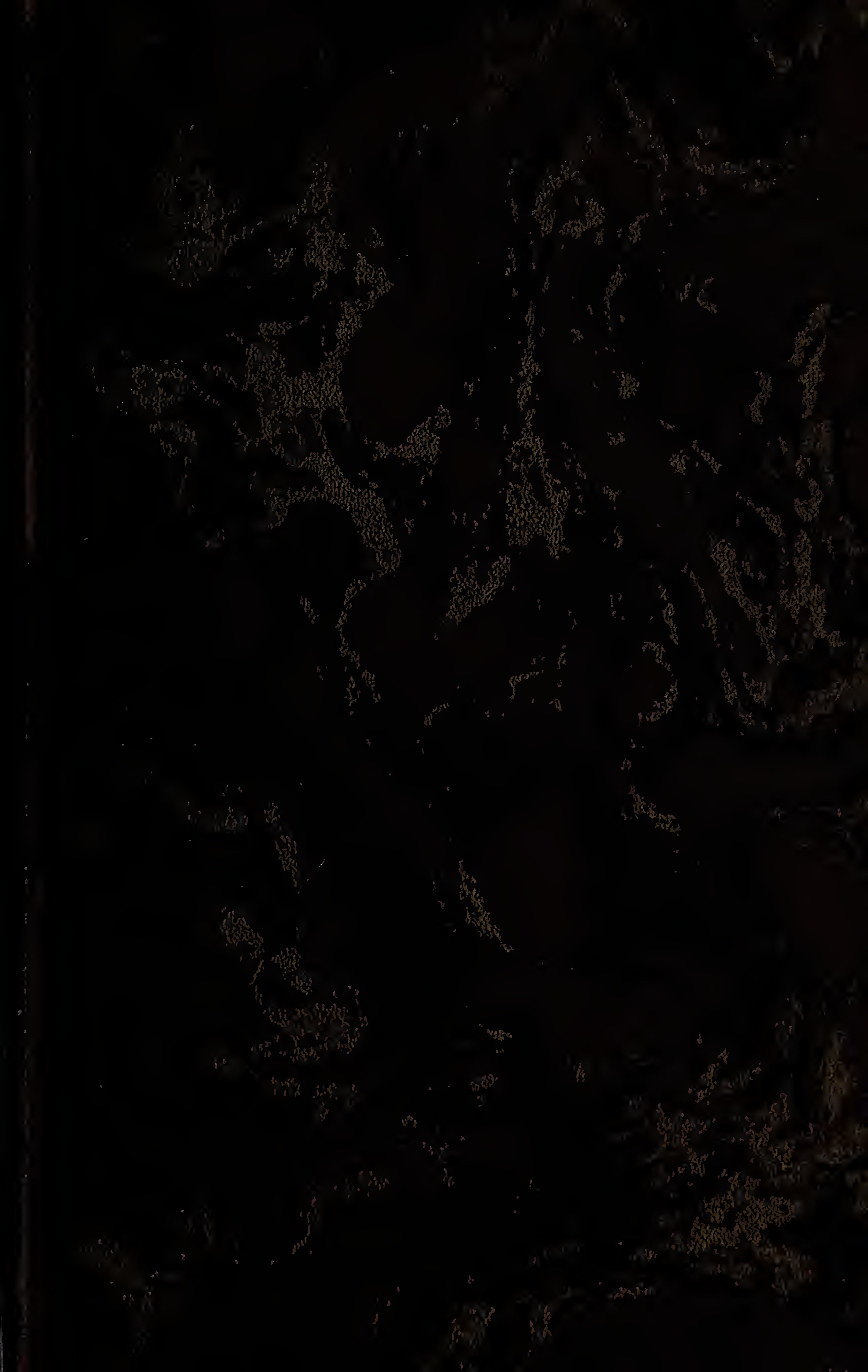
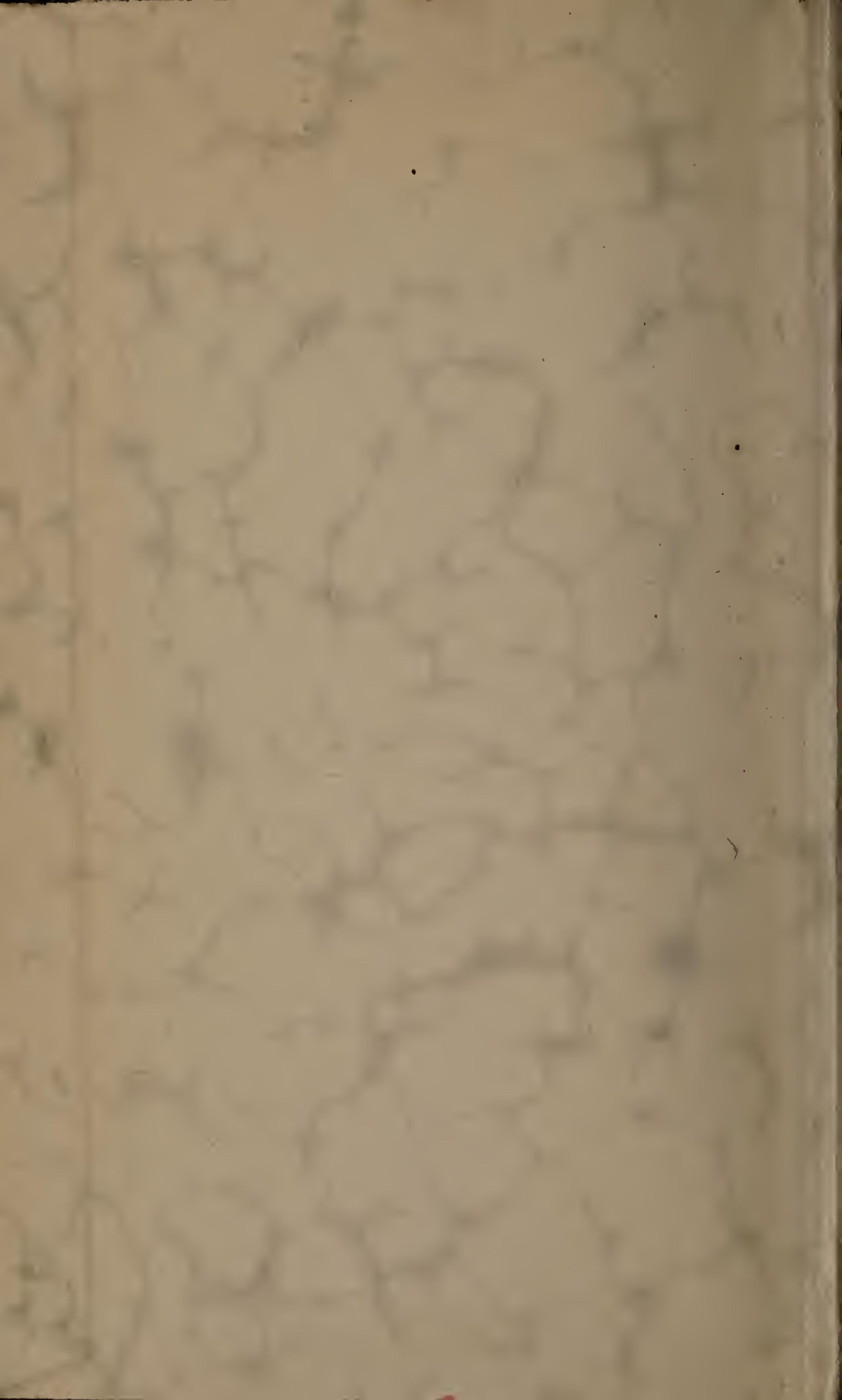
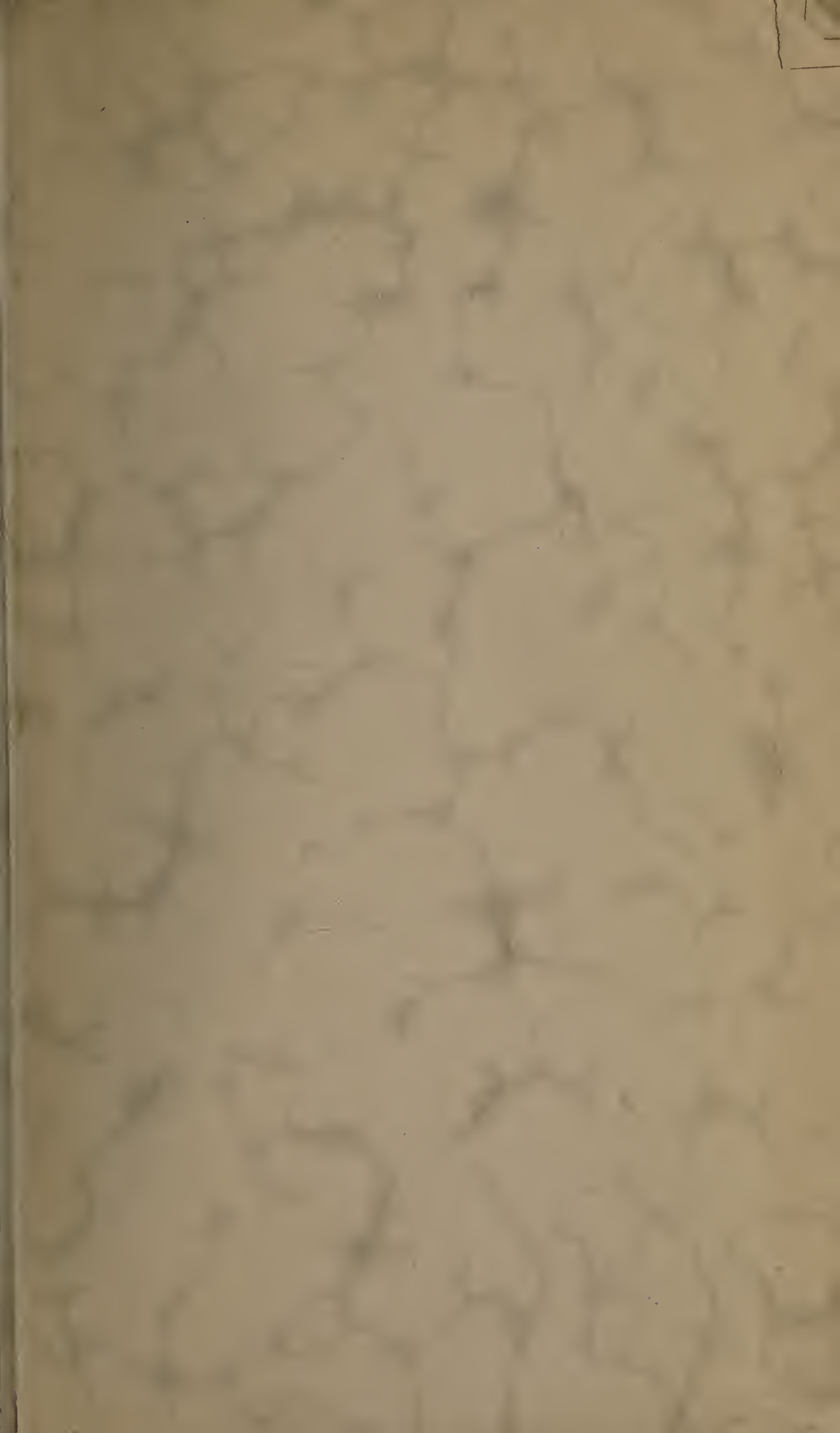






NOUVELLE GRAMMAIRE

DE LA

LANGUE LATINE.

Tout exemplaire de cet ouvrage non revêtu de la signature de l'auteur sera réputé contrefait.

NOUVELLE

GRAMMAIRE

DE LA

LANGUE LATINE

D'après les principes de la grammaire historique

PAR

J. GANTRELLE

DOCTEUR ÈS LETTRES, PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE GAND
ANCIEN INSPECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN.

DIXIÈME ÉDITION

REVUE ET CORRIGÉE.

PARIS
GARNIER FRÈRES, LIBR.-ÉDIT.,
6, rue des Saints-Pères.

GAND
AD. HOSTE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
43, rue des Champs.

1875.

PRÉFACE.

Nous n'avons que peu de mots à dire de la dixième édition de cette grammaire. Nous avons cherché à la tenir au courant de la science, en mettant à profit ce qui a paru sur la matière dans les quatre années qui se sont écoulées depuis la neuvième édition. Nous pensons l'avoir surtout améliorée en y tenant compte des résultats les plus sûrs de l'étude de la grammaire historique. On nous fera peut-être le reproche d'avoir procédé ici avec trop de réserve. Notre excuse se trouve dans le but que doit, selon nous, se proposer toute grammaire destinée à l'enseignement des colléges. Ce but ne consiste pas à former des linguistes, mais à fournir avant tout aux élèves les moyens de comprendre exactement les auteurs. Il ne faut donc pas faire entrer dans la grammaire ce qui pourrait en rendre l'enseignement plus compliqué, sans contribuer à atteindre le but principal. Un exemple servira à rendre notre pensée plus clairement. Il est dit au ch. 34 qu'on forme le comparatif en mettant *-ior* pour le masc. et le fém. et *-ius* pour le neutre à la place de la désinence du génitif, et que le superlatif se forme de la même manière par *-issimus*. Cette règle est pratique et facile. Il n'en est pas de même de celle de la grammaire historique [1] qui consiste à dire : le comparatif se forme avec *-iōs*, qui devient au nom. sing. masc. et fém. *-iŏr*, aux cas obliques *-iōr*, au nom. sing. neutre *-iŭs*; ces désinences s'ajoutent au radical; si le radical finit par une voyelle, on la retranche. Les désinences du superlatif sont *-to,... -tumo* ou *-timo*. La dernière prend le plus souvent la forme *-sŭmus, -sĭmus*, qu'on ajoute, en règle générale,

[1] Nous citons la règle donnée par Schweizer-Sidler, auteur d'une bonne lexigraphie intitulée : Elementar-und Formenlehre der Lateinischen Sprache für Schulen. Halle, 1869.

au radical du comparatif abrégé en *is : altŏ, altis, altissimus ; divit, divitis, divitissimus.*

Nous n'avons pas non plus donné place à ce qui ne paraît pas définitivement acquis à la science. C'est pourquoi, par exemple, on ne trouvera pas les désinences verbales dérivées du verbe auxiliaire, cette théorie de Bopp et de Corssen étant encore bien contestée [1].

Dans la lexigraphie comme dans la syntaxe, il a été presque exclusivement tenu compte de la prose vraiment classique; si, dans les remarques, l'on s'est par-ci par-là écarté de cette règle, c'est parce que les besoins de l'enseignement dans les colléges semblaient l'exiger.

Cette grammaire étant destinée à servir dans la seconde moitié des études, la syntaxe occupe à peu près les deux tiers du volume, tandis que, dans la *Grammaire élémentaire*, elle est beaucoup moins étendue que la lexigraphie. Les règles fondamentales, accompagnées de remarques et d'exceptions imprimées en petit texte, sont suivies de la *syntaxe spéciale des parties du discours, des règles de la construction* et *des figures de syntaxe* les plus utiles à connaître. Les règles fondamentales ne sont pas trop nombreuses pour être apprises par cœur; le reste peut être étudié sous la direction du professeur, et consulté au besoin. On sait que, dans les classes supérieures, la grammaire élémentaire ne suffit plus si l'on veut expliquer les auteurs d'une manière approfondie. Bien souvent il se présente des difficultés qui arrêtent l'élève; il sera alors utile d'avoir recours au petit texte ou à la deuxième partie de la syntaxe. La table détaillée *des formes, des règles et des expressions latines* fera facilement trouver ce dont on a besoin. Il sera également utile de consulter cette table quand, dans les compositions latines, il se présente des doutes sur la valeur d'une expression.

Quelques professeurs auraient désiré, pour la syntaxe, une nomenclature et des divisions plus scientifiques, comme on les trouve dans la grammaire

[1] V. Die Entwicklung der lateinischen Formenbildung unter bestaendiger Berücksichtigung der vergleichenden Sprachforschung, dargestellt von D. H. Merguet. Berlin, Borntraeger.

Die Ableitung der Verbalendungen aus Hilfsverben... unter Berücksichtigung der gegen des Verfassers « Entwicklung der lateinischen Formenbildung » gemachten Einwendungen nochmals untersucht von Dr. H. Merguet. Berlin, Borntraeger.

allemande de Becker et dans les grammaires latines et grecques faites d'après le même système [1]. Nous avons eu, pour ne pas satisfaire à ce désir, plusieurs raisons, dont il suffira de dire une seule, qui regarde les élèves : loin de rendre la grammaire plus facile, cette méthode philosophique en aurait augmenté les difficultés et détruit en même temps toute vue d'ensemble sur l'emploi des cas, des temps et des modes. Nous avons donc conservé la même disposition des matières que dans les précédentes éditions. C'est, comme nous l'avons déjà dit dans la préface de la première édition (1839), celle de la grammaire latine de Zumpt, qui l'a empruntée lui-même à Cellarius et à Lange [2]. Elle a été adoptée, avec quelques changements peu importants, par plusieurs autres grammairiens, ce qui semble indiquer qu'elle leur a paru, comme à nous, particulièrement appropriée à la pratique de l'enseignement.

[1] V., entre autres, celles de Raph. Kühner et d'Aug. Grotefend.

[2] V. Vorlesungen über latein. Sprachwissenschaft von Fr. Haase, herausgeg. von Eckstein. Leipz., Simmel, 1874. p. 31.

PREMIÈRE PARTIE.

LEXIGRAPHIE.

§ 1. DES LETTRES.

1. La langue latine a six voyelles, savoir : *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, *y*, et quatre diphthongues, qui sont : *æ*, *au*, *eu*, *œ*.

REMARQUE. La voyelle *y* ne se rencontre que dans les mots tirés du grec, comme *syllaba, Cyrus*. Nous n'avons pas cité les diphthongues *ei, oi, ui,* parce qu'elles ne se trouvent que dans quelques interjections, comme *hei, oiei, hui,* et dans quelques autres mots, comme *dein, proin, huic, cui,* qui ne forment parfois qu'un son unique dans la prononciation.

2. Il y a dix-neuf consonnes : *b*, *c*, *d*, *f*, *g*, *h*, *j*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *q*, *r*, *s*, *t*, *v*, *x*, *z*.

3. Les consonnes peuvent se répartir en deux classes :

1° Les MUETTES, qui, suivant l'organe qui les produit, se divisent en *labiales : b, p, v, f (ph)*; en *gutturales : c, g, qu, k, h (ch)*; en *dentales : d, t, j, s (th)*; *s* s'appelle aussi sifflante.

On distingue les consonnes *douces b, v, d, g, j,*

et les consonnes *fortes p, f, c, (qu, k), t.;*

x est une consonne double formée de *cs* ou de *gs*.

2° Les LIQUIDES *l, m, n, r.*

REMARQUE. Avec *h* on marque l'aspiration; dans l'assimilation des consounes, il change comme *g*: *traho, tractum; k* ne se rencontre que dans quelques mots. Les consonnes *j* et *v* permutent quelquefois avec *i* et *u* dans la dérivation des mots. Les poëtes emploient *u* pour *v, v* pour *u*, et *j* pour *i : siluae* p. *silvae,* les forêts, *tēnvis* p. *tĕnŭis* (1), mince, *arjetis* p. *arietis*, du bélier.

§ 2. DE L'ACCENT TONIQUE.

1. Dans les mots de deux ou de plusieurs syllabes, il y en a toujours une sur laquelle la voix s'élève dans la prononciation; on dit alors qu'elle a l'accent tonique.

2. Les mots de deux syllabes ont l'accent tonique sur la pénultième : *Rósa*, *déos*, *hómo*, *léo, légo.*

---

(1) Le signe ¯ marque que la voyelle est longue, le signe ˘ marque qu'elle est brève.

3. Les mots de plus de deux syllabes ont l'accent tonique sur la pénultième, si elle est longue : *Romanórum, leónes, Metéllus.* Ils l'ont sur l'antépénultième, si la pénultième est brève : *hómĭnes*, *légĭmus.* L'accent tonique ne peut jamais être reculé au delà de l'antépénultième; ainsi l'on prononce *sollicitudínĭbus, homínĭbus.*

4. Dans les mots de deux ou de plusieurs syllabes, l'accent tonique ne se trouve jamais sur la dernière. Les prépositions, placées devant le cas qu'elles prennent, perdent l'accent tonique, comme *circa merídiem*, mais on dit *mœnia própter*. *Ne*, *que, ve*, qui se mettent après d'autres mots et s'y ajoutent, n'ont pas d'accent; mais s'ils ont une signification particulière, ils changent l'accent du mot auquel ils s'ajoutent; ex. : *hominémque* pour *et hóminem; itáque* pour *et íta*, *et ainsi ;* mais on prononce *ítaque*, *donc,* parce que, dans ce mot, *que*, appartenant à la forme même du mot, n'a pas la signification particulière de *et.*

5. Il ne faut pas confondre l'accent tonique avec la quantité des syllabes. Dans *légere*, la première syllabe, qui a l'accent, est brève; dans *pŏpulus*, le peuple, et *pōpulus*, le peuplier, *o* a l'accent, mais la quantité de l'*o* est différente dans les deux mots, et la prononciation devra l'être également.

---

§ 3. DIVISION GÉNÉRALE DES MOTS.

Les mots de la langue latine sont :

1° le *nom substantif*, le *pronom* et le *nom adjectif;* ex. : *domus*, la maison, *ego*, moi, *parvus*, petit. Ces trois sortes de mots se *déclinent*, c'est-à-dire changent de terminaison, pour marquer les différents rapports dans lesquels ils se trouvent.

2° les *verbes*, qui, comme en français, se *conjuguent*, c'est-à-dire prennent différentes terminaisons pour marquer la personne, le nombre, le temps et le mode.

3° les *particules,* qui sont invariables, c'est-à-dire qui ne peuvent ni se décliner ni se conjuguer. Ce sont l'*adverbe*, la *préposition,* la *conjonction* et l'*interjection.*

---

§ 4. RÈGLES GÉNÉRALES DU GENRE.

Le latin a des substantifs *masculins* et *féminins*, comme le français : *dominus,* le seigneur, *mensa*, la table. Elle a en outre

des substantifs *neutres*, c'est-à-dire qui ne sont ni masculins ni féminins (de *neutrum*, qui veut dire ni l'un ni l'autre) : *templum*, le temple. On voit que le genre dans les trois substantifs cités se distingue par une terminaison différente : *us*, *a*, *um*.

Le genre est aussi indiqué par la *signification* des substantifs.

Les règles du genre qui sont tirées de la signification sont les règles *générales*; celles qu'on tire de la terminaison leur sont subordonnées et sont les règles *particulières*.

Nous donnons ci-après les règles générales.

---

§ 5. NOMS MASCULINS.

Sont masculins : tous les noms propres ou communs d'hommes et de peuples, comme *Numa*, Numa, *vir*, l'homme, *agricola*, le laboureur, *Scytha*, le Scythe; ainsi que les noms de vents, de mois et de la plupart des fleuves; ex. : *Boreas*, Borée, *september*, septembre, *Sequana*, la Seine, *Albis*, l'Elbe.

Rem. 1. Quelques substantifs, qui ne désignent des hommes que dans le sens figuré, ont le genre de leur terminaison : ainsi, par exemple, *operæ*, les ouvriers, est du féminin; *mancipium*, esclave, et *auxilia*, des troupes auxiliaires, sont du neutre.

2. Parmi les noms de fleuves, *Styx* et *Lethe* sont du féminin, comme en grec. Voyez d'autres exceptions § 14.

3. Parmi les noms de montagnes, *Alpes, ium*, les Alpes, est du féminin. Les autres noms de montagnes ont généralement le genre indiqué par la terminaison.

---

§ 6. NOMS FÉMININS.

Sont féminins : tous les noms propres ou communs de femmes, comme *Juno*, Junon, *soror*, la sœur, *Glycerium*, Glycérie, et la plupart des noms d'arbres, de villes, de pays et d'îles, comme *pomus*, le pommier, *Corinthus*, Corinthe, *Ægyptus*, l'Égypte, *Salamis*, l'île de Salamine.

Exceptions. 1. Parmi les noms d'arbres et de petites plantes,

sont neutres : ceux en *um* de la seconde déclinaison et ceux en *er* de la troisième, comme *papaver*, le pavot, *siler*, l'osier, *cicer*, pois chiche ; il faut y ajouter *robur*, le chêne ;

sont masculins : *oleaster*, olivier sauvage, *pinaster*, pin sauvage, et différents noms d'arbustes et de plantes en *us*, gén. *i*, comme *asparagus*, l'asperge, *calamus*, le roseau, *dumus*, le buisson, *hellebŏrus*, l'ellébore, *intŭbus*, la chicorée.

2. Parmi les noms de villes,

sont masculins : 1° tous les noms pluriels en *i*, comme *Argi*, Argos, *Delphi*, Delphes, *Veii*, Véies ; 2° cinq en *o* : *Hippo* (*regius*), *Narbo* (*Marcius*), *Frusino*, *Sulmo*, *Vesontio*, Besançon ; 3° *Tunes*, *ētis*, Tunis, *Canōpus*.

sont neutres : 1° tous les noms terminés en *um* ou *on* (désinence grecque), comme *Tusculum*, *Ilion*; 2° les noms pluriels en *a*, gén. *orum*, comme *Ecbatana*, *Leuctra*; 3°ceux en *e* et en *ur* de la 3me déclinaison, comme *Cære*, *Tergeste*, *Tibur*; 4° les noms dont la déclinaison est défectueuse : *Hispal*, *Gadir* (les formes latines Hispalis et Gades, ium, sont du féminin). Pour *Argi*, *orum*, on a, au nominatif et à l'accusatif, la forme *Argos*, neutre. Les poëtes, conformément à la règle générale, emploient quelques-uns de ces noms au féminin.

3. Parmi les noms de pays,

sont du neutre : ceux en *um*, comme *Latium*; du masculin : *Bosporus*, le Bosphore, *Pontus*, le Pont, *Hellespontus*, l'Hellespont.

Les noms d'îles en *um* sont neutres.

4. Il est encore à remarquer que les noms de pierres précieuses sont pour la plupart du féminin. Cependant *adamas*, diamant, est masculin; quelques autres, comme *beryllus*, le béril, *opalus*, l'opale, *smaragdus*, l'émeraude, se rencontrent aussi comme masculins.

Les noms propres de pièces dramatiques sont employés au féminin, parce qu'on sous-entend *fabula* : *Eunuchus acta est*, l'Eunuque fut joué.

---

§ 7. NOMS VARIABLES.

On appelle *noms variables* ceux dont on peut marquer le féminin par un changement de terminaison, ex. : *victor*, le vainqueur, fait au féminin *victrix*; *magister*, le maître, *magistra*; *rex*, le roi, *regina*, la reine.

---

§ 8. NOMS DE DEUX GENRES.

Il y a des noms qui, sans changer de terminaison, peuvent s'employer au masculin ou au féminin selon les êtres qu'ils désignent, comme en français le mot *enfant*. Ce sont entre autres :

Adolescens, jeune homme, jeune fille.
Affinis, parent, parente par alliance.
Antistes, préposé, préposée, chef.
Artifex, artisan, artiste.
Civis, citoyen, citoyenne.
custos, gardien, gardienne.
Dux, chef, guide.
Exul, exilé, exilée.
Familiaris, ami, amie.
Hostis, ennemi, ennemie.
Infans, enfant.
Interpres, interprète.
Parens, père, mère.
Sacerdos, prêtre, prêtresse.
Satelles, satellite, garde.
Vates, devin, devineresse.

Rem. Les poëtes emploient de la même manière *auctor*, auteur, *augur*, l'augure, *comes*, compagnon, compagne, *conjux*, (époux), épouse, *juvenis*, jeune homme, jeune fille, etc.

---

§ 9. GENRE DES NOMS D'ANIMAUX.

1. Quelques noms d'animaux ont, comme en français, une forme particulière pour le féminin : *lupus*, le loup, *lupa*, la louve, *leo*, le lion, *lea* et *leæna*, la lionne. Ils appartiennent aux noms *variables* du § 7. Quelquefois la racine est différente, comme dans *taurus*, le taureau, *vacca*, la vache, *aries*, le bélier, *ovis*, la brebis.

2. La plupart des noms d'animaux n'ont qu'un seul genre grammatical et comprennent les deux espèces, exactement comme en français. Ainsi *passer*, le moineau, est du masculin et désigne le mâle et la femelle; *feles*, le chat, est du féminin et désigne également le mâle et la femelle. Il en est de même de *anser*, l'oie, *corvus*, le corbeau, *cancer*, l'écrevisse, masculins; de *aquĭla*, l'aigle, *anas*, le canard, la cane, *vulpes*, le renard, féminins.

Rem. Si l'on veut distinguer, on ajoute le mot *mas* (ou *masculus*) pour désigner le mâle, et le mot *femina* pour désigner la femelle, ex. : *vulpes mascula*, un renard mâle.

3. Il y a des noms qui s'emploient au masculin ou au féminin, selon qu'on veut désigner le mâle ou la femelle; ainsi *bos*, m. ou f. signifie le bœuf ou la vache; *canis*, m. ou f., le chien ou la chienne. Ces noms ont ordinairement un genre principal; ainsi, quand on parle d'une manière indéterminée, *bos*, le bœuf, *lepus*, le lièvre, *elephantus*, l'éléphant, *mus*, la souris, sont du masculin; mais on dit au féminin *lepus fecunda*, le lièvre fécond, parce qu'on désigne la femelle.

Rem. On emploie quelques noms au masculin ou au féminin sans indiquer par là le mâle ou la femelle; ex. : *anguis* et *serpens*, le serpent, *dama*, le daim, *tigris*, le tigre (ordinairement du masculin), *sus*, le cochon (ordinairement du féminin).

Certains noms, ayant les deux formes du masculin et du féminin, peuvent prendre l'une ou l'autre sans qu'on veuille distinguer le mâle de la femelle. Ainsi, par exemple, le mot féminin *simia* ne désigne pas nécessairement la femelle du singe. Comme on dit indifféremment *simius-simia*, le singe, on dit de même *coluber-colubra*, le serpent, *lacertus-lacerta*, le lézard, *luscinius-luscinia*, le rossignol.

---

§ 10. NOMS NEUTRES.

Sont neutres : tous les noms indéclinables, tant singuliers que pluriels, comme *fas*, droit divin, *nefas*, impiété, *Tempe*, la vallée de Tempé; les noms des lettres de l'alphabet, comme *A longum*, un A long; tous les autres mots indéclinables qui, sans être de véritables substantifs, sont employés comme tels : *scire tuum*, ton savoir, *ultimum vale*, un dernier adieu.

Rem. On trouve quelquefois les noms des lettres au féminin; on sous-entend alors *littera,* la lettre, ex. : geminata *i,* deux *i.*

DÉCLINAISONS.

§ 11. RADICAL, DÉSINENCE, NOMBRES, CAS.

Il faut distinguer dans les noms le *radical* (ou *thème*) et la *désinence.* Le radical est ce qui reste du nom après le retranchement de la désinence; ainsi le substantif *contemptio,* mépris, a pour radical *contemption-*, auquel on ajoute la désinence *is* pour former le génitif : *contemptionis*, du mépris.

Rem. I. Il ne faut pas confondre le radical ou thème avec la *racine,* qui est toujours un monosyllabe; ainsi la racine de *mentio, mention-is,* mention, est *men,* d'où vient aussi *mens, ment-is,* l'intelligence.

2. Les *désinences* servent à marquer les *nombres* et les *cas;* ceux-ci expriment les rapports dans lesquels les noms se trouvent entre eux.

Il y a deux *nombres :* le *singulier* et le *pluriel.*

Il y a six *cas* : le *nominatif,* le *génitif,* le *datif,* l'*accusatif,* le *vocatif,* l'*ablatif.* On est convenu d'appeler le nominatif et le vocatif cas *directs* (*recti*), les autres s'appellent cas *obliques* (*obliqui*) ou *indirects.*

Les cas forment ce qu'on appelle la *déclinaison.*

3. Il y a cinq déclinaisons. Elles se distinguent par les lettres qui terminent les *radicaux* ou *thèmes.*

La première déclinaison a un radical en *a.*
La seconde en a un en *o*, qui devient aussi *u.*
La troisième en a un qui se termine par une consonne ou par *i.*
La quatrième en a un en *u.*
La cinquième en a un en *e.*

---

§ 12. PREMIÈRE DÉCLINAISON.

La première déclinaison comprend en général les substantifs dont le radical se termine par *a* (gén. sing. *æ*). L'*a* ne disparaît que dans la désinence *is* du datif et de l'ablatif pluriel.

	SINGULIER.	PLURIEL.
N.	ros*ă*, la ou une rose,	ros*æ*, les ou des roses.
G.	ros*æ*, de la rose,	rosā-*rum*, des roses.
D.	ros*æ*, à la rose,	ros*īs*, aux roses.
Ac.	rosa-*m*, la rose,	ros*ās*, les roses.
V.	ros*ă*, ô rose,	ros*æ*, ô roses.
Ab.	ros*ā*, de la rose,	ros*is*, des roses.

Déclinez de même : *barba,* la barbe, *causa,* la cause, *cura,* le soin, *mensa,* la table, *stella,* l'étoile, *conviva,* le convive, *terra,* la terre, *nauta,* le matelot, *divitiæ* (sans singulier), la richesse, les richesses.

Remarques. 1. *Familia* joint aux mots *pater, mater, filius, filia,* prend au génitif la vieille forme en *as : pater familias,* le père de famille. On dit cependant aussi *pater familiæ.*

2. On trouve aussi dans les poëtes un génitif en *āī* (*aurai, aquai*), d'où est venue la forme ordinaire *æ* (=*ai*).

3. Quelques noms de peuples en *a*, et les noms composés de *cola* et *gena* ont souvent, dans les poëtes, le génitif pluriel en *um* au lieu de *arum* : *cœlicolum* pour *cœlicolarum* (de *cœlicola*), des habitants du ciel, *terrigenum* (de *terrigena*), des fils de la terre, *Lapithum* (de *Lapitha*), des Lapithes. On a aussi en prose *amphorum, drachmum,* dépendant de *millia,* pour *amphorarum, drachmarum,* amphores, drachmes.

4. Au datif et à l'ablatif pluriels, on emploie, pour quelques noms, la vieille forme *a-bus*, au lieu de *is,* quand il faut distinguer les noms féminins de la première déclinaison des noms masculins correspondants de la seconde, qui ont aussi *is* au datif et à l'ablatif pluriels ; ainsi *filia,* fille, fait *filiabus ; dea,* déesse, *deabus. Anima, liberta, nata, mula, equa, asina* peuvent également prendre *abus,* si la clarté l'exige absolument.

---

§ 13. NOMS GRECS DE LA PREMIÈRE DÉCLINAISON.

Plusieurs noms grecs ont au nominatif les terminaisons *e* pour le féminin, *as* et *es* pour le masculin.

Au pluriel et au datif singulier, ils ont les terminaisons de la déclinaison précédente.

SINGULIER.

N.	epitomē,	l'abrégé,	Æneas,	Enée,	cometēs (ā),	la comète.
G.	epitomēs,	de l'abrégé,	Æneæ,	d'Enée,	cometæ,	de la comète.
D.	epitomæ,	à l'abrégé,	Æneæ,	à Enée,	cometæ,	à la comète.
Ac.	epitomēn,	l'abrégé,	Æneam (ān).	Enée,	cometēn(am),	la comète.
V.	epitomē,	ô abrégé,	Ænea,	ô Enée,	cometē (ă),	ô comète.
Ab.	epitomē,	de l'abrégé,	Ænea,	d'Enée.	cometē (ā),	de la comète.

PLURIEL.

N.	epitomæ,	les abrégés,	cometæ,	les comètes.
G.	epitomarum,	des abrégés,	cometarum,	des comètes.
D.	epitomis,	aux abrégés,	cometis,	aux comètes.
Ac.	epitomas,	les abrégés,	cometas,	les comètes.
V.	epitomæ,	ô abrégés,	cometæ,	ô comètes.
Abl.	epitomis,	des abrégés.	cometis,	des comètes.

Déclinez ainsi : *musice*, la musique, *poetice*, la poésie, *Penelope*, Pénélope, *Boreas*, Borée, *Philoctetes*, Philoctète, et les noms patronymiques, comme *Pelīdes*, le fils de Pélée, *Priămĭdes*, le fils de Priam, *Æneădes*, le fils, le descendant d'Énée.

L'accusatif en *am* est la forme la plus usitée en prose; la forme grecque *ān* est dominante dans les poëtes. Les noms en *es* ont ordinairement le vocatif en *ē*, rarement en *ā* (long); souvent ils le font en *ă* (bref), ex. : *Atridă*, de *Atridēs*, fils d'Atrée. L'ablatif est ordinairement en *ā*; les poëtes emploient la terminaison grecque *ē*.

Les noms patronymiques en *es* ont souvent, dans les poëtes, *um* au lieu de *arum* au génitif pluriel : *Æneădum*, des descendants d'Énée, *Dardanidum*, des descendants de Dardanus.

---

§ 14. GENRE DES NOMS DE LA PREMIÈRE DÉCLINAISON.

Les noms en *a* et en *e* sont du féminin; ceux en *as* et en *es*, du masculin.

Rem. Il faut excepter les noms propres et communs d'hommes, comme *Catilina*, *nauta*, le matelot, *poeta*, le poëte, qui, d'après la règle générale, sont du masculin.

Les noms de fleuves en *a*, comme *Garumna*, *Trebia*, sont aussi du masculin, d'après la règle générale; mais *Allia*, l'Allia, *Albula*, le Tibre, *Matrŏna*, la Marne, sont féminins; *Mosella*, la Moselle, est masculin et féminin. *Hadria*, la mer Adriatique, est du masculin.

---

§ 15. SECONDE DÉCLINAISON.

1. A la seconde déclinaison appartiennent les noms qui ont un radical en *ŏ*; plus tard, cet *ŏ* s'est changé en *ŭ* à certains cas.

	SINGULIER.		PLURIEL.	
N.	dominu-*s*,	le seigneur,	dominī,	les seigneurs.
G.	dominī,	du seigneur,	dominō-*rum*,	des seigneurs.
D.	dominō,	au seigneur,	dominī*s*,	aux seigneurs.
Ac.	dominu-*m*,	le seigneur,	dominō*s*,	les seigneurs.
V.	dominĕ,	ô seigneur,	dominī,	ô seigneurs.
Ab.	dominō,	du seigneur,	dominī*s*,	des seigneurs.
N.	templu-*m*,	le temple,	templă,	les temples.
G.	templī,	du temple,	templō-*rum*,	des temples.
D.	templō,	au temple,	templī*s*,	aux temples.
Ac.	templu-*m*,	le temple,	templă,	les temples.
V.	templu-*m*,	ô temple,	templă,	ô temples.
Ab.	templō,	du temple,	templī*s*,	des temples.

Rem. On remarquera que *s*, *m*, *rum* sont des désinences de cas. Au vocatif, les noms en *u-s* affaiblissent la voyelle du radical en *e*. Aux autres cas, la voyelle du radical, affaiblie en *e*, s'est contractée avec les désinences *i*, *is*, ou s'est allongée en *ō*; elle a été élidée dans le neutre *templa*.

Déclinez : *annus*, l'année, *corvus*, le corbeau, *hortus*, le jardin ; *bellum*, la guerre, *collum*, le cou, *donum*, le don, *ovum*, l'œuf.

2. Beaucoup de noms masculins de cette déclinaison qui ont un *r* devant *u-s* ont rejeté la désinence avec la voyelle du radical et se terminent en *r*. Ceux qui ont une consonne devant *r* intercalent un *e* au nominatif et au vocatif singuliers pour la facilité de la prononciation. Le vocatif a la même forme que le nominatif.

Rem. Devant *r* se trouve généralement *e* au nominatif, *i* seulement dans *vir*, l'homme, et dans ses composés ; *u* ne se trouve que dans l'adjectif *satur*, rassasié, *satŭra*, *satŭrum*.

	SINGULIER.		PLURIEL.	
N.	liber,	le livre,	librī,	les livres.
G.	libr*i*,	du livre,	librō-*rum*,	des livres.
D.	libr*o*,	au livre,	libr*is*,	aux livres.
Ac.	libru-*m*,	le livre,	libr*os*,	les livres.
V.	liber,	ô livre,	libr*i*,	ô livres.
Ab.	libr*o*,	du livre,	libr*is*,	des livres.

N.	puer,	l'enfant,	puerī,	les enfants.
G.	puerī,	de l'enfant,	puerō-*rum*,	des enfants.
D.	puerō,	à l'enfant,	puerīs,	aux enfants.
Ac.	pueru-*m*,	l'enfant,	puerōs,	les enfants.
V.	puer,	ô enfant,	puerī,	ô enfants.
Ab.	puerō,	de l'enfant.	puerīs,	des enfants.

La plupart des noms en *r* perdent l'*e* devant *r* aux cas obliques du singulier et au pluriel. En voici quelques-uns :

Ager, *agri*, le champ, *aper*, le sanglier, *arbiter*, l'arbitre, *auster*, le vent du sud, *coluber*, la couleuvre, *culter*, le couteau, *minister*, le serviteur, etc. Il y a beaucoup d'adjectifs qui se déclinent de la même manière : *æger*, *ægri*, malade, *ater*, noir, *creber*, fréquent, *macer*, maigre, *niger*: noir, *piger*, paresseux, *pulcher*, beau, etc.

Les suivants en *r* gardent l'*e* à tous les cas :

Adulter, *adultĕri*, un adultère, *gener*, le gendre, *socer*, le beau-père, *vesper*, le soir, *Liber*, Bacchus, *liberi* (sans singulier), les enfants. Ajoutez-y les adjectifs *asper*, âpre, *gibber*, bossu, *lacer*, déchiré, *liber*, libre, *miser*, malheureux, *prosper*, heureux, et *tener*, tendre; ainsi que les composés de *ferre* et de *gerere* (comme *lucifer*, qui porte la clarté, *claviger*, le porte-clefs), et *presbyter*, le plus âgé, le prêtre. L'adjectif *dexter*, droit, a les deux formes ; *dexter*, *dextera* et *dextra*, *dexterum* et *dextrum*.

§ 16. REMARQUES SUR LA SECONDE DÉCLINAISON.

1. Le génitif singulier des substantifs en *ius* et en *ium* est souvent contracté : *fili* pour *filii*, *imperi* p. *imperii*, *Appi* p. *Appii*.

2. Les noms propres en *ius* ont *i* au vocatif singulier, ex. : *Virgilius*, *Virgili*, *Pompeius*, *Pompei*, *Gaius*, *Gai*. Mais les noms propres grecs, comme *Arīus*, *Heraclīus*, et les adjectifs employés comme noms propres, tels que *Laertĭŭs*, fils de Laërte, *Delĭus*, le dieu de Délos, Apollon, font *ie* au vocatif : *Laertie*, etc.

Ont encore *i* au vocatif singulier : *filius*, *fili*, fils, *meus*, *mi*, mon. *Deus* ne change pas; ainsi l'on dit : *o mi Deus*, ô mon Dieu.

3. Quelques noms qui expriment le *poids*, la *mesure*, une *somme d'argent*, ont ordinairement au génitif pluriel *um* au lieu de *orum*, quand ils sont accompagnés de noms de nombre, comme *talentum* pour *talentorum* (de *talentum*, talent, poids et somme d'argent), *sestertium* pour *sestertiorum* (de *sestertius*, un sesterce), *modium* pour *modiorum* (de *modius*, boisseau). On dit aussi *præfectus fabrum*, préfet des ouvriers; *liberi* a *liberum* et *liberorum*.

4. *Deus* fait au nom pl. *dei*, *dii* et *di*; au gén. *deorum* (et *deum*), au dat. et à l'abl. pl. *deis*, *diis* et *dis*, à l'acc. pl. *deos*.

---

§ 17. NOMS GRECS DE LA SECONDE DÉCLINAISON.

Les noms grecs de la seconde déclinaison sont terminés en *os*, *eus* et *on*. Les terminaisons *os* et *on* ne se trouvent guère que dans les poëtes, et sont remplacées en prose par les terminaisons latines *us* et *um* : arctos ou arctus, l'Ourse (constellation), *Delos* ou *Delus*, *Ilion* ou *Ilium*.

N.	Rhodos, l'île de Rhodes,	Orpheus, Orphée,	lexicon, le lexique.
G.	Rhodi,	Orphĕi, (Orphi, Orpheos),	lexici.
D.	Rhodo,	Orphĕo, (Orphe-i, Orphi),	lexico.
Ac.	Rhodum et Rhodon,	Orphĕum, (Orphea),	lexicon.
V.	Rhode,	Orpheu,	lexicon.
Ab.	Rhodo,	Orphĕo,	lexico.

Au pluriel, on a au génitif *ōn* pour *orum*, surtout quand il s'agit de titres de livres, ex. : *Bucolicon*, *Georgicon libri*.

Il y a des noms propres grecs en *ous*, par contraction de *oos*, qui se terminent en latin en *ŏus* ou en *ūs*: *Alcinŏus*, *Panthūs*. Ceux en *us* font au vocatif *u* : *Panthu*.

Quelques noms propres qui, en grec, suivent la déclinaison attique, se déclinent de la même manière en latin; ex. : *Athos*, gén. et dat. *Atho*; acc. *Atho* et *Athon*. On dit aussi : *Atho*, *Athonis*, *Athonem*, *Athone*. D'autres prennent des terminaisons latines : *Androgeōs* ou *Androgeus*, gén. *Androgei*.

Les noms en *eus* se prononcent en partie en deux syllabes *ĕus*, en partie en une seule *eus*. On les décline le mieux d'après la seconde déclinaison latine, mais le voc. est en *eu*, comme en grec. Les génitifs *Achilleï*, *Ulixeï* appartiennent aux nominatifs Achilles et Ulixes, dont tous les autres cas se forment d'après la troisième déclinaison.

---

§ 18. GENRE DES NOMS DE LA SECONDE DÉCLINAISON.

1. Les noms en *us* et en *er* sont masculins. Ceux en *um* et en *on* sont du neutre.

2. Les noms d'arbres en *us* sont du féminin, d'après la règle générale. Les noms de petites plantes en *us* sont plus généralement du masculin, v. § 6. Pour les noms de villes, d'îles, de pays et de pierres précieuses, voyez le même § 6.

Plusieurs noms d'arbres en *us* (fém.) ont une autre forme en *um* (neutre), qui marque le fruit de l'arbre : *malus*, le pommier,

malum, la pomme; *cerasus*, cerisier, *cerasum*, cerise, *pirus*, poirier, *pirum*, poire, *prunus*, prunier, *prunum*, prune.

3. *Alvus*, le ventre, *colus*, la quenouille, *humus*, la terre, *vannus*, le van, sont aussi du féminin; *virus*, le poison, et *pelagus*, la mer, sont neutres. *Vulgus*, le peuple, est plus souvent du neutre que du masculin.

REMARQUE. Parmi les noms grecs qui sont du féminin, il faut remarquer les suivants : *dialectus*, dialecte, *diphthongus*, diphthongue, *paragraphus*, paragraphe, *methodus*, méthode, *periodus*, période.

---

§ 19. DÉCLINAISON DES ADJECTIFS EN *us* (*r*), *a*, *um*.

	SINGULIER.			PLURIEL.		
	masculin.	féminin.	neutre.	masculin.	féminin.	neutre.
	bon,	bonne,	bon,	bons,	bonnes,	bons.
N.	bonus,	bonă,	bonum,	bonī,	bonæ,	bonă.
G.	bonī,	bonæ,	bonī,	bonōrum,	bonārum,	bonōrum.
D.	bonō,	bonæ,	bonō,	bonīs,	bonīs,	bonīs.
Ac.	bonum,	bonam,	bonum,	bonōs,	bonās,	bonă.
V.	bonĕ,	bonă,	bonum,	bonī,	bonæ,	bonă.
Ab.	bonō,	bonā,	bonō,	bonīs,	bonīs,	bonīs.
	malheureux,	malheureuse,	malheureux.	malheureux,	malheureuses,	malheureux.
N.	misĕr,	miseră,	miserum,	miserī,	miseræ,	miseră.
G.	miserī,	miseræ,	miserī,	miserorum,	miserarum,	miserorum.
D.	miserō,	miseræ,	miserō,	miseris,	miserīs,	miserīs.
Ac.	miserum,	miseram,	miserum,	miserōs,	miserās,	miseră.
V.	misĕr,	miseră,	misĕrum,	miserī,	miseræ,	miseră.
Ab.	miserō,	miserā,	miserō,	miserīs,	miserīs,	miserīs.
	noir,	noire,	noir,	noirs,	noires,	noirs.
N.	nigĕr,	nigră,	nigrum,	nigrī,	nigræ,	nigră.
G.	nigrī,	nigræ,	nigrī,	nigrōrum,	nigrārum,	nigrōrum.
D.	nigrō,	nigræ,	nigrō,	nigrīs,	nigrīs,	nigrīs.
Ac.	nigrum,	nigram,	nigrum,	nigrōs,	nigrās,	nigră.
V.	nigĕr,	nigră,	nigrum,	nigrī,	nigræ,	nigră.
Ab.	nigrō,	nigrā,	nigrō,	nigrīs,	nigrīs,	nigrīs.

Les neuf adjectifs déterminatifs suivants ont le génitif singulier en *īus* et le datif singulier en *ī* : *unus*, un, *solus*, seul, *totus*, tout entier, *ullus*, quelque, *uter?* lequel des deux? *neuter*, ni l'un ni l'autre, *alter*, l'autre (en parlant de deux), *alius*, un autre,

nullus, pas un. L'i du génitif est long en prose; dans les vers on le trouve quelquefois bref. *Uter*, *neuter* perdent l'*e* aux autres cas.

N.	solus, sola, solum,	neuter, neutra, neutrum.
G.	solius, solius, solius,	neutrius, neutrius, neutrius.
D.	soli, soli, soli,	neutri, neutri, neutri.
Ac.	solum, solam, solum,	neutrum, neutram, neutrum.
V.	sole, sola, solum,	neuter, neutra, neutrum.
Ab.	solo, sola, solo,	neutro, neutra, neutro.

Le pluriel se décline comme celui des adjectifs qualificatifs.

---

§ 20. TROISIÈME DÉCLINAISON.

A la troisième déclinaison appartiennent les noms qui ont un radical terminé par une consonne ou par *i*. Le génitif singulier a la désinence *is*. Le radical se trouve avec diverses altérations au nominatif singulier.

Au nominatif singulier, les noms masculins et féminins ont la désinence *s*, qui disparaît cependant généralement si le radical se termine par *l*, *n*, *r* ou *s*.

---

§ 21. NOMS DONT LE RADICAL SE TERMINE PAR UNE CONSONNE.

I. — Radicaux terminés par une liquide *l*, (*m*), *n*, *r*.

Ils ne prennent généralement pas la désinence *s* du nominatif singulier.

Il y a un seul radical en *m;* il prend *s* au nominatif : *hiem-s*, gén. *hiem-is*, l'hiver.

1° Radicaux en *r*.

	SINGULIER.		PLURIEL.	
N.	soror (f.),	la sœur,	soror*ēs*,	les sœurs.
G.	sorōr*ĭs*,	de la sœur,	soror*um*,	des sœurs.
D.	soror*ī*,	à la sœur,	soror*ĭbus*,	aux sœurs.
Ac.	soror*em*,	la sœur,	soror*es*,	les sœurs.
V.	soror,	ô sœur,	soror*es*,	ô sœurs.
Ab.	soror*ĕ*,	de la sœur,	soror*ibus*,	des sœurs.
N.	agger (m.),	la digue,	aggĕr*ēs*,	les digues.
G.	aggĕr*ĭs*,	de la digue,	agger*um*,	des digues.
D.	agger*ī*,	à la digue,	agger*ĭbus*,	aux digues.
Ac.	agger*em*,	la digue,	agger*es*,	les digues.
V.	agger,	ô digue,	agger*es*,	ô digues.
Ab.	agger*ĕ*,	de la digue,	agger*ibus*,	des digues.

Noms à décliner : *dolor,* m., la douleur ; *color,* m., la couleur ; — *arbor, arbŏris,* l'arbre, *fur, fūris,* le voleur, *vultur,* m., *vultŭris,* le vautour ; — et les neutres : *calcar, calcāris,* éperon, *nectar, nectăris,* le nectar, *marmor, marmŏris,* le marbre, *robur, robŏris,* la force, le chêne, *ebur, ebŏris,* l'ivoire, *fulgur, fulgŭris,* l'éclair, *guttur, guttŭris,* la gorge, *sulphur, sulphŭris,* le soufre.

Mulier, f., *muliĕris,* la femme, *passer,* m., *passĕris,* le moineau, *later,* m., *latĕris,* la brique ; — les suivants en *ter* ne conservent pas l'*e* au génitif : *pater, patris,* le père, *mater,* la mère, *frater,* le frère ; il en est de même de *imber, imbris,* l'averse ; — les suivants sont du neutre : *cadaver, cadavĕris,* le cadavre, *ver, vēris,* le printemps, *papāver, papavĕris,* le pavot ; — *iter,* n., chemin, voyage, fait *itinĕris,* et *femur,* n., femŏris, et *feminis,* la cuisse.

Il y a des noms dont le radical se termine par *s* au nominatif et au vocatif singuliers, et par *r* dans le reste de la déclinaison :

Flos, floris, flori, florem, flos, flore, flores, etc., la fleur, *mos, moris,* la coutume, *cinis, cineris,* la cendre, *pulvis, pulveris,* la poussière, *mus, mūris,* la souris, *lepus, leporis,* le lièvre, qui sont tous masculins; voici des neutres : *corpus, corpŏris,* pl. *corpora,* le corps, *frigus, frigoris,* le froid, *pecus, pecŏris,* le bétail, *tempus, temporis,* le temps, *latus, latĕris,* le côté, *genus, genĕris,* le genre, *opus, opĕris,* l'ouvrage, *vulnus, vulnĕris,* la blessure, etc. — *jūs, jūris,* pl. *jūra,* le droit, *crūs, crūris,* pl. *crura,* la jambe, *os, ōris,* la bouche, pl. *ora.*

2° Radicaux en *l* et en *n*.

NOMS MASCULINS ET FÉMININS.

	SINGULIER.		PLURIEL.	
N.	consul,	le consul,	consul*es*,	les consuls.
G.	consul*is*,	du consul,	consul*um*,	des consuls.
D.	consul*i*,	au consul,	consul*ibus*,	aux consuls.
Ac.	consul*em*,	le consul,	consul*es*,	les consuls.
V.	consul,	ô consul,	consul*es*,	ô consuls.
Ab.	consul*e*,	du consul.	consul*ibus*.	des consuls.

Déclinez sur *consul : pugil, pugĭlis,* l'athlète, *sāl, sălis,* le sel, *exul,* exilé, *vigil,* sentinelle, *sol, sōlis,* le soleil. Les suivants sont neutres : *fel, fellis,* le fiel, *mel, mellis,* le miel.

	SINGULIER.		PLURIEL.	
N.	leo,	le lion,	leonēs,	les lions.
G.	leōn*is*,	du lion,	leon*um*,	des lions.
D.	leon*i*,	au lion,	leon*ibus*,	aux lions.
Ac.	leon*em*,	le lion,	leon*es*,	les lions.
V.	leo,	ô lion,	leon*es*,	ô lions.
Ab.	leon*e*,	du lion,	leon*ibus*,	des lions.

Déclinez sur *leo : pavo, pavōnis*, le paon, *Laco*, le Laconien, *praedo*, le brigand, *harpăgo*, le crochet, *ligo*, le hoyau, et ceux qui ont un *i* devant *o*, comme *ratio, rationis*, la raison, *pugio*, le poignard.

Les suivants ont ĭ devant l'*n* du radical : homo, *homĭn is*, l'homme, *turbo, turbin is*, le tourbillon, ceux en *do* (à l'exception de *praedo*), comme *consuetudo, consuetudin is*, l'habitude, *ordo*, l'ordre, *cardo*, le gond d'une porte, et la plupart de ceux en *go*, comme *imago, imagin is*, l'image, *margo, margin is*, le bord. — *Caro*, la chair, fait *carnis*, par syncope de *carĭnis*, *sanguis*, le sang, est pour *sanguins*, et fait *sanguin is*.

NOMS NEUTRES EN *n*.

	SINGULIER.		PLURIEL.	
N.	nomen,	le nom,	nomin*a*,	les noms.
G.	nomin*is*,	du nom,	nomin*um*,	des noms.
D.	nomin*i*,	au nom,	nomin*ibus*,	aux noms.
Ac.	nomen,	le nom,	nomin*a*,	les noms.
V.	nomen,	ô nom,	nomin*a*,	ô noms.
Ab.	nomin*e*,	du nom,	nomin*ibus*,	des noms.

Déclinez ainsi : *gluten, glutin is*, la glu, *pollen*, farine fine, *flumen*, le fleuve, et les autres neutres en *men*, comme *fulmen*, l'éclair, *certamen*, la lutte, *examen*, un essaim.

Il y a quelques masculins en *ĕn : pecten*, le peigne, *tībīcĕn*, le joueur de flûte, *tŭbĭcĕn*, le trompette. *Rēn*, le rein, *liēn*, la rate, et *splen*, la rate, sont aussi masculins, mais ont *ē* (long) : *rēnis*, etc.

II. — Radicaux terminés par une muette.

Les radicaux terminés par une muette ont la désinence *s* au nominatif de tous les noms masculins et féminins.

1. Radicaux terminés par une labiale (*b*, *p*).

	SINGULIER.		PLURIEL.	
N.	Princep*s*,	le prince,	princĭp*es*,	les princes.
G.	Princip*is*,	du prince,	princip*um*,	des princes.
D.	Princip*i*,	au prince,	princip*ibus*,	aux princes.
Ac.	Princip*em*,	le prince,	princip*es*,	les princes.
V.	Princep*s*,	ô prince,	princip*es*,	ô princes.
Ab.	Princip*e*,	du prince,	princip*ibus*,	des princes.

Déclinez ainsi : *adeps, adĭpis*, la graisse, *cyclops, cyclōpis*, le cyclope, *trabs, trăbis*, la poutre, *stirps, stirpis*, la souche, *plebs, plebis*, le peuple ; *auceps*, l'oiseleur, fait *aucupis ; anceps*, à double tête, *præceps*, qui tombe la tête en avant, *biceps*, à deux têtes, ont *-cipitis*.

2. Radicaux terminés par une gutturale (*c*, *g*).

La désinence *s* du nominatif se combine avec *c* et *g* pour former *x* : *pac-s*, la paix, devient donc *pax*, et *reg-s*, le roi, devient *rex*.

	SINGULIER.		PLURIEL.	
N.	lex,	la loi,	leg*es*,	les lois.
G.	lēg*is*,	de la loi,	leg*um*,	des lois.
D.	leg*i*,	à la loi,	leg*ibus*,	aux lois.
Ac.	leg*em*,	la loi,	leg*es*,	les lois.
V.	lex,	ô loi,	leg*es*,	ô lois.
Ab.	leg*e*,	de la loi,	leg*ibus*,	des lois.

Déclinez : *Rex*, *rēgis*, le roi, *vervex*, *vervēcis*, le mouton, *nex*, *nĕcis*, la mort, *grex*, *grĕgis*, le troupeau, *judex*, *judĭcis*, le juge, *pollex*, *pollĭcis*, le pouce, *pax*, *pācis*, la paix, *radix*, *radīcis*, la racine, *calix*, *calĭcis*, le bocal, *vox*, *vōcis*, la voix, *lux*, *lūcis*, la lumière, *dux*, *dŭcis*, le chef. — *Nix*, la neige, fait *nivis* (= *nigvis*).

3. Radicaux terminés par une dentale (*d*, *t*).

Les dentales se perdent devant la désinence *s* du nominatif et reparaissent au génitif : *veritas*=*veritat-s*, gén. *veritat-is*.

	SINGULIER.		PLURIEL.	
N.	mile*s*,	le soldat,	milit*es*,	les soldats.
G.	milĭt*is*,	du soldat,	milit*um*,	des soldats.
D.	militī,	au soldat,	milit*ibus*,	aux soldats.
Ac.	milit*em*,	le soldat,	milit*es*,	les soldats.
V.	mile*s*,	ô soldat,	milit*es*,	ô soldats.
Ab.	milit*e*,	du soldat,	milit*ibus*,	des soldats.

Déclinez ainsi : *eques*, *equitis*, le cavalier, *comes*, le compagnon, *obses*, *obsĭdis*, l'otage ; — *ætas*, *ætatis*, l'âge, *æstas*, l'été, *veritas*, la vérité ; — *paries*, *pariĕtis*, le mur, *quies*, *quiētis*, le repos, *merces*, *mercēdis*, la récompense, *heres*, *herēdis*, l'héritier, *pes*, *pĕdis*, le pied, *lapis*, *lapĭdis*, la pierre, - *sacerdos*, *sacerdōtis*, le prêtre, *custos*, *custōdis*, le gardien, - *virtus*, *virtūtis*, la vertu, *juventus*, *juventutis*, la jeunesse, - *palus*, *palūdis*, le marais, *pecus*, *pecŭdis*, pièce de bétail, *incus*, *incūdis*, l'enclume, *laus*, *laudis*, la louange. — Remarquez les neutres, *caput*, *capitis*, la tête, *cor*, *cordis*, le cœur, *lac*, *lactis*, le lait.

Il y a, dans les trois classes qui précèdent, des noms qui ont au génitif pluriel *ium*, comme les noms dont les radicaux sont terminés par un *i*. On les verra au § 23, V.

§ 22. NOMS DONT LE RADICAL SE TERMINE EN *i*.

1. *Noms masculins et féminins.*

Au nominatif singulier, les noms masculins et féminins ont la désinence *s*. L'*i* du radical se retranche à plusieurs cas ou bien se change en *e*. Il est toujours conservé au génitif pluriel, qui est par conséquent en *i-um*.

	SINGULIER.		PLURIEL.	
N.	puppĭs,	la poupe,	puppēs,	les poupes.
G.	puppĭs,	de la poupe,	puppi*um*,	des poupes.
D.	puppī,	à la poupe,	puppĭ*bus*,	aux poupes.
Ac.	puppim,	la poupe,	puppes,	les poupes.
V.	puppis,	ô poupe,	puppes,	ô poupes.
Ab.	puppi,	de la poupe,	puppi*bus*,	des poupes.

Déclinez ainsi : *sitis*, la soif, *tussis*, la toux, *vis*, la force (nom. plur. *vires*), *poesis*, la poésie, *Albis*, l'Elbe.

	SINGULIER.		PLURIEL.	
N.	avis,	l'oiseau,	aves,	les oiseaux.
G.	avis,	de l'oiseau,	avi*um*,	des oiseaux.
D.	avi,	à l'oiseau,	avi*bus*,	aux oiseaux.
Ac.	avem,	l'oiseau,	aves,	les oiseaux.
V.	avis,	ô oiseau,	aves,	ô oiseaux.
Ab.	avĕ,	de l'oiseau,	avi*bus*,	des oiseaux.

Déclinez ainsi : *collis*, la colline, *orbis*, le cercle, *mensis*, le mois, *panis*, le pain, *piscis*, le poisson, et un grand nombre d'autres en *is*, qui, comme les précédents, sont parisyllabiques, c'est-à-dire ont au gén. sing. le même nombre de syllabes qu'au nominatif.

Quelques noms féminins ont *e* au lieu de *i* au nominatif :

	SINGULIER.		PLURIEL.	
N.	nubēs,	le nuage,	nubēs,	les nuages.
G.	nubĭs,	du nuage,	nubi*um*,	des nuages.
D.	nubī,	au nuage,	nubi*bus*,	aux nuages.
Ac.	nubem,	le nuage,	nubes,	les nuages.
V.	nubes,	ô nuage,	nubes,	ô nuages.
Ab.	nubĕ,	du nuage,	nubi*bus*,	des nuages.

Déclinez ainsi les féminins parisyllabiques : *cædes*, *cædis*, le massacre, *rupes*, le rocher, *sedes*, le siége, *vulpes*, le renard.

Rem. Il y a deux radicaux en *u* : *su-s*, *su-is*, le porc, *grus*, *gruis*, la grue.

2. *Noms neutres.*

Les neutres ont *e* au nominatif singulier, mais cet *e* se retranche ordinairement après *l* et *r*. L'ablatif singulier est toujours en *i*, et le nominatif pluriel en *i-a*.

	SINGULIER.		PLURIEL.	
N.	cubilĕ,	le lit,	cubili*a*,	les lits.
G.	cubilis,	du lit,	cubili*um*,	des lits.
D.	cubilī,	au lit,	cubili*bus*,	aux lits.
Ac.	cubile,	le lit,	cubili*a*,	les lits.
V.	cubile,	ô lit,	cubili*a*,	ô lits.
Ab.	cubilī,	du lit,	cubili*bus*,	des lits.
N.	animăl,	l'animal,	animāli*a*,	les animaux.
G.	animālis,	de l'animal,	animali*um*,	des animaux.
D.	animalī,	à l'animal,	animali*bus*,	aux animaux.
Ac.	animal,	l'animal,	animali*a*,	les animaux.
V.	animal,	ô animal,	animali*a*,	ô animaux.
Ab.	animali,	de l'animal,	animali*bus*,	des animaux.

Déclinez ainsi : *mare*, la mer, *conclave*, la chambre, *būbīle* (*bovīle*), l'étable, *tribunal*, *tribunālis*, le tribunal, *vectigal*, *vectigālis*, l'impôt, *calcar*, *calcāris*, l'éperon, *cochlear*, *cochleāris*, la cuiller.

---

§ 23. REMARQUES SUR LES CAS DE LA 3e DÉCLINAISON.

Nous comprenons, dans les remarques suivantes, les adjectifs, dont on trouvera plus loin les paradigmes.

I. **Génitif singulier en i.** Au génitif singulier, quelques noms propres grecs (parisyllabiques) en *es* peuvent avoir *i* au lieu de *is*. On trouve, par exemple, les génitifs *Themistoclī*, *Aristoteli*, *Pericli*, *Achilli*, *Demostheni*, *Ulixi*, au lieu de *Themistoclis*, etc.

II. **Accusatif singulier en im :**

1° Il faut surtout remarquer les quatre noms suivants avec un radical en *i*, qui ont toujours *im* à l'accusatif singulier : *puppis*, la poupe, *sitis*, la soif, *tussis*, la toux, *vis*, la force.

Rem. Ont plus souvent *em* que *im* : *clavis*, la clef, *messis*, la moisson, *navis*, le vaisseau, *sementis*, les semailles.

Il y en a qui ont plus souvent *im* que *em* :

Febris, la fièvre, *restis*, la corde, *turris*, la tour, *securis*, la hache.

2° Ont encore *im* : tous les noms propres de fleuves et de villes en *is*, s'ils sont parisyllabiques : *Albis*, *Albim*, l'Elbe, *Tiberis*, le Tibre, *Hispalis* (auj. Séville) ; *Scaldis*, l'Escaut, fait *Scaldem* et *Scaldim*.

REM. Les noms parisyllabiques en *is* tires du grec ont aussi *im : basis, basim, poesis, poesim*. On dit *Parim, Tigrim, Osirim*, etc., plus souvent que *Paridem, Tigridem, Osiridem*, quoique ces noms soient imparisyllabiques (gén. *idis*); en grec ils ont à la fois *in* et *ida*.

III. **Ablatif singulier en i.** A l'ablatif singulier prennent *i :*

1. Tous les noms qui ont à l'accusatif exclusivement *im*; ex. : *siti*, *poesi*, *Tiberi*.

REM. Font leur ablatif en *i* et en *e :* ceux qui ont à l'accusatif *im* et *em*, à l'exception de *securis*, qui fait *securi*, et de *restis*, qui fait *reste*. — Quelques-uns qui ont seulement *em* à l'acc. prennent aussi *i* ou *e : civis*, le citoyen, *ignis*, le feu, *imber*, la pluie, *avis*, l'oiseau, etc.

2. Les substantifs neutres en *e*, *al* (gén. *ālis*), *ar* (gén. *āris*), comme *mare*, *mari*, *vectigal*, *vectigāli*, l'impôt, *calcar*, *calcāri*, l'éperon.

3. Les adjectifs ainsi que les participes de la 3e employés comme adjectifs : *dulcis*, *dulci*, doux, *celeber*, *celebri*, célèbre, *ingens*, *ingenti*, très-grand, *felix*, *felici*, heureux, *audax*, *audaci*, audacieux.

REM. Il s'ensuit que les véritables participes (à l'ablatif absolu, par exemple) font toujours *e : Tarquinio regnante*, Tarquin régnant, *me præsente* (moi étant présent), en ma présence; mais on dit *in præsenti* (tempore), car ici le participe est devenu adjectif.

Les comparatifs ont régulièrement *e : major*, *majore*, plus grand.

REM. Les adjectifs suivants font aussi *e : cælebs*, *cælibe*, célibataire, *compos*, *compote*, qui est maître de, *deses*, *deside*, oisif, *dives*, *divite*, riche, *particeps*, qui participe à, *pauper*, pauvre, *princeps*, premier, *pubes* ou *puber*, adulte, *sospes*, *sospite*, sain et sauf, *superstes*, *superstite*, qui survit, *vetus*, vieux, *vetere*. *Locuples*, riche (en terres), a *e* et *i*.

4. Les noms de mois en *is* et en *r*, qui sont proprement des adjectifs avec *mensis* sous-entendu, et d'autres substantifs en *is* qui sont aussi proprement des adjectifs : *aprilis*, *aprili*, avril, *october*, *octobri*, octobre, *æqualis*, contemporain, *familiaris*, ami, *popularis*, concitoyen, *bipennis*, hache à deux tranchants, *canalis*, conduit d'eau, *triremis*, trirème.

Il faut excepter *juvenis*, jeune homme, et *ædilis*, édile, qui font *e*, ainsi que les adjectifs employés comme noms propres, comme *Civilis*, *Civile*, Civilis, *Juvenalis*, *Juvenale*, Juvénal.

IV. **Pluriel en ia.** Au nominatif, à l'accusatif et au vocatif du pluriel, font *ia :*

Tous les neutres qui ont leur ablatif sing. en *i* : *mare*, *maria*, *calcar, calcaria;* — *celeber*, *celebria*, *recens*, *recentia*, récent, *amans*, *amantia*, aimant, *audax*, *audacia*, hardi.

V. **Génitif pluriel en ium.** Au génitif pluriel font *ium* :

1. Tous les noms qui font *ĭa* au nominatif pluriel neutre : *calcar*, *calcaria*, *calcarium*; *gravis*, lourd, *gravia*, *gravium*.

Rem. Font *um* : plusieurs adjectifs qui n'ont pas le nominatif pluriel neutre, comme *celer*, prompt, *memor*, qui se souvient, *immemor*, qui ne se souvient pas, *supplex*, suppliant, *uber*, fécond, *vigil*, qui veille, sentinelle.

2. Tous les parisyllabiques en *es* et en *is*, et quelques-uns en *r* : *nubes*, *nubis*, *nubium*; *imber*, forte pluie, *imbris*, *imbrium*; *linter*, la barque, *lintris*, *lintrium*; *collis*, la colline, *collis*, *collium*.

Pater, père, *mater*, mère, *frater*, frère, *canis*, chien, *juvenis*, jeune homme, *senex* (gén. *senis*), vieillard, ont *um*. *Mensis*, le mois, *vates*, le devin, et *volucris*, l'oiseau, ont *um* et *ium*.

3. Tous les imparisyllabiques (c'est-à-dire ceux qui ont plus de syllabes au génitif qu'au nominatif), s'ils ont, devant la désinence du génitif, deux consonnes : *ars*, un art, *artis*, *artium* ; *as*, un as, *assis*, *assium*; *mons*, montagne, *montium*; *dens*, dent, *dentium*, *sapiens*, sage, *sapientium*.

Ajoutez-y quelques monosyllabes : *vis*, la force, *vires*, *virium*; *lis*, procès, *litis*, *litium*; (*faux*, inusité), *fauces*, *faucium*, la gorge; *mus*, la souris, *murium*; *nix*, la neige, *nivium*; *fraus*, la fraude, *fraudium*; *mas*, le mâle, *marium*.

Rem. *Parens*, père, mère, a le plus souvent *parentum*.

4. Les noms de peuples en *as*, *ātis*, et en *is*, *ītis*, comme *Fidenas*, Fidénate, *Fidenatium*, *Samnis*, un Samnite, *Samnitium*. Ajoutez-y les noms pluriels *penates*, les pénates, *penatium*, *optimates*, les grands, et les adj. possessifs *nostras*, de notre pays, *nostratium*, *vestras*, de votre pays. Quelques noms communs en *tas* ont les deux formes *um* et *ium* : *civitas*, la cité, *civitatum* et *civitatium*.

VI. Quelques noms pluriels de fêtes en *alĭa* ont *ium* et *iorum* : *Bacchanalia*, *Bacchanalium* et *Bacchanaliorum*, les fêtes de Bacchus, *feralia*, les fêtes des mânes, *sponsalia*, les fiançailles.

VII. Au datif et à l'ablatif pluriels, les mots grecs en *ma* prennent le plus souvent la terminaison *īs* de la 2e déclinaison : *poema*, *poematīs*, aux, des poëmes, pour *poematibus*.

VIII. L'accusatif pluriel des noms qui ont *ium* au génitif pluriel a aussi la terminaison *īs* (long), comme *omnīs*, pour *omnes*, tous, *avīs, artīs*, pour *aves*, oiseaux, *artes*, arts.

IX. *Jupiter* se décline de la manière suivante : g. *Jovis*; d. *Jovi*; ac. *Jovem*; v. *Jupiter*; abl. *Jove*. On trouve *Joves* au pluriel.

Bos, *bovis*, fait au pluriel nom. et acc. *boves*; g. *boum*; dat. et abl. *būbus*, rarement *bōbus*. *Sus* fait au dat. et à l'abl. pluriels *suibus*, *sūbus* ou *sŭbus*.

---

§ 24. ADJECTIFS DE LA 3e DÉCLINAISON.

1. *Adjectifs de trois terminaisons.*

Il y a des adjectifs qui ont, pour les trois genres, trois terminaisons différentes (radicaux en *i*).

	SINGULIER.			PLURIEL.		
	M.	F.	N.	M.	F.	N.
	Célèbre,			Célèbres.		
N.	celeber,	celebris,	celebre,	celebres,	celebres,	celebria.
G.	celebris,	celebris,	celebris,	celebrium,	celebrium,	celebrium.
D.	celebri,	celebri,	celebri,	celebribus,	celebribus,	celebribus.
Ac.	celebrem,	celebrem,	celebre,	celebres,	celebres,	celebria.
V.	celeber,	celebris,	celebre,	celebres,	celebres,	celebria.
Ab.	celebri,	celebri,	celebri,	celebribus,	celebribus,	celebribus.

Les douze suivants se déclinent de la même manière :

Acer,	*acris*,	*acre*,	vif,	*Campester*,	*tris*,	*tre*,	de plaine.
Alacer,	*alacris*,	*alacre*,	alerte, gai,	*Celer*,	*celeris*,	*celere*,	prompt.
Equester,	*tris*,	*tre*,	équestre,	*Paluster*,	*tris*,	*tre*,	marécageux.
Pedester,	*tris*,	*tre*,	pédestre,	*Puter*,	*tris*,	*tre*,	pourri.
Saluber,	*bris*,	*bre*,	salutaire, sain,	*Silvester*,	*tris*,	*tre*,	de forêt.
Terrester,	*tris*,	*tre*,	terrestre,	*Volucer*,	*cris*,	*cre*,	ailé, rapide.

Celer fait *celerum* au gén. plur., comme nous l'avons vu au § 23, V, rem.

Quelques-uns des adjectifs précédents ont aussi *is* pour le masculin : *salubris*, *silvestris*, *terrestris*.

2. *Adjectifs de deux terminaisons.*

Il y a des adjectifs qui n'ont que deux terminaisons, l'une pour

le masculin et le féminin, l'autre pour le neutre. Ce sont ceux en *is*, neutre *e* (radicaux en *i*), et les comparatifs en *ior*, neutre *ius*.

	SINGULIER.			PLURIEL.	
	M. et F.	N.		M. et F.	N.
N.	fortis,	forte,	courageux,	fortes,	fortia.
G.	fortis,	fortis,		fortium,	fortium.
D.	forti,	forti,		fortibus,	fortibus.
Ac.	fortem,	forte,		fortes,	fortia.
V.	fortis,	forte,		fortes,	fortia.
Ab.	forti,	forti,		fortibus,	fortibus.
N.	altior,	altius,	plus haut,	altiores,	altiora.
G.	altioris,	altioris,		altiorum,	altiorum.
D.	altiori,	altiori,		altioribus,	altioribus.
Ac.	altiorem,	altius,		altiores,	altiora.
V.	altior,	altius,		altiores,	altiora.
Ab.	altiore,	altiore,		altioribus,	altioribus.

Rem. Quelques adjectifs sont usités sous deux formes différentes, l'une en *us, a, um,* l'autre en *is, e* : *exanimus, a, um,* et *exanimis, e,* inanimé ; *hilarus, a, um*, et *hilaris, e,* gai ; *imberbus, a, um,* et *imberbis, e,* imberbe ; etc.

3. *Adjectifs d'une terminaison.*

Tous les autres adjectifs n'ont qu'une terminaison au nominatif singulier pour les trois genres : *felix*, heureux, heureuse ; *sapiens*, sage, *pauper*, pauvre ; on voit que les radicaux se terminent par une consonne. De ce nombre sont aussi les participes en *ns* : *laudans*, louant, *monens*, avertissant.

	SINGULIER.		PLURIEL.	
N.	prudens,	prudent,	prudentes,	*n.* prudentia.
G.	prudentis,		prudentium.	
D.	prudenti,		prudentibus.	
Ac.	prudentem,	*n.* prudens,	prudentes,	*n.* prudentia.
V.	prudens,		prudentes,	*n.* prudentia.
Ab.	prudenti,		prudentibus.	

Déclinez ainsi : *clemens*, clément, *elegans*, élégant, *audax, audac-is*, audacieux, *simplex, simplic-is*, simple, *felix, felic-is*, heureux, *ferox, feroc-is,* hardi, *trux, trŭc-is,* sauvage.

Voyez quelques adjectifs de cette classe qui ont *um* au gén. pluriel, § 23, V, *rem.*

	SINGULIER.		PLURIEL.	
N.	vetus,	vieux ,	veteres,	*n.* vetera.
G.	veteris,		veterum.	
D.	veteri,		veteribus.	
Ac.	veterem,	*n.* vetus,	veteres,	*n.* vetera.
V.	vetus,		veteres,	*n.* vetera.
Ab.	vetere,		veteribus.	

Déclinez ainsi *pauper* et plusieurs autres cités au § 23, III, 3, rem., comme faisant *e* à l'ablatif. Mais il faut remarquer que le neutre pluriel de plusieurs adjectifs de cette classe n'est pas en usage.

Rem. *Dives,* riche, fait au gén. pluriel *divitum* et *ditium.* Cette dernière forme vient de *dis,* n. *dite,* rare au nom., mais très en usage aux autres cas et au pluriel.

L'adjectif *semi,* demi, avec lequel on sous-entend *et* est indéclinable : *recipe uncias quinque semis,* prends cinq onces et demie ; *potis* ou *pote* est vieux.

Il y a des adjectifs qui ne sont pas usités au nominatif singulier, comme *sons,* coupable, *primor,* le premier, etc. ; *mactus,* ne se rencontre que sous les formes *mactĕ* et *macti,* ordinairement avec les impératifs *esto* et *este : macte virtute,* courage, à merveille (littér. sois heureux, honoré par ta vertu).

---

§ 25. DE QUELQUES FORMES GRECQUES DE LA 3me DÉCLINAISON.

A la troisième déclinaison appartiennent plusieurs noms de la langue grecque, principalement des noms propres. La plupart se déclinent comme les noms latins, excepté à quelques cas où l'on se sert, surtout en poésie, des formes grecques.

1. Au **génitif singulier,** les poëtes emploient souvent la désinence grecque *ŏs,* comme *Daphnis, Daphnidŏs, Pallas, Palladŏs.* Ce génitif en *os* est rare en prose; de *Pan,* le dieu Pan, on emploie cependant très-bien *Panos* pour le distinguer de *panis* , pain. — Les noms féminins en *o* , comme *Dido, echo, Sappho,* prennent au génitif, même en prose, la terminaison grecque *ūs : Didus, echus;* le datif, l'accusatif et l'ablatif se font en *o,* plus souvent qu'en *oni, onem, one,* terminaisons latines.

2. A **l'accusatif singulier,** les noms grecs ont très-souvent , dans les poëtes et dans quelques prosateurs , *a* au lieu de *em* , comme *hebdomas* , *hebdomada* , la semaine, *Lacedæmona, Heroa , Cyclopa; Pan* fait *Pana; aer, æther* (l'air, le ciel), sont, même en prose, plus usités avec la terminaison *a* à l'accusatif. Les noms en *is* et *ys* ont *in* et *yn* à l'accusatif aussi bien que *im* et *ym*, ex. : *Agin, Halyn, Tigrin.* — Quelques noms en *es* font *en* et *em*, comme *Xerxes, Achilles, Ulixes.*

3. Au **vocatif singulier**, les noms grecs terminés en *is*, *eus*, *ys*, perdent *s* : *Daphni*, de *Daphnis*, *Orpheu*, *Tiphy*. Ceux en *as*, gén. *antis*, ont *ā* : *Atla*, *Calcha*. Ceux en *ēs*, gén. *is*, ont, outre le vocatif en *ēs*, un autre en *ē*, *Achillē*, *Socratē*, *Periclē*.

4. Au **nominatif pluriel**, la terminaison grecque *ĕs* se trouve souvent chez les poëtes pour la terminaison latine *ēs* : *Arcadĕs*.

5. Au **génitif pluriel**, la terminaison grecque *ōn* ne se rencontre que dans les titres de livres, comme *metamorphoseōn*, *epigrammatōn* (libri).

6. L'accusatif pluriel grec en *ăs* pour *ēs* n'est pas rare dans les noms propres, surtout en poésie : *Macedonăs*, les Macédoniens ; quelques noms communs font aussi *ăs* : *phalangăs*.

Genre des noms de la troisième déclinaison.

§ 26. NOMS MASCULINS.

Sont du genre masculin : les noms qui ont au nominatif *o*, *or*, *os*, *er*, et les imparisyllabiques en *es*, ex. : *sermo*, le discours, *sudor*, la sueur, *mos*, la coutume, *venter*, le ventre, *cæspes*, *cæspitis*, le gazon, *stipes*, *stipitis*, le pieu.

Exceptions en *o*. Sont du féminin : ceux qui se terminent en *do*, *go* et *io*, comme *consuetudo*, l'habitude, *imago*, l'image, *natio*, la nation. *Caro*, *carnis*, la chair, et les noms grecs *echo*, l'écho, et *Argo*, le vaisseau des Argonautes, sont aussi du féminin.

Sont cependant du masculin : 1° *cardo*, le gond d'une porte, *ordo*, l'ordre, *margo*, le bord, *ligo*, le hoyau ; 2° tous les noms concrets en *io*, tels que *pugio*, le poignard, *unio*, la perle, et plusieurs noms d'animaux, tels que *papilio*, le papillon, *stellio*, le lézard, ainsi que *septentrio*, le nord.

Exceptions en *or*. *Ador*, fleur de farine, *æquor*, la plaine, *cor*, *cordis*, le cœur, et *marmor*, le marbre, sont du neutre. *Arbor* est du féminin.

Exceptions en *os*. *Cos*, *cotis*, pierre à aiguiser, *dos*, *dotis*, la dot, et le nom grec *eōs*, l'aurore, sont du féminin ; *ŏs*, *ossis*, l'os, et *ōs*, *oris*, la bouche, ainsi que les noms grecs *chaos*, *epos* sont du neutre.

Exceptions en *er*. Sont du neutre : *cadaver*, le cadavre, *tūber*, *tubĕris*, la tumeur, *uber*, le sein, *verber* (ord. au plur.), fouet, coups, *iter*, *itineris*, chemin, voyage, *ver*, le printemps, et les noms de plantes et de fruits en *er*, comme *cicer*, le pois chiche, *papaver*, le pavot, *piper*, le poivre, *suber*, le liége. *Linter*, la nacelle, se rencontre au féminin et au masculin.

Exceptions en *es*. Sont du féminin, les noms suivants en *es*, *ĕtis* : *seges*,

blé sur pied, *teges*, natte; en *es*, *ĕdis : merces*, salaire, récompense; en *es*, *ētis: quies* (*requies*), repos, *inquies*, inquiétude; *compes*, *compĕdis*, surtout usité au pluriel *compĕdes*, entraves, chaînes. *Æs*, l'airain, *æris*, est du neutre.

---

§ 27. NOMS FÉMININS.

Sont du féminin : les noms qui ont au nominatif *as*, *is*, *ys*, *aus*, *x*, les parisyllabiques en *es*, et ceux qui ont devant la finale *s* une consonne : *auctoritas*, l'autorité, *navis*, le vaisseau, *chlamys*, un manteau, *laus*, la louange, *pax*, la paix, *nubes*, le nuage, *mors*, la mort, *hiems*, l'hiver, *pars*, la partie.

Exceptions en *as*. Sont du masculin : *as*, gén. *assis*, un as, ses composés et ses parties, comme *decussis*, dix as, *quadrans*, un quart d'as; les noms grecs qui ont au génitif *antis*, comme *adămas*, diamant, *elĕphas*, éléphant. *Vas*, *vasis*, le vase, est du neutre; *mas*, *măris*, le mâle, et *vas*, *vădis*, caution, sont du masculin, d'après la règle générale.

Exceptions en *is*. Parmi ceux qui sont du masculin, il faut surtout noter les noms parisyllabiques suivants :

1° *amnis*, la rivière, *axis*, l'essieu d'une roue, *cassis* (surtout usité au plur. *casses*, les filets), *caulis*, une tige d'herbe, *collis*, la colline, *crinis*, le cheveu, *ensis*, l'épée, *funis*, la corde, *fustis*, le bâton, *ignis*, le feu, *mensis*, le mois, *orbis*, le cercle, le monde, *panis*, le pain, *piscis*, le poisson, *postis*, le poteau, *scrobis*, la fosse, *unguis*, l'ongle, *vermis*, le ver.

2° Les imparisyllabiques : *cinis* (rar. fém.), cendre, *pulvis* (rar. fém.), la poussière, *lapis*, la pierre, et *sanguis*, le sang.

Les noms de mois *aprilis*, *quintilis* (*julius*), *sextilis* (*augustus*), sont masculins, parce que *mensis* l'est aussi. Quelques noms en *is*, qui ne sont proprement que des adjectifs, sont du masculin, parce qu'on sous-entend un substantif masculin : *annalis*, plur. *annales* (sous-ent. *libri*), les annales, *jugales* (*equi*) attelage de chevaux, *molaris* (*lapis*), meule, *pugillares* (*libelli*), les tablettes, *natalis* (*dies*), jour de naissance.

Exceptions en *ys*. Sont du masculin : les noms de montagnes, comme *Othrys*, et les noms de fleuves, comme *Halys*, suivant la règle générale.

Exceptions en *x*. Sont du masculin :

1° Les noms grecs masculins en *ax*, comme *thorax*, la poitrine, excepté *climax*, la gradation, qui est du féminin.

2° La plupart de ceux en *ex*, comme *apex*, la pointe, *cortex*, écorce, *codex*, le livre, *frutex*, arbuste, *grex*, le troupeau, *pollex*, le pouce, *sorex*, la souris, *vervex*, *vertex*. Cependant *forfex*, des ciseaux, *lex*, la loi, *nex*, la mort, *suppellex*, meubles, *fæx*, lie, et *prex* (inusité au nom.), prière, sont du féminin.

3° *Calix*, coupe, *fornix*, la voûte, *phœnix*, *īcis*, le phénix, ordinairement *varix*, varice, et les noms de montagnes, comme *Eryx*.

4° Les parties de l'as avec la terminaison *unx: quincunx*, cinq onces ou cinq douzièmes, *septunx*, sept onces ou sept douzièmes, *deunx*, onze douzièmes.

Remarque. Plusieurs noms en *ex* sont masculins à cause de leur signification : *rex*, roi. Quelques noms de plantes en *ex* sont féminins pour la même raison.

Exceptions en *es*. *Acinaces*, le sabre, *palumbes*, un pigeon, sont du masculin.

Exceptions en *s*. *Fons*, la source, *mons*, la montagne, *pons*, le pont, *dens*, une dent, et le plus souvent *adeps*, la graisse, sont masculins. Ajoutez-y quelques adjectifs employés comme substantifs : *confluens* ou *confluentes* (*amnes*) confluent, *torrens* (*amnis*), un torrent, *oriens* et *occidens* (*sol*), l'orient et l'occident, *rŭdens* (*funis*), câble; *bidens*, le hoyau, *tridens*, le trident sont masculins aussi.

---

§ 28. NOMS NEUTRES.

Sont du genre neutre : les noms terminés en *a*, *e*, *i*, *c*, *l*, *n*, *t*, *ar*, *ur*, *us*, comme *poema*, poëme, *rēte*, le filet, *gummi*, gomme, *lac*, le lait, *animal*, l'animal, *mel*, le miel, *nomen*, le nom, *caput*, la tête, *calcar*, l'éperon, *fulgur*, l'éclair, *jus*, *juris*, le droit, *tempus*, le temps.

Exceptions. 1° Les suivants en *l* sont du masculin : *sol*, le soleil, *sal*, le sel, et *mugil*, le mulet (poisson). *Sal* est quelquefois du neutre au singulier; au pluriel on n'a que le masculin *sales*, les sels, et (dans le sens figuré) les mots piquants.

2° Sont du masculin, les suivants en *n* : *pectĕn*, le peigne, *rēn*, le rein, *lien* et *splen*, la rate.

3° Les noms suivants en *ur* sont masculins : *furfur*, du son, *turtur*, la tourterelle, *vultur*, le vautour.

4° Tous les noms en *us* qui ont *ūdis* ou *ūtis* au génitif sont du féminin, comme *virtus*, *virtutis*, la vertu, *palus*, *palūdis*, le marais, ainsi que *pecus*, *pecŭdis*, animal, tête de bétail, et *tellus*, *tellūris*, la terre.

Lepus, le lièvre, et *mus*, la souris, sont du masculin, *grus*, la grue, et *sus*, le porc, sont du féminin, si l'on parle d'une manière indéterminée (V. § 9, 3).

---

§ 29. QUATRIÈME DÉCLINAISON.

La quatrième déclinaison est résultée de la troisième par contraction. Elle comprend les radicaux de deux ou de plusieurs syllabes en *u*; ils ont au génitif singulier *ūs*, contracté de *u-is*.

	SINGULIER.		PLURIEL.	
N.	manŭ*s*,	la main,	manūs,	les mains.
G.	manūs,	de la main,	manu*um*,	des mains.
D.	manu*i*,	à la main,	mani*bus*,	aux mains.
Ac.	manu*m*,	la main,	manus,	les mains.
V.	manu*s*,	ô main,	manus,	ô mains.
Ab.	manū,	de la main,	mani*bus*,	des mains.
N.	cornū,	la corne,	cornŭ*a*,	les cornes.
G.	cornūs,	de la corne,	cornu*um*,	des cornes.
D.	cornū,	à la corne,	corni*bus*,	aux cornes.
Ac.	cornū,	la corne,	cornu*a*,	les cornes.
V.	cornū,	ô corne,	cornu*a*,	ô cornes.
Ab.	cornū,	de la corne,	corni*bus*,	des cornes.

Déclinez ainsi : *Cursus*, la course, *fructus*, le fruit, *lusus*, le jeu, *motus*, le mouvement, *vultus*, la figure, *genu*, le genou, *veru*, la broche.

Rem. 1. Le génitif en *uis* se trouve encore dans Térence. Quelques mots de la quatrième déclinaison ont aussi un génitif en *i*, ex. : *senati*, du sénat, *tumulti*, du tumulte. Au datif, on trouve souvent *u*, contracté de *ui*: *equitatu*, *magistratu*, pour *equitatui*, à la cavalerie, *magistratui*, à la magistrature.

2. Quelques noms ont *ubus* au datif et à l'ablatif pluriels, ex. : *lacus*, le lac, *lacubus*, *specus*, la grotte, *tribus*, la tribu ; *portus*, le port, fait *portubus* et *portibus*.

Jesus fait à l'accusatif *Jesum*, et à tous les autres cas *Jesu*.

Domus, la maison, se décline ainsi : n. et v. *domŭs*, g. *domūs*, d. *domuî*, acc. *domum*, abl. *domo*. Plur. n. et v. *domūs*, g. *domuum* et *domorum*, d. *domibus*, ac. *domos* (*domūs* plus rare), abl. *domibus*. — *Domi* (pour *domui*, forme plus ancienne) est un cas qu'on appelle *locatif*; on s'en sert pour marquer le lieu : (être) *à la maison*.

---

§ 30. GENRE DES NOMS DE LA QUATRIÈME DÉCLINAISON.

Les noms en *u-s* sont du masculin, excepté les huit suivants qui sont féminins : *Acus*, l'aiguille, *domus*, la maison, *manus*, la main, *porticus*, le portique, *tribus*, la tribu, *penus*, provisions de bouche, et le nom pluriel *idus*, *iduum*, les ides. *Anus*, une vieille femme, *nurus*, la bru, *socrus*, la belle-mère, les noms d'arbres *quercus*, chêne, *ficus* (aussi de la seconde), figuier, sont féminins, d'après la règle générale.

Tous les noms en *u* sont du genre neutre.

§ 31. CINQUIÈME DÉCLINAISON.

Les noms de la cinquième déclinaison ont un radical en *e* et le nominatif singulier en *s*.

	SINGULIER.		PLURIEL.	
N.	diē*s*,	le jour,	dies,	les jours.
G.	diē*i*,	du jour,	diē*rum*,	des jours.
D.	diē*i*,	au jour,	diē*bus*,	aux jours.
Ac.	die*m*,	le jour,	dies,	les jours.
V.	die*s*,	ô jour,	dies,	ô jours.
Ab.	diē,	du jour,	die*bus*,	des jours.

Déclinez de même : *res,* la chose, qui, comme *dies,* a un pluriel complet. D'autres, comme *acies,* la pointe, l'armée, *effigies,* l'image, *facies,* le visage, *series,* la suite, l'ordre, *species,* l'apparence, *spes,* l'espérance, ne se rencontrent au pluriel qu'au nominatif et à l'accusatif.

Rem. 1. Le génitif et le datif du singulier ont l'*e* long, s'il est précédé d'une voyelle, comme *diēi;* bref, si une consonne précède, comme *rĕi, fidĕi.*

2. La vieille forme du génitif *ēs* se trouve encore dans *diespiter* (*diei pater*). Au lieu de *ei* on rencontre quelquefois *ē* et *ī : acie* pour le génitif, *pernicie* ou *pernicii* et *fide* pour le datif; *plebi* (de *plebes*, le peuple) se trouve souvent pour le génitif.

§ 32. GENRE DES NOMS DE LA CINQUIÈME DÉCLINAISON.

Les noms de la cinquième déclinaison sont du genre féminin. *Dies* est toujours du masculin au pluriel ; au singulier, il est quelquefois du féminin; il l'est presque toujours dans la signification de *temps*, *époque*, *terme : die constitutā*, au jour fixé. Le mot composé *merīdies* (de *medīdies*), le midi, est du masculin, et ne se rencontre qu'au singulier.

§ 33. PARTICULARITÉS DE LA DÉCLINAISON.

I. **Noms indéclinables.** Les noms indéclinables sont :

1° Les noms grecs et latins des lettres, comme *alpha*, *beta*, *iota.*

2° Les noms hébreux dont la terminaison n'est ni latine ni grecque comme *Jerusalem, Gabriel;* quelques-uns de ces noms prennent aussi une terminaison latine et se déclinent : *Abrahamus*, *Juditha;* on dit aussi *David*, *Davidis*, *Daniel*, *Daniēlis*, malgré la terminaison étrangère du nominatif.

3° *Pondo* est employé comme un nom pluriel invariable à tous les cas dans le sens de *livres :* auri quinque *pondo*, cinq livres d'or; cet usage provient de la suppression du mot *libræ*, livres, auquel on ajoutait *pondo* (à l'ablatif), proprement *en poids :* auri quinque libræ *pondo*, cinq livres *pesant* d'or.

II. **Noms défectifs.** Il y a des noms qui ne sont usités qu'à l'un des deux nombres ou qui n'ont pas tous les cas; on les nomme *défectifs*.

1. Les suivants n'ont que le singulier :

1° Les noms propres, comme *Petrus*. Quelquefois cependant on emploie les noms propres au pluriel en désignant plusieurs personnes du même nom, comme *Scipiones*, les Scipions, ou en parlant figurément, par ex. : *Cicerones*, des Cicérons ou des orateurs comme Cicéron.

2° Beaucoup de substantifs abstraits : *infantia*, l'enfance, *avaritia*, l'avarice.

3° *Aurum*, l'or, *avena*, l'avoine, *sanguis*, le sang, et d'autres noms de métaux, de minéraux, de productions de la terre.

4° Beaucoup de noms collectifs comme *plebs* et *vulgus*, le peuple. *Vesper, ver*, *letum*, *specimen*, échantillon, *justitium*, vacances des tribunaux, ne se rencontrent pas non plus au pluriel.

2. Les suivants n'ont que le pluriel :

arma,	les armes,	*calendæ*,	les calendes,	*divitiæ*,	les richesses,
nonæ,	les nones,	*idus*,	les ides,	*gemini*,	les jumeaux,
liberi,	les enfants,	*majores*,	les ancêtres,	*nundinæ*,	la foire,
nuptiæ,	les noces,	*posteri*,	les descendants,	*superi*,	les dieux,etc.

Il faut y ajouter les noms de fêtes, *Bacchanalia*, *Saturnalia*, etc., et un grand nombre de noms de villes, dont quelques-uns désignent aussi le peuple : *Parisii*, Paris, les Parisiens, *Athenæ*, Athènes.

3. D'autres ont bien les deux nombres, mais, au pluriel, ils ont une autre signification, tout en gardant souvent celle du singulier :

SINGULIER.	PLURIEL.
ædes, is, le temple,	ædes, ium, la maison, et aussi les temples,
aqua, l'eau,	aquæ, source minérale, et aussi les eaux,
auxilium, le secours,	auxilia, troupes auxiliaires ou secours,
carcer, la prison,	carceres, les barrières de la lice,
castrum, la citadelle,	castra, le camp,
copia, l'abondance,	copiæ, les troupes, et aussi les provisions,
fortuna, la fortune,	fortunæ, les biens de la fortune,
gratia, la faveur	gratiæ, les grâces, le remercîment,
impedimentum, l'empêchement,	impedimenta, bagages ou empêchements,
littera, une lettre de l'alphabet,	litteræ, une lettre, les sciences, ou les lettres de l'alphabet,

naris, la narine,	nares, le nez,
opera, la peine,	operæ, les gens de peine, ouvriers,
pars, la partie,	partes, le parti, un rôle ou les parties,
rostrum, le bec,	rostra, la tribune ou les becs.

4. Quelques noms n'ont qu'un seul cas; ex.: Gén. *dicis*, qui se met avec *causā: dicis causa*, pour la forme; dat. *despicatui*, à mépris; acc. *infitias ire*, nier; *pessum dare*, détruire; *venum dare*, vendre; abl. beaucoup de substantifs verbaux en *u* comme *jussu meo*, par mon ordre, *injussu consulis*, sans ordre du consul, etc.

D'autres n'ont que deux cas. Ont le nom. et l'acc. : *fas*, ce qui est permis, *nefas*, ce qui n'est pas permis, *instar*, ressemblance, *nihil*, rien, *secus*, sexe. On a le nom. et l'abl. de *fors*, hasard, *forte*, par hasard; le gén. *spontis suæ* (esse), être son maître, et l'abl. *sponte*, volontairement, etc.

D'autres ont trois cas, comme *arbitratus*, *arbitratum* et *arbitratu*, l'arbitrage; *lues*, *luem*, *lue*, contagion.

D'autres ont quatre cas, comme *grates*, *gratibus*, *grates*, *gratibus*, remercîment.

Le nominatif singulier de plusieurs noms ne se rencontre pas. Ainsi par ex., pour le gén. *dapis*, mets, on ne trouve pas *daps;* il en est de même de *dicionis*, autorité, domaine, *frugis*, fruit, *internecionis*, massacre. Le génitif pluriel manque à plusieurs monosyllabes, ou du moins ne se trouve pas : *os* (*oris*), *sol*, *sal*, *vas* (*vadis*), etc.

III. **Noms hétérogènes.** Il y a des noms qui changent de genre au pluriel: *Tartarus*, m., l'enfer, fait *tartara*, n.; *locus*, m., le lieu, fait *loci*, m., ordinairement dans le sens figuré de passages d'un livre, et *loca*, n., lieux de la terre; *cœlum*, le ciel, fait *cœli*, les cieux; *epulum*, le banquet, fait *epulæ*, banquets, mets; *frenum*, un frein, fait *freni* et *frena*.

IV. **Noms hétéroclites.** Il y a des noms qui appartiennent à des déclinaisons différentes, pour tous les cas ou pour quelques-uns seulement: *Aranea*, *æ*, et *araneus*, *i*, l'araignée; *plebs*, *plebis* et *plebes*, *plebei* (plebi), le peuple; *requies*, *ētis*, a *requiem* et *requie*, d'après la 5e; *laurus*, gén. *i* et *ūs*, voc. *laure*, abl. *o* et *u*, plur. nom. *i* et *us*, acc. *os* et *us*, le laurier; *vas*, *vasis*, a au pluriel *vasa*, *vasorum*, *vasis*, le vase.

Les substantifs de la cinquième déclinaison qui sont aussi de la première, n'ont ordinairement que le nominatif, l'accusatif et l'ablatif d'après la cinquième.

DEGRÉS DE COMPARAISON.

§ 34. COMPARATIF ET SUPERLATIF DES ADJECTIFS.

1. Le *comparatif* et le *superlatif*, exprimés en français par *plus* et *le plus* placés devant l'adjectif, se marquent le plus souvent en latin par des changements dans la terminaison de l'adjectif.

2. On forme le comparatif en mettant *ior* pour le masculin et le féminin, et *ius* pour le neutre, à la place de la désinence du génitif :

Doctus, savant, g. *doct-i*, comparatif, *doctior*, *doctius*, plus savant; *creber*, fréquent, *crebr-i*, *crebrior*, *crebrius*, plus fréquent; *utilis*, gén. *util-is*, *utilior*, *utilius*, plus utile; *acer*, vif, gén. *acr-is*, *acrior*, *acrius* ; *audax*, audacieux, gén. *audac-is*, *audacior* ; *prudens*, prudent, gén. *prudent-is*, *prudentior*.

3. Le superlatif se forme de la même manière par *issimus* :

Doctissimus, *audacissimus*, *utilissimus*, *diligentissimus*.

Rem. Le superlatif latin, qui exprime le superlatif relatif français (*le plus*), peut aussi se traduire par le superlatif absolu : *homo doctissimus*, un homme très-savant.

3. Exceptions. 1° Les adjectifs en *er* forment leur superlatif en ajoutant *rimus* au nominatif masculin singulier : *pauper*, pauvre, *pauperrimus* ; *acer*, vif, *acerrimus* ; *celeber*, célèbre, *celeberrimus*. *Vetus*, *veter-is*, vieux, fait aussi *veterrimus*, très-vieux, et *maturus*, mûr, fait *maturissimus* et *maturrimus*.

2° Six adjectifs en *ilis* retranchent *is* et ajoutent *limus* pour le superlatif :

Facilis, facile, *facillimus* ; *difficilis*, difficile, *gracilis*, mince, *humilis*, humble, *similis*, semblable, et *dissimilis*, dissemblable.

Rem. *Imbecillus* ou *imbecillis* fait *imbecillissimus* ou *imbecillimus*. De *agilis*, agile, et de *docilis*, docile, on ne trouve pas de superlatif.

3° Les adjectifs en *dicus*, *ficus*, *volus* (des verbes *dicere*, dire, *facere*, faire, et *velle*, vouloir), forment le comparatif en *entior* et le superlatif en *entissimus*, comme si le positif était en *ens* : *beneficus*, bienfaisant, *beneficentior*, *beneficentissimus* ; *maledicus*, médisant, *maledicentior*, *maledicentissimus*; *benevolus*, *benevolentior*, *benevolentissimus*, bienveillant.

Les adjectifs *egenus*, pauvre, et *providus*, prévoyant, forment le comparatif et le superlatif de *egens* et de *providens* : *egentior*, *egentissimus*, *providentior*, *providentissimus*.

§ 35. ÉQUIVALENTS DU COMPARATIF ET DU SUPERLATIF.

1. Les adjectifs qui ont une voyelle devant *us* forment leur comparatif par *magis*, plus, et le superlatif par *maxime*, le plus :

Idoneus, propre à, *magis idoneus*, *maxime idoneus; dubius*, douteux, *magis dubius*, *maxime dubius*; *arduus*, difficile, *magis arduus*, *maxime arduus*.

Remarque. La règle précédente, basée sur l'euphonie, souffre quelques exceptions. Ainsi l'on trouve dans les meilleurs auteurs *assiduissimus*, de *assiduus*, assidu, *strenuissimus*, de *strenuus*, actif. Les adjectifs en *uis* ne sont pas compris dans la règle; on dit donc : *tenuis*, menu, *tenuior*, *tenuissimus*; il en est de même de ceux en *quus* : *antiquus*, *antiquior*, *antiquissimus*.

2. Expriment encore les degrés de comparaison par *magis* et *maxime* :

Plusieurs adjectifs composés, comme *magnanimus*, magnanime, *inops*, qui manque de; la plupart des dérivés en *ĭcus*, *ĭdus*, *tĭmus*, *ŭlus*, *ālis*, *āris*, *īlis*, *īnus*, *bundus* : *modicus*, modique, *rubidus*, rougeâtre, *legitimus*, légitime, *credulus*, crédule, *exitialis*, pernicieux, *hostilis*, hostile, *furibundus*, furieux, et un grand nombre d'autres, comme *albus*, blanc, *almus*, fécond, *caducus*, caduc, *canus*, gris, *curvus*, courbe, *ferus*, sauvage, *gnarus*, instruit, *lacer*, déchiré, *lassus* et *fessus*, fatigué, *mediocris*, médiocre, *mirus*, étonnant, *mutus*, muet, *memor*, qui se souvient, *navus*, actif, *par*, égal, *rudis*, rude, ignorant, *trux*, cruel, sauvage, *vagus*, errant.

3. On augmente aussi le degré de signification en mettant devant l'adjectif la particule *per*, qui ne fait qu'un mot avec l'adjectif, et *perquam*, qui marque un degré encore plus élevé: *perdifficilis*, très-difficile, *perquam difficilis*, tout à fait difficile. Quelquefois on augmente aussi le degré de signification par *prae* : *praedives*, très-riche.

Paulum ou *paulo*, *paululum* ou *paululo* diminuent le degré de signification: *paulo doctior*, un peu plus savant. *Aliquanto* l'augmente au contraire : *aliquanto doctior*, encore plus savant, beaucoup plus savant.

---

§ 36. COMPARATIFS ET SUPERLATIFS IRRÉGULIERS.

1. Quelques adjectifs forment leur comparatif et leur superlatif d'une manière très-irrégulière; ce sont les suivants :

bonus,	bon,	*melior*,	meilleur,	*optimus*,	le meilleur.
malus,	mauvais,	*pejor*,	pire,	*pessimus*,	le pire.
magnus,	grand,	*major*,	plus grand,	*maximus*,	le plus grand.
parvus,	petit,	*minor*,	plus petit,	*minimus*,	le plus petit.

multi (pl.), beaucoup, *plures*, n. *plura* (gén. *plurium*), plus nombreux, *plurimi*, très-nombreux.

nequam (indécl.), méchant, *nequior, nequissimus.*
frugi (indécl.), frugal, *frugalior, frugalissimus* (de *frugalis*).

Dives a, outre les formes régulières, *ditior* et *ditissimus* (de *dis*, gén. *ditis*).

REM. Au singulier, *multus* (superlatif *plurimus*) n'a que le comparatif neutre *plus*, plus, gén. *pluris*, sans datif ni ablatif.

2. Les adjectifs suivants ont un double superlatif irrégulier :
(*exterus*), extérieur, *exterior, extremus* et *extĭmus* (rare), extrême.
(*inferus*), inférieur, *inferior, infimus* et *imus*, le plus bas.
(*posterus*), qui vient après, *posterior*, *postremus* et *postumus*, le dernier.
(*superus*), qui est en haut, *superior*, *supremus* et *summus*, le plus haut.

REM. Les positifs ne sont pas usités au nominatif singulier masculin, du moins dans la meilleure latinité. Les autres formes du singulier ne se trouvent que dans certaines combinaisons : *mare inferum*, la mer inférieure (d'Étrurie), *superum*, la mer supérieure (l'Adriatique); *posterum diem, postera nocte;* au pluriel, on dit régulièrement : *exteri*, les étrangers, *exteræ nationes*, *extera regna*, etc.; *inferi, æ, a*, comme *infera flumina*, les fleuves des enfers; *superi*, les dieux, *posteri*, les descendants, *supera*, le haut, les parties supérieures de l'air.

---

§ 37. DÉFECTUOSITÉS DANS LES DEGRÉS DE COMPARAISON.

1. Quelques adjectifs n'ont pas de positif :
citerior, citérieur, *citimus*, très-proche (de *citra*, en deça de);
ulterior, ultérieur, *ultimus*, qui est le plus au delà (*ultra*, au delà de),
interior, intérieur, *intimus*, intime, le plus profond (de *intra*, en dedans),
propior, plus proche, *proximus*, le plus proche (de *prope*, près de);
deterior, plus mauvais, *deterrimus*, le plus mauvais (de *de*, hors de);
ocior, plus rapide, *ocissimus*, le plus rapide (du grec ὠκύς, rapide);
prior, le premier de deux, *primus*, le premier de tous (de *præ*, devant, *præ-ior*, etc.).

2. Quelques-uns n'ont pas de comparatif :

diversus, différent, *diversissimus.*	*pius*, pieux, *piissimus* (rare).
falsus, faux, *falsissimus.*	*sacer*, sacré, *sacerrimus.*
novus, nouveau, *novissimus.*	*meritus*, mérité, *meritissimus.*

3. Les adjectifs en *ĭlis* et *bilis*, dérivés de verbes, et ceux en *īlis*, dérivés de substantifs, manquent généralement de superlatif; ainsi par exemple, *docilis*, docile, a seulement le comparatif *docilior*. Cependant *amabilis*, aimable, *facilis*, facile, *fertilis*, fertile, *nobilis*, connu, *ignobilis*, inconnu, *mobilis*, mobile, *utilis*, utile, ont le comparatif et le superlatif.

Le superlatif manque aussi aux adjectifs suivants : *adolescens*, adoles-

cent, *adolescentior; jŭvĕnis*, jeune, *jūnior* (*jŭvenior*, rare); *senex*, vieux, *senior; agrestis*, rustique, *agrestior*, *alacer*, vif, *alacrior*, *ater*, noir, *cæcus*, aveugle, *deses*, nonchalant (comp. *desidior*), *longinquus*, éloigné, *longinquior*, *propinquus*, proche, *própinquior*, etc.

4. Un grand nombre d'adjectifs et de participes n'ont ni comparatif ni superlatif, en partie à cause de leur signification. Ce sont surtout ceux qui marquent le nombre, le temps, la matière, l'origine, comme *secundus*, le second, *hesternus*, d'hier, *crastinus*, de demain, *aureus*, d'or, *peregrinus*, étranger.

---

§ 38. COMPARATIF ET SUPERLATIF DES ADVERBES.

1. Les adverbes dérivés d'adjectifs ou de participes, avec les terminaisons *ē (o)* ou *ter*, sont presque les seuls qui puissent avoir les degrés de comparaison; si l'adjectif en manque, il en est ordinairement de même de l'adverbe.

2. Le comparatif de l'adverbe est le même que le comparatif neutre de l'adjectif; le superlatif se forme de celui de l'adjectif, en changeant *us* en *ē*; ex. : *misere*, misérablement, *miserius*, *miserrime; eleganter*, élégamment, *elegantius, elegantissime; necessario*, nécessairement, *magis necessario, maxime necessario.*

Rem. Les positifs en *o* font aussi leur superlatif en *ē*; mais *merito*, à juste titre, et *tuto*, en sûreté, font *meritissimo* et *tutissimo.*

3. Les suivants ne viennent pas d'adjectifs : *diu*, longtemps, *diutius*, *diutissime; sæpe*, souvent, *sæpius, sæpissime; nuper*, récemment, *nuperrime; satis*, assez, *satius*, mieux. — Quelques adverbes de lieu dont on dérive des adjectifs au comparatif et au superlatif ont aussi les degrés de comparaison : *prope*, près, *propius*, *proxime.*

---

§ 39. DES NOMS DE NOMBRE.

Il y a des adjectifs de nombre et des adverbes de nombre.

Les adjectifs de nombre sont de cinq sortes : 1° les nombres cardinaux; 2° les nombres ordinaux ; 3° les nombres distributifs; 4° les nombres multiplicatifs; 5° les nombres proportionnels.

§ 40. NOMBRES CARDINAUX ET ORDINAUX.

Les nombres *cardinaux* répondent à la question *quot*, combien y en a-t-il? Les nombres *ordinaux* répondent à la question *quotus*, le quantième ?

Nombres cardinaux.			Nombres ordinaux.	
1. I.	unus, a, um,	*un.*	primus, a, um,	*le premier.*
2. II.	duo, æ, o,	*deux.*	secundus *ou* alter,	*le second.*
3. III.	tres, ia,	*trois.*	tertius,	*le troisième.*
4. IV.	quattuor,	*quatre.*	quartus,	*le quatrième.*
5. V.	quinque,	*cinq.*	quintus,	*le cinquième.*
6. VI.	sex,	*six.*	sextus,	*le sixième.*
7. VII.	septem,	*sept.*	septimus,	*le septième.*
8. VIII.	octo,	*huit.*	octavus,	*le huitième.*
9. IX.	novem,	*neuf.*	nonus,	*le neuvième.*
10. X.	decem,	*dix.*	decimus,	*le dixième.*
11. XI.	undecim,	*onze.*	undecimus,	*le onzième.*
12. XII.	duodecim,	*douze.*	duodecimus,	*le douzième.*
13. XIII.	tredecim, *ou* decem et tres, tres et decem, *treize.*		tertius decimus,	*le treizième.*
14. XIV.	quattuordecim, *quatorze.*		quartus decimus, *le quatorzième.*	
15. XV.	quindecim, *quinze.*		quintus decimus, *le quinzième.*	
16. XVI.	sedecim (sexdecim *ou* decem et sex), *seize.*		sextus decimus, decimus sextus, *le seizième.*	
17. XVII.	septendecim *ou* decem et septem, *dix-sept.*		septimus decimus, decimus septimus, *le dix-septième.*	
18. XVIII.	duodeviginti *ou* decem et octo, *dix-huit.*		duodevicesimus *ou* octavus decimus, *le dix-huitième.*	
19. XIX.	undeviginti *ou* decem et novem, *dix-neuf.*		undevicesimus *ou* nonus decimus, *le dix-neuvième.*	
20. XX.	viginti, *vingt.*		vicesimus *ou* vigesimus.	
21. XXI.	unus et viginti *ou* viginti unus, *vingt-et-un.*		unus et vicesimus, una et vicesima, etc., *ou* primus et vicesimus, *ou* vicesimus primus.	
22. XXII.	duo et viginti *ou* viginti duo, *vingt-deux.*		alter et vicesimus *ou* vicesimus alter.	
25. XXV.	viginti quinque.		vicesimus quintus.	
28. XXVIII.	duodetriginta, *ou* viginti octo.		vicesimus octavus.	
29. XXIX.	undetriginta *ou* viginti novem, *vingt-neuf.*		vicesimus nonus.	
30. XXX.	triginta, *trente.*		tricesimus *ou* trigesimus.	
40. XL.	quadraginta, *quarante.*		quadragesimus.	
50. L.	quinquaginta, *cinquante.*		quinquagesimus.	
60. LX.	sexaginta, *soixante.*		sexagesimus.	
70. LXX.	septuaginta, *soixante-dix.*		septuagesimus.	
80. LXXX.	octoginta, *quatre-vingts.*		octogesimus.	

90.	XC.	nonaginta.	nonagesimus.
99.	IC.	novem et nonaginta, *ou* nonaginta novem, *ou* undecentum.	nonagesimus nonus.
100.	C.	centum, *cent.*	centesimus, *le centième.*
101.	CI.	centum et unus, *ou* centum unus.	centesimus primus *ou* unus et centesimus.
109.	CIX.	centum et novem, *ou* centum novem.	centesimus nonus *ou* centesimus et nonus.
200.	CC.	ducenti, æ, a.	ducentesimus.
300.	CCC.	trecenti, æ, a.	trecentesimus.
400.	CCCC.	quadringenti, æ, a.	quadringentesimus.
500.	D *ou* IƆ.	quingenti, æ, a.	quingentesimus.
600.	DC.	sexcenti, æ, a.	sexcentesimus.
700.	DCC.	septingenti, æ, a.	septingentesimus.
800.	DCCC.	octingenti, æ, a.	octingentesimus.
900.	DCCCC,	nongenti, æ, a.	nongentesimus.
1000.	M *ou* CIƆ.	mille.	millesimus.
2000.	MM *ou* CIƆCIƆ.	duo millia, *ou* bina millia.	bis millesimus.
10,000	CCIƆƆ.	decem millia.	decies millesimus.
100,000.	CCCIƆƆƆ.	centum millia.	centies millesimus.

Tous les noms de nombre *cardinaux* depuis *quattuor* jusqu'à *centum* sont indéclinables.

Ducenti, *trecenti*, etc., se déclinent comme *boni*, *bonæ*, *bona.*

Mille ne se décline pas au singulier; au pluriel il fait *millia*, *millium*, *millibus*, etc.

Un million s'exprime par une périphrase : *Decies centena millia*, dix fois cent mille. Souvent on supprime *centena millia*, du moins quand *sestertium* = *sestertiorum* y est joint : *vicies sestertium*, deux millions de sesterces; *centies*, dix millions, *millies*, cent millions, *bis millies*, deux cent millions.

---

§ 41. DÉCLINAISON DES TROIS PREMIERS NOMS DE NOMBRE.

	SINGULIER.		PLURIEL.
N.	unus,	ună, unum.	nni, unæ, ună.
G.	unius,	*pour les trois genres.*	unorum, unarum, unorum.
D.	uni,	*pour les trois genres.*	unis, *pour tous les genres.*
Ac.	unum,	unam, unum.	unos, unas, una.
Ab.	uno,	unā, uno.	unis, *pour tous les genres.*

PLURIEL.

N. duo,	duae,	duo.	tres,	tres,	tria.
G. duorum,	duarum,	duorum.	trium,	*pour tous les genres.*	
D. duobus,	duabus,	duobus.	tribus,	*pour tous les genres.*	
Ac. duos et duo,	duas,	duo.	tres,	tres,	tria.
Ab. duobus,	duabus,	duobus.	tribus,	*pour tous les genres.*	

Duum, autre forme du génitif, se trouve souvent avec *millium* : *duum millium*, de deux mille.

Ambo, tous deux, les deux, se décline comme *duo*, *duæ*, *duo*.

---

§ 42. REMARQUES SUR LES NOMBRES CARDINAUX ET ORDINAUX.

1. Le *premier* se rend par *prior,* quand il ne s'agit que de deux. *Unus* ne s'emploie au pluriel qu'avec les substantifs qui n'ont pas de singulier : *una castra*, un camp (v. § 43, rem. 3) ; *unus* signifie aussi unique, seul, et alors il s'emploie comme tout autre adjectif : *uni Ubii,* les Ubiens seuls.

2. Les nombres 18, 28, 38, etc. et 19, 29, 39, etc. s'expriment ordinairement par une soustraction : *duodeviginti*, etc., *undetriginta*, etc., *duo* et *un (unus)* ne se déclinant pas. De 20 à 100, les dizaines suivent les unités et s'y joignent par *et,* ou bien elles les précèdent sans l'emploi de la conjonction. On trouve cependant des exceptions dans les meilleurs auteurs. Au-dessus de cent, le plus grand nombre précède le plus petit, avec ou sans *et,* comme *centum et septem*, et *centum septem* (on dit moins bien *septem et centum,* en faisant précéder le plus petit nombre), *mille unus* et *mille et unus*. — Deux mille, trois mille, etc., se rendent par *duo millia, tria millia,* etc. ; plus souvent que par les nombres distributifs *bina millia,* etc. — Les poëtes expriment plusieurs mille par *mille* précédé d'un adverbe de nombre : *Bis mille* pour *duo millia,* deux mille.

3. Quant aux nombres ordinaux, de 13 à 19, le plus petit nombre précède ordinairement le plus grand : *tertius decimus ;* on dit aussi *tertius et decimus* ou *decimus et tertius*. On dit plus souvent *unus et vicesimus*, *tricesimus*, etc., que *primus et vicesimus* ou *vicesimus primus*, etc. Le 22e, le 32e, etc., s'expriment aussi par *duoetvicesimus*, etc. ; on dit *secundus et vicesimus*, etc., pour marquer le rang d'une manière spéciale. Le 28e, le 29e, etc., le 99e, s'expriment aussi, et même le plus souvent, par *duodetricesimus, undetricesimus,* etc., *undecentesimus*, *duo* et *un* restant invariables.

Voici quelques exemples de la manière d'exprimer les fractions : $\frac{1}{2}$ *dimidium* ou *dimidia pars*, $\frac{1}{5}$ *quinta pars*, $\frac{2}{5}$ *duæ quintæ*, $\frac{4}{7}$ *quattuor septimæ,* etc., *partes* étant sous-entendu. On n'exprime pas le dénominateur s'il n'est que d'une unité plus grand que le numérateur : $\frac{7}{8}$ *septem partes*, $\frac{5}{6}$ *quinque partes,* $\frac{2}{3}$ *duæ partes.*

---

§ 43. NOMBRES DISTRIBUTIFS.

Les nombres *distributifs* servent à distribuer les objets; ils répondent à la question *quoteni*, combien chaque fois, combien à chacun, etc. Ils ont les trois genres et ne s'emploient qu'au pluriel.

1. singuli, æ, a, *un à un*, ou *chacun un, chacun en particulier.*
2. bini, *deux à deux*, *deux ensemble*, *chacun deux.*
3. terni, *trois à trois*, *chacun trois.*
4. quaterni.
5. quini.
6. seni.
7. septeni.
8. octoni.
9. noveni.
10. deni.
11. undeni.
12. duodeni.
13. terni deni.
14. quaterni deni.
15. quini deni.
16. seni deni.
17. septeni deni.
18. duodeviceni, octoni deni.
19. undeviceni, noveni deni.
20. viceni.
21. viceni singuli.
22. viceni bini.
30. triceni.
39. triceni noveni, undequadrageni.
40. quadrageni.
50. quinquageni.
60. sexageni.
70. septuageni.
80. octogeni.
90. nonageni.
100. centeni.
120. centeni viceni.
200. duceni.
300. treceni.
400. quadringeni.
500. quingeni.
600. sexceni.
700. septingeni.
800. octingeni.
900. nongeni.
1000. singula millia.
2000. bina millia.

Rem. 1. Quelques exemples serviront à montrer l'emploi des nombres distributifs : rex et consul cum *singulis*, *binis*, *ternis* comitibus procedunt; le roi et le consul s'avancent *chacun avec un*, *deux*, *trois* compagnons. *Septena* jugera plebi dividuntur, *chaque* homme du peuple reçoit *sept* arpents. Veteranis *quingenos* denarios dat, ou denarios *quingenos singulis veteranis*, il donne à *chaque* vétéran *cinq cents* deniers.

2. On emploie encore les nombres distributifs dans les multiplications avec les adverbes de nombre : *bis bina*, deux fois deux; *quater septenis* diebus, en quatre fois sept jours. Les poëtes emploient quelquefois le nombre cardinal : Bis quinque viri (decemviri), les décemvirs; et en prose on trouve *decies, tricies centum millia* pour *decies*, etc., *centena millia*, qui est plus usité.

3. Ces nombres se mettent aussi avec les noms pluriels qui ont la signification du singulier; mais alors, au lieu de *singuli*, on dit *uni*, et au lieu de *terni*, on emploie ordinairement *trini*. Ainsi l'on dit : *una castra*, un camp, *unæ ædes*, une maison, *bina castra*, deux camps, *binæ ædes*, deux maisons;

duo castra, *duæ* ædes, signifient deux citadelles, deux temples, parce qu'on dit au singulier, *castrum*, citadelle, *ædes*, temple.

4. On dit aussi *bini* pour désigner deux objets de même espèce qui vont ensemble : *bini* boves, deux bœufs, une paire de bœufs, *bini* scyphi, une paire de coupes.

Le génitif pluriel est généralement en *um: binum, ternum, quaternum*, etc.; mais on ne dit pas *singulum*.

---

§ 44. NOMBRES MULTIPLICATIFS.

Les nombres *multiplicatifs* répondent à la question *quotuplex*, en combien de manières, de combien de sortes? Ce sont des adjectifs en *x*, gén. *icis*.

1. simplex, *simple*.
2. duplex, *double*.
3. triplex, *triple*.
4. quadruplex, *quadruple*.
5. quincuplex, *quintuple*.
7. septemplex, *septuple*.
10. decemplex, *décuple*.
100. centuplex, *centuple*.

Ce sont les seuls dont l'emploi soit sûr.

---

§ 45. NOMBRES PROPORTIONNELS.

Les nombres *proportionnels* répondent à la question combien de fois autant qu'un autre?

1. simplus, a, um, *une fois autant*.
2. duplus, a, um, *deux fois autant*.
3. triplus, a, um.
4. quadruplus.
8. octuplus.

---

§ 46. ADVERBES DE NOMBRE.

Les adverbes de nombre répondent à la question *quoties (quotiens)*, combien de fois?

1. semel, *une fois*.
2. bis, *deux fois*.
3. ter, *trois fois*.
4. quater, *quatre fois*.
5. quinquies.
6. sexies.
7. septies.
8. octies.
9. novies.
10. decies.
11. undecies.
12. duodecies.
13. terdecies *ou* tredecies.
14. quaterdecies *ou* quattuordecies.
15. quinquiesdecies *ou* quindecies.
16. sexiesdecies *ou* sedecies.
17. septiesdecies.
18. duodevicies *ou* octiesdecies.
19. undevicies *ou* noviesdecies.
20. vicies.
21. semel et vicies.
22. bis et vicies.
23. ter et vicies.
30. tricies.
40. quadragies.
50. quinquagies.

60.	sexagies.	400.	quadringenties.
70.	septuagies.	500.	quingenties.
80.	octogies.	800.	octingenties.
90.	nonagies.	1000.	millies.
100.	centies.	2000.	bis millies.
200.	ducenties.	100,000.	centies millies.
300.	trecenties.	1,000,000.	millies millies.

Il y a des adverbes de nombre qui répondent à la question *la quantième fois?* Ils sont dérivés des adjectifs de nombre ordinaux et se terminent en *um* ou en *o* : *primum* ou *primo*, pour la première fois, *tertium* ou *tertio*, pour la troisième fois, *quintum* ou *quinto*, pour la cinquième fois. *Pour la seconde fois* se traduit par *iterum* (préférable à *secundum*). Les formes en *um* sont les plus usitées.

Primo signifie ordinairement *d'abord*, *au commencement*, surtout dans les énumérations, et se trouve souvent suivi de *deinde*, *postea*, etc.; *premièrement* se rend seulement par *primum; en second lieu* (puis) se rend par *secundo*, et encore plus souvent par *deinde*, *tum*. *La dernière fois* se rend par *ultimum*, *postremum*.

---

§ 47. DES PRONOMS ET DES ADJECTIFS DÉTERMINATIFS.

Le pronom est un mot qui se met à la place du nom substantif : *ego*, moi, je; *tu*, toi, tu; *sui*, de soi.

Les autres mots appelés ordinairement pronoms ou adjectifs-pronoms sont de véritables *adjectifs déterminatifs*, qui s'accordent avec le substantif exprimé ou sous-entendu, et déterminent son étendue de signification. Il y en a de plusieurs sortes :

1° Adjectifs indicatifs ou démonstratifs : *hic*, *ille*, etc.
2° Adjectifs relatifs ou conjonctifs : *qui*, *quicunque*, *quisquis*.
3° Adjectifs interrogatifs : *quis*, qui? et *qui*, quel?
4° Adjectifs indéfinis : *aliquis*, *quidam*, etc.
5° Adjectifs possessifs, dérivés des pronoms : *meus*, *tuus*, etc.

On peut encore compter parmi les adjectifs déterminatifs : *alius*, un autre; *ullus*, quelqu'un, quelque; *nullus*, nul, aucun. A l'adjectif interrogatif *uter*, lequel des deux? on répond par *alter*, l'un des deux, l'autre, *neuter*, ni l'un ni l'autre, *alteruter*, l'un ou l'autre, *utervis* ou *uterlibet*, qui des deux il vous plaira, *utercunque*, qui des deux que ce soit. A l'adjectif interrogatif *qualis*,

quel? répond *talis*, tel; à *quantus*, combien grand? répond *tantus*, si grand, et (neutre) *tantundem*, autant; à *quot*, combien? répond *tot*, tant, autant, *totidem*, tout autant, *aliquot*, quelques-uns. *Qualis*, *quantus*, *quot* et *quotquot* s'emploient aussi comme relatifs. Tous les mots en *ot* sont indéclinables.

---

§ 48. DÉCLINAISON DES PRONOMS.

SINGULIER.

N.	ego,	*je, moi,*	tu,	*toi, tu,*	manque.	
G.	mei,	*de moi,*	tui,	*de toi,*	sui,	*de soi.*
D.	mihi,	*à moi,*	tibi,	*à toi,*	sibi,	*se, à soi.*
Ac.	me,	*moi, me,*	te,	*toi, te,*	se,	*se, soi.*
V.	ego,	*moi,*	tu,	*toi,*	manque.	
Ab.	me,	*de moi,*	te,	*de toi,*	se,	*de soi.*

PLURIEL.

N.	nos,	*nous,*	vos,	*vous,*	manque.	
G.	nostri,	*de nous,*	vestri,	*de vous,*	sui,	*de soi.*
	nostrum,	*de nous, d'entre nous,*	vestrum,	*de vous, d'entre vous,*		
D.	nobis,	*à nous, nous,*	vobis,	*à vous,*	sibi,	*à soi.*
Ac.	nos,	*nous,*	vos,	*vous,*	se,	*se.*
V.	nos,	*nous,*	vos,	*vous,*	manque.	
Ab.	nobis,	*de nous,*	vobis,	*de vous,*	se,	*de soi.*

Rem. Le pronom réfléchi *sui, sibi, se,* se traduit encore par *de lui, de lui-même, leur, d'eux-mêmes, à lui-même, à eux mêmes.* V. § 184, 26.

Pour exprimer le français *même,* on peut ajouter aux cas de ces trois pronoms la syllabe *met,* avec ou sans *ipse* décliné : *egomet,* moi-même, *temet, semet; mihimet ipsi, temet ipsum.* Le génitif pluriel et le nominatif *tu* ne prennent cependant pas *met;* à sa place on ajoute à *tu* la particule *tĕ;* ainsi l'on dit : *tutĕ* et même *tutemet,* toi-même.

A l'accusatif et à l'ablatif singuliers on dit aussi *meme, tete, sese;* ce dernier se dit aussi au pluriel.

La préposition *cum,* avec, se met après les pronoms et s'y ajoute : *mecum,* avec moi, *tecum, vobiscum.* Avec le relatif on dit aussi *quocum* ou *cum quo,* avec lequel, *quacum* ou *cum qua, quibuscum* ou *cum quibus.*

Les génitifs *mei* et *tui* sont des génitifs singuliers neutres de *meum,* le mien, et de *tuum,* le tien.

Les génitifs *nostri, vestri,* sont regardés comme gén. sing. neutres de *nostrum, vestrum;* les génitifs *nostrum* et *vestrum* sont pour *nostrorum, vestrorum. Nostri* et *vestri* marquent un tout indivisible : animus est pars *nostri,* l'âme est une partie de nous, proprement : de notre être. *Nostrum*

et *vestrum* supposent plusieurs individus dont on désigne un certain nombre : multi *nostrum*, plusieurs d'entre nous, pars *vestrum*, une partie, quelques-uns d'entre vous.

Le pronom *sui, sibi, se* est un pronom *réfléchi* de la 3e personne. La troisième personne qui est exprimée en français par le pronom *il, lui, elle,* est rendue en latin par l'adjectif-pronom *is, ea, id,* dont le génitif se traduit aussi par *son,* etc. V. § 184, 26.

DÉCLINAISON DES ADJECTIFS DÉTERMINATIFS.

§ 49. ADJECTIFS INDICATIFS OU DÉMONSTRATIFS.

	SINGULIER.			PLURIEL.		
	M.	*F.*	*N.*	*M.*	*F.*	*N.*
N. et V.	hīc,	hæc,	hōc, *ce*, ou	hi,	hæ (hæc),	hæc, *ces* ou
	celui-ci,	*cette*,	*celle-ci*, *ceci*,	*ceux-ci*,	*celles-ci*,	*ces choses*.
G.	hujus,	hujus,	hujus,	horum,	harum,	horum.
D.	huic,	huic,	huic,	his,	his,	his.
Ac.	hunc,	hanc,	hoc,	hos,	has,	hæc.
Ab.	hōc,	hāc,	hōc,	his,	his,	his.

Hic, *hæc*, *hoc* viennent de *hi-ce*, *hæ-ce*, *ho-ce* par l'apocope de l'*e*. En prose, on ne trouve généralement *ce* qu'après *s* : *hosce*, *hisce*, *hujusce*; *hunc*, *hanc* sont pour *hum-ce*, *ham-ce*, *hoc* pour *hod-ce*. Dans *hicine*, *hæcine*, avec la particule interrogative *ne*, *e* s'est changé en *i*.

N. et V.	ille,	illa,	illud, *ce*, *cette*,	illi,	illæ,	illa, *ces* ou
	celui-là,	*celle-là*,	*cela*,	*ceux-là*,	*celles-là*,	*ces choses*.
G.	illīus,	illius,	illius,	illorum,	illarum,	illorum.
D.	illi,	illi,	illi,	illis,	illis,	illis.
Ac.	illum,	illam,	illud,	illos,	illas,	illa.
Ab.	illo,	illā,	illo,	illis,	illis,	illis.

Se déclinent comme l'adjectif indicatif *ille* :

M.		*F.*	*N.*	*Gén.*
Ipse,	lui-même (*ipsus*, vieux),	*ipsa*,	*ipsum*,	*ipsīus*.
Iste,	celui-là,	*ista*,	*istud*,	*istīus*,
Ullus,	quelque, quelqu'un,	*ulla*,	*ullum*,	*ullīus*.
Nullus,	aucun,	*nulla*,	*nullum*,	*nullīus*.
Solus,	seul,	*sola*,	*solum*,	*solīus*.
Totus,	tout,	*tota*,	*totum*,	*totīus*.
Alius,	un autre,	*alia*,	*aliud*,	*alīus*.
Uter,	qui des deux?	*utra*,	*utrum*,	*utrīus*.
Alter,	l'autre,	*altera*,	*alterum*,	*alterīus*.
Neuter,	ni l'un ni l'autre,	*neutra*,	*neutrum*,	*neutrīus*.

Il en est de même des composés : *alteruter*, l'un ou l'autre, l'un et l'autre, *utercumque*, qui des deux que ce soit, *uterque*, *utervis*, *uterlibet*. De *alteruter* on décline les deux mots à la fois ou le dernier seulement : acc. *alterutrum* ou *alterumutrum*, etc.; *uterque* fait *utriusque*, etc.

Rem. 1. Neuter, alter, alius, nullus (ullus, unus, solus), se déclinaient aussi régulièrement, gén. *i*, *æ*, datif *o*, *æ*. On en trouve plusieurs exemples dans le vieux langage, et même quelques-uns dans la meilleure latinité : *aliæ* pecudis, *altero* fratri, *nulli* consilii, *nullo* consilio, *alteræ* legioni.

2. *Alter*, l'autre, s'emploie quand on parle de deux ; *alius*, un autre, quand on parle de plusieurs. Cependant on emploie souvent *alter*, lorsque, en français, on dit *un autre* et non pas *l'autre*.

De *iste* et *ille* combinés avec *ce* on forme : *istic*, *istæc*, *istoc* ou *istuc*, et *illic*, *illæc*, *illoc* ou *illuc*; *illunc*, *illanc*, *istunc*, *istanc*, *illōc*, *illāc*; *istōc*, *istāc*, *illæc*, *istæc*. Avec la particule interrogative *ne* on dit : *istucine*, *istocine*, *illucine*. *Isti* et *illi* pour *istius*, *illius*; *istæ*, *illæ* pour *isti*, *illi* au dat., et *olli* pour le dat. sing. et le nominatif pluriel sont des formes vieillies. — *Eapse* (de *ipse*), *eopse*, *eumpse* sont du vieux langage, qui fléchissait la première partie de *ipse*. On dit aussi *reapse* (= re eapse), signifiant *en effet*.

	SINGULIER.	PLURIEL.
N.	is, eă, id, *il*, *elle*, *cela*, *ce*, *cette*,	ei (ii), eæ, eă, *ils*, *elles*, *ces*, *etc.*
G.	ejus, ejus, ejus, *de lui*, *d'elle*, *de cela*, *de ce*, *de cette*,	eorum, earum, eorum, *d'eux*, *d'elles*, *de ces*, etc.
D.	ei, ei, ei, *à lui*, *à elle*, *etc.*,	eis (iis), eis, eis, *leur*, *à eux*, *etc.*
Ac.	eum, eam, id, *le*, *la*, *etc.*,	eos, eas, ea, *les*, *eux*, *elles*.
Ab.	eo, eā, eo, *de lui*, *d'elle*, *etc.*,	eis (iis), eis, eis, *d'eux*; *d'elles*.

Idem (de *is* et *dem*), le même, *eadem*, *idem*, se décline de la même manière, *dem* restant invariable ; gén. *ejusdem*, etc. A l'accusatif singulier et au génitif pluriel on dit ordinairement : *eundem*, *eandem*, *eorundem*, *earundem*.

Rem. De *is* et *ille* combinés avec les mots *ecce*, *en*, voilà, on forme les expressions *eccum* (= ecce eum), le voilà, *eccam*, la voilà, *eccos*, *eccas*, *eccillum*, ou *ellum* (= en illum), *ellam*, *ellos*. *Eæ* pour *ei*, *ibus* et *eabus* pour *iis* sont des formes vieillies.

§ 50. ADJECTIFS RELATIFS.

	SINGULIER.	PLURIEL.
N.	qui, quæ, quod, *qui*, *lequel*, *laquelle*,	qui, quæ, quæ, *qui*, *lesquels*, *lesquelles*.
G.	cujus (quojus, vieux), cujus, cujus, *dont*, *duquel*, *de laquelle*,	quorum, quarum, quorum, *desquels*, *desquelles*, *dont*.

D.	cui (quoi, vieux), cui, cui, *à qui*, *auquel*, *à laquelle*,	quibus, quibus, quibus, *à qui*, *auxquels*, *auxquelles*,
Ac.	quem, quam, quod, *que*, *lequel*, *laquelle*, *que*,	quos, quas, quæ, *que*, *lesquels*, *etc.*
Ab.	quo, quā, quo, *de qui*, *dont*, *etc.*	quibus, quibus, quibus, *de qui*, *desquels*, *etc.*

Rem. *Qui*, vieil ablatif, s'est conservé dans *quicum* pour *quocum* : *is quicum*, celui avec lequel; il se trouve aussi pour le neutre *quo* : *habeo, qui utar* (= id quo), j'ai ce dont je puis me servir; *qui* efferretur, vix reliquit (Aristides). C. N. Aristide laissa à peine de quoi fournir aux frais de ses funérailles.

Pour *quibus* on a *quīs*, qu'on écrit aussi *queis*.

§ 51. ADJECTIFS INTERROGATIFS.

Qui (quæ, quod) peut aussi servir à interroger : quel? quelle? etc. Il y a un autre interrogatif : *quis? quid?* qui? quoi? Il se décline de la même manière que le précédent. *Quis*, au nominatif, est pour le masculin et le féminin.

Rem. *Quis* et *quid* s'emploient généralement comme substantifs, et *qui, quæ, quod* sont des adjectifs. Cette différence est surtout marquée dans *quid* et *quod*, ex. : *quod* facinus? quel crime? *Quid* dicet? que dira-t-il? *Quis*, qui, interroge sur le nom, ex. : *quis* est ille vir? qui est cet homme? *Qui* est à peu près comme *qualis* et interroge sur la qualité : *Qui* est frater tuus? quel homme est ton frère? — Cependant, dans les propositions interrogatives subordonnées, *quis* est souvent mis pour l'adjectif *qui*, et *qui* pour *quis*. En outre, *quis* peut se joindre comme adjectif à un substantif : *quis* vir, quel homme?

Le neutre *qui* (abl. sing.), pour *quo*, signifie *comment? par quoi? de quoi? Qui sciebat*, comment savait-il?

Tous les composés de *qui* et de *quis* se déclinent comme leur simple; la particule qui entre dans leur composition, soit qu'elle précède, soit qu'elle suive, s'ajoute à chaque cas et reste invariable.

M.	F.	N.
Aliquis, *aliqui*, quelqu'un, quelque;	*aliqua*,	*aliquid*, *aliquod*.
Ecquis? ecqui? qui? quel?	*ecqua? ecquæ?*	*ecquid? ecquod?*
Numquis? numqui? quelqu'un? quelque?	*numquæ? numqua?*	*numquid? numquod?*
Quisnam? quinam? qui? quel?	*quænam?*	*quidnam? quodnam?*

Quicunque, quiconque,	*quæcunque*,	*quodcumque.*
Quidam, un certain,	*quædam*,	*quiddam*, *quoddam.*
Quilibet, qui l'on voudra,	*quælibet*,	*quidlibet*, *quodlibet.*
Quispiam, quelqu'un, quelque,	*quæpiam*,	*quidpiam*, *quodpiam.*
Quivis, qui l'on voudra,	*quævis*,	*quidvis*, *quodvis.*
Quisquam, quelqu'un,		*quidquam* (*quicquam*).
Quisque, chacun,	*quæque*,	*quidque*, *quodque.*
Unusquisque, chacun,	*unaquæque*,	*unumquidque*, *unumquodque;*

génit., *uniuscujusque;* datif, *unicuique*, etc.

Rem. On disait primitivement *aliquis*, m. et f., *aliquid*, n., et *aliqui*, *aliqua*, *aliquod*. *Aliqui*, quoique vieilli, se trouve encore dans Cicéron : terror *aliqui;* à sa place on emploie *aliquis*, qui est subst. et adj. *Aliqua* est le fém. sing. et le n. pl.; *aliquæ* est le fém. pl. — *Aliquis* se trouve sous la forme abrégée *quis*, *quid*, et *qui*, *quæ*, *quod*, qu'on emploie presque exclusivement après les conjonctions *si*, *nisi*, *ne*, *cum*, après *num*, et après quelques relatifs comme *quo*, *quanto* (v. § 184-18). *Quis* et *qui*, dans cette combinaison, s'emploient tantôt comme substantifs, tantôt comme adj.; ainsi l'on dit *si qui* ou *si quis*, *ecqui* ou *ecquis*. Au fém. sing., comme au n. pl., on dit *qua* ou *quæ* : *si qua* ou *si quæ domus*, *dona*.

Les neutres en *quid*, comme *aliquid*, *quiddam*, *quidquam*, *quidlibet*, *quidquid*, etc., peuvent être considérés comme de véritables substantifs et sont employés comme tels. — *Quisquam* n'a pas de pluriel; il s'emploie comme substantif.

§ 52. Adjectifs possessifs.

1. *Meus*, mon ou le mien, *tuus*, ton ou le tien, *suus*, son, leur ou le sien, le leur, *noster*, notre ou le nôtre, *vester*, votre ou le vôtre, se déclinent comme les adjectifs de trois terminaisons : *meus*, *mea*, *meum;* *noster*, *nostra*, *nostrum*. *Meus* fait au voc. sing. masc. *mi*.

Rem. A l'abl. sing. *suō*, *suā*, on ajoute *pte* dans le sens de *propre : suapte manu*, de sa propre main. *Met* s'ajoute dans le même sens aux cas de *suus*, qu'on fait alors ordinairement suivre de *ipse : suamet* scelera, *suismet ipsi* corporibus.

2. *Nostras*, de notre pays, race, parti, *vestras*, de votre pays, *cujas*, de quel pays? se déclinent régulièrement sur la 3e déclinaison : gén. *nostrātis*, *vestrātis*, *cujātis;* gén. pl. *nostratium*, etc.

3. De *cujus*, *a*, *um*, à qui? on a l'acc. *cujum*, *cujam*, *cujum;* l'abl. *cujā*, et le nom. plur. fém. *cujæ*. Il est interrogatif et relatif : *cuja filia est? is*, *cuja ea uxor est*.

DU VERBE.

§ 53. DIFFÉRENTES SORTES DE VERBES.

D'après leur signification, les verbes sont, comme en français, ou transitifs : *lego*, je lis, ou *intransitifs : eo*, je vais.

D'après leur forme, ils sont *actifs : lego,* je lis, ou *passifs : legor,* je suis lu.

Le latin a des verbes *déponents,* qui ont la forme passive avec la signification transitive ou intransitive : *imitor,* j'imite, *morior,* je meurs.

Quatre verbes à forme active prennent au parfait la forme passive, et s'appellent *semi-déponents : audeo,* j'ose, *gaudeo,* je me réjouis, *soleo,* j'ai coutume, *fido,* je me fie, font au parfait *ausus sum, gavisus sum, solitus sum, fisus sum.*

Il y a des verbes qui ont la forme active et se traduisent par un passif, comme *veneo* (de *venum* et *eo*, proprement : je vais en vente), je suis vendu, *vapulare,* recevoir des coups, être battu.

Rem. 1. Le sujet d'un verbe transitif peut aussi être l'objet de l'action de ce verbe, par ex. : *verto,* je tourne, *verto me*, je me tourne. On supprime souvent les pronoms et alors le verbe transitif est employé comme intransitif; on peut dire par ex. : *fortuna verterat*, la fortune avait tourné; *abstineo me*, ou *abstineo,* je m'abstiens; *mutare aliquid*, changer quelque chose, et *mutare*, changer (intransitif); *augere*, augmenter (quelque chose) ou croître, *durare*, durcir, se durcir ou durer.

2. Le passif latin répond quelquefois au réfléchi français, ex. : *fallor*, je me trompe, *delector*, je me réjouis, *lavor*, je me baigne, *afflictor*, je me tourmente. Il en est de même de l'actif et du déponent : *lavo,* je me baigne, *nitor*, je m'appuie, *vescor*, je me nourris de, je mange.

---

§ 54. DES MODES ET DES TEMPS.

1. Il y a trois *modes* ou *manières* spéciales de présenter l'action ou l'état marqué par le verbe, l'*indicatif* : *amo,* j'aime; le *subjonctif : amem,* que j'aime ; l'*impératif : ama,* aime.

Le mode qu'on appelle conditionnel en français se rend en latin par le subjonctif : j'aimerais, *amem* ou *amarem,* j'aurais aimé, *amavissem*.

Rem. Ces modes ont été appelés *personnels,* parce qu'ils peuvent marquer les différentes personnes par les désinences : *amo*, j'aime, *ama-s*, tu aimes, *ama-mus*, nous aimons, etc.

Le verbe a d'autres formes qu'on a appelées *modes impersonnels*, mais que nous nommons *noms verbaux*, parce qu'elles participent du substantif ou de l'adjectif, aussi bien que du verbe; ce sont : *l'infinitif*, *le participe*, *le gérondif* et *le supin*. On en parlera plus amplement dans la syntaxe.

2. Les temps du verbe sont au nombre de six. Trois marquent des actions *non accomplies* ou *qui durent*; ce sont le présent : *amo*, j'aime; l'imparfait : *amabam*, j'aimais; le futur : *amabo*, j'aimerai. Trois marquent des actions *accomplies*; ce sont le parfait : *amavi*, j'ai aimé; le plus-que-parfait : *amaveram*, j'avais aimé; le futur passé : *amavero*, j'aurai aimé.

Le parfait latin répond aussi au passé défini français (j'aimai), et s'appelle alors *parfait historique*.

Rem. Certains temps seront plus amplement expliqués dans la syntaxe.

---

§ 55. CONJUGAISONS. PERSONNES ET NOMBRES.

Il y a en latin quatre conjugaisons, d'après la lettre qui termine le *radical* (ou *thème*).

La première conjugaison a un radical en *ā*,	*amā-re*, aimer.
La seconde en a un en *ē*,	*monē-re*, avertir.
La troisième a un radical terminé par une consonne,	*leg-ĕ-re*, lire.
La quatrième a un radical en *ī*,	*audī-re*, entendre.

Les trois *personnes* du singulier, *je*, *tu*, *il*, et les trois personnes du pluriel, *nous*, *vous*, *ils*, ne s'expriment pas en latin par les pronoms; elles sont marquées par les désinences du verbe.

Il y a quatre formes du verbe dont on peut facilement dériver toutes les autres. Ce sont :

	Ire Conjug.	IIe Conjug.	IIIe Conjug.	IVe Conjug.
Le présent :	j'aime, *amo.*	j'avertis, *mone-o.*	je lis, *lĕg-o.*	j'entends, *audi-o.*
Le parfait :	j'ai aimé, *ama-vi.*	j'ai averti, *mon-ui.*	j'ai lu, *lēg-i.*	j'ai entendu, *audī-vi.*
Le supin :	pour aimer, *ama-tum.*	p. avertir, *mon-ĭ-tum.*	p. lire, *lec-tum.*	p. entendre, *audī-tum.*
L'infinitif :	aimer, *ama-re.*	avertir, *monē-re.*	lire, *leg-ĕ-re.*	entendre, *audī-re.*

Dans la conjugaison, il faut avant tout distinguer les *désinences personnelles*. Ce sont :

		SINGULIER.	PLURIEL.
A l'actif :	1re personne :	m (o),	mus.
	2de personne :	s,	tis.
	3e personne :	t,	nt.
Au passif :	1re personne :	r,	mur.
	2de personne :	ris,	mini.
	3e personne :	tur,	ntur.

Rem. Il faut remarquer que *m* n'est pas resté partout pour la première personne. Dans la 1re conjugaison, par ex., il a été remplacé au prés. de l'ind. par *o*, qui a fait disparaître l'*a* du radical : am(a)-o. Les autres désinences s'ajoutent simplement au radical. Seulement à la 3e pers. du plur. de la 3e et de la 4e conjugaison, on intercale *u : leg-u-nt, audi-u-nt*, et aux autres personnes de la 3e, on intercale la voyelle *i : leg-i-s, leg-i-mus*, ou *e : leg-e-ris*, etc. Ces voyelles s'appellent voyelles de liaison. Il y a des grammairiens qui font terminer primitivement le radical de la 3e par un *ă*, qui s'est affaibli en ŭ, ĭ, etc.

Au parfait de l'indicatif, la désinence *vi* s'ajoute au radical de la 1re, de la 4e et quelquefois de la seconde conjugaison ; dans celle-ci, c'est plus généralement *ui* qui s'ajoute au radical du présent après le retranchement de l'*ē* : *monē, mon-ui*. Voyez pour la 3e conjug., § 63.

A la seconde personne du parfait, la désinence *s* du présent se renforce en *sti*, et *tis* ou *stis* ; *nt* de la 3e personne devient *runt*.

Le supin ajoute *tum* (*sum*) au radical ; à la seconde conjugaison, *tum* est le plus souvent précédé de *i* après le retranchement de l'*ē* du radical.

Nous ne parlerons pas ici des autres éléments qu'on ajoute au radical pour former les temps et les modes ; il suffira de les indiquer clairement plus loin dans les conjugaisons. Nous ferons seulement observer que l'*e* du subj. prés. de la 1re conjugaison est résulté de *a-i : amem* = *ama-i-m*.

---

§ 56. CONJUGAISON DU VERBE SUBSTANTIF.

Sum, fui, esse.

Présent.

	INDICATIF.		SUBJONCTIF.	
S.	sum,	je suis.	sim,	que je sois.
	ĕs,	tu es.	sīs,	que tu sois.
	est,	il est.	sit,	qu'il soit.
P.	sŭmus,	nous sommes.	sīmus,	que nous soyons.
	estis,	vous êtes.	sītis,	que vous soyez.
	sunt,	ils sont.	sint,	qu'ils soient.

Imparfait.

S.	ĕram,	j'étais.	essem,	que je fusse*.
	ĕras,	tu étais.	esses,	que tu fusses.
	ĕrat,	il était.	esset,	qu'il fût.
P.	ĕrāmus,	nous étions.	essēmus,	que nous fussions.
	ĕrātis,	vous étiez.	essētis,	que vous fussiez.
	ĕrant,	ils étaient.	essent,	qu'ils fussent.

* Ou, je serais, tu serais, il serait, nous serions, vous seriez, etc.

Futur.

S.	ĕro,	je serai.	futurus, a, um	sim, je serai ou que je sois.
	eris,	tu seras.		sis, tu seras.
	erit,	il sera.		sit, il sera.
P.	erĭmus,	nous serons.	futuri, ae, a	simus, nous serons.
	erĭtis,	vous serez.		sitis, vous serez.
	erunt,	ils seront.		sint, ils seront.

Parfait.

S.	fui,	j'ai été*.	fuĕrim,	que j'aie été.
	fuisti,	tu as été.	fueris,	que tu aies été.
	fuit,	il a été.	fuerit,	qu'il ait été.
P.	fuĭmus,	nous avons été.	fuerĭmus,	que nous ayons été.
	fuistis,	vous avez été.	fueritis,	que vous ayez été.
	fuērunt ou fuēre,	ils ont été.	fuerint,	qu'ils aient été.

* Ou, je fus, tu fus, il fut, etc.

Plus-que-parfait.

S.	fuĕram,	j'avais été.	fuissem,	que j'eusse été*.
	fueras,	tu avais été.	fuisses,	que tu eusses été.
	fuerat,	il avait été.	fuisset,	qu'il eût été.
P.	fuerāmus,	nous avions été.	fuissēmus,	que nous eussions été.
	fuerātis,	vous aviez été.	fuissētis,	que vous eussiez été.
	fuerant,	ils avaient été.	fuissent,	qu'ils eussent été.

* Ou, j'aurais été, tu aurais été, il aurait été, etc.

Futur passé.

S.	fuĕro, j'aurai été.	P.	fuerĭmus,	nous aurons été.
	fueris, tu auras été.		fueritis,	vous aurez été.
	fuerit, il aura été.		fuerint,	ils auront été.

IMPÉRATIF.

Présent.	Sing.	es,	sois.
	Plur.	este,	soyez.
Futur.	Sing.	esto,	sois ou tu seras.
		esto,	qu'il soit, il sera.
	Plur.	estote,	soyez, vous serez.
		sunto,	qu'ils soient, ils seront.

INFINITIF.

Présent et imparfait : esse, être.
Parfait et plus-que-parfait : fuisse, avoir été.
Futur : futurum, am, um esse, ou fore, devoir (aller) être.

PARTICIPES.

Présent : ens (étant) n'est usité que dans les composés *absens*, *præsens*, absent, présent.
Futur : futūrus, *a*, *um*, devant être, qui est sur le point d'être.

Les composés *abesse* (parf. *afui*), être absent, *adesse* (parf. *affui*), être présent, *deesse*, manquer, *interesse*, assister à, *obesse* (parf. *offui*), nuire, *præesse*, présider, *subesse*, être dessous, etc., se conjuguent de la même manière. Dans *prosum*, je suis utile, *pro* prend sa forme primitive *prod*, s'il est suivi de *e* : *prodes*, *prodest*, *prodestis; proderam*, etc.

Rem. 1. On dit aussi *fŏrem, fores, foret, forent* pour *essem, esses, esset, essent*, surtout pour exprimer *je serais*, etc. Dans le vieux langage, on trouve aussi *fuvimus, fuvisset*, etc., pour *fuimus*, *fuisset*, et au futur *escit*, *escunt*, pour *erit*, *erunt*. Dans *sim*, *i* est contracté de *ie*, qui se trouve encore dans les formes vieillies *siem*, *sies*, *siet*, *sient*; *fuam*, *fuas*, *fuat*, *fuant* (de *fuo* inusité), au lieu de *sim*, *sis*, *sit*, *sint*, sont aussi des formes vieillies.

2. Le verbe substantif a deux racines, *es* et *fu*; *sum* est pour *es-u-m*, l'*e* du radical ayant été supprimé, et *u* ayant été ajouté, pour lier la désinence personnelle *m* au radical. Il en est de même de *sumus=es-u-mus*, *sunt=es-u-nt*, *sunto=es-u-nto*. La seconde personne *es*, ayant perdu l'*s* du radical, est pour *es-s*; dans *es-t*, *es-tis*, etc., on n'a fait qu'ajouter la désinence personnelle au radical. De même *sim*, *sis*, etc., sont pour *es-i-m*, *es-i-s*, etc. Dans *er-a-m*, *er-a-s*, etc., *m* et *s* sont les désinences personnelles, *a* est la caractéristique du temps historique, devant laquelle *s* s'est changé en *r*.

TABLEAU DES QUATRE CONJUGAISONS.

§ 57. VOIX ACTIVE.

INDICATIF.

I. conj.	II. conj.	III. conj.	IV. conj.

Présent.

(J'aime.)	(J'avertis.)	(Je lis.)	(J'entends.)
ămŏ,	mŏne-o,	lĕg-o,	audi-o.
amā-s,	monē-s,	leg-ĭ-s,	audī-s.
amă-t,	monĕ-t,	leg-ĭ-t,	audĭ-t.
amā-mus,	monē-mus,	leg-ĭ-mus,	audī-mus.
amā-tis,	mone-tis,	leg-ĭ-tis,	audī-tis.
ama-nt,	mone-nt,	leg-u-nt,	audi-u-nt.

Imparfait.

(On le forme en ajoutant au radical

ba-m.	*ba-m.*	*ē-bam.*	*ē-bam*).
(J'aimais.)	(J'avertissais.)	(Je lisais.)	(J'entendais.)
ămā-ba-m,	mŏnē-ba-m,	lĕg-ē-ba-m,	audi-ē-ba-m.
ama-ba-s,	mone-ba-s,	leg-e-bā-s,	audi-e-ba-s.
ama-ba-t,	mone-ba-t,	leg-e-bă-t,	audi-e-ba-t.
ama-bā-mus,	monē-bā-mus,	leg-e-bā-mus,	audi-e-bā-mus.
ama-bā-tis,	mone-ba-tis,	leg-e-bā-tis,	audi-e-ba-tis.
ama-ba-nt,	mone-ba-nt,	leg-e-ba-nt,	audi-e-ba-nt.

Futur.

(On le forme en ajoutant au radical :

bo.	*bo.*	*a-m.*	*a-m*).
(J'aimerai.)	(J'avertirai.)	(Je lirai.)	(J'entendrai.)
ămā-bo,	mŏnē-bo,	lĕg-a-m,	audi-a-m.
ama-bĭ-s,	mone-bĭ-s,	leg-ē-s,	audi-ē-s.
ama-bi-t,	mone-bi-t,	leg-ĕ-t,	audi-ĕ-t.
ama-bĭ-mus,	mone-bĭ-mus,	leg-ē-mus,	audi-ē-mus.
ama-bi-tis,	mone-bi-tis,	leg-ē-tis,	audi-e-tis.
ama-bu-nt,	mone-bu-nt,	leg-e-nt,	audi-e-nt.

Parfait.

(J'ai aimé, j'aimai.)	(J'ai averti, etc.)	(J'ai lu, je lus.)	(J'ai entendu, etc.)
ămā-vi,	mŏn-ui,	lēg-i,	audī-vi.
amā-vi-sti,	mon-ui-sti,	leg-i-sti,	audi-vi-sti.
amā-vi-t,	mon-ui-t,	leg-ĭ-t,	audi-vi-t.
amā-vi-mus,	mon-ui-mus,	leg-ĭ-mus,	audi-vĭ-mus.
amā-vi-stis,	mon-ui-stis,	leg-i-stis,	audi-vi-stis.
amā-vē-runt,	mon-uē-runt,	leg-ē-runt,	audi-vē-runt.

Plus-que-parfait.

(Se forme du parfait, en changeant *i* en *e-ra-m*.)

(J'avais aimé.)	(J'avais averti.)	(J'avais lu.)	(J'avais entendu.)
ămā-vĕ-ram,	mŏn-uĕ-ram,	lēg-ĕ-ram,	audī-vĕ-ram.
amā-ve-rās,	mon-ue-rās,	leg-e-rās,	audī-ve-ras.
amā-ve-răt,	mon-ue-rat,	leg-e-răt,	audī-ve-rat.
amā-ve-rāmus,	mon-ue-rāmus,	leg-ĕ-rāmus,	audī-ve-rāmus.
amā-ve-rātis,	mon-ue-rātis,	leg-e-rātis,	audī-ve-rātis.
amā-ve-rant,	mon-ue-rant,	leg-e-rant,	audī-ve-rant.

Futur passé.

(Se forme du parfait en changeant *i* en *ĕ-ro*.)

(J'aurai aimé.)	(J'aurai averti.)	(J'aurai lu.)	(J'aurai entendu.)
ămā-vĕ-ro,	mŏn-ue-ro,	lēg-ĕ-ro,	audī-vĕ-ro.
amā-ve-ris,	mon-ue-ris,	leg-e-ris,	audī-ve-ris.
amā-ve-rit,	mon-ue-rit,	leg-e-rit,	audī-ve-rit.
amā-ve-rĭmus,	mon-ue-rĭmus,	leg-e-rĭmus,	audī-ve-rĭmus.
amā-ve-rĭtis,	mon-ue-rĭtis,	leg-e-ritis,	audī-ve-ritis.
amā-ve-rint,	mon-ue-rint,	leg-e-rint,	audī-ve-rint.

SUBJONCTIF.

Présent.

(On le forme en ajoutant au radical :

i-m (*a-i-m=em*).	*a-m*.	*a-m*.	*a-m*.
(Que j'aime.)	(Que j'avertisse.)	(Que je lise.)	(Que j'entende.)
ăme-m,	mŏne-a-m,	lĕg-a-m,	audi-a-m.
amē-s,	mone-ā-s,	leg-a-s,	audi-a-s.
amĕ-t,	mone-ă-t,	leg-a-t,	audi-a-t.
amē-mus,	mone-ā-mus,	leg-ā-mus,	audi-ā-mus.
ame-tis,	mone-a-tis,	leg-a-tis,	audi-a-tis.
ame-nt,	mone-a-nt,	leg-a-nt,	audi-a-nt.

Imparfait.

(On le forme en ajoutant au radical :

re-m.	*re-m.*	*re-m.*	*re-m.*)
(Que j'aimasse, ou j'aimerais.)	(Que j'avertisse, ou j'avertirais.)	(Que je lusse, ou je lirais.)	(Que j'entendisse, ou j'entendrais.)
ămā-re-m,	mŏnē-re-m,	lĕg-ĕ-re-m,	audī-re-m.
ama-rē-s,	mone-rē-s,	leg-e-re-s,	audi-re-s.
ama-rĕ-t,	mone-rĕ-t,	leg-e-re-t,	audi-re-t.
ama-rē-mus,	mone-rē-mus,	leg-e-rē-mus,	audi-rē-mus.
ama-rē-tis,	mone-rē-tis,	leg-e-rē-tis,	audi-rē-tis.
ama-re-nt,	mone-re-nt,	leg-e-re-nt,	audi-re-nt.

Futur.

(J'aimerai, ou que j'aime.)	(J'avertirai, ou que j'avertisse.)	(Je lirai, ou que je lise.)	(J'entendrai ou que j'entende.)
ama-turus, a, um { sim. sis. sit.	mon-ĭ-turus, a, um { sim. sis. sit.	lec-turus, a, um { sim. sis. sit.	audī-turus, a, um { sim. sis. sit.
ama-turi, æ, a { simus. sitis. sint.	mon-i-turi, æ, a { simus. sitis. sint.	lec-turi, æ, a { simus. sitis. sint.	audī-turi, æ, a { simus. sitis. sint.

Parfait.

(Se forme du parfait de l'indicatif, en changeant *i* en *ĕ-ri-m.*)

(Que j'aie aimé.)	(Que j'aie averti.)	(Que j'aie lu.)	(Que j'aie entendu.)
ămā-vĕ-rim,	mŏn-ue-rim,	lēg-ĕ-rim,	audī-vĕ-rim.
amā-ve-ris,	mon-ue-ris,	leg-e-ris,	audī-ve-ris.
amā-ve-rit,	mon-ue-rit,	leg-e-rit,	audī-ve-rit.
amā-ve-rĭmus,	mon-ue-rĭmus,	leg-e-rĭmus,	audī-ve-rĭmus.
amā-ve-ritis,	mon-ue-ritis,	leg-e-ritis,	audī-ve-ritis.
amā-ve-rint,	mon-ue-rint,	leg-e-rint,	audī-ve-rint.

Plus-que-parfait.

(Se forme du parfait de l'indicatif, en ajoutant *ssem.*)

(Que j'eusse aimé, ou j'aurais aimé.)	(Que j'eusse averti, ou j'aurais averti.)	(Que j'eusse lu, ou j'aurais lu.)	(Que j'eusse entendu, ou j'aurais entendu.)
ămā-vi-ssem,	mŏn-ui-ssem,	lēg-i-ssem,	audī-vi-ssem.
amā-vi-sses,	mon-ui-sses,	leg-i-sses,	audī-vi-sses.
amā-vi-sset,	mon-ui-sset,	leg-i-sset,	audī-vi-sset.
amā-vi-ssemus,	mon-ui-ssemus,	leg-i-ssēmus,	audi-vi-ssēmus.
amā-vi-ssetis,	mon-ui-ssetis,	leg-i-ssetis,	audī-vi-ssetis.
amā-vi-ssent,	mon-ui-ssent,	leg-i-ssent,	audī-vi-ssent.

Futur passé. Manque.

Impératif.

Présent.

ămā,	mŏnē,	lĕg-ĕ,	audi.
aime.	avertis.	lis.	entends.
amā-te,	monē-te,	leg-ĭ-te,	audī-te,
aimez.	avertissez.	lisez.	entendez.

Futur.

amā-to,	monē-to,	leg-ĭ-to,	audī-to,
aime, tu aimeras.	avertis, tu avertiras.	lis, tu liras.	entends, etc.
ămā-to,	mŏnē-to,	lĕg-ĭ-to,	audī-to,
qu'il aime.	qu'il avertisse.	qu'il lise.	qu'il entende.
ama-tote,	mone-tote,	leg-ĭ-tote,	audi-tote,
aimez, v. aimerez.	avertissez, etc.	lisez, vous lirez.	entendez, etc.
ama-nto,	mone-nto,	leg-u-nto,	audi-u-nto,
qu'ils aiment.	qu'ils avertissent.	qu'ils lisent.	qu'ils entendent.

Infinitif.

Présent et Imparfait.

ămā-re,	mŏnē-re,	lĕg-ĕ-re,	audī-re,
aimer.	avertir.	lire.	entendre.

Parfait et Plus-que-parfait.

(Se forme du parfait de l'indicatif, en ajoutant *sse.*)

ămā-vi-sse,	mŏn-ui-sse,	lēg-i-sse,	audī-vi-sse,
avoir aimé.	avoir averti.	avoir lu.	avoir entendu.

Futur.

ămā-turum,	mŏn-ĭ-turum,	lec-turum,	audī-turum,
am, um esse,	am, um esse,	am, um esse,	am, um esse,
devoir ou aller aimer.	devoir ou aller avertir.	devoir ou aller lire.	devoir ou aller entendre.

Participes.

Présent et Imparfait.

(On le forme en ajoutant au radical :

n-s (=*nt-s*).	*n-s.*	*e-n-s.*	*e-n-s.*)
ăma-n-s,	mŏne-n-s,	lĕg-e-n-s,	audi-e-n-s,
aimant, qui aime, aimait.	avertissant, qui avertit, etc.	lisant, qui lit, lisait.	entendant, qui entend, etc.

Futur.

(Se forme du supin en *um*, en changeant *um* en *urus*.)

ămā-turus, a, um,	mŏn-ĭ-turus,a,um,	lec-turus, a, um,	audī-turus, a, um,
devant aimer,	devant avertir,	devant lire,	devant entendre,
qui va ou veut aimer.	qui va ou veut avertir.	qui va ou veut lire.	qui va ou veut entendre.

GÉRONDIF.

On le forme en ajoutant au radical :

	-ndi.	*-ndi.*	*e-ndi.*	*e-ndi.*
G.	ăma-ndi,	mŏne-ndi,	lĕg-e-ndi,	audi-e-ndi,
	d'aimer.	d'avertir.	de lire.	d'entendre.
D.	ama-ndo,	mone-ndo,	leg-e-ndo,	audi-e-ndo,
	à aimer.	à avertir.	à lire.	à entendre.
A.(ad)	ama-ndum,	mone-ndum,	leg-e-ndum,	audi-e-ndum,
	à aimer,pour aimer.	à, pour avertir.	à, pour lire.	à, pour entendre.
Ab.	ama-ndo,	mone-ndo,	leg-e-ndo,	audi-e-ndo,
	en aimant.	en avertissant.	en lisant.	en entendant.

SUPIN.

ămā-tum,	mŏn-ĭ-tum,	lec-tum,	audī-tum,
aimer ou pr aimer.	avertir, etc.	lire ou pour lire.	entendre, etc.

---

§ 58. **VOIX PASSIVE.**

INDICATIF.

	I. conj.	II. conj.	III. conj.	IV. conj.

Présent.

(Se forme du présent de l'indicatif actif, en ajoutant *r*.)

	(Je suis aimé.)	(Je suis averti.)	(Je suis lu.)	(Je suis entendu.)
S.	amo-r,	mone-o-r,	leg-o-r,	audi-o-r.
	amā-ris (re),	monē-ris (re)*,	leg-ĕ-ris (re),	audī-ris (re)*.
	amā-tur,	monē-tur,	leg-ĭ-tur,	audī-tur.
P.	amā-mur,	monē-mur,	leg-ĭ-mur,	audī-mur.
	amā-mĭni,	monē-mini,	leg-ĭ-mini,	audi-mini.
	ama-ntur,	monē-ntur,	leg-u-ntur,	audi-u-ntur.

*Au présent de l'indicatif, ce changement de *ris* en *re* est très-rare, sans doute parce que l'infinitif actif a la même forme.

Imparfait.

(Se forme de l'imparfait de l'indicatif actif, en changeant *m* en *r*).

	(J'étais aimé.)	(J'étais averti.)	(J'étais lu.)	(J'étais entendu.)
S.	amā-ba-r,	monē-ba-r,	leg-ē-ba-r,	audi-ē-ba-r.
	ama-bā-ris(re),	mone-bā-ris(re),	leg-e-bā-ris (re),	audi-e-bā-ris (re).
	ama-ba-tur,	mone-ba-tur,	leg-e-ba-tur,	audi-e-ba-tur.
P.	ama-ba-mur,	mone-ba-mur,	leg-e-ba-mur,	audi-e-ba-mur.
	ama-ba-mini,	mone-ba-mini,	leg-e-ba-mini,	audi-e-ba-mini.
	ama-ba-ntur,	mone-ba-ntur,	leg-e-ba-ntur,	audi-e-ba-ntur.

Futur.

(Se forme du futur actif, en ajoutant *r* pour la 1re et la 2de, et en changeant *m* en *r* pour la 3e et la 4e.)

	(Je serai aimé.)	(Je serai averti.)	(Je serai lu.)	(Je serai entendu.)
S.	ama-bo-r,	monē-bo-r,	leg-a-r,	audi-a-r.
	ama-bĕ-ris (re),	mone-bĕ-ris (re),	leg-ē-ris (re),	audi-ē-ris (re).
	ama-bĭ-tur,	mone-bĭ-tur,	leg-ē-tur,	audi-ē-tur.
P.	ama-bi-mur,	mone-bi-mur,	leg-e-mur,	audi-e-mur.
	ama-bi-mini,	mone-bi-mini,	leg-e-mini,	audi-e-mini.
	ama-bu-ntur,	mone-bu-ntur,	leg-e-ntur,	audi-e-ntur.

Parfait.

(J'ai été aimé ou je fus aimé.)		(J'ai été averti ou je fus averti.)		(J'ai été lu ou je fus lu.)		(J'ai été entendu ou je fus entendu.)	
S. amā-tus, a, um	sum.	mon-ĭ-tus, a, um	sum.	lec-tus, a, um	sum.	audī-tus, a, um	sum.
	es.		es.		es.		es.
	est.		est.		est.		est.
P. amā-ti, æ, a	sumus.	mon-i-ti, æ, a	sumus.	lec-ti, æ, a	sumus.	audi-ti, æ, a	sumus.
	estis.		estis.		estis.		estis.
	sunt.		sunt.		sunt.		sunt.

Plus-que-parfait.

(J'avais été aimé.)		(J'avais été averti.)		(J'avais été lu.)		(J'avais été entendu.)	
S. ama-tus, a, um	eram*.	mon-ĭ-tus, a, um	eram*.	lec-tus, a, um	eram*.	audī-tus, a, um	eram*.
	eras.		eras.		eras.		eras.
	erat.		erat.		erat.		erat.
P, amā-ti, æ, a	eramus.	mon-ĭ-ti, æ, a	eramus.	lec-ti, æ, a	eramus.	audi-ti, æ, a	eramus.
	eratis.		eratis.		eratis.		eratis.
	erant.		erant.		erant.		erant.

* Au lieu de *eram*, on peut mettre fueram, as, at, fueramus, atis, ant.

Futur passé.

(J'aurai été aimé.)	(J'aurai été averti.)	(J'aurai été lu.)	(J'aurai été entendu.)
S. amā-tus, a, um { ero*. eris. erit.	mon-ĭ-tus, a, um { ero*. eris. erit.	lec-tus, a, um { ero*. eris. erit.	audi-tus, a, um { ero*. eris. erit.
P. amā-ti, æ, a { erimus. eritis. erunt.	mon-ĭ-ti, æ, a { erimus. eritis. erunt.	lec-ti, æ, a { erimus. eritis. erunt.	audi-ti, æ, a { erimus. eritis. erunt.

* Au lieu de *ero*, on peut mettre fuero, fueris, fuerit, fuerimus, fueritis, fuerint.

SUBJONCTIF.

Présent.

(Se forme du présent du subjonctif actif, en changeant *m* en *r*.)

(Que je sois aimé.)	(Que je sois averti.)	(Que je sois lu.)	(Que je sois entendu.)
S. ame-r,	mone-a-r,	leg-a-r,	audi-a-r.
amē-ris (rĕ),	mone-ā-ris (rĕ),	leg-ā-ris (rĕ),	audi-ā-ris (rĕ).
ame-tur,	mone-a-tur,	leg-a-tur,	audi-a-tur.
P. ame-mur,	mone-a-mur,	leg-a-mur,	audi-a-mur.
ame-mini,	mone-a-mini,	leg-a-mini,	audi-a-mini.
ame-ntur,	mone-a-ntur,	leg-a-ntur,	audi-a-ntur.

Imparfait.

(Se forme de l'imparfait du subjonctif actif, en changeant *m* en *r*.

(Que je fusse aimé ou je serais aimé.)	(Que je fusse ou je serais averti.)	(Que je fusse lu ou je serais lu.)	(Que je fusse ou je serais entendu.)
S. ama-re-r,	monē-re-r,	leg-ĕ-re-r,	audī-re-r.
ama-rē-ris (rĕ),	mone-rē-ris (rĕ),	leg-e-rē-ris (rĕ),	audi-rē-ris (rĕ).
ama-re-tur,	mone-re-tur,	leg-e-re-tur,	audi-re-tur.
P. ama-re-mur,	mone-re-mur,	leg-e-re-mur,	audi-re-mur.
ama-re-mini,	mone-re-mini,	leg-e-re-mini,	audi-re-mini.
ama-re-ntur,	mone-re-ntur,	leg-e-re-ntur,	audi-re-ntur.

Parfait.

(Que j'aie été aimé.)	(Que j'aie été averti.)	(Que j'aie été lu.)	(Que j'aie été entendu.)
S. ama-tus, a, um { sim. sis. sit.	mon-ĭ-tus, a, um { sim. sis. sit.	lec-tus, a, um { sim. sis. sit.	audī-tus, a, um { sim. sis. sit.
P. ama-ti, æ, a { simus. sitis. sint.	mon-ĭ-ti, æ, a { simus. sitis. sint.	lec-ti, æ, a { simus. sitis. sint.	audī-ti, æ, a { simus. sitis. sint.

Plus-que-parfait.

(Que j'eusse ou j'aurais été aimé.)	(Que j'eusse ou j'aurais été averti.)	(Que j'eusse ou j'aurais été lu.)	(Que j'eusse ou j'aurais été entendu.)
S. ama-tus, a, um { essem*. esses. esset.	mon-ĭ-tus, a, um { essem*. esses. esset.	lec-tus, a, um { essem*. esses. esset.	audī-tus, a, um { essem*. esses. esset.
P. ama-ti, æ, a { essemus. essetis. essent.	mon-ĭ-ti, æ, a { essemus. essetis. essent.	lec-ti, æ, a { essemus. essetis. essent.	audī-ti, æ, a { essemus. essetis. essent.

* Au lieu de *essem*, on peut mettre fuissem, es, et, fuïssemus, etis, ent.

IMPÉRATIF.

Présent.

S. amā-re,	monē-re,	leg-ĕ-re,	audī-re,
sois aimé.	sois averti.	sois lu.	sois entendu.
P. amā-mini,	mone-mini,	leg-ĭ-mini,	audī-mini,
soyez aimés.	soyez avertis.	soyez lus.	soyez entendus.

Futur.

S. Amā-tor,	monē-tor,	leg-ĭ-tor,	audī-tor,
sois aimé.	sois averti.	sois lu.	sois entendu.
amā-tor,	monē-tor,	leg-i-tor,	audi-tor.
qu'il soit aimé.	qu'il soit averti.	qu'il soit lu.	qu'il soit entendu.
P. ama-ntor,	mone-ntor,	leg-u-ntor,	audi-u-ntor.
qu'ils soient aimés.	qu'ils soient avertis.	qu'ils soient lus.	qu'ils soient entendus.

INFINITIF.

Présent et imparfait.

(Se forme de l'infinitif actif, en changeant :

e en *i*,	*e* en *i*,	*ere* en *i*,	*e* en *i*.)
ama-ri,	monē-ri,	lĕg-i,	audī-ri,
être aimé.	être averti.	être lu.	être entendu.

Parfait et plus-que-parfait.

amā-tum, am, um esse,	mon-ĭ-tum, am, um esse,	lec-tum, am, um esse,	audī-tum, am, um esse,
avoir été aimé.	avoir été averti.	avoir été lu.	avoir été entendu.

Futur.

amā-tum iri,	mon-ĭ-tum iri,	lec-tum iri,	audī-tum iri,
devoir ou aller être aimé.	devoir ou aller être averti.	devoir ou aller être lu.	devoir ou aller être entendu.

PARTICIPES.

Parfait et plus-que-parfait.

(Se forme du supin en *um*, en changeant *um* en *us, a, um.*)

amā-tus, a, um, aimé.	mon-ĭ-tus, a, um, averti.	lec-tus, a, um, lu.	audī-tus, a, um, entendu.

Futur.

(Se forme du gérondif, en changeant *di* en *dus.*)

ama-ndus, a, um, qui doit être aimé.	mone-ndus, a, um, qui doit être averti.	leg-e-ndus, a, um, qui doit être lu.	audi-e-ndus, a, um, qui doit être entendu.

SUPIN.

ama-tu, d'aimer, à aimer, à être aimé, etc.	mon-ĭ-tu, d'avertir, à être averti, etc.	lec-tu, de lire, à lire, à être lu.	audī-tu, d'entendre, à entendre, etc.

Voir des verbes à conjuguer §§ 61, 62, 63, 64.

AUTRE PARADIGME DE LA 3e CONJUGAISON.

Il y a des verbes de la troisième conjugaison qui sont en *io* à l'indicatif présent. Cet *ĭ* est toujours bref.

ACTIF. — INDICATIF.

Présent : capĭo, *je prends*, capĭs, capit, capĭmus, capĭtis, capiunt.
Imparfait : capiebam, *je prenais*, capiebas, capiebat, capiebamus, etc.
Parfait : cēpi, *j'ai pris* ou *je pris*, cepisti, cepit, cepimus, cepistis, ceperunt.
Plus-que-parfait : cēperam, *j'avais pris*, ceperas, ceperat, ceperamus, etc.
Futur : capiam, *je prendrai*, capiēs, capiet, capiemus, capietis, capient.
Futur passé : cepero, *j'aurai pris*, ceperis, ceperit, ceperimus, ceperitis, etc.

SUBJONCTIF.

Présent : capiam, *que je prenne*, capias, capiat, capiamus, capiatis, etc.
Imparfait : capĕrem, *que je prisse*, capĕres, capĕret, capĕrēmus, etc.
Parfait : cepĕrim, *que j'aie pris*, ceperis, ceperit, ceperimus, ceperitis, etc.
Plus-que-parf. : cepissem, *que j'eusse pris*, cepisses, cepisset, cepissemus, etc.
Futur : capturus sim, *je prendrai* ou *que je prenne*, capturus sis, etc.

IMPÉRATIF.

Présent : capĕ, *prends ;* capĭte, *prenez.*
Futur : capĭto, *prends*, *tu prendras ;* capĭto, *qu'il prenne ;* capĭtote, *prenez*, ou *vous prendrez ;* capiunto, *qu'ils prennent.*

INFINITIF.

Présent : capĕre, *prendre; parfait :* cepisse, *avoir pris; futur :* capturum esse, *devoir* ou *aller prendre.*

PARTICIPES.

Présent : capiens, *prenant.*
Futur : capturus, a, um, *devant prendre, qui va* ou *veut prendre.*

GÉRONDIF.

Génitif : capiendi, *de prendre; Datif :* capiendo, *à prendre; Acc. :* (ad) capiendum, *à, pour prendre; Abl. :* capiendo, *en prenant.*

PASSIF. — INDICATIF.

Présent : capior, *je suis pris*, capĕris, capĭtur, capĭmur, capĭmini, capiuntur.
Imparfait : capiebar, *j'étais pris*, capiebaris, capiebatur, capiebamur, etc.
Parfait : captus sum, *j'ai été pris* ou *je fus pris*, captus es, captus est, etc.
Plus-que-parfait : captus eram, *j'avais été pris*, captus eras, captus erat, etc.
Futur : capiar, *je serai pris*, capieris, capietur, capiemur, capiemini, etc.
Futur passé : captus ero, *j'aurai été pris*, captus eris, captus erit, etc.

SUBJONCTIF.

Présent : capiar, *que je sois pris*, capiaris, capiatur, capiamur, capiamini, capiantur.
Imparfait : capĕrer, *que je fusse pris,* capĕrēris, caperetur, caperemur, etc.
Parfait : captus sim, *que j'aie été pris*, captus sis, captus sit, capti simus, etc.
Plus-que-parfait : captus essem, *que j'eusse été pris*, captus esses, etc.

IMPÉRATIF.

Présent : capere, *sois pris;* capimini, *soyez pris.*
Futur : capitor, *sois pris;* capitor, *qu'il soit pris;* capiuntor, *qu'ils soient pris.*

INFINITIF.

Présent : capi, *être pris. Parfait :* captum esse, *avoir été pris. Futur :* captum iri, *aller être pris.*

PARTICIPES.

Parfait : captus, *pris. Futur :* capiendus, *qui doit être pris, qu'il faut prendre.*
Supin : captu, *de prendre, à prendre, à être pris.*

Conjuguez : *făcio, fēci, factum, facere*, faire; *jăcio, jeci, jactum, jacĕre*, jeter; *fodio, fōdi, fossum, fodere*, fouiller; *rapio, rapui, raptum, rapere,* ravir.

§ 59. VERBES DÉPONENTS.

Le verbe *déponent* se conjugue comme le passif. Mais il a de l'actif le supin en *um*, le gérondif et les participes en *ns* et en *urus, a, um*, outre ceux en *us, a, um* et en *ndus, a, um*. Le part. en *ndus*, qui a la signification passive, ne se rencontre que dans les verbes déponents qui ont la signification transitive; ainsi *hortari*, exhorter, a *hortandus*, qui doit être exhorté. Dans les verbes déponents qui ont la signification intransitive, il n'est usité que sous la forme neutre en *ndum*, comme *blandiendum est*, il faut flatter.

Indicatif.

Présent.

(J'exhorte.)	(Je crains.)	(Je suis.)	(Je flatte.)
S. hortor.	vereor.	sequor.	blandior.
P. hortamur.	veremur.	sequĭmur.	blandīmur.

Imparfait.

(J'exhortais.)	(Je craignais.)	(Je suivais.)	(Je flattais.)
S. hortabar.	verebar.	sequebar.	blandiebar.
P. hortabamur.	verebamur.	sequebamur.	blandiebamur.

Futur.

(J'exhorterai.)	(Je craindrai.)	(Je suivrai.)	(Je flatterai.)
S. hortabor.	verebor.	sequar.	blandiar.
P. hortabimur.	verebimur.	sequēmur.	blandiēmur.

Parfait.

(J'ai exhorté.)	(J'ai craint.)	(J'ai suivi.)	(J'ai flatté.)
S. hortatus, a, um sum.	verĭtus, a, um sum.	secūtus, a, um sum.	blandītus, a, um sum.
P. hortati, æ, a sumus.	verĭti, æ, a sumus.	secūti, æ, a sumus.	blanditi, æ, a sumus.

Plus-que-parfait.

(J'avais exhorté.)	(J'avais craint.)	(J'avais suivi.)	(J'avais flatté.)
S. hortatus, a um eram.	veritus, a, um eram.	secutus, a, um eram.	blanditus, a, um eram.
P. hortati, æ, a eramus.	veriti, æ, a eramus.	secuti, æ, a eramus.	blanditi, æ, a eramus.

Futur passé.

(J'aurai exhorté.)	(J'aurai craint.)	(J'aurai suivi.)	(J'aurai flatté.)
S. hortatus, a, um ero.	veritus, a, um ero.	secutus, a, um ero.	blanditus, a, um ero.
P. hortati, æ, a erimus.	veriti, æ, a erimus.	secuti, æ, a erimus.	blanditi, æ, a erimus.

SUBJONCTIF.

Présent.

(Que j'exhorte.)	(Que je craigne.)	(Que je suive.)	(Que je flatte.)
S. horter.	verear.	sequar.	blandiar.
P. hortemur.	vereamur.	sequamur.	blandiamur.

Imparfait.

(Que j'exhortasse.)	(Que je craignisse.)	(Que je suivisse.)	(Que je flattasse.)
S. hortarer.	verērer.	sequĕrer.	blandīrer.
P. hortaremur.	vereremur.	sequeremur.	blandiremur.

Futur.

(J'exhorterai, que j'exhorte.)	(Je craindrai, que je craigne.)	(Je suivrai, que je suive.)	(Je flatterai, que je flatte.)
hortaturus, a, um sim.	veriturus, a, um sim.	secuturus, a, um sim.	blanditurus, a, um sim.
hortaturi, ae, a simus.	verituri, ae, a simus.	secuturi, ae, a simus.	blandituri, ae, a simus.

Parfait.

(Que j'aie exhorté.)	(Que j'aie craint.)	(Que j'aie suivi.)	(Que j'aie flatté.)
S. hortatus, a, um sim.	veritus, a um sim.	secutus, a, um sim.	blanditus, a, um sim.
P. hortati, ae, a simus.	veriti, ae, a simus.	secuti, ae, a simus.	blanditi, ae, a simus.

Plus-que-parfait.

(Que j'eusse exhorté.)	(Que j'eusse craint.)	(Que j'eusse suivi.)	(Que j'eusse flatté.)
S. hortatus, a um essem.	veritus, a, um essem.	secutus, a, um essem.	blanditus, a, um essem.
P. hortati, ae, a essemus.	veriti, ae, a essemus.	secuti, ae, a essemus.	blanditi, ae, a essemus.

Impératif.

Présent.

	exhorte,	crains,	suis,	flatte,
S.	hortāre.	verēre.	sequĕre.	blandīre.
	exhortez,	craignez,	suivez,	flattez,
P.	hortamini.	veremini.	sequimini.	blandimini.

Futur.

	exhorte,	crains,	suis,	flatte,
S.	hortator.	verētor.	sequĭtor.	blandītor.
	qu'il exhorte,	qu'il craigne,	qu'il suive,	qu'il flatte,
	hortator.	verētor.	sequĭtor.	blandītor.
	qu'ils exhortent,	qu'ils craignent,	qu'ils suivent,	qu'ils flattent,
P.	hortantor.	verentor.	sequuntor.	blandiuntor.

Infinitif.

Présent et imparfait.

exhorter,	craindre,	suivre,	flatter,
hortari.	vereri.	sequi.	blandiri.

Parfait et plus-que-parfait.

avoir exhorté,	avoir craint,	avoir suivi,	avoir flatté,
Hortatum, am,	veritum, am,	secutum, am,	blanditum, am,
um esse.	um esse.	um esse.	um esse.

Futur.

devoir ou aller exhorter,	devoir ou aller craindre,	devoir ou aller suivre,	devoir ou aller flatter,
hortaturum, am,	veriturum, am,	secuturum, am,	blanditurum, am,
um esse.	um esse.	um esse.	um esse.

Gérondif.

	d'exhorter,	de craindre,	de suivre,	de flatter,
G.	hortandi.	verendi.	sequendi.	blandiendi.
	à ou pr exhorter,	à ou pr craindre,	à ou pour suivre,	à ou pour flatter,
D.	hortando.	verendo.	sequendo.	blandiendo.
	à ou pr exhorter,	à ou pr craindre,	à ou pour suivre,	à ou pour flatter,
Ac.	(ad) hortandum.	verendum.	sequendum.	blandiendum.
	en exhortant,	en craignant,	en suivant,	en flattant,
Ab.	hortando.	verendo.	sequendo.	blandiendo.

Participes.

Présent et imparfait.

exhortant, Hortans.	craignant, verens.	suivant, sequens.	flattant, blandiens.

Parfait et plus-que-parfait.

ayant exhorté, hortatus, a, um.	ayant craint, veritus, a, um.	ayant suivi, secutus, a, um.	ayant flatté, blanditus, a, um.

Futur actif.

qui va ou veut exhorter, hortaturus, a, um.	qui va ou veut craindre, veriturus, a, um.	qui va ou veut suivre, secuturus, a, um.	qui va ou veut flatter, blanditurus, a, um.

Futur passif.

qui doit être exhorté, hortandus.	qui doit être craint, verendus.	qui doit être suivi, sequendus.	

Supins.

exhorter ou pour exhorter, hortatum.	craindre ou pour craindre, verĭtum.	suivre ou pour suivre, secūtum.	flatter ou pour flatter, blandītum.
à exhorter ou à être exhorté, hortatu.	à craindre ou à être craint, verĭtu.	à suivre ou à être suivi, secūtu.	à flatter ou à être flatté, blandītu.

Conjuguez : I. *arbitror, arbitratus sum, arbitrari*, penser; *auxilior, auxiliatus sum, auxiliari*, secourir; *miror, mirari*, admirer; *miseror, miserari*, avoir compassion; — II. *fateor, fassus sum, fateri*, avouer; *misereor, miseritus (misertus) sum, misereri*, avoir pitié ; *tueor, tuitus sum, tueri*, protéger; III. *fungor, functus sum, fungi*, s'acquitter; *labor, lapsus sum, labi*, tomber; *loquor, locutus sum, loqui*, parler; *nascor, natus sum, nasci*, naître; *proficiscor, profectus sum, proficisci*, partir; *utor, usus sum, ūti*, se servir; *ulciscor, ultus sum, ulcisci*, venger; — IV. *experior, expertus sum, experiri*, expérimenter; *mentior, mentitus sum, mentiri*, mentir; *metior, mensus sum, metiri*, mesurer; *ordior, orsus sum, ordiri*, commencer; *orior, ortus sum, ŏrīri* (part. fut. *oriturus*), se lever. Le part. fut. passif, *oriundus*, signifie, né, issu, originaire. Le prés. de l'ind. va sur la 3e conj. : *orĕris, orĭtur, orĭmur;* à l'imparf. du subj., on trouve, même dans Cicéron, *orĕrer*, mais plus souvent *orīrer*.

Se conjuguent d'après *capior : patior, passus sum, pati*, souffrir; *gradior (gressus sum), gradi*, marcher; *morior, mortuus sum, mori*, mourir (part. fut. *morĭturus*).

§ 60. REMARQUES SUR LES CONJUGAISONS.

1. La syllabe *vi* devant *s* et la syllabe *ve* devant *r* peuvent être retranchées au parfait de l'indicatif de la première conjugaison, et aux temps qui en sont dérivés; ainsi l'on peut dire :
amasti p. *amavisti*, *amastis* p. *amavistis*, *amarunt* p. *amaverunt*, *amarim* p. *amaverim*, *amaram* p. *amaveram*, *amassem* p. *amavissem*, *amaro* p. *amavero*, *amasse* p. *amavisse*.

Il en est de même à la seconde et à la troisième conjugaison, quand le parfait se termine en *evi;* ainsi l'on trouve souvent *complessem* pour *complevissem*, *deleram* pour *deleveram*, *consuerunt* pour *consueverunt*, *quiessem* pour *quievissem*, *decresse* pour *decrevisse; nesti*, *nestis*, *nerunt* pour *nevisti*, *nevistis*, *neverunt*, de *neo. Ovi* n'est syncopé que dans le verbe *novi*, *novisse*, et dans les composés de *moveo*, *movi*, comme *norunt*, *nosse*, *commosse*, pour *noverunt*, *novisse*, *commovisse.*

Dans la quatrième conjugaison, *v* peut être retranché partout : *audii*, *audiisti*, *audierim*, pour *audivi*, *audivisti*, *audiverim.* Quand *s* suit, on peut contracter *ii : audisti*, *audissem*, pour *audiisti*, *audiissem.*

Desino, je cesse, a une seule forme usitée à la 3e pers. du parfait : *desiit; peto*, je demande, fait très-souvent *petiit.*

Rem. 1. Pour *ĕrunt,* à la 3e personne du parf. de l'ind., on a *ĕre,* surtout dans Tite-Live, qui se sert des deux formes sans distinction, tandis que Tacite emploie le plus souvent *ĕrunt* pour le passé indéfini, et *ĕre* pour le passé défini.

2. Dans le vieux latin et dans les poëtes, on trouve souvent la syllabe *is* supprimée après *s* et *x* aux temps passés de la 3e conjugaison, ex. : *evasti* pour evasisti, *dixti* (aussi dans Cicéron) pour dixisti, *divisse* pour divisisse ; *iss* se supprime aussi dans quelques formes, comme *abscessem* pour abscessissem, *surrexe* pour surrexisse, *consumpse* pour consumpsisse, *erepsem,* pour erepsissem, *abstraxe* pour abstraxisse.

3. On trouve, dans le vieux latin, les formes *asso* et *assim* pour *avero* et *averim* de la première conjugaison ; *esso* et *essim* pour *uero* et *uerim,* de la seconde ; *so* et *sim* pour *ero* et *erim,* de la troisième ; ex. : *levasso* pour *levavero, imperassit* pour *imperaverit; cohibessit* pour *cohibuerit ; capso, capsis,* pour *cepero, ceperis, accepso* pour *accepero, objexim* pour *objecerim.* Quelques-unes de ces formes sont restées en usage dans la meilleure latinité : *faxo* (poétique) pour *fecero,* et les subjonctifs *faxis, faxit, faxitis, faxint,* pour feceris, etc. ; *ausim, ausis, ausit, ausint,* dans le sens d'un subjonctif potentiel (j'oserais ou j'oserai), de audeo, et *auxim, auxis, auxit,* etc., de augeo.

Dans le vieux langage et quelquefois dans les meilleurs poëtes, l'infinitif passif (ou déponent) est en *ier : amarier* pour amari, *labier, legier, mittier* pour labi, legi, mitti.

A l'imparfait de la quatrième conjugaison, les poëtes ont quelquefois la vieille forme en *ibam* : *nutribam* pour *nutriebam*, *scibam* pour *sciebam*.

Au futur de la même conjugaison, ils ont quelquefois *ibo* pour iam : *scibo* pour *sciam*, *servibo* pour *serviam*; et dans quelques verbes de la 1re et de la 3e, ils ont au présent du subj. *im* pour em et am : *edim* (de *ed-ie-m*, comme *sim* de *siem*), *duim* pour *dem*, *perduim* pour *perdam*.

Dans le vieux latin on trouve aussi *dicēbo*, *audībo*, comme au futur de la 1re et de la seconde.

2. Les verbes *dicere*, *ducere*, *facere* et *ferre* retranchent l'*e* à l'impératif et font : *dic*, *duc*, *fac*, *fer*; il en est de même des composés de *ducere*, *facere*, *ferre*, comme *transduc*, *lucrifac*, *perfer*, à l'exception de ceux de *facere* qui changent *a* en *i*, comme *conficere*, impératif : *confice*.
L'impératif de *scire* est *scito* et non *sci*.

Rem. Dans les poëtes, on trouve *face*, *dice*, *duce*. L'impératif singulier des composés de *dicere* ne paraît pas se trouver dans les prosateurs ; les poëtes ont seulement les formes en *e* : *addice*, *edice*, *indice*.

3. Le participe futur passif de quelques verbes de la troisième et de la quatrième conjugaison est aussi en *undus* au lieu de *endus*, surtout si un *i* précède. On dit même toujours *oriundus*, de *orior*, souvent *potiundus* de *potior*.

4. Le participe passé de quelques verbes déponents a la signification transitive et passive, comme *adeptus*, ayant acquis et ayant été acquis (v. § 171, rem. 1). Quelques verbes déponents ont cette double signification dans toute leur conjugaison : *dignari*, juger digne et être jugé digne.

5. Le passif peut et, quelquefois, doit se traduire comme suit : *amor*, on m'aime, *amabor*, on m'aimera, *jubeor*, on m'ordonne, *vetamur*, on nous défend. Les verbes neutres n'ont du passif que la troisième personne du singulier, qui peut se traduire de la même manière : *ventum est*, on est venu, de *venire*, venir.

6. Au passif, les temps composés de *fueram*, *fuissem*, *fuero* ont la même signification que les temps composés de *eram*, *essem*, *ero*. Ainsi l'on dit : *amatus eram* ou *fueram*, j'avais été aimé, *amatus essem* ou *fuissem*, j'eusse été aimé, *amatus ero* ou *fuero*, j'aurai été aimé. Mais le participe peut aussi devenir tout à fait adjectif et marquer l'*état* qui est résulté de l'action accomplie ; ainsi *epistola scripta est*, qui signifie, comme parfait passif, la lettre fut ou a été écrite, peut aussi signifier *la lettre est écrite* = se trouve écrite. C'est dans ce dernier sens que s'emploie généralement le participe passé avec *fui* : epistola *scripta fuit*, la lettre s'est trouvée écrite ou était écrite. Voy. le § 171, rem. 3.

7. On peut former du participe futur actif, ajouté aux temps du verbe *esse*, une nouvelle conjugaison qu'on appelle la

CONJUGAISON PÉRIPHRASÉE.

INDICATIF.	*Présent.*	*Amaturus sum*, j'ai l'intention d'aimer, je veux aimer, je vais aimer, ou je suis sur le point d'aimer.
	Imparf.	*Amaturus eram*, j'allais, je voulais aimer, etc.
	Parfait.	*Amaturus fui*, j'ai voulu aimer, etc.
	Pl.-que-p.	*Amaturus fueram*, j'avais voulu aimer, etc.
	Futur.	*Amaturus ero*, je serai sur le point d'aimer, etc.
	Fut. passé.	*Amaturus fuero*, j'aurai été sur le point d'aimer, etc.
SUBJONCTIF.	*Présent.*	*Amaturus sim*, que j'aille ou que je veuille aimer, etc.
	Imparf.	*Amaturus essem*, j'irais ou que j'allasse aimer.
	Parfait.	*Amaturus fuerim*, que j'aie voulu aimer, etc.
	Pl.-que-p.	*Amaturus fuissem*, j'aurais voulu aimer, etc.
INFINIT.	*Présent.*	*Amaturum esse*, devoir, aller ou vouloir aimer, etc.
	Parfait.	*Amaturum fuisse*, avoir été sur le point d'aimer, etc.

REM. On voit, par la traduction, comment *amaturus sum* diffère de *amabo*. *Amaturus sim* et *amaturus essem* servent cependant aussi de subjonctif au futur *amabo;* mais *amaturus fuerim* et *amaturus fuissem* ne s'emploient pas comme subj. du futur passé *amavero*.

L'infinitif *amaturum esse* sert aussi d'infinitif au futur *amabo,* mais l'infinitif *amaturum fuisse* se dit d'une action qu'on a eu l'intention, la volonté de faire (v. § 164, 3).

8. Le participe futur passif exprime, au nominatif, la nécessité de l'action soufferte, et forme également avec les temps de *esse* une conjugaison nouvelle : *Amandus sum*, je dois être aimé, on doit m'aimer ; *amandus eram*, je devais être aimé, et ainsi de suite.

Il en est de même du neutre de ce participe avec les temps du verbe *esse* et le datif de la personne qui fait l'action :

Présent.	*Mihi legendum est*, je dois lire ou il faut que je lise.
	Tibi legendum est, tu dois lire.
	Illi legendum est, il doit lire.
	Nobis legendum est, nous devons lire.
	Vobis legendum est, vous devez lire.
	Illis legendum est, ils doivent lire.

Imparfait. *Mihi legendum erat*, etc., je devais lire, etc.
Futur. *Mihi legendum erit*, je devrai lire, etc. etc.

§ 61. PARFAITS ET SUPINS IRRÉGULIERS DE LA PREMIÈRE CONJUGAISON.

Comme *amare* se conjuguent *vocare*, appeler, *laudare*, louer, *curare*, soigner, et la plupart des autres verbes de la 1re conjugaison.

Verbes irréguliers :

1. Il y en a qui retranchent l'*a* du radical, et prennent *ui* au parfait et *itum* au supin, d'après la 2de conjugaison :

crĕpo, *crepui*, *crepĭtum*, *crepare*, craquer, bruire.
cŭbo, *cubui*, *cubĭtum*, *cubare*, être couché.
De même : *accŭbo*, être couché auprès, être à table, etc. Si les composés ont *m* devant *b*, ils sont de la troisième, mais ils conservent *ui* au parfait et *itum* au supin : *Accumbo*, *accubui*, *accubitum*, *accumbere*, se coucher auprès (et non pas être couché auprès).

dŏmo, *domui*, *domĭtum*, *domare*, dompter.
sŏno, *sonui*, *sonitum*, *sonare*, sonner (part. fut. *sonaturus*).
De même : *personare*, retentir, etc.; mais *resonare*, résonner, fait *resonavi* (sans supin).

tono, *tonui*, *tonitum*, *tonare*, tonner.
De même : *intŏno*, tonner, entonner (part. *intonatus*); *attŏno*, tonner auprès, effrayer, part. *attonĭtus*, frappé de la foudre, consterné.

vĕto, *vetui*, *vetĭtum*, *vetare*, défendre.
mĭco, *micui*, (sans supin), *micare*, sautiller, briller, etc.
emico, *emicui*, *emicatum*, s'élancer dehors, surgir, etc.

plĭco, plier, ployer, donne les composés :
applico, *-avi*, *-atum* et *-ui*, *-ĭtum*, *-are*, appliquer, faire aborder; de même *explico*, déplier, expliquer; *implico*, envelopper, embrouiller, etc. Les verbes dérivés de noms adjectifs en *plex* sont réguliers : *duplico*, *-avi*, *-atum*, *-are*, doubler; *supplicare*, supplier.

2. Il y en a aussi qui prennent *ui* au parfait et *tum* au supin (sans la voyelle de liaison) :

frĭco, *fricui*, *frictum* et *fricatum*, *fricare*, frotter ;
refrico a seulement *refricatum*, refrotter.

sĕco, *secui*, *sectum*, *secare*, couper, scier (part. fut. *secaturus*).
nĕco, je tue, est régulier; mais son composé *eneco* fait *enecui*, *enectum*, et *enecavi*, *enecatum*, *enecare*, tuer.
Le part. *enectus* est plus usité.

3. Les deux suivants ont *i* au parfait et *tum* au supin :

jŭvo, *jūvi*, *jūtum*, *juvare*, aider (part. fut. *juvaturus*).
Adjuvo fait *adjuturus*, rarement *adjuvaturus*, aider, appuyer quelqu'un.

lăvo, *lāvi*, *lavatum*, *lautum* (*lotum*), *lavare*, laver, se laver, [part. fut. *lavaturus*.

4. Les deux suivants ont le redoublement au parfait :

do, *dĕdi*, *dătum*, *dăre*, donner.

De même les composés de trois syllabes au prés. de l'ind. : *circumdo*, environner, *pessumdo*, précipiter, ruiner, *satisdo*, donner caution, *venumdo*, vendre.

Les composés de deux syllabes au prés. de l'ind. sont de la troisième conjugaison et font *dĭdi*, *dĭtum* :

addo,	*addĭdi*,	*additum*,	*addere*,	ajouter.
credo,	*credĭdi*,	*credĭtum*,	*credere*,	croire.
perdo,	*perdĭdi*,	*perditum*,	*perdere*,	perdre.
reddo,	*reddĭdi*,	*redditum*,	*reddere*,	rendre.
trado,	*tradĭdi*,	*tradĭtum*,	*tradere*,	livrer.
vendo,	*vendĭdi*,	*vendĭtum*,	*vendere*,	vendre, etc., etc.

sto, *stĕti*, *stātum*, *stāre*, être debout.

Les composés de deux syllabes au prés. de l'indicatif font au parfait *ĭti* : *adsto*, *adstiti*, assister; *consto*, être ensemble, coûter, *constĭti*; *persto*, *perstiti*, persévérer; *præsto*, *præstiti*, fournir, etc.; de *præsto* seul se trouve un supin (*præstitum*), mais plusieurs ont le part. fut. en *a* : *præstaturus*, *obstaturus*, *instaturus*. *Disto*, je suis éloigné, n'a ni parf. ni part. futur.

Les composés de trois syllabes gardent au parfait *ĕti*, comme *antesto*, *circumsto*, *intersto*, *supersto*, qui font *antesteti*, etc.; ils n'ont pas de supin.

5. Il faut encore remarquer les trois verbes suivants pour la signification du participe du parfait passif :

pōto, je bois, est régulier, excepté qu'au lieu de *potatum* on dit ordinairement *pōtum*. De là le part. *potus* de signification passive et active : *qui a été bu* ou *qui a bu* ; et les composés *appotus* (act.), qui a bu, *epotus* (passif), vidé.

juro et *cēno* (jurer *et* manger) ont un participe de forme passive et de signification transitive : *juratus* (et les composés *conjuratus* et *injuratus*), qui a juré, *cēnatus*, qui a mangé.

§ 62. PARFAITS ET SUPINS IRRÉGULIERS DE LA SECONDE CONJUGAISON.

Se conjuguent d'après *monēre*, *monui*, *monitum* :

căreo, je manque, *carui*, sans supin; part. futur *cariturus*.
coerceo, je réprime, *coercui*, *coercitum*.
dēbeo, je dois.
dŏleo, je souffre.
exerceo, j'exerce.
hăbeo, j'ai.
jăceo, je suis couché.
lĭceo, je suis mis à prix.
mĕreo, je mérite.
nŏceo, je nuis.
părco, j'obéis.
plăceo, je plais.
præbeo, je présente.
tăceo, je me tais.
terreo, j'effraie.
văleo, je me porte bien, [je puis.

1. N'ont pas la voyelle de liaison *i* au supin :

dŏceo, *docui*, *doctum*, j'enseigne.
tĕneo, *tenui*, *tentum*, je tiens.

Abstineo, je m'abstiens, *attineo*, je retiens, *pertineo*, j'appartiens, n'ont pas de supin; *detineo*, j'arrête, je détourne, *distineo*, je sépare, j'empêche, *obtineo*, *retineo*, *sustineo*, ont *tentum* au supin.

misceo, *miscui*, *mixtum* ou *mistum*, je mêle.
torreo, *torrui*, *tostum*, je rôtis.
censeo, *censui*, *censum*, j'estime, je pense.

Percenseo, passer quelque chose en revue, n'a pas de supin; de *succenseo*, je suis fâché, on a *succensurus*; de *accenseo*, j'ajoute, on trouve *accensus*; de *recenseo*, je compte, je fais une revue, on a *recensum* et *recensītum*.

2. Ceux en *veo* ont *v-i* au parfait et allongent la voyelle brève du radical :

căveo, *cāvi*, *cautum*, *cavere*, prendre garde.
făveo, *fāvi*, *fautum*, *favere*, favoriser.
fŏveo, *fōvi*, *fōtum*, *fovere*, échauffer, fomenter.
mŏveo, *mōvi*, *mōtum*, *movere*, mouvoir.
păveo, *pāvi*, sans supin, *pavere*, avoir peur.
vŏveo, *vōvi*, *vōtum*, *vovere*, vouer.

Deux ont une double forme pour le parfait :

ferveo, *fervi* et *ferbui*, sans supin, bouillir, être échauffé.
connīveo, *connīvi* et *nixi*, sans supin, *connivere*, cligner les yeux.

3. Quelques-uns seulement ont la forme régulière en *ē-vi* :

dēleo, *delēvi*, *delētum*, *delēre*, détruire, effacer.

fleo, *flevi*, *fletum*, *flēre*, pleurer.
neo, *nevi*, *netum*, *nēre*, filer.
compleo, *complevi*, *completum*, *complēre*, remplir.
aboleo, *abolevi*, *abolĭtum*, *abolēre*, détruire.

V. les verbes inchoatifs dérivés de l'inusité *oleo*, je grandis, § 63, fin.

4. Font leur parfait en *ui*, et n'ont point de supin :

arceo, *arcui*, *arcere*, éloigner.
caleo, j'ai chaud.
calleo, j'ai des durillons, je sais, j'excelle dans.
candeo, je brille, je suis embrasé.
egeo, j'ai besoin.
floreo, je fleuris.
frondeo, j'ai des feuilles.
horreo, j'ai horreur.
langueo, je languis.
lăteo, je suis caché.
mădeo, je suis mouillé.
mineo (inusité), donne *emĭneo*, je m'élève, je suis éminent.
nĭteo, je brille.
oleo, j'exhale de l'odeur.
palleo, je suis pâle.
păteo, je suis ouvert.
rĭgeo, je suis roide.
rŭbeo, je suis rouge.
sileo, je me tais.
sorbeo, j'avale, je hume.
sordeo, je suis sale.
splendeo, je brille.
stŭdeo, je m'applique.
stŭpeo, je suis stupéfait.
tĭmeo, je crains.
torpeo, je suis engourdi.
tŭmeo, je suis enflé.
vĭgeo, je suis florissant, en [vigueur.
vĭreo, je verdis.

Il y a bon nombre d'autres verbes intransitifs semblables, mais dont les *inchoatifs* seuls sont d'un usage bien fréquent (v. plus bas les inchoatifs).

5. Il y en a qui changent de conjugaison :

1° Ont *si* au parfait et *sum* au supin (comme la 3e conjugaison):

ardeo, *arsi*, *arsum*, *ardēre*, brûler.
hæreo, *hæsi*, *hæsum*, *hærere*, être attaché, hésiter.
jŭbeo, *jussi*, *jussum*, *jubēre*, ordonner.
măneo, *mansi*, *mansum*, *manēre*, demeurer, rester.
mulceo, *mulsi*, *mulsum*, *mulcēre*, caresser, adoucir.
mulgeo, *mulsi*, *mulsum*, *mulgēre*, traire (part. comp. *emul-* [*sus*).
rīdeo, *risi*, *risum*, *ridēre*, rire.
suadeo, *suasi*, *suasum*, *suadēre*, conseiller.
tergeo, *tersi*, *tersum*, *tergēre*, essuyer.

Ce dernier est aussi de la 3e : *tergo*, *tersi*, *tersum*, *tergĕre*.

2° Ont le parfait en *si*, et le supin en *tum* :

augeo, *auxi* (de *aug-si*), *auctum*, *augēre*, augmenter.
indulgeo, *indulsi*, *indultum*, *indulgēre*, être indulgent.
torqueo, *torsi*, *tortum*, *torquēre*, tordre, tourmenter.

3° Ont le parfait en *si*, et pas de supin :

algeo,	*alsi*,	*algere*,	avoir froid.
frigeo,	*frixi*,	*frigere*,	avoir froid.
fulgeo,	*fulsi*,	*fulgere*,	reluire.
lūceo,	*luxi*,	*lucere*,	luire.
lūgeo,	*luxi*,	*lugere*,	pleurer.
turgeo,	*tursi*,	*turgere*,	être enflé.
urgeo (ou *urgueo*),	*ursi*,	*urgere*,	presser.

4° Ont le parfait en *i*, et le supin en *sum* :

prandeo, *prandi*, *pransum**, déjeuner. Le participe *pransus* est employé activement et signifie : qui a mangé.
sĕdeo, *sēdi*, *sessūm***, je suis assis.
vĭdeo, *vīdi*, *visum**, je vois.
strīdeo, *stridi*, sans supin, je fais un bruit perçant.

Les poëtes disent *stridĕre*.

* Le *d* du radical s'est perdu devant *s* du supin.

** Le *d* du radical est assimilé par *s*.

5° Forme le parfait d'après la quatrième conjugaison :

cieo, *cīvi*, *cĭtum*, *ciēre*, mouvoir, exciter ; on dit plus rarement *cio*, *cīvi*, *cītum*, *cire*.

Les composés comme *concieo*, assembler, *excieo*, faire sortir, ont aussi cette double forme. Il faut cependant remarquer que dans le sens déterminé de *appeler*, on emploie les formes de la quatrième conjugaison, ex. imp. — *cibam*, — *cirem*; inf. — *cire*; les participes *concĭtus* et *excĭtus* signifient excité, attiré ; *excītus*, signifie appelé dehors ; *percieo* et *incieo* se prennent dans le sens d'exciter, de là *percĭtus* et *incĭtus*; mais *accīre*, appeler auprès ou faire venir, fait *accītus* (on n'en trouve pas le présent de l'ind.).

6° Ont le redoublement, et *i* au parfait, *sum* au supin :

mordeo, *momordi*, *morsum*, je mords.
pendeo, *pependi*, sans supin, je pends, je suis suspendu.
spondeo, *spŏpondi* (pour *spo-spondī*), *sponsum*, je promets.
tondeo, *totondi*, *tonsum*, je tonds.

Les composés n'ont pas de redoublement : *respondeo*, *detondeo*, etc. Dans tous ces verbes le *d* du radical s'est perdu devant *s* du supin.

6. Verbes sans parfait et sans supin :

aveo, je désire (avidus, avide).
calveo, je suis chauve (calvus).
cāneo, je suis blanc (canus).
flaveo, je suis jaune (flavus).
hĕbeo, je suis émoussé (hebes).
mæreo, je suis triste (mæstus).
mĭneo donne *immineo*, je penche sur, je menace.
polleo, je suis puissant.
renīdeo, je brille, je souris.
squāleo, je suis sale (squalidus).
vĕgeo, je suis dans ma force.

7. Verbes semi-déponents :

audeo, *ausus sum*, *audēre*, oser (part. fut. *ausurus*). V. *ausim*, § 60, rem. 3.
gaudeo, *gavisus sum*, *gaudēre*, se réjouir (part. fut. *gavisurus*).
soleo, *solitus sum*, *solēre*, avoir coutume. *Solitus* a aussi le sens passif.

---

§ 63. PARFAITS ET SUPINS IRRÉGULIERS DE LA 3me CONJUGAISON.

A la troisième conjugaison appartiennent tous les verbes dont le radical se termine par une consonne; ceux qui ont *u (v)* au radical font partie de la même conjugaison.

Le parfait est en *i* ou en *si*, le supin en *tum* ou en *sum*. Assez souvent le parfait et le supin ont les désinences de la seconde ou de la quatrième conjugaison. Quelquefois le radical n'est pas pur au présent, par exemple : *rumpere*, rompre, a au parfait *rūpi*, qui vient du radical pur *rŭp*; *vincere*, vaincre, parf. *vīci*, vient du radical *vĭc*.

I. Verbes dont le radical se termine par u (v).

Ils ajoutent au radical *i* pour le parfait, et *tum* pour le supin.

acŭo,	*acŭ-i*,	*acū-tum*,	j'aiguise.
arguo,	*argu-i*,	(*argū-tum*),	j'accuse. (Part. futur *argui-turus*.)
imbuo,	*imbu-i*,	*imbū-tum*,	j'abreuve, je trempe.
induo,	*indu-i*,	*indū-tum*,	je revêts.
minuo,	*minu-i*,	*minū-tum*,	je diminue.
spuo,	*spu-i*,	*spū-tum*,	je crache.
statuo,	*statu-i*,	*statu-tum*,	j'établis. De même :

Constituo, *instituo*, *restituo*, *substituo*, *destituo*, etc.

suo,	*su-i*,	*sū-tum*,	je couds.
tribuo,	*tribu-i*,	*tribu-tum*,	j'accorde.
solvo,	*solv-i*,	*solū-tum*,	je dissous, je dénoue.
volvo,	*volv-i*,	*volū-tum*,	je roule.

On voit que *u* devient long au supin. Il faut excepter :

ruo, je tombe, supin, *rŭtum* (mais part. fut. ruiturus); de là :
dirŭo, *dirŭi*, *dirŭtum*, je détruis; *obruo*, *obrui*, *obrŭtum*, je couvre.
corruo, je croule, et *irruo*, je tombe sur, etc., n'ont pas de supin.

Les suivants n'ont pas de supin :

luo, *lui* (fait au part. fut. *luiturus*), je paie, j'expie.
D'un *luo* inusité (je lave) viennent *abluo* et *eluo*, je purifie, *diluo*, je dissous, et *polluo*, je souille, qui ont tous *-lūtum* au supin.

metuo,	*metui*,	je crains.
pluo,	*plui* ou *pluvi*,	ordin. unipersonnel, *pluit*, il pleut.
sternuo,	*sternui*,	j'éternue.
congruo,	*congrui*,	je m'accorde avec; *ingruo*, je fonds sur.

Il faut remarquer les trois exceptions avec *x* au parfait :

fluo,	*fluxi*,	sans supin,	*fluere*,	couler.
struo,	*struxi*,	*structum*,	*struere*,	bâtir.
vivo,	*vixi*,	*victum*,	*vivere*,	vivre.

Ce sont des exceptions apparentes, car le primitif était en *gv*.

II. Radicaux se terminant par une dentale (*d* et *t*).

1. Les radicaux qui ont une longue devant *d* ou *t* ont *si* au parfait et *sum* au supin; *d* et *t* devant *s* se retranchent ou sont assimilés par *s* (*ss*).

cēdo,	*cessi*,	*cessum*,	*cedere*,	marcher.
claudo,	*clausi*,	*clausum*,	*claudere*,	fermer.
Conclūdo, je renferme, je conclus *conclusi, conclusum*, etc.				
lædo,	*læsi*,	*læsum*,	*lædere*,	blesser.
Illīdo, je lance contre, *illīsi, illīsum*, etc.				
lūdo,	*lusi*,	*lusum*,	*ludere*,	jouer.
mitto,	*misi*,	*missum*,	*mittere*,	envoyer (r. *mit*).
plaudo,	*plausi*,	*plausum*,	*plaudere*,	battre des mains.
rādo,	*rasi*,	*rasum*,	*radere*,	raser, racler.
rōdo,	*rosi*,	*rosum*,	*rodere*,	ronger.
trūdo,	*trusi*,	*trusum*,	*trudere*,	pousser avec force.
vādo,	sans parfait ni supin,		*vadere*,	aller; de là :

Evado, *evasi*, *evasum*, je m'évade; de même : *invado*, j'attaque, *pervado*, je passe, je traverse.

Exceptions. Les suivants, quoiqu'ils aient une voyelle longue, ont *i* :

cūdo,	*cudi*,	*cusum*,	*cudere*,	forger.
sīdo,	*sēdi*,	*sessum*,	*sidĕre*,	s'asseoir, le parfait *sīdi* est rare.
Consīdo, consēdi, consessum, je m'assieds; *subsido, resido* (sans supin), etc.				
strido (eo)	*stridi*,	sans supin,	*stridere* (ēre),	rendre un son perçant.
verto,	*verti*,	*versum*,	*vertere*,	tourner.

2. Les radicaux qui ont *n* ou une voyelle brève devant *d* prennent *i* :

accendo,	*accendi*,	*accensum*,	allumer.
defendo,	*defendi*,	*defensum*,	défendre.
ĕdo,	*ēdi*,	*esum*,	manger.
fŏd-i-o,	*fōdi*,	*fossum*,	creuser.
mando,	*mandi*,	*mansum*,	mâcher.
offendo,	*offendi*,	*offensum*,	offenser.
prehendo (*prendo*),	*prehendi*,	*prehensum*,	saisir.
scando,	*scandi*,	*scansum*,	monter.
pando,	*pandi*,	*passum*, (*pansum*),	ouvrir, déplier ;

dispando, sans parfait, je déplie, n'a au supin que *dispansum*.

Les suivants viennent d'un primitif avec une voyelle brève ; le radical se trouve renforcé au présent par *n* :

findo, (rad. *fĭd*),	*fĭdi*,	*fissum*,	*findere*,	fendre.
fundo (rad. *fŭd*),	*fūdi*,	*fūsum*,	*fundere*,	verser, répandre.
scindo,	*scĭdi*,	*scissum*,	*scindere*,	fendre.

Exceptions. Les suivants ont *si* et *sum*, malgré la voyelle brève :

divĭdo,	*divīsi*,	*divisum*,	*dividere*,	diviser.
quătio,	manque,	*quassum*,	*quătere*,	secouer.

Composés : *Concutio, concussi, concussum* et d'autres.

Vont d'après la 4e conjugaison :

pĕto,	*petivi* (*petiit*),	*petītum*,	*petere*,	demander.
rŭdo,	*rudivi*,	*ruditum*,	*rudere*,	rugir, etc.

Autres irrégularités :

meto, *messui* (on préfère *messem feci*), *messum*, je moissonne.
sterto, *stertui*, sans supin, je ronfle.

frendo, (*frendi* ne se trouve pas), *fressum* et *frēsum*, je grince des dents, je broie ; on dit aussi frendeo, frendēre.

sisto, *stĭti* (vieilli), *stătum* (de là *stătus*, établi, fixé), je place, j'arrête ; rarement je m'arrête, je subsiste.

Les composés, presque tous de signification intransitive, sont pour la plupart sans supin : *obsisto* a *obstiti, obstĭtum,* je m'oppose ; *circumsisto* a *circumsteti* (transitif), j'ai entouré.

fido, *fisus sum*, *fidere*, se fier. De même :
confido, diffido. Les parfaits *confīdi* et *diffīdi* sont rares.

3. Les suivants ont le redoublement au parfait :

cădo, *cĕcĭdi*, *cāsum*, je tombe.

Incĭdo, incĭdi, incasum, je tombe dans ; *occĭdo, occĭdi, occasum,* je tombe, je me couche (en parl. des astres) ; *recido, recĭdi, recasum,* je retombe.

caedo,	*cĕcīdi*,	*caesum*,	je coupe.

concīdo, concīdi, concīsum, je coupe ; de même : *occīdo,* je tue, et d'autres.

pendo,	*pependi*,	*pensum*,	je pèse, je paye, j'estime.
tendo,	*tetendi*,	*tensum*, (*tentum*),	je tends.

Comp. (sans redoublement) : *extendo*, et *intendo* ont les deux formes du supin ; *attendo* (sous-ent. animum), je fais attention, *contendo* (sous-ent. me), je fais des efforts, *distendo*, *obtendo*, etc. n'ont que le supin en *tum* ; *detendo*, détendre, et *ostendo*, montrer, ont seulement *sum* au supin.

tundo,	*tutŭdi*,	*tunsum* et *tusum*,	je bats, je broie.

Les composés n'ont que *tūsum* : *contundo, contŭdi, contusum,* etc.

On doit ajouter à ces verbes à redoublement ceux du § 61, 4.

III. Radicaux se terminant par une labiale (*b* et *p*).

On ajoute au radical *si* pour le parfait et *tum* pour le supin ; *b* se change en *p* devant *s* et *t* :

carpo,	*carpsi*,	*carptum*,	je cueille ;

concerpo et *discerpo,* je déchire, *decerpo,* je cueille, *-erpsi, -erptum.*

nubo,	*nupsi*,	*nuptum*,	je voile, j'épouse.
rēpo,	*repsi*,	*reptum*,	je rampe.
scalpo,	*scalpsi*,	*scalptum*,	je gratte, je taille.
scrībo,	*scripsi*,	*scriptum*,	j'écris.
sculpo,	*sculpsi*,	*sculptum*,	je sculpte.
serpo,	*serpsi*,	(*serptum*)	je rampe.

Exceptez les suivants qui ont en grande partie une voyelle brève devant la labiale :

bĭbo,	*bibi*,	sans supin,	*bibere*,	boire.
căp-i-o,	*cēpi*,	*captum*,	*capere*,	prendre ;

accipio, je reçois, *decipio,* je trompe, *percipio,* je remarque, *præcipio,* je prescris, ont *-cepi, -ceptum. Antecapio* a *antecepi, antecaptum.*

cŭp-i-o,	*cupīvi*,	*cupītum*,	*cupere*,	désirer.
lambo,	*lambi*,	(*lambitum*),	*lambere*,	lécher.
răp-i-o,	*rapui*,	*raptum*,	*rapere*,	ravir.
rumpo (rad. rŭp),	*rūpi*,	*ruptum*,	*rumpere*,	rompre.
săp-i-o,	*sapii*,	sans supin,	*sapere*,	être sage, avoir le goût de.
scăbo,	*scābi*,	sans supin,	*scabere*,	gratter.
strĕpo,	*strepui*,	*strepitum*,	*strepere*,	faire du bruit.

Les composés de *cŭbare* qui vont sur la 3e conjugaison prennent un *m* devant *b* :

accumbo, accubui, accubitum, je me mets à table, *incumbo, procumbo, succumbo ; occumbo* (sous-ent. *mortem*), je meurs, etc.

IV. Radicaux se terminant par une gutturale *c, g, q* (*guo* ou *quo*) **et par** *h*.

1. Si la gutturale est précédée d'une voyelle longue ou de *n*, le parfait est en *si* et le supin en *tum ; g* et *qu* devant *t* deviennent *c ; c, g, qu* forment avec *s* la lettre double *x*.

ango, anxi, sans supin, j'effraie.
cingo, cinxi, cinctum, je ceins, j'entoure.
dīco, dixi, dictum, je dis.
dūco, duxi, ductum, je conduis.
flīgo, donne les composés :
affligo, afflixi, afflictum, j'abats, *confligo,* je combats, etc.
frīgo, frixi, frictum, rarement *frixum*, je fris.
jungo, junxi, junctum, je joins.
lingo, linxi, linctum, je lèche.
mungo, je mouche, est rare; on dit plus souvent
emungo, emunxi, emunctum, je mouche, je tire adroitement.
ningo, ninxi, neiger.
pango, panxi, panctum, j'enfonce.
plango, planxi, planctum, je frappe, je déplore.
stinguo, j'éteins, je sépare, a vieilli. De là :
extinguo et *restinguo, -inxi, -inctum,* j'éteins.
sūgo, suxi, suctum, je suce.
tingo (tinguo), tinxi, tinctum, je trempe, je teins.
ungo (unguo), unxi, unctum, j'oins.

Les suivants retranchent *n* au supin :

fingo (rad. fĭg), *finxi, fictum*, je feins, j'invente.
mingo (prés. plus usité *mejo*), *minxi, mictum,* j'urine.
pingo, pinxi, pictum, je peins.
stringo (rad. *strĭg*), *strinxi, strictum,* je serre, j'ôte, je tire.

Les suivants, malgré la voyelle brève au radical, font aussi *si* :

cŏquo, coxi, coctum, je cuis.
diligo, dilexi, dilectum, j'aime. De même :
intelligo, je comprends, *negligo*, je néglige.
pellicio pellexi, pellectum, (lăcio inusité), j'attire. De même :
illicio, allicio, — exi, -ectum, attirer. *Elicio* fait *elicui, elicitum*.

rĕgo, *rexi*, *rectum*, je régis, je conduis.

Surgo (pour surrigo), *surrexi, surrectum,* je me lève. *Pergo* (pour *perrigo*), *perrexi, perrectum,* je continue.

tĕgo, *texi*, *tectum*, je couvre.
spĕcio, *spexi*, je regarde ; de là :
adspicio, *adspexi*, *adspectum*, je regarde.

De même *conspicio*, je regarde, *despicio*, je regarde de haut en bas, je méprise ; *dispicio* et *perspicio*, je reconnais, *respicio*, je regarde en arrière.

Ajoutez-y ceux qui se terminent par un *h* :
trăho, *traxi*, *tractum*, je tire.
vĕho, *vexi*, *vectum*, je voiture, je porte.

2. Si la gutturale est précédée d'une voyelle brève, le parfait est en *i*, le supin en *tum*; quelques radicaux ont été renforcés d'un *n* au présent :

ăgo, *ēgi*, *actum*, *agere*, pousser;

cōgo (de coago), *coēgi, coactum*, je rassemble, je force; de même : *abĭgo*, *adigo*, *exĭgo*, etc. ; *prodigo* (n'a pas de supin) ;
ambigo, je doute, et *satago* (pour *satis ago*), sans parfait ni supin.

facio, *feci*, *factum*, *facere*, faire. De même :

arefacio, je dessèche, *assuefacio* et *consuefacio*, j'habitue, *calefacio* et *tepefacio*, je chauffe, *frigefacio*, je refroidis, *labefacio*, j'ébranle, *patefacio*, j'ouvre, *satisfacio*, je satisfais, au passif *fio*, *factus sum*, *fieri*. Mais ceux qui changent *a* en *i* ont le passif en *icior* et le supin en *ectum* : *afficio*, j'affecte, j'émeus, *conficio* et *perficio*, j'achève, *deficio*, je me révolte, je manque, *interficio*, je tue, *proficio*, je fais des progrès, *reficio*, je refais, je restaure, *officio*, je me mets au-devant, je m'oppose, je nuis. Cependant on trouve quelquefois *confit* et *defit*. D'autres composés de *facio* suivent la 1re conjugaison : *amplificare*, *sacrificare*, et les déponents *gratificor*, *ludificor*.

frango (rad. frăg), *fregi*, *fractum*, *frangere*, briser. De même :
confringo, *effringo*, *perfringo*, *refringo*.

fŭgio, *fūgi*, (*fugitum*), *fugere*, fuir.
jăcio, *jēci*, *jactum*, *jacere*, jeter.

abjicio, *adjicio*, *dejicio*, *ejicio*, etc. ont au supin *-ectum*. On trouve ces composés avec *i* au lieu de *ji* : *obiicere*, *inicere*, *reicere*, etc., etc.

ĭco (ou *īco*), *ici*, *ictum*, je frappe, par exemple, *fœdus*, je fais [alliance.
lĕgo, *lēgi*, *lectum*, je lis.

perlego, *prælego*, *colligo*, *deligo*, *eligo*, *seligo*, font de même, mais *diligo*, j'aime, *intelligo*, je comprends, et *negligo*, je néglige, ont *-exi*, au parfait.

linquo, *liqui*, sans supin, je laisse.

Les composés ont *-ictum* au supin : *relinquo* et *derelinquo*, j'abandonne, *delinquo*, je manque, je fais faute.

vinco (rad. *vĭc.*), *vici*, *victum*, *vincere*, vaincre.

3. Prennent un redoublement, et *i* au parfait :

disco, *didici*, sans supin, *discere*, apprendre.

Ont le même redoublement : *edisco*, j'apprends par cœur, *dedisco*, je désapprends; *addisco*, *perdisco*.

parco, *peperci*, *parsum*, *parcere*, épargner (*parsi* est rare).

posco, *poposci*, sans supin, *poscere*, demander.

Ont le même redoublement : *deposco*, *depoposci*; *exposco*, *reposco*.

pungo, *pupŭgi*, *punctum*, *pungere*, piquer.

Les composés ont au parfait *punxi* : *compungo*, *compunxi*, *compunctum*, *dispungo*, je révise, *interpungo*, je ponctue.

tango, *tetigi*, *tactum*, *tangere*, toucher (rad. tăg).

Attingo, *attĭgi*, *attactum*, et *contingo*, je touche à; *contingit*, *contĭgit*, *obtingit*, *obtĭgit* (impersonnels), il arrive.

pango, *pĕpĭgi*, *pactum*, signifie établir (par un accord), faire un pacte, mais on dit *pango*, *pēgi*, *pactum*, ou *panxi*, *panctum*, pour signifier enfoncer (un clou), fixer, planter.

Compingo, *impingo*, *-pēgi*, *-pactum*.

4. Parfait en *si*, et supin en *sum*. Si la gutturale est précédée d'un *r*, elle se retranche devant *si* et *sum* :

fīgo,	*fixi*,	*fixum*,	*figere*,	ficher.
mergo,	*mersi*,	*mersum*,	*mergere*,	plonger.
spargo,	*sparsi*,	*sparsum*,	*spargere*,	répandre;

adspergo, *conspergo*, *respergo*, *-ersi*, *-ersum*.

tergo,	*tersi*,	*tersum*,	*tergere*,	nettoyer.

On peut ajouter ici les radicaux en *c* qui se sont renforcés au présent par un *t* (en *cto*) :

flecto,	*flexi*,	*flexum*,	je plie.
necto,	*nexi* ou *nexui*,	*xum*,	je noue, je lie.
pecto,	*pexi*,	*pexum*,	je peigne.

V. Radicaux se terminant par une liquide (*l*, *m*, *n*, *r*).

1. Les suivants font régulièrement le parfait en *si* et le supin en *tum* :

cōmo, *compsi*, *comptum* (*comsi*, *comtum*), *comere*, arranger.

dēmo, *dempsi*, *demptum* (*demsi*, *demtum*), *demere*, ôter.

prōmo, *prompsi*, *promptum*, je tire, je fais sortir.
sūmo, *sumpsi*, *sumptum*, je prends.
temno, *temnere*, (poétique), je méprise; on en forme : *contemno, contempsi, contemptum*, même signification. Le *p* est introduit dans tous ces verbes pour faciliter la prononciation.

Font *i* au parfait : *ĕmo*, *ēmi*, *emptum*, j'achète ; et les composés *coĕmere*, acheter à la fois, *redĭmere*, racheter, et ceux qui ont la signification fondamentale de *prendre* : *adĭmere*, ôter, *dirĭmere*, séparer, *exĭmere*, tirer de ; — *interĭmere*, faire disparaître, tuer, *perĭmere*, détruire.

Irrégulier :
premo, *pressi*, *pressum*, je presse, je serre. De même : *comprimo*, *deprimo*, *exprimo*, *opprimo*, *supprimo*.

2. Plusieurs forment le parfait et le supin d'après la seconde conjugaison (*ui* et *ĭtum* ou *tum* sans la voyelle de liaison).

alo, *alui*, *alitum* ou *altum*, *alere*, nourrir.
cŏlo, *colui*, *cultum*, je cultive.
consŭlo, *consului*, *consultum*, je consulte.
frĕmo, *fremui*, *fremitum*, je frémis.
gĕmo, *gemui*, *gemitum*, je gémis.
congemo (*congemisco*) et *ingemo* (*ingemisco*), *-ui*, sans supin.
mŏlo, *molui*, *molitum*, je mouds.
occŭlo, *occului*, *occultum*, je cache.
trĕmo, *tremui*, sans supin, je tremble.
vŏmo, *vomui*, *vomitum*, je vomis, *evŏmo*, *revŏmo*.
gigno (rad. *gen*), *gĕnui*, *gĕnĭtum*, j'engendre.
pōno, (rad *pos*), *pŏsui*, *positum*, je place.
cello, inusité, donne
excello (*excellui*), *antecello* et *præcello*, sans parfait ni supin, je me distingue, je l'emporte sur; *percello*, fait *percŭli*, *perculsum*, je renverse.

3. Prennent le redoublement :

căno, *cecini*, *cantum*, *canere*, chanter, (à *cantum* on préfère *cantatum*, de *cantare*).
concĭno, *concinui*, *concentum* ; *occino*, *occinui*; *præcino*, *-ui*, sans supin; les autres composés sont sans parf. et sans supin.
curro, *cucurri*, *cursum*, je cours.
accurro, *decurro*, et autres composés suppriment ordinairement le redoublement; *excurro* et *præcurro* l'ont ordinairement.

fallo, *fefelli*, *falsum*, je trompe (le participe *falsus* est devenu adjectif : faux);

refello, *refelli*, sans supin, je réfute.

pello, *pepŭli*, *pulsum*, je chasse;

appello, *appuli*, *appulsum*, j'aborde; les autres composés sont aussi sans redoublement : *compello*, *propello*, *impello*.

pario, *pepĕri*, *partum*, *parĕre*, enfanter, produire (part. fut. act. *parĭturus*).

4. Ceux en *n* et en *r* qui viennent d'une racine terminée par une voyelle ont le parfait en *vi* :

cerno (r. cre), *crēvi*, *cretum*, je sépare.

Ce verbe, signifiant *voir*, n'a ni parfait ni supin.

Decerno, *decrevi*, *decretum*, je décerne, je juge; *discerno*, *secerno*.

lĭno (r. li), *lēvi* ou *līvi*, *lĭtum*, j'enduis;

oblino, part. *oblĭtus*, qu'il ne faut pas confondre avec *oblītus*, d'*obliviscor*.

sĭno (r. sĭ), *sīvi*, *sĭtum*, je permets (*situs*, placé);

desĭno, *desii*, *desĭtum*, je cesse.

sperno (r. spre), *sprevi*, *spretum*, je méprise.

sterno (r. stra), *strāvi*, *stratum*, j'étends par terre.

sĕro (r. se, sa), *sēvi*, *sătum*, semer;

sero, signifiant lier, joindre, a *(serui)*, *sertum*; *insĕro* et *consĕro* forment le parfait et le supin des deux manières, selon qu'ils signifient je plante dans, ou je joins; *desero*, je délaisse, *exero* (exsero), je tire dehors, *dissero*, je place ça et là, je disserte sur, viennent de *sero*, je joins, et font par conséquent *-ui*, *-rtum*.

tero (r. tri), *trīvi*, *trītum*, je broie.

5. Les suivants en *r* avaient primitivement au présent *s* au lieu de *r*; l'*s* reparaît au parfait et au supin :

gero (=geso), *gessi*, *gestum*, *gerere*, porter, gérer.

quæro (=quæso), *quæsīvi*, *quæsitum* (d'après la 4e), chercher.

uro (=uso), *ussi*, *ustum*, *urere*, brûler.

6. Différentes irrégularités.

Les suivants ont doublé au présent la terminaison du radical :

vello, *velli* et *vulsi* (rare), *vulsum*, je tire, j'arrache;

avello et *evello* ont aussi un double parfait, mais *convello*, *divello*, *pervello*, *revello*, n'ont que *velli* au parfait.

psallo, *psalli*, *psallere*, jouer d'un instrument à cordes.

tollo, *sustŭli*, *sublātum*, *tollere*, enlever.

Il prend le parfait et le supin de *suffero*, v. § 65, 3.

verro, *verri*, *versum*, *verrĕre*, balayer.

VI. Radicaux en *s*.

depso,	*depsui*,	*depstum*,	*depsĕre*,	pétrir.
pinso,	*pinsui* et *pinsi*,	*pinsĭtum* et *pistum* (ou *pinsum*),		je pile.
texo,	*texui*,	*textum*,	*texere*,	tisser.
viso,	*visi*,	*visum*,	*visere*,	visiter.

Forment le parfait et le supin d'après la 4me conjugaison :

arcesso,	*arcessīvi*,	*arcessītum*,	*arcessere*,	mander, faire venir.
capesso,	*-īvi*,	*-ītum*,	*capessere*,	saisir avidement.
facesso,	*-īvi*,	*-ītum*,	*facessere*,	accomplir.
incesso,	*-īvi*,	sans supin,	*incessere*,	survenir, attaquer.
lacesso,	*-īvi*,	*-ītum*,	*lacessere*,	attaquer, harceler.

---

§ 63. VII. Verbes inchoatifs en *sco*.

Les verbes inchoatifs en *sco* expriment le commencement d'une action.

Ceux qui sont dérivés de verbes ont le parfait des verbes primitifs ; il en est peu qui aient aussi le supin.

1. Inchoatifs dérivés de verbes, avec le parfait du primitif :

acesco (aceo), *acui*, *acessere*, s'aigrir ; *coacesco*, *peracesco*.
aresco (areo), *arui*, je deviens sec.
calesco (caleo), *calui*, je deviens chaud.
canesco (caneo), *canui*, je blanchis de vieillesse.
conticesco (taceo), *conticui*, je garde le silence.
contrem-isco (tremo), *contremui*, je commence à trembler.
defervesco (ferveo), *deferbui*, je me refroidis, je me calme.
delitesco (lateo), *delitui*, je me cache, je suis caché.
effervesco (ferveo), *efferbui*, je m'échauffe.
excandesco (candeo), *excandui*, je deviens blanc au feu, je m'emporte.
extimesco et *pertimesco* (timeo), *extimui*, j'appréhende.
floresco (floreo), *florui*, je commence à fleurir.
hæresco (hæreo), *hæsi*, je m'attache.
horresco, *exhorresco* (horreo), *horrui*, je m'effraye.
ingem-isco (gemo), *ingemui*, je gémis.
intumesco (tumeo), *intumui*, je m'enfle.

languesco, *elanguesco* (langueo), *elangui*, je deviens languissant.
liquesco (liqueo), *licui*, je fonds.
madesco (madeo), *madui*, je me mouille.
occallesco (calleo), *occallui*, je m'endurcis.
pallesco (palleo), *pallui*, je pâlis.
putresco (putreo), *putrui*, je pourris.
resip-isco (sapio), *resipivi (ui)*, je redeviens sage.
rubesco et *erubesco* (rubeo), *erubui*, je rougis.
senesco, *consenesco* (seneo), *consenui*, je vieillis.
stupesco et *obstupesco* (stupeo), *obstupui*, je m'étonne.
tabesco (tabeo), *tabui*, je deviens sec ou languissant.
tepesco (tepeo), *tepui*, je tiédis.
viresco, *conviresco*, *eviresco*, *reviresco* (vireo), *virui*, je verdis.

2. Les suivants ont le parfait et le supin du primitif :

abolesco (*oleo*, croître, inusité), *abolevi*, *abolitum*, je m'abolis, je m'éteins.
adolesco (oleo), *adolevi*, *adultum*, je croîs, je grandis (*adultus*, adj.).
exolesco (oleo), *exolēvi*, *exolētum* et *obsolesco*, *-lēvi*, *-lētum*, je tombe en desuétude, je vieillis (*exoletus*, *obsoletus*, adj.).
coalesco (alĕre), *coalui*, *coalĭtum*, je me fortifie, je m'unis.
concup-isco (cupio), *concupīvi*, *concupītum*, je désire.
convalesco (valēre), *convalui*, *convalĭtum*, je me rétablis.
exardesco (ardēre), *exarsi*, *exarsum*, je m'enflamme.
indolesco (dolēre), *indolui*, *ĭtum*, j'éprouve de la douleur.
inveterasco (inveterare), *inveteravi*, *-atum*, je vieillis, je m'enracine.
obdormisco (dormire), *-ivi*, *-itum*, je m'endors.
reviv-isco (vivĕre), *revixi*, *revictum*, je revis.
scisco (scire), *scivi*, *scītum*, je m'informe, je décide ; de là *plebiscītum*, *populiscītum*, plébiscite, décision du peuple.

3. Les verbes inchoatifs dérivés d'adjectifs et de substantifs n'ont ordinairement ni parfait ni supin. Les suivants ont un parfait en *ui* :

crebresco, *per-* et *increbresco* (creber), *crebrui*, je m'augmente.
duresco et *obduresco* (durus), *durui*, je m'endurcis.
evanesco (vanus), *evanui*, je disparais.
innotesco (notus), *innotui*, je viens à la connaissance de.
macresco (macer) *macrui*, je maigris.
mansuesco (mansues, *is* ou *ētis* = mansuetus), *mansuevi*, je m'apprivoise.
maturesco (maturus), *maturui*, je mûris.
nigresco (niger), *nigrui*, je deviens noir.

obmutesco (mutus) *obmutui*, je deviens muet.
obsurdesco (surdus), *obsurdui*, je deviens sourd.
recrudesco (crudus), *recrudui*, redevenir saignant, se rouvrir (en parlant d'une blessure).
vilesco et *evilesco* (vilis), *evilui*, je deviens vil.

Les suivants viennent d'un radical pur :

cresco (rad. cre), *crēvi*, *crētum*, *crescere*, croître.
nosco (r. no), *nōvi*, *nōtum*, *noscere*, apprendre à connaître (*notus*, devenu adjectif) La forme primitive est *gnosco*, dont le *g* se retrouve dans les composés :

ignosco, je pardonne, *ignōvi*, *ignotum*; *dignosco* et *internosco*, je distingue, n'ont pas de supin; mais *agnosco*, *cognosco* et *recognosco*, ont au supin *agnitum*, *cognitum*, *recognitum*; *agnosco* a *agnōturus* au part. fut.

pasco (r. pa), *pavi*, *pastum*, *pascere*, mener paître;

depascere, paître, brouter, faire paître; *pascor*, dépon., je pais, je mange.

quiesco (r. quie), *quiēvi*, *quietum*, *quiescere*, reposer.
suesco (r. sue), *suevi*, *suetum*, j'accoutume, et (plus souvent) je m'accoutume.
glisco, *gliscere*, croître, s'étendre, et *hisco*, *hiscere*, s'ouvrir, bailler, n'ont ni parfait ni supin.

---

§ 64. PARFAITS ET SUPINS IRRÉGULIERS DE LA QUATRIÈME CONJUGAISON.

Les verbes *désidératifs* en *ŭrīre*, tels que *emptŭrīre* (avoir envie d'acheter), *cœnatŭrīre*, *dormitŭrīre*, n'ont ni parfait ni supin; *esurīre*, vouloir manger, a le part. futur *esuriturus*.

ămicio, sans parfait, *amictum*, *amicire*, habiller.
aperio, *aperui*, *apertum*, *aperire*, ouvrir.

operio et *cooperio*, *-rui*, *-rtum*, je couvre. Mais *comperio* (qui est aussi déponent au présent de l'ind. et de l'infinitif, *comperior*, *comperiri*), je découvre, j'apprends, et *reperio*, je trouve, font au parfait *compĕri*, *reppĕri*, et au supin *compertum*, *repertum*.

cio, *cīvi*, *cītum*, régulier; voy. cependant § 62, 4, 5°.
eo, *ivi*, *ĭtum*, *ire*, voir plus bas la conjugaison.
farcio, *farsi*, *fartum* (*farctum*), *farcire*, farcir.

Confercio et *refercio*, *-fersi*, *-fertum*; *effercio*, *infercio*.

fulcio, *fulsi*, *fultum*, *fulcire*, appuyer.
haurio, *hausi*, *haustum*, *haurire*, puiser.

Le supin *hausum* est plus rare; mais *hausurus*, qui en dérive, s'emploie aussi bien que *hausturus*.

queo,	*quivi*,	*quĭtum*, *quire*,	pouvoir ; voy. plus bas la [conjug.	
salio,	*salui* (*salii*),	*saltum*, *salire*,	sauter.	

De même : *assilio, assilui* (assilii, rare), *assultum,* assaillir; *desilio, exsilio, insilio.*

sancio,	*sanxi*,	*sanctum* (*sancītum*), *sancire*,		établir, ratifier; *sanctus* est devenu adj.
sarcio,	*sarsi*,	*sartum*,	*sarcire*,	raccommoder.
sentio,	*sensi*,	*sensum*,	*sentire*,	sentir, penser.

Consentio, dissentio. Adsentio n'est pas aussi usité que le déponent *adsentior, adsensus sum, adsentiri.*

sepelio,	*sepelivi*,	*sepultum*,	*sepelire*,	ensevelir.
sæpio ou *sepio*,	*sæpsi*,	*sæptum*,	*sæpire*,	clore de haies.
venio,	*vēni*,	*ventum*,	*venire*,	venir.

Advenio, convenio, obvenio, pervenio, invenio (je trouve), etc.

vincio,	*vinxi*,	*vinctum*,	*vincire*,	lier; *devincio*, j'oblige.

---

§ 65. CONJUGAISON DES VERBES ANOMAUX.

Nous appelons verbes *anomaux* ceux qui, outre la formation irrégulière du parfait et du supin, ont d'autres irrégularités dans leur conjugaison. Ce sont, outre *sum,* les verbes *possum, edo, fero, volo, nolo, malo, eo, queo, nequeo, fio.*

1. *Possum*, je peux.

Possum est formé de *pot* (abréviation de *potis*, puissant, en état de) et de *sum ; t* dans *pot* est assimilé par *s.*

INDICATIF.	SUBJONCTIF.
Présent.	
je peux ou *je puis*, etc.	*que je puisse*, etc.
S. possum, pŏtĕs, potest,	possim, possīs, possit,
P. possŭmus, potestis, possunt.	possīmus, possītis, possint.
Imparfait.	
je pouvais, etc,	*que je pusse*, etc.
S. poteram, as, at,	possem, es, et,
P. poterāmus, atis, ant.	possēmus, etis, ent.
Parfait.	
j'ai pu ou *je pus*, etc.	*que j'aie pu*, etc.
S. potui, potuisti, potuit,	potuerim, is, it,
P. potuĭmus, potuistis, potuērunt.	potuerĭmus, itis, int.

Plus-que-parfait.

j'avais pu, etc.	*que j'eusse pu*, etc.
S. potuĕram, as, at,	potuissem, es, et,
P. potuerāmus, atis, ant.	potuissēmus, etis, ent.

Futur.

je pourrai, etc. *nous pourrons*, etc.
S. potĕro, is, it, P. poterĭmus, poteritis, potĕrunt.

Futur passé.

j'aurai pu, etc. *nous aurons pu*, etc.
S. potuĕro, is, it, P. potuerĭmus, itis, int.

L'impératif manque.

INFINITIF.		PARTICIPE.
Prés. et imp.	posse, *pouvoir.*	potens *est devenu adjectif et signi-*
Parf. et plus-q.	potuisse, *avoir pu.*	*fie :* puissant.

2. *Edo*, je mange.

Le verbe *ĕdo, ēdi, ēsum, ĕdere*, se conjugue régulièrement d'après la troisième conjugaison; mais, outre les formes régulières, il en a qui sont abrégées et qui ressemblent à celles des formes de *sum* qui commencent par *es*, excepté que la voyelle *e* est longue

Présent de l'indicatif.	*Imparfait du subjonctif.*
S. edo, edis, edit, *je mange*, etc.	S. ederem, ederes, ederet, ou
ēs, *est.*	*essem*, *esses*, *esset*, que je mangeasse, etc.
P. edimus, editis, edunt.	ederemus, ederetis, ederent,
estis.	*essemus*, *essetis*, *essent.*

IMPÉRATIF.			INFINITIF.
S. Ede	ou *ēs*,	*mange.*	edere ou *esse*, *manger.*
P. edite	— *este*,	*mangez.*	Au passif, on n'a que :
S. edito	— *esto*,	*mange.*	*estur*, pour editur,
edito	— *esto*,	*qu'il mange.*	*essetur*, pour ederetur.
P. editote	— *estote*,	*mangez.*	
edunto,		*qu'ils mangent.*	

Ainsi se conjuguent les composés : *adedo, ambedo, comedo, exedo*, *peredo.*

3. *Fero*, je porte.

INDICATIF.

	Actif.	*Passif.*
	je porte, tu portes, etc.	*je suis porté, tu es porté*, etc.
Prés.	fero, fers, fert,	feror, ferris, fertur,
	ferĭmus, fertis, ferunt.	ferĭmur, ferimĭni, feruntur.
	je portais, etc.	*j'étais porté*, etc.
Imp.	ferebam, ferebas, etc.	ferebar, ferebaris, etc.
	j'ai porté ou *je portai*, etc.	*j'ai été porté, je fus porté*, etc.
Parf.	tuli, tulisti, tulit, etc.	latus sum, es, est, lati sumus, etc.
	j'avais porté, etc.	*j'avais été porté*, etc.
Plus-q.	tuleram, tuleras, etc.	latus eram, etc., lati eramus, etc.
	je porterai, etc.	*je serai porté*, etc.
Fut.	feram, feres, feret, etc.	ferar, ferēris, feretur, etc.
	j'aurai porté, etc.	*j'aurai été porté*, etc.
Fut. pas.	tulero, tuleris, etc.	latus ero, eris, erit, lati erimus, etc.

IMPÉRATIF.

Prés.	fer,	*porte.*	ferre,	*sois porté.*
	ferte,	*portez.*	ferimini,	*soyez portés.*
Fut.	ferto,	*porte.*	fertor,	*sois porté.*
	ferto (ille),	*qu'il porte.*	fertor (ille),	*qu'il soit porté.*
	fertote,	*portez.*	feruntor,	*qu'ils soient portés.*
	ferunto,	*qu'ils portent.*		

SUBJONCTIF.

	que je porte, etc.	*que je sois porté*, etc.
Prés.	feram, feras, ferat, etc.	ferar, feraris, feratur, etc.
	que je portasse, etc.	*que je fusse porté*, etc.
Imparf.	ferrem, ferres, etc.	ferrer, ferreris, ferretur, etc.
	que j'aie porté, etc.	*que j'aie été porté*, etc.
Parf.	tulerim, tuleris, etc.	latus sim, etc., lati simus, etc.
	que j'eusse porté, etc.	*que j'eusse été porté*, etc.
Plus-q.	tulissem, tulisses, etc.	latus essem, esses, esset, etc.

INFINITIF.

Présent et imparfait.

ferre, *porter.* — ferri, *être porté.*

Parfait et plus-que-parfait.

tulisse, *avoir porté.* — latum esse, *avoir été porté.*

Futur.

laturum esse, *devoir porter.* latum iri, *devoir ou aller être porté.*

GÉRONDIF.

ferendi, o, um, o, *de porter*, *à porter*, etc.

SUPIN.

latum, *porter*, *pour porter.* latu, *de porter*, *à être porté.*

PARTICIPES.

Prés. ferens, *portant.*
Fut. laturus, a, um, *devant porter.*
Passé. latus, a, um, *porté.*
Fut. ferendus, a, um, *devant être porté.*

REM. L'irrégularité de ce verbe consiste dans le retranchement des voyelles de liaison *e* devant *r*, *i* devant *s* et *t*, et de *e* à la 2de pers. du sing. de l'impér. : *ferris* = *fer-e-ris*, *fers* = *fer-i-s*, *fert* = *ferit*, *ferre* = *fer-ĕ-re*, *fer* = *fere.*

Les composés se conjuguent de la même manière :

affero	(de ad et fero),	*attuli*,	*allatum*,	*afferre*,	apporter.
aufero	(de ab et fero),	*abstuli*,	*ablatum*,	*auferre*,	emporter.
differo	(de dis, di et fero),	*distuli*,	*dīlatum*.	*differre*,	séparer, différer.
effero	(de ex et fero),	*extuli*,	*elatum*,	*efferre*,	porter dehors.
infero	(de in et fero),	*intuli*,	*illatum*,	*inferre*,	porter dans.
offero	(de ob et fero),	*obtuli*,	*oblatum*,	*offerre*,	porter vers, présenter.
rĕfero	(de re et fero),	*rettŭli*,	*rĕlatum*,	*referre*,	rapporter.

De *suffero* (subfero), je supporte, le parfait et le supin (*sustŭli* et *sublatum*) sont peu usités ; ces formes appartiennent ordinairement à *tollo*, je lève, j'ôte, je tue. Comme parfait de *suffero*, on peut employer *sustinui*, de *sustinēre.*

4. *Volo.* Je veux. 5. *Nolo.* Je ne veux pas. 6. *Malo.* J'aime mieux.

Nolo est composé de *ne* (=*non*) et de *volo*; *malo* de *ma* (=*mage*=*magis*) et de *volo.*

INDICATIF.

Présent.

	je veux, etc.	*je ne veux pas*, etc.	*j'aime mieux*, etc.
S.	vŏlo,	nōlo,	mālo,
	vīs,	non vis,	mavis,
	vult,	non vult,	mavult,
P.	volŭmus,	nolŭmus,	malŭmus,
	vultis,	non vultis,	mavultis,
	volunt.	nolunt.	malunt.

Imparfait.

je voulais, etc.	*je ne voulais pas*, etc.	*j'aimais mieux*, etc.
S. volebam, etc.	nolebam, etc.	malebam, etc.
P. volebamus, etc.	nolebamus, etc.	malebamus, etc.

Parfait.

j'ai voulu ou *je voulus*.	*je n'ai pas voulu*, etc.	*j'aimai mieux*, etc.
S. volui, voluisti, etc.	nolui, etc.	malui, etc.

Plus-que-parfait.

j'avais voulu, etc.	*je n'avais pas voulu*, etc.	*j'avais mieux aimé*, etc.
S. volueram, etc.	nolueram, etc.	malueram, etc.

Futur.

je voudrai, etc.	*je ne voudrai pas*, etc.	*j'aimerai mieux*, etc.
S. volam, es, et,	(nolam, *inus.*), es, et,	(malam, *inus.*), es, et,
P. volemus, etis, ent.	nolemus, etis, ent.	malemus, etis, ent.

Futur passé.

j'aurai voulu, etc.	*je n'aurai pas voulu*, etc.	*j'aurai mieux aimé*, etc.
S. voluero, is, etc.	noluero, is, etc.	maluero, is, etc.

SUBJONCTIF.

Présent.

que je veuille, etc.	*que je ne veuille pas*, etc.	*que j'aime mieux*, etc.
S. vĕlim,	nōlim,	mālim,
velīs,	nolis,	malis,
velit,	nolit,	malit,
P. velīmus,	nolīmus,	malīmus,
velītis,	nolītis,	malītis,
velint.	nolint.	malint.

Imparfait.

que je voulusse, etc.	*que je ne voulusse pas*.	*que j'aimasse mieux*.
S. vellem, es, et,	nollem, es, et,	mallem, es, et,
P. vellēmus, etc.	nollēmus, etc.	mallēmus, etc.

Parfait.

que j'aie voulu.	*que je n'aie pas voulu*.	*que j'aie mieux aimé*.
S. voluerim, is, it,	noluerim, is, it,	maluerim, is, it,
P. voluerimus, etc.	noluerimus, etc.	maluerimus, etc.

Plus-que-parfait.

que j'eusse voulu.	*que je n'eusse pas voulu*.	*que j'eusse mieux aimé*.
S. voluissem, es, et,	noluissem, es, et,	maluissem, es, et,
P. voluissemus, etc.	noluissemus, etc.	maluissemus, etc.

IMPÉRATIF.

Manque.	*Ne veuille pas*, etc.	*Manque.*
	Prés. 2e p. *sing.* noli, *pl.* nolite.	
	Fut. 2e p. *sing.* nolito, *pl.* nolitote.	
	3e p. *sing.* nolito, *pl.* nolunto.	

INFINITIF.

velle, *vouloir.*	nolle, *ne pas vouloir.*	malle, *aimer mieux.*
voluisse, *avoir voulu.*	noluisse, *n'avoir pas voulu.*	maluisse, *avoir mieux aimé.*

PARTICIPE.

vŏlens, *voulant.*	nōlens, *ne voulant pas.*	*manque.*

GÉRONDIF.

(volendi?)	(nolendi?)	*manque.*

7. *Eo*, je vais.

Le verbe *eo*, *īvi*, *ĭtum*, *īre*, se conjugue, en grande partie, régulièrement d'après la quatrième conjugaison. Nous imprimons en italique ce qui est irrégulier. On remarquera que l'*i* radical se change en *e* devant *a*, *o*, *u*.

INDICATIF.				SUBJONCTIF.		
		Présent.				
je vais, tu vas, etc.				*que j'aille, que tu ailles*, etc.		
S. *eo*,	is,	it,		*eam*,	*eas*,	*eat*,
P. īmus,	ītis,	*eunt.*		*eāmus*,	*eātis*,	*eant.*
		Imparfait.				
j'allais, etc.				*que j'allasse*, etc.		
S. *ibam*,	*ibas*,	*ibat*,		irem,	ires,	iret,
P. *ibamus*,	*ibatis*,	*ibant.*		iremus,	iretis,	irent.
		Parfait.				
j'allai ou *je suis allé*, etc.				*que je sois allé*, etc.		
S. ivi,	ivisti,	ivit,		S. iverim,	iveris,	iverit,
P. ivimus,	ivistis,	iverunt.		P. iverimus,	iveritis,	iverint.
		Plus-que-parfait.				
j'étais allé, etc.				*que je fusse allé*, etc.		
S. iveram,	iveras,	iverat,		S. ivissem,	ivisses,	ivisset,
P. iveramus,	iveratis,	iverant.		P. ivissemus,	ivissetis,	ivissent.

Futur.

j'irai, etc.	*que j'aille* ou *j'irai*, etc.
S. *ibo*, *ibis*, *ibit*,	ĭturus sim, sis, sit,
P. *ibimus*, *ibitis*, *ibunt*.	ĭturi simus, sitis, sint.

Futur passé.

je serai allé, etc.	*nous serons allés*, etc.
S. ivero, iveris, iverit,	P. iverimus, iveritis, iverint.

Impératif.	Infinitif.	Gérondif.
va, *va*, *qu'il aille*.		
S. i, ito, ito,	ire, *aller*,	*Gén.* *eundi*, *d'aller*.
allez, *allez*, *qu'ils aillent*.		
P. ite, itote, *eunto*,	īvisse ou isse, *être allé*,	*Dat.* et *Abl.* *eundo*,
	ĭturum, am, um esse.	*Acc.* (ad) *eundum*.

Participe.	Supin.
iens, *gén.* *euntis*, *allant*.	ĭtum, *aller* ou *pour aller*.
ĭturus, a, um, *devant aller*.	ĭtu, *d'aller*, *à aller*.

Ce verbe ne s'emploie au passif que comme verbe unipersonnel : *itur*, on va, *itum est*, on est allé, etc.; infinitif : *iri*.

Quelques composés sont transitifs et ont un passif complet, comme *adire*, aller vers, approcher, *inire*, commencer, *præterire*, passer, etc. : *adeor*, je suis visité, abordé, *adīris*, *adītur*, *adīmur*, *adīmini*, *adeuntur*; imparf. *adibar*, etc.; parf. *aditus sum*, etc.; futur, *adibor*, *adiberis*, etc. Subj. prés. *Adear*, *earis*, *eatur*, etc.; imparf. *adirer*, etc.; parf. *aditus sim*, etc. Infin. prés. *adiri*; passé, *aditum*, *am*, *um esse*; fut. *aditum iri*. Part. passé, *aditus*, *a*, *um*; fut. *adeundus*, *a*, *um*; Supin, *aditu*.

Ces composés et tous les autres, comme *abeo*, je m'en vais, *exeo*, je sors, *intereo* et *pereo*, je péris, *redeo*, je retourne, etc., ont ordinairement *ii*, au parfait : *periī*, *rediī*.

Vēneo, je suis vendu, composé de *venum* et de *eo*, se conjugue sur *ire*. *Ambio*, je vais autour, je brigue, suit régulièrement la 4e conjugaison; il fait donc au participe : *ambiens*, *ambientis*; au gérondif : *ambiendi*.

8. *Queo*, je peux. *Nequeo*, je ne peux pas.

Ces deux verbes vont sur *eo*; ils ont donc au parfait quīvi, nequivi (nequii), et au supin quĭtum, nequĭtum. Excepté au présent de l'indicatif et du subjonctif, ces verbes sont peu usités en prose.

Indicatif. — *Présent.*

je peux, etc.	*je ne peux pas*, etc.
S. queo, (quīs, quit),	nequeo, (nequis, nequit),
P. (quīmus), quītis, queunt.	(nequīmus), nequītis, nequeunt.

Imparfait.

je pouvais, etc.	*il ne pouvait pas*, etc.
S. quibam, — quibat.	nequibat — nequībant.

Futur.

je pourrai, etc.	*il ne pourra pas.*
S. (quibo, — quibunt).	(nequibit, nequībunt).

Futur passé.

j'aurai pu, etc.	*je n'aurai pas pu*, etc.
S. quīvero, quiverit, quiveritis.	nequīvero, nequiveris, nequiverint.

Parfait.

j'ai pu, etc.	*je n'ai pas pu*, etc.
S. (quīvi), quivit (quiit),	nequivi, nequisti, nequivit, nequiit,
P. (quistis, quivērunt), quivēre.	nequiverunt.

Plus-que-parfait.

	il n'avait pas pu, etc.
	(nequierat), nequiverant.

SUBJONCTIF. — *Présent.*

que je puisse, etc.	*que je ne puisse pas*, etc.
S. queam, queas, queat,	nequĕam, nequeas, nequeat,
P. queāmus, — queant.	nequeāmus, — nequeant.

Imparfait.

que je pusse, etc.	*qu'il ne pût pas*, etc.
S. quirem, quiret,	nequiret,
P. — quirent.	nequirent.

Parfait.

qu'il ait pu.	*que je n'aie pas pu*, etc.
S. (quiverit).	(nequiverim, nequierit, nequierint).

Plus-que-parfait.

qu'ils eussent pu.	*qu'il n'eût pas pu*, etc.
S.	nequisset.
P. (quissent).	nequissent.

INFINITIF.

pouvoir, avoir pu.	*ne pas pouvoir, n'avoir pas pu.*
quire, (quivisse ou quisse).	nequire, nequivisse ou nequisse.

PARTICIPES.

pouvant.	*ne pouvant pas.*
(quiens, g. queuntis),	(nequiens), g. nequeuntis.

Les formes entre parenthèses ne se rencontrent pas dans la meilleure prose. *Queo* se trouve généralement avec *non* : non *queo* (Cic.).

Les formes passives : *quitur, quita est, nequĭtum est,* etc., sont rares, et ne s'emploient qu'accompagnées d'un infinitif passif : retrahi nequitur (Plaute) elle ne peut être ramenée.

9. *Fio,* je deviens *ou* je suis fait.

INDICATIF. — *Présent.*

je deviens, je suis fait, etc.
S. fīo, fīs, fit,
P. fīmus, fītis, fīunt.

Imparfait.

j'étais fait, je devenais, etc.
S. fīebam, fiebas, fiebat,
P. fīebamus, -atis, -ant.

Futur.

je deviendrai, je serai fait, etc.
S. fīam, fīes, fīet,
P. fīemus, fīetis, fīent.

SUBJONCTIF. — *Présent.*

que je devienne, que je sois fait, etc.
fīam, fīas, fīat,
fīamus, fīatis, fīant.

Imparfait.

que je devinsse, que je fusse fait, etc.
fiĕrem, fieres, fieret,
fīĕremus, -etis, -ent.

INFINITIF.

Prés. fīĕri, *devenir* ou *être fait.*
Parf. factum esse, *être devenu, etc.*

IMPÉRATIF.

Prés. S. fi (rare), *sois fait.* P. fite (rare), *soyez faits.*

Fio est proprement un verbe intransitif et signifie *je deviens.* Il sert aussi de passif à *facio* et signifie *je suis fait.* C'est de *facio* qu'il tire le parfait *factus sum* (qui a aussi deux significations : je suis devenu, j'ai été fait), et les autres formes semblables *factus eram, ero, sim, essem. Factum iri* et *faciendus* ont uniquement le sens du passif de *facere ;* il faut dire *fore* ou *futurum esse,* et *futurus,* pour exprimer le sens de *devenir.*

---

§ 66. VERBES DÉFECTIFS.

Nous appelons verbes *défectifs* ceux qui manquent d'une partie considérable de leurs formes.

1. *Aio,* je dis.

Présent de l'indicatif.

S. āio, ăis, ăit,
P. — — āiunt.

Présent du subjonctif.

S. — āias, āiat,
P. — — āiant.

Imparfait.

S. aiebam, as, at,
P. aiebamus, atis, ant.

Parfait.

S. — — ăit.

L'impératif *aï* est du vieux langage; le part. *āiens* est très-rare.

Le reste manque ou n'est pas classique. Au lieu de *aisne?* pensez-vous ? on dit aussi *ain'*, comme *viden', abin'* sont pour *videsne, abisne?*

2. *Inquam,* dis-je.

Ce verbe ne s'emploie que comme le français *dis-je, dit-il,* etc.

INDICATIF. — *Présent.*

S. inquam, inquis, inquit,
P. inquĭmus, inquĭtis, inquiunt.

Imparfait.

S. — — inquiebat,

Parfait.

S. — inquisti, inquit.

Futur.

S. — inquies, inquiet.

IMPÉRATIF.

S. inque, inquĭto ille (*rares*).

3. *Fari,* dire, parler.

Ce verbe (ainsi que ses composés *affāri*, *effāri*, *profāri*) est généralement plus usité en poésie qu'en prose; cependant *præfari* (dire d'abord, en commençant,) se trouve assez souvent dans la meilleure prose.

On a de ce verbe : fatur, *il dit;* fabor, *je dirai;* fabitur, *il dira;* fare, *dis;* fans, *disant;* fatus, *ayant dit;* fandus, *devant être dit;* fandi, *de dire;* fando, *en disant;* fatu, *à dire.*

On conjugue complétement fatus sum, *j'ai dit,* fatus sim, eram, essem.

Dans les composés on a aussi les formes : *famur, famini, fantur, fabar, farer, faberis. Effatum,* dans le sens passif, signifie *proposition. Fando audire* signifie savoir par ouï-dire.

4. *cœpi.* j'ai commencé. 5. *memini.* je me souviens. 6. *novi.* je sais. 7. *odi.* je hais.

Ces quatre verbes sont des parfaits dont le présent n'est plus en usage,

à l'exception de *nosco*, j'apprends à connaître (*novi*, j'ai appris à connaître = je sais); ils n'ont que les temps dérivés du parfait. *Memini*, *novi* et *odi* ont la signification du présent ; le plus-que-parfait a celle de l'imparfait : *memineram*, je me souvenais, et le futur passé a celle du futur premier : *odero*, je haïrai, *meminero*, je me souviendrai. *Cœpi* veut dire *j'ai commencé*, et non pas *je commence;* au lieu du présent *cœpio*, qui a veilli, on peut dire *incipio* (*incepi*, *inceptum*, *incipere*).

INDICATIF. — *Parfait.*

cœpi,	memini,	novi,	odi,
cœpisti,	meministi,	novisti, nosti,	odisti,
cœpit,	meminit,	novit,	odit,
cœpimus,	meminimus,	novimus,	odimus,
cœpistis,	meministis,	novistis, nostis,	odistis,
cœperunt.	meminerunt.	noverunt, norunt.	oderunt.

Plus-que-parfait.

j'avais commencé.	*je me souvenais.*	*je connaissais.*	*je haïssais.*
cœperam, etc.	memineram, etc.	noveram *ou* noram, etc.	oderam, etc.

Futur.

j'aurai commencé.	*je me souviendrai.*	*je connaîtrai.*	*je haïrai.*
cœpero, etc.	meminero, etc.	novero, noveris *ou* noris, etc.	odero, etc.

SUBJONCTIF. — *Parfait.*

que j'aie commencé.	*que je me souvienne.*	*que je connaisse.*	*que je haïsse.*
cœperim, etc.	meminerim, etc.	noverim *ou* norim, etc.	oderim, etc.

Plus-que-parfait.

que j'eusse commencé.	*que je me souvinsse.*	*que je connusse.*	*que je haïsse.*
cœpissem, etc.	meminissem, etc.	novissem *ou* nossem.	odissem, etc.

IMPÉRATIF.

(*manque.*)	*souviens-toi*, etc. memento, mementote.	(*manque.*)	(*manque.*)

INFINITIF.

avoir commencé.	*se souvenir.*	*connaître.*	*haïr.*
cœpisse.	meminisse.	novisse *ou* nosse.	odisse.

PARTICIPES.

Parfait.	cœptus, *commencé.*	perosus *ou* exosus, *haïssant fortement.*
Futur actif.	cœpturus, *qui veut commencer.*	osurus, *qui va* ou *veut haïr.*

Cœpisse a un parfait passif : *cœptus, a, um sum;* v. § 161, 2, rem.

8. *apăge*,	9. *ave*,	10. *salve*,	11. *vale*,
ôte, retire, va-t'en.	porte-toi bien, salut.	salut, bonjour.	porte-toi bien, adieu.

L'impératif *apage* peut être suivi d'un accusatif : *apage te*, va-t'en ! *apage istas mulieres*, loin ces femmes !

Le pluriel est :	avēte,	salvēte,	valēte.
Impér. fut.	avēto,	salvēto,	valēto.

Il faut encore noter les futurs *salvebis*, *valebis*, dans le sens de l'impératif, et les infinitifs *salvere*, *valere*, *avere*, qui se rencontrent avec *jubeo :* valere te jubeo, je vous dis adieu.

12. *Cĕdo*, donnez, dites, est employé comme impératif dans le langage de la conversation; le pluriel *cette* appartient au vieux latin : cĕdo dextram, donnez la main; cĕdo igitur, dites donc.

13. *Quæso*, je prie, vieille forme pour *quæro*, s'emploie, en bonne prose, dans le sens de *je vous prie*, *s'il vous plaît*, sans influence sur la construction; il en est de même du plur. *quæsŭmus.* On dit cependant aussi *quæso* ou *quæsumus* suivi de *ut.*

---

§ 67. VERBES UNIPERSONNELS.

1. Les *verbes unipersonnels* sont proprement ceux qui n'ont que la troisième personne du singulier; ils peuvent avoir pour sujet une proposition, ou un infinitif, ou un adjectif déterminatif neutre, mais jamais un pronom. Ces verbes sont :

miseret (plus rar. *miseretur*), il y a pitié (*miseret me*, j'ai pitié),	*Parf. miseritum* (*misertum*) *est me*, j'ai eu pitié.
piget, il fait peine, déplaisir,	*piguit* ou *pigitum est.*
pœnitet, il y a repentir,	*pœnituit.*
pudet, il fait honte,	*puduit* ou *puditum est.*
tædet, il y a ennui, dégoût,	*pertæsum est.*
oportet, il faut,	*oportuit.*
rēfert, il importe,	sans parfait.

On dit de même quelquefois unipersonnellement en français : il me fâche, il m'ennuie de voir, *piget, tædet me videre.* v. la syntaxe §§ 87, 112.

libet (lubet), il plaît,	*Parf. libuit* ou *libitum est.*
licet, il est permis,	*licuit* ou *licitum est.*
decet, il convient,	*decuit.*
dedecet, il ne convient pas.	*dedecuit.*

V. Syntaxe, § 87, 2.

2. Il y a un assez grand nombre de verbes qui s'emploient unipersonnellement, c.-à-d. à la troisième personne, et qui ont une signification plus ou moins différente aux autres personnes.

A cette espèce appartiennent :

accĭdit, evĕnit, fit, contingit,	il arrive,	*est,*	il est permis, on peut,
accēdit,	il s'ajoute,	*expĕdit,*	il est utile,
attinet, pertinet,	(cela) regarde,	*interest,*	il importe,
conducit,	il est avantageux,	*liquet,*	il est clair,
convenit,	il convient,	*præstat,*	il vaut mieux,
constat,	il est certain,	*restat,*	il reste,
delectat et *juvat,*	il plaît,	*vacat,*	il y a loisir, on peut,

placet, (cela) plaît, parf. *placuit*, et *placitum est*,
fugit, *fallit*, *præterit* (me), cela m'échappe, j'ignore.

3. Avec les verbes unipersonnels suivants on trouve quelquefois un substantif pour sujet :

fulgurat,	il fait des éclairs,	*ningit,*	il neige,
fulminat,	la foudre tombe,	*pluit,*	il pleut,
grandinat,	il grêle,	*rorat,*	il tombe de la rosée,
lapidat,	il pleut des pierres,	*tonat,*	il tonne,
lucescit et *illucescit,*	il commence à faire jour (parf. *illuxit*).	*vesperascit, advesperascit,*	le soir approche.

Rem. Avec un sujet, on dit, par exemple, en bonne prose: *dies illuxit* (Cic.), le jour commença; *sol illuxit* (Cic.), le soleil commença à paraître; en poésie on trouve : aurora *rorat,* l'aurore fait tomber la rosée; *Jupiter tonat,* Jupiter tonne, etc.

4. On emploie aussi unipersonnellement le passif de beaucoup de verbes transitifs et même de verbes intransitifs, quoique ces derniers n'aient pas de passif aux autres personnes; ex. :

curritur, on court; *itur,* on va; *ventum est*, on est venu; *clamatur*, on crie; *fletur*, on pleure; *bibitur*, on boit; *scribitur*, on écrit.

Rem. Tous ces verbes unipersonnels n'ont, quand ils sont employés comme tels, ni *impératif* (au lieu duquel on emploie le présent du subjonctif, ex. :

pudeat te, ayez honte), ni *participe*, ni *gérondif*, ni *supin*, ni *futur de l'infinitif*. Il y a quelques exceptions, comme *libens*, *libentis*, volontiers; *licitus*, permis; *pœnitens*, repentant, *pœnitendus*, dont il faut se repentir; *pudendus*, dont il faut avoir honte, etc.

---

§ 68. VERBES DÉRIVÉS.

On nomme mots *primitifs* ceux dont on dérive d'autres mots; les mots *dérivés* se forment des primitifs au moyen de *suffixes*. On nomme *suffixe* une ou plusieurs syllabes qui s'ajoutent, d'après certaines règles, aux mots primitifs, pour en faire un mot nouveau. Le suffixe n'est pas un mot par lui-même, mais il a une signification déterminée, qui modifie la signification du mot primitif.

Les verbes sont dérivés d'autres verbes, ou de substantifs et d'adjectifs.

I. — Verbes dérivés de verbes.

1° Verbes *fréquentatifs*, qui marquent la *fréquence* de l'action, et verbes *intensifs*, qui *renforcent* le primitif.

Ces verbes se forment par les suffixes **itare** et **tare.**

Le suffixe *ĭtare* se met à la place de *āre*, *ēre*, et *ĕre*, de la 1re, de la 2e et de la 3e conj. :

clamare, crier, *clamitare*, crier à plusieurs reprises;
terrere, effrayer, *territare* (primitif renforcé), frapper d'épouvante;
quærere, chercher, *quæritare*, chercher longtemps ou avec ardeur.

Le suffixe *tare* s'ajoute au radical des verbes de la 3e conj. :

capere, prendre, *captare*, saisir avec empressement;
jacere, jeter, *jactare*, jeter ça et là;
sequi, suivre, *sectari*, suivre avec zèle, poursuivre (on sait que [*qu*=*c*]).

On a aussi *ĭtare* (Cic.), aller souvent, de *īre*, aller, etc.

Il y en a qui, se formant comme le supin, ont *s* au lieu de *t* au suffixe :

pellere, heurter, *pulsare*, frapper, battre;
vertere, tourner, *versare*, tourner souvent;
currere, courir, *cursare*, courir ça et là.

Quelques-uns de ces dérivés de la 3e conjugaison en forment d'autres en *ĭtare* :

de *canere* dérive *cantare*, dont on forme *cantitare*, chanter souvent;
de *dicere* dérive *dictare*, dont on forme *dictitare*, dire souvent;
de *currere* dérive *cursare*, dont on forme *cursitare*, courir ça et là.

D'autres prennent *titare* ou *sitare*, sans intermédiaire :

de *legere*, lire, vient *lectitare*, lire souvent ou avec ardeur;
de *mittere*, envoyer, vient *missitare* (formé comme le supin), envoyer souvent.

Quelques verbes fréquentatifs sont déponents :

amplexari, embrasser, de amplectere; *versari*, se retourner souvent, de vertere; *sciscitari*, s'enquérir, de sciscere.

2° Verbes *inchoatifs*.

Ils expriment le *commencement* d'une action, d'un état, et se terminent tous en **sco**, ceux de la première conjugaison en *asco*, ceux de la seconde en *esco*, ceux de la troisième et de la quatrième en *isco* :

labascere (de *labare*), s'ébranler.
pallescere (de *pallēre*), devenir pâle.
ingemiscere (de *gemĕre*), pousser des gémissements.
obdormiscere (de *dormire*), s'endormir.

Rem. On voit que *sco* s'ajoute au radical des verbes de la troisième conjugaison au moyen de la voyelle de liaison *i* (au lieu de *tremisco* on trouve cependant quelquefois *tremesco*, etc.), et directement aux radicaux des verbes des trois autres conjugaisons.

Quelques verbes inchoatifs dérivent de substantifs ou d'adjectifs :

de *puer*, enfant, vient *repuerascere*, redevenir enfant.
de *æger*, malade, vient *ægrescere*, devenir malade.

Tous les verbes inchoatifs sont intransitifs, et empruntent aux verbes primitifs leur parfait et leur supin : *obdormisco, obdormivi, obdormītum.* Ceux qui ne dérivent pas de verbes sont sans supin, et la plupart sans parfait.

3° Verbes *diminutifs*.

Ils se forment avec le suffixe **illare** : *cantare*, chanter, *cantillare*, chanter à voix basse; *sorbēre*, *sorbillare*, boire à petites gorgées. Ces verbes ne se rencontrent pas dans la bonne prose.

4° *Verbes de désir* en *ŭrio, ŭrīre.*

Ils expriment le désir de l'action énoncée par le primitif. Ils se forment du supin, en changeant *um* en *ŭrīre* :

edere, manger, esum, *esŭrīre*, avoir envie de manger, avoir faim; cœnare, cœnatum, *cœnatŭrio*, j'ai envie de dîner; proscribere, proscriptum, *proscriptŭrīre*, avoir le désir de proscrire.

Quelques verbes en *urire* et *uriare* ont *ū* long et ne sont pas des verbes de désir, comme *ligūrire*, lécher, être friand, *centuriare*, diviser en centuries.

II. — VERBES DÉRIVÉS DE SUBSTANTIFS ET D'ADJECTIFS.

Les dérivés en **ēre** (seconde conjugaison) sont intransitifs :

flos, *floris*, fleur, forme *florēre*, fleurir ; *lux*, *luc-is*, lumière, *lucēre*, luire ; *albus*, blanc, *albēre*, être blanc; *calvus*, chauve, *calvēre*, être chauve, *frons*, *frond-is*, feuillage, *frondēre*, avoir des feuilles.

Les dérivés en **are** et en **ire** sont généralement transitifs :

albus, blanc, forme *albare*, blanchir; *numerus*, nombre, *numerare*, compter; *nomen*, *nomin-is*, nom, *nominare*, nommer ; *vulnus*, *vulner-is*, blessure, *vulnerare*, blesser; *liber*, libre, *liberare*, délivrer; *pugna*, combat, *pugnare*, combattre ; — *finis*, fin, forme *finīre*, finir ; *mollis*, mou, *mollīre*, rendre mou ; *sævus*, cruel, *sævīre*, sévir ; *pes*, *ped-is*, pied, forme *impedīre*, empêcher; *sitis*, soif, *sitīre*, avoir soif.

Beaucoup de verbes *déponents* en *ari* et *iri* sont dérivés de substantifs; ex. :

de *dominus*, maître, vient *dominari*, être maître, dominer ; de *comes*, *comitis*, compagnon, vient *comitari*, accompagner; de *sors*, *sort-is*, sort, vient *sortiri*, tirer au sort. Il y en a en *iri* qui viennent d'adjectifs : *blandus*, flatteur, forme *blandiri*, flatter.

---

§ 69. SUBSTANTIFS DÉRIVÉS.

Les substantifs se dérivent de verbes, de substantifs et d'adjectifs.

I. — SUBSTANTIFS DÉRIVÉS DE VERBES.

1° *Suffixe* **or**. — Pour exprimer l'action ou l'état sous la forme d'un substantif abstrait, on ajoute *or* (*ōris*) au radical des verbes de la seconde et de la première conjugaison, après le retranchement de *ē* et de *ā* : *timēre*, craindre, *timor*, la crainte ; *nitēre*, briller, *nitor*, l'éclat ; *clamare*, crier, *clamor*, le cri ; *fur-ĕ-re* (de la troisième conj.), être en fureur, donne *furor*, la fureur (rad. *fŭr*).

2° *Suffixe* **tor** ou **sor**. Il désigne celui qui fait (une fois) ou qui a l'habitude de faire l'action exprimée par le verbe. Les substantifs

en *tor* ou en *sor* se forment généralement de la même manière que le supin :

monēre, avertir, *monĭtum*, *monĭtor*, qui avertit, moniteur. Dérivez de même: *amator*, amateur; *adjutor*, celui qui aide; *fautor*, celui qui favorise; *censor*, censeur; *actor*, conducteur, acteur; *cursor*, coureur; *largitor*, donneur, celui qui distribue.

La plupart des substantifs en *tor* ont un féminin en *trix* : *victor*, vainqueur, *victrix*; *fautor*, *fautrix*, celui, celle qui favorise. Le féminin de ceux en *sor* est rare ; on a *expultrix* de *expulsor* ; *defenstrix* de *defensor*, *tonstrix* de *tonsor*, etc.

Il y a quelques substantifs de cette espèce dont le verbe n'existe pas : *aleator*, joueur (*alea*, dé, jeu de dés); *janitor*, portier (*janua*, porte); *viator*, voyageur (*via*, chemin).

3° *Suffixes* **tio** ou **sio** (gén. *ōnis*), et **tus** ou **sus** (gén. *ūs*). — Les substantifs qui ont ces suffixes se forment de la même manière que le supin; ils marquent d'une manière abstraite l'action ou l'état exprimé par le verbe :

coquere, *coctum*, cuire, donne *coctio*, coction, cuisson; *contemnere*, *contemptum*, mépriser, *contemptio* et *contemptus*, mépris; *concurrere*, *concursum*, courir ensemble, *concursio* et *concursus*, concours.

Rem. Le suffixe **tura** (*sura*) exprime aussi l'action, et plus souvent le résultat de l'action : *pictūra*, la peinture (action de peindre, ou tableau); *cultura* = *cultio* ou *cultus*, la culture ; quelquefois il y a une différence marquée dans la signification : *censura*, la censure, *censio*, recensement, *census*, cens, recensement, *mercatio*, achat, *mercatus*, marché, foire, *mercatura*, commerce.

4° *Suffixe* **men**. — Il désigne le plus souvent ce qui résulte de l'action du verbe :

fulmen, l'éclair, de *fulgēre*, éclairer, briller; *flumen*, le fleuve, de *fluere*, couler; *agmen*, l'armée en marche, de *agere*, faire marcher.

Il marque quelquefois aussi le *moyen* de faire ce qui est exprimé par le verbe :

nomen (pour *novimen*), moyen de connaître, nom, de *novi*, je connais; *solamen*, consolation, de *solari*, consoler; *specimen*, moyen de faire voir, échantillon, du vieux mot *specio*, je regarde.

— **mentum** a la même signification, mais il marque plus souvent que *men* le moyen, l'instrument : *cæmentum*, moellon (ce qui résulte de *cædere*, couper); *condimentum*, assaisonnement, de *condire*, assaisonner; *tormentum*, corde tordue, torture, de *tor-*

quĕre, tordre, torturer. Quelques substantifs ont les deux formes : *tegmen* et *tegumentum*, couverture, enveloppe; *velāmen* et *velamentum*, voile, couverture. De quelques substantifs de cette espèce le verbe n'existe pas : *atramentum*, du noir, encre (*ater*, noir); *capillamentum*, chevelure, perruque (*capillus*, cheveu).

5° *Suffixes* **bulum** et **culum** (ou *ulum*, si un *c* ou un *g* précède) et **crum**. Ces suffixes marquent un instrument, ou bien le lieu où quelque chose se fait : *vena-bulum* (*venari*, chasser), épieu de chasse; *sta-bulum* (*stare*, être debout), étable; *jac-ulum* (*jacere*, jeter), javelot; *guberna-culum* (*gubernare*, gouverner), gouvernail; *lati-bulum* (*latēre*, être caché), cachette; *vehi-culum* (*vehere*, porter, tirer), voiture; *sepul-crum*, de *sepelire*, *sepultum* (ensevelir), tombeau. — Le suffixe *trum* marque aussi un instrument : *rostrum*, bec (= *rodtrum*, car *d* devant *t* se change en *s*), de *rodere*, ronger; *aratrum*, charrue, de *arare*, labourer.

6° Les suffixes **a** et **o**, ajoutés au radical du verbe, désignent celui qui fait l'action exprimée par le verbe : *conviva*, convive, *scrība*, scribe, *transfuga*, transfuge, *bibo*, ivrogne.

D'autres substantifs, terminés en *io* et marquant un état, un métier, sont dérivés de substantifs : *ludio*, acteur, *pellio*, pelletier, *restio*, cordier, de *ludus*, *pellis*, *restis*.

7° Le suffixe *ium* exprime l'action, ou le résultat de l'action, ou le lieu de l'action : *judicium*, action de juger, jugement ou arrêt, tribunal, *gaudium*, la joie, *odium*, la haine, *perfugium*, le lieu de refuge, *comitium*, le lieu de l'assemblée.

8° Le suffixe *igo* marque le résultat de l'action ou un état, et surtout un état maladif : *origo* (de oriri), l'origine, *vertigo* (vertere), vertige.

II. — Substantifs dérivés de substantifs.

1° *Suffixes* **ulus** (*a*, *um*) et **culus** (*a*, *um*). — Avec ces suffixes on forme des substantifs *diminutifs; ulus* sert dans les mots de la 1re, de la 2e et quelquefois de la 3e déclinaison :

servus, esclave, *servŭlus*, petit esclave; *virga*, branche, *virgŭla*, baguette; *rex*, *regis*, roi, *regulus*, petit roi; *caput*, *capitis*, tête, *capitulum*, petite tête; *fax*, *facis*, torche, *facula*, petite torche.

olus, *a*, *um*, se met au lieu de *ŭlus*, *a*, *um*, si une voyelle précède : *filiŏlus*, de *filius*, fils; *gloriŏla*, de *gloria*, gloire; *ingeniolum*, de *ingenium*, esprit, génie; *horreolum*, de *horreum*, magasin, grenier.

Le suffixe **culus** (*a, um*) sert à former des diminutifs de noms de la 4e, de la 5e et surtout de la 3e déclinaison :

mulierculă, femmelette, de *mulier*, femme ; *flosculus*, fleurette, de *flos; fraterculus*, petit frère, de *frater; arbuscula*, petit arbre, de *arbos* (=*arbor*) ; *ventriculus*, petit ventre, de *venter* ; *pisciculus*, petit poisson, de *piscis; ponticulus*, petit pont, de *pons*; *vulpecula*, petit renard, de *vulpes;* — *versiculus*, petit vers, de *versus*, *versūs*, vers; *anicula*, petite vieille, de *anus*, vieille femme ; *corniculum*, petite corne, de *cornu;* — *diecula*, court délai d'un jour, de *dies*.

— **ellus** (*a, um*) sert à former des diminutifs de noms de la 1re et de la 2e déclinaison, quand la fin du mot renferme les lettres *l, n* ou *r : ager,* champ, *agellus* (pour *agerulus*), petit champ ; *tabula,* table, *tabella* (pour *tabulula*), petite table. Il y en a qui se forment avec d'autres changements : *asellus,* un petit âne, vient de *asinus*, âne; *catellus,* de *canis,* chien, *porcellus*, de *porcus,* porc. Les diminutifs en *illus* sont plus rares : *anguilla*, anguille, de *anguis; bacillum*, de *baculum*, bâton ; *lapillus*, *codicillus.*

— **unculus** (*a, um*) sert surtout à former des diminutifs de noms terminés en *o*, gén. *ōnis* ou *ĭnis : homunculus* (*homo*), un petit homme ; *sermunculus* (*sermo*), un petit discours ; *virguncula* (*virgo*), une petite fille ; *quæstiuncula* (*quæstio*), petite question ; *domuncula*, une petite maison, vient de *domus.*

Rem. Peu de diminutifs ont un genre différent de celui du primitif : *aculeus,* m., aiguillon, de *acus,* f., aiguille, *rana,* f., grenouille, *ranunculus,* m., et *ranŭla,* f., une petite grenouille.

2° Le suffixe **ium**, ajouté au radical de noms de personnes, exprime une réunion de personnes, ou l'état, la condition :

collegium, la réunion de collègues (*collegæ*), collége, société; *convivium*, un banquet, la réunion des *convivæ*, convives; *sacerdotium*, sacerdoce, de *sacerdos*, prêtre; *exilium*, exil, de *exul*, exilé; *servitium*, esclavage, esclaves; *ministerium*, service, serviteurs.

— *ium*, ajouté aux substantifs en *or* dérivés de verbes, exprime aussi le lieu de l'action : *auditor*, auditeur, donne *auditorium*, auditoire, salle d'audience; *prætor,* préteur, donne *prætorium*, tente du général, prétoire.

3° Le suffixe **arium** marque le contenant, le mot primitif marquant le contenu : *aviarium*, volière, de *avis,* oiseau ; *seminarium,* pépinière, de *semen*, semence ; *armarium*, armoire, de *arma,*

arma, armes, outils; *armamentarium*, arsenal, de *armamenta*, agrès, ustensiles.

4° Le suffixe **atus** désigne des fonctions : *consulatus*, consulat, de *consul*, consul; *tribunatus*, tribunat, de *tribunus*, tribun; *triumviratus*, triumvirat, de *triumvir*, triumvir.

5° Le suffixe **etum**, dans les mots dérivés de noms de plantes, marque l'endroit où ces plantes se trouvent en quantité : *quercētum*, chênaie, de *quercus*, chêne; *rosētum*, roseraie, de *rosa*, rose; *laurētum*, lieu planté de lauriers, de *laurus*, laurier.

6° Le suffixe **ile**, dans les mots dérivés de noms d'animaux, désigne la demeure, l'étable : *bŏvīle*, et plus souvent *būbīle*, étable à bœufs, de *bos*, bœuf; *equīle*, *caprīle*, *ovīle*.

Les noms en *īle*, formés de verbes, marquent le lieu de l'action exprimée par le verbe : *cubīle*, endroit où l'on se couche, lit, de *cubare*, être couché; *sedile*, siége, de *sĕdēre*, être assis.

7° Le suffixe **ides** (gén. **idæ**), avec un *ĭ* bref, est le plus ordinaire dans les noms *patronymiques*, (noms des fils, des descendants, dérivés du nom du père ou de l'aïeul) : *Priamus*, *Priamĭdes*, fils de Priam; *Cecrops*, *Cecropĭdes*, descendant de Cécrops.

— **ides** (gén. *īdæ*), avec un *ī* long, est pour les noms primitifs en *eus* : *Atreus*, Atrée, *Atrīdes*, l'Atride; *Peleus*, *Pelīdes*, fils de Pélée Achille; *Heraclīdes*, l'Héraclide, vient de *Heracles*,

Les noms en *as* et de la 1re déclinaison ont un patronymique en **ădes** (gén. *ădæ*) : *Æneas*, Enée, *Æneădes*, descendant d'Enée. D'autres prennent le suffixe **iades** (gén. *iădae*) : *Laertes*, Laërte, *Laertiădes*, fils de Laërte; *Atlas*, Atlas, *Atlantiădes*, Mercure, petit-fils d'Atlas; *Telamon*, *Telamoniădes*, fils de Télamon.

Pour le féminin, on a le suffixe **is** (gén. *ĭdis*), au lieu de *ides*, m. : *Tantalus*, Tantale, *Tantalĭdes*, descendant de Tantale, *Tantalis*, descendante de Tantale; — **eis** (gén. *ēĭdis*), au lieu de *īdes*, m. : *Nerēis* (de *Nereus*, Nérée), fille de Nérée, Néréide; — **ias** (gén. *iădis*), au lieu de *iădes*, m. : *Thestiădes*, fils de Thestius, *Thestias*, fille de Thestius.

III. — Substantifs dérivés d'adjectifs.

1° Le suffixe **tas** (gén. *tātis*) est très-usité dans la formation de substantifs abstraits qui expriment la même qualité que l'adjectif dont ils dérivent :

Libertas, liberté, de *liber*, libre; *ubertas*, fécondité, de *uber*,

fécond; *veritas,* vérité, de *verus*, vrai ; *celeritas*, célérité, de *celer*, rapide ; *atrocitas*, atrocité, de *atrox*, *atrocis,* atroce.

Dans *facultas*, faculté, et *difficultas,* difficulté, la voyelle est changée, comme dans l'adverbe *difficulter,* difficilement, de *difficilis*, difficile ; mais on a aussi *facilitas*, facilité;

à *honestus,* honnête, correspond *honestas;* à *vetustus*, vieux, *vetustas*, vieillesse, par dérivation des primitifs *honos*, honneur, et *vetus*, vieux. De *potens* (rad. *potent*), puissant, vient *potestas*, puissance; de *egens* (rad. *egent*), pauvre, *egestas*, pauvreté.

Il y a des substantifs en **ietas** qui se tirent des adjectifs en *ĭus* : *anxiëtas*, anxiété, de *anxius*, inquiet; *ebrietas,* ébriété, de *ebrius,* ivre; *pietas,* piété, de *pius*, pieux.

2° Le suffixe **ia** est aussi très-usité, surtout dans les substantifs tirés des adjectifs d'une seule terminaison :

Audacia, audace, de *audax*, *audac-is*, hardi; *constantia,* constance, de *constans*, *constant-is; concordia*, concorde, de *concors, concord-is*, qui est d'accord ; *miseria*, misère, de *miser; facundia,* facilité d'élocution, de *facundus.*

3° Le suffixe **tudo** (gén. *tūdinis*) forme des substantifs tirés des adj. de deux ou de trois terminaisons : *altitudo*, hauteur, de *altus ; longitudo*, longueur, de *longus ; pulchritudo*, beauté, de *pulcher* (gén. *pulchri*); *similitudo*, ressemblance, de *similis ; mansuetudo,* douceur, *consuetudo,* habitude, *valetudo,* état de santé, se dérivent du radical des verbes correspondants, etc.

4° Le suffixe **itia** est plus rare : *justitia*, justice, de *justus ; pigritia*, paresse, de *piger*, *pigri.*

5° Le suffixe **edo** sert à former un petit nombre de substantifs : *dulcedo,* douceur, de *dulcis; pinguēdo* (ou *pinguitudo*), embonpoint, de *pinguis; gravēdo*, pesanteur de tête, de *gravis,* pesant.

---

§ 70. ADJECTIFS DÉRIVÉS.

I. — Adjectifs dérivés de verbes.

1° Suffixe **bundus**. Les adjectifs terminés en *bundus* se forment surtout de verbes intransitifs de la première conjugaison. Leur signification est en général celle du participe présent, mais elle a plus de force : *hæsitabundus*, plein d'hésitation, *lacrimabundus*, versant des larmes en abondance, *mirabundus*, plein d'admiration.

Ceux qui se dérivent de la troisième conjugaison sont en petit nombre : *moribundus*, mourant, moribond, *furibundus*, furibond, *fremebundus*, bruyant, frémissant. La seconde conj. en fournit un : *pudibundus* ; la 4e en a un aussi : *lascivibundus*, folâtre.

Quelques adjectifs en **cundus** ont une signification semblable : *verecundus*, plein de pudeur, de *verēri*, révérer ; *rubicundus*, rubicond, rouge, de *rubēre* ; *iracundus*, plein de colère, etc.

Rem. Les adj. ex *bundus* se distinguent encore des participes en ce qu'ils n'ont généralement pas de complément. On trouve cependant *vitabundus castra* (T. L.), etc.

2° Le suffixe **idus** a la signification du participe présent, et marque de plus une qualité constante : *calĭdus*, chaud, de *calēre* ; *rubĭdus*, rouge, de *rubere* ; *algidus*, froid, de *algere*, avoir froid ; *rapidus*, rapide, de *rapĕre*, emporter.

— **uus**, moins usité, a la même signification : *assiduus*, assidu, *nocuus*, nuisible. Ce suffixe a la signification passive dans les adj. dérivés de v. transitifs : *conspicuus*, visible, de *conspicĕre*, regarder ; *irriguus*, arrosé, de *irrigare*, arroser ; *individuus*, indivisible.

3° Les suffixes **ilis** et **bilis** expriment la facilité ou la possibilité de l'action dans le sens passif : *amabilis*, qui est facilement aimé, aimable ; *delebilis*, qui peut être détruit ; *vincibilis*, facile à vaincre ; *fragilis* (de *frango*, rad. *frăg*), facile à briser, fragile.

Quelques adjectifs de cette espèce ont la signification active : *terribilis*, terrible, *horribilis*, horrible ; *flebilis* a les deux significations : qui fait pleurer, et digne d'être pleuré ; dans *fertilis*, fertile, un *t* a été intercalé.

4° Le suffixe **ax** exprime une disposition, et le plus souvent une disposition exagérée : *edax*, *vorax*, vorace, de *edere*, manger, et de *vorare*, dévorer ; *rapax*, rapace, de *rapere*, enlever ; *tenax*, tenace ; *audax*, hardi, audacieux ; *loquax*, loquace.

Quelques adjectifs se terminent en *ŭlus* et ont la même signification : *credulus*, crédule, *bibulus*, qui aime à boire.

II. — Adjectifs dérivés de substantifs.

1. Adjectifs dérivés de noms communs.

1° Le suffixe **eus**, avec un *ĕ* bref, marque la matière dont une chose est faite, et quelquefois aussi la similitude : *ferrĕus*, de

fer, de *ferrum*, fer ; *lignĕus*, de bois ; *piceus*, de poix, de *pix*; *igneus*, de feu, de *ignis*. Quelques-uns de cette espèce ont une double forme : *eburnĕus* et *eburnus*, d'ivoire, de *ebur*; *quernĕus* et *quernus* (= quercnĕus), de chêne, de *quercus*.

Les suffixes **īnus** et **aceus** ont la même signification : *fagĭnus*, de hêtre, de *fagus* ; *cedrinus*, de cèdre, de *cedrus* ; *adamantĭnus*, de diamant, de *adamas* (*antis*); *papyrăcĕus*, de papier, de *papyrus; hederaceus*, de lierre, de *hedera*.

— **icius** marque aussi la matière, la similitude, l'origine : *cœmenticius*, bâti en moellons; *patricius*, patricien, qui appartient aux *patres; latericius*, en brique (later); *tribūnicīus*, tribunitien.

2° — Le suffixe **osus** marque la plénitude : *actuōsus*, plein d'activité, de *actus*, action ; *fructuosus*, riche en fruit, de *fructus*, *vitiosus*, vicieux, de *vitium; vinosus*, gorgé de vin; *lapidosus*, plein de pierres; *ærumnosus*, accablé de chagrin, de *ærumna; gloriosus*, plein de vanterie, fanfaron, ou plein de gloire.

— **ul-entus** (ou **ol-entus**) a la même signification : *opŭlentus*, riche, de (*ops*, inus.) *opis*, richesse ; *turbulentus*, plein de désordre, de *turba*, trouble; *vinŏlentus*, gorgé de vin, de *vinum; violentus*, violent, de *vis*, force, violence. On voit que *ŏ* remplace *ŭ*, s'il y a un *i* dans la syllabe précédente.

3° — **atus** exprime l'idée de *revêtu de*, *pourvu de* : *aurātus*, couvert d'or, doré, de *aurum; barbatus*, barbu, de *barba; dentatus*, qui a des dents, de *dens, dentis*, dent ; *falcatus*, armé de faux, de *falx, falcis*, faux. — Quelques-uns ont *ītus* et *ūtus* : *aurītus*, qui a des oreilles ; *cornūtus*, qui a des cornes.

4° La plupart des autres suffixes marquent *ce qui concerne*, *ce qui appartient à*, ou *l'origine* :

— **icus** : *aulĭcus*, qui appartient à la cour, aulique, de *aula; bellĭcus*, qui concerne la guerre, militaire; *rustĭcus*, qui appartient aux champs, de *rus;* un *t* a été intercalé dans ce dernier.

— **ilis** : *civīlis*, concernant le citoyen, civil, de *civis; puerīlis*, puéril, de *puer; senīlis*, sénile, de *senex; īlis* exprime aussi une qualité morale; ainsi l'on dit : *hostilis exercitus*, l'armée ennemie (des ennemis), et *hostilis animus*, des sentiments hostiles.

— **alis** : *letālis*, mortel, de *letum*, mort ; *sacerdotalis*, sacerdotal ; *mortalis*, mortel; *capitalis*, capital, de *caput*, *capitis*.

— **aris** est moins usité et s'emploie principalement s'il y a une *l* dans le mot : *consulāris* consulaire, de *consul; popularis*, populaire, de *populus; vulgaris*, vulgaire, de *vulgus*.

— **atilis**, plus rare, exprime l'aptitude : *aquatilis*, qui vit dans l'eau, aquatique ; *volatilis*, qui vole, vient de *volare*, voler.

— **ius** s'ajoute le plus fréquemment aux noms de personnes en *or* : *amatorius*, plein d'affection, de *amator*, amateur ; *censorius*, appartenant au censeur, de *censor* ; *prætorius*, appartenant au préteur, de *prætor*. — On a cependant aussi *regius*, royal, *patrius*, paternel, etc., de *rex*, *regis*, roi, et de *pater*, *patris*, père.

— **īnus** termine surtout les adjectifs formés de noms d'animaux : *asinīnus*, de l'âne ; *canīnus*, relatif au chien ; *equīnus*, de cheval, mais aussi dans les dérivés de noms d'autres êtres animés : *libertinus*, un affranchi, *inquilinus* (de incola), locataire.

— **arius** a la même signification que les suffixes précédents, et marque en particulier le métier, l'état : *faber lignārius* (de *lignum*, bois), charpentier ; *faber argentarius*, ouvrier en argent, orfèvre ; *coriarius* (de *corium*, cuir), corroyeur.

Beaucoup moins nombreux sont les adjectifs avec les terminaisons **ensis** et **anus** : *castrensis*, *forensis*, appartenant au camp, au forum ; *urbanus*, de ville ; *montanus*, de montagne ; *genus humanum* (de *homo*), le genre humain ; *primanus*, appartenant à la 1re légion ; — *īvus* : *æstivus* ; — *ernus* : *externus*, *fraternus*, — *urnus* : *nocturnus*, *diurnus* ; — *itimus* : *finitimus*, *maritimus*.

2. Adjectifs dérivés de noms propres d'hommes, de villes, de peuples, de pays.

1° Le suffixe **ianus** donne des adjectifs nombreux dérivés de noms propres d'hommes : *Ciceroniānus*, Cicéronien ; *Catonianus*, de Caton ; Cæsarianus, de César ; *Tullianus*, de Tullius.

— **anus** en a moins : *Cinnānus*, de Cinna ; *Sullanus*, de Sylla ; on dit également *Augustanus* et *Augustianus*, d'Auguste.

— **inus** s'emploie surtout dans les noms de famille dérivés : *Messalīna*, Messaline, du surnom *Messala* ; *Paulīnus*, Paulinus, du surnom *Paulus*, Paul ; *Agrippina*, Agrippine, de *Agrippa* ; *Plancīnus*, de *Plancus*.

— **ĕus** se trouve dans les poëtes : *Romulĕus*, *Herculĕus*.

— **ēus**, **īus**, **ĭcus** se trouvent surtout dans les noms propres grecs : *Sophoclēus*, de Sophocle, *Antiochīus*, *Socratĭcus*. De noms propres latins on a : *Augustēus*, *Neronēus*, etc.

2° De noms de villes et de villages on dérive des adjectifs en *ensis*, *inus*, *as* et *anus*.

Le suffixe **ensis** sert surtout à dériver des adjectifs des noms

en *o* : *Narbonensis*, Narbonnais, de *Narbo*. Les suivants : *Cannensis*, de Cannes, *Ariminensis*, d'Ariminum, viennent de *Cannæ, arum*, d'*Ariminum*, auj. Rimini, etc.

— **īnus** est surtout pour les adjectifs dérivés de noms de villes en *ia* et *ium* : *Amerinus*, d'Amérie *(Ameria)*; *Florentinus*, de Florence *(Florentia)*; *Clusinus*, de Clusium; *Tarentinus*, de Tarente. *Prœneste*, Préneste, donne aussi *Prœnestīnus*.

— **as** (pour les trois genres) se trouve surtout dans des adjectifs dérivés de noms de villes en *na*, *nœ*, *no*, *num* : *Ravenna*, Ravenne, donne *Ravennas* (*ātis*), de Ravenne; *Fidenœ*, Fidènes, *Fidenas*, de Fidènes; *Frosino*, Frosine, *Frosinas*, de Frosine; *Arpinum*, Arpinum, *Arpinas*, d'Arpinum. *Ardea*, Ardée, donne *Ardeas*, d'Ardée; *Antium*, donne *Antias*, d'Antium.

— **anus**, surtout pour les noms de villes en *a* et en *æ* : *Roma*, *Romanus*, Romain; *Syracusæ*, *Syracusanus*, de Syracuse.

Quelques noms en *um* et en *i* donnent aussi des adj. en *ānus* : *Tusculum*, *Tusculanus*; *Fundi*, *Fundanus*, de Fundi.

3° Le suffixe **icus** sert à former des adjectifs de noms propres de peuples : *Celta*, le Celte, *Celtĭcus*, celtique; *Afer*, l'Africain, *Africus*; *Italus*, *Italicus*.

ĭus se trouve surtout dans les adj. dérivés de noms grecs : *Syrus*, Syrien, donne *Syrĭus*; *Thracus*, *Thracius*.

4° Les noms de pays sont en majeure partie dérivés eux-mêmes de noms de peuples, avec la terminaison *ia*, comme *Gallia*, la Gaule, *Britannia*, la Bretagne. De quelques-uns de ces noms on forme des adjectifs en **ensis** et **anus** : *Hispaniensis*, *Africanus*.

Ces adjectifs diffèrent de ceux qui sont dérivés de noms de peuples : *bellum Hispaniense* signifie une guerre des Romains entre eux en Espagne, mais bellum *hispanicum* signifie une guerre contre les Espagnols. Remarquez encore les suivants : *Afer* est l'indigène de l'Afrique, *Africum bellum*, la guerre contre les Africains, *Africanum bellum*, la guerre entre les Romains en Afrique; *legiones Gallicæ*, légions composées de Gaulois, *legiones Gallicanæ*, légions romaines en Gaule.

III. — Adjectifs dérivés d'adjectifs.

Les suffixes **ulus, olus, culus, ellus**, servent à former des adjectifs *diminutifs*, d'après les règles qui régissent la formation des substantifs diminutifs :

Parvulus, tout petit, *novellus,* tout jeune ou nouveau, *tristiculus*, un peu triste, *pauperculus*, *nasutulus.*

Des comparatifs on forme aussi des diminutifs, soit pour diminuer la signification du positif : *minusculus* (de *minus*), un peu petit ; soit pour marquer une supériorité peu importante : *grandiusculus,* un peu plus âgé, *plusculus,* un peu plus, *meliusculus,* un peu meilleur, *majusculus,* un peu plus grand.

---

§ 71. NOMS ET VERBES COMPOSÉS.

Les noms et les verbes composés nous occuperont surtout au point de vue des changements que subissent les mots qui entrent dans la composition.

I. Le premier mot peut être une particule, un verbe ou un nom.

1. Voici quelques-uns qui commencent par un adverbe :

Dans *benefacere*, faire du bien, *maledicere,* médire de, *satago*, satisfaire, la particule est restée invariable; dans *nolo*, je ne veux pas, et *malo*, j'aime mieux, on a *ne* pour *non* et *ma* = *magĕ* pour magis, combinés avec *vŏlo; nemo* vient de *nehomo*, personne.

(V. les prépositions dans les mots composés § 76, 77).

2. Un petit nombre de mots composés commencent par un verbe : *arĕfacere*, faire sécher, *calĕfacere*, chauffer, *condocĕfacere*, dresser, façonner, *assuēfacere*, *consuēfacere*, habituer à (rad. *suē-re*, être habitué à).

3. Si le premier mot est un substantif ou un adjectif, il est en général lié par un *ĭ* bref au second mot. Cet *i* est ajouté comme voyelle de liaison aux radicaux qui se terminent par une consonne; s'ils se terminent par une voyelle autre que *i*, cette voyelle s'affaiblit en *ĭ* :

cruc-i-fer, porte-croix, *honor-i-ficus*, honorifique, *carn-i-vorus*, carnivore, *lani-ger* (*lana*), porte-laine; *cæli-cola* (*cælum*), habitant du ciel; *mani-pulus* (*manus*), manipule; *igni-color*, couleur de feu.

Dans *man-cipium*, esclave, *au* (*avi*)-*spicium*, auspices, etc., la voyelle est supprimée.

Rem. Les lois de l'euphonie font subir des exceptions à la règle : *homicīda* (*homin-cīda*), l'homicide ; *fœdi-fragus* (*fœder-i-fragus*), violateur de traités ; *opifex* (*oper-i-fex*), artisan. *Tibīcen* est contracté de *tibiicen*, joueur de flûte (*tibia* et *cano*). Dans *tubĭcen*, le trompette, *i* est bref; d'après la règle générale, parce qu'il n'y a pas d'*i* dans *tuba*, la trompette.

II. Quant aux changements que subit le second mot dans les composés, il faut remarquer ce qui suit :

1°. Dans les mots composés d'une préposition et d'un verbe, *ă* et *ĕ* du verbe se changent en *ĭ*, *æ* se change en *ī :*

adĭgĕre, pousser à, contraindre, de *agĕre*, pousser; *accipĕre*, recevoir, de *capĕre*, prendre (*quătio* donne cependant *concŭtio*); *assidēre*, être assis auprès, de *sedēre*, être assis; *collĭgĕre*, réunir, cueillir, de *legĕre*, cueillir, ramasser; *incīdere*, tailler dans, de *cædere*, couper; *illīdere*, lancer, frapper contre, de *lædere*, heurter contre; *inquīrere*, rechercher, de *quærere*, chercher. Dans les seuls composés de *hærēre*, se trouver arrêté, *æ* reste invariable : *inhærēre*, rester attaché à, etc.

2° Si *ă* est suivi de deux consonnes, il se change ordinairement en *e* : *ascendere*, monter sur, escalader, de *ad* et *scandere*, monter; *adspergere*, asperger, de *spargere*, répandre; *refellere*, réfuter, de *fallere*, tromper etc.; quelquefois *a* se change en *i* : *confringo*, rompre, briser, de *frangere*, briser; *contingere*, atteindre, saisir, de *tangere*, toucher.

Rem. L'*ă* reste invariable dans les composés de *căvēre*, prendre garde, *mănēre*, rester, *trahĕre*, traîner : *remanēre*, *præcavēre*, etc.

L'*ĕ* (bref) est resté invariable dans *appetĕre*, chercher à saisir, *contegĕre*, couvrir, *congerere*, porter ensemble. On forme de *lĕgere*, cueillir, choisir, lire : *perlegere*, lire en entier, et *eligere*, choisir, *negligere*, négliger, *intelligere*, comprendre (l'orthographe *intellegere* et *neglegere* est cependant préférable); de *ĕmĕre*, acheter, se forment *coĕmĕre*, acheter à la fois, et *redimere*, racheter. La diphthongue *au* devient quelquefois *o* ou *u* : *explodo*, repousser, de plaudo, *excludo*, de claudo.

3° Dans les composés de noms et de verbes, le second mot subit des altérations diverses. On fait de *canere*, chanter, *tibicen*, joueur de flûte; de *gerere*, porter, *claviger*, porte-clefs; de *ferre*, porter, *signifer*, porte-enseigne, etc.; de *capere*, prendre, *princeps*, le premier, *particeps*, qui participe à; de *facere*, *artifex*; de *colo*, *agricola*; de *cædere*, *patricīdium*; *stipendium* (pour *stipipendium*), de *stips* et *pendere*, etc., etc.

DES PARTICULES.

§ 72. DES ADVERBES.

Dérivation des adverbes.

1. Les adverbes sont ou *primitifs*, comme *vix*, à peine, ou *dérivés*, comme *feliciter*, heureusement, de felix, heureux.

Les adverbes dérivés viennent pour la plupart d'adjectifs et de participes, et se terminent en *ē* et en *ter*.

2. Les adjectifs et les participes de la seconde déclinaison (en *us*, *a*, *um*, ou en *er*, *a*, *um*) forment leurs adverbes par *ē* : *doctus*, savant, *doctē*, savamment; *miser*, misérable, *miserē*, misérablement; *pulcher*, beau (gén. *pulchri*), *pulchrē*, bien, joliment.

De *bonus*, bon, vient *benĕ*, bien ; de *malus*, mauvais, *malĕ*, mal.

3. Les adjectifs de la troisième déclinaison forment leurs adverbes en ajoutant au radical le suffixe *ter :*

utilis, utile, *utili-ter,* utilement ; *fortis,* courageux, *fortiter,* courageusement ; *acer*, vif, *acriter* (rad. *acri*), vivement ; *simplex*, simple, *simplici-ter*, simplement; *audax,* hardi, audacieux, *audaciter* (et plus souvent *audacter*, par le retranchement de la voyelle du radical), audacieusement.

Les radicaux en *nt* n'ont pas *ĭ* et retranchent un *t : prudens* (prudent-is), prudent, *prudenter* (=*prudenti-ter*), prudemment ; *elegans,* élégant, *eleganter*, élégamment.

Rem. Les adjectifs qui ont deux terminaisons, l'une en *us, a, um,* et l'autre en *is, e,* n'ont pas pour cela deux sortes d'adverbes ; de l'adj. *hilaris* ou *hilarus* on a *hilarē ; hilariter* est douteux ; les autres adj. de cette catégorie ne forment généralement pas d'adverbe au positif. Quelques adjectifs en *us, a, um,* ont des adverbes à double terminaison : *dure* et *duriter, firme* et *firmiter, humane* et *humaniter, large* et *largiter,* etc. Ceux en *lentus* ont *lenter : fraudulenter,* frauduleusement, *violenter*, violemment, de fraudulentus, violentus.

4. Beaucoup d'adverbes ont la forme de l'accusatif ou de l'ablatif :

1° Accusatif neutre : *ceterum,* du reste, *nimium*, trop, *parum,* trop peu, *plerumque,* le plus souvent, *potissimum,* principalement, *recens*, récemment, *facile* (de *facilis*), facilement, *sublime* (de *sublimis*), en haut, *cetera,* au reste.

Les poëtes (et, d'après eux, Tacite) emploient comme adverbes un plus grand nombre d'adj. neutres : *æternum* manēre (Tac.), rester éternellement, *immensum* vigēre (Tac.), etc.

2° Accusatif féminin : *palam*, ouvertement, *alias*, une autre fois (ailleurs), *foras,* dehors (aller), etc.

Il y en a qui ont *im,* vieille forme de l'accusatif : *cæsim*, du tranchant, *partim*, en partie, *præsertim*, surtout, *paulatim*, peu à peu, *statim,* aussitôt, *furtim,* furtivement, *raptim*, rapidement, *contemptim,* avec mépris, *nominatim*, nommément, *sensim*, peu à peu, etc.

3° Ablatif : *crebro,* fréquemment, *falso*, faussement, *precario,* à titre précaire, *subito,* subitement, *tuto,* en sûreté, *retro*, en arrière, *inopinato,* d'une manière imprévue, *merito,* avec raison, etc. — *juxta*, à côté, *citra,* en deça, *unā*, ensemble, *ultrā,* au-delà, *eā,* par là, *quā,* par où, *dextrā,* à droite, *rectā*, tout droit ; — *foris,* dehors (être), *gratis* (*gratiis*), gratuitement.

Il y a beaucoup d'autres formes d'adverbes. Voici des adverbes composés : *haudquaquam,* nullement, *præterea*, en outre, *quotannis*, annuellement, *pridie,* la veille, *cominus* (*cum* et *manus*), de près, *eminus,* de loin, *obviam,* à la rencontre, *peregre* (*per* et *agr*=ager), hors de son pays, en voyage,

forsitan (*fors sit an*), peut-être, *nudius tertius* (nunc dies tertius), avant hier, *jamdudum*, depuis longtemps, *extemplo*, aussitôt, hodie (= hoc die), aujourd'hui, *magnopere* (= magno opere), beaucoup, etc.

Quelques adverbes se terminent en *ĭtŭs* et se forment de substantifs et d'adjectifs : *cœlitus*, du ciel, d'en haut, *funditus*, de fond en comble, *radicitus*, radicalement ; — *antiquitus*, anciennement, *divinitus*, par inspiration divine, *humanitus*, conformément à la nature humaine. Quelques autres se terminent en *ĭcus* : *mordĭcus*, opiniâtrément ; — en *tus* : *intus*, en dedans.

---

§ 73. ADVERBES DE LIEU.

Les adverbes de lieu sont de plusieurs sortes. L'adverbe interrogatif est le même que l'adverbe relatif : *ubi?* où? *ibi*, *ubi*, là, où. On peut généraliser la signification de l'adverbe relatif, en répétant le même mot, ou en y ajoutant *cunquĕ*; ex. : *ubiubi*, *ubicunque*, partout où ; on généralise aussi la signification en ajoutant les mots *libet*, *vis*, ou la particule *que*. La syllabe *dem*, ajoutée au démonstratif, lui donne plus de précision. L'adverbe indéfini dérive de *aliquis*.

Nous avons réuni la plupart de ces adverbes dans le tableau suivant :

Adverbes

relatifs et interrogatifs.	*relatifs généraux.*	*démonstratifs.*	*indéfinis.*	*de généralisation.*
	Question *ubi?*, marquant le lieu *où l'on est.*			
ubi, où,	*ubiubi*,	*ibi*, là,	*alĭcubi*,	*ubĭque*,
	ubicunque,	*ibidem*, là même,	quelque part,	*ubĭvis*,
	partout où.	*hic*, ici,		*ubilĭbet*,
		istic, là,		partout.
		illic, là,		
		alĭbi, ailleurs,		
		Question *unde?* d'où?		
unde, d'où,	*undeunde*,	*inde*, de là,	*alicunde*,	*undique*,
	undecunque,	*indidem*, de là même,	de quelque	*undelĭbet*,
	de quelque	*hinc*, d'ici,	part,	de partout.
	part que,	*istinc*, *illinc*, } de là,		
		aliunde, d'ailleurs,		
	Question *quo?*, marquant le lieu *où l'on va.*			
quo, où,	*quoquo*,	*eo*, là,	*aliquo*,	*quovis*,
	quocunque,	*eōdem*, là même,	quelque part,	*quolibet*,
	où que,	*huc*, ici, vers ce côté,	vers quelque lieu,	vers le lieu qu'on veut.

		istuc, *illuc,*	là, vers ce côté-là,	
		alio,	ailleurs.	

Question *quā?* par où?

quā, par où,	*quāquā,* *quācunque,* partout où, par quelque endroit que,	*eā,* *hac,*	par là, par cet endroit,	*aliqua,* par quelque endroit,	*quāvis,* *quālibet,* par où l'on veut.
		eādem,	par cet endroit même,		
		istac, *illac,*	par cet endroit-là,		
		aliā,	par un autre endroit,		

---

§ 74. DES PRÉPOSITIONS.

Plusieurs adverbes sont ici rangés parmi les prépositions, parce qu'on les trouve plus ou moins souvent avec un complément.

1. Il y a 30 prépositions qui se mettent avec l'accusatif :

Ad, à, vers, auprès de, pour.
Adversum, *Adversus*, envers, contre, devant, en face de.
Ante, avant, devant.
Apud, chez.
Circa, aux environs de.
Circiter, vers, sur, environ.
Circum, autour de.
Cis, *Citra*, deçà, en deçà de.
Contra, contre, vis-à-vis de.
Erga, envers.
Extra, hors de.
Infra, au-dessous de.
Inter, entre, parmi.
Intra, au dedans de.
Juxta, auprès de.
Ob, pour, à cause de.
Penes, en la puissance de.
Per, par, pendant.
Pone, après, derrière.
Post, après, depuis, derrière.
Præter, excepté, le long de.
Prope, près de, auprès de.
Propter, près de, à cause de.
Secundum, après, derrière, selon, le long de.
Supra, au-dessus de.
Trans, au delà de.
Ultra, au delà de, hors de.
Versus, vers (se met après le complément).

2. Dix prépositions se mettent avec l'ablatif :

A, *ab*, *abs*, par, depuis (*a* devant les consonnes, *ab* devant les voyelles et les consonnes, à l'exception de *b*, *m*, *v*; *abs* (ou *a*) devant *te*).
Absque, sans (du vieux langage).
Coram, devant, en présence de.
Cum, avec.
De, de, sur, touchant.

E, *ex*, de, selon, hors de (*e* devant les consonnes, *ex* devant les consonnes et les voyelles).
Prae, devant, en comparaison de, etc.
Pro, devant, pour.
Sine, sans.
Tenus, jusqu'à (se met après le complém., et l'a, en poésie, au gén.).

3. Quatre prépositions se mettent avec l'accusatif ou avec l'abl. :

In, dans, sur, pour, contre.
Sub, sous, après, vers.
Subter, sous, au-dessous de.
Super, sur, au-dessus de, touchant.

---

§ 75. REMARQUES SUR LES PRÉPOSITIONS.

1. Les quatre adverbes *clam*, à l'insu, *palam*, devant, en présence, *simul*, en même temps, et *procul*, loin, s'emploient aussi comme prépositions, surtout chez les poëtes et les auteurs de l'Empire, et régissent alors l'ablatif : *clam vobis* (Cés.), à votre insu, *septemviris simul* (Tacite), avec les septemvirs, *procul urbe*, loin de la ville. Dans la meilleure prose, on dit *simul cum*, et *procul a*. *Clam* se trouve aussi avec l'accusatif.

L'adverbe *usque* s'emploie ordinairement avec une des prépositions *ab*, *ex*, *ad*, *in*, *sub* : *usque ex* ultimā Ægypto, du fond de l'Égypte. Les poëtes emploient *usque* seul pour *usque ad*.

2. Beaucoup de prépositions s'emploient comme adverbes, c'est-à-dire sans complément; ce sont :

ante, auparavant, *post*, ensuite, *adversus*, à l'encontre, en face, *circa*, autour, *circumcirca*, tout autour, *circiter*, environ, *citra*, en deçà, *contra*, vis-à-vis, d'autre part, au contraire, *coram*, en présence (d'une personne), *extra*, en dehors, *infra*, en bas, *intra*, au dedans, *juxta*, également, de la même manière, à côté, *prope* et *propter*, tout près, *pone*, par derrière, *supra*, en haut, *super*, par-dessus, au delà, *subter*, en bas, *ultra*, au delà.

3. *Prope*, adverbe, s'emploie aussi avec la préposition *ab* : *prope ab oppido*, près de la ville, pour *prope oppidum*.

4. *Ante*, *contra*, *inter*, *propter* se mettent quelquefois après le relatif, rarement après le démonstratif *hic* : *quos inter*, *quem propter*, etc. En général, les prépositions de plus d'une syllabe suivent rarement leur complément, et les monosyllabes *post*, *per*, *ad*, *de* ne se mettent après le complément que dans quelques locutions particulières.

Les quatre prépositions dissyllabiques *ante*, *contra*, *inter*, *propter*, et les monosyllabiques *ob*, *post*, *de*, *ex* et *in*, ayant pour complément un substantif accompagné d'un adjectif, se mettent souvent entre l'adjectif et le substantif : *medios inter hostes*, au milieu des ennemis, *magna ex parte*, en grande partie; *qua in re*, dans cette chose. *Per*, *ab* et *ad* se placent rarement ainsi. Il est cependant à remarquer que les poëtes et quelques prosateurs, Tacite entre autres, usent de plus de liberté à cet égard.

§ 76. PRÉPOSITIONS DANS LES MOTS COMPOSÉS.

Les prépositions changent souvent de forme par *assimilation*, c'est-à-dire que leur consonne finale se change en la consonne devant laquelle elle se trouve. Voici quelques règles à cet égard :

Ad, devant; — *d* est assimilé par *p, t, g, c*, et devient *c* devant *qu* : *appello*, *attingo*, *aggredior*, *accurro*, *acquiro*. Devant *l*, *r*, *s*, *f*, *n*, il peut y avoir assimilation ou non : *alluo* ou *adluo*, *arripio* ou *adripio*, *assisto* ou *adsisto*, *affero* ou *adfero*, *annuo* ou *adnuo*. Devant les autres consonnes l'assimilation n'a pas lieu : *adjungo*, *admitto*, *adveho*.

Ob, en face de, contre; — *b* est assimilé par *c*, *f*, *p* : *occurro*, *offero*, *oppono*. Dans les mots *obsolesco*, de oleo, et *ostendo*, de tendo, il faut admettre la vieille forme *obs* pour *ob*; on dit de même *abs* pour *ab*. Dans *ōmitto*, *b* a été retranché.

Per, au travers; — *r* est assimilé dans *pellicere*, attirer, et dans *pellucĭdus*, transparent; dans *pejero*, je me parjure, *r* est retranché.

Post — est abrégé dans *pomœrium* (= post murum), boulevard, et dans *pomeridianus* (de post meridiem), de l'après-midi.

Trans — est abrégé en *tră* dans *tradere*, livrer, *tranare*, passer à la nage, *trajicere* ou *traicere*, passer, faire passer, *traducere*, faire passer, traduire, au lieu de transdo, etc. L'*s* se perd devant une autre *s* : *tran-scribere*, transcrire.

a (ab, abs) — marque une idée d'éloignement et n'admet pas d'assimilation. On met *a* devant *m* et *v* : *amittere*, perdre, *avertere*, détourner; on dit aussi *afui* et *afore*. *Ab* s'emploie devant les voyelles et la plupart des consonnes : *abire*, s'en aller, *absorbere*, absorber. Dans *auferre*, emporter, et *aufugere*, s'enfuir, *b* s'est changé en *u* (*v*); *abs* ne se place que devant *c*, *p*, *t* : *abs-condere*, cacher, *asportare* (pour abs-portare) enlever, *abstinere*, s'abstenir.

Com pour **cum** ne se met que devant *b*, *p*, *m* : *comburo*, *comprimo*, *committo*. Devant *l* et *r*, *m* est assimilé : *col-ligo*, *cor-rodo*, et devant les autres consonnes *m* se change en *n* : *concilium*, *convoco*. Devant les voyelles et *h*, *m* se retranche : *coire*, aller ensemble, *cohærēre*, adhérer; peu de mots conservent *m* devant une voyelle : *comes*, compagnon, *comitium*, *comitor*, *comedo*. Dans *cogere*, forcer, *cogitare*, penser, il y a contraction pour coagere, coagitare.

Ex, dehors, se place devant les voyelles et les consonnes fortes *c, p, q, s, t* : *exire*, *excedere*, *exponere*, etc. ; on dit cependant *escendere* (de scando), monter, et *epotare;* devant *f*, *x* a la forme *ec* qui s'assimile : *ef-fero; e* se place devant les autres consonnes : *educo*, *eripio*, etc. *Exsilium*, *exspectare*, etc., se trouvent aussi écrits *exilium*, *expectare*, dans lesquels il faut admettre la vieille forme *ec* assimilée par *s* : ec-spectare = expectare.

In, dedans, contre, devient *im* devant *b*, *p* : *imbibo*, *impono*; *n* est assimilé par *l*, *m* et *r* : *illido*, *irruo*, *immitto,* et se retranche devant *gn* : *ignosco.*

Pro, devant, en avant, devient *prod* (vieille forme) devant les voyelles : *prodeo*, *prodigo.*

Sub, en dessous, sous, s'assimile le plus souvent devant *c*, *f*, *g*, *p* : *suc-curro*, *suf-ficio*, *sug-gero*, *sup-pono.* On dit aussi *summitto* (sub-mitto), *surripio* (sub-ripio), etc. Dans les mots *suscipio*, *suspendo*, *susti-neo*, *sustuli*, etc., on retrouve la vieille forme *subs* avec retranchement de *b* devant *c*, *p*, *t*. On supprime *b* devant *sp* : *su-spiro*, *su-spicor.*

Il faut encore remarquer que *ante* devient *anti* (de la vieille forme *antid)* dans *anticipare*, prendre d'avance, *antistare*, surpasser, *antistes*, le préposé.

---

§ 77. PRÉPOSITIONS INSÉPARABLES.

Les préfixes ou *prépositions inséparables* n'ont pas de signification par elles-mêmes, mais si elles sont placées devant d'autres mots, elles en changent la signification :

Amb (*am*, *an*), autour : *ambire*, aller à l'entour, briguer, *ambustus*, brûlé autour. Dans *amputare* (couper tout autour, amputer), *amplectari*, et d'autres semblables, *b* a disparu devant *p*. Dans les mots commençant par une gutturale, *amb* devient *an* : *anquirĕre*, chercher tout autour, examiner; *anceps*, double, douteux, proprement : à deux têtes.

Dis ou *di* marque la séparation, etc. : *disjicere*, jeter de côté et d'autre, *displicere*, déplaire, *dimittere*, renvoyer, *diducere*, séparer, *dirimere* (pour *disimere*, de *emere*), séparer; *dĭribēre* (de *dishibere*, *habere*), trier. Devant *f*, il y a assimilation : *diffundere*, répandre.

Rĕ, en arrière, de nouveau : *reverti*, retourner, *relegere*, relire, *redire*, retourner, *reddere*, rendre (de la vieille forme *red*). *Re* marque la séparation dans *refigere*, détacher, *resolvere*, délier, *revellere*, arracher, etc.

Sĕ, à part, sans, etc. : *seducere*, conduire à part, séduire, *socors* pour *secors*, sans cœur, *sobrius*, sobre, pour *se-ebrius*, pas ivre. Dans *seditio*, sédition, et d'autres commençant par une voyelle, on a la vieille forme *sed*.

Nĕ et *vē* marquent la négation : *nemo* (nehomo), personne, *nefandus*, ce qu'on ne doit pas dire, *vesanus*, *vecors*, insensé. Quelques mots ont la vieille forme *nec* (=non) ou *neg* : *negligo* (nec-lego), *negotium* (nec-otium), *necopinatus* (=*inopinatus*).

---

§ 78. DES CONJONCTIONS.

En latin, comme en français, il y a 1° des conjonctions de *coordination* ou de rapprochement, qui unissent ensemble des mots ou des propositions de même nature : un homme instruit *et* vertueux ; je voudrais, *mais* je ne puis ; 2° des conjonctions de *subordination*, qui servent à subordonner une proposition à une autre : vous pourriez, *si* vous vouliez.

I. Conjonctions de coordination.

1° Conjonctions copulatives :

et, *atque*, *ac*, *que* (qui se met après un mot et s'y ajoute), et;
etiam, *quoque*, aussi, encore;
neque, *nec*, ni, et ne pas;

2° Conjonctions disjonctives :

aut, *vel*, *sive*, *ve* (qui s'ajoute à un mot), ou ;

3° Conjonctions conclusives :

ergo, *igitur*, donc ;
itaque, c'est pourquoi;
proinde, *proin*, en conséquence;
ideo, *eo*, pour cette raison;
quare, c'est pourquoi ;

4° Conjonctions adversatives :

at, *sed*, *autem*, *vero*, *verum*, mais;
tamen, *attamen*, cependant ;
atqui, or, et cependant;
ceterum, cependant;

5° Conjonctions causales :

nam, *namque*, *enim*, *etenim*, car, en effet ;
quippe, car.

II. Conjonctions de subordination.

1° marquant une condition ou une supposition :

si, si ;
sin, mais si ;
ni, *nisi*, à moins que, si-ne- pas ;
si modo, *dummodo*, *dum* ou *modo* seul, } pourvu que ;
sive-sive, soit que, soit que;

2° marquant le temps :

antequam, *priusquam*, avant que;
donec, *dum*, *quoad*, tant que, jusqu'à ce que ;
quando, quand ;
simulac, *simulatque*, aussitôt que;
ubi, *ut*, lorsque, dès que ;

cum, lorsque ;
dum, pendant que ;
postquam, après que;
quamdiu, aussi longtemps que;

3° marquant une comparaison :
quam, que, combien ;
quasi, *ac si*, *tanquam*, *ut si*, comme si;
sicut, *sicuti*, *velut*, de même que ;
ut, *uti*, comme;
prout, selon que;
ceu (poétique), comme;

4° marquant la cause :
quia, *quod*, parce que ;
quoniam, *cum*, *quando*, *quandoquidem*, puisque;

5° marquant une conséquence :
ut, *ita ut*, de sorte que;
ut non, *quin*, que-ne-pas, sans que;

6° marquant une concession :
etsi, *tametsi*, *etiamsi*, bien que, quand même;
quamvis, *quantumvis*, *quamquam*, *quamlibet*, *licet*, *ut*, quoique ;

7° marquant un dessein :
ut, *uti*, pour que, afin que ;
ne, pour que-ne-pas, de peur que;
quo, afin que par là;
quominus, afin que-ne-pas;
quin, que-ne-pas, sans que.

Rem. Certaines conjonctions s'emploient aussi comme adverbes : *ceterum*, au reste, du reste, *quippe*, en effet.

La plupart des conjonctions ont, en prose, leur place en tête d'une proposition. *Enim, autem, vero* se mettent toujours après le premier ou le second mot, rarement après le troisième ou le quatrième. *Quidem* et *quoque* se mettent après le mot sur lequel ils appellent l'attention. *Igitur* se met après le premier, et quelquefois après plusieurs mots, quelquefois aussi tout au commencement de la phrase. *Tamen* se met aussi en tête de la proposition ou après le premier mot.

---

§ 79. DES INTERJECTIONS.

1. Les interjections servent à peindre les divers mouvements de l'âme, comme en français. Voici les principales :

1° Pour marquer la joie : *io*, *evoe*, *evax*, *ha*, *he*.
2° » » la douleur : *væ*, *heu*, *eheu*, *ohe*, *au*, *hei*, *proh* (*pro*).
3° » » l'admiration : *en*, *ecce*, *hem*, *ehem*, *papæ*, *aha*, *atat*, *vah*.
4° » » l'indignation : *phui*, *hui*, *oh*, *proh*.
5° Pour appeler : *heus*, *o*, *eho*, *ehodum*; pour attester : *proh*; pour louer ou caresser : *eia*, *euge*.

2. On emploie aussi comme interjections des substantifs, des adjectifs, des adverbes et des verbes : *pax*, silence! *indignum*, honte! *infandum*, chose horrible! *nefas*, ô l'indignité ! *macte*, ferme! courage! bon! *quæso*,

precor, *oro*, *obsecro*, *amabo*, je vous en prie, s'il vous plaît; *age*, *agedum*, *agite*, *agitedum*, allons! courage! *cedo*, donnez, dites; *sodes*, (p. si audes, contr. de audies), s'il vous plaît; *sis*, *sultis* (p. si vis, si vultis), écoute, je vous en prie, si tu veux, etc. Dans les serments et pour invoquer les dieux, on trouve *mehercule*, *mehercle*, *hercule*, *hercle*, *mehercules*, *mediusfidius*; *mecastor*, *ecastor*, *pol*, *edepol*, *per Jovem*, *pro* ou *proh Juppiter*, *pro sancte Juppiter*, *pro dii immortales*, *pro deum* (pour *deorum*) *fidem*, *pro deum immortalium* (sous-ent. fidem), etc.

Rem. *Me*, devant les noms des divinités, est régi par un verbe : ita me Castor *juvet*, que Castor me soit en aide; ita me, Hercule, *juves*. *Medius fidius* est probablement pour : me deus Fidius *juvet*, que le dieu de la bonne foi me sauve ! *Pol* est l'abréviation de Pollux; dans *ecastor*, *edepol*, assurément, en vérité, *e* se trouve pour *me*, ou n'est qu'une interjection, *de* est pour *deus*.

DEUXIÈME PARTIE.

SYNTAXE.

SYNTAXE DE CONCORDANCE.

§ 80. ACCORD DE L'ATTRIBUT AVEC LE SUJET.

1. Le *sujet* d'une proposition est ordinairement, comme en français, un substantif, un pronom, ou un adjectif pris substantivement. Le sujet peut aussi être un infinitif, ou tout autre mot indéclinable, ou même une proposition.

2. Le sujet d'une proposition se met au nominatif; le verbe doit être, comme en français, au même nombre et à la même personne que son sujet :

Semper *avarus eget* (Hor.), l'avare est toujours pauvre. Sæpe *jucunda nocent*, souvent les choses agréables sont nuisibles. *Scire juvat* et *prodest*, savoir est agréable et utile.

3. Si un adjectif (ou un participe) est joint au verbe *esse* pour former l'attribut, cet adjectif (ou ce participe) s'accorde en genre, en nombre et en cas avec le sujet :

Homines sunt *mortales* (Cic.), les hommes sont mortels. Vita *brevis* est (Cic.), la vie est courte. *Dulce* est pro patria mori (Hor.), il est doux de mourir pour la patrie.

Rem. Le même accord se fait si, au lieu du verbe *esse*, on emploie certains verbes intransitifs ou certains verbes passifs (V. § 82) :

Aristides *vixit pauper*, Aristide vécut pauvre.

4. Si un substantif est joint au verbe *esse* pour former l'attribut, il se met au même cas que le sujet, mais il peut être, comme en français, d'un autre genre et d'un autre nombre :

Captivi militum *præda* fuerunt (T. L.), les prisonniers devinrent la proie des soldats.

Si le substantif attribut a une double forme, l'une pour le masculin, l'autre pour le féminin, comme *magister-magistra*, *præceptor-præceptrix*, il faut, comme en français, employer la forme qui s'accorde avec le sujet :

Licentia *corruptrix* est morum (Cic.), la licence est la corruptrice des mœurs. — Stellæ fuerunt calamitatum *prænuntiæ* (Cic.).

Avec un substantif neutre, le substantif attribut est au masculin :

Tempus vitæ *magister* est.

Rem. 1. Un adverbe peut se joindre à *esse* pour former l'attribut : *ita, sic* est, il en est ainsi ; hoc *satis, parum* est, cela est assez, cela est trop peu ; hoc est longe *aliter* (Cic.), il en est tout autrement ; *rectissime* sunt omnia (Cic.), tout va bien.

2. Si avec les *noms collectifs* au singulier, tels que *exercitus*, l'armée, *juventus*, la jeunesse, *plebs*, le peuple, le verbe se trouve quelquefois au pluriel, c'est que ces noms expriment l'idée de pluralité. Le verbe se met surtout au pluriel si le nom collectif est accompagné d'un nom de personne au génitif pluriel :

Magna multitudo perditorum hominum *convenerunt* (T. L.), une grande multitude d'hommes perdus se rassembla. — Magna *vis telorum* multa Romanis vulnera *inferebant* (Cés.).

Le pluriel est cependant moins usité en prose qu'en poésie : atria *turba tenent* (Ov.), la foule occupe le vestibule.

On trouve plus souvent le verbe de la proposition suivante au pluriel, parce qu'on ne pense plus au nombre grammatical du substantif, mais à l'idée qu'il exprime ; Cicéron n'emploie même le pluriel que de cette manière : multitudo contulit se ad eam disciplinam..., sive quod *invitabantur* (Cic.).

3. On met souvent le pluriel après *uterque, quisque, pars-pars* (pour alii-alii), *alius-alium* ou *alter-alterum*, l'un l'autre (v. *partim-partim*, § 186), à cause de l'idée de pluralité contenue dans ces mots partitifs. L'adjectif attribut (ou le participe) prend le genre des êtres que représente le mot partitif :

Uterque eorum exercitum *educunt* (Cés.), l'un et l'autre fait sortir son armée. *Alius* alium *circumspectant*, l'un observe l'autre (T. L.). Major *pars fugerunt* (T. L.), le plus grand nombre s'enfuit. *Pars* exigua Romam *inermes* delati sunt (T. L.). Pro se *quisque* scelus regium *queruntur* (T. L.).

Cicéron n'a le pluriel que dans la proposition qui suit celle de *quisque,* etc.

4. L'adjectif attribut se met quelquefois au neutre, quel que soit le genre du substantif sujet. Alors cet adjectif est pris substantivement, ou est censé s'accorder avec *quiddam* sous-entendu :

Turpitudo *pejus* est quam dolor (Cic.), le déshonneur est pire que la douleur. *Triste* lupus stabulis, le loup est funeste aux étables.

L'adjectif (ou le participe) prend quelquefois, par exception, le genre, non du substantif auquel il se rapporte, mais des *personnes* qu'on se figure sous ce substantif :

Capita conjurationis virgis *caesi sunt* (T. L.), les chefs de la conjuration furent battus de verges. *Servitia* Capitolium *armati* occuparunt (T. L.), les esclaves occupèrent en armes le Capitole. Latium Capuaque agro *multati* sunt (T. L.). On pense ici aux habitants.

5. Si le substantif attribut est à un autre nombre que le sujet, le verbe *esse* (ainsi que certains verbes intransitifs ou passifs) devrait s'accorder régulièrement avec le sujet, comme cela a lieu dans la phrase citée plus haut : *Captivi* militum *praeda fuerunt;* mais souvent ce verbe prend le même nombre que le substantif attribut, surtout s'il en est le plus rapproché :

Ea loca, proxima Carthaginem, *Numidia vocatur* (Sall.), cette contrée, la plus voisine de Carthage, est appelée Numidie. — *Pars* non minima triumphi *est victimæ præcedentes* (T. L.). *Victimæ* est le sujet. Valerio Volsci provincia *evenerat* (T. L.). *Volsci* est le sujet.

Si le sujet est un infinitif, le verbe s'accorde toujours avec l'attribut :

Contentum rebus suis *esse* maximæ *sunt* certissimæque *divitiæ* (Cic.).

Le participe accompagné de *esse* s'accorde aussi avec le substantif le plus proche :

Paupertas mihi *onus visum est* grave (Tér.), la pauvreté m'a semblé être un lourd fardeau.

5. Le verbe qui a plusieurs sujets au singulier se met, comme en français, au pluriel, s'ils sont tous ou en partie des noms d'êtres animés :

Pompeius, Lentulus, Scipio fœde *periĕrunt* (Cic.), Pompée, Lentulus, Scipion périrent d'une manière affreuse. *Coitio* consulum et *Pompeius obsunt* (Cic.), la coalition des consuls et Pompée font obstacle.

Mais, si ce sont des noms de choses, le verbe pourra aussi être mis au singulier :

Fors, tempus ac necessitas *fecit* (T. L.), le hasard, le temps et la nécessité l'ont fait. — Religio et fides *anteponatur* amicitiæ (Cic). *Beneficium* et *gratia* homines inter se *conjungunt* (Cic.).

Rem. On met le singulier, à peu près comme en français, si les deux noms

de choses sont synonymes, ou s'ils se confondent en une seule idée et ne se présentent à l'esprit que comme un seul tout. C'est pour cette raison aussi que l'on met le plus souvent le singulier avec *senatus populusque Romanus,* et avec quelques autres expressions semblables, quoique les sujets désignent des personnes : senatus populusque Romanus *intelligit* (Cic.), le sénat et le peuple romain comprennent. Senatus et Fabricius perfugam Pyrrho *dedidit* (Cic.).

Si, parmi ces noms de choses, il y en a un au pluriel, le verbe pourra être au pluriel, ou bien s'accorder en nombre avec le nom singulier près duquel il est placé :

Frons, *oculi*, *vultus* persaepe *mentiuntur* (Cic.), le front, les yeux, le visage mentent très-souvent. Nunc mihi nihil libri, nihil litterae, nihil doctrina *prodest* (Cic.), maintenant ni les livres, ni les lettres, ni la science ne me sont utiles.

Rem. I. On trouve aussi le verbe au singulier avec des noms de personnes, quand le second sujet suit le verbe :

Homerus *fuit* et Hesiodus ante Romam conditam (Cic.), Homère et Hésiode vécurent avant la fondation de Rome.

Cela arrive même quand le verbe précède ou suit tous les sujets : *Condemnatur* enim perpaucis sententiis Philodamus et ejus filius (Cic.). Hac ratione et Chrysippus, et Diogenes, et Antipater *utitur* (Cic.).

On pense ici à chaque sujet en particulier et le verbe s'accorde avec le plus proche, se sous-entendant avec les autres. Le pl. est cependant plus régulier.

2. Si les sujets sont liés par *aut,* le verbe se met au pluriel ou s'accorde avec le sujet le plus proche ; on emploie également en français le singulier ou le pluriel, selon qu'on considère les sujets collectivement ou séparément :

Tempus *aut* mors remedia *sunt,* le temps ou la mort sont des remèdes. Si Æacus aut Minos *diceret* (Cic.), si Eaque ou Minos disait.

Mais, s'ils sont liés par *aut-aut*, par *vel-vel* ou *neque-neque,* on fait *ordinairement* accorder le verbe avec le sujet le plus proche :

Sine imperio *nec* civitas, *nec* gens, *nec* ipse mundus stare *potest* (Cic.), sans une autorité suprême, ni une cité, ni une nation, ni le monde lui-même ne peuvent subsister. — In hominibus juvandis *aut* mores spectari *aut* fortuna *solet* (Cic.), en secourant les hommes, on considère ordinairement les mœurs ou la fortune.

Le verbe reste au singulier, s'il a plusieurs infinitifs pour sujets, ex. : monere et moneri proprium *est* amicitiæ.

3. Si à un sujet singulier on ajoute un autre nom avec *cum,* on met le verbe au singulier ou au pluriel :

Lentulus *cum ceteris... constituerant* (Sall.), Lentulus et les autres avaient résolu. — Domitius *cum Messala* certus esse *videbatur* (Cic.).

6. Si l'adjectif (ou le participe) se rapporte comme attribut à plusieurs substantifs singuliers de même genre et désignant des

êtres animés, il prend le genre de ces substantifs et se met au pluriel, comme en français :

Mater et filia *mortuæ* sunt, la mère et la fille sont mortes.

Mais, si les substantifs sont de genre différent, l'adjectif (ou le participe) prend le genre du substantif masculin, comme en français :

Jam pridem pater mihi et mater *mortui* sunt (Tér.), depuis longtemps mon père et ma mère sont morts.

Avec des *noms de choses* de genres différents ou de même genre, l'adjectif (ou le participe) se met *généralement* au pluriel neutre :

Injustitia et intemperantia *fugienda* sunt (Cic.), l'injustice et l'intempérance doivent être évitées. *Jus*, *fas*, *lex potentissima* sunt (T. L.), le droit, la justice, la loi sont très-puissants.

Rem. 1. On trouve quelquefois l'attribut s'accordant avec des noms féminins : cui sunt *adjunctæ* pietas, bonitas, liberalitas (Cic.).

2. Souvent, avec des substantifs de genre différent, il vaut mieux faire accorder l'attribut avec le substantif le plus proche ; ce qui se fait surtout si les substantifs sont au singulier :

Orgetorigis filia atque unus e filiis *captus* est (Cés.). *Brachia* modo atque *humeri liberi* ab aquā erant (Cés.).

Si les substantifs de genre différent désignent des êtres animés et des êtres inanimés, l'adjectif (ou le participe) peut prendre le genre des êtres animés, ou, ce qui arrive le plus souvent, se mettre au pluriel neutre :

Naturā *inimica* sunt inter se libera *civitas* et *rex* (T. L.), une inimitié naturelle existe entre une cité libre et un roi. *Rex* regiaque *classis* una pro*fecti* sunt (T. L.), le roi et la flotte royale partirent ensemble.

Rem. Dans ce même cas, l'accord se fait très-souvent avec le substantif le plus proche et le plus important :

Thrasybulus contemptus est a tyrannis atque ejus *solitudo* (C. N.). Patres decrevere *legatos sortesque* oraculi Pythici *exspectandas* esse (T. L.).

7. Si les sujets sont de personnes différentes, la première personne a la préférence sur la seconde et la troisième, la seconde l'a sur la troisième, et le verbe se met au pluriel :

Si *tu* et *Tullia valetis*, *ego* et *Cicero valemus* (Cic.), si Tullie et toi, vous vous portez bien, Cicéron et moi, nous nous portons bien aussi. *Ego* et *vos* scimus (Hor.), nous savons, vous et moi.

Rem. 1. Quelquefois le verbe s'accorde avec l'un des sujets et doit être sous-entendu avec l'autre : et ego et Cicero meus *flagitabit* (Cic.), et mon Cicéron et moi nous demanderons. — On voit qu'en latin, on n'observe pas la règle de

la politesse française, qui veut que la première personne se place la dernière.

2. Avec des sujets de personnes différentes, on *aime* à mettre le verbe au pluriel, lors même qu'ils sont liés par *aut-aut* ou par *neque-neque :*

Hæc si *neque* ego, *neque* tu *fecimus*, non sivit egestas facere nos (Tér.).

---

§ 81. ACCORD DE L'ADJECTIF AVEC LE SUBSTANTIF.

Apposition.

1. L'adjectif (ou le participe) s'accorde avec le substantif ou les substantifs qu'il *modifie*, d'après les règles établies plus haut pour l'*adjectif attribut :*

Præteritum tempus nunquam revertitur (Cic.), le temps passé ne revient jamais. Septem millia hominum in naves *impositi* (T. L.), sept mille hommes placés sur les vaisseaux. Labor voluptasque, *dissimillimā* naturā (T. L.). — Hominis utilitati agri *omnes* et maria parent (Cic.). Caesaris *omni* et gratia et opibus fruor (Cic.). Erat capillo et barbā *promissā* (T. L.).

On voit que *omnes, omni, promissā* s'accordent avec le substantif le plus proche. On pourrait dire aussi comme en français : agri *omnes* et *omnia* maria. V. § 189, 20.

Rem. Nous avons vu qu'avec les noms collectifs au singulier le verbe se met souvent au pluriel; il en est de même de l'adjectif et du participe, dont l'accord ne se fait pas grammaticalement avec le nom collectif même, mais avec l'idée que ce nom exprime :

Clamor inde *populi, mirantium* quid rei esset (T. L.), de là les cris du peuple, qui s'étonne de ce qui se passe. — Haec non in occulto, sed propalam in foro *ingens turba circumfusi fremebant* (T. L.).

Cette construction est cependant rare.

On trouve plus souvent le pluriel dans la seconde proposition :

Cæsar *equitatum* præmittit, *qui videant* quas in partes hostes iter faciant (Cés.).

On trouve aussi plus souvent le pluriel avec *quisque* et les autres mots partitifs :

Magna *pars vulnerati* aut *occisi* (Sall.). Pro se *quisque* dextram ejus *amplexi* grates *habebant* velut præsenti deo (T. L.).

2. Si c'est un substantif qui en modifie un autre, de manière à l'expliquer ou à en restreindre l'idée, les deux substantifs sont dits être en *apposition*.

Le substantif *apposé* se met au même cas que le subst. modifié, mais il peut être d'un autre genre et d'un autre nombre :

Apud Herodotum, *patrem* historiæ, sunt innumerabiles fabulæ (Cic.), dans Hérodote, le père de l'histoire, il y a des fables innombrables. *Bactra*, regionis *caput*, sita sunt sub monte Paropamiso (Q. C.). *Urbs Athenæ*, la ville d'Athènes (gén. *urbis Athenarum*).

Rem. 1. On voit, par le dernier exemple, que la préposition française *de* ne s'exprime pas en latin, quand elle sert à déterminer un nom générique par un nom propre, mais qu'on met les deux substantifs en apposition ; voici d'autres exemples : la ville de Rome, *urbs Roma;* le fleuve du Rhône, *flumen Rhodanus; amnis Rhenus, Taurus mons, terra Italia.* On a cependant : in oppido *Antiochiæ* (Cic.), promontorium *Miseni* (Cic), flumine *Loracinæ* (T. L.). Ce sont des exceptions, qu'on trouve surtout dans les poëtes.

2. Souvent l'apposition n'a lieu que par rapport au cas spécial exprimé par le verbe ; en français, on se sert alors souvent de *comme :*

Ædem, quam *consul* voverat, *censor* locaverat, *dictator* dedicavit (T. L.), il fit, comme dictateur, la dédicace du temple qu'il avait voué étant consul, et commencé étant censeur (C. N.).

En latin, on exprime *ut,* si l'on veut faire une comparaison, soit pour établir une restriction (en français *pour*), soit pour exprimer une égalité (en français *comme*); dans ce dernier cas, on dit aussi *velut, tamquam, quasi :*

Habuit obtrectatorem Meneclidem, satis exercitatum in dicendo, *ut* Thebanum scilicet (C. N.), il eut pour détracteur Ménéclide, homme assez éloquent *pour* un Thébain (restriction). Canem et felem *ut* deos, colunt (Cic.), ils (les Égyptiens) adorent le chien et le chat *comme* des dieux (égalité). — Ficta omnia celeriter, *tamquam* flosculi, decidunt.

3. On trouve aussi, comme apposition d'une proposition entière, un substantif accompagné d'un adjectif : Vulgo ex oppidis publice gratulabantur : *ineptum* sane *negotium* (Cic.).

Si le substantif apposé a deux genres, on choisit celui qui correspond au genre du substantif modifié :

Genitrix virtutum, *frugalitas* (Just.), la tempérance, mère des vertus. O vitae *philosophia dux*, *expultrix* vitiorum (Cic.). Voluptates, *blandissimæ dominæ*, animum a virtute detorquent (Cic.).

Le verbe et l'adjectif attribut s'accordent avec le substantif modifié, et non avec le substantif apposé :

Duo fulmina nostri imperii, Gnaeus et Publius *Scipiones extincti* sunt (Cic.), Gnéus et Publius Scipion, les deux foudres de guerre de notre empire, sont morts. — *Tulliola*, *deliciæ nostræ*, munusculum tuum *flagitat* (Cic.).

Le mot *fulmina,* quoique placé avant les noms propres, est le subst. apposé.

Rem. 1. Cependant, si les mots *urbs, oppidum, civitas* sont en apposition avec des noms pluriels de villes, l'attribut s'accorde généralement avec ces noms communs :

Tungri, civitas Galliae, fontem *habet* insignem (Pl. H. N.), Tongres, cité de la Gaule, a une fontaine célèbre. — *Volsinii, oppidum* Tuscorum opulentissimum, *concrematum est* fulmine (Pl. H. N.).

Si *quisque, alter-alter, alius-alius* forment l'*apposition,* on met quelquefois le singulier au lieu du pluriel, surtout si on exprime un contraste :

Duo consules ejus anni *alter* morbo, *alter* ferro *periit* (T. L.). Cottæ et Sulpicio, cum summi essent oratores, *duæ res altera alteri defuit* (Cic.).

2. Quelquefois l'attribut s'accorde avec le substantif lié au sujet par *ut, nisi, tamquam,* si ce substantif en est le plus rapproché : Themistocles dixit illorum urbem *ut propugnaculum oppositum* esse barbaris (C. N.), Thémistocle dit que leur ville, comme un boulevard, est opposée aux barbares. — Quis illum consulem, *nisi latrones putant* (Cic.), qui le croit consul, sinon des brigands ?

3. Si un adjectif relatif ou démonstratif se rapporte à un substantif d'une autre proposition, il s'accorde en genre et en nombre avec ce substantif; s'il y a plusieurs substantifs, l'accord se fait suivant les règles établies pour l'adjectif *attribut* :

Themistocles ad ephoros accessit, penes *quos* summum erat imperium, et apud *eos* contendit falsa iis esse delata (C. N.), Thémistocle se rendit chez les éphores, qui étaient en possession du pouvoir suprême, et soutint auprès d'eux qu'on leur avait dénoncé des faussetés. — Eæ *fruges* atque *fructus quos* terra gignit (Cic.). *Cererem* et *Librum* invoco, quod *horum* fructus maxime necessarii ad victum (Varr.). *Naves captivos*que, *quæ* ad Chium capta essent, restitui (postulabat) (T. L.). Favere enim *pietati fidei*que deos, per *quæ*.... (Cic.).

Rem. 1. On dit : flumine Rhodano ou Rheno, *qui*... (Cés.), ad flumen Ligerim ou Scaldem, *quod*... (Cés.), en faisant accorder le relatif avec le nom propre ou avec *flumen*.

2. Le relatif prend souvent le genre, non du substantif auquel il se rapporte, mais des personnes que le substantif représente. Ainsi, après *mancipium, animal, furia, scelus, monstrum, prodigium,* on met *qui,* ou *quæ,* selon qu'il est question d'un homme ou d'une femme :

Quod unquam hujusmodi *monstrum* vidimus, *qui* cum reo transigat? (Cic.), avons-nous jamais vu un monstre de cette espèce, qui s'arrange avec l'accusé ? — *Illa furia* (c'est Clodius), *qui* non pluris fecerat Bonam Deam, quam tres sorores, impunitatem est *assecutus* (Cic.).

3. Si le relatif est accompagné d'un autre substantif et du verbe *esse* ou des verbes qui signifient *appeler, nommer, tenir pour,* il prend *ordinairement* le genre, le nombre et le cas du substantif avec lequel il se trouve :

Thebæ ipsæ, quod Bœotiæ *caput* est (T. Live), Thèbes, qui est la capitale de la Béotie. — Domicilia conjuncta, *quas urbes* dicimus, mœnibus sæpserunt (Cic.).

Dans un cas pareil, si les adjectifs déterminatifs *hic, ille, iste,* etc. se rapportent, *non à un substantif,* mais à une proposition, ou à un infinitif, ils s'accordent généralement avec le substantif qui leur sert d'attribut, au lieu de se mettre au neutre (en français on dit souvent *voilà, c'est là,* etc.) :

Hæ fuere hibernæ expeditiones Hannibalis (T. L.), *ce furent là* (ou telles furent) les opérations d'Hannibal pendant l'hiver. Romæ fanum Dianæ populi latini cum populo Romano fecerunt : *ea* erat *confessio* caput rerum Romam esse (T. L.), à Rome un temple fut élevé à Diane par les Latins et le peuple romain; *c'était* proclamer la suprématie de Rome. — In fuga salutem sperare, *ea* vero dementia est (Sall.).

4. Il faut cependant remarquer que, si la proposition relative est *déterminative,* c'est-à-dire absolument nécessaire pour distinguer un substantif d'autres substantifs de la même espèce et en déterminer la signification, le relatif s'accorde le plus généralement avec le substantif ainsi déterminé :

Flumen *quod* appellatur Tamesis (Cés.), le fleuve qu'on nomme Tamise.
Genus est quoddam hominum *quod* Ilotæ vocatur (Corn. Nép.).

Quant au démonstratif, il se met ordinairement au neutre, si le sujet représente quelque chose de très-vague ou d'indéterminé, ou si la phrase est négative, ou a un sens négatif : Si *hoc* profectio est, non fuga (T. L.) = *hoc non* est profectio, sed fuga. Nihil est quod suspicionem *hoc* putetis (Cic.) = *non* est suspicio.

5. Les relatifs *qualis, quantus, quot,* suivent la règle de *qui.* Ils répondent, dans la proposition subordonnée, aux corrélatifs *talis, tantus, tot,* de la proposition principale. C'est ce que l'élève doit bien remarquer, car en français les deux propositions sont ordinairement unies par *que :*

Talis est *qualem* se antea præbuit, il est tel qu'il s'est montré auparavant. — *Quot* homines, *tot* sententiæ.

SYNTAXE DE DÉPENDANCE OU EMPLOI DES CAS.

§ 82. DU NOMINATIF.

Nous avons déjà vu que le nominatif désigne le sujet d'une proposition, et que le nom attribut qui accompagne le verbe *esse* se met au même cas que le sujet.

La même règle s'observe avec des verbes de signification analogue à celle de *esse*, comme *exsistere,* être, devenir, *fieri, evadere,* devenir, *videri,* paraître, *manere,* rester, etc.; — ainsi qu'avec le passif des verbes qui signifient *nommer,* comme *nominari, dici, appellari; — tenir pour,* comme *haberi, putari, judicari; — choisir, créer,* comme *eligi, creari,* etc.

Nemo *nascitur dives* (Sén.), personne ne naît riche. Multi oratores evadere non potuerunt (Cic.), beaucoup ne purent devenir orateurs. Aristides *justus* appellatus est (C. N.), Aristide fut nommé le juste. Justitia erga deos *pietas dicitur* (Cic.).

Rem. 1. Les terminaisons des verbes indiquant suffisamment la *personne*, on supprime les pronoms, à moins qu'on ne veuille donner plus de force à l'expression ou marquer un contraste :

Ego sic existimo... (Cic.), quant à moi, je pense que... *Ego* reges ejeci, *vos* tyrannos introducitis (Cic.), moi, j'ai chassé les rois; vous introduisez les tyrans.

2. Après les verbes cités plus haut, s'ils sont construits à l'infinitif, le nom attribut se met au nominatif, lorsque l'infinitif dépend de *possum, debeo, cupio, soleo, cœpi*, etc. (V. § 161) :

Socrates *parens* philosophiæ jure *dici* potest (Cic.), Socrate peut être nommé avec raison le père de la philosophie. *Beatus esse* sine virtute nemo potest, personne ne peut être heureux sans la vertu.

---

§ 83. ÉQUIVALENTS DU PRONOM *on*.

En latin, il n'existe pas de mot qui corresponde exactement au pronom indéfini *on;* les mots indéfinis *aliquis*, *quis*, *quispiam*, quelqu'un, ne le représentent que dans certains cas. Voici comment on peut encore le rendre :

1° On met à la troisième personne du pluriel les verbes actifs et déponents, en sous-entendant *homines :*

Saturnum maxime *colunt* (Cic.), on honore le plus Saturne.
Maxime *admirantur* eum qui pecunia non movetur (on admire).

Rem. On emploie surtout ainsi les verbes qui signifient *dire, rapporter, raconter, croire : dicunt*, on dit, *tradunt*, *ferunt*, *perhibent*, on rapporte, *credunt*, *putant*, *arbitrantur*, on croit, *vocant*, on nomme, etc.

2° On met plus souvent le verbe au passif, en lui donnant pour sujet le mot qui est le complément direct du verbe actif :

Saturnus maxime *colitur*, on honore le plus Saturne. Recta et simplicia *laudantur*, on loue ce qui est droit et simple.

Quelques verbes transitifs et intransitifs peuvent ainsi s'employer au passif comme verbes *unipersonnels;* ex. : *narratur*, on raconte, *quæritur*, on demande, *traditum est*, on a raconté, etc. :

Vivitur parvo bene, on vit heureux de peu. — Quidam ex Gallis, ut postea *cognitum est*, ad Nervios pervenerunt (Cés.), quelques Gaulois, comme on le sut plus tard, arrivèrent chez les Nerviens.

3° On emploie quelquefois la première personne du pluriel, lorsqu'on se comprend soi-même parmi ceux qui font l'action, par ex. : *laudamus* recte, *nous louons* avec raison = *on loue*.

Nulla fere nox est, qua non *somniemus*, il n'y a presque pas de nuit où l'on n'ait des rêves. — Quæ *volumus*, *credimus* libenter (Cés.), on croit volontiers ce qu'on désire.

Rem. On emploie aussi la seconde personne du singulier du subj. présent ou parfait (Voy. l'imparfait, § 145, 2, rem.), par ex. : *dicas, credas, putes*, on dirait, on croirait :

Platonem non nimis sæpe *laudaveris* (Cic.), on ne saurait trop souvent louer Platon. Memoria minuitur, nisi eam *exerceas* (Cic.), la mémoire diminue, à moins qu'on ne l'exerce.

DE L'ACCUSATIF.

§ 84. ACCUSATIF AVEC LES VERBES TRANSITIFS.

1. L'accusatif marque en général la *direction* vers un objet. Avec les verbes *transitifs*, il désigne l'objet vers lequel l'action est *dirigée;* il complète le sens du verbe, en répondant à la question *qui?* ou *quoi?* On le nomme pour cela son *complément direct :*

Panem et *aquam* natura desiderat (Sén.), la nature demande du pain et de l'eau. Gloria *virtutem* sequitur (Cic.), la gloire suit la vertu.

2. Si le verbe transitif a la forme active, on peut tourner la phrase par le passif; le complément devient alors le sujet. Ainsi, au lieu de dire : pater amat *filium*, le père aime son fils, on peut dire : *filius* amatur a patre, le fils est aimé du père (v. § 113).

Rem. 1. Le verbe transitif n'a pas par lui-même, comme le verbe intransitif, une signification complète; c'est pourquoi il est ordinairement accompagné d'un accusatif qui complète sa signification.

2. Il ne faut pas oublier que beaucoup de verbes transitifs latins sont intransitifs en français, par ex. : *Bonos* nunquam honestus sermo *deficiet* (Cic.), les discours honnêtes ne manqueront jamais *à l'homme de bien*. Mortem *effugere* nemo potest (Cic.), personne ne peut échapper à la mort.

---

§ 85. ACCUSATIF AVEC LES VERBES INTRANSITIFS.

1. Plusieurs verbes intransitifs peuvent avoir une signification transitive, et prendre par conséquent un complément direct; tels sont surtout ceux qui marquent les affections de l'âme. Ainsi

l'on dit *lacrimo,* sans complément, je verse des larmes, et *lacrimavit casum ejus* (C. N.), il a pleuré son malheur. Il en est de même de *gemere*, gémir, *lamentari,* se lamenter, *lugere, dolere,* éprouver de la douleur, *plorare*, pleurer, ainsi que de *olēre*, avoir une odeur, *sapere, resipere,* avoir la saveur de, *sitire*, avoir soif, etc.:

Matronæ *Syllam luxerunt* (Gr. Lic.), les matrones pleurèrent Sylla. *Sanguinem nostrum sitiebat* (Cic.), il avait soif de notre sang. *Redolēre vinum* (Cic.), sentir le vin.— Piscis *mare sapit.* Illa sicut *acerbissimam rem mæret* (Cic.).

Rem. 1. Certains verbes intransitifs peuvent avoir pour complément le substantif formé de la même racine, ou un autre de signification semblable. Ordinairement, ces subst. doivent être accompagnés d'un adj. ; ex. : *vitam jucundam vivere*, mener une vie agréable ; *longam ire viam,* faire un long chemin ; on dit avec le subst. seul : *servitutem servire* (Cic.), être esclave.

2. Les poëtes et les prosateurs qui les imitent, Tacite par exemple, emploient l'adj. neutre comme complément à l'acc. : *triste resonare* (Hor.), résonner tristement ; *falsum renidens* (Tac.), ayant un faux sourire ; *ridere mollia* (Ov.). Il y a des expressions où l'adj. neutre est pris adverbialement : *cernere acutum* (Hor.) ; *torva tueri* (Virg.) ; *æternum* manere (Tac.).

2. Beaucoup de verbes intransitifs peuvent avoir pour complément direct l'accusatif d'un adjectif déterminatif neutre, mais non un subst. : *id* tibi succenseo, je vous en veux pour cela ; *unum* omnes student ; non possum *idem* gloriari ; *utrumque* lætor (Cic.) ; *id* tibi assentior. On a même : *quod* quidam auctores sunt (T. L.), ce que quelques-uns affirment.

---

§ 86. ACCUSATIF AVEC LES VERBES COMPOSÉS D'UN VERBE INTRANSITIF ET D'UNE PRÉPOSITION.

1. Les verbes intransitifs qui marquent le *mouvement*, tels que *gradi, ire, vadere*, etc., forment avec les prépositions des composés *transitifs*, et prennent l'accusatif pour complément :

1° L'accusatif se construit régulièrement avec les verbes composés des prépositions *circum, per, praeter* et *trans :*

Alpes Hannibal *transiit*, Hannibal passa les Alpes. — Adrianus *orbem Romanum circumivit.* Timores omnium *mentes pervagantur* (Cic.). Amnem *praeterfluentem mœnia* avertit (T. L.).

Rem. On ne trouve que de rares composés avec *super : supervadit ruinas* muri (T. L.). *Superventre,* survenir, se construit en prose avec le datif, en

poésie seulement avec l'accusatif. — *Subter* fournit également quelques composés transitifs, surtout en poésie : *subterlabi* muros (Virg.), couler sous les murs.— *Circum* forme avec les verbes qui marquent le *repos* et d'autres intransitifs des composés qui sont presque tous transitifs : *circumstare, circumsedēre aliquem,* se tenir autour de quelqu'un ; clamor *hostes circumsonat* (T. L.), les cris retentissent autour de l'ennemi. *Circumjacēre* se met avec le datif.

2° Avec d'autres prépositions et les mêmes verbes de mouvement, on forme des verbes composés qui gouvernent aussi l'accusatif, mais presque uniquement dans un sens *figuré* (ou simplement modifié) ; tels sont : *subire* aliquid, se charger de, subir (littér. aller sous), *inire* prœlium, commencer le combat, *aggredi* aliquem, attaquer quelqu'un :

Quidam gloriæ causa *mortem obeunt*, quelques-uns meurent pour la gloire. Cur Pythagoras Persarum *magos adiit ?* (Cic.), pourquoi Pythagore alla-t-il trouver les mages de Perse ? — *Atilium* sua manu spargentem semen *convenerunt* (Cic.). Æstate prætores Romani *obire* (visiter) *provinciam* consuerunt (Cic.). Xerxes *Europam invasit* (C. N.).

2. Ces deux sortes de verbes, devenant ainsi tout à fait transitifs, permettent le changement de l'actif en passif : mors *obitur*, on meurt ; amnis transitur, on passe le fleuve.

Rem. Quand les verbes désignés sous 2° ne sont pas pris dans un sens figuré ou modifié, ils se construisent plutôt avec le datif ou avec une préposition (voir § 98). Ainsi on dit : *accedo ad te,* je m'approche de vous, rarement *oppidum,* etc. ; *adire ad* consules (Cic.), aller trouver les consuls (aller vers) ; on trouve *annare naves* (Cés.), mais plus souvent *navibus* ou *ad naves*, etc. On dit bien *egredi urbem,* mais mieux *urbe* ou *ex urbe,* et il en est de même de *elabi, excedere,* se glisser, s'échapper de. Quelquefois il y a une différence de sens : *effugere manus,* veut dire échapper *aux* mains (éviter), *effugere ex manibus,* échapper *des* mains.

Dans la prose classique, on dit *antecedere, anteire* aliquem et alicui, *præcedere aliquem,* tous les trois dans le sens de surpasser, l'emporter sur. On dit dans le même sens *antecellere, præstare alicui ,* et *excellere ceteris* (avec le plur. seulement) et *inter ceteros.* Depuis Tite-Live, on trouve très-souvent l'accusatif avec *præstare, antecellere, excellere, præcellere.* — *Antegredi* et *prægredi,* marcher devant, prennent l'accusatif, et *antevenire,* arriver devant, avant, le prend ordinairement.

On dit metus *incessit populares* , et cura *incessit patribus* (incēdere) ; *occumbere* mortem , mourir, rarement *morte* ou *morti.*

Præfluere,. couler devant , *prævenire,* devancer, prévenir, prennent aussi l'accusatif ; *præcurrere,* l'accusatif et le datif.

---

§ 87. ACCUSATIF AVEC LES VERBES UNIPERSONNELS.

1. Les cinq verbes unipersonnels *pœnitēre,* se repentir, être mécontent, *pigēre,* être fâché, peiné, *pudēre*, avoir honte, *tædēre,* s'ennuyer, *miserēre,* avoir pitié, veulent à l'accusatif le nom de la personne qui se repent, qui a honte, etc. :

*Me piget tædet*que (Sall.), je suis peiné et dégoûté. — *Vos pertæsum est*, vous vous êtes dégoûtés.

La chose dont on se repent, dont on a honte, etc., se met au cas indiqué § 108.

2. Avec *dècet,* il convient, et *dedecet,* il ne convient pas, on met également le nom de la personne à l'accusatif. Ces deux verbes peuvent avoir pour sujet un àdjectif neutre (ou un infinitif) et s'employer à la 3e personne du pluriel :

Oratorem irasci minime *decet* (Cic.), la colère ne convient pas à l'orateur. *Parvum parva decent* (Hor.), les petites choses conviennent aux petits. *Id* maxime *quemque decet* (Cic.).

Rem. 1. Dans le vieux langage, *decet* se trouve construit avec le datif. En poésie, il peut avoir un substantif pour sujet.

2. On peut encore citer ici quelques verbes transitifs employés unipersonnellement : *juvat, delectat me,* (cela) me fait plaisir, *fugit, fallit, præterit nos*, (cela) nous échappe, nous ignorons. Ces verbes peuvent avoir un subst. pour sujet, et s'emploient également à la troisième personne du pluriel :

Non *me præterit* Gallos fama belli præstare (T. L.), je n'ignore pas que les Gaulois se distinguent par la gloire militaire. Interim *nos juvat* beneficii conscientia (Sén.), cependant la conscience d'un bienfait nous est agréable.

---

§ 88. VERBES QUI ONT DEUX ACCUSATIFS POUR COMPLÉMENTS.

1. Les verbes *celare*, cacher, et *docere*, enseigner, ainsi que les composés *edocere,* apprendre à fond à quelqu'un, *dedocere*, faire désapprendre à quelqu'un, se construisent avec deux accusatifs, celui de la personne et celui de la chose :

Fortuna belli *artem victos* quoque docet (Q. C.), la fortune apprend aussi aux vaincus l'art de la guerre. O hominem simplicem, qui *nos nihil celet!* (Cic.), ô homme simple qui ne nous cache rien.

Rem. 1. On dit au passif avec un adjectif déterminatif neutre : *id, hoc* celabar, on me cachait cela; mais avec un nom de chose on dit toujours *de* aliquā re : debes existimare te *maximis de rebus* a fratre esse celatum (Cic.). On pourrait de même dire à l'actif : *maximis de rebus* frater *te* celavit.

Le nom de la chose reste à l'accusatif avec les part. passés de *doceor* et *edoceor*, et avec les temps qui en sont formés, mais ni dans César ni dans Cicéron :

Omnes militiæ *artes* edoctus est (T. L.), il apprit tous les arts de la guerre.

Cicéron et César mettent *doctus* seulement avec l'ablatif : doctus *græcis litteris* et *latinis* (Cic.), versé dans les lettres grecques et latines.

2. *Docere* et *edocere*, dans le sens de *instruire quelqu'un de quelque chose*, prennent *de* avec l'ablatif, tant à l'actif qu'au passif : Sylla *de his rebus docetur* (Cic.), Sylla en est informé. *De itinere* hostium senatum *edocet* (Sall.).

On construit aussi *doceo* et *doceor* avec un inf., au lieu de l'acc. de la chose : Dionysius *tondere* filias suas *docuit* (Cic.). On met le nom de l'instrument avec lequel s'exerce l'art à l'ablatif : Socratem *fidibus* docuit nobilissimus ficicen (Cic.).

2. Les verbes composés de *trans* (*traduco*, *trajicio*, passer, faire passer, *transporto*, transporter,) régissent aussi deux accusatifs, dont l'un dépend de la préposition :

Equitum *magnam partem flumen trajecit* (Cés), il fit passer le fleuve à une grande partie de sa cavalerie. — *Milites flumen transportat* (Cés.).

Rem. La préposition se trouve répétée : *multitudinem* hominum *trans Rhenum traduxit* (Cés.), il fit passer le Rhin à une multitude d'hommes. Au passif, l'accusatif qui dépend de *trans* reste : Belgæ *Rhenum* antiquitus *traducti* (Cés.), les Belges ayant passé anciennement le Rhin.

On dit *trajicere amnem*, *transmittere mare*, passer un fleuve, la mer. On dit aussi *trajicere in* Africam, passer en Afrique, comme si un substantif ou un pronom étaient sous-entendus. Les participes *trajectus* et *transmissus* peuvent se dire du nom de la chose comme du nom de la personne : amnis trajectus, transmissus ; classis transmissa ; Marius in Africam trajectus. — On trouve la même construction avec quelques verbes composés de *circum : quos* Pompeius *omnia præsidia sua* circumduxit (Cic.).

3. Les verbes *posco (reposco)*, *flagito*, je sollicite, je demande avec instance, peuvent également avoir deux accusatifs pour compléments, celui de la personne et celui de la chose :

Cæsar *Æduos frumentum flagitat* (Cés.), César demande avec instance du blé aux Éduens. Samnites *signum duces* poscunt (T. L.), les Samnites demandent à leurs chefs le signal du combat.

Rem. Avec ces verbes, le nom de la personne se met encore plus souvent à l'ablatif avec *ab*, comme il s'y met ordinairement avec *postulo* (même signification) et toujours avec *precor*, je prie, et *peto*, je demande : Non debebam has litteras *abs te* poscere (Cic.), je ne devais pas vous demander cette lettre. Precari *ab indigno* (Cic.), solliciter d'un homme qu'on n'estime pas. Mercedem gloriæ flagitat *ab* iis (Cic), il leur demande la récompense de la gloire. Athenienses auxilium *ab Lacedæmoniis* petiverunt, les Athéniens demandèrent du

secours aux Lacédémoniens. — Au passif, au construit rarement en prose l'accusatif de la chose et le nominatif de la personne : Petreius et Afranius *stipendium* flagitabantur (Cés.), on demandait la solde à Pétreius et à Afranius.

4. *Oro*, je prie, *rogo*, je demande en priant, se construisent aussi avec deux accusatifs, lorsque le nom de la chose est exprimé par un adjectif déterminatif neutre : *hoc, illud, unum* te rogo, oro. Exprimé par un substantif, l'accusatif de la chose se trouve dans les poëtes et dans la prose de l'Empire : Achæi *auxilia regem* orabant (T. L.), les Achéens demandèrent du secours au roi.

Rem. 1. Avec *rogare, interrogare* (interroger, demander), on met aussi deux acc. en prose, lorsque le nom de la chose est représenté par un adj. déterminatif neutre (hoc, illud, aliquid, quid, etc.) : *Pusionem quendam* Socrates interrogat *quædam* geometrica (Cic.), Socrate interroge un petit garçon sur la géométrie. Avec *rogo*, l'acc. de la chose est aussi un substantif, lorsqu'il s'agit d'une question (demande) faite par un magistrat : *me* rogavit *sententiam* (Cic.), il me demanda mon avis ; *ædiles* dictator *populum* rogat (T. L.), le dictateur propose au peuple de nommer des édiles ; *rogare testimonium*, demander le témoignage. — Dans les autres cas, on met *de* avec interrogare : sic *te eisdem de rebus* latine interrogabo (Cic.), je vous interrogerai en latin sur les mêmes choses.

Au passif, l'accusatif de la chose reste : scito primum me non esse *interrogatum sententiam* (Cic.), sachez qu'on ne m'a pas fait opiner le premier. Hannibal interrogatus *sententiam* (T. L.).

2. *Quæro* et *sciscitor*, s'informer, questionner, se construisent avec *de* ou *ab* et surtout avec *ex*, jamais avec deux accusatifs : quærere *ex*, *ab*, *de* aliquo, de mander à quelqu'un, le questionner, sciscitari sententiam *ex aliquo*, demander à quelqu'un son avis.

3. D'autres verbes peuvent prendre deux accusatifs, le nom de la chose étant représenté par un adjectif déterminatif neutre : *Discipulos id unum* moneo, ut... (Quint.). *Pauca milites* hortatus est (T. L.). *Velle aliquem aliquid* (Cés.), vouloir quelque chose de quelqu'un.

5. Les verbes signifiant *nommer*, *intituler (dicere, vocare, appellare, nominare, inscribere)* ;

ceux qui signifient *faire*, *créer*, *choisir (facere, reddere, efficere, creare, renuntiare, declarare, designare, deligere)* ;

se montrer (se præbere, se præstare, se perhibere) ;

ont aussi, à l'actif, deux compléments à l'accusatif ; l'un est le *complément attributif*. Au passif, ils ont deux nominatifs, l'un comme sujet, l'autre comme attribut :

Summum consilium Romani appellarunt *senatum* (Cic.), les Romains appelèrent sénat le conseil suprême de l'Etat. *Homines cæcos reddit*

avaritia (Cic.), l'avarice rend les hommes aveugles. — Bene de me meritis *gratum me præbeo* (Cic.). Adversus Hannibalem *Fabius* Romæ *consul creatus est.*

Il en est de même des verbes qui signifient *regarder comme*, *tenir pour* (*judicare*, *existimare*, *putare*, *arbitrari*, *ducere*, etc.) :

Socrates totius mundi *se civem arbitrabatur* (Cic.), Socrate se regardait comme citoyen de toute la terre. — *Socratem* Apollo *sapientissimum judicavit* (Cic.).

Rem. 1. *Habere* ne s'emploie guère dans le même sens qu'au passif : Scytharum gens *antiquissima* semper *habita est* (Just.), la nation des Scythes fut toujours regardée comme très-ancienne.

Habere, *putare* et *ducere* se construisent aussi avec *pro*, mais avec une nuance dans la signification, *pro* marquant plutôt une assimilation : Anacharsis *pro nihilo* pecuniam *duxit* (Cic.), Anacharsis ne faisait aucun cas de l'argent. Habere *pro hoste* aliquem (Cés.), regarder comme ennemi. Aliquid *pro certo putare, ducere*, regarder comme certain.

2. D'autres verbes, comme *donner, demander, reconnaître*, etc. (*do, peto, sumo, cognosco, habeo* (j'ai) etc.), qui en français se construisent ordinairement avec *pour* (ou *comme*), prennent aussi deux accusatifs en latin :

Hunc (Aristotelem) Alexandro filio *doctorem accivit* (Cic.), il le donna *pour* précepteur à son fils Alexandre. — Artaxerxes *Iphicratem* ab Atheniensibus *ducem petivit* (C. N.).

---

§ 89. ACCUSATIF EXPRIMANT LA DURÉE.

L'accusatif est employé pour marquer la *durée*, à la question pendant combien de temps?

Quædam bestiolæ *unum* tantum *diem* vivunt (Cic.), certains animalcules ne vivent qu'un jour. Saguntus *octavum* jam *annum* sub hostium potestate est (T. L.), depuis huit ans déjà (il y a huit ans que) Sagonte est au pouvoir des ennemis. — *Decem* quondam *annos* (pendant dix ans) Troja oppugnata est ab universa Græcia (T. L.).

Rem. 1. Les bons auteurs emploient rarement l'ablatif pour exprimer *la durée :* Pugnatum continenter *horis* quinque (Cés.), on combattit sans interruption pendant cinq heures.

On peut ajouter à l'acc. la préposition *per*, pour renforcer l'expression : *Per annos quattuor et viginti* primo punico bello certatum est (T. L.).

2. L'expression *âgé de* se rend en latin par *natus* avec l'accusatif de temps :

Decessit Alexander *mensem unum, annos tres* et *triginta* natus (Just.), Alexandre mourut âgé de trente-trois ans et un mois.

Agé de plus de trente-trois ans se rend par : *plus* ou *major* tres et triginta annos natus, ou, en supprimant *natus*, par *major tribus et triginta annis* (l'ablatif dépendant du comparatif); ou bien par *major annorum trium et triginta,* ou *major quam annorum trium et triginta,* comme on dit *puer annorum novem.*

---

§ 90. ACCUSATIF DE L'ÉTENDUE.

1. L'accusatif est employé pour exprimer la *mesure*, à la question *de quelle étendue?* (de quelle longueur? de quelle largeur? de quelle hauteur?) :

Fines Helvetiorum in longitudinem *millia* passuum *ducenta* et *quadraginta* patebant (Cés.), le pays des Helvétiens (*s'étendait*) avait deux cent quarante mille pas de long. Nunquam *pedem* a me *discessit*, jamais il ne me quitta d'un pas. — Arabes gladios habebant *longos quaterna cubita* (T. L.). Aggerem *latum pedes trecentos triginta* exstruxerunt (Cés.).

2. Pour marquer *à quelle distance* on *est* de quelque chose, on emploie l'accusatif ou bien l'ablatif :

Campus Marathon *abest* ab oppido Athenis circiter *millia* passuum decem (C. N.), la plaine de Marathon est à peu près à dix mille pas de la ville d'Athènes. — Æsculapii templum quinque *millibus* passuum ab Epidauro *distat* (T. L.). *Abesse* tridui *iter* (Cic.). *Biduum*, *triduum*, ou bidui, tridui (sous-entendu *spatium*) abesse ab aliquo loco. *Æquo spatio* (ou *magnum spatium*) ab castris utrisque abesse (Cés.).

Rem. Pour exprimer *à quelle distance* d'un lieu quelque chose *se fait*, on se sert aussi de l'accusatif ou de l'ablatif : *mille* fere et *quingentos passus* castra ab hoste locat (T. L.). *Ariovistus millibus* passuum *sex* a Cæsaris castris sub monte consedit (Cés.). Dans ce cas cependant les mots *spatium* et *intervallum* se mettent toujours à l'ablatif : Quindecim ferme millium *spatio* castra ab Tarento posuit (T. L.).

Si l'on n'exprime pas le lieu d'où l'on commence à compter la distance, on met *ab* devant l'ablatif, sans que cet ablatif en dépende ; *ab* signifie *de là : a millibus* passuum *duobus* castra posuerunt (Cés.), à deux mille pas *de là* ils assirent leur camp. On se sert aussi de *ad* avec le nombre ordinal : *ad vigesimum* ab urbe lapidem, à vingt milles de la ville.

---

§ 91. ACCUSATIF AVEC LES INTERJECTIONS.

Avec les interjections *o*, *heu*, *eheu*, on met l'accusatif de la personne ou de la chose qui excite l'étonnement ou la pitié ; on peut aussi supprimer l'interjection et mettre l'accusatif seul. Cet accusatif dépend d'un verbe transitif sous-entendu :

Heu me infelicem ! (Cic.), malheureux que je suis ! — *O fallacem* hominum *spem !* (Cic.). *Me miserum !* (Cic.). *Hancine impudentiam !* (Cic.).

Rem. Il est à peine nécessaire de faire remarquer qu'avec ces interjections, comme avec les autres en général, on construit le vocatif, si la personne ou la chose est invoquée : *O miser* (Cic.). — Pro (proh) se met avec le vocatif (*pro Juppiter*), excepté dans l'expression : *pro* Deum hominumque *fidem* (Cic.). — *En* et *ecce* se construisent aussi avec l'accusatif, mais plus ordinairement avec le nominatif : *En ego ! Ecce me !* me voilà. — *Væ* et *hei* se mettent ordinairement avec le datif : *Væ victis ! Hei mihi, qualis erat !*

---

§ 92. ACCUSATIF AVEC LES PRÉPOSITIONS.

On a vu au § 76 les prépositions qui se mettent avec l'accusatif. Nous n'avons pas à nous occuper de leurs différentes significations ; elles sont données par tous les dictionnaires. Il pourra cependant être utile de faire ici un certain nombre de remarques sur quelques-unes d'entre elles.

AD peut marquer l'époque où quelque chose se fait : *ad* diem solvere (Cic.), payer au jour marqué ; *ad* tempus, au temps fixé. *Ad tempus,* signifie aussi *pour un certain temps :* perturbatio animi plerumque brevis est et *ad tempus* (Cic.), le trouble de l'âme est ordinairement court et momentané.

Ad se rapproche aussi de la signif. de *dans : ad* ædem Bellonæ, au temple de Bellone (ou en supprimant ædem : *ad* Opis, au temple d'Ops) ; *ad* portum, au port ; *ad* forum, au forum. Avec ces expressions, outre le lieu désigné lui-même, on se figure aussi tout ce qui l'entoure et en dépend.

Avec des noms de nombre, *ad* signifie *environ : ad* ducentos, environ deux cents ; il s'emploie aussi adverbialement, comme *circiter,* et dans le même sens (*à peu près, environ*) : occisis *ad* hominum millibus quatuor (Cés.), quatre mille hommes *environ* ayant été tués. Il faut remarquer la locution : omnes *ad* unum (tous *réunis* à un), tous sans exception.

Il faut encore remarquer les significations suivantes : *ad* annum, *ad* decem millia annorum (Cic.), dans un an, dans dix mille ans ; *ad* similitudinem, *à* la ressemblance ; *ad* voluntatem, *selon* la volonté ; *ad* verbum, mot à mot.

APUD, avec des noms de lieu s'emploie quelquefois comme *ad : apud* Mantineam.

Apud se traduit quelquefois par *dans, devant, chez :* verba *apud* senatum

fecit (Cic.), il parla *dans* le sénat; *apud* judicem dicere (Cic.), parler devant le juge (ce qui ne pourrait pas se rendre en latin par *ante*).

Apud, avec les noms d'auteurs, se dit pour *in* avec le nom du livre : legitur *apud* Xenophontem (et non pas in Xenophonte), on lit *dans* Xénophon.

CIS et **CITRA** signifient *en deçà de;* avec cette nuance que *cis Rhenum* se dit de ce qui touche au Rhin (p. ex. Colonia Agrippina est cis Rhenum, Cologne est en deçà du Rhin), et *citra* Rhenum de ce qui n'y touche pas : Belgæ sunt citra Rhenum, les Belges habitent en deçà du Rhin. V. plus loin *ultra.*

CIRCA et **CIRCUM**, *autour,* se disent tous deux d'un *lieu,* mais avec une nuance de signification qui se trouve dans les exemples suivants : *circa* forum erant tabernæ (Quint.), il y avait des échoppes autour du forum; terra *circum* axem se convertit (Cic.), la terre tourne *autour* de son axe.

CONTRA et **ADVERSUS** signifient proprement *en face, vis-à-vis : adversus* montes, en face des montagnes. Comme *erga,* ils indiquent aussi simplement la *direction vers;* mais *contra* se dit dans un sens défavorable, *erga* dans un sens favorable, et *adversus* a l'une et l'autre signification : hoc *contra* me est (Cic.), ceci est *contre* moi; *erga* te amor, l'amour que je vous porte; sunt quædam officia *adversus* eos servanda, a quibus injuriam acceperis (Cic.), il y a des devoirs à observer *envers* ceux qui vous ont fait une injustice; mitti *adversus* Gallos (Eutr.), être envoyé contre les Gaulois. Cependant *erga* se trouve employé dans un sens défavorable dans Cornélius Népos et dans Tacite, mais non dans Cicéron : odio *erga* regem (C. N.).

EXTRA, *en dehors de,* se dit aussi dans le sens de *excepté, sans : extra* ducem reliqui rapaces (Cic.), à l'*exception* du chef, tous ne respirent que le pillage; *extra* jocum (Cic.), *sans* plaisanterie.

OB, *pour, à cause de : ob* eam rem (Cic.). Dans le sens local, cette préposition se trouve dans l'expression : *ob* oculos versari (Cic.), se trouver devant les yeux.

PER signifie : 1° *parmi, à travers : per* medios hostes (Virg.), à travers les ennemis. 2° *dans, sur,* avec l'idée d'une distribution générale dans un espace donné : ipsos in vinculis habere *per municipia* (Sall.), les retenir prisonniers dans les villes municipales. 3° *pendant* : *per* multas ætates (T. L.), *durant* plusieurs siècles; *per* noctem, pendant la nuit.

Per avec l'accusatif des noms de *personnes* signifie *par, au moyen de : per te* salvus sum, c'est par toi que je suis sauvé.

Per, dans beaucoup de cas, marque la *manière* dont quelque chose se fait : *per* litteras, par lettre, par écrit; *per* injuriam, injustement; *per* scelus, d'une manière criminelle; *per* ludum et jocum (Cic.), en jouant et en plaisantant; *per* dedecus, fraudem, vim (Cic.).

Dans quelques locutions, *per* signifie *à cause de : per* infrequentiam (T. L.), à cause du peu de monde; frui pace *per* intestina bella (à cause des guerres) non licuit (T. L.). — Il signifie aussi *au nom de : per* deos.

PRÆTER, *à côté de, le long de* (passer) : *præter* oculos ferebant (Cic.), ils portaient en passant devant ses yeux; *outre : præter* auctoritatem etiam vires

ad coercendum habet, outre l'autorité, il a aussi les forces pour réprimer.

Præter marque aussi la supériorité, *au-dessus de : præter* ceteros excellere, l'emporter sur les autres ; *au delà de, contre : præter* spem (Tér.), contre toute espérance, *præter* opinionem (C. N.), contre l'attente. *Præter* peut s'employer comme adverbe et accompagne alors le cas que régit le verbe : hoc nemini *præter tibi* videtur, personne ne le croit, excepté vous ; on fait cependant mieux d'employer *præter* comme préposition et de dire *præter te.*

PROPTER, par contraction de *propiter,* n'est pas rare dans le sens de *prope, proche, auprès : propter* Platonis statuam (Cic.), près de la statue de Platon ; *propter* hunc (Tér.), près de lui. — *Propter* marque le plus souvent *la cause, le motif :* Tironem *propter* modestiam diligo, j'aime Tiron pour sa modestie. On pourrait dire *ob* modestiam, mais avec une nuance de sens ; avec *propter* on avance un fait réel, pour ainsi dire extérieur ; avec *ob,* on énonce une cause intérieure, un fait qu'on se figure : j'aime Tiron parce que je le tiens pour un homme modeste.

Dans le sens de *per* avec des noms de personnes, *propter* est plus rare : *Propter* quos vivit (Cic.), par le secours desquels il vit.

SECUNDUM, de *sequi,* suivre, signifie proprement *le long de : iter secundum mare facere* (Cic.), suivre les bords de la mer. Dans le sens figuré, *secundum* est opposé à *contra* et signifie : 1° *selon, suivant : secundum* jus (T. L.), selon le droit ; 2° *en faveur de : secundum* aliquem judicare (Cic.), juger en faveur de quelqu'un. — *Secundum* marque aussi, toujours en vertu de son étymologie : 1° la succession : *secundum* pugnam ad Cannas (T. L.), après la bataille de Cannes ; 2° le rang : *secundum* te nihil est mihi amicius solitudine (Cic.), après toi je n'ai rien de plus cher que la solitude.

SUPRA, dans le sens de *præter (outre)* et de *ante (avant)*, est plus rare : *supra* belli latini metum (T. L.), outre la crainte de la guerre des Latins ; paulo *supra* hanc memoriam (Cés.), un peu avant ce temps-ci.

Tenus et *versus* se mettent après leur complément : Romam *versus,* vers Rome ; *ore tenus* (Tac.), jusqu'au menton. Si *versus* accompagne d'autres noms que que des noms de villes, il s'emploie ordinairement comme adverbe avec les prépositions *ad* ou *in,* et le complément se met entre les deux : in Italiam versus, vers l'Italie.

ULTRA et **TRANS** diffèrent : Germani sunt *trans* Rhenum ; Monachium (Munich) est *ultra* Rhenum. (V. la différence entre *cis* et citra). Voir *in, sub, super* et *subter* au § 129.

DU DATIF.

§ 93. DATIF AVEC LES VERBES TRANSITIFS.

Le datif exprime l'attribution, le but, la destination. Il peut se mettre comme *complément indirect* avec les verbes *transitifs,* pour

marquer *à qui* ou *à quoi* quelque chose est attribué ou destiné, *par rapport à qui* ou *à quoi*, ou *pour qui* l'action a lieu :

Pericles agros suos *reipublicæ dedit* (Just.), Périclès donna ses terres à la république. — Magnesiam *Themistocli* rex *donarat*, quæ *ei* panem *præberet* (C. N.). *Germanis*, qui remanere se apud eum velle dixerunt, Cæsar libertatem *concessit* (Cés.).

REM. On dit litteras mitto *alicui* ou *ad* aliquem, *ad* marquant seulement la *direction*. — La *direction vers un lieu* se trouve aussi marquée par le datif dans les poëtes, au lieu de l'être par *ad* : *cælo* palmas tetendit (Virg.); avec des verbes intransitifs et des subst. verbaux, on a la même construction poétique : it clamor *cælo* (Virg.); facilis descensus *Averno* (Virg.).

---

§ 94. DATIF AVEC CERTAINS VERBES INTRANSITIFS.

On met aussi le datif pour exprimer l'objet *par rapport* auquel l'action a lieu, avec certains verbes intransitifs, surtout avec ceux qui s'emploient ordinairement d'une manière absolue, c'est-à-dire sans complément :

Venus *nupsit Vulcano* (Cic.), Vénus épousa Vulcain. Neque *Cæsari* solum, sed etiam *amicis* ejus *omnibus supplicabo* (Cic.), je ne supplierai pas seulement César, mais tous ses amis.

REM. *Nubere* veut dire *se voiler*, ce que faisait anciennement la fiancée; de là *nubere alicui*, se voiler pour un homme, l'épouser. *Supplicare* signifie proprement *être suppliant* (supplex), — *alicui*, par rapport à quelqu'un.

Parmi les verbes de cette catégorie, nous citerons spécialement ceux qui signifient *commander : dominor, impero, — servir : servio, inservio, famulor, ancillor, præstolor, — obéir : obedio, obsequor, obtempero, pareo, dicto audiens sum, ausculto, cedo :*

Nam mundus *deo paret*, et *huic obediunt* maria terræque (Cic.), car le monde obéit à Dieu, et les terres et les mers lui sont soumises. — Is qui *imperat aliis, serviat* ipse *nulli cupiditati* (Cic.). Agesilaus *dicto audiens* fuit *jussis* absentium magistratuum (C. N.).

REM. *Dominor* se dit aussi avec *in* : dominor *in* animalia, *in* civitate. — Il faut remarquer le datif avec *fieri* : Quid *huic homini* fiet ? que faire de cet homme (ou l'abl. : hoc homine, rarement *de*). *Facere* se construit ainsi dans le même sens : quid *huic homini* facias ? (Cic.).

---

§ 95. DATIF D'AVANTAGE OU DE DÉSAVANTAGE.
(commodi aut incommodi).

Souvent le datif désigne, conformément à sa signification géné-

rale, l'objet *à l'avantage* duquel ou *au désavantage* duquel quelque chose a lieu, et se met par conséquent à la question *pour qui? en faveur de qui? au désavantage de qui?* En français, on emploie le plus souvent la préposition *pour :*

Pisistratus *sibi*, non *patriæ*, Megarenses vicit (Just.), Pisistrate vainquit les Mégariens pour lui et non pour la patrie. Non solum *nobis* divites esse volumus, sed *liberis, propinquis, amicis* (Cic.), nous voulons être riches, non-seulement pour nous, mais pour nos enfants, pour nos proches, pour nos amis. — Non *scholæ*, sed *vitæ* discimus (Sén.). Verres hunc hominen *Veneri* (au désavantage de Vénus) absolvit, *sibi* (à son avantage) condemnat (Cic.). Homo non *sibi* se *soli* natum meminerit, sed *patriæ*, sed *suis* (Cic.).

Rem. 1. C'est à ce datif qu'on peut rattacher le datif *explétif mihi, vobis, tibi,* etc., qu'on appelle aussi *dativus ethicus*, parce qu'il sert à marquer le mouvement de l'âme qui s'intéresse à un fait : At *tibi* repente venit ad me Caninius (Cic.). Cf. : prends-moi le bon parti (Boileau).

2. Le datif *tibi* ou *sibi* qu'on trouve avec *velle* ne se traduit pas : quid *sibi* vult? que veut-il? quid hoc *sibi* vult? que veut dire cela ?

---

§ 96. DATIF COMPLÉMENT D'ADJECTIFS ET D'ADVERBES.

Le datif, conformément à sa signification générale, se met avec les adjectifs (ou adverbes) pour désigner l'objet *par rapport* auquel ou *pour* lequel ils expriment telle ou telle qualité. Il répond donc ordinairement à la question *à qui? à quoi? contre qui? pour qui?*

De cette espèce d'adjectifs sont :

1° Ceux qui signifient *semblable* et *proche*, ou expriment des idées analogues ou contraires : *similis*, semblable, *dissimilis*, différent, *æqualis*, égal, contemporain, *par*, égal, *impar*, qui n'est pas égal, *obvius*, qui vient à la rencontre, *propior*, *proximus*, proche, *finitimus*, limitrophe, *communis*, commun, *vicinus*, voisin :

Belgæ proximi sunt Germanis (Cés.), les Belges sont le peuple le plus voisin des Germains. *Omni ætati* mors est *communis*, la mort est commune à tous les âges. — Id *Deo* est *proximum* quod est optimum, ce qui est très-bon approche le plus de Dieu.

2° Ceux qui signifient *bien* ou *mal disposé* pour quelqu'un : *amicus*, ami, *inimicus*, ennemi, *infensus*, *infestus*, hostile, *iratus*, irrité, *propitius*, propice, *faustus*, favorable, *fidus*, dévoué, *fidelis*, fidèle :

Miltiades *amicior* erat omnium *libertati*, quam *suæ dominationi* (C. N.), Miltiade était plus attaché à la liberté commune qu'à sa propre puissance. *Cunctis* esto *benignus*, *nulli blandus* (Sén.), sois bienveillant envers tout le monde et ne flatte personne. — Sæpe nihil *inimicius homini* est quam *sibi* ipse (Cic.).

3° Ceux qui signifient *convenable*, *utile*, *facile*, *agréable*, ou le contraire, comme *aptus*, *idoneus*, apte, *conveniens*, convenable, *consentaneus*, conforme, *utilis*, utile, *salutaris*, salutaire, *gratus*, *jucundus*, agréable, *facilis*, facile, *molestus*, pénible :

Terra quæ *vitibus apta* est etiam *arboribus* est *utilis*, le terrain qui convient à la vigne est bon aussi pour les arbres. *Convenienter naturæ* vivĕre (Cic.), vivre conformément à la nature.

Rem. 1. Plusieurs de ces adjectifs, comme *amicus, inimicus, familiaris, vicinus, æqualis* (contemporain), *propinquus* (parent), etc., s'emploient comme substantifs, et se mettent par conséquent avec le génitif (v. § 102).

Affinis, participant, complice, *communis, contrarius, cognominis* (qui porte le même nom), *par, peculiaris, proprius, superstes* régissent le génitif aussi bien que le datif : *Affines hujus suspicionis* (Cic.), des hommes sur qui peut porter ce soupçon. *Amicorum* sunt *communia* omnia (Cic.). Imprimis est *hominis propria* veri investigatio (Cic.).

2. Avec *similis* et *dissimilis*, on construit aussi bien le génitif que le datif. Cicéron met presque toujours au génitif les noms des *êtres animés*, surtout ceux des dieux et des hommes : P. Crassus *Cyri* et *Alexandri similis* esse voluit (Cic.), Crassus voulut ressembler à Cyrus et à Alexandre.

Les pronoms se mettent toujours au génitif : *mei, tui, sui, nostri similis*.

3. Avec les adjectifs qui signifient *utile, propre à* (*utilis, aptus, habilis, idoneus, paratus, accommodatus*), et le contraire, on met le plus généralement *le nom de la chose* à l'accusatif avec *ad* : homo *ad* nullam rem *utilis* (Cic.); locus *aptior ad* insidias (Cic.). — On trouve aussi le datif avec *natus*, né, et *proclivis*, porté à : *foro* et *multitudini nata* eloquentia ; mais ces adjectifs, ainsi que *pronus, propensus*, enclin à, se construisent plus souvent avec *ad* et l'accusatif : *natus ad* arma, ætas *ad* vitia *prona*.

4. Comme la préposition *prope* régit l'accusatif, les comparatifs et les superlatifs qui en sont formés (*propior, propius, proximus, proxime*) se mettent aussi avec ce cas, et même plus souvent qu'avec le datif : Libyes *propius mare Africum* agitabant, *proxime Hispaniam* Mauri sunt (Sall.). Ubii *proximi Rhenum* incolunt (Cés.). Ipse *propior montem* (Sall.).

5. *Assuetus* se construit le plus souvent avec l'ablatif : homines *labore assueti*. On le trouve aussi, comme *insuetus*, avec le génitif et avec *ad* : Romani *Gallici tumultus assueti; assuetus ad sceptra*, *ad aliquem*.

§ 97. DATIF APRÈS LES VERBES INTRANSITIFS QUI SIGNIFIENT ÊTRE UTILE, NUIRE, PLAIRE, MENACER, ETC.

Les verbes intransitifs qui expriment l'idée des adjectifs précédents, comme par ex. les verbes qui signifient *être utile* et *nuire, favoriser* et *être contraire, plaire* et *déplaire, se fier* et *se défier, menacer, être fâché, s'approcher,* se construisent aussi avec le datif :

Cæsar Marcellum, *cui* maxime *succensebat*, restituit (Cic.), César rappela Marcellus, contre lequel il était très-irrité. Epaminondas se *patriæ irasci* nefas esse ducebat (C. N.), Epaminondas croyait qu'il n'était pas permis d'avoir du ressentiment contre la patrie. — Homines *hominibus* plurimum et *prosunt* et *obsunt* (Cic.). Non licet sui commodi causā *nocēre alteri* (Cic.). Philosophia *medetur animis* (Cic.). Antiochus se nec *impensæ*, nec *labori*, nec *periculo parsurum* pollicebatur (T. L.). Germani a parvulis *labori student* (Cés.). *Ipsi patriæ conducit* pios cives habere in parentes (Cic.). Probus invidet *nemini* (Cic.).

Rem. 1. Voici quelques-uns de ces verbes qui se construisent ou peuvent se construire également en français avec le complément indirect marqué par à : *prosum*, je suis utile, *auxilior, opitulor, subvenio, succurro*, je porte secours ; — *noceo, obsum*, je nuis, *desum*, je manque, *insidior*, je dresse des embûches ; — *ignosco*, je pardonne, *respondeo*, je corresponds, je ressemble ; — *adversor*, je m'oppose, *obtrecto*, je décrie, *renitor, repugno*, je répugne, *resisto*, je résiste ; — *placeo*, je plais, *arrideo*, je souris, *displiceo*, je déplais ; — *credo* (aussi transitif), *fido, confido*, je me fie ; — *conducit, expedit*, il est avantageux.

D'autres se construisent en français avec un complément direct ou avec une préposition, comme *medeor*, je guéris ; — *faveo*, je favorise, *patrocinor*, je protége, *studeo*, j'étudie, *adulor, blandior*, je flatte ; — *invideo*, j'envie, *æmulor*, je suis jaloux, *convicior*, j'injurie, *maledico*, je maudis ; — *propinquo*, je m'approche, *immineo, impendeo*, je menace, *occurro*, je rencontre ; — *diffido*, je me défie ; *minor* et *comminor* (aussi transitif), je menace, *irascor*, je me fâche, *succenseo*, je m'emporte, je suis irrité.

Comme les transitifs français s'emploient aussi au passif (ex. je suis menacé, envié), l'élève doit éviter de s'en servir de la même manière en latin, où ils n'ont au passif que la troisième personne du singulier. On pourra donc seulement dire : *mihi invidetur*, je suis envié, *nobis parcitur*, on nous épargne.

2. *Invidere* se construit ordinairement avec le datif de la personne ou de la chose : invidere inferioribus (Cic.), être jaloux de ses inférieurs ; honori inviderunt meo (Cic.), ils m'envièrent ma dignité ; mais il régit aussi, en poésie, outre le datif de la personne, l'accusatif de la chose : Invidet *tibi usum* horti (Hor.). Les poëtes encore et les prosateurs qui les imitent le mettent avec

l'abl. de la chose : Ne hostes quidem *sepultura* invident (Tac.). Tite-Live avait déjà dit : Non inviderunt *laude sua* mulieribus Romani, avec l'abl. de la chose et le datif de la personne.

Minari et *gratulari* régissent aussi l'acc. de la chose : Catilina *urbi ferrum flammam*que *minitabatur,* Catilina menaçait Rome du fer et de la flamme.

Adulari, flatter, se construit avec l'accusatif dans la meilleure prose : Non *adulatus sum fortunam* alterius (Cic.) ; adulans *omnes* (Cic.). Tite-Live a l'accusatif et le datif ; C. Népos a seulement le datif.

Fido et *confido* régissent aussi l'ablatif : Corporis *firmitate* et fortunæ *stabilitate* confidere.

3. Le sens de quelques verbes change, selon qu'ils se construisent avec le datif, avec l'accusatif, ou avec une préposition :

Metuo, timeo *tibi,* je crains pour vous ; — *te,* je vous crains ; — *a te,* je crains quelque chose de votre part.

Cupio, volo *te,* je vous désire ; — *tibi,* je suis porté (bienveillant) pour vous.

Consulo *tibi,* j'ai soin de vos intérêts ; — *te,* je vous consulte (je vous conseille se traduit par *suadeo tibi*).

Credere *pecuniam,* confier son argent ; — *somniis,* croire aux songes.

Probo *aliquid,* j'approuve quelque chose ; probo *tibi* aliquid, je vous fais approuver quelque chose ou j'obtiens votre approbation pour quelque chose.

Prospicere et providēre *tempestatem,* prévoir la tempête ; — *saluti,* pourvoir au salut.

Æmulor *aliquem,* j'imite quelqu'un ; — *alicui,* je suis jaloux de quelqu'un ; — *cum aliquo,* je rivalise avec quelqu'un.

Caveo, *sans complément,* je suis sur mes gardes ; — *te,* je me garde de vous, je vous évite ; — *tibi,* j'ai soin de vos intérêts, je vous donne caution.

Tempero *aliquid,* tempérer, régler quelque chose ; — *mihi, iræ,* mettre des bornes, un frein à ; *temperare sibi ab aliqua re,* s'abstenir de quelque chose.

---

§ 98. DATIF AVEC LES VERBES COMPOSÉS D'UNE PRÉPOSITION.

1. Les verbes composés de l'une des dix prépositions *ad, ante, cum, in, inter, ob, post, præ, sub, super,* se construisent avec le *datif :*

(Pelopidas) *omnibus periculis affuit* (C. N.), Pélopidas fut présent à tous les périls. Parva *magnis* sæpe *conferuntur* (Cic.), les petites choses sont souvent comparées aux grandes. — Natura *sensibus* rationem *adjunxit* (Cic.). Onera *quibusdam bestiis* et juga *imponimus* (Cic.). Nasus quasi murus *oculis interjectus est* (Cic). Virtutes animi *bonis* corporis *anteponuntur* (Cic.).

REM. 1. Ces verbes sont ou *transitifs,* et ont en outre un accusatif pour complément, ou *intransitifs,* et n'ont pas de complément direct.

Parmi les premiers, il faut principalement remarquer les suivants : *Addo, affero, adhibeo, adjicio, adjungo, admoveo, applico ; — comparo, compono, confero, conjungo ; — immisceo, impono, imprimo, incīdo, includo, infero, ingĕro, injicio, insĕro, inūro ; — interjicio, interpono ; — objicio, offundo, oppono ; — posthabeo, postpono ; — præfero ; — subjicio, suppono, substerno.*

Verbes intransitifs : *accedo, acquiesco, adhæreo, alludo, annuo, assideo, adspiro ; — antecello ; — cohæreo, collūdo, congruo, consentio, consŏno ; — excello ; — incĭdo, incubo* et *incumbo, indormio, inhæreo, inhio, immŏror, innascor, insisto ; — interjaceo, intervenio ; — obrēpo, obstrĕpo, obversor ; — præmineo, præsideo, prævaleo ; — succumbo ; — supersto, supervivo,* et les composés de esse : *adsum, insum, intersum, præsum, subsum, supersum.*

2. Dans quelques verbes composés de *ad* et de *cum*, la préposition ne garde pas sa signification propre ; aussi ne tombent-ils pas sous l'application de la règle précédente. Ainsi *confugere,* se réfugier, ne peut pas se construire avec le datif, parce que *cum* n'a pas ici sa signification propre.

2. Avec la plupart de ces verbes, on peut aussi répéter la préposition avec le cas qu'elle régit. On la répète surtout avec les verbes dans la composition desquels entrent *ad, cum, in, inter, sub :*

Confer longissimam ætatem *cum* æternitate (Cic.), comparez la plus longue vie avec l'éternité. — *In omnium animis* (Dei) notionem *impressit* ipsa natura (Cic.). Fœdus *in columna incisum* (Cic.). *Legem in æs incīdi* (Cic.).

Rem. 1. Au lieu de répéter la même préposition, on peut quelquefois en employer une autre équivalente avec le cas qu'elle régit ; par exemple, pour *ad*, on met *in :* accedere *in* oppidum, entrer dans la ville ; pour *ex*, on met *ab :* eripere *a* miseria, arracher à la misère ; pour *ob*, on met *in*, *ad*, *ante*, *contra :* aliquid obrepit *in* animum, obversari *ante* oculos ; pour *pro*, on met *ad*, *ante :* procumbere *ante* pedes, *ad* genua.

Pour les composés de verbes intransitifs qui marquent un *mouvement*, comme *anteire*, etc., v. § 86.

2. On peut admettre comme règle que la préposition se répète ordinairement avec ces verbes, lorsqu'on veut exprimer clairement l'*idée de lieu ;* on dit donc adesse *ad* portam, et adesse *homini*, défendre un homme ; injicere se *in* hostes, et injicere *alicui* vincula. Quelques-uns, comme *præficere* et *præponere, illacrimari, occurrere, obvenire,* etc., se construisent seulement avec le datif : *Morti* alicujus illacrimari (Cic.), pleurer la mort de qqn.

3. Le verbe *incumbere*, signifiant *s'appuyer sur*, se construit avec le datif, ou avec *in* et *super ;* mais dans le sens de *s'appliquer à,* il est suivi de *ad* ou de *in* avec l'accusatif : *In* id studium incumbite (Cic.).

Assuescere, consuescere, insuescere, s'accoutumer, — *aliquem,* accoutumer quelqu'un, et *acquiescere,* se tranquilliser, veulent le datif ou l'ablatif ; ex. : alicnjus *morte* acquiescere (Cic.). V. assuetus, § 94, 4e rem.

Acquiescere, signifiant *trouver contentement*, se construit le plus souvent avec *in*: *in* nostris libris acquiescunt (Cic.), ils lisent avec plaisir mes livres.

Supersedere se construit plus souvent avec l'abl. qu'avec le datif, dans le sens de s'abstenir: supersedet *labore* itineris (Cic.), il s'épargne la peine du voyage.

Illudere, se moquer de, se construit avec le datif ou avec l'accusatif; ex.: *dignitati* alicujus (Cic.), *præcepta* (rhetorum) illudere (Cic.).

Attendere, faire attention, *allatrare,* aboyer après quelqu'un, *obumbrare,* ombrager, régissent plus souvent l'accusatif que le datif: attendite *stuporem* (Cic.), faites attention à la stupidité; attende *sermonibus*.

3. Les verbes *adspergere* et *inspergere*, répandre sur, *circumdare* et *circumfundere*, entourer, *donare* et *impertire*, donner, *exuere*, ôter, *induere,* mettre, *intercludere,* fermer, couper, et quelques autres semblables, se construisent avec l'accusatif de la chose et le datif de la personne, ou avec l'accusatif de la personne et l'ablatif de la chose :

Semiramis *murum Babyloni* circumdedit (Just.), ou *Babylonem muro*, Sémiramis entoura Babylone d'un mur. Equites *Hannoni Afris*que fessis *se* circumfudere (T. L.), les cavaliers enveloppèrent Hannon et les Africains fatigués. *Eum* (*Agesilaum mortuum*) amici *cerā* circumfuderunt (C. N.), ses amis l'enduisirent de cire. Impertit *tibi multam salutem* (Cic.), il vous fait mille compliments.

Atticus *Athenienses frumento* donavit (C. N.). *Herculi* Deianira *tunicam* induit (Cic.). Cæsar *hostes armis exuit* (Cés.). Torquatus ex Galli spoliis *sibi* et *torquem* et *cognomen induit* (Cic.). Angustiæ *multitudini fugam* intercluserant (Cés.). *Frumento Cæsarem* intercludere (Cés.).

Avec *interdicere*, interdire (un lieu, l'usage de), on met, dans la meilleure prose, le nom de la personne au datif et le nom de l'objet interdit à l'ablatif: interdicere *alicui aqua* et *igni*, interdire à quelqu'un l'eau et le feu; et unipersonnellement: aquā et igni nobis interdicitur.

Rem. On dit encore *mactare deos victimis*, honorer les dieux par des victimes, et *mactare diis victimas*; immoler des victimes aux dieux. On a aussi dans T. L. : interdicere *alicui aliquid*, et dans C. Népos : interdicere *aliquem aliquā* re. — On met aussi *ab* avec intercludere: intercludere aliquem *ab exercitu* (Cés.), séparer de l'armée, — *ab* oppido (Cés.), *ab* auxilio (T. L.).

§ 99. DATIF AVEC LES VERBES PASSIFS.

Avec les verbes passifs, on met quelquefois le datif au lieu de *ab* suivi de l'ablatif (v. § 113) ·

Mihi consilium *captum* jam diu *est* (Cic.), j'ai depuis longtemps pris une résolution. — *Cui* non *sunt auditæ* Demosthenis vigiliæ ? (Cic.)

Rem. 1. Ce datif doit se mettre régulièrement avec le participe futur passif : scribendum *mihi* est, je dois écrire (v. § 56 et 175).

2. En bonne prose, on trouve souvent ce datif avec le participe du parfait passif et avec les temps qui en sont formés, comme dans les exemples cités. La personne au datif est bien l'auteur de l'action; mais le datif conserve sa signification fondamentale d'*avantage* ou de *désavantage*, et par suite il peut aussi exprimer l'idée de *possession*, dont il sera question dans le § suivant.

Le datif est assez rarement employé (du moins dans Cicéron) avec les autres formes du passif qui expriment une action non achevée. Dans la phrase : Honesta *bonis viris* quæruntur (Cic.), l'homme de bien recherche ce qui est honnête, c'est encore un datif d'*avantage :* ce qui est honnête est recherché *par* l'homme de bien et *pour l'homme de bien*. C'est qu'ici et avec d'autres verbes semblables on met déjà le datif avec l'actif : bonus vir *sibi* quærit. Comparez : *nobis* ista *quæsita, a* nobis præcepta sunt (Cic.).

Les poëtes et Tacite, qui les imite, prennent plus de liberté : Non intelligor *ulli* (Ov.), je ne suis compris de personne. *Gallis*... inspicitur Britannia (Tac.).

---

§ 100. DATIF AVEC LE VERBE *esse*.

1. Avec le verbe *esse*, on peut exprimer l'idée d'*avoir*, de *possession*, en mettant au datif le nom de la personne qui a, et au nominatif la chose qu'on a :

Fuere *Lydis* multi ante Crœsum reges (Just.), les Lydiens eurent beaucoup de rois avant Crésus.

2. Avec *est mihi nomen*, je m'appelle, le nom qu'on a est au nominatif ou au datif, ordinairement au nominatif dans Cicéron :

Syracusis est fons *cui nomen Arethusa est* (Cic.), à Syracuse, il y a une source qui s'appelle Aréthuse. — Consules leges decemvirales, *quibus tabulis duodecim est nomen*, in æs incīderunt (T. L.), les consuls firent graver sur l'airain les lois des décemvirs qui s'appellent les douze tables.

Rem. Les expressions *datum, inditum, factum est nomen* se construisent de la même manière : Tarquinius, *cui* cognomen *Superbo* est datum, Tarquin, auquel on donna le surnom de Superbe.

Avec les verbes actifs *dare, addere, dicere, ponere, tribuere alicui nomen* ou *cognomen*, le nom qu'on donne se met ordinairement au datif, mais aussi à l'accusatif, comme *nomen :*

Desipiunt æque ac tu, qui tibi nomen *insano* posuere (Hor.), ils sont fous aussi bien que toi, ceux qui t'ont donné le nom de fou. Stirps virilis, cui *Ascanium* parentes dixere nomen (T. L.).

Dans la phrase : (via) *lactea* nomen habet (Ov.), le nominatif est une licence poétique.

Le génitif, qui se trouve quelquefois (mais non dans Cicéron), se met plutôt avec les surnoms qu'avec les véritables noms propres : Q. Metellus, cui ex virtute *Macedonici* nomen inditum (V. P.).

---

§ 101. DOUBLE DATIF AVEC CERTAINS VERBES.

Les verbes signifiant *imputer à (dare, ducere, vertere, tribuere, habere)*, ainsi que *dare* dans sa signification ordinaire de *donner*, *mittere,* envoyer, *relinquere*, laisser, et d'autres semblables peuvent se construire avec deux datifs ; l'un marque l'objet auquel on impute, on laisse, etc., à la question *à qui*, l'autre appelé datif *intentionnel*, marque la fin, l'intention, à la question *à quoi :*

Illi vitio vertunt quod abest a patria (Cic.), on lui fait un crime d'être loin de sa patrie. Cæsar quinque cohortes *castris præsidio* reliquit (Cés.), César laissa cinq cohortes pour protéger le camp.

Le verbe *esse*, signifiant *être à*, et les verbes passifs *dari*, *fieri*, *duci*, *haberi*, *tribui*, *verti*, signifiant *être imputé à*, se construisent aussi avec deux datifs :

Virtutes *hominibus decori gloriæ*que *sunt* (Sén.), les vertus (*sont à honneur*) font l'honneur et la gloire des hommes. Ignavia *omnibus opprobrio* ducitur, mot à mot : la lâcheté est imputée à déshonneur à tout le monde. — Num *Fabio laudi* datum est quod pingeret ? (Cic.). In id studium in quo estis incumbite, ut et *vobis honori* et *amicis utilitati* et *reipublicæ emolumento* esse possitis (Cic.).

Rem. 1. Il faut remarquer les expressions *esui* dare, donner à manger, dare *potui,* donner à boire, esse *derisui* alicui (Tac.), être un objet de risée, *cordi* esse alicui (T. L.), être cher à qqn, *curæ* esse alicui (Cés.), être à soin à qqn, l'objet des soins de quelqu'un, canere *receptui,* sonner la retraite, et la locution cui *bono* fuit ? à qui cela fut-il (*à bien*) utile ?

2. Avec *dare,* donner, et les verbes semblables, on peut aussi, au lieu du datif, employer l'accusatif : Latini coronam auream Jovi *donum* in Capitolium *mittunt* (T. L.). Quelquefois on emploie *in* et *ad :* reliquit ibi exercitum *ad* præsidium (= *præsidio*) ; gloriam mihi *in* crimen vertis (= *crimini*).

DU GÉNITIF.

§ 102. GÉNITIF COMPLÉMENT D'UN SUBSTANTIF.

Le substantif qui en *détermine* un autre, sans désigner le même objet, se met au génitif. Ce cas répond à la question *de* qui ? *de* quoi ?

Civitates *Galliæ*, les cités de la Gaule. Somnus est imago *mortis* (Cic.), le sommeil est l'image de la mort. In jugero *agri Leontini* medimnum fere *tritici* seritur (Cic.), dans un arpent du territoire de Leontium on sème près d'un médimne de blé.

Rem. 1. En français, au lieu de répéter le substantif devant son complément avec *de*, on emploie celui, celle, etc. ; en latin, le même substantif est généralement sous-entendu : Atheniensium *opes* senescere, contra *Lacedæmoniorum* crescere videt (C. N.), il voit la puissance d'Athènes s'affaiblir, *celle de* Sparte s'accroître. On ne pourrait pas mettre *eas*.

2. Le génitif peut quelquefois présenter un double sens ; ainsi *improborum* odium peut signifier la haine dont les méchants sont l'objet (on l'appelle alors génitif objectif), ou bien la haine que les méchants ont pour quelqu'un (c'est un génitif subjectif, parce que le verbe a pour sujet les méchants). Il en est de même de amor *Dei*, l'amour que Dieu a pour les hommes (génitif subjectif) ou que les hommes ont pour Dieu (génitif objectif) ; injuria *sociorum*, l'injustice des alliés ou l'injustice faite aux alliés. V. § 190, 4.

Au lieu du génitif objectif, on peut employer une préposition : reverentia *adversus* homines (Cic.) ou *hominum*, la déférence pour les hommes ; opinio *de* diis, judicium *de* te meum. Cf. § 190, 4, fin.

3. Le génitif du pronom personnel s'emploie généralement dans le sens *objectif* : *vestri* cura, le soin qu'on a de vous ; misericordia *nostri*, la pitié qu'on a de nous. On dit de même avec les substantifs en *or* et en *io* dérivés de verbes : accusator *mei* (Cic.), mon accusateur ; *rationem sui* habere, avoir égard à soi.

Dans le sens *subjectif*, on emploie l'adjectif possessif et non le génitif du pronom personnel ; ainsi l'on dit *liber meus* et non pas liber mei ; nulla *tua* epistola, aucune lettre de votre part.

Les adjectifs possessifs s'emploient aussi assez souvent pour le génitif objectif : invidia *tua*, la haine contre toi ; non *sua* solum ratio habenda *est* (Cic.), il ne faut pas seulement avoir égard à soi. — Avec les adjectifs possessifs, on peut encore mettre le génitif de la personne à laquelle ils se rapportent : meā *solius* solliciti causā (Tér.), empressés pour moi seul.

4. Nous avons vu que le *nom propre* qui, en français, détermine le nom générique au moyen de la préposition *de*, se met, en latin, au même cas que le nom générique : *urbs Athenæ*, la ville d'Athènes (§ 81, 2 et rem. 1). Si le mot déterminant n'est pas un nom propre, il se met au génitif, lors même qu'on n'exprime pas en français la préposition *de* ; c'est ce qui se voit sur-

tout après les mots *vox*, *nomen*, *verbum*, *appellatio* : Epicurus non intelligit quid sonet hæc *vox voluptatis*, le mot *plaisir* (Cic.). *Nomen amicitiæ* (Cic.), le nom d'amitié. *Nomen carendi* (Cic.), le mot manquer de. Nomen *regis*, le nom de roi, peut aussi signifier le nom *du* roi.

Il en est de même si le substantif qui marque le genre est déterminé par celui qui marque l'espèce : *arbor fici*, l'arbre qu'on appelle figuier ; *flos violæ*, la violette ; *virtus continentiæ*, la vertu *de la* continence ; *vitium ignorantiæ*.

Après *causa, genus*, et quelques autres mots, on emploie aussi le génitif, au lieu de l'*apposition* : Duæ sunt hujus obscuritatis *causæ*, una *pudoris*, altera *sceleris* (Cic.), il y a deux causes de cette obscurité, la première est la pudeur, la seconde l'intention criminelle. Collectis *ceteris causis pestilentiæ*, belluarum *multitudinis* (Cic.), ayant énuméré les autres causes (de la diminution des hommes), savoir : *la peste, le grand nombre d'animaux sauvages.*

5. Le génitif qui marque le *contenu* ou *la matière* de l'objet exprimé par le mot qu'il détermine n'est guère usité en prose : *auri*, *paleæ* ou *palearum* navis (Cic.), un vaisseau chargé d'or, de paille. Montes *auri* (Tér.). *Flumina lactis* (Ov.). On emploie régulièrement *e* ou *ex* avec l'ablatif, quand il s'agit d'objets faits de main d'homme : Verres crateras *ex ære* pulcherrimas abstulit (Cic.), Verrès emporta les plus beaux cratères d'airain. On dirait aussi bien *æneas*, au lieu de *ex ære.*

---

§ 103. GÉNITIF EXPRIMANT LA QUALITÉ.

Le substantif au génitif, s'il est accompagné d'un adjectif, peut marquer une qualité de l'objet qu'il détermine :

Athenienses belli ducem deligunt Periclem, *spectatæ virtutis* virum (Just.), les Athéniens choisissent pour général Périclès, homme d'un mérite reconnu. — L. Quinctius trans Tiberim *quattuor jugerum* colebat agrum (T. L.).

Le génitif de la qualité fait les fonctions d'un adjectif qui modifie ou détermine le substantif. Il peut aussi se rapporter au substantif comme attribut, au moyen des verbes *esse*, *fieri*, etc. :

Vir bonus *summæ pietatis* erga Deum *est* (Sén.), l'homme de bien est d'une grande piété envers Dieu. — *Magni judicii esse* debebit orator (Cic.). Papirius Cursor *invicti* ad laborem *corporis* fuit (T. L.).

Rem. 1. Un homme de génie doit se rendre, conformément à la règle, par homo *magni ingenii,* ou par un adjectif *homo ingeniosus,* et non pas par homo ingenii. Pour exprimer les noms de villes où l'on est né, v. § 184, 4.

2. Dans la meilleure latinité, le génitif de la qualité ne se trouve qu'exceptionnellement avec un nom propre : Quintus Lucanius *ejusdem ordinis,* pour *vir ejusdem ordinis* (Cés.).

3. Le génitif marquant la qualité répond à l'accusatif exprimant le temps et la mesure qui se met avec des adjectifs et des verbes; ainsi l'on dit : fossa *quindecim pedum*, un fossé de quinze pieds; mais avec *longa* il faut dire : fossa *quindecim pedes* longa (long de quinze pieds) ; de même : puer *decem annorum*, et avec *natus* : puer *decem annos* natus (v. §§ 89 et 90).

4. Il faut remarquer ici quelques expressions où, au lieu du génitif, on emploie l'accusatif adverbialement : Liberorum capitum *virile secus* (du sexe masculin) ad decem millia capta (T. L.), environ dix mille hommes libres furent faits prisonniers (secus, le sexe, n'a que le nom. et l'acc.); orationes aut aliquid *id genus* (de ce genre) scribere (Cic.); porticus avibus *omne genus* (= omnis generis) oppletæ (Varr.).

Le mot indéclinable *pondo* se construit avec les acc. *libram, libras,* au lieu du génitif : Dictator coronam auream *libram pondo* (d'une livre en poids = du poids d'une livre) Jovi donum posuit (T. L). Pateræ aureæ, *libras* ferme omnes *pondo*, presque toutes du poids d'une livre (T. L.). V. *pondo,* § 33, 3°.

V. l'ablatif de la qualité, § 123.

---

§ 104. GÉNITIF AVEC LES MOTS PARTITIFS.

1. Le génitif s'emploie pour exprimer un *tout* après un mot qui désigne *une partie* de ce tout. Les mots qui peuvent être considérés comme désignant la partie d'un tout (*mots partitifs*), et après lesquels on met le génitif, sont :

1° Les comparatifs et les superlatifs :

Pœni in *minorem Balearium* insulam trajecerunt (T. L.), les Carthaginois passèrent dans la plus petite des îles Baléares. — *Gallorum omnium fortissimi* sunt Belgae (Cés.).

Rem. 1. Le superlatif prend le plus souvent le genre du sujet, contrairement à ce qui a lieu en français : *Hordeum* frugum omnium *mollissimum* est (Pl. H. N.). *Indus* est omnium fluminum *maximus* (Cic.). Is Alpinus *amnis* omnium Galliæ fluminum *difficillimus* transitu est (T. L.). *Velocissimum* omnium *animalium* est delphinus (Pl. H. N.).

2. Le génitif accompagne aussi le superlatif des adverbes. Il ne se trouve cependant, en bonne prose, que si le *sujet* du verbe appartient au *tout* exprimé par le génitif; ex. : optimus *omnium* est, et *optime omnium* dixit. Treverorum civitas longe *plurimum totius Galliæ* equitatu valet (Cés.).

Le comparatif latin, quand il n'est question que de deux, exprime le superlatif relatif français; le nom de nombre *deux* peut être supprimé en latin : le meilleur des deux élèves, *melior discipulorum,* le meilleur de tous, *optimus omnium.*

3. En poésie, ce génitif accompagne aussi les adjectifs au positif, rarement en prose : *delecti equitum* (T. L.), des cavaliers d'élite.

2° Tous les mots qui expriment l'idée de *nombre*, qu'ils soient des noms de nombre proprement dits, ou des adjectifs déterminatifs et des substantifs, tels que *quis,* qui ? *aliquis,* quelqu'un, *uter,* lequel des deux ? *alter,* l'autre, *neuter,* ni l'un ni l'autre, *aliquot,* quelques-uns, *solus,* seul, *nullus,* aucun, *nonnulli,* quelques-uns, *multi,* beaucoup, *nemo,* personne, etc. :

Sylla *centum viginti suorum* amisit (Eutr.), Sylla perdit cent vingt des siens. — In *unoquoque* virorum bonorum habitat deus (Sén.). Populus Romanus legem dedit ut *consulum* utique *alter* ex plebe crearetur (Cic.). Duo sunt aditus in Ciliciam ex Syria, *quorum uterque* parvis præsidiis propter angustias intercludi potest (Cic.). Trajanus *solus omnium* intra urbem sepultus est (Eutr.). *Nemo mortalium* omnibus horis sapit (Pl. H. N.).

Rem. 1. Ce génitif partitif marque un *tout* dont on veut désigner une *partie : multi militum,* beaucoup *d'entre* les soldats ; *multæ istarum arborum* (Cic.), beaucoup de ces arbres. On pourrait aussi dire, sans opposer le tout à ses parties : *multi milites,* beaucoup de soldats. On dit de même avec les autres adj. cités plus haut : *nonnulli hominum doctissimorum,* quelques-uns des hommes les plus savants, et *nonnulli homines doctissimi,* quelques hommes très-savants.

2. *Uterque* s'accorde généralement avec le subst. qui l'accompagne : *uterque frater,* les deux frères, mais il a toujours au génitif l'adj. déterminatif et le pronom : *horum uterque,* ces deux hommes, *vestrum uterque,* chacun de vous ; mais on dit au pluriel : *nos utrique,* nous deux, *his utrisque,* à ces deux.

3. *Mille,* indéclinable, peut être considéré comme un substantif ou comme un adjectif ; on dit donc *mille hominum* ou *mille homines,* mille hommes.

Millia se prend toujours substantivement : *Equitum* duo *millia* quingenti, ou duo *millia equitum* et quingenti, deux mille cinq cents cavaliers ; on dit cependant plus souvent en déplaçant le substantif : duo millia quingenti equites.

4. Après les mots qui expriment l'idée de nombre et après les superlatifs, on peut aussi, au lieu du génitif, employer les prépositions *ex, in, inter* (quelquefois *de*) avec les cas qu'elles régissent, mais jamais *ab :*

Antiquissimum est *e* doctis genus poetarum (Cic.), les plus anciens parmi les hommes instruits sont les poëtes. — Thales sapientissimus *in septem* fuit (Cic.). Themistocles *de* servis suis quem habuit fidelissimum ad regem misit (C. N.). Unus *de* multis (Cic.). Alexander adorari se jubet. *Acerrimus inter* recusantes Callisthenes fuit (Just.). *Soli ex* animantibus nos astrorum cursus cognovimus (Cic.).

5. *Uter? alter, neuter* ne diffèrent de *quis? alius, nullus,* que parce qu'ils ne se disent que de deux.

6. C'est avec les mots partitifs que s'emploient les génitifs *nostrum,*

vestrum, et non pas nostri, vestri; ex. : quis *nostrum*, qui de nous, d'entre nous? uter *nostrum*, qui de nous deux? uterque *nostrum*; nemo *vestrum* ignorat. — On dit au contraire : miserere *nostri*, ayez pitié de nous; immemor *nostri*, qui ne se souvient pas de nous.

Le mot *vestrum* se trouve cependant aussi sans le sens partitif : Frequentia *vestrum* (= vestra) incredibilis (Cic.). Cupidus *vestrum* = vestri (Cic.).

Il faut toujours dire *nostrum* et *vestrum*, quand ces mots sont accompagnés de *omnium* : Patria, quæ communis est *omnium nostrum* parens (Cic.).

2. La plupart des adjectifs déterminatifs neutres, comme *id*, *idem*, *multum*, *nimium*, *plus*, *minus*, etc., peuvent aussi avoir un complément au génitif, par la double raison qu'ils désignent la partie d'un tout, et qu'ils s'emploient *substantivement*.

A ces mots on peut ajouter les suivants employés substantivement : *nihil*, rien, *satis*, assez, *parum*, trop peu, *abunde*, *affătim*, abondamment, *nimis*, trop :

Satis eloquentiæ, *sapientiæ parum* (in Catilina fuit) (Sall.), Catilina avait assez d'éloquence, trop peu de sagesse. *Multum* habet *jucunditatis* soli cœlique mutatio (Pline), le changement de pays et de climat est très-agréable. — *Quantum incrementi* Nilus capit, *tantum spei* in annum est (Sén.). Pythagoras, quum in geometria *quiddam novi* invenisset, Musis bovem immolasse dicitur (Cic.). *Nihil omnium rerum* melius quam omnis mundus administratur (Cic.). *Quod auri*, *quod ornamentorum* in urbibus Siciliæ fuit, id Verres abstulit (Cic.). Si *amplius obsidum* velit, dare pollicentur (Cés.). Proficiscebar Athenis, quum *hoc* ad te *litterarum* dedi (Cic.). Tibi *idem consilii* do quod mihimet ipsi, ut vitemus oculos hominum (Cic.). *Armorum* affătim erat *captorum* Carthagine (T. L.).

Rem. 1. Ces adjectifs neutres ne sont pris *substantivement* qu'au *nominatif* et à l'*accusatif* et ne peuvent généralement pas devenir le complément d'une préposition. On trouve cependant *ad id loci* (Sall.), jusqu'à cet endroit, et Tite-Live a *in multum diei*, bien tard, etc. V. § 117, rem. 2.

2. Le génitif qui accompagne ces noms neutres est souvent un adj. neutre pris substantivement, comme, par ex., *aliquid falsi* (Cic.). Les adjectifs qu'on emploie ainsi au génitif sont ceux de la 2de déclinaison en *um*, mais non ceux de la troisième en *e* (ni les comparatifs en *us*), à moins qu'un adj. de la seconde ne les accompagne. Il faut donc dire : quiddam venale (Sén.), senile aliquid (Cic.), aliquid *gravius*, et non aliquid venalis, senilis, gravioris; mais on dit également : aliquid *falsi* et aliquid *falsum*, et avec un adj. de la 3e : vicit pars cui potior *utilis* quam *honesti* cura erat (T. L.), la victoire resta au parti qui avait à cœur l'intérêt plutôt que l'honnêteté.

3. Les adverbes de lieu *ubi*, *ubique*, *ubicunque*, *nusquam*, *eo*, *aliquo*, etc.,

se construisent avec les génitifs *gentium*, *terrarum*, *loci*, *locorum*, et renforcent par là leur signification ; ex. : *Ubinam gentium* sumus? (Cic.), dans quel pays sommes-nous? *Aliquo terrarum* migrandum est. Res *eodem* est *loci* (Cic.).

Les adverbes *huc*, *eo*, signifiant *à tel point*, se construisent aussi avec des substantifs au génitif, mais non dans Cicéron : *Huc arrogantiæ* venerat (Tac.), il en était venu à un tel point d'orgueil. *Eo* processerat *irarum* (T. L.).

3. Les adjectifs neutres en général s'emploient, surtout au pluriel, comme des substantifs partitifs, et se trouvent construits avec le génitif, mais rarement dans la prose vraiment classique :

In *occultis templi*, dans les parties cachées du temple (seul exemple dans César). Per *obliqua campi* (T. L.), par les chemins détournés de la plaine. *Opportuna mœnium* (T. L.), les parties favorables des remparts. *Immensum* obtinentes *loci* (T. L.), occupant un espace immense.

Rem. Il faut noter que les prosateurs postérieurs à Cicéron et les poëtes emploient même ainsi les adj. sans aucun sens partitif : per *adversa montium* (T. L.). = per adversos montes, par les montagnes qui s'opposent à leur marche. V. d'autres exemples, § 184, 3.

---

§ 105. GÉNITIF COMPLÉMENT D'ADJECTIFS.

On construit avec le génitif beaucoup d'adjectifs dont la signification resterait le plus souvent incomplète si un substantif au génitif ne venait y ajouter une détermination.

Voici un certain nombre de ces adjectifs :

Particeps et *consors*, qui participe à, *expers* et *exsors*, privé ;

avidus, avide, *cupidus*, désireux, passionné pour, *studiosus*, appliqué à ;

plenus, plein, *fecundus*, fécond, *fertilis*, fertile, *ferax*, qui produit, *insatiabilis*, insatiable, *inops*, privé, pauvre, *sterilis*, stérile ;

peritus, habile, qui connaît, *conscius*, confident, *inscius*, *ignarus*, *rudis*, ignorant, *gnarus*, qui sait, *insolens*, *insolitus*, *insuetus*, qui n'a pas l'habitude de, *providus*, prévoyant, *prudens*, qui connaît, *consultus*, versé dans ;

compos, qui possède, (impos), *potens*, qui est maître de, (impotens) ;

memor, qui se souvient, (immemor), *tenax*, qui tient ferme à, *curiosus*, soigneux, (incuriosus) :

Feræ sunt *rationis* et *orationis expertes* (Cic.), les animaux sont privés de la raison et de la parole. Pythagoras *sapientiæ studiosos* appellat philosophos (Cic.), Pythagore appelle philosophes ceux qui s'appliquent à la sagesse. — Cato *reipublicæ peritus* et *juris consultus* fuit (C. N.). Conon *prudens* rei *mititaris* fuit (C. N.). *Medicamentorum salutarium plenissimæ* sunt terræ (Cic.). Gallia *frugum hominum*que

fertilis fuit (T. L.). *Conscia* mens *recti* famæ mendacia ridet (Ov.). Themistocles *peritissimos belli navalis* fecit Athenienses (C. N.). Certe omnes *virtutis compotes* beati sunt (Cic.).

Rem. 1. Les adjectifs qui expriment l'idée de *plein* et de *vide* (plenus, inanis, fertilis, etc.), peuvent aussi se construire avec l'ablatif. Cependant *refertus* prend le plus ordinairement le génitif des noms de *personnes* : *Referta* quondam Italia *Pythagoreorum* fuit (Cic.). Avec les noms de choses, au contraire, il prend le plus souvent l'ablatif.

On dit *juris* peritus et *jure* peritus, *juris* consultus et *jure* consultus.

Compos et *expers* se trouvent rarement avec l'ablatif pour complément.

Rudis se met souvent avec *in* et l'abl. et quelquefois avec l'ablatif seul.

Voy. *insuetus* et *assuetus*, § 96, rem. 4.

Immunis, exempt de, se construit aussi avec l'ablatif : immunis *militia*, ou avec *ab*.

Conscius (qui sait *avec* d'autres, complice) prend en outre un datif de la *personne* : alius *alii facinoris* conscii (Sall.), l'un étant complice de l'autre dans ce crime. Il se construit aussi avec le datif de la *chose* : *huic facinori* mens *conscia* (Cic.).

2. Les poëtes et les prosateurs qui les imitent (surtout Tacite) construisent le génitif avec les adjectifs qui marquent une *disposition d'esprit* ; le génitif marque l'objet de cette disposition : *Ambiguus* consilii, qui ne sait quel parti prendre ; *timidus* lucis, qui craint la lumière ; *anxius* futuri, *certus* sceleris, *dubius* viae, *impiger* militiæ, *interritus* leti, *incautus* futuri, *incertus* sententiæ, *modicus* voluptatum, *pervicax* iræ, *securus* futuri, etc.

Ils mettent encore le génitif au lieu de l'ablatif après les autres adjectifs en général : *integer vitæ*, pour integer vitā (pur quant à la vie), celui dont la vie est pure ; *diversus morum, lassus maris, viarum, militiæ.* — Il faut surtout remarquer le génitif *animi*, pour animo : *æger, cæcus, validus*, etc., *animi*. Ce génitif ne se trouve dans Cicéron, qu'avec le verbe *pendeo* : *pendet animi*, il est irrésolu. On trouve dans d'autres auteurs : *angor, discrucior animi*.

---

§ 106. GÉNITIF AVEC LES PARTICIPES PRÉSENTS.

Le génitif sert aussi de complément aux participes présents de verbes transitifs, s'ils n'expriment pas une action isolée ou un état passager, mais une *qualité permanente* ou une *habitude*, comme les adjectifs :

Romani semper *appetentes gloriæ* fuerunt (Cic.), les Romains furent toujours avides de gloire. — Epaminondas adeo fuit *veritatis diligens* ut ne joco quidem mentiretur (C. N.). Darius *nullius salubris consilii patiens* erat (Q. C.). Nemo erat *fugiens laboris* (Cés.). Deus non est *negligens nostri* (Sén.).

Rem. Si l'on dit patiens *frigoris*, on désigne un homme qui a l'habitude de supporter le froid; patiens *frigus* est celui qui supporte le froid en telle ou telle occasion. Voici encore quelques-uns de ces participes : *amans patriæ*, qui aime la patrie, *colens religionum*, religieux, *efficiens voluptatis* (Cic.), qui produit le plaisir; *retinens sui juris* (Cic.), qui tient à son droit; *observans alicujus* (Cic.), plein d'égards pour qqn; *intelligens voluptatum* (Cic.), qui s'entend en plaisirs; *metuens* deorum (T. L.), qui craint les dieux.

---

§ 107. GÉNITIF AVEC LES VERBES *se souvenir, oublier, rappeler à quelqu'un.*

Les verbes *meminisse*, se souvenir, *reminisci*, *recordari*, se ressouvenir, et *oblivisci*, oublier, ont leur complément au génitif.

Les verbes *admonere*, *commonere*, *commonefacere* aliquem, faire souvenir quelqu'un, rappeler à qqn, ont aussi au génitif le nom de l'objet dont on fait souvenir :

Vivorum memini, nec tamen *Epicuri* licet *oblivisci* (Cic.), je me souviens des vivants et cependant je ne puis pas oublier Épicure. — *Reminisceretur pristinæ virtutis* Helvetiorum (Cés.). Piso *flagitiorum suorum recordabitur* (Cic.). Catilina *admonebat* alium *egestatis* (rappelait à l'un sa pauvreté), alium *cupiditatis suæ* (Sall.).

Le nom de la *chose* se met souvent à l'accusatif avec *memini*, *reminiscor*, *obliviscor*, presque toujours avec *recordor*. Il n'est à l'accusatif avec les verbes signifiant *rappeler à quelqu'un* que s'il est représenté par un adj. déterminatif neutre :

Est operæ pretium *diligentiam* majorum *recordari* (Cic.). Homines interdum *res præclarissimas obliviscuntur* (Cic.). *Illud* me præclare *admones* (Cic.).

Rem. 1. Ces verbes se mettent toujours avec l'accusatif des adj. déterminatifs neutres *hoc, illud, id, multa, omnia,* etc.

2. Quand *memini* a le sens particulier de *connaître, avoir connu* (et non pas penser à), il prend le nom de la personne à l'accusatif : *Antipatrum* tu probe meministi (Cic.), vous vous rappelez parfaitement Antipater = vous l'avez bien connu. *Cinnam* memini, Sullam vidi (Cic.), je me rappelle encore Cinna, j'ai vu Sylla.

3. Avec les verbes signifiant *rappeler à quelqu'un*, et avec *memini*, surtout s'il est employé pour *mentionem facere*, faire mention, on peut construire aussi la préposition *de :* Monent nos dii *de* optimatum discordiis; *de* Herode *meminero* et *de* omnibus quæ te velle suspicabor (Cic.). — Avec *recordari* on met toujours le nom de la *personne* avec *de :* Velim scire ecquid *de* te recor-

dēre (Cic.), je voudrais savoir si tu te souviens relativement à toi-même. — *Certiorem facere*, informer, veut aussi le génitif ou *de :* nos certiores fecit *consilii sui* ou *de* consilio suo. — On peut construire *venit mihi in mentem* comme *meminisse :* Venit mihi *Platonis* in mentem (Cic.), je pense à Platon.

---

§ 108. GÉNITIF AVEC LES VERBES UNIPERSONNELS.

Les verbes unipersonnels *pudet, piget*, *tædet*, *pœnitet*, *miseret*, veulent à l'accusatif le nom de la personne qui éprouve les sentiments de honte, de pitié, etc., et au génitif (ou à l'infinitif, si c'est un verbe) le nom de la chose qui produit ces sentiments :

Nunquam *primi consilii Deum* pænitet (Sén.), Dieu ne se repent jamais d'une première résolution. *Decemvirorum vos* pertæsum est (T. L.), vous vous êtes dégoûtés des décemvirs. Non *me* pudet *fateri* nescire quod nesciam (Cic.), je ne rougis pas d'avouer que j'ignore ce qu'en effet j'ignore. Quem *pœnitet peccasse*, pæne est innocens (Sén.).

Rem. 1. Au lieu de l'infinitif, on peut aussi construire une proposition avec *quod* ou avec un mot interrogatif : Quintum pænitet, *quod* animum tuum offendit (Cic.). Non pænitet me, *quantum* profecerim (Cic.). — *Misereor, miseresco*, et les unipersonnels *miserescit* et *miseretur*, j'ai pitié, se construisent comme miseret : *generis* miseresce *tui ;* miseremini *sociorum*. Mais miserari et commiserari régissent l'accusatif.

2. Avec pudet, piget, pænitet, on trouve quelquefois comme sujet un adj. démonstratif ou relatif neutre : Sapientis est proprium nihil *quod* pænitere (sous-ent. eum) possit facere (Cic.). On a même dans Térence un sujet au pluriel : non te *hæc* pudent ?

Il faut encore remarquer que *pudet*, dans le sens de *rougir pour quelqu'un, en présence de quelqu'un*, se construit aussi quelquefois avec le génitif :

Pudet *deorum hominum*que (T. L.), j'en rougis pour les dieux et pour les hommes. — Nonne te *hujus templi,* non *urbis,* non *vitæ,* non *lucis* pudet ? (Cic.).

---

§ 109. GÉNITIF MARQUANT LA VALEUR, LE PRIX.

1. Avec les verbes signifiant *estimer, faire cas de,* on met le génitif des adjectifs de quantité qui signifient *beaucoup, peu, moins*, etc. :

Voluptatem virtus *minimi facit* (Cic.), la vertu fait très-peu de cas du plaisir. — Ego a meis me amari et *magni pendi* postulo (Tér.). Mea mihi conscientia *pluris* est quam omnium sermo (Cic.). Spectari oportet *quanti* res *æstimentur* (Cic.).

Voici plusieurs de ces génitifs de la valeur : *magni* (non pas *multi*), beaucoup, *pluris* (*majoris* n'est pas classique), plus, *maximi, plurimi,* le plus, *parvi,* peu, *minoris,* moins, *minimi,* très-peu, *tanti,* autant, *quanti,* combien, autant que, *quantivis,* à quelque prix que ce soit, *tantidem*, autant. On emploie ces expressions avec *æstimare, taxare, ducere, facere, habere, pendere, putare,* signifiant *estimer, priser, faire état,* avec leurs passifs *æstimari,* etc., et avec *esse* signifiant, comme ces passifs, *être estimé.* — Il faut ajouter les expressions du langage de la conversation *assis, flocci, nauci, pili non habere, ducere, æstimare,* ne faire aucun cas; *hujus* non facio, *nihili* facio, je n'en fais aucun cas; *æqui bonique* facio, je suis content de.

2. Les verbes signifiant *acheter, vendre, louer* et *coûter,* se construisent avec les génitifs *tanti, quanti, pluris, minoris,* mais les six ablatifs *magno* (*permagno*), *plurimo, nimio, parvo, minimo, nihilo,* sont usités avec ces verbes au lieu des génitifs de ces mots.

En latin, ce sont : *emere,* acheter, *vendere,* vendre, *conducere,* prendre à louage, *locare,* donner à loyer, à ferme; *stare* et *constare,* coûter; il y faut ajouter *prostare* et *licēre,* être mis à prix, *venire,* être vendu :

Non potest *parvo* res magna *constare* (Sén.), une chose d'un grand prix ne peut pas coûter peu. — *Vendo* meum frumentum non *pluris* quam ceteri, fortasse etiam *minoris* (Cic.). Nulla pestis humano generi *pluris stetit* quam ira (Sén.). Mercatores non *tantidem vendunt quanti emerunt* (Cic.). *Quanti emere* possum ? *minimo* (Plaut.). Cælius *conduxit* non *magno* domum (Cic.).

Rem. Les ablatifs *magno, permagno, nonnihilo* se trouvent aussi quelquefois avec *æstimare* pour marquer le *prix : magno æstimare* prata (Cic.), estimer les prairies à un haut prix. On dit au contraire : *magni* æstimare auctoritatem alicujus (Cic.), faire grand cas de l'autorité de quelqu'un. Comp. § 116.

---

§ 110. GÉNITIF AVEC LES VERBES ACCUSER, CONVAINCRE, CONDAMNER, ABSOUDRE.

1. Avec les verbes signifiant *accuser, convaincre, condamner, absoudre,* on met au *génitif* le nom du *crime* ou de la *faute :*

Miltiades *proditionis accusatus est* (C. N.), Militiade fut accusé de trahison. *Majestatis absoluti sunt* permulti (Cic.), un très-grand nombre ont échappé à un jugement de lèse-majesté. — Cicero Verrem *avaritiæ nimiæ coarguit* (Cic.). Thrasybulus legem tulit ne quis ante *actarum rerum accusaretur* (Cic.). Ne audacem quidem *timoris* prorsus *absolvimus* (Sén.). Themistocles absens *proditionis* est *damnatus* (C. N.).

Voici ces verbes en latin : *accusare, incusare, arguere, insimulare,* accuser;

convincere, coarguere, convaincre ; *judicare, damnare, condemnare,* condamner ; *absolvere, liberare, purgare,* absoudre. Ceux qui signifient *citer, assigner,* se construisent de la même manière : *aliquem arcessere, citare, deferre, postulare, reum facere; diem dicere alicui; agere cum aliquo.*

On met aussi avec les génitifs les abl. *crimine, judicio, nomine : crimine repetundarum* damnati sunt multi, beaucoup furent condamnés pour crime de concussion; arcessere aliquem *judicio* capitis ; *crimine ambitus; nomine conjurationis.*

2. Le nom qui exprime la *peine de mort* (*caput*) ou l'*amende*, se met aussi au génitif : damnare aliquem *capitis* (Cic.), condamner qqn. à mort (non pas mortis) ; *dupli* (Cic.), au double de la somme; *octupli* (Cic.), à huit fois autant; *quanti,* à combien ?

On dit aussi *capite damnare* (Cic.), et l'ablatif se met toujours quand il s'agit de sommes déterminées : Frusinates *tertia parte* agri damnati sunt (T. L.), les Frusinates furent condamnés à perdre la troisième partie de leur territoire. Licinius Stolo *decem millibus* æris est damnatus (T. L.).

Rem. 1. D'autres génitifs ou ablatifs marquant la *peine* avec *damnare* ne se trouvent pas dans la prose du meilleur temps. On peut employer *multare* avec l'ablatif : Decemviri *bonis, exilio, capite multati sunt* ob superbiam regiam (T. L.), les décemvirs furent condamnés à la perte de leurs biens, à l'exil, à la mort, pour leur hauteur tyrannique. On trouve aussi dans les auteurs postérieurs à Cicéron : damnare *ad* mortem (Tac.), à la mort; *ad bestias,* aux bêtes ; *ad metalla, in metallum,* aux mines ; *in opus publicum,* aux travaux publics; *capitali pœna, ad pœnam.*

2. Quelques adjectifs qui tiennent lieu des participes de ces verbes se construisent de la même manière ; tels sont : *reus,* accusé, *noxius,* coupable, *manifestus,* convaincu, et le participe *compertus,* convaincu (d'un crime) : Filius *parricidii reus* est (Quint.). De *manifestis rerum capitalium* supplicium sumitur (Sall.). Q. Minucius *sacrilegii compertos* Romam miserat (T. L.).

Au lieu du génitif du crime ou de la faute, on trouve aussi, avec les verbes *accuser, condamner, citer,* la préposition *de : de* vi, *de* majestate damnatus (Cic.), condamné pour violences, pour crime de lèse-majesté ; *de* repetundis postulare, accuser de concussion; *de* vi, *de* negligentia accusare (Cic.), nomen alicujus *de* parricidio deferre.

V. *accusare* etc. avec *quod* ou l'infinitif, § 170.

---

§ 111. GÉNITIF AVEC LES VERBES *esse* ET *fieri.*

1. On emploie le génitif avec les verbes *esse* et *fieri*, dans le sens des expressions françaises : il est de, il appartient à, c'est

l'affaire, le devoir, la possession. L'infinitif qui accompagne ce génitif est le sujet de la phrase :

Improbi hominis est mendacio fallere (Cic.), il est d'un malhonnête homme de tromper par un mensonge. Nolæ senatus *Romanorum*, plebs *Hannibalis erat* (T. L.), à Nole le sénat tenait pour les Romains, le peuple pour Hannibal. Temeritas *est florentis ætatis* (Cic.), la témérité est le caractère de la jeunesse. Sora *agri Volsci* fuerat (T. L.), Sora avait appartenu au territoire des Volsques. — Multi sunt qui superstitionem *imbecilli animi* atque *anilis* putent (Cic.). *Cujusvis hominis est* errare, *nullius* nisi *insipientis* in errore perseverare (Cic.).

2. Pour exprimer *c'est à moi*, *à toi*, *à lui*, *à nous*, *à vous*, on n'emploie pas le génitif des pronoms, mais le neutre des adjectifs possessifs, et l'on dit : *meum*, *tuum*, *suum*, *nostrum*, *vestrum est :*

Tuum est nihil, præter virtutem, in bonis *ducere* (Cic.), c'est votre devoir de ne regarder comme bien que la vertu. *Mentiri* non est meum (mentir n'est pas mon fait), il ne m'appartient pas de mentir. — *Nostrum* est ferre modice populi voluntates (Cic.).

Rem. Les expressions est *stultitiæ* (c'est le propre de la sottise, c'est une sottise), est *levitatis*, est *consuetudinis*, ont le même sens que *est stultitia*, etc. *Moris est* se trouve surtout fréquemment : Negavit *moris* esse Græcorum, ut in convivio virorum accumberent mulieres (Cic.).

On trouve aussi au génitif beaucoup d'adj. employés substantivement : *Dementis* est (Cic.), c'est le propre d'un insensé ; *arrogantis*, d'un arrogant.

---

§ 112. GÉNITIF AVEC *interest* ET *refert*.

1. Le verbe unipersonnel *interest*, *il est de l'intérêt de*, *il importe à*, veut au génitif le nom de la personne (ou de l'objet personnifié) à laquelle il importe :

Discipulorum interest, il est de l'intérêt des élèves. *Interfuit reipublicæ* (Cic.), il fut de l'intérêt de la république.

La chose qui importe ne s'exprime pas par un substantif, mais bien par le neutre d'un adj. déterminatif *hoc*, *illud*, *quod*, etc., ou par l'infinitif avec ou sans sujet, ou par une proposition subordonnée avec un mot interrogatif, rarement avec *ut :*

Communis salutis interest duos consules in republica *esse* (Cic.), il importe au salut commun qu'il y ait deux consuls dans la république. Interest *omnium* recte *facere* (Cic.), il importe à tous de bien faire. *Quod*que plurimum interesat (T. L.), et ce qui importait le plus. —

Civitatum hoc multarum in Græcia interfuit, antiquum vocum *servare* modum (Cic.). Quid *illius* interest, *ubi* sis? (Cic.).

Rem. L'infinitif et la proposition subordonnée doivent être considérés comme formant le sujet du verbe. — On trouve dans Cicéron (ad Att. 3, 19) : Non quo *meā* interesset loci *natura;* construction exceptionnelle, qui n'autorise pas l'emploi d'un substantif comme sujet de *interest.*

Au lieu des pronoms personnels, il faut employer les adj. possessifs : *meā*, *tuā*, *suā*, *nostrā*, *vestrā* interest, il m'importe,..., il nous importe, etc. :

Illud mea interest, te *ut* videam (Cic.), il m'importe de te voir.

2. *Rēfert* (= e re est) s'emploie aussi avec *meā, tuā, suā*, etc., mais non pas, du moins dans la meilleure prose, avec le génitif d'un nom de personne; le plus souvent *rēfĕrt* est sans complément :

Tua quod nihil *refert*, percunctari desinas (Tér.), cesse de demander ce qui ne t'importe pas. — *Quid refert* (Cic.)? qu'importe ?

Rem. 1. Quelquefois un relatif se rapporte à *meā, tuā,* etc., et s'accorde en genre, en nombre et en personne avec le pronom personnel dont l'idée est comprise dans ces adj. possessifs : *Vestrā* refert, *qui* patres estis; il vous importe à vous qui êtes pères. *Vestrā* contient l'idée de *vestri* (de vous).

2. Si l'on veut exprimer *combien* il importe, on se sert :

Des adjectifs neutres *multum, plus, plurimum, permultum, mirumquantum, minus, quiddam, tantum, quantum,* des génitifs de prix *tanti, magni* (non pas multi), *parvi, pluris* (non pas majoris), *parvi* (non pas minoris), ou des adverbes *magis, magnopere, parum, minime, maxime :*

Magni interest *mea* cum amico una esse (Cic.), il m'importe beaucoup d'être avec mon ami. — *Vestra*, judices, hoc *maxime* interest (Cic.). *Magnopere* refert id ipsum (Cic.).

3. Pour exprimer la *chose relativement à laquelle il importe,* on se sert généralement de la préposition *ad :* Magni *ad honorem nostrum* interest (Cic.).

Le génitif de la *chose* est une rare exception dans le latin classique : Multum interest *rei familiaris tuæ* te venire (Cic.).

DE L'ABLATIF.

L'ablatif a trois significations fondamentales; il sert à exprimer 1° *l'instrument* ou le moyen; 2° le lieu où l'on est (il remplace ainsi deux cas qui étaient particuliers à l'ancienne langue); et 3° la *séparation.*

§ 113. ABLATIF DE L'INSTRUMENT OU DU MOYEN.

On construit l'ablatif avec toutes sortes de verbes, pour exprimer le nom de l'*instrument* ou du *moyen* :

Cornibus tauri, apri *dentibus*, *morsu* leones se tutantur (Cic.), les taureaux se défendent avec leurs cornes, les sangliers avec leurs défenses, les lions avec leurs dents. Benevolentiam civium *blanditiis* colligere turpe est (Cic.), il est honteux de se procurer par les flatteries la bienveillance de ses concitoyens (Cic.). — Naturam expellas *furcā*, tamen usque recurret (Hor.).

Rem. 1. Si le moyen est exprimé par des noms de personnes, on met *per* avec l'accusatif ou *operā meā, vestra,* etc., *alicujus* :

Mea opera Tarentum recepisti (Cic.), c'est grâce à mes soins que vous avez repris Tarente. — Augustus *per* legatos suos bellum administrabat (ou operā legatorum) ; *per* legatos eum certiorem fecit.

2. On considère quelquefois une réunion d'hommes (comme, par ex., des parties de troupes) comme un nom de chose, et l'on met l'ablatif : Hostem *sagittariis* et *funditoribus* eminus terrebat (Sall.). *Ea legione* Cæsar fossam ducit (Cés). Avec les noms d'animaux, on met l'ablatif comme avec les noms de choses : *Bubus* arare, labourer avec des bœufs, *equo* vehi, aller à cheval. V. *per* exprimant plutôt la manière que le moyen, § 92.

3. *Niti*, s'appuyer sur, se construit avec l'abl. (*hastili nixus* (Cic.), appuyé sur son javelot) ; mais, dans le sens figuré, il prend aussi *in* : Pompei *in vita* nitebatur salus civitatis (Cic.), le salut de l'état reposait sur la vie de Pompée.

---

§ 114. ABLATIF DE LA CAUSE AVEC LES VERBES PASSIFS.

1. Avec les verbes passifs, on met à l'ablatif le *nom de la chose*, à la question *par quoi*, pour marquer la *cause* d'où provient le fait marqué par le verbe :

Dei *providentiā* mundus *administratur* (Cic.), le monde est gouverné par la providence divine. — Italia *mari supero infero*que *cingitur* (T.L.). *Trahimur* omnes *studio* laudis et optimus quisque maxime *gloria ducitur* (Cic.).

2. L'ablatif est précédé de *a* ou *ab*, si c'est un *nom de personne :*

Samnites victi sunt *a Papirio consule*, les Samnites furent vaincus par le consul Papirius. — *A Deo* omnia facta sunt.

On peut tourner ces phrases par l'actif, en faisant de l'ablatif le sujet, et du sujet le complément direct : Dei providentia mundum administrat, la providence divine gouverne le monde ; Samnites vicit Papirius consul.

Rem. 1. Le nom de la *chose* ne se met à l'ablatif avec *ab* que lorsqu'elle est personnifiée : *Ab* duce et *a fortuna* deserebantur (Cés.). Non est consentaneum, qui invictum se *a labore* præstiterit, vinci *a voluptate* (Cic.) (V. § 99).

2. Avec les participes *natus, genitus, ortus* (*satus, editus*, poét.), le nom des parents, de la famille, se met *ordinairement* à l'ablatif seul : *Parentibus humilibus nati* (Cic.); Dianam *Jove* et *Latonā natam* accepimus ; *nobili genere nati*. On met cependant aussi *ex* (*de*) avec le nom des parents ; et les pronoms et les adj. déterminatifs prennent toujours *ex : ex vobis , ex quo* natus. — *Ortus* avec *ab* s'emploie, en bonne prose, quand il s'agit d'ancêtres éloignés . Cato Uticensis *a* Censorio ortus erat (Cic.). Plerique Belgæ sunt orti *ab* Germanis.

---

§ 115. ABLATIF DE LA CAUSE AVEC LES VERBES INTRANSITIFS.

1. L'ablatif de la cause se met aussi avec les *verbes intransitifs* qui ont une signification analogue à celle des verbes passifs, et avec les adjectifs qui correspondent au participe passé passif :

Fessus somno (= fatigatus somno), fatigué de dormir. *Concordiā* res parvæ *crescunt* (= augentur) (Sall.), par la concorde s'accroît ce qui est petit. *Fretus conscientiā* officii mei (Cic.), fort de la conscience de faire mon devoir.

2. L'ablatif de la cause se met surtout avec les verbes intransitifs et les adjectifs qui marquent une *affection* de l'âme ou le résultat d'une affection, comme *lacrimo gaudio, irā*, etc., je pleure de joie, de colère ; *lætus*, joyeux, *mœstus*, affligé, etc. :

Helvetii *sua victoria* insolenter *gloriabantur* (Cés.), les Helvétiens se glorifiaient insolemment de leur victoire. — *Delicto dolere*, *correctione gaudere* nos oportet (Cic.). *Nulla re* tam *lætari* soleo quam meorum officiorum *conscientiā* (Cic.). *Adolescentibus* bona indole præditis sapientes senes *delectantur* (Cic.). *Nimio gaudio* pæne *desipit* (Cic.).

Rem. 1. Au lieu de cet ablatif de cause, on a aussi les prépositions *propter* et *per*, dont l'emploi est le plus souvent exigé quand il s'agit de *personnes :* infelix sum *per te ; propter Milonem* ceteri lætantur.

Glorior se construit aussi avec *de*. Dans le sens de *chercher la gloire dans*, il veut *in : in virtute* jure gloriamur (Cic.).

Laborare, être en peine, souffrir, se construit aussi avec *ab* (*de*), et presque toujours avec *ex* si l'on exprime la partie du corps qui cause de la douleur : laborare *a re frumentaria ;* laborare *ex pedibus, ex intestinis*.

2. On peut également mettre l'ablatif de la *cause* ou du *motif* avec les verbes *transitifs :* Neque id facio *simulatione* (Cic.) ; *officio* defendere (Cic.) ; inopiā, *irā, odio, metu* facere aliquid. Tite-Live emploie aussi *ab* avec l'abl. : *ab ira, ab metu*, par colère, par crainte. On met très-souvent l'ablatif des substantifs

verbaux défectifs de la 4e déclinaison : aliquid facere *impulsu*, *monitu*, *consensu*, *missu*, *oratu*, *rogatu* alicujus (Cic.) ; populi *jussu* bellum gessit (C.N.). Les autres substantifs s'emploient encore plus souvent avec *propter*, *ob*, ou *causā* : *Ob* recentia merita (T. L.), *honoris tui causa*, *propter amicitiam nostram*. (V. *præ* marquant un obstacle § 129).

On peut aussi se servir, avec plus de force, d'une circonlocution : hoc feci *amicitia ductus*, par amitié ; *coactus metu* (Cic.), par crainte ; *cupiditate inductus*, *inflammatus* (Cés.), par cupidité ; *misericordia commotus* (C. N.), par pitié.

Les expressions *à cause de moi*, *de toi*, etc., ne se rendent pas par mei causa, etc., mais par *mea*, *tua*, *nostra*, *vestra causa*.

---

§ 116. ABLATIF DU PRIX OU DE LA VALEUR.

A l'ablatif de moyen se rattache étroitement l'ablatif *du prix* ou *de la valeur*, exprimé d'une manière déterminée par un substantif, après les verbes qui signifient *acheter* et *vendre*, *louer* et *coûter*, *estimer* et *valoir* :

Darius *mille talentis* percussorem Alexandri *emere* voluit, Darius voulut acheter mille talents l'assassin d'Alexandre. *Multo sanguine* victoria *stetit* (T. L.), la victoire coûta beaucoup de sang. — Ego spem *pretio* non *emo* (Tér.). *Denis* in diem *assibus* anima et corpus militum æstimantur (Tac.).

Verbes latins : *Emere*, *mercari*, acheter, *vendere*, vendre, *conducere*, prendre à ferme, *locare*, donner à ferme, *stare*, *constare*, coûter, *æstimare*, *taxare*, estimer, *vēnīre*, être vendu, *licēre*, être mis à prix, en vente.

Rem. 1. Nous avons vu, § 109, les adjectifs qui s'emploient à l'ablatif pour marquer le prix. Les adjectifs qui s'emploient dans le même sens au génitif sont ceux qui marquent une comparaison : *tanti*, *quanti*, *pluris*, *minoris* (et leurs composés) :

Quanti emptæ ? — *Parvo.* — *Quanti* ergo ? — *Octussibus* = huit as (Hor.).

L'ablatif accompagne aussi d'autres verbes pour exprimer le prix, ex. : *parvo ære* mereo, je sers pour une modique solde ; lavor *quadrante*. — L'ablatif du prix se met aussi après les adjectifs *carus*, *venalis*, etc. : Quod non opus est, *asse carum* est (Sén.). Clodii insula *venalis* est *decem* millibus (Cic.).

2. *Esse*, signifiant *coûter*, se met avec l'ablatif, le prix étant *déterminé* : *Sextante* sal in Italia erat (T. L.), le sel coûtait un sextant. Signifiant *valoir*, *esse* se met avec le gén. de la qualité : Num vir bonus emit denario quod *sit mille denarium* (Cic.) ? l'homme de bien achète-t-il un denier ce qui en vaut mille ?

3. Les verbes *mutare*, *commutare*, échanger une chose contre une autre, se construisent ordinairement comme vendere : fidem suam *commutare pecuniā* (Cic.), vendre à prix d'argent sa foi ; prædam *mutare vino* (Sall.), échanger son butin contre du vin. Quelquefois, dans les poëtes surtout, la construction

inverse a lieu, c'est-à-dire qu'on met à l'ablatif le nom de la chose qu'on échange : Cur *valle* permutem *Sabinā divitias* (Hor.), pourquoi changerais-je ma vallée sabine pour les richesses? On emploie aussi *cum* dans le même sens : Gloriam *cum* caritate patriæ commutare (Cic.), sacrifier à la gloire l'amour de la patrie.

---

§ 117. ABLATIF DÉTERMINATIF.

L'ablatif peut accompagner des substantifs, des adjectifs et des verbes pour les *déterminer* (pour en *restreindre* le sens, ou pour y ajouter certaines *circonstances*), et répond principalement à la question *sous quel rapport :*

Agesilaus fuit claudus *altero pede* (C. N.), Agésilas était boiteux d'un pied. Lacedæmoniis duo erant reges, *nomine* magis quam *imperio* (C. N.), les Lacédémoniens avaient deux rois, qui en avaient le nom plutôt que l'autorité. *Meā sententiā* (Cic.), à mon avis. — Mardonius, *natione* Medus, fugatus est (C. N.). Neminem Thrasybulo præfero *constantiā* (sous le rapport de), *magnitudine* animi, in patriam *amore* (C.N.).

Rem. 1. En poésie et dans la prose poétique, on emploie quelquefois l'accusatif au lieu de l'ablatif, surtout avec les verbes passifs, pour désigner plus particulièrement la *partie* du corps à laquelle se rapporte ce qui est énoncé par le verbe. C'est un accusatif *déterminatif* (ou accusatif grec) : Vite *caput* tegitur, il est couvert de pampre quant à la tête = il a la tête couronnée de pampre. Tremit *artus* (Virg.), il tremble de tous ses membres. *Os humeros*que deo similis (Virg.), Feminæ *nudæ* brachia (Tac.).

Les poëtes emploient très-souvent l'accusatif déterminatif avec les passifs *induor, exuor, cingor,* et les verbes semblables : Priamus *inutile ferrum cingitur* (Virg.). *Induitur aures* aselli (Ov.). *Inducta* cornibus *aurum* victima (Ov.). On trouve même une fois dans Tite-Live : Virgines *longam indutæ* vestem carmen canebant.

2. Dans la prose classique, on trouve des exemples de l'accusatif déterminatif qu'on peut regarder comme employé adverbialement :

Magnam partem (= magna ex parte) ex iambis constat oratio (Cic.). Suevi *maximam partem* lacte atque pecore vivunt (Cés.). *Cetera* ignarus (Sall.), ignorant sous tous les autres rapports. *Id* temporis (Cic.), pour eo tempore. Hominibus *id ætatis* (Cic.), pour ea ætate.

Vicem est ainsi employé avec les adj. et les verbes qui marquent une affection de l'âme : *meam vicem*, reipublicæ *vicem* sollicitus (T. L.), inquiet pour moi, pour la république. *Nostram vicem* irasci (T. L.), s'irriter pour nous.

V. *id genus,* etc., § 103, rem. 4.

---

§ 118. ABLATIF DÉTERMINATIF AVEC LES VERBES MARQUANT LA PRIVATION, LA DISETTE, ETC.

1. C'est dans le même sens que l'ablatif se met à la question *de quoi :*

1° Avec les verbes transitifs qui signifient *priver de, dépouiller de*, comme *privare, orbare, nudare, spoliare, fraudare, exuere*, etc.

2° Avec les verbes intransitifs qui expriment une idée de disette, comme *carēre, egēre, indigēre, vacāre*, manquer de :

Democritus *oculis* se *privavit* (Cic.), Démocrite se priva de la vue. *Vacare culpā* magnum est solatium (Cic.), c'est une grande consolation que d'être exempt de faute. — *Consilio*, *auctoritate*, *sententiā* non orbari senectus solet (Cic.). *Amicis carēre* triste est (Cic.).

2. On construit également avec l'ablatif les verbes intransitifs qui expriment les idées contraires, comme *abundare, redundare, affluere*, abonder, *florēre,* fleurir, *scatere*, regorger, et les transitifs *implere*, *refercire*, remplir, *cumulare*, combler, *ornare*, orner, *donare*, faire présent de, *locupletare,* enrichir, *augēre,* augmenter, etc. :

Germania *fluminibus abundat* (Sén.), la Germanie abonde en fleuves. — Græcia quondam *opibus floruit* (Cic.). Deus *bonis omnibus explevit* mundum (Cic.). Atticus Athenienses *frumento donavit* (C. N.).

3. On construit de même les adjectifs qui expriment les mêmes idées ou des idées analogues; tels sont *liber,* libre, *nudus,* dépourvu, *orbus,* privé, *prædītus,* doué de, *refertus,* rempli, *onustus,* chargé, *vacuus,* délivré, *inanis*, vide (v. d'autres adj. § 121) :

Mens est *prædita motu sempiterno* (Cic.), l'âme est douée d'un mouvement éternel. — Animus per somnum *curis vacuus* (Cic.).

Rem. 1. Avec *vacuus,* délivré, dépourvu, *immunis,* exempt de, *purus,* pur, on met aussi *ab.* — *Liber* prend *a* avec les noms de personnes, rarement avec un nom de chose : provincia *a* prædonibus libera (Cic.). Humeri *liberi ab* aqua erant (Cés.). V. § 105, rem. 1.

2. *Afficere* avec l'ablatif se traduit le plus souvent par un seul verbe :

Afficere aliquem *admiratione,* admirer quelqu'un, — *honore,* honorer, — *pœna,* punir, — *beneficio* , *lætitia, præmio, morte, sepultura.*

3. Le génitif avec *egeo* est une exception en prose : *auxilii* egere (Cés.). Si *indigeo* signifie avoir besoin, il se met souvent avec le génitif : Virtus *plurimæ exercitationis indiget* (a besoin) (Cic.).

Complere et *implere* se mettent aussi, comme plenus, avec le génitif : Non potes ollam *denariorum implere* (Cic.), tu ne peux remplir de deniers ta marmite. Cum *completus* jam *mercatorum* carcer esset (Cic.).

4. On remarquera facilement que le complément à l ablatif de plusieurs verbes cités plus haut peut être regardé comme un ablatif d'*instrument* ou de *moyen*. Ainsi *valere eloquentia*, avoir beaucoup d'éloquence, appartient à la règle précédente, mais *valere auctoritate, armis*, être puissant par l'autorité, par les armes, sont des ablatifs de moyen.

---

§ 119. ABLATIF APRÈS *opus est*.

Opus est, il est besoin de, s'emploie unipersonnellement, et veut à l'ablatif le nom de l'objet dont on a besoin, et au datif le nom de la personne qui a besoin. Le nom de l'objet peut aussi se mettre au nominatif et devenir le sujet de *est* ou de *sunt*; *opus*, dans ce cas, est le nom attribut. Cette dernière construction doit toujours avoir lieu avec les adjectifs déterminatifs neutres :

Corpori multo cibo opus est (Sén.), le corps a besoin de beaucoup de nourriture. Dux *nobis opus est* (Cic.), (un chef est un besoin pour nous) nous avons besoin d'un chef. — Themistocles celeriter, *quæ opus erant*, reperiebat (C. N.). *Multa* opus esse *canibus aiebat* (Cic).

Rem. 1. Ce dont on a besoin peut aussi s'exprimer par l'*infinitif* avec un acc. sujet, ou par l'infinitif seul : Quid opus est *affirmare* (Cic.), qu'avez-vous besoin d'affirmer? Opus est *te* animo *valēre* (Cic.).

On se sert aussi de l'ablatif du participe passé, accompagné d'un nom, ou sans nom : *Maturato opus est* (T. L.), il faut se hâter. Opus fuit *Hirtio convento* (Cic.). Cette construction est plus usitée que celle du supin en *u* (v. § 182).

2. *Usus est* se trouve construit comme opus est, surtout en poésie : reduceret naves *quibus consuli usus* non *esset* (T. L.), qu'il ramenât les vaisseaux dont le consul n'avait pas besoin.

---

§ 120. ABLATIF COMPLÉMENT DE CERTAINS VERBES DÉPONENTS.

L'ablatif se construit encore avec les cinq verbes déponents *utor*, je me sers de, *fruor*, je jouis de, *fungor*, je m'acquitte de, *potior*, je suis maître de, *vescor*, je me nourris de, et avec leurs composés *abūtor*, j'abuse de, *perfruor, defungor, perfungor* :

Hannibal, cum *victoria* posset *uti*, frui maluit (Flor.), Hannibal, pouvant profiter de sa victoire, aima mieux en jouir. — Qui adipisci veram gloriam volet, justitiæ *fungatur officiis* (Cic.). Solus *potitus imperio* Romulus (T. L.). Numidæ plerumque *lacte* et *ferina carne vescebantur* (Sall.).

Rem. Ces verbes se trouvent souvent construits avec l'accusatif dans le vieux latin, et quelquefois même dans les auteurs postérieurs (v. § 176, rem.).

Potiri régit aussi le génitif dans la meilleure prose : *potiri urbis, Galliæ, regni.* On dit toujours *rerum* potiri (Cic.), s'emparer de l'autorité souveraine.

Uti a souvent le sens de *avoir,* surtout si le complément est accompagné d'un attribut : *Justo utimur domino* (Cic.), nous avons un maître juste. Galli *administris* ad sacrificia *Druidibus utuntur* (Cés.).

---

§ 121. ABLATIF COMPLÉMENT D'ADJECTIFS.

Les adjectifs *dignus, indignus, contentus*, veulent leur complément à l'ablatif :

Quam multi *luce indigni* sunt (Sén.), combien d'hommes sont indignes de la vie. — *Parvo cultu* natura *contenta* est (Cic.). Quem non pudet, hunc ego *pœna dignum* puto (Cic.).

Voyez, § 118, rem. 1, d'autres adjectifs qui gouvernent l'ablatif.

Rem. *Dignari* se construit comme *dignus*. Cicéron ne l'emploie que passivement : être jugé digne. Les auteurs postérieurs le font déponent (juger digne) : *honore* cœnæ cum dignatus est (Suét.).

Les poëtes et quelques prosateurs non classiques mettent parfois le génitif avec *dignus*. V. *dignus* avec *qui*, § 155, avec le supin, § 182.

---

§ 122. ABLATIF DE SÉPARATION.

1. Avec les verbes qui marquent la *séparation* et l'*éloignement*, on met le *nom de la chose* à l'ablatif ; il peut être précédé des prépositions *ab, ex, de.*

Ainsi l'on dit :

avec les v. signifiant s'en aller de : *abire ab*, *ex; cedere de*, *ex; decedere de*, *ex*, *a; excedere de*, *ex;*

avec les v. signifiant éloigner de : *movere ex* (*de*) ; *amovere ab*, *de*, *ex*; *demovere de, a; removere ab*, *ex* (*de*) ; — chasser de : *pellere ab*, *de*, *ex*; *expellere ex*, *ab; depellere de, ab*, *ex*;

avec les v. signifiant précipiter de (chasser de) : *deturbare de*, *ex, ab; exturbare ex; dejicere de*, *ex*, *ab;*

avec les v. signifiant détourner, éloigner : *deterrere*, *absterrere ab* (*de*).

Avec tous ces verbes on peut aussi mettre l'ablatif seul, surtout lorsqu'ils sont pris dans un sens figuré ; lorsqu'ils sont pris dans leur sens propre (local), on préfère exprimer la préposition. Lorsque le verbe contient lui-même une préposition, la répétition de cette préposition ou

l'emploi d'une autre équivalente dépend quelquefois du sens particulier que prend le verbe :

Vercingetorix *oppugnatione destitit* (Cés.), Vercingétorix cessa l'attaque. Alcibiadem Athenienses *e* civitate expulerunt (C.N.), Alcibiade fut chassé de la ville par les Athéniens. — Timoleon Dionysium *Sicilia depulit* (C. N.). Lacedæmonii *de diutina contentione destiterunt* (C. N.). Miserum est *exturbari fortunis* (Cic.). Scipionis virtute Hannibal *ex Italia decedere* coactus est (Cic.). *Loco* ille (Catilina) *motus est*, cum est *ex urbe depulsus* (Cic.). Castra *ex eo loco* movent (Cés.).

2. Le nom de la *personne* se construit toujours avec *ab :*

Brutus *depulit a* civibus suis servitutis jugum (Cic.), Brutus délivra ses concitoyens du joug de la servitude.

3. Les v. *arcere*, éloigner, *abstinere*, éloigner, s'abstenir, *prohibere*, retenir, écarter, ne prennent que l'ablatif avec *a* ou l'abl. seul :

Quia nobis consultum volebatis, *certamine abstinuistis* (T. L.), parce que vous nous vouliez du bien, vous vous êtes abstenus d'en venir aux mains. Virginiam matronæ *sacris* arcuerant (T. L.), les matrones avaient éloigné Virginie de leurs cérémonies sacrées. — *Abstinet* se *ab* injuria (Cic.). *Usu* urbis *prohibere* peregrinos inhumanum est (Cic.). Juppiter, hunc *a tuis aris*, *a tectis* urbis, *a vita* civium *arcebis* (Cic.).

Rem. 1. Avec *movere, removere*, l'ablatif seul doit se mettre dans certaines locutions, comme *vestigio, senatu, tribu* aliquem movere.

2. Les verbes dans la composition desquels entre *dis* ou *se,* comme *distinguere, discernere,* distinguer, *secernere,* séparer, *differre, discrepare,* différer, de même que *abhorrere* et *deterrere, alienare* et *abalienare*, prennent *ab* dans la meilleure prose : Improbi *secernant* se *a bonis*, que les méchants se séparent des bons. Neque multum (Britanni) *a gallica differunt consuetudine* (Cés.). L'ablatif seul, comme dans les phrases : neque ipse abhorrebat *talibus studiis* (Tac.) ; sol ex æquo *metā* distabat *utrāque* (Ov.), est poétique ou appartient à la prose postérieure à Auguste.

Les poëtes et les prosateurs qui les imitent construisent les verbes signifiant *différer,* ainsi que l'adjectif *diversus*, avec le datif, au lieu de les mettre avec *ab* et l'ablatif :

Infido scurræ distabit amicus (Hor.). *Græcis* Tuscanicæ statuæ *differunt* (Quint.). Nihil est tam *Lysiæ diversus* quam Isocrates (Quint.).

Avec *dissentire, dissidere, discrepare,* être en désaccord, on emploie aussi *cum,* au lieu de *ab*.

3. *Prohibere* peut se rendre par *écarter, détourner :* hostes prohibere *ab* oppido ; il peut se traduire aussi par *préserver, protéger : A quo periculo* prohibete rempublicam (Cic.), préservez la république de ce péril ; *prohibēre*

cives *calamitate* (Cic.), protéger ses concitoyens contre une calamité. On voit qu'on peut mettre à l'accusatif l'objet qu'on écarte ou celui qu'on protége.

Defendere se construit de la même manière : *defendere* aliquem *a* periculo, protéger contre le péril ; *defendere ardores* solis (Cic.), garantir contre l'ardeur du soleil. Le datif d'avantage est poétique : solstitium *pecori* defendite (Virg.), défendez le troupeau des feux du solstice.

4. *Alienus* (étranger à), dans le sens de *peu conforme à*, *indigne* (ce qui ne convient pas), prend l'abl. avec ou sans *ab* : quod esset *alienum nostrā amicitiā* (Cic.), indigne de notre amitié ; *alienum a* dignitate reipublicæ (Cic.), ce qui est peu conforme (répugne) à la dignité de la république. Dans ce sens il prend aussi le génitif : alienum *ejus dignitatis* quam mihi quisque tribuit (Cic.), ce qui ne convient pas (est *contraire*) à cette dignité que tout le monde m'accorde. Si *alienus* signifie hostile, défavorable, on exprime *ab* : Alieno *a* te animo est (Cic.), il est mal disposé pour vous. Dans ce sens, il se met aussi avec le datif, comme *inimicus* : Quod *illi causæ* maxime est alienum (Cic.), ce qui est le plus défavorable à cette cause.

4. On met ordinairement le nom de la chose à l'ablatif seul avec les verbes qui signifient *délivrer : liberare, expedire, laxare* et *relaxare*, *levare*, *exonerare*, *solvére*, *absolvere* et *exsolvere* :

Athenienses virtute Codri regis *bello liberantur* (Just.), le courage du roi Codrus délivre les Athéniens de la guerre. *Leva* me *hoc onere* (Cic.), soulage-moi de ce fardeau. Senatus *solvit legibus* Scipionem (Cic.), le sénat affranchit Scipion de l'observation des lois. (Responsa) quæ eos et *cura* et *negotio* solverent (Cic.), réponses qui pussent les tranquilliser et les tirer d'affaire. *Expedies* nos *omni molestiā* (Cic.), tu nous délivreras de tout chagrin.

Rem. 1. On dit de même sans préposition : *abdicare* se *magistratu*. — *Liberare* et *expedire* se mettent quelquefois avec *ab* ou *ex; laxare* et *relaxare* avec *ab* : Divinus animus *liberatus a corpore* (Cic.), l'âme divine dégagée des liens du corps.

2. Les verbes qui signifient *recevoir, obtenir, emprunter* quelque chose de quelqu'un, expriment aussi une espèce de séparation, et se construisent avec des prépositions ; en français on emploie de ou à : accipere aliquid *ab, ex, de* aliquo (Cic.), recevoir quelque chose de quelqu'un ; mutuare aliquid *ab* aliquo ; emprunter quelque chose à quelqu'un. On dit encore emere *ab* ou *de* aliquo ; audire *a*, *ex* aliquo (Cic.), discere *a*, *ex* aliquo (Cic.), scire *ex*, *de* aliquo (Cic.). V. *petere* et *quærere*, § 88, 2.

§ 123. ABLATIF DE LA QUALITÉ.

On emploie l'ablatif, avec ou sans *esse*, pour exprimer *une qualité*. La qualité doit toujours être marquée par un substantif accompagné d'un adjectif :

Agesilaus *statura fuit humili* et *corpore exiguo* (C. N.), Agésilas avait la taille petite et le corps mince. Aristoteles, vir *summo ingenio, scientiā, copiā* (Cic.), Aristote, homme éminent par le génie, la science, l'abondance de la parole. — *Difficili transitu* flumen (Cés.). Spelunca quædam *infinita altitudine* (Cic.).

Rem. 1. L'ablatif, au lieu d'être accompagné d'un adjectif, peut l'être d'un substantif au génitif : Hi (uri) sunt *colore* et *figura tauri* (Cés.).

2. Il y a des distinctions à faire entre cet ablatif et le génitif de la qualité. Le génitif se met plutôt quand il s'agit du caractère général, essentiel : *maximi animi* hominem (Cic.) ; avec l'ablatif, on exprime ordinairement une disposition plus ou moins passagère de l'esprit : esse *animo forti, præstanti prudentia* (Cic.).

Il faut mettre l'ablatif pour exprimer la qualité par rapport aux *parties* du corps : Britanni sunt *capillo promisso* (Cés.).

On doit au contraire employer le gén. de la qualité pour ajouter une détermination de *grandeur* (nombre, temps, espace) ou de *classe :* Virtus *tantarum virium* non est (Cic.), la vertu n'a pas de si grandes forces. Hamilcar secum in Hispaniam duxit Hannibalem *annorum novem* (C. N.). Res *magni laboris,* exilium *decem annorum,* fossa *quindecim pedum,* vir *ordinis senatorii.*

3. L'ablatif de la qualité ne se trouve joint à un nom propre qu'exceptionnellement : Dumnorigem, summā audaciā (Cés.).

---

§ 124. ABLATIF DE LA MANIÈRE ET DE L'ACCOMPAGNEMENT.

1. Si un substantif ajoute une circonstance particulière à un verbe pour exprimer *la manière*, on le met à l'ablatif avec *cum,* dans le sens d'un adverbe, comme en français ; ex. : agere *cum* prudentia (= prudenter), agir avec prudence, facere *cum cura,* faire avec soin.

Cependant si le substantif est accompagné d'un adjectif, on emploie plus généralement l'ablatif seul (*ablatif de la manière*) :

Epaminondas a judicio capitis *maximā* discessit *gloriā* (C. N.), Épaminondas sortit d'une affaire capitale *avec* la plus grande gloire. — Stellæ circos suos orbesque conficiunt *celeritate mirabili* (Cic.). Romani Horatium accipiunt *magno cum gaudio* (T. L.).

Rem. 1. Les substantifs qui par eux-mêmes marquent la *manière,* comme *modus, ratio,* manière, *mos,* coutume, etc., ne se mettent jamais avec *cum : Hoc modo* vivere, *more bestiarum*, *latronum ritu* vivere. — On dit aussi toujours sans préposition : *Æquo animo,* tranquillement, *hac mente, hoc consilio,* dans cette intention, *ea condicione, ea lege,* sous cette condition, *meo* ou *alicujus periculo* (mais avec le subst. seul : *cum* periculo).

2. Dans quelques expressions le substantif seul (sans adjectif ni complément déterminatif au génitif), forme un *ablatif de la manière,* dans le sens d'un adverbe : *Lege* agere, se conformer à la loi, *jure*, à bon droit, *injuria,* à tort, *ratione,* raisonnablement, *voluntate,* volontairement, *silentio* præterire ou facere aliquid (on a aussi *cum* silentio audire T. L.). On a encore : Castra *clamore* invadunt (T. L.), mais aussi *cum* clamore in forum curritur (T. L.); *populatione* peragrati fines sunt (T. L.); Germani sæpe ex equis desiliunt ac *pedibus* præliantur (et combattent à pied) (Cés.).

2. Si, par la préposition *avec*, on marque, non pas précisément la *manière,* mais l'accompagnement (*une circonstance accompagnante*), on emploie généralement *cum* avec les noms de *choses* comme avec les noms de *personnes*, même accompagnés d'un adjectif :

Plebs *cum* ferro ignique excursiones facit (T. L.), le peuple fait des excursions le fer et le feu à la main. — Helvetii *cum* omnibus suis carris secuti sunt (Cés.). Egredi *cum* uxore, *cum* sceleratorum manu (Cic.). L. Scipionis *cum* chlamyde in Capitolio statuam videtis (T. L.). *Cum* pallio purpureo sedet.

Rem. 1. Cependant le nom de l'habillement s'exprime aussi à l'abl. seul : *pulcherrimo vestitu* (Cic.), et le mot *comitatus* avec un adj. est ordinairement sans *cum :* Allobrogum legati pontem Mulvium *magno comitatu* ingrediuntur (Cic.). Lorsqu'il s'agit, non pas d'habillements, mais de choses inséparables de la personne, on n'emploie pas non plus *cum : Coma madenti, nudis pedibus, nudo capite, crinibus passis* procedere.

On emploie souvent sans *cum* les expressions militaires *ingenti exercitu* (T. L.), *triginta navibus* profectus (T. L.), *omnibus copiis* adesse, et quelques autres semblables; s'il n'y avait pas d'adjectif, *cum* serait de rigueur : *cum* exercitu eo venerat (T. L.).

2. *Cum,* dans le sens de *pour,* doit aussi toujours s'exprimer (ce qui *accompagne* est considéré comme une *conséquence*) *:* Verres Lampsacum venit *cum* pernicie civitatis (pour la ruine) (Cic.).

Voy. la *manière* exprimée par la préposition *per,* § 92.

---

§ 125. ABLATIF DE TEMPS.

1. Les noms qui marquent l'*époque* d'un fait, à la question *quand*, *en quel temps*, se mettent à l'ablatif sans préposition :

Pyrrhi *temporibus* jam Apollo versus facere desierat (Cic.), du temps de Pyrrhus, Apollon avait déjà cessé de faire des vers. — Pompeius *extrema pueritia* miles fuit summi imperatoris (Cic.).

REM. On dit avec les subst. qui expriment déjà par eux-mêmes le temps : *hieme*, en hiver, *æstate*, en été, *die*, le jour, *nocte*, *vesperi*, etc. On emploie de la même manière d'autres subst., surtout s'ils sont accompagnés d'un adj. ou d'un génitif : *ortu*, *occasu* solis, au lever, au coucher du soleil, *luce*, en plein jour, *bello*, *pace*, en temps de guerre, de paix, *ludis*, pendant les jeux, *comitiis*, aux comices, *initio*, *principio*, au commencement, *adventu*, *discessu* ducis. On peut dire aussi *in* initio, *in* principio, *in* meo reditu, *in* consulatu. On dit *in* pueritia, mais on peut dire avec un adj. *primā*, *extremā* pueritiā. On dit toujours *in præsentia*, *in præsenti*, dans ce moment. *In hoc* ou *in tali tempore* signifie dans ces circonstances, dans cette situation; *tempore* (Cic.), ou *in tempore* (T. L.), signifie en temps opportun.

2. A la question *combien de temps avant ou après*, on met l'ablatif accompagné de *ante* ou de *post*. Ces prépositions peuvent avoir un complément, ou s'employer adverbialement sans complément :

Themistocles fecit idem quod *viginti annis ante* fecerat Coriolanus (Cic.), Thémistocle fit ce que Coriolan avait fait vingt ans auparavant. Homerus *annis multis* fuit *ante* Romulum (Cic.), Homère vécut un grand nombre d'années avant Romulus.

REM. On peut mettre l'adverbe au milieu : paucis *ante* diebus (Cic.), quelques jours auparavant. On peut aussi mettre comme complément de *ante* ou de *post* le substantif qui exprime le temps ; ainsi on peut dire : post tres annos (ou tres post annos), au lieu de tribus annis post (ou tribus post annis) ; post tertium annum (ou tertium post annum), au lieu de tertio anno post (ou tertio post anno). — Quand ce sont les conjonctions *antequam* et *postquam* qui déterminent l'époque, on construit de différentes manières ; ex. : *Tribus annis postquam* venerat, *post tres annos quam* venerat ; *tertio anno postquam* venerat, *post annum tertium quam* venerat ; on peut aussi supprimer *post* et mettre l'ablatif seul : *tertio anno quam venerat ;* toutes ces expressions signifient : trois ans après qu'il fut venu. — *Pridie* (un jour avant) et *postridie* (un jour après) se mettent de la même manière avec *quam : postridie* ad me venit *quam* exspectaram (Cic.), il est arrivé le lendemain du jour où je l'attendais.

Si la question *combien de temps avant* se rapporte au temps présent, le nom de temps se met à l'ablatif avec *abhinc (d'ici, de ce moment)*, et plus souvent encore à l'accusatif :

Abhinc annis quattuor (Cic.), il y a quatre ans.
Demosthenes *abhinc annos* prope *trecentos* fuit (Cic.).

On peut exprimer le même sens par *ante* et l'adjectif déterminatif *hic ;* ex. : *ante hos* sex menses (Phèd.), il y a six mois.

3. A la question *en combien de temps*, on met aussi l'ablatif :

Agamemnon vix *decem annis* unam cepit urbem (C.N.), Agamemnon, en dix ans, put à peine s'emparer d'une seule ville. Tarraconem *paucis diebus venit* (Cés.), il vint à Tarracone en peu de jours. Roscius Romam *multis annis* non venit (Cic.).

Rem. 1. On met aussi *in* pour appuyer sur l'idée *en combien de temps* : Legati *in diebus proximis decem* Italia decedent (Sall.).— C'est dans ce sens que s'emploie *intra* avec l'accusatif : *Intra* annos quattuordecim, en quatorze ans (Cés.). On emploie *in* lorsqu'un nom de nombre, à la question *combien, ou combien souvent*, est exprimé à côté du nom de temps : *Bis in* die saturum fieri (Cic.) ; *ternas* epistolas *in hora* dare (Cic.).

2. L'ablatif qui répond à la question *en combien de temps* se prend souvent dans le sens de *après* un certain temps : *Paucis diebus* in Africam proficiscitur (Sall.), quelques jours après, il partit pour l'Afrique. C'est dans ce sens qu'on trouve souvent cet ablatif suivi d'un relatif : Accidit repentinum incommodum *biduo quo* hæc gesta sunt (deux jours après ces événements) (Cés.) ; *paucis diebus quibus* eo ventum erat (Cés.), peu de jours après qu'on y fut arrivé. Le relatif, comme on voit, se traduit ici comme s'il y avait *postquam*.

---

§ 126. ABLATIF DE LIEU.

Il y a des noms communs qui s'emploient à l'*ablatif de lieu*, à la question *ubi*, sans la préposition *in* ; ainsi l'on dit *terrā marique*, sur terre et sur mer, et avec *parte*, accompagné d'un adjectif : *hac parte* (Cic.), de ce côté, *reliquis partibus* (Cés.), aux autres endroits, *dextrā*, à droite, *lævā*, à gauche (sous-ent. *parte*).

Avec *loco* et *locis*, accompagnés d'un adjectif, on met ou l'on supprime *in* : *edito loco* constitit (T. L.), il s'arrêta dans un lieu élevé ; *multis locis* (Cés.), en beaucoup d'endroits ; *in locis idoneis* (Cés.), en des endroits convenables. On supprime presque toujours *in*, si ces mots sont pris dans un sens figuré (état, situation, etc.) : *eo loco*, en cette circonstance (Cic.) ; *meliore loco* res nostræ sunt, nos affaires sont en meilleur état ; cependant on dit *loco* ou *in* loco (*suo loco*), en son lieu, au bon moment.

Rem. Si l'on ajoute un génitif, le sens est *au lieu de, pour* : præmii loco (Cic.), pour récompense ; aliquem *parentis loco* habere, regarder quelqu'un comme un père ; *filii loco* esse, être comme un fils. On dit dans le même sens : filii *numero* esse ; mais *in* numero hostium esse signifie être compté parmi les ennemis.

Avec l'adjectif *totus*, on met ordinairement l'ablatif sans *in* :

Toto orbe (Cic.), sur toute la terre ; *tota Italia* delectus habeatur (Cés.). On met cependant aussi *in*, quand il s'agit d'une partie ou de plusieurs parties d'un tout : terræ motus in Galliā, totaque *in* Italia facti sunt (Cic.) ; il s'agit ici d'une foule d'endroits de l'Italie.

Rem. 1. On dit aussi *hoc capite* libri, et *primo libro,* quand il s'agit de tout le contenu ; *in* s'emploie quand il n'est question que d'un passage, d'un endroit : Panætium multum *in his libris* secutus sum (Cic.), dans plusieurs passages de ces livres.

2. En poésie, il y a liberté entière d'employer l'ablatif seul comme désignation de lieu : *Silvis*que *agris*que *viis*que corpora fœda jacent (Ov.), dans les forêts, dans les champs, sur les routes gisent des cadavres affreux. — Les prosateurs, depuis Tite-Live, ont usé de cette liberté : *Æquo* dimicatur *campo; medio alveo* concursum est ; *medio* Etruriæ *agro* (T. L.). — Les poëtes emploient également l'ablatif à la question *d'où,* sans les prépositions *ab* ou *ex :* cadere *nubibus,* labi *equo;* quelques prosateurs les ont imités, entre autres Tacite : Ni cito *vicis* et *castellis proximis* subventum foret (pour *e* vicis).

---

§ 127. ABLATIF AVEC LE COMPARATIF.

1. Après un comparatif, les deux termes de la comparaison sont liés par *que* en français, par *quam* en latin : Patria mihi carior est *quam* vita, la patrie m'est plus chère que la vie.

En latin, au lieu de *quam* avec le nominatif, on peut mettre l'*ablatif :*

Nihil est *amabilius virtute* (ou quam virtus) (Cic.), rien n'est plus aimable que la vertu. *Lacrimā* nihil *citius* arescit (Cic.), rien ne sèche plus vite *que* les larmes.— Tullus Hostilius *ferocior* fuit *Romulo* (T. L.).

Rem. Quand le nominatif sujet devient *accusatif sujet* (dans la construction de l'accus. avec l'infinitif, v. § 162), on peut aussi mettre l'abl. au lieu de l'accusatif avec *quam :* Nihil *esse* amabilius *virtute* (ou quam virtutem) affirmo, je prétends que rien n'est plus aimable que la vertu.

2. On peut aussi construire l'ablatif au lieu de *quam* avec l'*accusatif complément*, mais, en règle générale, seulement lorsqu'on peut le changer en un nominatif avec *quam est.* Si le second terme de la comparaison est un relatif, l'ablatif est toujours exigé :

Neminem *Lycurgo* (ou quam Lycurgum, ou quam Lycurgus fuit) *majorem* virum Lacedæmon genuit (V. M.) ; Lacédémone n'a pas produit de plus grand homme que Lycurgue. — Eorum vitam *suā salute* habuit *cariorem* (Cés.).

Patriam, *quā* nihil potest esse *jucundius*, mihi reddidistis (Cic.), vous m'avez rendu la patrie, qui est ce qu'il y a de plus cher. — Phidiæ *simulacris*, *quibus* nihil in illo genere *perfectius* videmus, cogitare tamen possumus *pulchriora* (Cic.).

Rem. 1. Le comparatif dans ces propositions *relatives* accompagnées d'une négation se rend ordinairement par le superlatif français : les statues de Phidias, *les plus belles que nous connaissions ;* Punicum bellum, *quo* nullum *periculosius* Romani gessēre (T. L.), la guerre punique, *la plus dangereuse que les Romains aient faite.* (Voy. § 155, 2, rem. 2, une autre traduction de la tournure française.)

2. Il faut employer *quam*, si la clarté l'exige ; ainsi on ne dirait pas : doctiores habet amicos Paulo, mais bien *quam Paulum* ou *quam Paulus est* (plus savants que Paul), ou *quam Paulus* (que n'en a Paul).

On trouve, dans les poëtes, l'ablatif après le comparatif de l'*adjectif* au génitif, au datif et à l'ablatif : Lucilii ritu, nostrum *melioris utroque* (Hor.), à l'exemple de Lucilius, qui nous est supérieur à tous deux. Dans ces sortes de phrases, on met, en prose, une seconde proposition avec *quam* et *esse :* hæc verba sunt Varronis, hominis *doctioris, quam fuit Claudius* (A. Gell.); homini non *gratiosiori, quam Callidius est,* argentum reddidisti (Cic.). C'est ce qui doit se faire, même après le comparatif à l'accusatif, quand on ne peut pas sous-entendre avec le second terme de la comparaison le verbe du premier : Drusum *minorem* natu, *quam* ipse *erat*, *fratrem* amisit (Sén.), il perdit son frère Drusus plus jeune que lui-même. On ne pourrait pas dire : minorem quam ipsum, car il est impossible de sous-entendre *amisit.* Mais on peut dire : Hominem callidiorem vidi neminem quam Phormionem = quam Phormionem vidi = quam Phormio est.

3. Quand on compare deux adjectifs ou deux adverbes, on met, en latin, deux comparatifs liés par *quam : doctior quam sapientior,* plus savant *que* sage ; *fortius quam felicius,* avec plus de courage que de bonheur. V. § 184, 7.

4. Il faut particulièrement remarquer les ablatifs *opinione*, *spe*, *æquo*, *justo*, *solito*, *dicto*, qui, après un comparatif, répondent à *quam* opinio *est* ou *erat*, etc. :

Dictator omnia *spe tranquilliora* invenit (T. L.) = quam spes erat, le dictateur trouva tout plus tranquille qu'il ne l'avait espéré. *Dicto citius* æquora placat (quam dictum erat) (*Virg.*). *Solito magis* metuenda (T. L.).

5. *Quam pro*, après le comparatif, signifie proprement : que en proportion de, qu'on ne doit s'y attendre, eu égard à, quelquefois *trop pour :*

Prœlium atrocius *quam pro* numero pugnantium editur (T. L.), ils engagent un combat bien plus terrible que ne le comportait le nombre des combattants. Appius castra metatus est *latius quam pro* copiis (mot à mot : que en proportion de ses troupes, c'est-à-dire que le nombre de ses troupes ne l'exigeait).

6. *Minus*, *plus*, *amplius*, accompagnant des noms de nombre et certains

noms de mesure ou de temps, comme *dimidium, annus,* se mettent avec *quam* et plus souvent encore sans *quam,* et n'exercent aucune influence sur la construction de la phrase :

Non *plus* habuit secum *quam* triginta de suis (C. N.) (on emploie rarement *plures* dans ce cas), il n'avait pas plus de trente des siens avec lui. *Plus pars dimidia* cæsa est (T. L.), plus de la moitié périt. — *Minus* duo millia hominum effugerunt (T. L.). Milites romani sæpe *plus dimidiati mensis* cibaria ferebant (Cic.). *Plus quingenta jugera* agri possidet (T. L.). *Plus annum* æger *fuit* (Cic.). Pictores antiqui non sunt usi *plus quam quattuor coloribus* (Cic.).

Quelquefois cependant cet mots se construisent, comme les autres comparatifs, avec l'ablatif, au lieu de *quam* suivi du nom. ou de l'acc. : Eo die cæsi sunt *Romanis minus quadringentis* (T. L.), ce jour-là il ne périt pas quatre cents Romains.

Longius se construit de la même manière : Non *longius millia* passuum *octo* ab hibernis afuit (Cés.). Apud Suevos non *longius anno* remanere uno in loco licet (Cés.).

---

§ 128. ABLATIF DE LA MESURE.

Les mots qui marquent *de combien* un objet surpasse un autre, se mettent à l'ablatif (ablatif de la *mesure*) :

Hibernia *dimidio* minor est quam Britannia (Cés.), l'Hibernie est moitié plus petite que la Bretagne. *Tanto* brevius omne tempus, *quanto* felicius (Plin.), tout temps est d'autant plus court qu'il est plus heureux. — Mihi semper conspectus vester *multo* jucundissimus est visus (Cic.). Homines *quo* plura habent, *eo* cupiunt ampliora (Just.). In his (Themistocle et Aristide) cognitum est, *quanto* antestaret eloquentia innocentiæ (C. N.).

Rem. On voit, par les exemples, que ces ablatifs de la mesure se mettent avec les comparatifs, les superlatifs et les verbes qui expriment l'idée de comparaison, tels que *antecedere, præstare, excellere, antecellere, superare.*

Il faut surtout remarquer les ablatifs suivants : *paulo,* un peu, *multo,* beaucoup, *quanto,* combien ou que, *tanto,* d'autant, *eo-quo, tanto-quanto,* d'autant-que, *aliquanto,* assez, considérablement. On dit aussi *multo ante,* beaucoup plus tôt, *non multo post,* pas beaucoup plus tard.

Avec les verbes cités plus haut, on met aussi, au lieu des ablatifs *multo, tanto,* etc., les adverbes *multum, tantum, quantum, aliquantum :* Debemus semper in promptu habere *quantum* natura hominis pecudibus *antecellat* (Cic.).

---

§ 129. ABLATIF AVEC LES PRÉPOSITIONS.

On a vu, au § 74, les dix prépositions qui se mettent avec l'ablatif.

AB indique en général le *point de départ*, qu'il s'agisse du *temps*, de l'*espace* ou de personnes.

Sous le rapport du *temps*, on ne dit pas seulement : *a* prima ætate, *dès le jeune âge*, etc., mais encore avec les substantifs concrets : *ab* infante, *a* pueris ou *a* puero, *ab* adolescentulo, dès l'enfance, dès le jeune âge.

Les expressions *ab initio*, *a principio*, *a primo*, indiquent proprement qu'une chose qui existe encore a existé dès le commencement. Cependant *ab* initio, *a principio* ne sont souvent que l'équivalent de *initio, principio* : Urbem Romam a principio reges habuere (Tac.), la ville de Rome fut au commencement au pouvoir des rois. *Ab initio* hujus defensionis dixi (Cic.), au commencement de cette défense, j'ai dit.

Sous le rapport *local*, *ab* indique le côté où quelque chose se fait, d'où quelque chose vient : Alexander *a* fronte et *a* tergo hostem habebat (Q. C.), Alexandre avait l'ennemi *par devant et par derrière.*

De là : *A* reo dicere (Cic.), parler *du côté de* l'accusé = en faveur de l'accusé. Hoc totum est *a* me (Cic.), tout cela est *de mon côté* = *pour* moi, en ma faveur. Hoc *a* nobis facit (Cic.), cela est en notre faveur. — On dit aussi : Esse *a* Platone, *ab* Aristotele (Cic.), être de l'école de Platon, d'Aristote.

Dans le sens figuré, *ab, du côté de*, se rend de différentes manières en français : Antonius *ab* equitatu firmus esse dicebatur, sous le rapport de la cavalerie, Antoine passait pour être fort; mediocriter *a* doctrina instructus, médiocrement partagé du côté de la science.

Les expressions *statim*, *confestim*, *recens ab aliqua re*, marquent aussi le point de départ sous le rapport du temps : *aussitôt après telle chose*, *à partir de :* *ab* itinere facere aliquid, faire aussitôt après le voyage; Homerus recens *ab* illorum ætate (Cic.), Homère qui vient peu après cette génération; *ab* his præceptis contionem dimisit (T. L.), après avoir donné ces instructions, il renvoya l'assemblée.

On se sert d'une manière particulière de *ab* pour désigner des fonctions : *Alicujus* ou *alicui* esse (sous-entendu servum ou libertum) *ab* epistolis, être secrétaire de quelqu'un; *a* pedibus, messager; *a* rationibus, maître des comptes, teneur de livres.

CUM, *avec*, ne se dit pas seulement de l'*accompagnement*, mais aussi *des circonstances* d'un fait, v. § 124. Avec les verbes qui expriment l'idée d'hostilité ou d'inimitié, *cum* a aussi la signification de *contre* : *cum* aliquo bellum gerere (Cic.), faire la guerre contre quelqu'un; *cum* aliquo queri, se plaindre de quelqu'un.

DE est fréquemment employé dans le sens local, 1° pour signifier *de*, ou *du haut de :* Anchora *de* prorā jacitur (Virg.), on jette l'ancre *de dessus* la proue. Verres *de* tribunali pronuntiat (Cic.), Verrès prononce du haut de son

tribunal ; 2° pour désigner le *lieu* où l'on se tient ordinairement, d'où quelque chose vient : Aliquis *de* ponte (Juv.), quelqu'un du pont, un mendiant ; Licinius nescio qui *de* circo maximo (Cic.), un je ne sais quel Licinius du grand cirque ; 3° pour marquer la partie d'un tout : partem *de* istius impudentia reticebo (Cic.), je tairai une partie de son impudence ; C. Gracchum *de* superioribus pæne solum lego (Cic.), C. Gracchus est parmi les anciens presque le seul que je lis.

De a le plus ordinairement la signification de *sur, touchant, à l'égard de :* *De* te quidem satis scio (Tér.), à ton égard, j'en sais assez ; *de* lege Servilia oratio (Cic.), discours touchant la loi Servilia ; *traditur de Homero* signifie : on dit d'Homère, touchant Homère, tandis que *traditur ab Homero* signifie : Homère raconte. *De fratre* (quant à mon frère), confido ita esse ut semper volui (Cic.).

De marque quelquefois le *temps*, quand une partie du temps est passée : *de* nocte ire rus (Tér.), aller à la campagne pendant la nuit ; Alexander *de* die inibat convivia, Alexandre donnait des banquets pendant le jour, en plein jour ; navigare *de* mense decembri (Cic.), s'embarquer en décembre.

Dans quelques expressions, *de* a aussi la signification de *selon, suivant,* comme *secundum : De* sententia amicorum (Cic.), suivant le sentiment de ses amis ; *de* more (Virg.), selon la coutume.

Remarquez encore les expressions : *de* integro, de nouveau ; *de* improviso, à l'improviste ; *de* industria, de propos délibéré ; *de* facie nosse aliquem, connaître quelqu'un de vue, etc. ; qua *de* re, qua *de* causā, c'est pourquoi.

EX (**E**) se dit en général du lieu *d'où* l'on part, *d'où* l'on s'éloigne : *de, hors de.*

Il faut remarquer les locutions particulières : *ex* equis colloqui (Cés.), s'entretenir à cheval ; *ex* muro pacem petere, demander la paix du haut des murs ; *ex* itinere scribere (Cic.), écrire en route ; *ex* propinquo, de près ; *ex* adverso, *e* regione, vis-à-vis.

Ex se dit du temps depuis lequel : *ex* eo tempore (Cic.), depuis ce temps ; *ex* adolescentia tua (Cic.), depuis ta jeunesse ; *ex* Metello consule (Hor.), depuis (sous) le consulat de Métellus ; *ex* dictaturā, immédiatement après la dictature.

Ex se dit aussi 1° de la cause : *ex* vulnere æger, malade de sa blessure ; dolere *ex* capite, avoir mal de tête ; *e* via languere (Cic.), être fatigué du chemin ; *ex* doctrina clarus (Cic.), célèbre par la science.

2° De la manière : *Ex* animo (Cic.), sincèrement ; *ex* improviso, à l'improviste ; *ex* tempore dicere (Cic.), improviser, parler d'abondance.

Ex marque un changement : *e* servo libertus (Tér.), d'esclave devenu affranchi ; *ex* homine factus verres (Cic.), d'homme qu'il était il fut changé en porc.

Remarquez les expressions : *e* re nostra est (Cic.), il est de notre intérêt ; *e* republica est (Cic.), il est de l'intérêt de la république, heres *ex* asse, héritier universel, *ex* semisse, pour la moitié.

PRÆ, *devant,* dans le sens local, ne s'emploie ainsi qu'avec un pronom et les verbes *ferre, mittere, agere : præ se ferre* (Cic.), montrer, présenter ; *præ se mittere* (Sall.), envoyer en avant ; *præ se agere* (Sall.), pousser devant soi.

Prœ, dans le sens figuré, est très-usité pour établir une *comparaison :* Tu *prœ* nobis beatus es (Cic.), tu es heureux au prix de nous.

Prœ marque aussi un obstacle et se rend par *à cause de :* Non possum *prœ* fletu diutius in hoc loco commorari (Cic.), les larmes m'empêchent de m'arrêter plus longtemps sur ce sujet. *Prœ* ne se construit de cette manière que dans une proposition négative. La négation est quelquefois dans l'idée exprimée : oblitæ *prœ* gaudio decoris (T. L.), oubliant dans leur joie la bienséance.

PRO (opposé à *intra*, tandis que *ante* est opposé à *post*), sous le rapport local, *devant :* Copias *pro* oppido (devant la ville) collocaverat (Cés.). On dit aussi : laudare *pro* suggestu, *pro* rostris, louer à la tribune, du haut de la tribune, en parlant d'un orateur, quoique ce soient les auditeurs qui se trouvent *devant* la tribune.

De la signification *être devant* dérive celle de *pour*, dans le sens de *au lieu de*, et dans celui de *en faveur de*, *pour protéger :* Liberum *pro* vino appellant (Cic.), on dit Bacchus pour le vin, au lieu de vin; Cato mihi unus est *pro* centum millibus (Cic.), Caton seul me tient lieu de cent mille; *pro patria mori*, mourir pour la patrie; Cicero *pro* Murena orationem habuit, Cicéron parla pour Muréna (en faveur de); dans ce sens, *pro* est l'opposé de *contra :* hoc *pro* me est, ceci est en ma faveur. — *Pro* a le sens de *comme :* Homo *pro* damnato est (Cic.), il est comme condamné; *pro* absoluto habere (Cic.), tenir pour absous; abiere *pro* victis (T. L.), ils s'en allèrent comme vaincus; *pro* cive se gerere (Cic.), se comporter en citoyen. — Il signifie aussi *pour*, quand il s'agit de paiements : *Pro* vectura solvere, payer pour le transport; dimidium *pro* illo libro dare, donner la moitié pour ce livre. — *Pro*, dans le sens de *eu égard à*, *selon*, *en vertu de*, *en proportion de*, est d'un usage très-fréquent : Consilia *pro* temporibus non incauta (Cic.), conseils assez prudents pour les circonstances; *pro* meo jure dico (Cic.), je le dis en vertu de mon droit; *pro* horum temporum perturbatione (Cic.), eu égard aux troubles de ce temps; *pro* tua singulari prudentia (Cic.), vu votre rare prudence; *pro* virili parte, autant que chacun peut le faire.

SINE ne prend pas comme *sans* un infinitif pour complément.

TENUS, de tenere, marque une limitation : Tauro *tenus* (Cic.), jusqu'au mont Taurus; nomine *tenus* (Tac.), de nom seulement. On trouve aussi, mais non dans la meilleure prose, cette préposition avec le génitif et surtout avec le génitif pluriel : Crurum *tenus* a mento palearia pendent (Virg.).

---

§ 130. ABLATIF ET ACCUSATIF AVEC CERTAINES PRÉPOSITIONS.

IN, avec l'accusatif, marque la *direction*, le but d'un *mouvement : in nemus* ire (Virg.), aller dans la forêt; *in* civitatem recipere, admettre parmi les citoyens. *In*, avec l'ablatif d'un nom de lieu, signifie le plus ordinairement qu'on *se trouve* dans un lieu : esse *in urbe, in Germania*, être dans la ville, en Germanie.

Sub se construit avec l'accusatif ou avec l'ablatif, d'après la même règle : se conjicere *sub scalas,* se jeter sous l'escalier, et figurément : cadere *sub* populi Romani imperium, tomber sous la domination du peuple romain; *sub luce* (T. L.), au jour; *sub regibus* esse, être sous des rois; *sub ea condicione*, sous la condition.

Il est cependant à remarquer que *in* (*sub*), lors même qu'on exprime un mouvement, prend l'ablatif avec les verbes signifiant *placer, s'établir: pono, loco, colloco, statuo,* etc. :

Plato rationem... *in capite... posuit*, iram *in pectore collocavit* (Cic.), Platon plaça la raison dans la tête, la colère dans la poitrine.

Rem. Les composés *deponere, disponere, imponere, reponere, exponere* se trouvent plus ou moins souvent avec l'ablatif ou avec l'accusatif, selon la nuance de sens qu'on exprime : *deponere* prædam *in silvis* (Cés.), déposer le butin dans les forêts; de oppidis demigrare, liberos, uxores, suaque omnia *in* silvas deponere (Cés), sortir des villes et (aller) déposer dans les bois les enfants, les femmes et tous les biens (dans cette phrase l'idée de mouvement prédomine). Dans le sens figuré, *reponere* prend toujours l'ablatif: *in vestra mansuetudine* totam causam *repono* (Cic.), j'abandonne la cause à votre clémence. Il faut remarquer *in matrimonium collocare* (Cic.); nuptum *collocare in alias civitates* (Cés.).

On trouve aussi l'ablatif avec d'autres verbes : Se *in mari* mergere (Cic.). Cultrum *in corde* defigere (T. L.). *In mari* abjicere (Cic.). Referre *in numero*, mettre au nombe de.

Avec *congregare*, *cogere* (rassembler), *abdere, condere, abstrudere* (cacher), *concludere,* enfermer, on met *in* avec l'acc.; avec *includere,* on met *in* avec l'acc. ou avec l'abl. : *Unum in locum* copias cogere (Cés.); *unum in locum* se congregare (Cic.); abstrudere se *in silvam* (Cic.). On dit : abdere se *in litteras* (Cic.), mais avec le participe : abditus *in tectis* (Cic.). *Condere* et *abstrudere*, dans le sens figuré, prennent aussi l'ablatif.

Rem. 1. Les noms de lieu et les adv. de lieu sont soumis aux mêmes règles : congregari, abdere se *Romam, domum, huc, eo, aliquo* (au lieu de *hic*, *ibi, alicubi*), et avec les verbes *placer, s'établir,* on dit *hic, ibi,* etc. (au lieu de *huc, eo,* etc.), comme si c'étaient des verbes qui marquent le repos. On a cependant aussi *eo* milites imponere (Cés.), comme on a imponere *in naves* (Cés.). On dit aussi avec une idée de mouvement : nuntiat *Romam, domum* (Cic.).

2. Il faut remarquer les expressions particulières : *in* amicitiam dicionemque esse (Cic.), être dans les conditions d'alliance et de soumission; esse *in* vadimonium (Cic.), s'obliger à comparaître en justice. On trouve aussi : *in* mentem est, j'ai la pensée; *in* potestatem esse; *in carcerem* asservare, *in custodiam* habere.

3. *In*, avec l'accusatif, marque aussi la direction de l'étendue : decem pedes *in* longitudinem, dix pieds en longueur. — *In* se met aussi avec ce qui est l'objet d'une action, d'une affection, etc., en français *pour, contre, envers : in* orbem consistere (T. L.), s'arrêter pour former un cercle; *in* improbos populum inflammare (Cic.), animer le peuple contre les méchants; *in* milites liberalis (Cic.), libéral envers les soldats; amor *in* patriam (Cic.).

In marque le but, dans le sens de *pour : in* Syriam decretæ legiones (Cic.), légions destinées pour la Syrie. — Avec les mots qui marquent le temps, *in* indique la destination : invitare aliquem *in* posterum diem, inviter quelqu'un pour le lendemain. On dit encore : *in diem* vivere, vivre au jour le jour.

Par *in*, avec le mot *singuli* exprimé ou (quelquefois) sous-entendu, on marque une *distribution :* Verres *in* modios *singulos* duodenos sestertios exegit (Cic.), Verrès demanda douze sesterces pour chaque mesure.

In marque la manière dont quelque chose se fait : servilem *in* modum, d'une manière servile; *in* universum, en général; *in* vicem, réciproquement.

In, avec l'ablatif, a aussi le sens de *sur, parmi*, etc. : aliquid *in* humeris ferre (Cic.), porter quelque chose *sur* les épaules; *in* magnis viris non est habendus (Cic.), on ne doit pas le compter *parmi* les grands hommes; *pontem* facere *in* flumine (C. N.), faire un pont *sur* le fleuve.

SUB, se disant du *temps*, signifie avec l'accusatif 1° à l'approche de : *sub* noctem naves solvit (Cés.), à l'entrée de la nuit, il leva l'ancre; mais *sub nocte* signifie *dans la nuit;* 2° plus rarement *aussitôt après :* Africo bello, quod fuit *sub* recentem pacem (T. L.), pendant la guerre d'Afrique qui suivit la paix récente; *sub* hæc dicta (T. L.), après ces paroles; *sub* idem tempus signifie *vers* le même temps.

Sub, avec l'ablatif, se dit aussi du temps et s'emploie surtout pour marquer la simultanéité de deux actions : ne *sub* ipsa profectione (au moment du départ) milites oppidum irrumperunt (Cés.).

SUPER, en prose, ne se construit guère avec l'abl. que dans le sens de *touchant :* hac *super* re scribam ad te (Cic.), je vous écrirai sur cette affaire.

Avec l'accus., *super* signifie *sur, au-dessus* de, qu'il y ait mouvement ou non : cubabat *super* regem (Q. C.), il était couché au-dessus du roi; *super* vallum præcipitare (Sall.), se jeter par-dessus le retranchement. Locutions : *super* cœnam, pendant le repas; *super* epulas (Q. C.), au milieu du banquet.

Avec les noms de nombre, *super* se prend dans le sens de *plus de, au delà de :* dimidium *super* tres modios (T. L.), trois boisseaux et demi. Il a la même signification dans d'autres expressions : res *super* vota fluunt, cela réussit au delà de nos vœux.

Super se prend aussi dans le sens de *outre : super* morbum etiam fames affecit exercitum (T. L.), outre la maladie, la famine accabla l'armée.

SUBTER ne se construit avec l'ablatif que rarement et seulement en poésie. Cette préposition s'emploie très-souvent comme adverbe.

§ 131. DU VOCATIF.

Le vocatif se met pour exprimer l'objet auquel on adresse la parole. On le trouve rarement au commencement de la phrase :

Incipe, *Mopse*, prior (Virg.), Mopsus, commence le premier. — *O Dave*, itane contemnor abs te (Tér.) !

Rem. Assez souvent les poëtes et même quelquefois les prosateurs mettent le nominatif pour le vocatif : Audi tu, *populus Albanus* (T. L.). Vos, o *Pompilius sanguis* (Hor.). On peut expliquer ces nominatifs, comme on le fait pour le grec, en disant qu'ils représentent une proposition relative abrégée (audi tu, qui es... o vos, qui estis...). Dans le vers suivant : *succinctus* patria quondam, *Crispine*, papyro (Juv.), on explique de même *succinctus* (= tu Crispine, qui succinctus eras). Dans la phrase de Virgile : Quibus, *Hector*, ab oris *exspectate* venis ? l'adjectif au vocatif semblerait devoir s'accorder avec le sujet de *venis*, mais on peut le concevoir intimement lié à Hector.

---

§ 132. DIFFÉRENTS CAS DANS LES QUESTIONS DE LIEU.

1. A la question *quo*, où, marquant une direction vers un lieu, les noms propres de villes se mettent à l'accusatif :

Juvenes Romani *Athenas* studiorum causa proficiscebantur (Cic.), les jeunes Romains allaient à Athènes pour leurs études. *Albam* colonia deducta est (T. L.), une colonie fut conduite à Albe.

2. A la question *unde*, d'où, les noms propres de villes se mettent à *l'ablatif* :

Demaratus quidam, Tarquinii regis pater, *Tarquinios Corintho* fugit (Cic.), un certain Démarate, père du roi Tarquin, s'enfuit de Corinthe à Tarquinies. — Pompeius *Luceriā* proficiscitur *Canusium* atque inde *Brundusium* (Cés.).

3. A la question *ubi*, où, marquant la situation, les noms propres de villes de la *première* et de la *seconde* déclinaison se construisent au *génitif* s'ils sont du nombre singulier ; les noms de la 3e déclinaison et tous les noms *pluriels* se mettent à l'*ablatif* :

Alia *Tusculi*, alia *Romæ* evenit sæpe tempestas (Cic.), souvent il fait un temps à Tusculum et un autre à Rome. *Athenis* archontes, *Carthagine* suffĕtes sive judices quotannis creabantur, on créait chaque année des archontes à Athènes, des suffètes ou juges à Carthage.

4. A la question *quā*, par où, le nom du lieu par où l'on passe se met à l'accusatif avec *per* :

Phebidas Lacedæmonius, cum exercitum Olynthum duceret, iter *per* Thebas fecit (C. N.), le Lacédémonien Phébidas, conduisant une armée à Olynthe, passa par la ville de Thèbes.

REM. A la question quā, par où, on met l'ablatif, quand il s'agit d'un chemin: *viā Appiā* (Cic.), par la voie Appienne; *eodem itinere* ire (T. L.), aller par le même chemin. On met aussi d'autres substantifs à l'ablatif ou à l'accusatif avec *per* : *per portam* Collinam ou *portā* Collinā (T. L.), par la porte Colline; *mediā urbe* (T. L.) ou *per mediam urbem; Tusco vico* (T. L.).

5. On emploie comme les noms de villes quelques noms propres d'îles, surtout de petites îles, qu'elles aient ou n'aient pas une ville du même nom :

Conon plurimum *Cypri* vixit, Timotheus *Lesbi* (C. N.). Latona confugit *Delum* (Cic.).

Quand il s'agit de grandes îles, telles que *Sardinia, Eubœa, Britannia, Sicilia*, on les construit généralement comme les noms de pays.

6. Les noms de pays et, en général, les noms de lieu autres que les noms de villes se mettent à *l'ablatif* avec *in*, à la question *ubi* (esse *in* Africā, *in* horto); à l'ablatif avec *e, ex, a, ab*, à la question *unde (ab* urbe, *e* castris profectus est); et à l'accusatif avec *in*, à la question *quo* (migrare *in cœlum;* Trojani *in Italiam* venerunt).

REM. 1. On trouve, comme exception aux règles précédentes, des noms de villes avec *ab: a* Corintho Anticyram trajecit (T. L.). Tite-Live aime à exprimer la préposition.

2. Les prépositions *ab* et *ad* se mettent toujours, quand il s'agit des environs d'une ville : Agamemnon maximas copias duxit *ad* Trojam (Cic.); Cæsar *a* Gergovia (ville qu'il assiégeait) discessit (Cés.). La préposition *a* s'emploie aussi avec un nom de personne : Appius *a Cæsare* nondum redierat, Appius n'était pas encore revenu de chez César.

3. On trouve aussi des noms de pays et de grandes îles construits, à la question *quo*, sans la préposition *in* : *Ægyptum* profugit (Cic.), il s'enfuit en Egypte; *Illyricum, Siciliam, Eubœam, Macedoniam* profectus.

4. A la question *quo*, il faut employer la préposition *ad*, même avec les noms de villes, si l'on s'approche seulement du lieu désigné, sans y entrer, ou si l'on veut seulement indiquer la direction : ex. : Tres viæ sunt *ad Mutinam* (Cic.), il y a trois chemins *vers* Modène, pour se rendre à Modène; *ad* Alesiam proficiscuntur (Cés.).

7. Si les mots *urbs, oppidum, locus,* suivent les noms de villes, comme noms *apposés*, ils se construisent avec la préposition, à la question *quo* et à la question *unde* :

Demaratus Corinthius fugisse dicitur *Tarquinios*, *in urbem* Etruriæ florentissimam (Cic.). *Tusculo*, *ex clarissimo municipio* (Cic.). *Veios*, *in* hostium *urbem*, fugerunt (T. L.).

A la question *ubi*, on les met à l'ablatif avec ou sans la préposition *in* (mais jamais au génitif) :

Milites *Albæ* constiterant, *in* urbe opportunā (Cic.). Archias *Antiochiæ* natus est, *celebri* quondam *urbe* et *copiosa* (Cic.).

Si ces noms communs précèdent les noms de villes, il faut toujours exprimer la préposition, et les noms de villes se mettent au même cas que les noms communs : ex urbe Roma ; in oppido Athenis (C. N.); in oppidum Cirtam (Sall.). (V. *in oppido Antiochiæ*, § 81, rem. 1).

Rem. Si un adjectif accompagne le nom de ville, on met généralement, à la question *ubi, in* et l'ablatif des noms singuliers de la 1re et de la 2de déclinaison ; avec les autres on supprime *in* : ex. *in ipsa Alexandrea* (Cic.), à Alexandrie même ; malo vel cum timore domi esse, quam sine timore *Athenis tuis* (Cic.). — A la question *quo*, on met l'accusatif avec ou sans préposition, et à la question *unde*, l'ablatif avec ou sans préposition : Aliquis *doctas* jam nunc eat, inquit, *Athenas*. Quæ *ipsa Samo* sublata sunt. Magnum iter *ad doctas* proficisci cogor *Athenas*.

8. Les mots *domus* et *rus* se construisent comme des noms de villes. Ainsi l'on dit : ire *domum, rus,* aller à la maison, à la campagne ; *domo, rure* redire, revenir de la maison, de la campagne ; *domi* esse, être à la maison, *ruri* habitare (Cic.), habiter la campagne.

Domi et *domum* (ou domos) se construisent aussi avec les adjectifs possessifs et avec *alienus : domi tuæ,* dans ta maison, *domi alienæ,* dans une maison étrangère ; *domum meam* venit, il vint chez moi, dans ma maison ; *domos suas* invitant, ils invitent chez eux. Si l'on exprime le nom du possesseur, on peut aussi employer la préposition : *in* domo, ou *domi* Cæsaris, dans la maison de César.

Si l'on doit exprimer un autre adj. que les précédents, ou si le mot *domus* désigne proprement l'*édifice,* on emploie la préposition : *in privata* domo ; *in* domum *veterem ;* Alcibiades *in* domo suā facere mysteria dicebatur (C. N.).

On emploie de la même manière *humi,* à la question *ubi :* jacēre *humi,* être couché à terre. Les génitifs *belli* et *militiæ*, à la guerre, en temps de guerre, ne sont usités qu'en opposition avec *domi,* qui signifie alors en temps de paix : belli domique (T. L.) ; domi militiæque (Cic.) ; vel belli, vel domi (Cic.).

REM. 1. *Romæ, domi, ruri,* etc. sont des restes d'un très-ancien septième cas servant à exprimer *le lieu* et qui avait *i* pour désinence ; ainsi *Romæ* est pour *Roma-i,* à Rome, *domi* pour *domo-i, rur-i,* de rus. On confondit plus tard *Romæ, domi* avec le génitif, *ruri* avec l'ablatif. *Tarenti* est également pour *Tarento-i, Lacedæmoni,* à Lacédémone, pour *Lacedæmone, Carthagini,* à Carthage, pour *Carthagine, Tiburi,* à Tibur, *Anxuri,* à Anxur. Mais à la question *unde,* il faut toujours dire *Carthagine,* etc.

2. A la question *quo,* les poëtes peuvent exprimer toute désignation de lieu par l'accusatif sans préposition :

Italiam Lavinaque venit *litora* (Virg.), il vint en Italie et sur le rivage de Lavinium. — *Speluncam* Dido dux et Trojanus *eandem* deveniunt (Virg.).

SYNTAXE DES TEMPS.

§ 134. PRÉSENT POUR LE PARFAIT.

En latin, comme en français, on emploie souvent le présent pour exprimer un fait passé, afin de donner plus de vivacité au discours. L'événement est présenté comme se passant sous les yeux du lecteur, et la narration devient description ou tableau. On nomme ce présent le *présent historique* :

Repente post tergum equitatus *cernitur*, cohortes aliæ *appropinquant*, hostes terga *vertunt*, fugientibus equites *occurrunt*, *fit* magna cædes (Cés.). Redeuntes equites, *quos possunt, consectantur* et *occidunt* (Cés.).

Ce présent étant mis pour le parfait, les propositions subordonnées se mettent souvent à l'imparfait ou au plus-que-parfait :

In Morinos *proficiscitur*, quod inde *erat* brevissimus in Britanniam trajectus (Cés.). Helvetii id, quod *constituerant*, facere *conantur* (Cés.).

---

§ 135. IMPARFAIT DE L'INDICATIF.

1. L'imparfait de l'indicatif s'emploie, comme en français, pour exprimer une action comme *s'accomplissant* dans le temps passé ou ayant une certaine durée dans le passé. Dans la narration, où les faits principaux sont énoncés au parfait historique, l'imparfait exprime un *état*, une *situation*, et sert à faire des *descriptions* :

Regulus Carthaginem rediit; jusjurandum conservandum *putabat* (Cic.), Régulus *retourna* à Carthage; il *pensait* qu'il devait garder son

serment. — Cæsar Alesiam circumvallare *instituit*. Ipsum *erat* oppidum in colle summo, cujus radices duo flumina *subluebant* (Cés.). Verres inflammatus scelere et furore in forum venit ; *ardebant* oculi, toto ex ore crudelitas *eminebat* (Cic.). Proximi *ibant*, quos Persæ immortales vocant ; cultus opulentiæ barbaræ non alios magis *honestabat :* illi aureos torques, illi vestem auro distinctam *habebant* (Q. C.).

2. On emploie encore l'imparfait en parlant d'actions habituelles, de coutumes et d'institutions présentées comme *permanentes* dans le temps passé :

Dionysius, cultros metuens tonsorios, candenti carbone sibi *adurebat* capillum (Cic.). Ut Romæ consules, sic Carthagine annui bini reges *creabantur* (C. N.). Anseres Romæ publice *alebantur* in Capitolio.

Rem. 1. On trouve le parfait en latin, où, en français, nous mettons l'imparfait : Agesilaus statura *fuit* humili (C. N.), Agésilas *était* petit de taille. Ce parfait s'emploie pour exprimer ce qui ne change pas, tandis que l'imparfait se met pour ce qui arrive souvent, habituellement : forma *fuit* eximia (Augustus). Vultu *erat* tranquillo serenoque (Suét.), Auguste *avait* un bel extérieur. Son visage était doux et serein.

2. L'imparfait, présentant une action comme *s'accomplissant* dans le passé, peut servir à exprimer une *tentative* (imperfectum conatus), une *intention*, et doit quelquefois se rendre en français par *vouloir, chercher à, se mettre à, se proposer,* etc. :

Qui (Cato) pro lege, quæ *abrogabatur,* ita disseruit (T. L.), Caton fit le discours suivant en faveur de la loi qu'on voulait abroger. — Hujus deditionis ipse Postumius, qui *dedebatur* (qu'on livrait, qui devait être livré), suasor et auctor fuit (Cic.).

3. Les latins, en écrivant des lettres, avaient égard au temps où elles seraient lues. Ainsi, en parlant d'un fait qui se passe au moment même où ils écrivent et qui peut changer, ils l'expriment comme s'ils le racontaient plus tard à celui qui reçoit la lettre, de sorte qu'ils se servent de l'imparfait et du parfait au lieu du présent ; du plus-que-parfait au lieu du parfait ; du participe futur avec *eram* au lieu du futur ; ex. : J'écris ceci à minuit, hæc *scribebam* (ou bien *scripsi*, quand il s'agit d'une action entièrement accomplie) media nocte. Ce que j'ai entendu jusqu'au jour où je vous écris ne parait être qu'un bruit en l'air, quæ ad eam diem, cum hæc *scribebam, audiveramus*, inanis rumor *videbatur*. Je n'ai rien à vous écrire, nihil *habebam* quod *scriberem* (Cic.). Je vous écris avant le jour, le 16 des calendes de février ; il doit y avoir aujourd'hui séance du sénat ; hæc *scripsi* a. d. XVI kal. febr. ante lucem ; eo die senatus *erat futurus* (Cic.).

On trouve cependant aussi les temps employés comme en français : Etsi nihil *habeo* quod ad te scribam, *scribo* tamen, quia tecum loqui *videor* (Cic.).

Il faut naturellement exprimer au présent tout ce qu'on se figure comme présent à la réception de la lettre : Si *vales*, bene *est*, ego *valeo* (Cic.).

§ 136. PARFAIT DE L'INDICATIF.

Le parfait latin répond au passé indéfini et au passé défini français ; quelquefois il se traduit par le passé antérieur. S'il répond au passé indéfini, il présente l'action comme accomplie dans ses rapports avec le temps présent (perfectum præsens) ; s'il répond au passé défini, il s'appelle parfait *historique* et présente l'action comme accomplie d'une manière absolue, dans un temps passé qu'on regarde comme entièrement écoulé :

Is mos usque ad hoc tempus *permansit*, cet usage *est resté* jusqu'au temps présent. Me *recondidi* et fores *clausi* (*je me suis caché et renfermé*), ut prodesse pluribus possim (Sén.). — Hæ *permanserunt* aquæ dies complures (Cés.), ces eaux restèrent plusieurs jours. Simul in arido *constiterunt*, in hostem impetum *fecerunt* (Cés.), dès qu'ils *eurent mis* le pied sur un terrain sec, ils *attaquèrent* l'ennemi. Ita prœlium *restitutum est* (*fut rétabli*); atque omnes hostes terga *verterunt* (*prirent* la fuite), neque prius fugere *destiterunt* (*cessèrent*) quam ad flumen Rhenum *pervenerunt* (Cés.).

Rem. 1. En latin, on emploie l'imparfait et le parfait pour exprimer des nuances qu'on ne peut pas toujours rendre en français : Æqui se in oppida *receperunt* (parfait historique), et muris se *tenebant* (action qui dure) (T. L.). *Conticuere* omnes, intentique ora *tenebant* (Virg.). Qu'on remarque encore cette phrase : *Dicebat* melius quam *scripsit* Hortensius (Cic.), Hortensius *parlait mieux* (action habituelle) qu'il *n'a écrit* (action accomplie dont le résultat reste ; Cicéron possède les discours d'Hortensius). On pourrait dire : Dicebat melius *quam scribebat*, avec une nuance marquée dans la signification.

2. On met aussi le parfait avec *cum, si, simulac, ubi* et les relatifs à signification générale, pour exprimer une action *habituelle* ou *répétée* qui est censée précéder l'action exprimée au présent par le verbe principal ; le français peut employer le présent dans les deux propositions :

Dum lego, assentior ; *cum posui* librum, omnis assensio elabitur (Cic.), pendant que je lis, je suis du même avis ; quand j'ai déposé (= je dépose) le livre, tout assentiment s'évanouit. — Quocunque *aspexisti* (où que vous regardiez), tuæ tibi *occurrunt* injuriæ (Cic.). Cum in villam *veni* (quand, chaque fois que j'arrive), hoc ipsum nihil agere me *delectat* (Cic.). Simul *inflavit* tibicen, a perito carmen *agnoscitur* (Cic.).

---

§ 137. TEMPS APRÈS *dum, postquam, ubi, ut, simul*, ETC.

1. La conjonction *dum*, signifiant *pendant que* (non pas *aussi*

longtemps, *tant que*), se met *généralement* avec le *présent de l'indicatif*, lors même qu'il s'agit d'un événement du temps passé :

Dum ego in Sicilia *sum*, nulla statua *dejecta est* (Cic.), pendant que *j'étais* ou pendant mon séjour en Sicile, aucune statue ne fut renversée. *Dum* ea Romani *parant*, jam Saguntum summā vi *oppugnabatur* (T. L.). *Dum* in Asia bellum *geritur*, ne in Ætolis quidem res quietæ *fuerant* (T. L.).

Rem. 1. Dans ces sortes de phrases, on veut uniquement marquer la simultanéité de deux faits ; en français, on fait bien de l'exprimer, si la phrase s'y prête, par *pendant* et un substantif.

2. On trouve quelquefois d'autres temps après *dum*, avec des nuances différentes : *Dum* is in aliis rebus *erat* occupatus, erant interim qui suis vulneribus mederentur (Cic.). En employant l'imparfait, l'auteur veut marquer une *situation* (une action qui dure). *Dum* hæc in Apulia *gerebantur*, Samnites... non tenuerunt (T. L.). (même observation). (Murena), dum *conatus est* (en faisant des efforts)...., venit in periculum... (Cic.).

2. Les conjonctions *postquam* (après que), *ubi*, *ut*, dès que, lorsque, *ut primum*, *ubi primum*, *cum primum*, *simul ac*, *simul atque*, *simul ut* ou *simul* seul, aussitôt que, se mettent *généralement*, dans la narration suivie, avec le *parfait de l'indicatif* :

Eo *postquam* Cæsar *pervenit*, obsides poposcit (Cés.), quand César y fut arrivé, il demanda des otages. *Simul* in arido *constiterunt*, in hostem impetum *fecerunt* (Cés.), dès qu'ils eurent mis pied sur un terrain sec, ils attaquèrent l'ennemi. — *Ut ventum* est in trivium, fugere noluit (Cic.). Hamilcar, *postquam* mare *transiit* in Hispaniamque *venit*, magnas res secundā gessit fortunā (C. N.). *Ubi* de Cæsaris adventu Helvetii certiores *facti sunt*, legatos ad eum mittunt (Cés.). Quod *simul atque* sensit, Romam confugit (Cic.).

Rem. 1. On peut aussi employer le présent *historique* : *Postquam* murum arietibus feriri *vident*, aurum et argentum *comportant* (Sall.).

2. Le présent ou l'imparfait se mettent avec *postquam*, *ubi*, etc., pour exprimer un fait qui *dure* dans le présent ou dans le passé, c'est-à-dire pour marquer une situation : Plane relegatus mihi videor, *postquam* in Formiano *sum* (Cic.), je me regarde comme exilé, depuis que je suis dans ma campagne de Formie. Postquam nemo *adibat*, domum se recepit (T. L.), comme personne ne se *présentait*, il se retira chez lui. *Ubi* nemo obvius *ibat*, ad castra hostium tendunt (T. L.). *Ut* vero... *exurebatur* ager..., tum seditio accensa (T. L.). *Postquam* id difficilius *visum est* (fait accompli), neque facultas perficiendi *dabatur* (situation : qu'il n'y *avait* pas) ad Pompeium transierunt (Cés.). *Postquam* etiam frons ex arboribus *deficiebat*, conandum sibi aliquid Pompeius de eruptione existimavit (Cés.).

3. Le plus-que-parfait se met surtout avec *ubi, ut, simul ac,* lorsqu'il s'agit d'une action répétée, le verbe principal étant à l'imparfait : Idem, *simulac* se *remiserat*, intemperans *reperiebatur* (C. N.), quand (aussi souvent que) il se divertissait, on le voyait intempérant. Messanam *ut* quisque *venerat*, hæc visere *solebat* (Cic.). Ubi pericula *propulerant*, sociis auxilia *portabant* (Sall.). On trouve aussi le plus-que-parfait dans la proposition principale : *Ubi* ætas quæstui modum *fecerat*, æs alienum grande *conflaverant* (Sall.).

Avec ces conjonctions et avec *postquam*, on emploie aussi le plus-que-parfait pour marquer la situation qui est résultée d'un fait accompli :

Quod *ubi senserant* hostes, crevit audacia (T. L.). *Postquam* Romani in arcem *confugerant*, conticescebatque paulatim tumultus, tum Hannibal Tarentinos convocare jussit (T. L.).

Avec *postquam*, le plus-que-parfait s'emploie aussi, lorsque les deux actions ne se succèdent pas immédiatement, surtout lorsque l'intervalle qui les sépare est exprimé d'une manière précise :

Hamilcar *nono anno*, *postquam* in Hispaniam *venerat*, occisus est (C. N.). Jugurtha, *postquam*... oppidum *amiserat*, ad Bocchum nuntios misit (Sall.). On ne trouve pas, dans la prose classique, le futur passé après *postquam*.

---

§ 138. DU FUTUR.

En latin, quand on veut exprimer, comme *coexistantes*, deux actions futures dont l'une est subordonnée à l'autre, on met les deux verbes au *futur*; si l'une doit être *accomplie* avant que l'autre commence, on emploie le *futur passé* pour la première. Il n'en est pas toujours de même en français, comme le prouvent quelques-uns des exemples qui suivent :

Quam (naturam) si *sequemur* ducem, nunquam aberrabimus (Cic.), si nous *prenons* la nature pour guide, nous ne nous égarerons jamais. Respondeto ad ea, quæ de te ipso *rogavero* (Cic.), répondez (vous répondrez) à ce que je vous *demanderai*. — Tunc *erimus* beati, cum cupiditatum *erimus* expertes (Cic.). Ego vero, si modo *potuero* (si je puis), *faciam* vobis satis (Cic.). Ut sementem *feceris*, ita *metes* (Cic.). Plura *scribam*, si plus otii *habuero* (Cic.).

Rem. 1. Le futur passé s'emploie surtout ainsi dans les propositions subordonnées, mais il se rencontre aussi dans les propositions principales ; en français, il se rend par le futur : Cujus de disciplina aliud tempus *fuerit* fortasse dicendi (Cic.), j'aurai peut-être une autre occasion de parler de sa doctrine. Mox *videro* (Cic.), je verrai tantôt.

2. Après le présent de l'impératif, on a aussi *si* avec le présent : Defende,

si *potes* (Cic.). Quelquefois aussi on met le présent, et dans la proposition principale le futur, comme en français : Si *vincimus*, omnia tuta *erunt* (Sall.). *Perficietur* bellum, si *urgemus* obsessos (T. L.). C'est qu'on exprime ici une action vraiment présente comme condition d'une conséquence future.

---

§ 139. DE LA CONJUGAISON PÉRIPHRASÉE, ACTIVE ET PASSIVE.

1. La conjugaison périphrasée, formée du verbe *esse* et du participe futur actif, exprime en général l'*intention* ou la *volonté* de faire quelque chose, ou bien, avec les verbes intransitifs, l'*imminence* d'un état. On peut traduire en français par *je veux, je suis résolu à, j'ai l'intention, je suis sur le point de;* on peut aussi dire *je dois* (faire quelque chose), en exprimant par là une éventualité, mais non pas une nécessité ·

Ind. prés. Bellum *scripturus sum*, quod populus Romanus cum Jugurtha gessit (Sall.), je veux ou je vais écrire la guerre que le peuple romain fit contre Jugurtha. Cum apes jam *evolaturæ sunt*, consonant vehementer (Varr.), quand les abeilles sont sur le point de s'envoler (ou se disposent à s'envoler), elles font entendre une rumeur extraordinaire. Sin una *est interiturus* animus cum corpore (Cic.), mais si l'âme *doit* périr avec le corps (est destinée à périr).

Imparf. Rex, quia non *interfuturus* navali certamini *erat*, Magnesiam concessit (T. L.), le roi, qui ne *devait* point prendre part au combat naval, se rendit à Magnésie. — Illi, sicut Mamertini in Sicilia Messanam, sic Rhegium *habituri* perpetuam sedem *erant* (Cic.). (avaient l'intention de conserver).

Futur. Hoc oratori primum præcipimus, quascumque causas *erit acturus*, ut eas diligenter cognoscat (Cic.). (toutes les affaires qu'il *voudra* traiter).

Futur passé. Sapiens tamen non vivet, si *fuerit* sine homine *victurus* (Sén.). (s'il devait vivre seul).

Parf. Quid *facturi fuistis ?* (Cic.) Qu'avez-vous voulu faire ? In me quidem jam pridem effectum est, quod *futurum fuit* (Cic.). (ce qui a dû arriver.)

Plus-que-parfait. Alexander *excursurus fuerat* ad Athenas delendas (Just.). (avait eu l'intention, avait été sur le point de.)

Rem. Le parfait de l'*indicatif* s'emploie cependant le plus souvent, dans les phrases hypothétiques, dans le sens du plus-que-parfait du subjonctif :

Quid enim *futurum fuit* (= accidisset), si plebs agitari cœpta esset (T. L.). (que serait-il arrivé ?).

2. La conjugaison nouvelle que l'on forme avec le participe en

dus et le verbe *esse* marque, non le futur, mais la nécessité de l'action soufferte. Epistola *scribenda est* signifie : la lettre doit être écrite, il faut écrire la lettre, et non : la lettre sera écrite, ce qui s'exprime par : *epistola scribetur*.

---

§ 140. CONCORDANCE DES TEMPS DU SUBJONCTIF DANS LES PROPOSITIONS SUBORDONNÉES AVEC LES TEMPS DE LA PROPOSITION PRINCIPALE.

I. Après le présent, le parfait (qui répond au passé indéfini), le futur et le futur passé, on peut mettre le *présent*, le *parfait* ou le *futur* dans la proposition subordonnée. On met :

1° Le *présent*, si les deux actions ont lieu *en même temps :*

Dico, *dixi* quid *agas*, je dis, j'ai dit ce que vous faites.
Dicam, dixero quid *agas*, je dirai, j'aurai dit ce que vous ferez.

2° Le *parfait*, si le fait exprimé par le verbe subordonné est accompli avant celui qu'énonce le verbe principal :

Dico, *dixi* quid *egeris*, je dis, j'ai dit ce que vous avez fait.
Dicam, *dixero* quid *egeris*, je dirai, j'aurai dit ce que vous aurez fait.

Rem. *Agas* et *egeris*, mis en rapport avec un futur, marquent, comme on vient de le voir, une action future ; mais ils peuvent aussi conserver leur signification propre : *dicam* quid *agas*, je dirai ce que vous faites (maintenant) ; *dicam* quid *egeris*, je dirai ce que vous avez fait (aujourd'hui) ; ea quæ *sint*, cognosces (Cic.), tu sauras ce que c'est.

3° Le *futur* périphrasé avec *sim*, si le v. subordonné doit exprimer un *futur* par rapport au fait de la proposition principale :

Dico, *dixi* quid *acturus sis*, je dis, j'ai dit ce que vous ferez.

Autres exemples :

1° Quid *agas, scribe* (Pl. ep.), écris-moi ce que tu fais. Nemo *est*, Catilina, qui te non *metuat* (Cic.). Quales viros creare vos consules *deceat*, satis dictum est (T. L.). Etiamne cum telis *venistis*, ut hic me *juguletis*? (Cic.)

Multi *erunt* qui ad me libenter epistolas *perferant* (Cic.), il y en aura beaucoup qui se *feront* un plaisir de m'apporter des lettres. Hæc omnia sic *agentur* ut bellum intestinum me uno duce *sedetur*, (la guerre intestine *sera apaisée* par moi seul) (Cic.). Illud *perficiam*, ut neque bonus quisquam *intereat*... (Cic.), je ferai en sorte qu'aucun homme de bien ne *périra*. Morati melius erimus, cum *didicerimus* quæ natura *desideret* (Cic.) (quand nous aurons appris ce que la nature *désire*).

2° Quid *egeris, scribe* (Pl. ep.), écris-moi ce que tu *as fait*. Non *est* provincia quam non *adierit* Augustus (Suét.), il n'y a pas de province qu'Auguste

n'*ait visitée.* — Nemo *reperitur* qui *sit* studio nihil assecutus (Quint.). Nemo vestrum est quin, quem ad modum *captæ sint* a M. Marcello Syracusæ, sæpe *audierit* (Cic.).

Si id *factum sit, nociturum* se nemini dixit (Cic.), il dit qu'il ne fera de mal à personne, lorsqu'on *aura fait* cela. Quamobrem non *debueris* credere, *dicam* (Cic.), je dirai pourquoi vous n'avez pas dû croire.

3° Incertum *est* quam longa nostrum cujusque vita *futura sit* (Cic.). Agamemno *non dubitat* quin brevi Troja *sit peritura* (Cic.). In eum locum *deductus est* ut nunquam e malis *emersurus sit* (Cic.).

Rem. 1. Il faut remarquer que, lors même que le parfait latin est pris dans le sens du parfait indéfini français (*dixi,* j'ai dit), on aime à employer en latin le subjonctif d'un temps historique dans les propositions subordonnées avec un relatif, un interrogatif ou les conjonctions *ut, ne, quin,* etc., marquant l'*intention :*

Quoniam, *quæ* subsidia *haberes, exposui,* nunc dicam, etc. (Cic.), puisque *j'ai exposé* quelles ressources vous *avez,* je dirai maintenant, etc. Satis mihi multa verba *fecisse* videor (= *feci*), quare *esset* hoc bellum necessarium (Cic.), je pense avoir suffisamment expliqué pourquoi cette guerre *est* nécessaire. — *Adduxi* hominem in quo satisfacere exteris nationibus *possētis* (Cic.).

2. Si la proposition subordonnée exprime une *conséquence* qui se rapporte essentiellement au moment actuel, il faut l'exprimer au *présent,* comme en français :

Siciliam Verres ita *vexavit ut* ea restitui in antiquum statum non *possit* (Cic.), Verrès *a* tellement *opprimé* la Sicile qu'il n'*est* pas possible de la rétablir dans son ancien état. — Ego meis rebus gestis hoc *sum assecutus ut* bonum nomen *existimer* (Cic.).

II. Après un temps *historique,* c'est-à-dire après l'imparfait, le parfait historique et le plus-que-parfait, on doit employer dans la proposition subordonnée l'imparfait, le plus-que-parfait ou le futur périphrasé avec *essem :*

1° L'*imparfait,* si les deux faits ont lieu en *même temps :*

Dicebam, dixi, dixeram quid *ageres* (action simultanée), je disais, je dis, j'avais dit ce que vous faisiez.

2° Le *plus-que-parfait,* si le fait énoncé par le verbe subordonné est accompli *avant* le fait qu'exprime le verbe principal :

Dicebam, dixi, dixeram quid *egisses* (action antérieure), je disais, je dis, j'avais dit ce que vous aviez fait.

3° Le *futur périphrasé* avec *essem,* si le verbe subordonné doit exprimer un *futur* par rapport au fait de la proposition principale :

Dicebam, dixi, dixeram quid *acturus esses* (action postérieure), je disais, je dis, j'avais dit ce que vous alliez faire.

Autres exemples :

1° Unum illud *extimescebam* ne quid turpiter *facerem* (Cic.). Verres ita *vivebat* ut eum non facile quisquam extra lectum *videret* (Cic.). — Conon non *quæsivit* ubi ipse tuto *viveret,* sed unde præsidio *posset* esse civibus (C. N.). Rana *interrogavit* natos an *esset* bove latior (Ph.). — Athenienses tantam gloriam *erant assecuti* ut *intelligerent* Lacedæmonii de principatu sibi cum his certamen fore (C. N.).

2° Unum illud *extimescebam* ne quid turpiter *effecissem* (Cic.). — Lacedæmoniis crimini *datum est,* quod arcem Thebanam indutiarum tempore *occupassent.*

3° Cum Demosthenes *dicturus esset,* concursus audiendi causa ex totā Græcia *flebat* (Cic.). — In eum locum *deductus est* ut nunquam ex malis *emersurus esset.* — Quæ vita fuisset Priamo, si ab adolescentia *scisset* quos eventus senectutis *esset habiturus?* (Cic.).

Rem. 1. On trouve des exceptions à cette règle générale dans les propositions qui marquent une conséquence.

1° Lorsque la conséquence tombe dans le temps présent, on emploie le présent du subjonctif : itaque Atticus *fecit* ut vere dictum *videatur :* sui cuique mores fingunt fortunam (C. N.), Atticus se conduisit donc de telle sorte qu'il *paraît* qu'on a dit avec vérité : c'est par ses mœurs que chacun se forme sa fortune. — Non *fuit* tantus homo Roscius ut de eo *conqueramur* (Cic.).

2° On emploie le parfait du subjonctif, si la conséquence se prolonge jusque dans le temps présent : Epaminondas paupertatem adeo facile *perpessus est* ut de republica nihil præter gloriam *ceperit* (C. N.), Epaminondas supporta si aisément la pauvreté que de ses services publics il n'a recueilli que la gloire (conséquence présentée comme existant au moment où l'auteur écrit). *Ardebat* Hortensius cupiditate dicendi sic ut in nullo flagrantius studium *viderim* (Cic.), l'ardeur d'Hortensius était si grande que je *n'ai vu* (que je ne connais) personne de si passionné pour l'étude.

3° Le parfait du subjonctif peut aussi représenter le passé défini français ; alors la conséquence est expressément marquée comme un fait historique : Tantum opes (Romanorum) creverant ut movere arma Etrusci non *ausi sint* (T. L.), la puissance des Romains était devenue si grande que les Etrusques *n'osèrent* pas faire la guerre. Inclusum senatum habuerunt ita multos dies ut *interierint* nonnulli fame (Cic.), ils tinrent le sénat enfermé pendant tant de jours que quelques-uns *moururent* de faim.

2. Nous avons vu que le subj. qui dépend d'un futur peut exprimer une action future. Cela a surtout lieu si la proposition du subjonctif dépend d'un futur à l'infinitif :

Tibi sic persuadeas velim, si mihi *tributus* honos *fuerit,* me *existimaturum* etc. (Cic.), soyez persuadé que, si j'*obtiens* cet honneur (= lorsque j'aurai obtenu), je croirai que etc. Credebamus, si aliquid *esset offensum,* omnes te temere fecisse *dicturos* (Cic.), nous pensions qu'en cas d'échec

tout le monde vous aurait accusé de témérité. — Nonnulli Cæsari renuntiabant, cum castra moveri *jussisset,* non *fore* dicto audientes milites. Dicit nunquam nos *aberraturos (esse),* si naturam ducem *sequamur.*

Si l'inf. devenait le verbe principal, on aurait : nunquam aberrabimus, si *sequemur*... (Cic.); si aliquid *erit offensum,* omnes... *dicent ;* si honor mihi *tributus erit,* existimabo etc.

3. Nous avons vu (§ 60, 7) que le parfait et le plus-que-parfait du subj. de la conj. périphrasée (amaturus fuerim et amaturus fuissem) ne peuvent pas servir de subjonctif au futur passé (amavero), et qu'ils conservent leur signification d'intention, etc., comme, par exemple, dans cette phrase : non dubito quin *amaturus fuerit,* je ne doute pas qu'il n'ait eu l'intention d'aimer. Pour exprimer le futur passé dans la proposition subordonnée, il faut avoir recours à la circonlocution de *futurum sit* ou *futurum esset ut :* non dubito quin *futurum sit ut* brevi profectus sit, je suis sûr qu'il sera parti sous peu; non dubitabam quin *futurum esset ut* brevi profectus esset, j'étais sûr qu'il serait parti sous peu.

Cette circonlocution est toujours nécessaire avec les verbes qui n'ont pas de supin et avec le passif, dont le participe en *dus, da, dum* marque la nécessité et ne s'emploie pas pour exprimer simplement le futur : Non dubito quin *futurum sit ut* te pæniteat, je ne doute pas que tu ne te repentes; multi non dubitabant quin *futurum esset ut* Cæsar a Pompeio *vinceretur;* beaucoup de gens ne doutaient pas que César ne fût vaincu par Pompée.

4. Les phrases hypothétiques à l'imparfait et au plus-que-parfait du subjonctif ne sont pas assujetties à la règle générale, et restent invariables, même après un présent :

Quos amisimus cives, eos Martis vis perculit, non ira victoris, ut dubitare *debeat* nemo quin multos, *si* fieri *posset,* Cæsar ab inferis *revocaret* (Cic.).

Cependant, au lieu du plus-que-parfait du subj. de la conj. périphrasée (scripturus fuissem), on emploie, dans ce cas, le parf. du subj. (scripturus fuerim), et au passif, *scribendum fuerit,* pour *fuisset,* comme aussi *potuerim* pour *potuissem;* cet usage vient de ce qu'on dit même à l'indicatif *scribendum fuit* pour fuisset, etc., etc. (V. § 143) :

Dic quidnam *facturus fueris,* si eo tempore censor *fuisses* (T. L.). — Adeo inopia *est coactus* Hannibal ut, nisi tum fugæ speciem abeundo *timuisset,* Galliam *repetiturus fuerit* (T. L.).

III. On trouve l'imparfait du subjonctif *conditionnel* exceptionnellement suivi du parfait du subjonctif dans la proposition subordonnée :

Memorare *possem,* quas urbes populus Romanus *ceperit,* ni ea res longius nos ab incepto traheret (Sall.), je pourrais dire de quelles villes le peuple romain s'empara, si cela ne m'écartait trop de mon sujet.

Mais l'imparfait et le plus-que-parfait sont de règle :

Quod scribere, præsertim cum de philosophia *scriberem*, non *auderem*, nisi idem placeret Panætio (Cic.), c'est ce que je n'oserais pas écrire, surtout lorsque *j'écris* sur la philosophie, si Panætius n'était pas du même avis. — Cæcinam non *commendarem* tibi, cum *scirem* (puisque je sais) qua fide in tuos *soleres* esse, nisi me patris ejus memoria *moneret* (Cic.).

IV. Le *présent historique*, qui est mis pour le parfait historique, se construit tantôt comme un véritable présent, tantôt comme un temps historique :

Ubii legatos *mittunt* ad Cæsarem qui *doceant*, etc., *petunt* atque *orant* ut sibi *parcat* (Cés.). Helvetii legatos ad Cæsarem *mittunt*, qui *dicerent* sibi esse in animo iter per provinciam facere; rogare ut ejus voluntate id sibi facere *liceat* (Cés.). Athenienses *creant* decem prætores qui exercitui *præessent* (C. N.). Huic ille, quid ex litteris *comperisset*, *aperit* (C. N.). Sulla suos *hortatur*, ut fortem animum *gererent* (Sall). *Agunt* gratias quod sibi *pepercissent* (Cés.).

Cependant les propositions qui ne dépendent pas immédiatement du présent historique se construisent *ordinairement* à un temps historique :

Rogat ut curet quod *dixisset* (Cic.), il le prie de penser à ce qu'il a promis. — Labieno scribit ut quam plurimas *posset* naves instituat (Cés.). Adversarii postulant ut judices dentur ex his civitatibus quæ in id forum *convenirent* (Cic.). Cæsari nuntiatur Sulmonenses cupere ea facere quæ *vellet* (Cés.). Voici un exemple avec le présent : præmittit qui videant quas in partes hostes iter *faciant* (Cés.).

SYNTAXE DES MODES.

DE L'INDICATIF.

§ 141. INDICATIF APRÈS CERTAINES CONJONCTIONS.

L'indicatif sert à exprimer un fait positif et réel, comme en français : Alexandri amici reges facti sunt (Just.), les amis d'Alexandre devinrent rois.

On met l'indicatif, pour énoncer un fait *d'une manière positive*, après les conjonctions de temps *ut*, *ubi*, dès que, *quamdiu*, aussi

longtemps que, etc. (V. les autres § 137); après *ut*, *sicut*, *prout*, *velut*, etc., signifiant *comme*, *à ce que*, *selon que*, *de même que*; après *quia*, *quod*, *quoniam*, *siquidem*, *quandoquidem* (parce que, puisque), *quatenus*, en tant que, *quando*, quand, puisque :

Ut potui, tuli (Cic.), j'ai supporté comme j'ai pu. Disces *quamdiu voles* (Cic.). Omne animal, *simul ut ortum est*, se ipsum diligit (Cic.). Omne animal, *ut* vult, ita utitur motu sui corporis. Ea urbs, *quia* postrema *ædificata est*, Neapolis nominatur (T. L.).

---

§ 142. INDICATIF APRÈS LES RELATIFS A SIGNIFICATION GÉNÉRALE.

On met l'indicatif après les relatifs à signification générale, formés de *cumque* ou de la répétition du même mot, comme *quisquis*, *quotquot*, *quicumque*, *qualiscumque*, *utercumque*, *quantuscumque*, *utut*, *utcumque*, *quocumque*, *quacumque*, etc. *Sive*, *sive*, soit que-soit que, se met aussi régulièrement avec l'indicatif :

Qualescumque duces *habuistis*, omnia adhuc, *quantacumque petistis*, obtinuistis (T. L.), quels qu'aient été vos chefs, vous avez jusqu'ici tout obtenu, si grand que ce fût. Veniet tempus (mortis), *sive retractabis*, *sive properabis* (Cic.), le temps de la mort viendra, que tu le veuilles ou que tu ne le veuilles pas. — Virtutem qui adeptus erit, *ubicumque erit* gentium, a nobis diligetur (Cic.).

---

§ 143. INDICATIF POUR LE SUBJONCTIF DANS LE SENS DU CONDITIONNEL FRANÇAIS.

1. L'indicatif de certains verbes latins répond souvent au conditionnel français non accompagné d'une proposition hypothétique. Ainsi *oportet* peut se rendre par *il faudrait*, et les temps passés *oportebat*, *oportuit*, *oportuerat* peuvent signifier *il aurait fallu*. Il en est de même de *necesse est*, il serait nécessaire, *debeo*, je devrais, *decet*, il conviendrait, *possum*, je pourrais, et de *esse* accompagné d'un adjectif ou d'un part. en *dus*, *a*, *um*, comme *justum est*, il serait juste, *optandum est*, il serait à souhaiter, etc. :

Possum persequi multa oblectamenta rerum rusticarum, sed... (Cic.), je *pourrais* énumérer beaucoup de jouissances de la vie des champs, mais... *Longum est* mulorum persequi utilitates (il serait trop long) (Cic.). Ad mortem te, Catilina, duci jam pridem *oportebat* (il fallait =

on aurait dû) (Cic.). Hæc via tibi *erat ingredienda*, vous *auriez dû* prendre ce chemin (il vous *fallait*). Longe *utilius fuit* angustias aditus occupare (Q. C.), il aurait été beaucoup plus utile d'occuper les défilés. Illud potius *præcipiendum fuit* ut diligentiam adhiberemus in amicitiis comparandis (Cic.), il aurait plutôt fallu (ou il fallait) nous conseiller d'apporter beaucoup de soin dans le choix de nos amitiés. Catilinam vivum illinc exire non *oportuerat* (Cic.), Catilina n'aurait pas dû en sortir vivant.

Rem. 1. L'imparfait se traduit aussi, dans certains cas, par *le conditionnel présent* :

Perturbationes animorum *poteram* ego morbos appellare, sed non conveniret ad omnia (Cic.), les troubles de l'âme, je pourrais les appeler maladies, mais ce mot ne conviendrait pas à tous les cas.

Sint sane inimicitiae, quæ esse non *debebant* (Cic.), qu'il y ait des inimitiés, qui ne devraient pas exister.

2. En français aussi, on peut, dans certains cas, employer l'indicatif, comme la traduction l'a montré. Voici encore un exemple : non suscipi bellum *oportuit*, il *fallait* ne pas entreprendre la guerre.

2. On construit souvent ces verbes à l'imparfait ou au parfait de l'indicatif dans une phrase hypothétique qui contient un imparfait ou un plus-que-parfait du subjonctif. L'imparfait de l'indicatif répond alors au conditionnel présent, le parfait au conditionnel passé :

Si Cn. Pompeius privatus *esset* hoc tempore, tamen *erat mittendus* (Cic.), si Pompée était dans ce moment simple particulier, il *devrait* néanmoins être envoyé. Omnibus eum contumeliis onerasti quem patris loco, *si* ulla in te pietas *esset*, colere *debebas* (Cic.), vous avez chargé d'outrages un homme que vous devriez honorer comme un père, s'il y avait en vous quelque sentiment de pitié. — Consul esse qui *potui* (je pouvais, aurais pu), *nisi* eum vitæ cursum *tenuissem* (Cic.). *Quod si* ita *putasset*, certe *optabilius* Miloni *fuit* (il eût été préférable) dare jugulum... (Cic.). Quos *nisi manumisisset*, tormentis etiam *dedendi fuerunt* (on aurait dû les livrer à la torture).

Rem. On trouve, mais principalement dans les historiens, *toutes sortes de verbes* construits ainsi à l'indicatif (rarement au parfait), pour exprimer le conditionnel français. Cette construction, qui présente le fait comme imminent ou ayant reçu un commencement d'exécution, donne plus de vivacité au récit. En français aussi, on peut assez souvent employer l'indicatif :

Multa me *dehortantur* a vobis, *ni* studium reipublicæ omnia *superet* (Sall.), bien des motifs m'éloigneraient de vous, si l'amour de la république ne l'emportait sur toutes choses (sens : bien des motifs m'éloignent réelle-

ment de vous, mais, etc.) Jam fames, quam pestilentia, tristior *erat,* ni annonæ *foret subventum* (T. L.), déjà même la faim *allait* être plus horrible que la peste, si l'on n'eût subvenu aux besoins publics. Quin *labebar* longius, *nisi* me *retinuissem* (Cic.), *j'étais* même (j'aurais été) entraîné plus loin, si je ne m'étais retenu. *Vincebat*que paucitas, *ni* Veiens in verticem collis *evasisset* (T. L.), leur petit nombre *remportait* la victoire, si les Véiens n'avaient pas atteint le sommet de la colline. *Viceramus, nisi* Lepidus *recepisset* Antonium (Cic.), nous *avions* vaincu, si Lépide n'avait recueilli Antoine.

Voici des exemples avec le parfait accompagné de *pæne* et *prope:* Pons Sublicius iter *pæne* hostibus *dedit,* ni unus vir fuisset, Horatius Cocles (T. L.), le pont Sublicius allait donner passage à l'ennemi, sans un seul homme, Horatius Coclès. *Prope* in prœlium *exarsere,* ni... admonuisset... (Tac.).

Il faut se garder d'expliquer de tels passages par des ellipses.

DU SUBJONCTIF.

§ 144. DU SUBJONCTIF EN GÉNÉRAL.

Le subjonctif, malgré son nom (de *subjungere*), qui marque la subordination, était primitivement un mode indépendant, et formait une proposition principale.

Il sert à présenter un fait, non comme positif et réel, mais comme possible ou existant seulement dans la pensée. En disant *magister docet,* j'énonce le fait d'enseigner comme existant réellement, mais dans la phrase *dicat quispiam* (quelqu'un pourrait dire) le fait de dire n'est pas réel, certain; il est présenté comme simplement possible, comme existant seulement dans la pensée.

---

§ 145. SUBJONCTIF POTENTIEL.

1. Le *présent* et *le parfait* du subjonctif s'emploient dans une proposition principale pour exprimer un fait qui *peut* arriver ; de là le nom de subjonctif *potentiel.*

Ce subjonctif donne à une assertion quelque chose de vague, et s'emploie souvent, quand on veut s'exprimer avec modestie et politesse, comme cela a particulièrement lieu avec *velim, nolim, malim.*

Il répond au conditionnel présent français, et peut quelquefois se rendre par le futur :

Forsitan *quæratis*... (Cic.), vous chercherez peut-être. Vix verisimile fortasse *videatur* (Cic.), peut-être cela paraîtra-t-il à peine vraisemblable. Quis hoc non *dederit ?* (Cic.) qui n'accorderait pas cela ? *Didicerim* libentius quam *reprehenderim* (Cic.), j'aimerais mieux m'instruire que vous critiquer. Cum Platone nôn invitus *erraverim* (Cic.), je me tromperais volontiers avec Platon. Ego non quærendum *censeam* (T. L.), je ne serais pas d'avis de rechercher. — At non historia *cesserim* Græcis, nec opponere Thucydidi Sallustium *verear* (Quint.). De animo disputans tuam mihi dari *velim*, Cotta, eloquentiam (Cic.).

Voir ce subjonctif à la seconde personne du singulier pour exprimer un sujet indéterminé (*on*), § 83, rem.

2. L'imparfait de ce subjonctif, qui est beaucoup plus rare, répond au conditionnel passé : *Diceret* quispiam, quelqu'un aurait dit (pouvait dire, aurait pu dire). On le trouve surtout avec *quis* :

Hoc tantum bellum *quis* unquam *arbitraretur* ab uno imperatore confici posse ? (Cic.), qui aurait pensé (qui pouvait penser) que cette grande guerre aurait pu être terminée par un seul général ? Hannibal, quod minime *quis crederet*, partem militum dimisit (T. L.). Quis unquam *putaret?* (Cic.), qui aurait jamais pensé ?

Le plus-que-parfait du subjonctif ne s'emploie pas comme subjonctif potentiel.

Rem. 1 : On se sert souvent de la seconde personne de l'imparfait du subj. des verbes *dicere, putare, credere, videre, cernere, discernere,* pour exprimer *on* (v. § 83, le présent et le parfait) :

Quidquid erat patrum, reos *diceres* (T. L.), on aurait dit qu'il y avait autant d'accusés que de sénateurs. Signum datum *crederes* ut vasa colligerent (T. L.), on aurait dit que le signal était donné de plier bagage. Vix hoc erat imperatum, cum illum spoliatum *cerneres* (Cic.), l'ordre était à peine donné qu'on pouvait le voir dépouillé de ses vêtements.

2. La première personne des imparfaits *vellem, nollem, mallem, cuperem,* s'emploie souvent dans le sens du conditionnel présent français : Ego me Phidiam esse *mallem* quam optimum fabrum tignarium (Cic.), j'aimerais mieux être Phidias que le meilleur charpentier. *Cuperem* vultum tuum videre (Cic.).

Cet imparfait s'explique comme l'imparfait des phrases conditionnelles. V. § 157.

---

§ 146. SUBJONCTIF DANS LE SENS DE L'IMPÉRATIF.

1. Le subjonctif s'emploie dans le sens de l'impératif, à la *première* et à la *troisième* personne, pour exhorter, souhaiter, prescrire, protester, et forme également une proposition principale. La négation ne se rend pas par *non,* mais par *ne, nihil, nemo,* etc. :

Amemus patriam, *pareamus* senatui (Cic.), aimons la patrie, obéissons au sénat (exhortation). Dii *prohibeant* hoc a nobis (Q. C.), que les dieux nous en préservent (souhait). *Ne* quis *fastidiat* grammatices elementa (Quint.), qu'on ne dédaigne pas les éléments de la grammaire. — Suum quisque *noscat* ingenium (Cic.). *Peream* (protestation), si causa est properandi (Cic.). *Ne vivam* (protestation), si (id) tibi concedo (Cic.).

2. Le subjonctif à la seconde personne du singulier ne s'emploie guère dans la bonne prose, à moins que le sujet ne soit indéterminé, en français *on* (v. § 83) :

Injurias fortunæ, quas ferre *nequeas*, defugiendo *relinquas* (Cic.), qu'*on* se dérobe par la fuite aux injustices de la fortune qu'on ne peut supporter. — Sic cum inferiore *vivas*, quemadmodum tecum superiorem *velis* vivere (Sén.) (vivez = on doit vivre). *Ne mentiare*, ne mentez pas = qu'on ne mente pas.

Rem. En poésie, on trouve souvent le présent à la seconde personne, lors même qu'il s'agit d'une personne déterminée : Ne post *conferas* culpam in me (Tér.).

Avec une négation, on emploie régulièrement le *parfait* du subjonctif à la *seconde personne*, quand le sujet est une personne déterminée :

Nihil incommodo valetudinis tuæ *feceris* (ne fais rien) (Cic.). Jocum *ne sis aspernatus* (Cic.). *Ne transieris* Iberum (T. L.). De me *nihil timueris* (Cic.).

Rem. 1. Dans les propositions négatives, *non* au lieu de *ne*, est très-rare dans les bons auteurs : Non longe *abieris* (Cic.). *Neque* pour *neve* se trouve plus souvent : *nec* quidquam raptim *egeritis* (T. L.) ; et n'agissez pas avec précipitation.

2. A ce subjonctif se rattache celui qu'on met sans conjonction pour faire une *concession* ou une *supposition* :

Malus civis Cn. Carbo fuit. *Fuerit* aliis (concession) : tibi quando esse cœpit? (Cic.). Carbon était un mauvais citoyen. (j'admets) qu'il l'ait été pour d'autres ; mais depuis quand l'a-t-il été pour vous ? Hoc nemo *sciat* : quæro num... (Cic.), que personne ne le sache (supposition) ; je vous demande si...

3. L'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif s'emploient pour exprimer l'*exhortation* ou la *prescription* qui se rapportent au temps passé : Pater ejus iniquior erat : *pateretur* (Tér.), son père était trop injuste : il devait (il aurait dû) le supporter. Frumentum, quoniam vilius erat, ne *emisses* (Cic.), tu n'aurais pas dû acheter du blé, puisqu'il était à vil prix. Forsitan nonnemo dixerit : *Restitisses* (tu aurais dû résister) (Cic.).

4. L'impératif du discours direct devient subjonctif dans le discours indirect :

Cæsar Labieno mandat, si reipublicæ commodo facere *posset*, cum legione ad fines Nerviorum *veniat* (Cés.), discours direct : *veni*, si *potes*. Sin bello persequi perseveraret, *reminisceretur* pristinæ virtutis Helvetiorum (Cés.), discours direct : si perseveras, reminiscere. Arimino *excederet*, exercitus *dimitteret* (Cés.), discours direct : *excede*, *dimitte*.

---

§ 147. SUBJONCTIF DANS LES INTERROGATIONS DUBITATIVES.

Le subjonctif forme aussi une proposition principale dans les *interrogations dubitatives* :

Hoc vero quis ferre *possit*? (Cic.), qui pourrait le supporter? Quis *dubitet* quin in virtute divitiæ sint? (Cic.), qui peut douter que les richesses ne soient dans la vertu?

Pour exprimer un fait du temps passé, on emploie ordinairement l'imparfait, quelquefois le parfait, mais non le plus-que-parfait :

Tibi inimicus cur *esset?* (Cic.), pourquoi aurait-il été ton ennemi? Hæc cum viderem, quid *agerem*, judices? (qu'aurais-je fait?) *Contenderem* contra tribunum? (Cic.), devais-je combattre le tribun? — Te videre *noluerim*? (Cic.), je n'aurais pas voulu vous voir?

Ces interrogations ont souvent un sens négatif. En disant *quid facerem?* (Virg.) qu'aurais-je fait? j'exprime l'idée que je n'avais rien à faire.

---

§ 148. SUBJONCTIF APRÈS *ut*.

Ut marque le but, l'intention (la conséquence qu'on a en vue). En français, on rend *ut* par *que*, *afin que*, *de manière que*, *pour que*, ou par *de*, *à*, *pour*, etc. :

Esse (= edere) oportet *ut vivas*, non vivere *ut edas* (Cic.), il faut manger pour vivre et non pas vivre pour manger. — Romani abduxerunt ab aratro Cincinnatum *ut* dictator *esset* (T. L.).

Ut marque aussi simplement la conséquence, (celle qu'on n'a pas en vue), surtout après les mots *si*, *tant*, *tellement*, *tam*, *sic*, *ita*, *talis*, *tantus*, *ejusmodi*, etc. :

Dolor *tantulum* malum est *ut* a virtute *obruatur* (Cic.), la douleur est un si petit mal qu'elle est domptée par le courage. — Atticus *ita* vixit *ut* Atheniensibus merito *esset* carissimus (C. N.). *Adeo* Pylades Orestem dilexit *ut* pro eo mori paratus *esset* (Cic.).

REM. 1. Quelquefois les adverbes *sic*, *ita*, *tam*, etc., sont supprimés, et *ut* signifie seul *de manière que*, *si bien que*, *au point que* : Epaminondas fuit disertus, *ut* nemo Thebanus ei par *esset* eloquentia (C. N.).

2. Après *tantum abest*, tant s'en faut, on peut construire deux *ut* : Tantum abest *ut* nostra *miremur*, *ut*... nobis non *satifaciat* ipse Demosthenes (Cic.), tant s'en faut *que* nous admirions nos propres écrits, *que* Démosthène lui-même ne nous satisfait pas (= loin d'admirer nos écrits, nous ne sommes pas même satisfait de Démosthène).

---

§ 149. SUBJONCTIF APRÈS *ne*.

1. *Ne* s'emploie aussi pour marquer le *but*, l'*intention* ou la conséquence qu'on a en vue :

Codrus se in medios immisit hostes veste familiari, *ne* possit agnosci (Cic.) (pour ne pas être reconnu). — Semper in republica tenendum est *ne* plurimum *valeant* plurimi (Cic).

REM. 1. Pour *ne* on dit aussi *ut ne* : Justitiæ primum múnus est *ut ne* cui quis *noceat* (Cic.).

2. On emploie *ut non*, si la négation se rapporte seulement à un mot, ou à une partie de la phrase : Confer te ad Manlium, *ut* a me *non ejectus* ad alienos *videaris* (Cic.).

Ut non se met encore pour marquer une simple *conséquence*, surtout après *ita*, *sic*, *tantus*, etc. (Voy. le § précédent) :

Nemo *adeo* ferus est *ut non* mitescere possit (Hor.), il n'est pas d'homme tellement sauvage qu'il ne puisse être apprivoisé. Socrates locutus *ita* est *ut non* ad mortem trudi, sed in cælum videretur ascendere (Cic.). Aristoteles ait omnes ingeniosos melancholicos esse, *ut* ego me tardiorem esse moleste *non* feram (Cic.), (*de manière que* je ne suis pas peiné d'être d'un esprit un peu lent.)

2. On construit les verbes qui signifient *craindre (metuo, timeo, vereor*, etc.) avec *ut* et *ne*, comme des verbes qui marquent l'intention. On se sert de *ne*, si l'on désire que quelque chose *n'ait pas lieu*; ex. : metuo *ne* abeat, je crains qu'il ne s'en aille. *Ut* se met, quand on désire que *quelque chose ait lieu*; ex. : vereor *ut* veniat, je crains qu'il ne vienne pas. Ainsi *ut* répond ordinairement à *que ne pas*, et *ne* à *que ne* :

Vereor ne istam causam nemo noscat (Cic.), je crains que personne n'entende cette raison. *Vereor ne* laborem *augeam* (Cic.), j'ai peur d'augmenter mon travail. *Timeo ut* labores sustineas (Cic.), je crains que vous ne supportiez pas les fatigues.

REM. 1. *Ut*, traduit par *que ne pas*, peut s'expliquer lorsqu'on remonte à sa signification primitive de *comment :* " j'ai peur *comment* vous supporterez, „ exprime la crainte qu'on ne supporte pas.

2. Lorsqu'on n'exprime pas un *désir*, mais simplement une disposition d'esprit, on trouve l'*infinitif*, souvent après *vereri*, quelquefois après *timere ;* l'infinitif et le v. principal ont le même sujet : vereor *dicere*, je crains de dire ; *vereor laudare* (Cic.). Cæsar timebat... exercitum *objicere* (Cic.).

3. Aux verbes *metuo*, *timeo*, *vereor*, il faut ajouter *timor est*, *metus est*, et d'autres synonymes. On construit aussi avec *ne*, mais avec *ne* seulement, *periculum est*, *terrere*, *horrēre*, et *cavere* dans sa signification ordinaire de *prendre garde :* Caves *ne* videat te aliquis (Tér.), tu prends garde qu'on ne t'aperçoive. *Periculum est ne* ille te verbis obruat (Cic.).

Cavere signifie quelquefois aussi *avoir soin*, et se met alors avec *ut* : Epicurus testamento *cavit ut* dies natalis suus *ageretur* (Cic.).

4. Il faut encore remarquer *vide*, *observa*, *videamus*, *videndum est*, etc., avec *ut* ou *ne*, dans le sens de *voir si*, ou *prendre garde que :*

Videte ne contra vos *nata sit* (dialectica) (Cic.), prenez garde que la dialectique n'ait été inventée contre vous. De mulieribus nostris, quæso, *videas ut* satis honestum sit eas Romæ esse (Cic.), voyez, je vous prie, s'il est convenable (= je crains qu'il ne soit pas convenable) que nos femmes restent à Rome.

5. On met régulièrement *ne non* (que-ne-pas), 1° si l'on dit négativement *non timeo*, *non vereor*, etc. ; 2° si *non* doit affecter un seul mot : *Non vereor ne* tua virtus opinioni hominum *non* respondeat (Cic.), je *ne* crains *pas* que votre mérite ne réponde pas à l'opinion qu'on en a. Veritus *ne* Italiam ille dimittendam *non existimaret* (Cés.), craignant qu'il ne voulût pas abandonner l'Italie. La négation peut aussi être contenue dans le verbe : Vereor *nē* senatus Pompeium *nolit* (= non velit) dimittere (Cic.).

6. *Timere*, dans le sens ordinaire, a rarement après lui l'infinitif : Cum subest ille *timor* dignitatem non *posse retineri* (pour : ne dignitas retineri non possit (Cic.).

3. *Ne* s'emploie aussi après les verbes qui expriment l'idée d'*empêchement* et d'*obstacle*, comme *impedire*, *prohibere*, empêcher, *deterrere*, détourner ; — *obsistere*, *obstare*, *intercedere*, s'opposer, et après *recusare*, refuser :

Ne rem *agerent*, bello *impediti sunt* (T. L.), ils furent empêchés par la guerre d'entreprendre l'affaire. Regulus, sententiam *ne diceret*, *recusavit*. Régulus refusa de dire son avis. — Histiæus, *ne* res conficeretur, *obstitit* (C. N.).

REM. 1. L'infinitif se met quelquefois après *impedire*, *deterrere*, *recusare :* Me *impedit* pudor hæc *exquirere* (Cic.). Privatus *esse* non recuso (Cic.). Ejus libidines *commemorare* pudore deterreor (Cic.).

Après *prohibere*, on met le plus ordinairement l'infinitif avec l'accusatif sujet ou l'infinitif seul : Num igitur ignobilitas sapientem beatum *esse* prohibebit (Cic.) ? Prohibentur parentes *adire* filios (Cic.). *Circumvallare* loci natura prohibebat (Cés.).

2. La particule *neve* (*neu*) répond proprement à *aut ne* après un premier *ne* ; elle se met aussi au lieu de *et ne* après une proposition avec *ut* :

Legem tulit *ne* quis ante actarum rerum accusaretur, *neve* multaretur (C. N.). — Cæsar milites cohortatus est *uti* suæ pristinæ virtutis memoriam retinerent, *neu* perturbarentur animo (Cés.).

C'est là l'usage régulier de *neve* (*neu*). On trouve exceptionnellement dans Cicéron *neque* pour *et ne* après *ut*, et même, dans les auteurs postérieurs, *neque* est employé après un premier *ne* : *Ut* ea prætermittam, *neque* eos *appellem* (Cic.).

---

§ 150. SUBJONCTIF APRÈS *quo*.

1. *Quo* (proprement *par quoi*) a le sens de *ut eo* (afin que par là) et veut le subjonctif comme marquant l'intention. Il est ordinairement accompagné d'un comparatif, que l'on fait quelquefois précéder en français de *d'autant* :

Legem brevem esse oportet, *quo facilius* teneatur (Sén.), la loi doit être brève, afin qu'elle soit plus facilement retenue. — Agro opus est non semel arato, *quo meliores* fetus possit edere (Cic.).

2. *Non quo* signifie *non que, non comme si, non parce que. Non quod* a le même sens. Ces expressions sont souvent précédées de *eo, idcirco* :

Non eo dico *quo* mihi *veniat* in dubium tua constantia (Cic.), je ne parle pas ainsi parce que j'ai des doutes sur votre constance. — *Non idcirco* librorum usum dimiseram *quod* iis succenserem (Cic.).

3. *Non quod* se met avec le subjonctif, parce qu'on exprime un motif qui existe seulement dans la pensée ; le motif réel s'exprime par *sed quod (quia)* et l'indicatif, ou par *sed* et une proposition principale, ou par *sed ut* ; après *non quo*, on exprime de la même manière le motif réel :

Pugiles in jactandis cæstibus ingemiscunt, *non quod doleant, sed quia* profundenda voce omne corpus intenditur venitque plaga vehementior (Cic.), les athlètes gémissent en frappant de leurs cestes, non qu'ils souffrent, mais c'est qu'en poussant un cri tout le corps se tend et le coup est porté avec plus de force.— Aliquid ad te litterarum dedi, *non quo* haberem magnopere quod scriberem, *sed ut* loquerer tecum

absens (Cic.). Non soleo temere contra Stoicos; *non quo* illis admodum *assentiar*, *sed* pudore impedior (Cic.).

Rem. Pour *non quo* (*quod*) *non*, on dit aussi *non quin* : Ego me ducem in civili bello negavi esse, *non quin* rectum esset, *sed quia*, quod multo rectius fuit, id mihi fraudem *tulit* (Cic.). Les prosateurs de l'empire, depuis Tite-Live, ont souvent *non quia*, au lieu de *non quod* (*quo*), et même quelquefois avec l'indicatif, quoique le fait exprimé ne soit pas réel, ce qui n'est pas à imiter.

Cicéron a *non quia non*, pour *non quod non*.

---

§ 151. SUBJONCTIF APRÈS *quin*.

1. *Quin* (que ne, que-ne-pas, sans, sans que) s'emploie seulement après des propositions négatives,

1° Dans le sens de *qui non*, *quæ non, quod non;*

2° dans le sens de *ut non*.

1° *Quin*, employé dans le sens de *qui* (*quæ*, *quod*) *non*, se trouve le plus moment après *nemo*, *nihil est*, après *vix est, ægre est* ou *invenitur* etc., et après *quis* ou *quid est*, ces dernières expressions ne différant que par la forme des expressions négatives :

Nemo fuit omnium militum *quin* vulneraretur (Cés.), il n'y eut pas un soldat qui ne fût blessé. *Quis est* (= *nemo est*) *quin* cernat quanta vis sit in sensibus (Cic.), qui ne voit pas quelle force il y a dans les sens?

2° *Quin*, employé dans le sens de *ut non*, se met après d'autres propositions négatives, pour marquer une conséquence, surtout après *non tam, non adeo :*

Quin ad diem decedam, *nulla est causa* (Cic.), il n'y a pas de raison pour que je ne parte pas au jour fixé. *Nihil tam* difficile est *quin* quærendo investigari possit (Tér.), il n'est rien de si difficile qu'on ne puisse trouver en cherchant. *Nunquam* accedo *quin* abs te abeam doctior (Tér.), je ne viens jamais vous trouver *sans* partir plus savant. *Nunquam* misi unam epistolam *quin* esset ad te altera (Cic.), je n'ai jamais envoyé de lettres *sans* qu'il y en eût une pour vous.

On met surtout *quin* (ou bien *ut non*) après *facere non possum*, *fieri non potest :*

Facere non potui quin (ou *ut non*) tibi sententiam declararem meam (Cic.), je n'ai pas pu m'empêcher de vous déclarer ma volonté.

Cette construction a été imitée en français : Je ne puis cette fois que je ne les excuse (Boileau). Et vous ne pouvez pas que vous n'ayez raison (Molière).

On aura remarqué que *quin* répond souvent à *sans que*.

Rem. 1. *Quin* se trouve aussi pour l'accusatif neutre *quod non,* mais non pas pour un autre cas : Nego quidquam fuisse *quiñ* (= quod non) conquisierit (Cic.). Dans la phrase : Nullum intercedebat tempus *quin* prœliarentur (Cés.), *quin* est dans le sens de *ut non* = sans que.

2. *Qui non*, au lieu de *quin*, se dit très-souvent : Quis enim erat *qui non* sciret ? (Cic.). *Ut non,* au lieu de *quin*, n'est pas rare : Non possunt multi fortunas amittere *ut non* plures secum in eandem calamitatem trahant (Cic.).

3. Si la proposition principale n'est pas négative, ou si la négation n'affecte qu'un seul mot de cette proposition, on ne peut pas employer *quin* pour *qui non* et *ut non*. Ainsi l'on dira : *non adeo* imperitus sum, *ut* nesciam ; et non pas *quin sciam*, parce que *non* affecte seulement le mot *adeo*.

2. *Quin* s'emploie aussi après l'expression négative *non dubito*, je ne doute pas, ou *quis dubitat ?* parce que cette interrogation équivaut à une négation :

Non dubitari debet *quin* fuerint ante Homerum poetæ (Cic.), on ne doit pas douter qu'il n'y ait eu des poëtes avant Homère. *Quis dubitet quin* in virtute divitiæ *sint?* (Cic.), qui peut douter que les richesses ne soient dans la vertu ?

Rem. 1. La construction de l'infinitif avec l'accusatif sujet après *non dubito* ne se trouve pas dans Cicéron, mais souvent dans Tite-Live, et Cornélius Népos l'emploie presque exclusivement : Non *dubitabant* consules hostem ad oppugnandam Romam venturum (*esse*) (T. L.).

2. Si *dubitare* signifie *hésiter,* il est toujours suivi de l'infinitif, et *non dubitare*, ne pas hésiter, l'est *ordinairement :* Homines ridiculos, qui in senatum *venire dubitaverint* (Cic.). Cicero *non dubitavit* conjuratos supplicio *afficere*. Voici une phrase avec *quin : Nolite dubitare quin* uni Pompeio credatis omnia (Cic.), n'hésitez pas à tout confier au seul Pompée.

Voy. *dubito,* sans négation, avec *num, utrum-an* etc., § 154, rem. 4 et 184, 7.

3. *Quin* se met aussi après les expressions négatives (ou renfermant le sens d'une négation) qui marquent un *empêchement* (voy. § 149, 3), une *omission*, un *manque : non impedio, non deterreo, non recuso*, *non prætermitto*, *haud multum abest* (peu s'en faut), *non abstineo, ægre, vix abstineo, tenere me non possum :*

Non multum afuit quin a Bructero quodam *occideretur* Tiberius (Suét.), peu s'en fallut que Tibère ne fût tué par un Bructère. *Non possumus, quin* alii a nobis *dissentiant, recusare* (Cic.), nous ne pouvons pas empêcher que d'autres aient un avis différent. — Ego *nihil prætermisi quin* Pompeium a Cæsaris conjunctione *avocarem* (Cic.). Infesta contio (Macedonum) *vix inhiberi* potuit *quin* saxa in Polemonem *jaceret* (Q. C.). *Ægre abstinent quin* castra *oppugnent* (T. L.). Milites *ægre* sunt *retenti quin* oppidum *irrumperent* (Cés.).

Au lieu de *quin*, on emploie plus souvent *quominus* et *ne* avec les expressions qui marquent un *empêchement*, lors même qu'elles sont négatives (voyez les § 149, 3, et § 152).

Rem. *Quin* vient du radical *qui*, interrogatif et relatif, et de la négation apocopée *nĕ*. Comme interrogatif, il signifie *comment pas, pourquoi pas,* dans une proposition principale : *quin* tu respondes (T. L.), pourquoi ne répondez-vous pas ? Une telle interrogation équivaut à une exhortation : répondez-moi donc. C'est pourquoi *quin* se trouve aussi, 1° avec l'impératif, pour le renforcer : *quin* attendite, judices (Cic.), faites donc attention, juges ; 2° avec le subj. d'une proposition principale : *quin experiamur*, pourquoi ne ferions-nous pas l'essai = faisons l'essai. De là la signification de *même, plutôt,* que prend *quin* employé sans verbe, mais ordinairement accompagné de *etiam, potius,* ou *immo :* Credibile non est quantum scribam die, *quin etiam* noctibus (Cic.), il est incroyable combien j'écris pendant le jour et même la nuit (= pourquoi ne dirais-je pas la nuit ?).

---

§ 152. SUBJONCTIF APRÈS *quominus*.

1. *Quominus* (proprement : *afin que d'autant moins, ut eo minus*) s'emploie, comme *ne* (v. § 149), après les verbes qui expriment l'idée *d'empêchement et d'obstacle,* qu'ils soient employés affirmativement ou négativement. Tels sont : *impedire, deterrere, obsistere, obstare, officere, prohibere*, etc. :

Cæsar cognovit *per Afranium stare quominus* prœlio dimicaretur (Cés.), César apprit qu'il dépendait d'Afranius qu'on n'en vînt pas aux mains. Parmenio *deterrere* Alexandrum voluit *quominus* medicamentum *biberet* (Q. C.), Parménion voulut détourner Alexandre de boire la potion. — *Quid obstat quominus* Deus sit beatus ? (Cic.) Nec vero Isocrati, *quominus haberetur* summus orator, *offecit* quod infirmitate vocis, *ne* in publico *diceret, impediebatur* (Pl. j.).

2. *Quominus* se met aussi avec quelques expressions négatives que nous avons vues construites avec *quin : non contineo me, non recuso, non abstineo, non prætermitto, temperare mihi non possum,* ainsi qu'après d'autres qui expriment une idée analogue à celle d'empêchement, *non pugno, non deprecor, nulla mora est, in mora sum, moror :*

Nihil ne ego quidem *moror quominus* decemviratu *abeam* (T. L.), ce n'est pas moi qui mettrai du retard à abdiquer le décemvirat. — Epaminondas *non recusavit quominus* legis pœnam subiret (C. N.)

---

§ 153. SUBJONCTIF QUI, DANS CERTAINS CAS, SE MET AVEC TOUTES LES CONJONCTIONS DE SUBORDINATION ET AVEC LES RELATIFS.

1. Le subjonctif se met avec toutes les *conjonctions de subordination* et avec *les relatifs* (*adj. et adv.*), pour exprimer l'assertion ou le sentiment, non de l'écrivain, mais *d'une autre personne*, qui est le plus souvent représentée par le sujet de la proposition principale :

Laudabat fortunam Bruti *quod* pro republicā dimicans mortem *occubuisset* (T. L.), il louait la fortune de Brutus, parce qu'il était mort en combattant pour la république. — Noctu ambulabat Themistocles *quod* somnum capere non *posset* (Cic.). Pætus, ut antea ad te scripsi, omnes libros *quos* frater suus *reliquisset* mihi donavit (Cic.). Socrates accusatus est *quod corrumperet* juventutem (Quint.).

Rem. 1. Dans les deux premières phrases, le motif de *laudabat* et de *ambulabat* est énoncé comme ayant été donné par le sujet du verbe principal. Si l'auteur avait ajouté le motif comme son opinion à lui, il aurait dit : quod capere somnum non *poterat*, etc. Dans la 3e phrase, on énonce le sentiment, l'intention de Pætus; on pourrait mettre *quos frater* ejus *reliquit*, mais alors on n'exprimerait plus le sentiment, la volonté du sujet de la proposition principale. Dans la 4e, la proposition subordonnée renferme l'allégation, l'opinion des accusateurs de Socrate, et non celle de l'écrivain.

2. Dans ces sortes de phrases, celui qui écrit peut aussi rapporter sa propre pensée, mais il faut qu'elle appartienne au temps passé : Occurrebant (mihi) campi Tiberis et hoc cælum sub *quo* natus *essem* (T. L.), je pensais aux plaines du Tibre et au ciel sous lequel j'étais né.

3. *Dicere, arbitrari*, et les verbes semblables se mettent souvent avec *quod* et le subjonctif, quoique le motif allégué ne se trouve pas dans ces verbes mêmes, mais dans leur complément : Torquatum legati accusaverunt *quod* pecunias prætorem in provincia *cepisse arguerent* (Cic.) (= quod *cepisset*, ut arguebant). Bellovaci suum numerum non contulerunt *quod* se suo nomine cum Romanis bellum gesturos *dicerent* (Cés.).

2. C'est ainsi qu'on met le subjonctif dans les propositions subordonnées à un *infinitif*,

1° si ces propositions sont énoncées comme le sentiment du sujet de la proposition principale :

Finitimi populi imperium ibi esse *ubi* non *esset* libertas indignabantur (T. L.), les peuples voisins s'indignaient que l'empire fût là où n'était point la liberté. — Regulus, sententiam ne diceret, recusavit ; *quamdiu* jurejurando hostium *teneretur*, non *esse* senatorem (Cic.).

2° si dans une *assertion générale*, c'est-à-dire dans l'énoncé de faits qui n'existent que dans la pensée, ces propositions sont nécessaires pour déterminer ou compléter le sens de l'*infinitif* :

Proprium est humani ingenii odisse *quem læseris* (Tac.), il est dans la nature de l'homme de haïr celui qu'on a blessé. — Mos est Athenis *laudari* in contione eos *qui sint* in prœliis *interfecti* (Cic.). Nihil indignius est quam eum qui culpā *careat* supplicio non carēre (Cic.).

Rem. On dirait avec l'indicatif : indignum est hunc discipulum quem *vidisti* pœna non carēre, parce qu'il ne s'agit plus d'une assertion générale, d'un fait qui n'existe que dans la pensée, mais d'un fait positif et réel : discipulum *vidisti*.

On met encore la proposition subordonnée à l'indicatif, si elle est simplement ajoutée par celui qui écrit : Galba per exploratores certior factus est ex ea parte vici *quam* Gallis *concesserat* omnes noctu discessisse (Cés.) ; les mots *quam Gallis concesserat* n'ont pas été prononcés par les *exploratores*, mais sont une explication ajoutée par l'écrivain. C'est ainsi que se trouve surtout à l'indicatif la proposition explicative avec *qui*, quand elle a le caractère d'une périphrase : Marius L. Plotium dilexit, cujus ingenio putabat *ea quæ gesserat* posse celebrari (Cic.). Les mots *ea quæ gesserat* signifient *ses exploits;* on pourrait bien dire : *ea quæ gessisset,* mais avec *gesserat,* on énonce des faits réellement existants ; avec *gessisset,* on exprimerait aussi des faits simplement possibles.

Avec les conjonctions qui marquent le temps *(cum, dum, antequam, postquam),* on trouve aussi l'indicatif pour faire ressortir la réalité du fait : Memini Catonem anno *antequam mortuus est* mecum disserere (Cic.). Dicitur matrem Pausaniæ..., *postquam* de scelere filii *comperit*,... lapidem ad introitum ædis attulisse (C. N.).

3. C'est ainsi encore qu'on met au subjonctif la proposition subordonnée à un autre subjonctif, si elle fait partie de l'*intention*, de la *prière*, de l'*ordre*, etc., que le subjonctif exprime :

Sunt qui quidvis perpetiantur, dum quod *velint* consequantur (Cic.), il y en a qui supportent tout, pourvu qu'ils obtiennent ce qu'ils veulent. Omnis virtus nos ad se allicit facitque ut eos *diligamus* in *quibus* ipsa inesse *videatur* (Cic.). Dormienti visus est rogare *ut*, *quoniam* sibi vivo non *subvenisset*, mortem suam ne inultam esse *pateretur* (Cic.).

Rem. Lorsque la proposition relative énonce un fait certain et indépendant du fait principal, elle se trouve à l'indicatif. C'est ainsi que, surtout après les propositions de *ut* marquant une simple conséquence et non pas une intention, on met à l'indicatif les propositions explicatives, nommément les périphrases avec le relatif *qui, quæ, quod :* Asia tam fertilis est *ut* multitudine earum rerum *quæ exportantur* (les exportations) facile omnibus

terris *antecellat* (Cic.). (Le subjonctif marquerait seulement que le fait de *exportari* est possible.) Tite-Live s'écarte beaucoup de la règle de la prose classique en mettant l'indicatif après un *ut* qui marque l'intention : (dixit) eam esse voluntatem omnium *ut*, *qui* libertati *erit* in illa urbe finis, idem urbi *sit*.

---

§ 154. SUBJONCTIF AVEC LES INTERROGATIONS INDIRECTES.

Le subjonctif s'emploie dans les *interrogations indirectes*, c'est-à-dire dans toutes les propositions subordonnées qui ont le sens d'une interrogation.

L'interrogation est indiquée par *quis*, *quid* ; *qui*, *quæ*, *quod* ; *quot*, *qualis*, *quantus* ; - *quam*, *ubi*, *unde*, *cur*, *quomodo*, *utrum-an*, *num*, *ne* (apr. un mot), etc.

> Cogita *quantum* bona exempla *prosint* (Sén.), songe combien les bons exemples sont utiles. — Non dubito *quid* nobis agendum *putem* (Cic.). Difficile dictu est *quænam* causa *sit cur* ab iis *abalienemur* (Cic.). Conon non quæsivit *ubi* ipse tuto *viveret*, sed *unde* præsidio *posset* esse civibus suis (C. N.).

Rem. 1. Dans Plaute et Térence, on trouve, dans certains cas, l'indicatif dans les interrogations indirectes : scin' *quid* ego te *volebam?* (Tér.). Mais le subjonctif est de règle dans la prose. Dans les phrases : *Quæro*, quid facturi *fuistis?* (Cic.) ; meministis, *quam* popularis lex *videbatur!* (Cic.), l'indicatif montre qu'il faut regarder la seconde proposition comme indépendante : vous vous le rappelez, combien la loi paraissait populaire !

2. Le mot qui sert à interroger s'emploie quelquefois aussi comme relatif (voy. § 73, 3) ; c'est ce que l'élève ne doit pas oublier, s'il veut bien saisir le sens de la phrase. Le relatif se met avec l'indicatif : Scio quantum tu scis, je sais autant que vous (l'antécédent est *tantum*) ; si je dis : Scio quantum tu scias, je sais combien vous savez, *quantum* est interrogatif. Dans la phrase : quæramus *ubi* maleficium inveniri *potest* (Cic.), *ubi* est un relatif et a pour antécédent *ibi* : cherchons là, où le crime peut être trouvé, et non pas : cherchons où peut être trouvé le crime, ce qui se rendrait par : quæramus ubi maleficium inveniri *possit*. L'expression *non habeo quid* doit être distinguée de *non habeo quod* : Non habeo *quid* dicam signifie je ne sais ce que je dois dire. Dans non habeo *quod* dicam, je n'ai rien à dire, *quod* est un relatif.

3. Il faut encore remarquer que *nescio quis*, *quid*, peut répondre à *aliquis*, *quiddam*, et n'a par conséquent aucune influence sur le mode du verbe : philosophos *nescio quos* laudavit. Si *laudavit* était subordonné à *nescio*, il faudrait dire : Nescio quos philosophos *laudaverit*. Il en est de même de *nescio quomodo*, *mirum quam*, *mirum quantum*, etc. : *Id mirum quantum profuit* ad concordiam (T. L.), cela servit merveilleusement à la concorde. On aurait pu dire *profuerit*, en faisant dépendre le verbe de *quantum*.

4. On se sert des interrogatifs *num*, *ne* (qu'on ajoute à un mot), *ec* (qu'on met devant *qui*, *quæ*, *quod*, *quid*), en français *que* ou *si*, et de *nonne*, en français *si-ne-pas*, après les verbes signifiant *douter, demander, ignorer*, etc., *dubito*, *interrogo*, *quæro*, *ignoro*, et toutes les expressions qui marquent une *incertitude* :

Dubito *num* idem tibi suadere debeam, je ne sais si je dois vous conseiller la même chose. *Ecquid* in Italiam venturi *sitis*, fac sciam (Cic.), faites-moi savoir si vous viendrez peut-être en Italie. Quæritur idem*ne sit* pertinacia et perseverantia (Cic.). Quæsieras ex me *nonne putarem* (vous m'aviez demandé si je ne pensais pas) tot sæculis inveniri verum potuisse.

Dans l'*interrogation indirecte*, *num* et ses composés ne donnent pas un sens négatif à la phrase, comme dans l'interrogation directe, voy. § 186, 14.

Dans l'interrogation indirecte, les auteurs postérieurs à Cicéron se servent aussi de *an* pour exprimer notre *si* : Consuluit deinde Alexander *an* totius orbis imperium fatis sibi destinaret pater (Q. C.). Il vaut mieux construire comme Cicéron avec *num*, *ne* ou *nonne*.

Voyez *dubito an*, dans le sens de *si-ne-pas*, § 186, 14.

5. La double interrogation se fait par *utrum-an* ou *ne-an*, (en français si, que — ou) :

Dubito interitu Ciceronis *utrum* respublica *an* historia magis *doleat*. (C. N.), je ne sais si par la mort de Cicéron la république ou l'histoire a fait une plus grande perte. Honestum*ne* factu sit *an* turpe dubitant (Cic.), ils doutent si cela est honorable ou honteux à faire.

On supprime aussi le premier mot interrogatif, et on conserve *an*, qu'on peut remplacer par *ne* ou *anne* :

Consultabant maturarent traherent*ne* bellum (T. L.). Postrema syllaba brevis *an* longa *sit* ne in versu quidem refert (Cic.). Interrogatur tria pauca *sint anne* multa (Cic.).

Quand, au lieu d'une seconde proposition, il y a une simple négation, on se sert ordinairement de *necne*, rarement de *an non* ; le verbe de la première proposition subordonnée est sous-entendu, quelquefois il est répété :

Sapientia sola per se beatos *efficiat necne* quæstio est (Cic.). Dii *utrum sint necne sint* quæritur (Cic.). Quæritur Corinthiis bellum indicamus *an non* (Cic.).

6. *Utrum*, si, ne s'emploie pas dans l'interrogation simple. Dans la phrase : quæro *utrum* velis, *utrum* est le neutre de *uter*, et l'on traduit : je demande laquelle des deux choses vous voulez. V. encore § 186.

---

§ 155. SUBJONCTIF AVEC LES RELATIFS.

Les relatifs (adjectifs et adverbes) se construisent avec le subjonctif, toutes les fois que la proposition subordonnée dans laquelle ils se trouvent exprime *la conséquence*, *le motif* ou *l'intention*. Voici les différentes applications de cette règle :

I. On met le subjonctif avec le relatif pour marquer une *conséquence* :

1. Ordinairement le relatif est précédé de *talis, is* (tel), *hujusmodi* (de telle sorte) ; il l'est aussi de *tantus* ou de *tam* avec un adjectif dans une proposition négative.

Le relatif tient lieu de *ut* (marquant la conséquence) avec un pronom ou un adjectif déterminatif (ou un adv.), par ex. : *qui* = *ut ego, ut tu,* etc., *unde* = *ut inde,* etc., expressions qu'on peut même employer pour marquer la conséquence avec plus de force.

Ea est Romana gens *quæ* victa quiescere *nesciat* (T. L.), tel est le caractère de la nation romaine qu'elle ne peut rester en repos, quoique vaincue. Non tu is es *quem* (= *ut te*) nihil, nisi jus civile, *delectet* (Cic.), tu n'es pas tel que tu ne prennes plaisir qu'au droit civil. Multæ res sunt *ejusmodi quarum* (= *ut earum*) exitus nemo providere *possit.*

Nulla acies humani ingenii *tanta* est *quæ* penetrare in cælum possit (Cic.). *Nemo tam* immanis est *cujus* mentem non *imbuerit* deorum opinio (Cic.).

Rem. 1. La personne du verbe qui accompagne *qui* est déterminée par la proposition précédente : *Talem te* esse oportet *qui* te ab impiorum civium societate *sejungas* (Cic.).

2. Si l'on ne marque pas la *conséquence,* c'est-à-dire si le relatif ne peut pas être remplacé par *ut,* on met l'indicatif : Præsta te eum *qui* mihi es cognitus (Cic.), montre-toi tel que je te connais.

Quelquefois on construit ainsi le relatif sans exprimer *is*, *hujusmodi,* etc.; ces démonstratifs s'ajoutent facilement par la pensée :

Paci (sous-ent. *tali*) *quæ* nihil habitura *sit* insidiarum est consulendum (Cic.), il faut rechercher une paix qui *n'ait* pas de piége. — Duo tum excellebant oratores *qui* me imitandi cupididate *incitarent* (Cic.). Sæpe vidimus fractos pudore *qui* nulla ratione *vincerentur* (Cic.).

Rem. 1. On exprime quelquefois de cette manière :

1° Un contraste, une concession, et *qui* a le sens de *quoique :* Quis est qui Fabricii, Curii non cum benevolentia memoriam usurpet *quos* nunquam *viderit ?* (Cic), qui ne se souvient avec bienveillance de Fabricius, de Curius, bien qu'il ne les ait jamais vus, qu'il n'a pourtant jamais vus.

2° Une supposition : Hæc *qui videat* (si l'on voit, celui qui verrait), nonne

cogatur confiteri deos esse? (Cic.) (qui videt, nonne cogitur, etc., signifie : n'est-il pas forcé, celui qui voit... ?).

2. Il faut encore citer ici *quod sciam*, que je sache, *quod meminerim*, autant que je me souviens, et d'autres expressions semblables qui marquent une *restriction*. Dans ce sens, on dit quelquefois *qui quidem* (du moins), ou *qui modo* (si seulement = pourvu que) :

Quod quidem nos *audierimus* (C. N.), du moins à notre connaissance. (Oratores) antiquissimi sunt *quorum quidem* scripta *constent* Pericles et Alcibiades (Cic.), les plus anciens orateurs dont nous ayons les écrits sont Périclès et Alcibiade. Servus *qui modo* tolerabili conditione *sit* servitutis (Cic.). Epicurus se unus, *quod sciam*, sapientem profiteri est ausus (Cic.).

2. C'est dans le même sens qu'après un *comparatif* (en français *trop*) on trouve le subjonctif avec *quam qui*, *quam cui*, etc., au lieu de *quam* ou *quam ut*, dont se sert toujours Cicéron :

Major sum *quam cui possit* fortuna nocere (Ov.), je suis trop grand *pour que* la fortune *puisse* me nuire.— *Majus* gaudium fuit *quam quod* caperent (T. L.). Hæc sunt dicta *subtilius quam ut* quivis ea possit agnoscere (Cic).

Rem. 1. On met le subjonctif avec *quam* seul après *potius* et d'autres adverbes au comparatif qui ne se traduisent pas toujours par *trop* : Zeno perpessus est omnia *potius quam* conscios delendæ tyrannidis *indicaret* (Cic.), (plutôt que de). Quidquid erat oneris, Segestanis imponebat aliquanto *amplius quam* ferre *possent* (Cic.), (beaucoup plus qu'ils ne pouvaient supporter).

2. Remarquons ici une différence entre les deux langues. En français, on dit avec le subjonctif : le plus sage qu'on *ait* vu ; en latin, on ne dirait pas : Homo sapientissimus quem viderint ; on ne dirait pas non plus : Homo sapientissimus, quem vidērunt, ce qui présenterait un tout autre sens, mais on dirait bien : *Omnium* ou *eorum* quos viderunt sapientissimus, comme s'il y avait en français : le plus sage de tous ceux qu'on a vus. Et ainsi il faut toujours en latin un génitif pour antécédent : Homo *omnium quos* terra sustinet sceleratissimus (Sall.), le plus grand scélérat qui *soit* sur la terre. Le subjonctif ne pourrait être mis que pour marquer une *restriction*, d'après la remarque 2 qui précède : M. Antonii omnium eloquentissimi *quos* ego *audierim* Cinna præcidi caput jussit (Cic.).

3. Avec *unus qui*, le seul qui, on met aussi le plus souvent le subjonctif : Cicero enim fuit *unus* qui *potuerit* historiam digna voce pronuntiare (C. N.). Voici le subj. avec *solus* synonyme de *unus* : *Sola* est in *qua* merito *culpetur* Vespasianus pecuniæ cupiditas (Suét).

3. On met encore le subjonctif avec le relatif, pour exprimer la *conséquence*, après certaines expressions générales et indéterminées, comme *sunt*, *existunt* (sous-ent. homines), il y en a, *reperiun-*

tur, il s'en trouve, et après les négations générales et les interrogations à sens négatif, comme *nemo est*, il n'y a personne, *quotusquisque est*, combien y a-t-il d'hommes (= combien peu)? *nihil est*, il n'y a rien, *quid est*, qu'y a-t-il ?

Ces expressions sont nécessairement déterminées par une proposition relative, et l'on peut toujours sous-entendre devant le relatif un des démonstratifs dont il a été question :

Inventi sunt qui (= tales ut) vitam profundere pro patria parati *essent* (Cic.), on en trouva qui étaient prêts à donner leur vie pour la patrie. *Nihil est quod* tam miseros *faciat* quam impietas et scelus (Cic.), il n'y a rien qui rende plus malheureux que l'impiété et le crime. *Quotus* enim *quisque est cui* sapientia omnibus divitiis præponenda *videatur*? *Sunt qui* discessum animi a corpore *putent* esse mortem (Cic.). *Nemo reperitur qui sit* studio nihil *consecutus* (Quint).

Rem. 1. On met de même le subjonctif après la conjonction *quod*, dans les expressions *est quod, non est quod, nihil est quod*, on a sujet, on n'a pas sujet, etc. ; *quid est quod*, quelle raison y a-t-il ? *habeo quod, non habeo quod*, j'ai sujet, je n'ai pas sujet : *Nihil habeo quod* incusem senectutem (Cic.), je n'ai pas de raison d'accuser la vieillesse. In viam *quod te des, nihil est*, vous n'avez aucune raison de vous mettre en route.

Au lieu de *quod*, on dit aussi *cur* ou *quare* et l'on ajoute quelquefois *causa* : *Non fuit causa cur postulares*.

Est ut se met quelquefois pour *est cur* : Non *est* igitur *ut* mirandum sit (Cic.), on ne doit donc point s'étonner.

2. Après l'expression *affirmative sunt qui*, on trouve aussi, mais rarement dans les bons prosateurs, l'indicatif pour le subjonctif : Sunt qui, quod sentiunt, non *audent* dicere (Cic.) ; l'auteur veut ici simplement énoncer un fait positif : quidam non audent dicere. L'indicatif se trouve plus souvent pour exprimer un fait positif, si le relatif se rapporte à un adjectif-pronom, comme *sunt multi, nonnulli, quidam, duo qui* etc. : *Sunt multi qui eripiunt* aliis quod aliis largiantur (Cic.), il y en a beaucoup qui prennent aux uns pour donner aux autres.

4. Après les adjectifs *dignus*, *indignus*, *idoneus*, *aptus* (propre à, convenable), on met aussi le relatif avec le subjonctif ; la proposition relative marque une *conséquence*, comme après *talis* :

Qui paret videtur *qui* aliquando *imperet dignus* (Cic.), celui qui obéit paraît digne de commander un jour. — Non sum *indignus cui* copiam scientiæ tuæ *facias* (Pl. j.). *Idonea* mihi Lælii persona visa est *quæ* de amicitia *dissereret* (Cic.).

Rem. *Aptus* et *idoneus* se construisent aussi avec *ad* et le gérondif, et, dans les poëtes, avec l'infinitif. — Avec *dignus* et *indignus*, l'infinitif est usité

en poésie, et dans la prose de l'empire : Lyricorum Horatius fere solus *legi* dignus (Quint.). On trouve *ut* dans Tite-Live et dans les auteurs postérieurs : Cum indigni *ut* a vobis redimeremur visi simus (T. L.).

II. Si la proposition du relatif exprime la *cause* ou le *motif*, on emploie aussi le subjonctif. *Qui* répond alors à *parce que*, *puisque* :

O fortunate adolescens, *qui* tuæ virtutis Homerum præconem *inveneris* (Cic.), ô jeune homme fortuné, qui as trouvé Homère pour célébrer ton courage. — Cotta, *qui cogitasset* hæc posse in itinere accidere, nulla in re communi saluti deerat (Cés.).

Rem. Le motif s'exprime avec plus de force par *quippe qui*, *utpote qui*, *ut qui*, *præsertim qui* : (Plato) cum a Dionysio tyranno crudeliter violatus esset, *quippe quem* venundari *jussisset* (Cic.). Magna pars Fidenatium, *ut qui* coloni additi Romanis *essent*, latine sciebant (T. L.). Si l'on trouve quelquefois l'indicatif dans ces sortes de phrases, c'est que l'auteur veut particulièrement faire ressortir la *réalité du fait* énoncé dans la proposition relative.

III. Si la proposition relative exprime l'*intention*, le *but*, on la met aussi au subjonctif. Au lieu du relatif on peut mettre *ut*, afin que :

Sunt multi qui eripiunt aliis *quod* aliis *largiantur* (Cic.), il y a beaucoup de gens qui prennent aux uns pour donner aux autres. — Populus Romanus sibi tribunos plebis creavit per *quos* contra senatum et consules tutus esse *posset* (Eutr.). Clusini legatos Romam *qui* auxilium a senatu *peterent* miserunt (T. L.) Athenienses creant decem prætores *qui* exercitui *præessent* (C. N.). Artaxerxes Lampsacum urbem Themistocli donarat *unde* vinum sumeret (C. N).

---

§ 156. SUBJONCTIF APRÈS DIFFÉRENTES CONJONCTIONS.

1. *Utinam* (*ut*, *o si*, rarement et presque toujours poétiquement), plaise à Dieu, ô si, que ne, etc., servent à exprimer un simple *souhait*, non un fait réel, et se mettent par conséquent avec le subjonctif, conformément à la règle générale.

On emploie le présent et le parfait, quand il s'agit de choses qu'on croit possibles ; l'imparfait et le plus-que-parfait, pour exprimer des souhaits irréalisables :

Utinam vera invenire *possim!* (Cic.) puissé-je trouver la vérité ! — *Utinam* suspicionem vitare *potuissem!* (Cic.). *O si* solitæ quidquam virtutis *adesset?* (Virg.) *Ut* te omnes dei *perduint!* (Tér.).

La négation se rend par *ne,* quelquefois par *non,* et alors elle se place immédiatement à côté du verbe :

Hæc ad te die natali meo scripsi, quo *utinam* susceptus *non essem*, aut *ne* quid ex eadem matre postea *natum esset* (Cic.).

Rem. Quelquefois *utinam* est supprimé : Tecum ludere, sicut ipsa, *possem!* (Catul.), ô si je pouvais, comme elle, jouer avec toi !

2. *Quasi*, *ut si*, *velut si*, *tamquam*, *tamquam si*, *ac si*, *æque* ou *perinde ac si* (quelquefois *velut, sicuti*, et en poésie *ceu*), signifiant *comme si*, servent à exprimer des faits qui n'existent que dans la pensée, et se mettent par conséquent avec le subjonctif.

Le temps du subjonctif dépend de celui du verbe principal ; en français, on se sert de l'imparfait ou du plus-que-parfait :

Quid ego his testibus *utor*, *quasi* res dubia aut obscura *sit* (et non pas *esset*) ? (Cic.) pourquoi me servir de ces témoins, comme si la chose *était* douteuse ou obscure? — *Vive* cum hominibus, *tamquam* deus *videat* (Sén.). Sequani absentis Ariovisti crudelitatem, *velut si* coram *adesset, horrebant* (Cés.).

Rem. 1. Il faut remarquer *quasi* et *quasi vero* dans l'ironie :

Quasi me *pudeat !* comme si je rougissais ! *Quasi* vero non ad me venire *debuerint* (Cic.), comme s'ils n'avaient pas du venir chez moi.

2. Si l'imparfait ou le plus-que-parfait du subjonctif se trouve après un présent, on doit l'expliquer par un imparfait hypothétique sous-entendu : quoniam nihil ad me scribis , perinde habebo *ac si scripsisses* nihil esse (Cic.). C'est comme s'il y avait : ac haberem si scripsisses. V. *non quo*, § 150.

3. *Dummodo*, *dum* ou *modo*, pourvu que. Avec ces conjonctions on construit le subjonctif, parce qu'elles servent à marquer une intention, et non un fait réel. Avec la négation, on dit : *dum ne*, *modo ne*, *dummodo ne* :

Honesta omnia negligunt, *dummodo* potentiam *consequantur* (Cic.), ils négligent toute honnêteté, pourvu qu'ils obtiennent le pouvoir. — Neque (Catilina), *dum* sibi *pararet* regnum (pourvu que), quidquam pensi habebat (Sall.). Manent ingenia senibus, *modo* (pourvu que) *permaneat* studium et industria (Cic.). (Hoc) recte placet peripateticis, *modo ne* (si seulement)... *dicerent*... (Cic.).

Dans la dernière phrase, l'imparfait est employé après le présent pour exprimer un vœu qui ne peut pas être réalisé (v. § 157).

4. *Ut*, signifiant *supposé que*, *quoique*, *bien que*; *ne* (ou *ut non*, pour nier un mot), signifiant *en admettant que-ne-pas*, *supposé que-ne-pas; nedum*, *loin de*, *loin que*. Avec ces conjonctions on

construit le subjonctif, parce qu'elles servent à exprimer des faits qui n'existent que dans la pensée, et non pas des faits réels :

Ut desint vires, tamen est laudanda voluntas (Ov.), bien que les forces manquent, il faut louer la volonté. *Ut non* referat pedem (exercitus), insistet certe (Cic.), supposé que l'armée ne recule pas, elle s'arrêtera bien certainement. — *Ne sit* summum malum dolor (supposé que la douleur ne soit pas...), malum certe est (Cic.). Vix in tectis frigus vitatur, *nedum* in via *sit* facile (loin qu'il soit facile) abesse ab injuria temporis. V. § 146 le subj. sans conjonction pour exprimer une concession ou une supposition.

Rem. *Ne* seul s'emploie aussi dans le sens de *nedum :* Secundæ res sapientium animos fatigant; *ne* illi corruptis moribus victoriæ *temperarent* (Sall.). Si *nedum* n'est pas accompagné d'un verbe, il peut être regardé comme un adverbe, dans le sens de *beaucoup moins* ou *beaucoup plus :* Adulationes etiam victis Macedonibus graves, *nedum* victoribus (T. L.), adulations, insupportables aux Macédoniens, s'ils avaient été vaincus, à plus forte raison aux Macédoniens vainqueurs.

5. *Quamvis, quelque-que, tout-que, si-que, quoique.* On aime à employer cette conjonction dans les propositions qui énoncent un fait comme existant seulement dans la pensée; elle se construit donc avec le subjonctif comme *licet*, quoique :

Quamvis se ipso contentus *sit* sapiens, amicis illi opus est (Sén.), le sage, quelque content qu'il soit de lui-même, a besoin d'amis. — Vita brevis est, *licet* supra mille annos *exeat* (Sén.).

Avec *quamquam*, quoique, on aime au contraire à énoncer un fait comme réel et positif; cette conjonction se construit donc régulièrement avec l'indicatif.

Rem. 1. Tel est généralement l'emploi de ces conjonctions dans Cicéron. Les auteurs postérieurs et les poëtes n'observent pas la règle. Tacite a le plus souvent le subj. avec *quamquam*, et il emploie *quamvis* avec le subj. pour exprimer un fait réel. — *Licet* étant proprement le présent d'un verbe, ne se construit qu'avec le présent et le parfait du subjonctif.

2. *Quamquam* et les conjonctions *etsi, tametsi,* se mettent quelquefois, sans influence sur le verbe, au commencement d'une proposition principale, pour servir à la transition; on peut alors les traduire par *cependant, toutefois, mais : Quamquam* quid loquor (Cic.)? mais que dis-je? *Etsi...* dat ipsa lex potestatem defendendi (Cic.), cependant la loi donne elle-même le pouvoir de se défendre.

Quamquam se trouve aussi employé sans verbe : Quantam curam adhibuerim, *quamquam* difficili in re, cognosces (Cic.), vous saurez quels soins j'ai employés, quoique dans une affaire difficile.

3. *Quamvis* (proprement : autant que voulez) s'emploie dans le sens adv-
bial avec des adjectifs, et peut quelquefois se rendre par *malgré* : *Qua*
parvis latebris contentus essem (= tam parvis quam vis) (Cic.), je s
content d'une toute petite cachette. Quas (divitias) quivis, *quamvis indig*
habere potest (Cic.), ces richesses, le premier venu, *malgré* son indign
peut les avoir.

C'est aussi comme adverbe que *quamvis* se trouve quelquefois cons
avec *licet* pour renforcer cette conjonction : Non tu possis, *quamvis l*
excellas, omnes tuos ad honores perducere (Cic.).

---

§ 157. SUBJONCTIF OU INDICATIF APRÈS CERTAINES CONJONCTIO

I. **Si, nisi, etc.** 1. On peut mettre tous les temps de l'indic
avec *si*, si, lorsqu'on exprime une condition comme un fait réel-
ment existant : *si vult*, potest, s'il veut, il peut ; *si volebat*, pote
quand il voulait, il pouvait, etc.

Il en est de même des conjonctions *nisi*, *ni* (si-ne-pas,
moins que), *etsi*, *etiamsi* (si même, lors même que, quoique) :

Mors optanda est, *si* aliquo animum *deducit* ubi sit futurus æt
nus (Cic.), la mort doit être désirée, si elle conduit l'âme quelque p
où elle sera immortelle. Eloquentiæ studendum est, *etsi* ea quidam *a*
tuntur (Cic.), il faut étudier l'éloquence, bien que quelques-uns en a
sent. — Ista veritas, *etiamsi* jucunda non *est*, mihi tamen grata est (C
Nunquam *labēre*, *si* te *audies* (Cic.). *Si* dedititius *est*, obediens erit (S

Rem. 1. *Nisi* sert à restreindre l'assertion de la proposition principal
une *exception;* quelquefois on dit avec plus de force, *nisi si*, excepté le ca

Dionis consilio multum movebatur Dionysius tyrannus, *nisi* qua i
major ipsius cupiditas *intercesserat* (C. N.), le tyran Denys se laiss
terminer par les conseils de Dion, *à moins que* la passion ne s'y oppo t.
Noli putare me ad quemquam longiores epistolas scribere, *nisi si* (à m
que, excepté le cas où) quis ad me plura scripsit cui puto rescribi op

2. *Nisi* et *si non* s'emploient quelquefois indifféremment, malgré la n
qui les distingue : Fuit apertum, *si* Conon *non* fuisset, Agesilaum Asiam f
erepturum (C. N.). Apparuit, *nisi* Agesilaus fuisset, Spartam futura
fuisse (C. N.). Mais il faut toujours employer *si non*, si l'on veut op
deux mots l'un à l'autre ou une *négation* à une *affirmation :* Si fecer
magnam habebo gratiam ; *si non* feceris, ignoscam (Cic.). Dans ce cas on
aussi employer *si minus*.

Si minus s'emploie le plus souvent ainsi, sans que le verbe soit expri
pour marquer une *opposition* plus forte, on dit *sin* (mais si) :

Educ tecum etiam omnes tuos : *si minus* (sous-ent. potes educere

quam plurimos (Cic.), emmène avec toi tous les tiens, du moins le plus grand nombre (si pas tous). — Omnis cura solet in hoc versari semper ut boni aliquid efficiam; *sin minus,* ut certe ne quid mali (Cic.).

4. Avec *nisi, nisi forte, nisi vero* et l'indicatif, on peut exprimer, non-seulement une exception, mais un fait invraisemblable : Nemo fere saltat sobrius, *nisi forte insanit* (Cic.). *Nisi forte* s'emploie souvent ainsi dans l'*ironie :* Licet honesta morte defungi, *nisi forte* (à moins que) satius est victoris expectare arbitrium (Q. C.). *Nisi vero* a toujours le sens ironique.

2. Si l'on veut exprimer un fait comme simplement *possible,* on emploie *si* avec le *présent* ou le *parfait du subjonctif.* Si je dis, par exemple, *si velit,* potest, s'il veut, il peut, je suis seulement porté à *croire* qu'il veut, ou qu'il *peut* vouloir (fait possible), et la seconde proposition exprime la conséquence du *vouloir* comme réelle et positive. Je puis encore dire *si velit, possit* (s'il voulait, il pourrait), en exprimant en même temps la conséquence comme simplement *possible* (subj. *potentiel,* § 145). En disant *si vellet, posset* (s'il voulait, il pourrait), ou *si voluisset, potuisset* (s'il avait voulu, il aurait pu), j'exprime au contraire le fait de *vouloir* comme étant ou *ayant été impossible :*

Dies *deficiat, si velim* numerare, quibus bonis male evenerit (Cic.), je ne finirais point, si je voulais compter les gens de bien qui ont été malheureux. Si Roscius has inimicitias cavere *potuisset, viveret* (Cic.), si Roscius avait pu éviter ces inimitiés, il serait en vie. — Dies *deficiet, si velim* paupertatis causam defendere (Cic.). Nulla est excusatio peccati, si amici causa *peccaveris* (Cic.). *Etsi* nihil *habeat* in se gloria, cur expetatur, tamen virtutem tamquam umbra *sequitur* (Cic.). Memoria minuitur, *nisi* eam exerceas (Cic.).

Natura *esset* parvo contenta, *nisi* voluptatem tanti *æstimaretis* (Cic.). Aurum et argentum frustra natura *genuisset, nisi* eadem *docuisset* quemadmodum ad eorum venas perveniretur (Cic.). Me vera pro gratis loqui, *etsi* meum ingenium non *moneret,* necessitas cogit (T. L.).

REM. 1. Les temps et les modes, comme les exemples cités le montrent, ne doivent pas toujours se correspondre dans les deux propositions. Ainsi on peut exprimer dans l'une la réalité ou l'absence d'incertitude avec l'indicatif, tandis que dans l'autre on marque la *possibilité* du fait avec le présent ou le parfait du subjonctif, ou même l'absence de réalisation ou l'*impossibilité* avec l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif. Il y a donc en latin, dans la manière de concevoir les faits, des nuances nombreuses, qu'il est le plus souvent impossible de rendre en français.

2. L'expression de la *possibilité* par le présent et le parfait du subj., et

de l'*impossibilité* par l'imparf. et le plus-que-parf., dépend souvent de la manière dont on veut concevoir l'action ; ainsi quand Cicéron dit : *Si* universa provincia loqui *posset*, hac voce *uteretur*, il se figure qu'il est impossible que la province parle; mais dans cette phrase du même auteur : Hæc *si* tecum patria *loquatur*, nonne impetrare *debeat?* la patrie est personnifiée; on se la figure comme animée et capable de parler au cœur d'un citoyen.

3. La proposition conditionnelle peut être sous-entendue : Tribuni... forsitan (dilectum) *impedissent :* sed novus subito additus terror est (T. L.), les tribuns auraient peut-être empêché l'enrôlement, mais de nouvelles terreurs surgirent tout à coup.

4. Il faut remarquer comme une particularité qu'on trouve souvent l'imparfait pour le plus-que-parfait, soit dans la proposition principale, soit dans la proposition subordonnée, soit dans les deux à la fois :

Quod certe non fecisset, *si* suum numerum (nautarum) naves *haberent* (Cic.), ce qu'il n'eût pas fait sans doute, si les vaisseaux *avaient eu* le nombre voulu de matelots. Cur Camillus *doleret*, si hæc eventura *putaret?* (Cic.), pourquoi Camille *aurait-il été peiné*, s'il *avait pensé* que cela arriverait? — *Esset* (= *fuisset*) enim ipsi (Antonio) certe statim serviendum, si Cæsar ab eo regni insigne accipere *voluisset* (Cic.).

On se transporte par la pensée dans le passé, et l'on parle des événements, comme si l'on y assistait. On donne ainsi plus de vivacité au discours.

5. La proposition conditionnelle au subjonctif est quelquefois indépendante de la proposition principale à l'indicatif, et doit s'expliquer par une ellipse : Metellus Centuripinis, *nisi* statuas Verris *restituissent*, graviter *minatur* (Cic.) (sous-ent. : et dit qu'il exécuterait ses menaces, si). *Memini* numeros, si verba *tenerem* (Virg.) (sous-ent. : et je pourrais chanter, si).

6. *Si* se met aussi dans la meilleure latinité avec le subjonctif, pour exprimer la *répétition : Sin* Numidæ propius *accessissent*, ibi vero virtutem ostendere (Sall.), *chaque* fois que les Numides approchent, les Romains font preuve de valeur. *Si* (chaque fois que) quis a domino *prehenderetur*, concursu militum eripiebatur (Cés.).

Ce subjonctif de la répétition se trouve aussi, depuis Tite-Live, dans les auteurs de l'empire avec d'autres conjonctions *(ubi, ut, etc.)*, et après les relatifs généraux : *Id ubi dixisset*, hastam in eorum fines emittebat (T. L.), après avoir dit ces mots, il lançait un javelot sur leur territoire. *Quocumque se intulisset,* victoriam secum trahebat (T. L.), partout où il se portait, il entraînait avec lui la victoire.

II. **Dum, quoad, donec**. *Dum* et *quoad*, signifiant *aussi longtemps que*, *tant que*, se mettent avec l'indicatif, comme *quamdiu*, qui a la même signification (v. *dum*, pendant que, avec le présent de l'indicatif, § 137) :

Hæc gens (Lacedæmoniorum) fortis fuit, *dum* Lycurgi leges *vigebant*

(Cic.), ce peuple fut valeureux, tant que les lois de Lycurgue étaient en vigueur. — *Dum* hæc *imminebunt* juga, qua tu ad hostem venies? (T. L.). Cato, *quoad vixit*, virtutum laude crevit (Cic.). *Dum* civitas *erit*, fient judicia (Cic.).

Rem. *Donec* est employé dans ce sens dans les poëtes: *Donec eris* felix, multos numerabis amicos (Ov.), et dans les prosateurs depuis Tite-Live : *Donec* armati *abibant*, peditum labor in persequendo fuit (T. L.). Cicéron ne l'a que dans le sens de *jusqu'à ce que;* César et Salluste ne l'emploient pas du tout. Tite-Live se sert souvent de *donec,* même avec *l'imparfait du subjonctif:* In trajiciendo Rhodano, elephanti nihil sane trepidabant, *donec* continenti velut ponte *agerentur* (T. L.), en passant le Rhône, les éléphants n'étaient nullement inquiets, tant qu'ils allaient comme sur un pont solide.

Dans le sens de *jusqu'à ce que, dum, quoad* et *donec* se construisent :

1° avec l'indicatif, si l'on veut présenter un fait comme *certain :*

Quoad dedita arx *est*, cædes tota urbe factæ (T.L.), jusqu'au moment où la citadelle fut livrée, il y eut des massacres dans toute la ville. — Neque finis injuriæ fiebat, *donec* populus senatum coegit (Cic.). Mihi usque curæ erit quid agas, *dum*, quid egeris, *sciero* (Cic.). Haud desinam, *donec perfecero* (Tér.).

Rem. En disant : exspectabo *dum venit* (Tér.), proprement : j'attendrai jusqu'au moment où il viendra, j'exprime la certitude qu'il viendra ; mais en disant : exspectabo *dum dicat* hæc, j'attendrai qu'il dise cela, il est incertain s'il le dira, je *pense* seulement qu'il pourra le dire. Dans la phrase : *exspecta dum* amicum *conveniam,* le subjonctif exprime *l'intention.* — En français, on peut employer après *jusqu'à ce que* les quatre temps du subjonctif ; en latin, on met, après un passé, le *parfait* de l'indicatif ; après un présent ou un futur, il faut un *présent* ou un *futur passé.*

2° avec le subjonctif, si le fait est incertain, s'il n'existe que dans la pensée, ou s'il indique en même temps l'intention, le motif :

Quoad perventum *sit* eo, quo sumpta navis est, non domini est navis, sed navigantium (Cic.). Delitui *dum* (en attendant que) vela *darent* (Virg.). Virginius, *dum* collegam *consuleret* moratus, permittente eo, nocte dictatorem dixit (T. L.).

Rem. Dans la prose vraiment classique, *donec* ne s'emploie pas avec le subjonctif dans ce sens. Tite-Live construit *donec* avec l'*imparfait* et le *plus-que-parfait* du subjonctif, lors même que le fait est certain : Trepidationis aliquantum elephanti edebant, *donec* (*jusqu'à ce que)* quietem ipse timor *fecisset* (T. L.).

III. 1. **Antequam** et **priusquam** (avant que, avant de, avant que de) se mettent avec le subjonctif, si l'on exprime une *assertion générale* ou un fait incertain, et non pas un fait particulier ou certain.

In omnibus negotiis, *priusquam aggrediare*, adhibenda est præparatio diligens (Cic.), dans toutes les affaires, il faut, avant d'entreprendre, se préparer avec soin. — *Priusquam incipias*, consulto, et, ubi consulueris, mature facto opus est (Sall.). Providentia est per quam animus futurum aliquid videt, *antequam factum sit* (Cic.).

Rem. Dans ces phrases, les faits exprimés par *aggrediare, incipias, factum sit* appartiennent à une *assertion générale,* et sont présentés comme incertains, ou simplement possibles.

On met encore le subjonctif, s'il y a un rapport intime entre les deux propositions, si, par exemple, on veut énoncer une intention, un but, une cause, ou bien si l'on ne veut exprimer qu'une possibilité :

Collem celeriter, *priusquam* ab adversariis *sentiatur* (intention et possibilité), communit (Cés.), il fortifie rapidement la colline, avant que l'ennemi puisse s'en apercevoir. Non *prius* duces dimittunt *quam* ab his *sit concessum* (but) arma uti capiant (Cés.), ils ne laissent point partir les chefs qu'ils n'aient obtenu d'eux de prendre les armes. — Cæsar ad Pompei castra pervenit, *priusquam* Pompeius sentire *posset* (Cés.). *Antequam* de præceptis oratoriis *dicamus* (avant que nous puissions parler), videtur dicendum de genere ipsius artis (Cic.).

2. Si la proposition subordonnée doit exprimer un fait certain, si l'on ne veut marquer qu'un simple rapport de temps entre les deux actions, on emploie l'indicatif :

Dabo operam ut istuc veniam, *antequam plane* ex animo tuo *effluo* (Cic.), je ferai en sorte d'y arriver, avant d'être tout à fait banni de votre cœur. Cujus *ante* prædia possedisti *quam* ipsum *cognovisti* (Cic.), tu pris possession de ses biens avant de le connaître. — Hæc omnia *ante* facta sunt *quam* Verres Italiam *attigit* (Cic.). Neque *prius* fugere destiterunt *quam* ad flumen Rhenum *pervenerunt* (Cés.). Neque, *priusquam debellavero*, absistam (T. L.).

Rem. Dans la phrase : antequam de republica *dicam* ea quæ dicenda hoc tempore arbitror, *exponam* (Cic.), où il n'est question que d'un fait particulier dont la réalisation n'a rien d'incertain, on peut prendre *dicam* pour un futur. On lit encore dans Cicéron (édition de Halm) : Nunquam eris dives *antequam* tibi ex tuis possessionibus tantum *reficietur* ut contueri sex legiones possis. Plaute a très-souvent le futur : *Priusquam* istam pugnam *pugnabo*, ego etiam prius dabo aliam pugnam claram.

Il faut remarquer que, même pour énoncer un fait réel, on met généralement au subjonctif l'imparfait et le plus-que-parfait. On aime à établir ainsi un rapport intime, une espèce de dépendance entre les deux propositions :

Nec *prius* sunt visi *quam* castris *appropinquarent* (T. L.), ils ne furent point vus avant d'avoir approché du camp. Sæpe magna indoles virtutis, *priusquam* reipublicæ prodesse *potuisset*, extincta fuit (Cic.), souvent de grands caractères, de grandes vertus ont disparu, avant d'avoir pu être utiles à la république. — Aristides interfuit pugnæ navali apud Salamina, quæ facta est *priusquam* pœna *liberaretur* (C. N.). Ducentis annis, *antequam* Romam *caperent*, in Italiam Galli descenderunt (T. L.).

Rem. Tite-Live s'éloigne de la prose classique en mettant quelquefois l'imparfait de l'indicatif : *Nec antequam* vires *deerant* expugnati sunt (T. L.). L'imparfait marque une situation.

---

§ 158. SUBJONCTIF OU INDICATIF APRÈS *cum*.

1. Quand la conjonction *cum* marque la *cause*, le *motif*, elle se met avec le subjonctif, et se traduit par *comme*, ou (d'une manière plus accentuée) par *puisque*, *vu que* :

Cum vita sine amicis insidiarum plena *sit*, ratio ipsa monet amicitias comparare (Cic.), comme (puisque) la vie sans l'amitié est remplie d'embûches, la raison elle-même nous engage à nous procurer des amis. — Ingens numerus erat bello Punico captivorum, quos Hannibal, *cum* a suis non *redimerentur*, venum dederat (T. L.).

Rem. Il faut cependant remarquer qu'on trouve *cum* dans le même sens avec le présent et le parfait de l'indicatif après *gratias ago, laudo* et d'autres expressions semblables : *Gratulor* tibi, *cum* tantum *vales* apud Dolabellam (Cic.), je vous félicite de ce que vous avez tant d'influence auprès de Dolabella. Te quidem, *cum* isto animo *es*, satis laudare non possum (Cic.). *Cum* a ici la même signification que *quod* (v. § 170, 3).

Cum se met encore avec le subjonctif, si on l'emploie dans le sens de *quoique*, ou dans celui de *tandis que*, pour marquer une *concession*, ou une *opposition* :

Fuit Phocion perpetuo pauper, *cum* ditissimus esse *posset* (C. N.), Phocion fut toujours pauvre, tandis qu'il aurait pu être très-riche. Pericles, *cum* (quoique) *floreret* omni genere virtutis, eloquentiæ tamen fuit laude clarissimus (Cic.). Equitum Romanorum erat quinque millium numerus,

cum (tandis que) hostes non amplius octingentos *haberent* (Cés.). Homines *cum* (bien que) multis rebus infirmiores *sint*, hac re maxime bestiis præstant quod loqui possunt (Cic.).

2. *Cum*, marquant simplement le temps, se construit avec l'indicatif, *quel que soit le temps du verbe*. Il se rapporte alors à un *tum* ou *tunc* exprimé ou sous-entendu, et signifie dans *le temps que*, *quand*, *lorsque* :

Qui injuriam non propulsat a suis, *cum potest*, injuste facit (Cic.), celui qui ne protège pas les siens contre l'injustice lorsqu'il le peut, agit injustement. *Cum* hæc *scribebam*, censorem jam te esse sperabam (Cic.), quand j'écrivais cela, je pensais que tu étais déjà censeur. Tunc esset hoc animadversum, *cum* classis Syracusis *proficiscebatur* (Cic.), on s'en serait aperçu au moment où la flotte quittait Syracuse. — Bis consul fuerat Africanus, *cum accusavit* Cottam (Cic.). Quod *cum facies*, communi commodo inservieris (Cic.). Proficiscar, *cum* nuntios *excepero*.

Rem. Il faut cependant remarquer que *cum*, marquant le temps, se met aussi avec l'imparfait ou le plus-que-parfait du subjonctif.

On met surtout l'indicatif avec *cum*, lorsqu'il s'agit d'actions *répétées*, *habituelles* :

Cum autem ver esse *cœperat*, dabat (Verres) se itineribus (Cic.), quand le printemps avait commencé, Verrès se mettait en voyage. (Gyges) *cum* palam annuli ad palmam *converterat*, a nullo *videbatur* (Cic.), lorsque Gygès tournait le chaton de son anneau en dedans de sa main, il n'était vu de personne. Ager, *cum* multos annos *quievit*, uberiores efferre fructus solet (Cic.).

Rem. Dans le *récit historique*, l'imparfait et le plus-que-parfait du subj. se trouvent fréquemment dans le même sens dans Tite-Live et les auteurs postérieurs, *quelquefois* même dans Cicéron et dans César; dans la proposition principale, il y a l'imparfait :

Cum ferrum se *inflexisset*, non satis commode pugnare *poterant* (Cés.).

3. Dans le récit purement historique, *cum*, quoique marquant le temps, se met *toujours* avec l'imparfait ou le plus-que-parfait du subjonctif; le verbe principal est au parfait ou au présent historique :

Agesilaus, *cum* ex Ægypto *reverteretur*, *venisset*que in portum, in morbum implicitus decessit (C. N.), lorsque Agésilas, venant d'Egypte, eut abordé au port, il fut attaqué d'une maladie et mourut. —

Alexander, *cum interemisset* Clitum, familiarem suum, vix a se manus abstinuit (Cic.).

Rem. 1. Il faut remarquer *cum* avec *l'indicatif* après une première proposition, pour marquer la simultanéité de deux actions; quelquefois la simultanéité est indiquée par *interea, interim*. Dans le récit, on met le verbe de *cum* au parfait (ou au prés. historique); dans les tableaux ou descriptions, on le met à l'imparfait :

Milites regem quærere, scrutari loca abdita..., *cum interim* Hiempsal *reperitur* (Sall.). Cædebatur virgis civis Romanus, *cum interea* nulla vox alia istius miseri *audiebatur*, nisi hæc : civis Romanus sum (Cic.).

Cum se met avec le *présent historique* ou le *parfait de l'indicatif* (quelquefois avec l'imparfait), pour marquer le moment précis d'une action; ordinairement la proposition principale est à l'imparfait ou au plus-que-parfait et se met avec *jam, nondum, vix, ægre;* la conjonction elle-même est souvent suivie de *repente, subito*, etc. :

Jam ver *appetebat, cum* Hannibal ex hibernis *movit* (T. L.). Hannibal *jam subibat* muros, *cum repente* Romani *erumpunt* (T. L.). *Evolarat jam* e conspectu quadriremis, *cum etiamtum* ceteræ naves uno in loco *moliebantur* (Cic.).

2. Après *fuit cum, fuit tempus cum* et d'autres expressions semblables, *cum* a la valeur d'un relatif, et peut même, après un substantif, être remplacé par un relatif. C'est pourquoi aussi il se met avec l'ind. ou avec le subj., à peu près comme le relatif dans l'expression *sunt multi qui* (v. § 155). En français, on dit *où, que, depuis que :*

Fuit cum hoc dici *poterat* (T. L.), il fut un temps où l'on pouvait le dire (= fuit tempus quo..). Aliquot anni sunt *cum* te non *vidi* (Cic.), il y a quelques années que je ne vous ai vu. Multi anni sunt *cum* ille a me *diligitur* (Cic.), il y a beaucoup d'années que je l'aime. Illucescet aliquando dies *cum* tu amicissimi benevolentiam *desideres* (Cic.). Fuit antea tempus *cum* Germanos Galli virtute *superarent* (Cés.). (v. § 187, 6, 188, 10).

Après *memini cum*, on met l'indicatif; après *audio cum*, on trouve régulièrement le subjonctif : *memini cum* mihi desipere *videbare* (Cic). Sæpe ex eo audivi *cum... diceret* (Cic.).

---

§ 159. DE L'IMPÉRATIF.

1. On a vu que l'impératif, tant à l'actif qu'au passif, a deux formes, l'une pour le *présent*, l'autre pour le *futur*.

Le présent de l'impératif marque que quelque chose doit se faire dans le moment même : aut *scribe*, aut *abi*, écrivez ou allez-vous-en. *Pergite* ut facitis (Cic.).

Par le futur de l'impératif, on exprime un désir, un commandement, etc., en rapport avec une autre action; on marque que

quelque chose *devra* avoir lieu, après qu'un autre acte, exprimé ou sous-entendu, sera accompli :

Rem vobis *proponam ;* vos eam suo, non nominis pondere, *penditote* (Cic.), je vous exposerai la chose ; vous, vous en jugerez par ce qu'elle est, et non par le nom qu'on lui donne. — Ubi nihil *erit* quod scribas, id ipsum *scribito* (Cic.). Prius *audite* paucis : quod cum *dixero*, si *placuerit*, *facitote* (Tér.).

Rem. Si l'on trouve quelques exceptions à cette règle, c'est qu'on peut, en poésie surtout, présenter comme devant avoir lieu aussitôt ce qui ne se fera réellement que plus tard. La troisième personne du présent de l'impératif manque par la raison même que la personne dont on parle, étant absente, ne peut pas obéir aussitôt.

2. On emploie ainsi le futur de l'impératif dans les *traités,* dans les *lois*, etc., où l'on convient de quelque chose pour l'avenir ; dans les *préceptes* et dans les *règles* de conduite, où il s'agit d'actions qui se réitèrent :

Ignoscito sæpe alteri, nunquam tibi (Syr.), pardonnez souvent aux autres, jamais à vous-même. — Cælestia semper *spectato*, illa humana *contemnito* (Cic.). Regio imperio duo *sunto*, iique consules *appellantor* (Cic.). Ad divos *adeunto* caste, pietatem *adhibento* (Cic.).

Rem. A la place de la 3e personne de l'impératif, on emploie le plus souvent le subjonctif, quand il ne s'agit pas de traités, de lois, de préceptes, v. § 146.

3. La négation s'exprime le plus ordinairement par la périphrase de *noli* avec l'infinitif :

Noli oblivisci (n'oubliez pas) te Ciceronem esse (Cic.). Si insidias fieri libertati vestræ intelligetis, *nolitote dubitare* (n'hésitez pas) eam defendere (Cic.).

La négation avec le futur de l'impératif (dans les préceptes, dans les lois, etc.) se rend par *ne* (ne pas) et *neve* (et ne pas, ni) :

Borea flante, *ne arato* (Pl. h. n.), quand le vent du nord souffle, ne labourez pas. Hominem mortuum in urbe *ne sepelito, neve urito* (Cic.).

Rem. 1. *Non* ou *neque* est une exception. — En prose, on trouve rarement le *présent* de l'impératif avec *ne (neve),* mais bien souvent en poésie. (V. *ne* avec le subj. dans le sens de l'impératif, § 146.)

2. Il faut encore remarquer les périphrases suivantes : *cave* avec le subjonctif, *cura (curato)* avec *ut,* et *fac* avec ou sans *ut ;* et, pour exprimer la négation, *fac ne :*

Cura ut quam primum venias (Cic.). *Fac ut* in alium diem differas (Cic.). Magnum *fac* animum *habeas* (Cic.). *Fac ne* quid aliud cures (Cic.). *Cave festines*, aut *committas* ut æger naviges (Cic.).

3. Au lieu de la seconde personne de l'impératif, on emploie quelquefois le futur de l'indicatif, comme cela arrive aussi en français :

Sed *valebis*, meaque negotia *videbis* (Cic.), mais portez-vous bien et voyez mes affaires. Si quid acciderit novi, *facies* ut sciam (Cic.), faites-le moi savoir, ou vous me le ferez savoir.

La négation s'exprime par *non :* Tu *non cessabis*, et ea quæ habes instituta *perpolies*, nosque *diliges* (Cic.). V. le subj. dans le discours indirect pour l'impératif dans le discours direct, § 146, rem. 3.

SYNTAXE DES NOMS VERBAUX

(Infinitif, Participe, Gérondif et Supin).

1. DE L'INFINITIF.

§ 160. L'INFINITIF CONSIDÉRÉ COMME SUJET.

1. L'infinitif n'admet pas les distinctions de *personnes* et de *nombres*, comme les modes. C'est un substantif abstrait du genre neutre, qui s'emploie à deux cas (nominatif et accusatif); il participe du verbe en ce qu'il peut avoir différents temps, et prendre lui-même un sujet ou un complément.

2. L'infinitif, étant un substantif verbal, peut servir de sujet à certains verbes :

Virtus est vitium *fugere*, mot à mot : fuir le vice est une vertu. Hæc *scire* magis juvat quam prodest (Cic.), il est plus agréable qu'utile de le savoir (mot à mot : savoir est...).

Rem. L'infinitif peut, comme les autres substantifs, être accompagné d'un adjectif déterminatif *(hoc, ipsum, totum) :*

Cum *vivere ipsum* turpe sit nobis (Cic.), puisque la vie elle-même est pour moi un opprobre.

L'infinitif peut aussi être l'attribut d'un autre infinitif : Docto homini *vivere* est *cogitare* (Cic.), pour un homme instruit, vivre c'est penser.

3. L'infinitif, employé comme sujet, peut aussi avoir *son propre sujet*, qui se met à l'accusatif; c'est ce qu'on appelle la construction de *l'infinitif avec l'accusatif sujet* :

Victorem parcere victis æquum est (le vainqueur épargner le vaincu est juste), il est juste que le vainqueur épargne le vaincu.

L'infinitif se construit de cette manière :

1° Avec les verbes unipersonnels *apparet*, *constat*, il est évident, *placet*, il est arrêté, *oportet*, il faut, *expedit*, il est avantageux, *decet*, il convient, *juvat*, il plaît, *patet*, *convenit*, etc.;

2° Avec le verbe *est* accompagné d'un adjectif neutre ou d'un substantif, comme *verum est*, *credibile est*, *necesse est*, *manifestum est*, *utile est*, *fas est* (il est permis), *fama est* (le bruit court), *opinio est* (on est dans l'opinion), *mos est* (c'est l'habitude), etc. (v. les verbes unipersonnels passifs, § 165, rem. 1, 2, 3) :

Ex malis *eligere* minima *oportet* (Cic.), parmi les maux, il faut choisir les moindres. *Credibile est* hominum causa *factum esse mundum* (Cic.), on peut croire que le monde a été fait pour l'homme. — Hoc quidem *apparet nos* ad agendum *esse* natos (Cic.). Constat ad salutem civium *inventas esse leges* (Cic.). A Deo *necesse est mundum regi* (Cic.). *Tempus est* nos de illa perpetua vita *cogitare* (Cic.).

Rem. 1. Dans la troisième phrase, le sujet est déjà représenté par *hoc*, l'infinitif ne fait que l'expliquer. V. *oportet*, *necesse est*, § 169, rem.

2. Avec *licet*, *il est permis*, on peut aussi construire l'infinitif avec l'accusatif : Non licet *me* isto tanto bono *uti* (Cic.), ou, ce qui se fait le plus souvent, l'infinitif avec le datif; dans ce cas, si les infinitifs *esse*, *fieri*, et d'autres semblables sont suivis d'un nom attribut, ce nom se met aussi au datif : Mihi *negligenti* esse non licet (Cic.), il ne m'est pas permis d'être négligent. On le trouve cependant aussi à l'accusatif : Is erat annus quo per leges *Cæsari consulem* fieri liceret (Cés.).

4. Le sujet de l'infinitif ne s'exprime pas, s'il désigne une personne *quelconque*. En français, on peut employer *on* :

Deforme est de se *prædicare* (Cic.), il est indécent de se vanter (ou qu'*on* se vante).

Dans ces sortes de phrases, si le verbe *esse* et les verbes semblables sont accompagnés d'un adjectif (ou d'un participe) comme attribut ou comme sujet, on le met à l'accusatif, en le faisant accorder avec un sujet sous-entendu (*hominem*, *quempiam*, etc.) :

Contentum suis rebus *esse* maximæ sunt divitiæ (Cic.), être content de ce qu'on possède, c'est être très-riche. Licet opera *prodesse* multis, beneficia *petentem*, *commendantem* magistratibus (Cic.), on peut se rendre utile à plusieurs, en demandant pour eux, en les recommandant aux magistrats. — *Virum bonum* esse semper est utile (Cic.). Est summa laus non *fuisse insolentem* in pecunia (Cic.).

§ 161. L'INFINITIF CONSIDÉRÉ COMME COMPLÉMENT.

1. L'infinitif sert de *complément* à beaucoup de verbes qui se construisent aussi en français avec l'infinitif, précédé ou non précédé d'une préposition. L'action exprimée par l'un et l'autre verbe se rapporte au même sujet.

Voici plusieurs de ces verbes : *Audeo*, j'ose, *cœpi*, j'ai commencé, *debeo*, je dois, *desino*, je cesse, *incipio*, je commence, *maturo*, je me hâte, *negligo*, je néglige, *pergo*, je continue, *possum*, je puis, *soleo*, j'ai coutume, *scio*, je sais, *nescio*, je ne sais pas, et d'autres de signification semblable ou contraire :

Suos quisque *debet tueri* (Cic.), chacun doit protéger les siens. *Vincere scis*, Hannibal, victoria *uti nescis* (T. L.), tu *sais vaincre*, Hannibal, tu ne *sais* pas *profiter* de la victoire. — Præterita *mutare* non *possumus* (Cic.). Qui *mentiri solet*, *pejerare consuevit* (Cic.). Nunquam *intermisi consulere* reipublicæ (Cic.). Cares Miltiadi *resistere ausi* non *sunt* (C. N.). Cæsar *maturat* ab urbe *proficisci* (Cés.). Spartæ pueri *rapere discunt* (Cic.). Cives Romani omnia *perpeti parati erant* (Cic.).

2. Avec ces verbes, le nom attribut qui est joint aux inf. *esse*, *haberi*, *videri*, etc., se met au nominatif (v. plus loin la règle 4) :

Beatus esse sine virtute nemo *potest* (Cic.), personne ne peut être heureux sans la vertu. Socrates *parens* philosophiæ jure *dici potest* (Cic.).

Rem. Les parfaits passifs *cœptus sum* et *desitus sum* sont généralement employés avec un infinitif passif : Scalæ *erigi cœptæ sunt* (T. L.), on commença à dresser les échelles. Veteres orationes a plerisque *legi sunt desitæ* (Cic.). Si l'infinitif passif était pris dans un sens réfléchi ou moyen, on dirait *cœpi* et *desii* : *afflictari cœpit* (Cic.) (= se afflictare) signifie : il commença à *se tourmenter*, tandis que *afflictari cœptus est*, veut dire : on commença à le tourmenter. *Pandi* agmen *cœpit* (T. L.), l'armée commença à *se déployer*. Conventus jam diu *fieri desierunt* (Cic.), les réunions ont depuis longtemps cessé d'avoir lieu. C'est là l'usage constaté dans Cicéron et dans César ; Tite-Live ne s'en éloigne que rarement.

3. L'infinitif, servant de complément à certains verbes, peut avoir un sujet à l'accusatif ; c'est ce qu'on appelle encore la construction de l'*infinitif avec l'accusatif sujet*. En français, on emploie ordinairement une proposition avec *que* :

Democritus dicit innumerabiles *esse mundos* (Cic.), Démocrite dit que les mondes sont innombrables (= dit les mondes *être* innombrables).

Les verbes qui se construisent ainsi avec l'*infinitif et* l'*accusatif*

sujet sont ceux dont la signification fondamentale est *sentir* et *dire* (verba sentiendi et declarandi).

Tels sont :

Affirmo, j'affirme, *declaro,* je déclare, *fateor,* j'avoue, *nego* et *infitior,* je nie; *narro, perhibeo,* je raconte, *polliceor,* je promets, *scribo,* j'écris; *arbitror, puto, reor,* je pense, *credo,* je crois, *disco,* j'apprends, *judico,* je juge, *spero,* j'espère, *suspicor,* je soupçonne, *video,* je vois, *audio,* j'entends; *concedo,* j'accorde, *fero,* je supporte, *patior,* je souffre, *sino,* je permets; *animadverto,* je remarque, *ignoro,* j'ignore, *intelligo,* je comprends, *nescio,* je ne sais pas, *sentio,* je sens, *tenet me opinio,* je suis d'opinion, *in spe sum,* j'espère, *fama exiit,* le bruit s'est répandu; — et plusieurs autres verbes et expressions d'une signification analogue :

Dico providentia Dei *mundum administrari* (Cic.), je dis que la Providence divine gouverne le monde. Neque *negat* Thucydides *fuisse famam* Themistoclem venenum sua sponte *sumpsisse* (C. N.), Thucydide ne nie pas que le bruit n'ait couru que Thémistocle s'est volontairement empoisonné. — *Pompeios, celebrem* Campaniæ *urbem, desedisse* terræ motu *audivimus* (Sen.). *Sentio* non *posse animum nostrum* esse mortalem (Cic.). *Fac fidem te* nihil nisi populi utilitatem *quærere. Orpheum poetam docet* Aristoteles nunquam *fuisse* (Cic.).

Rem. 1. Quelquefois un infinitif se construit après un substantif seul : *Spe* sibi *id* utile *futurum* (Cic.), par l'espoir que cela leur sera utile.

2. Si deux accusatifs accompagnent l'infinitif actif, l'un comme sujet, l'autre comme complément, et qu'il en résulte un double sens, il faut changer l'actif en passif; le complément à l'accusatif devient alors le sujet et l'accusatif sujet est remplacé par l'ablatif avec ou sans *ab*. Par ex. si je disais : Hannibalem Scipionem vicisse affirmo, on ne saurait qui a vaincu ; il faut donc dire : Hannibalem a Scipione victum esse affirmo. — Si le sens n'est pas douteux, la construction des deux accusatifs est permise.

4. Les verbes signifiant *vouloir* et *souhaiter* (volo, nolo, malo; cupio, studeo, etc.) se construisent de deux manières : 1° avec l'infinitif seul, le sujet des deux verbes restant le même; alors l'attribut, qui accompagne *esse* et les verbes semblables, se met au nominatif : Cupio *clemens* esse, je désire être clément; *princeps* esse maluit quam videri, il aima mieux être le premier que de le paraître; 2° avec l'infinitif et l'accusatif, si l'on doit exprimer un nouveau sujet ou qu'on répète le pronom de la même personne : Volo *te eruditum* fieri, je veux que vous deveniez savant; cupio *me eruditum* fieri, je désire devenir savant :

Cato *esse* quam *videri bonus* malebat (Cic.), Caton aimait mieux être

que de paraître homme de bien. (Homo) tenuis *gratum se videri studet* (Cic.), le pauvre cherche à paraître reconnaissant. — Ego *me Phidiam esse mallem* quam vel *optimum fabrum tignarium* (Cic.). Sapientem civem *me* et *esse* et *numerari volo* (Cic.). Mos est hominum ut *nolint eundem* pluribus rebus *excellere* (Cic.).

Rem. 1. L'infinitif avec l'accusatif sujet fait mieux ressortir l'objet du désir. — Il se forme ordinairement avec les v. passifs, avec *esse* et les v. semblables, les sujets des deux verbes étant les mêmes; il se trouve rarement lorsque le verbe est actif comme dans cette phrase de Salluste : *sese student præstare,* ils cherchent à l'emporter.

2. Il faut remarquer la construction de l'infinitif passif avec *volo :*

Corpora juvenum *firmari* labore *voluerunt* (Cic.), ils ont voulu que le travail fortifiât le corps des jeunes gens.

Le parfait de l'inf. passif donne une certaine vivacité au discours :

Saluti civis calamitosi *consultum esse* volumus (Cic.), nous voulons pourvoir au salut d'un citoyen malheureux.

On supprime le plus souvent *esse : Dilatam* dimicationem volebat (T. L.), il voulait différer le combat. Quia nobis *consultum volebatis* (T. L.).

Nolo, cupio et *oportet* s'emploient de la même manière : Est miser qui patriam *exstinctam cupit* (Cic.). Rem integram *servatam oportet* (Cic.).

3. L'infinitif sert rarement de complément aux prépositions; on le trouve en prose avec *interest inter :* Aristo et Pyrrho *inter* optime *valere* et gravissime *ægrotare* nihil prorsus *interesse* dicebant (Cic.). Les poëtes le mettent aussi avec *præter: præter plorare* (Hor.). Les poëtes l'emploient aussi après différents adjectifs : *Cantare peritus* (Virg.).

---

§ 162. REMARQUES SUR L'INFINITIF AVEC LES RELATIFS, LES CONJONCTIONS ET LES MOTS INTERROGATIFS.

1. Lorsqu'on rapporte indirectement les paroles de quelqu'un (discours indirect), on emploie l'infinitif avec l'accusatif, qui dépend de *dicere*, *respondēre*, etc., exprimés ou sous-entendus. Les propositions relatives qui se rattachent à cet infinitif, au lieu de se construire au subjonctif (v. § 153), se mettent aussi à l'infinitif, si, pour le sens, on peut les faire dépendre du même verbe que le premier infinitif. Le relatif tient alors lieu du démonstratif avec *et :*

Themistocles professus est... : illorum urbem ut propugnaculum oppositum esse barbaris, apud *quam* jam bis *classes regias fecisse* naufragium (pour *et apud eam fecisse*) (C. N.). Philosophi *censent* unumquemque nostrum mundi *esse* partem, *ex quo* (= et ex eo) natura *consequi* ut communem utilitatem nostræ anteponamus (Cic.).

Tite-Live et Tacite emploient, dans le discours indirect, des *conjonctions* avec l'infinitif et l'accusatif: (Plebs ægre ferebat) jacere tam diu irritas actiones quæ de suis commodis ferrentur, *cum interim* de supplicio suo latam *legem* confestim *exerceri* (T. L.). On pourrait mettre *et* au lieu de *cum*. Flaccus dicebat se mœnibus inclusos tenere eos, *quia*, si evasissent aliquo, velut *feras bestias* per agros *vagari* (T. L.), = quia vagarentur.

2. Dans le discours indirect, on construit aussi à l'infinitif les propositions interrogatives (de la 1re et de la 3e personne dans le discours direct), si l'interrogation est oratoire, c'est-à-dire si, pour le sens, elle renferme une négation :

Herdonius ferociter in Tarquinium erat invectus.... : *cui* enim non *apparere* affectare eum imperium in Latinos ? (T. L.) Herdonius s'était déchaîné contre Tarquin... : qui ne voit clairement qu'il veut dominer tout le Latium (discours direct : *cui* non appareat ? = tout le monde voit). Cæsar respondit, si veteris contumeliæ oblivisci vellet, *num* etiam recentium injuriarum memoriam deponere *posse* (Cés.). Le sujet *se* est sous-entendu. Discours direct : si velim, num possum, phrase à laquelle *num* donne le sens de : je ne pourrais pas, si je le voulais.

Rem. 1. Dans ces sortes de phrases, on trouve cependant aussi le subjonctif : Clamitabat... ardere Galliam ; postremo, *quis* hoc sibi *persuaderet*... ? Le subjonctif est de règle, si l'interrogation est véritable, comme dans la phrase suivante : Cæsar respondit, si improbasset (Pompeius legem), *cur* ferri passus *esset ?* si Pompée désapprouvait le décret, pourquoi l'a-t-il laissé prendre ? Discours direct : si P. improbavit, cur ferri passus est ?

2. L'interrogation avec la seconde personne dans le discours direct se construit ordinairement, dans le discours indirect, avec le subjonctif à la 3e personne :

Quid de præda faciendum *censerent ?* (T. L.) (= quid censetis ? dans le discours direct). Ariovistus respondit : *quid* sibi *vellet, cur* in suas possessiones *veniret ?* (Cés.) Discours direct : quid mihi vis, cur in meas possessiones venis ?

---

§ 164. EMPLOI DES TEMPS DE L'INFINITIF.

1. Il y a, comme nous avons vu plus haut, trois temps de l'infinitif ; à l'actif : *amare*, *amavisse*, *amaturum esse* ; au passif : *amari*, *amatum esse*, *amatum iri*. Dans ce dernier, *amatum* est le supin et ne se décline pas : Arbitrantur se beneficos *visum iri* (Cic.), ils s'imaginent qu'ils *seront regardés* comme bienfaisants.

Rem. Nous avons vu, au § 60, 6, que *scripta est epistola* peut signifier la

lettre est écrite, se trouve écrite, *scripta* ayant alors la valeur d'un adjectif. On peut également, si le sens est suffisamment clair, employer ainsi l'inf. *esse* avec le part. passé :

Apud Platonem est omnem morem Lacedæmoniorum *inflammatum esse* cupiditate vincendi (Cic.), on lit dans Platon que les Lacédémoniens étaient de leur nature animés d'un désir ardent de vaincre.

Le participe avec *fuisse* marque un état résultant d'une action accomplie :

Dico Luculli adventu Mithridatis copias omnibus rebus *instructas fuisse*, urbemque *obsessam esse* (Cic.), je dis qu'à l'arrivée de Lucullus les troupes de Mithridate se trouvèrent *pourvues* de toutes choses, et que la ville *était assiégée*. Certiorem te faciunt id (simulacrum) apud Segestanos *positum fuisse* (Cic.).

2. On ne doit pas oublier que l'infinitif a une seule forme pour le présent et l'imparfait (*amare*), et une seule pour le parfait et le plus-que-parfait (*amavisse*). L'infinitif présent se rend donc en français soit par le présent, soit par l'imparfait, et le parfait de l'infinitif, par le parfait ou le plus-que-parfait français.

1° On emploie le présent de l'infinitif pour marquer que l'action qu'il exprime *coïncide* avec l'action énoncée dans la proposition dont il dépend :

Dico, dicam, dicerem, etc., te *scribere*, je dis, je dirai, je dirais que tu écris. *Dicebam*, *dixi*, *dixeram*, etc., te *scribere*; je disais, j'ai dit, j'avais dit que tu écrivais.

Le second exemple montre *scribere* employé dans le sens de l'imparfait après un temps passé.

Rem. 1. Après *memini*, je me souviens (proprement : j'ai confié à ma mémoire), on construit le présent de l'infinitif, au lieu du parfait, lorsqu'on raconte une action passée dont on a été le témoin :

L. Metellum *memini* puer bonis *esse* viribus extremo tempore ætatis (Cic.), je me souviens que dans mon enfance L. Métellus était encore bien fort dans les derniers jours de sa vie. *Memini* Catonem mecum *disserere* (Cic.), je me souviens que Caton discutait avec moi.

On peut s'expliquer cet usage en considérant *memini* comme un parfait avec le sens de « j'ai confié à ma mémoire ». La forme de l'infinitif présent, qui sert aussi à l'imparfait, représente l'action comme *durant encore*, comme *n'étant pas entièrement accomplie*, lorsqu'on l'a confiée à la mémoire. Dans les phrases citées, si l'infinitif devenait le verbe principal, on aurait : Metellus *erat*, ut memini ; Cato *disserebat*, ut memini.

Memini, dans le sens d'un véritable présent, se trouve suivi du parfait de

l'infinitif ; on présente alors l'action comme accomplie, et l'on exprime un résultat ; l'infinitif, s'il devenait proposition principale, se mettrait au *parfait* et non pas à l'imparfait :

Meministis me ita initio *distribuisse* causam (= *distribui*, ut meministis) (Cic.), vous vous souvenez qu'en commençant *j'ai* ainsi *distribué* ma cause.

Si le sujet de *memini* n'est pas le témoin de l'action passée, c'est-à-dire s'il s'agit d'une action *qui était accomplie*, lorsqu'elle a été *confiée à la mémoire*, on emploie aussi le parfait de l'infinitif :

Iratus erat Ætolis, quos solos *obtrectasse* gloriæ suæ meminerat, = obtrectaverant, ut meminerat (C. N.), il était irrité contre les Étoliens qu'il se souvenait *avoir* seuls *rabaissé* sa gloire. Memineram C. Marium senile corpus paludibus *occultasse* (Cic.) = occultaverat, ut memineram.

Quelquefois on construit aussi avec l'infinitif présent *recordor, memoria teneo*, comme synonymes de *memini*, et même avec *accepimus*, mais le plus ordinairement ces expressions prennent le parfait : memoria teneo, cum mihi sermo cum Crasso esset institutus, *dixisse* me... (Cic.).

2. Quelquefois on met le *parfait* de l'infinitif dans le sens du *présent*, surtout après *satis mihi est, satis habeo, contentus sum, volo, melius erit, pudebit, pœnitebit, juvabit*. C'est une tournure plus vive, qui présente comme *accomplie* une action qui ne l'est pas :

Satis est dixisse quam hoc pulchrum *sit* (Cic.), il suffit de dire combien cela est beau. Sunt qui *nolint tetigisse* (Hor.), il y en a qui ne voudraient pas toucher. — Temperantiam te quoque ad ceteras tuas virtutes *adjecisse velim* (T. L.). Ante ædes non *fecisse* convicium *melius erit* (Tér.). *Commisisse cavet* (Hor.).

Cette tournure ne se trouve guère que dans les poëtes et dans les prosateurs de l'empire depuis Tite-Live. Les poëtes emploient même ainsi le parfait dans le sens de l'aoriste, *sans y attacher l'idée de l'action accomplie :* Non vultus *texisse* suos possunt (Ov.).

2° On emploie le parfait de l'infinitif pour exprimer une action *antérieure* à celle que marque le verbe dont il dépend :

Credo, *credam*, etc., vos *scripsisse*, je crois, je croirai que vous écriviez, que vous avez écrit; *credebam*, *credidi*, *credideram* vos *scripsisse;* je croyais, j'ai cru (je crus), j'avais cru que vous aviez écrit.

On voit que *scripsisse* répond à l'imparfait et au parfait dans le premier exemple, au plus-que-parfait dans le second.

3° On met l'infinitif au futur, si l'action qu'il exprime est *postérieure* à celle que marque le verbe dont il dépend :

Affirmo eos *dimicaturos esse*, j'affirme qu'ils combattront; *affirmabam*, *affirmavi*, *affirmaveram*, etc., eos *dimicaturos esse*, j'affirmais, j'ai affirmé, j'avais affirmé qu'ils combattraient.

REM. 1. Il faut toujours comparer l'action exprimée par l'infinitif avec l'action énoncée par le verbe principal. La forme du verbe français ne peut pas toujours servir de règle; ainsi, si je dis : je crois qu'il part demain, *part* annonce évidemment un futur, et remplace *partira;* je dirai donc en latin : credo eum cras *profecturum esse.* De même : je ne crois pas qu'il *vienne* demain, doit se rendre par : non credo eum cras *venturum esse;* je ne croyais pas que vous *fussiez* pauvre, non credebam te *esse* pauperem; je ne croyais pas que vous *fussiez* arrivé, non credebam te *advenisse.*

2. C'est ainsi que, nommément après les verbes *espérer, promettre, menacer, jurer,* l'infinitif présent français, renfermant l'idée du futur, se met au futur en latin avec les verbes *sperare, promittere, polliceri, spondēre, minari, jurare:* je promets de le faire, *polliceor me* hoc *facturum;* il nous menace de partir, *minatur* se *abiturum;* Auximatibus agit gratias, seque eorum facti memorem *fore pollicetur* (Cic.).

On voit que l'infinitif latin est accompagné du pronom à l'accusatif comme sujet. Il est rare qu'on supprime le pronom et qu'on emploie l'infinitif présent, comme en français : *deterrēre* sperans (Cés.) = se deterriturum, espérant le détourner; pollicentur obsides *dare* (Cés.) = se daturos esse, ils promettent de donner des ôtages. — Assez souvent *sperare* est synonyme de *putare,* et se met alors régulièrement avec le présent ou le parfait : Cum illis *nocere* se *sperat* (Cés.), pensant leur nuire. Spero me *probasse* (Cic.).

Il faut encore remarquer comme exception qu'ordinairement on emploie au présent *debēre, posse, velle,* au lieu du futur de ces verbes : Spes erat pueros mergi posse (T. L.), on espérait que les enfants pourraient être submergés.

3. Le participe en *rus* (comme on a vu au § 60, 7) marque proprement l'intention, la volonté, et s'emploie dans ce sens avec *esse* et *fuisse:* scio te *scripturum fuisse,* je sais que tu as voulu ou dû écrire. Mais il sert aussi avec *esse* à exprimer le futur, comme nous venons de le voir.

Dans les phrases hypothétiques, le participe en *rus* avec *esse* exprime aussi le conditionnel présent français; le part. en *rus* avec *fuisse*, qui ne sert proprement qu'à marquer l'intention, exprime aussi le conditionnel passé :

Lacedæmonii scripserunt Pausaniæ, nisi domum reverteretur, se capitis eum *damnaturos* (esse) (C. N.), les Lacédémoniens écrivirent à Pausanias que, s'il ne revenait pas, ils le *condamneraient* à mort. Titurius clamitabat, si Cæsar adesset, neque Carnutes... consilium *fuisse capturos*, neque Eburones... ad castra *venturos esse* (Cés.), T. criait que, si César était présent, les Carnutes n'auraient pas pris cette résolution, et que les Éburons ne viendraient pas attaquer le camp. Num putatis dixisse eum (Antonium) minacius, quam *facturum fuisse?* (Cés.) pensez-vous qu'il a plutôt fait des menaces qu'il n'a eu l'*intention* d'agir?

4. Au lieu du futur de l'infinitif, on peut aussi employer, à l'actif et au passif, la périphrase de *futurum esse ut* ou de *fore ut* avec le subjonctif :

Puto *fore ut* veniat (= puto eum venturum esse), je pense qu'il viendra; putabam fore ut veniret, je pensais qu'il viendrait; puto fore ut mittaris, je pense que tu seras envoyé; putabam fore ut mitteretur.

Rem. Ces périphrases sont même plus usitées que le supin avec *iri*, pour exprimer le futur de l'infinitif passif : Puto epistolam *scriptum iri* = puto futurum esse *ut* epistola scribatur, je crois que la lettre sera écrite.

Dans les phrases hypothétiques, on emploie, pour exprimer le futur passé, *fore* (non pas *futurum esse,* v. § 56, rem. 1) avec le participe passé des verbes passifs et déponents :

Hoc possum dicere me satis *adeptum fore*, si ex tanto beneficio nullum in me periculum redundarit (Cic.), je puis dire que j'aurai assez gagné, si de cet immense service il ne résulte aucun danger pour moi. *Debellatum*que mox *fore*, si anniti paululum voluissent, rebantur (T. L).

5. Ces périphrases du futur doivent nécessairement être employées, si le verbe n'a pas de supin, et, par conséquent, pas d'infinitif formé avec le participe futur, comme c'est le cas avec la plupart des verbes intransitifs et avec les v. unipersonnels :

Spero *fore ut contingat* id nobis (Cic.), j'espère que cela nous arrivera. Spero *futurum esse (fore) ut* tui te facti *pœniteat*, j'espère que tu te repentiras de ton action.

---

§ 165. LE NOMINATIF AU LIEU DE L'ACCUSATIF SUJET.

1. Les expressions latines qui signifient *on dit que* (*dicitur, traditur, perhibetur,* — *on croit que* (*creditur, putatur, existimatur*), au lieu de s'employer comme verbes unipersonnels avec l'infinitif et l'accusatif sujet, se construisent *personnellement*, en faisant de l'accusatif sujet le nominatif sujet :

Lycurgi temporibus *Homerus fuisse traditur* (Cic.), on dit qu'Homère a existé du temps de Lycurgue. — Terentii fabulæ *putabantur* a C. Lælio scribi (Cic.). In Græcia *litteræ* inventæ esse *creduntur* (Pl. ep.). *Lectitavisse* Platonem studiose *Demosthenes dicitur* (Cic.). *Sacerdos* idem *fecisse existimandus est* (Cic.).

On emploie ainsi régulièrement, en bonne prose, *dicor, perhibeor, putor, existimor,* à toutes les personnes; on emploie à la 3e personne *fertur (feruntur)*, *traditur (traduntur)*, *creditur (creduntur)*, pour exprimer *on dit*, *on croit*. Cependant les temps com-

posés de ces verbes sont souvent employés unipersonnellement avec l'inf. et l'accusatif : *Traditum est Homerum* cæcum *fuisse* (Cic.).

2. Les verbes *memoratur*, *indicatur*, on raconte ; *negatur*, on nie, *nuntiatur*, on annonce, *ostenditur*, *demonstratur*, on montre, *scribitur*, on écrit, *auditur*, on apprend, et d'autres semblables se construisent de deux manières :

Bibulus nondum *audiebatur* esse in Syria (Cic.), on n'apprenait pas encore que Bibulus était en Syrie. Hostes in agro Gabino consedisse *nuntiabatur* (T. L.), on annonçait que l'ennemi s'était établi sur le territoire de Gabies. Adesse ejus *equites* falso *nuntiabantur* (Cés.), il courait le faux bruit que ses cavaliers se présentaient.

Rem. Il faut remarquer que tous ces verbes s'emploient de préférence unipersonnellement, lorsqu'ils n'expriment pas une assertion générale et vague, dans le sens de « le bruit court » (v. le second exemple). Cela arrive surtout, lorsqu'ils sont accompagnés d'un adj. déterm. neutre employé comme sujet, d'un datif, ou d'un ablatif avec *ab* (illud dicitur, mihi nuntiatur, a me narratur) : *Nuntiatur Afranio magnos commeatus* ad flumen constitisse (Cés.). *Hoc* vere *dicitur* (on dit avec vérité, c'est une *assertion* vraie) parva *esse* ad beate vivendum *momenta ista* corporis commodorum (Cic.).

Les verbes cités dans la seconde règle et les verbes semblables, comme *intelligitur*, *cognoscitur*, se construisent plus ordinairement comme *unipersonnels*, par cela même qu'ils ont un sens moins vague.

3. Les verbes *videor*, *jubeor*, *vetor*, *prohibeor*, *sinor*, ne s'emploient pas, en bonne prose, unipersonnellement, mais toujours personnellement avec un nominatif pour sujet.

Il faut donc dire à toutes les personnes *scribere jussus sum*, *es*, *est*, *jussi sumus*, *estis*, *sunt* (on m'ordonna d'écrire, etc.), *videor*, *videris*, *videtur* vir *probus* esse, *videmur*, *videmini*, *videntur* viri *probi esse* (il paraît que je suis homme de bien, etc., que nous sommes hommes de bien, etc.) :

Consules jubentur exercitum *scribere* (T. L.), on ordonne aux consuls de lever une armée. Athenis *actor movere* affectus *vetabatur* (Quint.), à Athènes on défendait aux avocats d'exciter les passions. Fortunatus sibi *Damocles esse videbatur*, Damoclès croyait être heureux. *Prohibentur* parentes adire filios (Cic.), on empêche les parents d'aller voir leurs fils. — Tu mihi *videris* duas res assequi *velle* (Cic.). *Jussus es*, Antoni, *renuntiari* consul (Cic.). Nolani portas adire *vetiti sunt* (Cic.). Non ad ludum et jocum *facti esse videmur* (Cic.). *Videor* mihi *videre* (je crois voir, il me semble voir) imminentes reipublicæ tempestates.

Rem. 1. *Mihi videor*, comme les exemples cités le montrent, et *videor* seul peuvent souvent se rendre par *je crois*.

2. *Videtur* et *dicitur* se trouvent comme une rare exception avec l'infinitif et l'accusatif : non mihi *videtur* ad beate vivendum *satis posse virtutem* (Cic.). *Dicitur* matrem Pausaniæ ad filium claudendum lapidem attulisse (C. N.). On peut expliquer ces infinitifs en prenant exceptionnellement *non mihi videtur* dans le sens précis de *je nie*, et *dicitur* dans celui de *on affirme*, *on a écrit*.

Videtur, dans le sens de « il paraît bon, il plaît, » s'emploie unipersonnellement : Imitamur quos cuique *visum est* (sous-ent. imitari) (Cic.), nous imitons ceux qu'il nous plaît. L'infinitif et l'accusatif se mettent aussi pour faire suite à une construction personnelle : Ad Themistoclem *quidam doctus homo* accessisse *dicitur*... et ei *Themistoclem* respondisse.... (Cic.).

---

§ 166. INFINITIF EXCLAMATIF ET INFINITIF HISTORIQUE.

1. L'infinitif avec l'accusatif sujet s'emploie quelquefois dans l'exclamation, pour marquer l'étonnement, l'indignation, la plainte :

Condemnari tot homines, uno tempore, nullo crimine! (Cic.), tant d'hommes condamnés en même temps, sans être convaincus d'un crime!

Le plus souvent l'exclamation prend la forme interrogative avec *ne* qu'on ajoute à un mot :

Adeo*ne hominem esse* infelicem quemquam, ut ego sum ? (Tér.), qu'un homme puisse être aussi malheureux que moi ! Me*ne* incepto *desistere victam*? (Virg.), moi, renoncer à mon projet et m'avouer vaincue ?

On explique ces inf. par *credibile est ? verumne est ?* sous-entendus.

Rem. On exprime le même sens par le subjonctif et *ut*, avec ou sans le mot interrogatif *ne :* Tu *ut* unquam te corrigas ? (Cic.), que tu te corriges jamais ? Victam*ne ut* quisquam victrici patriæ *præferat ?* (T. L.), est-il possible qu'on préfère la patrie vaincue à la patrie victorieuse ?

On peut sous-entendre fieri potest ? fierine potest ?

2. Au lieu de l'imparfait et du présent historique, on emploie le *présent de l'infinitif*, quand on veut présenter la peinture animée d'une situation. Le plus souvent, il s'agit d'actions simultanées ou d'événements qui se croisent ou se succèdent rapidement, rarement d'actions isolées ou répétées. Cet infinitif a été appelé *infinitif historique* ; il a son sujet au nominatif :

Catilina in prima acie *versari*, laborantibus *succurrere*, integros *accersere*, omnia *providere*, multum ipse *pugnare*, sæpe hostem *ferire* (Sall.).

Rem. 1. L'infinitif historique exige l'imparfait dans la proposition subordonnée : Capito illum *monere*, ut *caveret* (Cic.).

2. Dans Salluste, on trouve cet infinitif exceptionnellement avec *cum* : Jamque dies consumptus erat, *cum* tamen barbari nihil *remittere* atque acrius *instare* (Sall.).

Tite-Live et Tacite l'emploiént encore plus librement.

---

§ 167. VERBES QUI SE CONSTRUISENT AVEC L'INFINITIF OU AVEC *ut* ET LE SUBJONCTIF.

Certains verbes peuvent se construire, soit avec l'infinitif et l'accusatif sujet, soit avec *ut* suivi du subjonctif. La raison en est que la proposition subordonnée peut aussi bien être considérée comme le complément direct du verbe principal, que comme l'expression du *but*, de l'*intention* ou de la *conséquence*.

1. Les verbes qui signifient *vouloir* et *laisser* (dans le sens de *permettre)*, *volo*, *malo*, *studeo*, — *patior*, *sino*, ainsi que *cogo*, je force, se construisent généralement avec l'infinitif et l'accusatif sujet (ou avec l'infinitif seul), rarement avec *ut* et le subjonctif :

Neque *Athenas victas* Lacedæmoniis *servire* poterat *pati* (Alcibiades) (C. N.), Alcibiade ne pouvait souffrir qu'Athènes vaincue fût asservie à Lacédémone. Helvetii Orgetorigem causam dicere coegerunt (Cés.), les Helvétiens forcèrent Orgétorix à plaider sa cause.— *Studemus* nostris laboribus tutiorem vitam hominum *reddere* (Cic.). Germani vinum ad se *importari* non *sinunt* (Cés.). — Balbus minor aiebat nihil *malle* Cæsarem quam *ut* Pompeium *assequeretur*. Balbus quidem major ad me scribit nihil *malle Cæsarem* quam principe Pompeio sine metu *vivere* (Cic.). *Ut* confitear me cogunt (Cic.).

Rem. *Ut* avec *sinere* et *cupere* est poétique.

2. Les verbes signifiant *permettre (concedo*, *permitto)*, *demander* = *exiger (postulo*, *flagito)* et *opto*, je souhaite, s'emploient plus souvent avec *ut* et le subjonctif qu'avec l'infinitif :

Consuli *permissum est ut* duas legiones *conscriberet* novas (T. L.), il fut permis au consul de lever deux légions nouvelles. Tribuni plebis *postulant ut* sacrosancti *habeantur* (T. L.), les tribuns du peuple demandent qu'on regarde leur personne comme sacrée. — Ipsis judicibus conjecturam *facere permittam* (Cic.). *Ingemiscere* nonnunquam viro *concessum est*, idque raro (Cic.). Non solum homines, sed etiam deos despicit qui *postulat* deus *credi* (Cic.). Cæsar *dimicare optaverat* (Cés.). Phaeton, *ut* in currum patris tolleretur, *optavit* (Cic.).

3. Les verbes qui signifient *résoudre de*, *décider* (statuo, consti-

tuo, consilium capio, in animum induco, decerno), *chercher à, s'efforcer* (tento, paro, meditor, nitor, contendo), se construisent avec *ut* (ou avec *ne*), si le sujet de la proposition subordonnée n'est pas le même que celui de la proposition principale. Si le sujet des deux propositions est le même, on emploie plus souvent l'*infinitif* que la construction avec *ut*.

Ainsi l'on dit : *constituit proficisci*, et *constituit ut proficisceretur*, il résolut de partir ; mais on dit seulement : constituit *ut* milites proficiscerentur, parce que les deux verbes ont un sujet différent :

Cæsar bellum cum Germanis *gerere constituit* (Cés.), César résolut de faire la guerre aux Germains. Tu *animum* poteris *inducere* contra hæc *dicere*? (Cic.) tu pourras te résoudre à parler contre cela? Athenienses *statuerunt ut* libertatem Græciæ classe *defenderent* (Cic.), les Athéniens résolurent de défendre avec leur flotte la liberté de la Grèce. Cæsar locum *oppugnare contendit* (Cés.). *Perrumpere nituntur* (Cés.). — Nuper fixa tabula est, qua *statuitur ne sit* Creta provincia (Cic.). Qui stadium currit, *niti* et *contendere* debet *ut vincat* (Cic.).

Rem. Ces verbes prennent *ut* pour appuyer sur l'idée de *volonté*, de *tendance*. Quelques-uns doivent se mettre avec l'infinitif et l'accusatif s'ils changent de signification ; tels sont : *statuere*, signifiant penser, admettre, *decernere*, déclarer, *contendere*, soutenir, affirmer, *niti*, chercher à démontrer, etc. : Laudem sapientiæ *statuo* (je *pense*) *esse* maximam (Cic.).

Après *operam do*, je donne mes soins, *hoc* (*id, illud*) *ago*, je m'occupe de, *nihil antiquius habeo quam*, je n'ai rien plus à cœur que, *curo* et *video*, j'ai soin, l'on ne se sert généralement que de *ut* (ou de *ne*, s'il y a négation) :

Neque habui quidquam antiquius quam *ut* Pansam convenirem (Cic.), je n'ai rien eu de plus pressé que d'aller trouver Pansa. *Videamus ut*, quidquid acciderit, fortiter feramus (Cic.), ayons soin de supporter avec courage tout ce qui arrive. — Omne animal, simul ut ortum est, id *agit ut* se *conservet* (Cic.).

4. Les verbes qui signifient *prier, exhorter, exciter* ou *pousser à* (*oro, precor, rogo, peto,* — *auctor sum* (je conseille), *moneo, hortor, suadeo, persuadeo,* — *impello, excito, incito,* etc.), se construisent avec *ut* (ou avec *ne*) :

Hoc te rogo *ne* dimittas animum (Cic.), je vous demande de ne pas perdre courage. — Te *hortor ut* orationes meas *legas* (Cic.). *Peto* non *ut decernatur* aliquid novi, sed *ne* quid novi *decernatur* (Cic.). *Impellimur* natura *ut* prodesse *velimus* docendo (Cic.). Te illud *admoneo ut* quotidie *meditere* resistendum esse iracundiæ (Cic.).

REM. 1. L'infinitif se trouve avec quelques-uns de ces verbes, surtout dans les poëtes et dans les prosateurs de l'empire. On le trouve dans Cicéron avec *monere* et *hortari*, lorsque ces verbes n'ont pas un nom de personne pour complément direct : Ratio ipsa *monet* amicitias *comparare* (Cic.). Hæc minora *relinquere hortatur* (Cic.).

2. Quelques-uns de ces verbes s'emploient avec l'infinitif, en changeant de signification, comme *moneo* et *admoneo* dans le sens de : avertir quelqu'un que quelque chose *a* lieu, et non qu'on désire que quelque chose *ait* lieu; *suadeo* et *persuadeo*, signifiant faire croire que, et non *persuader de ; auctor sum*, assurer que quelque chose est :

Moneo artem sine assiduitate dicendi non multum *juvare* (Cic.). Druides imprimis hoc volunt *persuadere* non *interire* animos (Cés.).

Il en est de même de tous les autres verbes qui, en changeant de signification, deviennent des verbes *déclaratifs ;* ex. : *Concedo* non *esse* miseros qui mortui sunt (Cic.), *j'accorde* (j'avoue) que les morts ne sont pas malheureux.

5. Les verbes qui signifient *commander*, comme *impero, mando, præscribo, edico* (publier un ordre), *legem do*, et *decerno* (ordonner), veulent aussi la proposition subordonnée au subjonctif avec *ut* (ou avec *ne*) :

Decrevit senatus *ut* L. Opimius consul videret ne quid respublica detrimenti *caperet* (Cic.), le sénat ordonna au consul Opimius de prendre soin que la république ne courût pas de danger. — Cæsar Allobrogibus *imperavit ut* Helvetiis frumenti copiam *facerent* (Cés.).

Jubere, ordonner, et *vetare*, défendre, font exception et se construisent régulièrement avec l'infinitif et l'accusatif :

Sperare nos jubent (Cic.), ils nous ordonnent d'espérer. Lex *peregrinum vetat* in murum *ascendere* (Cic.), la loi défend à l'étranger de monter sur le mur.

REM. 1. On voit que le complément indirect des verbes français *ordonner, défendre,* devient en latin le sujet de l'infinitif. Le sujet peut être sous-entendu, surtout si c'est un mot général : Castra *munire jubet* (Cés.), il ordonne de fortifier le camp. On peut sous-entendre ici *milites*. Il est à remarquer que l'actif peut se changer en passif s'il n'y a pas de complément indirect en français : Vetuit castra *muniri*, il défendit de fortifier le camp; Cæsar naves longas *ædificari*, remiges *institui*, gubernatores *comparari* jussit (Cés.).

Vetare avec *ne* est poétique, avec *quominus*, non classique.

2. Les constructions de *jubeo* avec *ut* ou avec le subjonctif seul sont rares : Senatus *jussit ut* classem in Italiam *trajiceret* (T. L.). *Ut* se dit cependant régulièrement, quand il s'agit des décisions du peuple : *populus jussit ut*... (Cic.). On ne peut pas dire *jubere aliquem ut faciat*, ordonner à quelqu'un de faire. On n'emploie pas non plus, dans la prose classique, le datif de la personne (jubere *alicui ut*).

Imperare, qui, comme l'exemple cité plus haut le montre, prend le datif de la personne (*alicui ut*), ne veut à l'infinitif avec l'accusatif que les verbes passifs et déponents : Quinque cohortes *proficisci imperat* (Cés.), il ordonne à cinq cohortes de partir. *Ipsos* in lautumias *abduci imperabat* (Cic.), il les faisait conduire aux carrières.

3. *Censeo*, dans le sens de *je suis d'avis* que quelque chose se *fasse*, se construit rarement avec l'infinitif *passif* (ou avec *esse*) et l'accusatif, au lieu de se construire avec *ut* : Delubra in urbibus *esse censeo* (Cic.), je suis d'avis qu'il y ait des temples dans les villes. En prose, l'infinitif actif ne se met pas avec *censeo;* à sa place on construit le subjonctif avec ou sans *ut* : Alii, *ut* celeriter *perrumpant, censent* (Cés.). Une construction très-usitée est celle du participe en *dus* avec ou sans *esse* : *Censeo* Carthaginem esse *delendam,* je suis d'avis qu'il faut détruire Carthage.

Souvent, après les verbes *prier, commander, exhorter,* suivis du subjonctif avec *ut* ou *ne*, on construit l'infinitif et l'accusatif, parce qu'on répète indirectement l'opinion ou les paroles du sujet de la phrase. Cet infinitif dépend des mots *dire*, *penser*, dont le verbe principal renferme l'idée :

Exercitui *imperavit ne* injussu suo *concurreret: se*, cum id fieri vellet, signum *daturum* (Cés.), il commanda à l'armée de ne point combattre sans son ordre; quand le moment en sera venu, il donnera le signal.

6. On met aussi *ut* après les verbes déclaratifs (*dico, scribo, nuntio*, etc.), si l'on veut marquer le *but,* le *dessein :*

Dicuntur etiam a nonnullis *sententiæ ut* legati ad Cæsarem *mittantur* (Cés.). Atheniensibus Pythia *respondit ut* mœnibus ligneis se *munirent* (C. N.).

---

§ 168. VERBES CONSTRUITS EXCLUSIVEMENT AVEC *ut* OU *ne*.

1. Les verbes qui expriment l'idée de *faire en sorte*, *effectuer,* comme *facio, efficio, perficio;* obtenir, comme *adipiscor*, *evinco*, *pervinco*, *impetro*, *assequor*, *consequor,* etc., se construisent avec *ut* et *ne* (ou *ut non*). La proposition subordonnée avec *ne* exprime régulièrement la *conséquence qu'on a en vue :*

Impetrabis a Cæsare *ut* tibi abesse *liceat* (Cic.), tu obtiendras de César de pouvoir être absent. — Sol *efficit ut* omnia floreant (Cic.). *Evicere* tandem *ut* tribuni militum *crearentur* (T. L.). M. Crassi virtute *factum ne* fugitivi ad Messanam transire *possent* (Cic.). Splendor vester *facit ut* peccare sine summo reipublicæ periculo *non possitis* (Cic.).

Rem. 1. On trouve quelquefois exprimé comme une conséquence *qu'on a en vue* ce que nous regardons comme une simple conséquence : Id *ne* fieri posset obsidione *flebat* (Cés.), le siége ne permettait pas que cela pût se faire. Vos adepti estis *ne* quem civem timeretis (Cic.).

2. Il faut remarquer les périphrases, très-fréquentes dans Cicéron, de *facere ut* avec le subj. : Invitus *facio ut* recorder ruinas reipublicæ (Cic.), c'est malgré moi que je me souviens des ruines de la république ; ainsi que celles de *committere ut*, dans le sens de s'exposer à, commettre la faute de : non *committam ut* te *accusem*, je ne vous accuserai pas, ou je ne commettrai pas la faute de vous accuser.

Fac, signifiant *supposez*, *admettez*, se construit seulement avec l'infinitif et l'accusatif : *Fac animos interire* ut corpus (Cic.), supposez que l'âme périsse avec le corps.

Efficere, signifiant *conclure*, *démontrer*, peut se mettre avec *ut* ou avec l'infinitif et l'accusatif : Mors *ut* malum non sit *efficies* (Cic.), tu concluras que la mort n'est pas un mal. In quibus (libris) vult *efficere animos esse* mortales (Cic.), dans ces livres il veut établir que les âmes sont mortelles.

Efficitur, *il s'ensuit*, se construit de la même manière. *Conficitur*, dans le même sens, ne se trouve qu'avec *ut*.

Quand *facere* est l'équivalent de *fingere*, *inducere*, on le construit avec le participe présent ou passé : In eo libro se cum Pansa *colloquentem facit* (Cic.), dans ce livre il se représente causant avec Pansa. Il se met avec l'infinitif s'il n'y a pas de participe : Herculem Homerus *conveniri facit* ab Ulixe (Cic.), Homère montre Ulysse allant trouver Hercule. Dolabella *fecit* Verrem plus *accepisse* quam... (Cic.), Dolabella a fait recevoir plus à Verrès que...

2. On met encore *ut* (ou *ut non*) avec le subjonctif :

1° Après les expressions qui signifient *il arrive* : *fit*, *accidit*, *contingit*, *evenit*, *usu venit*, *occurrit*, *est* (il arrive que), *potest* (il se peut que), et *esto* (prenez que, supposez que) ;

2° après *sequitur*, il s'ensuit, *futurum est*, il doit arriver, *extremum est*, il ne reste plus que, *reliquum est*, *relinquitur*, *restat*, *superest*, il reste, *in eo est*, (la chose) en est à ce point que, *accedit*, il se joint à cela que (v. pour ce dernier § 170, 4, rem.) :

Fieri potest ut fallar (Cic.), il se peut que je me trompe. — Quando denique *fuit ut*, quod licet, non *liceret?* (Cic.) *Accedebat* ut (naves) tempestatem *ferrent* facilius (Cés.). Persæpe *evenit ut* utilitas cum honestate *certet* (Cic.). Soli hoc *contingit* sapienti *ut* nihil *faciat* invitus (Cic.). *Reliquum est ut* officiis *certemus* inter nos (Cic.). *In eo erat ut* Miltiades oppido *potiretur* (C. N.). Si hæc enuntiatio vera non est, *sequitur* ut falsa *sit* (Cic.).

Rem. 1. Après *contingit mihi*, on construit aussi l'infinitif, au lieu de *ut*,

mais très-rarement en bonne prose. — *Sequitur, il s'ensuit*, peut aussi se mettre avec l'infinitif : *Sequitur vitam beatam* virtute *confici* (Cic.).

2. On met aussi le subjonctif avec *ut*, au lieu de l'infinitif, après *natura* ou *consuetudo fert*, et assez souvent après *consuetudo est*, *mos* ou *moris est* : Sed *est mos* hominum *ut nolint* eundem pluribus rebus excellere (Cic.).

D'après l'analogie de *reliquum est ut*, on trouve *ut* exceptionnellement construit avec d'autres expressions, comme *novum est*, *rarum*, *usitatum*, *singulare*, *æquum est*, etc., avec lesquelles on met ordinairement l'infinitif comme sujet. On trouve même : Concedetur profecto *verum esse ut* bonos boni diligant (Cic.). On considère ainsi, en latin, la proposition subordonnée comme une conséquence.

---

§ 169. VERBES QUI PEUVENT SE CONSTRUIRE AVEC LE SUBJONCTIF SANS CONJONCTION.

On peut construire le subjonctif sans conjonction : 1° après les verbes signifiant *vouloir*, *laisser* et *permettre* : *volo*, *nolo*, *malo*; *licet*; 2° après les verbes signifiant *demander*, *prier*, *conseiller* : *peto*, *postulo*, *rogo*; — *oro*, *quæso*, *precor*; — *suadeo*, *hortor*, *moneo*, etc., et quelquefois après d'autres de signification semblable, comme *curo*, *decerno* (je décrète), *mando* (je recommande), *præcipio*, *edico*, *impero*, *jubeo*, *sino* (v. *fac* et *cave* avec le subj. seul, § 159, rem. 1) :

Senatus *decrevit darent* operam consules ne quid respublica detrimenti caperet (Sall.), le sénat ordonna aux consuls de veiller à ce que la république n'éprouvât aucun dommage. — Tu ad me *scribas* velim (Cic.). *Nolo* accusator in judicium potentiam *afferat* (Cic.). Jugurtha oppidanos *hortatur* mœnia *defendant* (Sall.). Cæsar Labieno *mandat* Belgas in officio *contineat* (Cés.). *Sine* timidum pro cauto *vocent* (T. L.).

Rem. *Oportet* et *necesse est* se construisent aussi bien avec le subjonctif seul qu'avec l'infinitif et l'accusatif (v. § 160) : Ex rerum cognitione *efflorescat oportet* oratio (Cic.), le discours doit naître de la connaissance des choses.

---

§ 170. CONSTRUCTION DE *quod*. — INFINITIF OU *quod*.

1. *Quod* marque la cause ou le motif. On s'en sert en particulier après une proposition principale qui contient un démonstratif (*hoc*, *illud*, *istud*, *id*) ; la proposition subordonnée avec *quod* (en français *que*) sert à *expliquer* ce démonstratif en énonçant le fait *positif* qu'il représente. On emploie, après *quod*, l'indicatif ou le subjonctif, d'après les règles établies plus haut :

Socrates *hoc* Periclem ceteris præstitisse oratoribus dicit *quod* is Anaxagoræ *fuerit* auditor (Cic.), Socrate dit que Périclès l'emporta sur les autres orateurs en ceci qu'il avait entendu Anaxagore. Habet *hoc* optimum generosus animus *quod excitatur* ad honesta (Sén.), une âme généreuse a cela de propre (d'excellent) qu'elle est portée aux choses honnêtes.

Rem. On trouve le démonstratif supprimé si la proposition subordonnée peut être regardée comme le complément direct ou le sujet du verbe principal : Prætereo *quod* hanc sibi domum *delegit* (Cic.). Multum Eumeni detraxit *quod* alienæ *erat* civitatis (C. N.).

2. On met *quod* dans le même sens après une proposition formée avec *est* et un substantif ou un adjectif :

Beneficium est naturæ *quod* necesse *est* mori (Sén.), c'est un bienfait de la nature qu'il soit nécessaire de mourir. *Quod* rediit (Regulus Carthaginem) nobis *mirabile* videtur (Cic.), que Régulus soit retourné à Carthage, c'est un fait digne d'admiration.

Rem. 1. La proposition de *quod* explique aussi des noms qui ne sont pas construits avec *est* : Cæsar senatus in eum *beneficia* commemoravit, *quod* rex appellatus esset (Cés.).

2. *Est* avec un substantif ou un adjectif peut aussi avoir pour sujet un inf. avec l'acc., comme nous l'avons vu. On emploie régulièrement l'infinitif, lorsqu'on énonce une idée abstraite, une pensée générale ; on emploie *quod* pour mieux faire ressortir l'*existence réelle* du fait : Nec enim tantum mali est *peccare principes*, quantum *illud quod* permulti imitatores principum *existunt* (Cic.), c'est un grand mal que les premiers de l'Etat *fassent* des fautes, mais le plus grand mal est qu'ils *ont* des imitateurs.

3. Après un démonstratif, on emploie aussi *ut*, qu'il ne faut pas confondre avec *quod*. Avec *ut* on énonce un fait comme une *conséquence*, tandis qu'avec *quod* on explique le démonstratif, en énonçant un fait positif et réel : *Est hoc commune vitium* in liberis civitatibus *ut* invidia gloriæ comes *sit* (C. N.), c'est un vice commun aux gouvernements libres que l'envie *soit* la compagne de la gloire.

3. Après les verbes qui expriment les affections de l'âme (verba affectuum) ou le résultat de ces affections, comme *se réjouir, se plaindre, se glorifier*, etc., on peut mettre l'infinitif avec l'accusatif, ou *quod* dans le sens de *de ce que*.

Voici quelques-uns de ces verbes en latin : *gaudeo, delector, juvat, doleo, succenseo, angor, miror, glorior, gratulor, gratias ago, queror, indignor, arguo* :

Quod spiratis indignantur (T. L.), ils s'indignent que vous respiriez. — Utrumque *lætor*, et sine dolore corporis te *fuisse*, et animo *valuisse* (Cic.). *Juvat* me *quod vigent* studia (Pl. ep.). *Te* hilari animo

esse valde me *juvat* (Cic.). Tibi *gratias ago quod* me omni molestia liberas (Cic.). *Laudat* Africanum Panætius *quod* fuerit abstinens (Cic.). *Occidisse* patrem Roscius *arguitur* (Cic.).

Rem. 1. On peut dire qu'en général, après les verbes qui *expriment les affections de l'âme* (*gaudeo, lætor, doleo*, etc.), on préfère l'accusatif avec l'infinitif; qu'après ceux qui signifient *accuser, blâmer, louer* (*accuso, reprehendo, laudo*, etc.), on met ordinairement *quod; gratias ago* et *gratulor* prennent toujours *quod* (ou *cum*, v. § 158, rem.), mais *arguo* a le plus ordinairement l'infinitif.

2. A ces verbes on peut ajouter *piget, pudet, pænitet, tædet*, qui se construisent avec l'infinitif, comme nous l'avons déjà vu, et avec *quod :* Valde ego ipsi, *quod* de sua sententia *decessit, pænitendum* puto (Cic.).

4. *Quod* se met dans le même sens avec d'autres verbes, comme *addere* (ajouter à cela que), *accedit* (il s'ajoute à cela), et avec les verbes *facere*, faire, agir, *accidit, evenit, fit*, il arrive, s'ils sont accompagnés d'un adverbe ou d'une expression adverbiale, comme *bene, male*, etc. :

Bene facis quod me adjuvas (Cic.), vous faites bien de m'aider. Accedit *quod* ingeniis excellentibus (Cæsar) delectatur (Cic.), à cela vient s'ajouter que les esprits distingués plaisent à César. — *Bene* mihi *evenit quod* mittor ad mortem (Cic.). *Accidit perincommode quod* eum nusquam vidisti (Cic.).

Rem. *Quod* s'emploie plus souvent que *ut* après *accedit* (v. § 168, 2°), parce que, après ce verbe, on énonce ordinairement une circonstance comme présupposée en fait : Accedit *quod* patrem amo, joignez à cela que j'aime mon père. Cependant, on trouve quelquefois *ut* pour *quod*, et *ut* est nécessaire, si la proposition subordonnée énonce un fait qui n'existe pas réellement, c'est-à-dire qui *doit* ou *peut* se présenter : *accedit ut* eo facilius animus evadat ex hoc aere, quod nihil est aere levius (Cic.). — Si *accederet ut* matrem non *amarent*.

5. *Quod* s'emploie encore en tête des phrases, surtout dans les lettres, avec le sens de *quant à, pour ce qui est de*, quand on répond à l'assertion ou à l'opinion de quelqu'un, en la répétant :

Quod te cum Clodio loqui vult, potes id mea voluntate facere (Cic.), quant à son désir que vous parliez à Clodius, je le veux bien. — *Quod* nos in Italiam venisse *gaudes*, perpetuo gaudeas velim (Cic.), quant à votre joie de me savoir en Italie, puissiez-vous vous en réjouir toujours ! *Quod* tibi gratias agit, id ego non miror (Cic.), qu'il vous témoigne de la reconnaissance, quoi d'étonnant ?

---

2. DES PARTICIPES.

§ 171. DIFFÉRENTES SORTES DE PARTICIPES.

Le participe est un adjectif verbal qui exprime l'action ou la manière d'être marquée par le verbe, et régit le même cas que le verbe. A l'actif, il y a un participe pour marquer la *durée : legens,* lisant; au passif, il y en a un pour marquer *l'accomplissement* : *lectus,* lu. Le verbe déponent, ayant les deux participes avec la signification transitive, peut marquer la durée et l'accomplissement : *hortans*, exhortant, *hortatus*, ayant exhorté.

Il y a deux participes futurs ; à l'actif, *lecturus* marque l'*intention*, la *volonté*, etc., *de lire;* au passif, *legendus* indique la *nécessité : liber legendus* signifie donc un livre qu'il faut lire. (V. les autres significations du part. en *dus* au § 175.)

Rem. 1. Les participes passés de beaucoup de verbes déponents ont une signification passive outre leur signification transitive. Il faut remarquer les suivants : *comitatus,* accompagné (ou ayant accompagné), *commentatus,* médité (ou ayant médité), *complexus,* embrassé (ou qui a embrassé), *confessus, contestatus, detestatus, depopulatus, despicatus, dimensus, effatus, ementitus, expertus, exsecratus, interpretatus, meditatus, opinatus, pactus, partitus, periclitatus, stipulatus, testatus, ultus.* (V. § 61, 5 et § 62, 4°.)

2. Au lieu du parfait, on emploie quelquefois le participe avec *habeo : judicatum habeo,* pour *judicavi,* j'ai jugé. Cette manière de s'exprimer n'est pas applicable à tous les verbes; elle s'emploie surtout, quand le verbe est synonyme de *reconnaître, prendre une résolution;* ainsi l'on dit : *cognitum, perspectum, comprehensum, exploratum, statutum, constitutum, deliberatum, persuasum habeo,* pour *cognovi, perspexi,* etc.

Le plus souvent, et surtout avec d'autres verbes, cette manière de s'exprimer diffère du parfait ordinaire, et marque la durée et la permanence d'un fait accompli : Suas in Asia pecunias *collocatas habent* (Cic.), ils ont leur argent placé en Asie. Deorum templis Verres bellum semper *habuit indictum* (Cic.).

3. Le part. passé avec *fui* s'emploie ordinairement pour marquer un *état* qui est résulté de l'action accomplie : Monumento statua *superimposita fuit* (une statue était, se trouvait placée, et non pas fut placée), quam tempestate dejectam nuper vidimus ipsi (T. L.). (V. § 56, 6, et cf. § 164, rem.)

4. Il y a des participes passés de verbes déponents et semi-déponents qui se traduisent comme des participes présents : *ausus,* osant, *fisus,* se fiant, *ratus,* pensant, *veritus,* craignant, *gavisus, solitus, secutus, usus,* etc. :

Confisus municipiorum voluntatibus cohortes ex præsidiis ducit (Cés.).

---

§ 172. EMPLOI DU PARTICIPE PRÉSENT ET DU PARTICIPE PASSÉ.

1. Les participes sont d'un usage plus fréquent en latin qu'en français. On s'en sert au lieu de propositions subordonnées avec le relatif ou avec les conjonctions qui marquent *le temps*, *le motif*, *la supposition*, *l'opposition*, etc. On les joint au sujet, au complément ou à d'autres parties de la phrase. Celle-ci acquiert ainsi une concision, une souplesse qu'il serait souvent difficile de conserver en français :

Animo nobis opus est non *abhorrente* (= *qui* non abhorreat) a quietis consiliis (T. L.), nous avons besoin d'un esprit qui ne repousse pas les conseils pacifiques. — (Socratis) morti illacrimari soleo Platonem *legens*, en lisant, *lorsque* je lis (Cic.). *Aranti* (*pendant que*) Quinctio Cincinnato nuntiatum est eum dictatorem esse factum (Cic.). Athenienses Alcibiadem *corruptum* (*parce qu'il* était corrompu) a rege Persarum capere Cymen noluisse arguebant (C. N.). Quid mihi ferarum laniatus oberit nihil *sentienti?* (*si* je ne sens rien) (Cic.) Mendaci homini, ne verum quidem *dicenti* (lors même qu'il dit), credere non solemus (Cic.). Animus, se non *videns* (*quoique*), alia cernit (Cic.). Pleraque, ante oculos *posita* (quoique), transimus (Sén.).

Rem. Ces participes accompagnés de la négation rendent souvent le français *sans* ou *sans que :* Constat Numam *non petentem* in regnum accitum (T. L.), il est sûr que Numa fut appelé au trône, sans qu'il l'eût demandé. Romani *non rogati* Græcis auxilium offerunt (T. L.), les Romains offrent du secours aux Grecs, sans en être priés. Nihil feci *non* diu *meditatum* (sans l'avoir longtemps médité) (Cic.). Epicurus *non erubescens* (sans rougir) voluptates persequitur omnes nominatim (Cic.).

Quelquefois on peut traduire le participe par un substantif et une préposition : *ignorans,* par ignorance, *sperans,* dans l'espoir, *metuens,* par crainte; omne malum *nascens* (à sa naissance) facile opprimitur (Cic.).

2. Après les verbes signifiant *entendre*, *apercevoir, voir* (audire, vidēre, etc.), il faut mettre le participe présent, si l'on veut exprimer l'*état* dans lequel se trouve un objet :

(Eridanum) longe *serpentem* et *manantem* adspicies (Cic.), vous verrez l'Éridan serpenter (serpentant) et se répandre au loin. Adolescentium greges Lacedæmone vidimus *certantes* (Cic.), nous avons vu lutter à Lacédémone des troupes de jeunes gens. (Hamilcar) multo aliter rempublicam se *habentem cognovit* (C. N.), il trouva la république dans un état tout différent.

Rem. 1. Audivi te *dicentem* signifie : je vous ai entendu dire. Si je dis :

audivi te dicere, cela peut signifier : j'ai appris de quelqu'un que vous disiez, ou bien : j'ai entendu moi-même que vous disiez, c'est-à-dire je vous ai entendu dire ; ce qui est la même chose que *audivi te dicentem*, avec cette nuance que dans cette dernière expression, c'est la *personne*, tandis que dans la première c'est l'*action* qui est l'objet *immédiat* de ma perception. Voici les deux constructions réunies dans une même phrase : repente conspiciunt alios super caput *imminentes*, alios via *transire* hostes (T. L.) ; d'un côté ce sont les personnes, de l'autre c'est l'action qui attire surtout l'attention.

2. Après les verbes signifiant *représenter (fingere, pingere, exhibere*, etc.), on met le participe présent, comme en français :

Apelles *pinxit* Alexandrum Magnum fulmen *tenentem* (Pl. h. n.), Apelle peignit Alexandre le Grand tenant la foudre. Tiresiam nunquam *inducunt* poetæ *deplorantem* cæcitatem suam (Cic.).

3. On rend par le participe les substantifs français qui expriment l'action du verbe, comme la *fondation*, l'*envoi*, etc.

On emploie le participe passé, si l'action est accomplie, et les cas obliques du participe en *dus*, si elle ne l'est pas encore. Ces participes s'emploient ainsi à tous les cas (il faut excepter le nominatif du participe en *dus*, qui, à ce cas, marque toujours la nécessité, v. § 175), et peuvent être précédés des prépositions *ad, ante, ab, post, propter, ob, in* et *ex* : Hæ litteræ *recitatæ* magnum luctum fecerunt (T. L.), la lecture de cette lettre causa un grand deuil. Homerus fuit *ante* Romam *conditam* (Cic.), Homère vécut avant la fondation de Rome.

Remarquons que, dans ces deux exemples, le substantif est le mot principal, et qu'au besoin le participe pourrait manquer. Il y a des constructions où le participe exprime l'idée importante, en ajoutant une modification dont on ne pourrait pas se passer :

Ab *oppugnandā* (Neapoli) Pœnum absterruēre *conspecta* mœnia (T. L.), la vue des remparts détourna le Carthaginois du siége de Naples. Terrore *cæsi regis* hostes fundit (T. L.), il disperse les ennemis par la terreur que répand la mort du roi. Terruit animos ignis in æde Vestæ *extinctus* (T. L.), ce qui épouvanta les esprits, ce fut l'extinction du feu sacré dans le temple de Vesta. Nec *mutata* terra mutavit mores (T. L.), le changement de climat n'a pas changé les mœurs.

Rem. On construit le participe avec *nisi* après une négation, au lieu d'une prop. subordonnée : *Non* mehercule mihi, *nisi admonito*, (= nisi admonitus essem) venisset in mentem (Cic.), je n'y aurais pas pensé, si je n'avais pas été averti, *sans être averti*. On trouve aussi *quasi* : Remittimus tibi aliquid, *quasi adepti* jam omnia (Cic.). — Dans les auteurs postérieurs à Cicéron, d'autres conjonctions [(*quamvis, quamquam*', *antequam, tamquam, velut*, etc.) se trouvent construites avec le participe : Agis, *etsi victus* (Just.). Saguntini nullum *ante* finem pugnæ *quam morientes* fecerunt (T. L.). (= quam mortui sunt).

§ 173. DU PARTICIPE FUTUR ACTIF.

Le participe futur en *rus* se met *principalement* avec les verbes de mouvement (envoyer, partir), pour exprimer le *but*, l'*intention*.

On emploie, dans le même sens, le subjonctif avec *ut* ou *qui;* en français on peut se servir souvent de *pour* avec l'infinitif :

Alexander vestem detraxit corpori, *projecturus* (pour) semet in flumen (Q. C.). Darius pervenit ad Arbēla vicum, nobilem sua clade *facturus* (qu'il devait rendre célèbre) (Q. C.).

Rem. Ce participe s'emploie presque uniquement ainsi dans les auteurs postérieurs à Cicéron. Dans ces mêmes auteurs, il est employé au lieu d'une proposition avec le *relatif* ou les conjonctions *lorsque, parce que, quoique :* Sapiens bona semper *placitura* laudat (Sén.), le sage loue les biens *qui* doivent toujours plaire. Herculem Germani, *ituri* (lorsqu'ils veulent, sont sur le point de) in prœlium, canunt (Tac.).

Les auteurs de l'Empire font même occuper à ce participe, dans les phrases conditionnelles, la place d'une proposition principale : Nec de inferendo bello agitat, *quieturus* (il veut se tenir tranquille), nisi ultro arma Etrusci inferrent (T. L.).

---

§ 174. DE L'ABLATIF ABSOLU.

1. Au lieu des propositions subordonnées avec *cum, postquam* etc., on peut mettre le sujet à l'ablatif avec un participe, si ce sujet n'est pas représenté dans la proposition principale. C'est ce qu'on appelle l'*ablatif absolu*.

En français, on emploie les conjonctions ou une préposition avec un substantif : *Romulo regnante* (= cum Romulus regnaret), pendant que Romulus régnait, ou sous le règne de Romulus ; *Romulo mortuo,* (= cum mortuus esset), lorsque Romulus fut mort ou après la mort de Romulus :

Pythagoras, *Tarquinio regnante*, in Italiam venit (Cic.), Pythagore vint en Italie sous le règne de Tarquin. *Defuncto Trajano*, Hadrianus creatus est princeps (Eutr.), après que Trajan fut mort ou après la mort de Trajan, Adrien fut créé empereur.

Rem. 1. Le part. passé à l'abl. absolu n'exprime pas seulement ce qui a précédé le fait principal, mais ce qui l'a accompagné ou même suivi : Hannibal urbem cepit, *signo dato* (prit la ville et donna le signal) ut omnes puberes interficerentur (T. L.). Volsci oppressi dederunt pœnas, vix *nuntiis* cædis *relictis* (T. L.). Cet emploi est rare dans les auteurs vraiment classiques.

L'ablatif absolu formé avec le part. passé des verbes déponents à signification transitive est aussi très-rare dans les auteurs classiques : *Comitibus* non *consecutis* (Cic.), ses compagnons ne l'ayant pas suivi.

2. L'ablatif absolu ne se construit pas, si le nom avec lequel il est formé doit s'exprimer aussi dans la proposition principale. On s'écarte quelquefois de la règle pour faire mieux ressortir une circonstance : Vercingetorix, convocatis suis clientibus, facile incendit (sous-ent. eos) (Cés.), Vercingétorix, ayant convoqué ses clients, les enflamme facilement. Il se met plus souvent ainsi, s'il est formé avec un pronom ou un adjectif : *Ipso præsente,* de virtute *ejus* timidius dicerem (Cic.). L'ablatif absolu est nécessaire, s'il se rapporte à l'infinitif : Galliam *tentari se absente* nolebat (Cés.). Cato affirmat *se vivo* Pontinum non triumphare (Cic.).

2. Les ablatifs absolus peuvent aussi servir à exprimer une *supposition,* une *cause,* une *opposition,* etc., et par conséquent tenir lieu d'une proposition avec *si, quia, quamquam,* etc. :

Crescente in dies *fama* belli, (tribuni) delectum impediunt (T. L.), quoique les bruits de guerre augmentent chaque jour, les tribuns empêchent l'enrôlement. — Haud scio an, *pietate* adversus deos *sublata* (= si sublata est pietas), una excellentissima virtus, justitia etiam tollatur (Cic.). Eclipses non ubique cernuntur, aliquando propter nubila, sæpius *globo* terræ *obstante* (parce que) (Pl. h. n.).

Rem. L'ablatif absolu peut se construire avec *nisi, quasi, sicuti,* pris adverbialement (v. § 172, 3, rem.) : Nihil potest evenire, *nisi causa antecedente* (Cic.). *Quasi prædā* sibi *advectā,* Verres... (Cic.). *Sicuti parta* jam *victoria,* vallum ascendere cœperunt (Cés.). Il se trouve aussi avec d'autres conjonctions (quamvis, tamquam, etc.) dans les auteurs postérieurs à Cicéron. Les mêmes auteurs emploient aussi le part. fut. act. à l'abl. absolu, avec ou sans ces conjonctions : Nec *Etruscis,* nisi cogerentur, pugnam *inituris* (T. L.), les Étrusques ne voulant combattre, qu'autant qu'ils y seraient forcés. Tamquam non *transituris* in Asiam *Romanis* (T. L.), comme si les Romains ne devaient pas passer en Asie.

L'ablatif absolu avec le participe en *dus* se trouve quelquefois dans Cicéron : Quis est qui *nullis* officii *præceptis tradendis* (sans donner des préceptes de morale) philosophum se audeat dicere ?

3. On peut construire de la même manière : 1° les substantifs qui désignent la personne qui fait l'action exprimée par le verbe, tels que *dux, comes, judex, adjutor, præceptor ;* 2° les substantifs qui désignent une dignité, des fonctions, tels que *consul, prætor, imperator ;* ex. : *Cæsare imperatore* (César étant général), sous le commandement de César :

Quod *deo teste* (Dieu étant témoin) promiseris, id tenendum est (Cic.), ce qu'on a promis en prenant Dieu pour témoin, il faut le tenir. Natus est Augustus *Cicerone et Antonio consulibus* (Suét.), Auguste naquit sous le consulat de Cicéron et d'Antoine.

4. On peut aussi employer un *adjectif* au lieu du participe, comme par ex. : *tranquillo mari,* la mer étant calme ; *infirma valetudine*, la santé étant faible :

Turpis est qui *alto sole* semisomnis jacet (Sén. ep.), il est honteux d'être encore au lit quand le soleil est déjà haut. — Ascanius Creūsa matre, *Ilio incolumi*, natus est (T. L.). Obvius fit ei Clodius expeditus, *nullis impedimentis*, *nullis Græcis comitibus* (Cic.).

Rem. Les abl. absolus accompagnés de la négation se rendent souvent en français par *sans, sans que :* Cæsar, *neque* diurno *neque* nocturno *itinere intermisso* (sans s'arrêter ni jour ni nuit), in Lingones contendit (Cés.).

5. Quelquefois le participe passé à l'ablatif forme seul un ablatif absolu, l'infinitif qui en dépend pouvant être considéré comme un nom neutre, tenant lieu d'un véritable substantif : *Nuntiato eum ægrotare*; c'est comme s'il y avait *hoc nuntiato*, ceci ayant été annoncé, à savoir, *eum ægrotare*; l'infinitif est l'explication de *hoc*. La proposition explicative peut aussi être construite avec une conjonction ou un mot interrogatif :

Alexander, *audito Darium movisse* ab Ecbatanis, fugientem insequi pergit (Q. C.). Cæsar temeritatem militum reprehendit, *exposito quid* iniquitas loci possit (Cés.).

On n'emploie de cette manière qu'un petit nombre de participes : *audito, cognito, comperto, explorato, desperato, nuntiato, edicto* et quelques autres.

Rem. Il arrive, mais très-rarement, que le participe est ainsi employé à l'ablatif absolu, sans être accompagné d'une proposition remplissant les fonctions d'un substantif :

Ibi tribuni militum, non loco castris ante capto, nec *auspicato,* nec *litato* (sans prendre les auspices, sans immoler de victimes), instruunt aciem (T. L). Un adjectif pronom est quelquefois sous-entendu : Hannibal Iberum copias trajecit, *præmissis* qui Alpium transitus specularentur (T. L.).

---

§ 175. DU PARTICIPE EN *dus, a, um.*

1. Le participe en *dus*, qu'on est habitué à nommer participe futur passif, est plutôt un participe présent passif, dont il a le plus souvent la signification aux cas obliques :

Peritus reipublicæ *regendæ*, habile à gouverner l'état. Contio plausum meo nomine *recitando* (abl. abs.) dedit (Cic.), l'assemblée applaudit à la lecture de mon nom.

Rem. Il peut exprimer l'idée du temps futur, mais elle ne se trouve pas

nécessairement dans le participe même : Mittitur ad exercitus *reducendos*, il est envoyé pour ramener les armées. — On remarquera qu'on traduit comme s'il y avait : ad reducendum exercitus, etc.

2. Le participe en *dus* exprime aussi l'idée de la *nécessité* : vir *laudandus*, un homme qui doit être loué, qu'il faut louer, viri *laudandi*, d'un homme qu'il faut louer, viro *laudando*, etc. Il a toujours cette signification s'il est joint à un temps du verbe *esse* : virtus *laudanda est*, il faut louer la vertu. Le nom de la personne par laquelle quelque chose doit être fait se met au datif :

Prudentia est rerum *expetendarum fugiendarumque* scientia (Cic.), la prudence est la science des choses à rechercher et à fuir. Non omnis error stultitia *est dicenda* (Cic.), toute erreur ne doit pas être appelée sottise. — Sed alius genus imperatorum, sane diligenter *retinendum* et *conservandum*, cognoscite (Cic.). Non *sunt audiendi* qui graviter *irascendum* inimicis putabunt (Cic.) Diligentia *colenda est nobis* (Cic.).

Rem. 1. On peut aussi considérer le nominatif neutre comme un substantif verbal, c'est-à-dire comme un gérondif ayant le sens de la nécessité ; et comme le gérondif régit le cas du verbe dont il dérive (v. § 176), on s'explique qu'on trouve dans les vieux auteurs et quelquefois dans les poëtes des phrases comme celle-ci : Canes potius paucos et acres *habendum* quam multos (Varr.), au lieu de : canes pauci *habendi* sunt. Cicéron n'a que deux exemples de cette construction, mais avec des verbes déponents.

2. Quelquefois, dans les propositions construites avec une négation ou avec *vix*, le part. en *dus* perd le sens de la nécessité : *Vix credendum* erat (Cés.), c'était à peine à croire. Polybius, haudquaquam *spernendus* auctor (T. L.). *Divitiæ optandæ* (Sén.), des richesses désirables.

3. Au lieu du datif, on trouve quelquefois l'ablatif avec *ab* : hæc *a me* in dicendo *prætereunda non sunt* (Cic.).

3. Avec les verbes *curare*, *dare* et *tradere*; *mittere*, *concedere* et *permittere*; *accipere* et *suscipere*, *locare* (donner en entreprise) et *conducere* (prendre à ferme, se charger), et les verbes semblables, on construit le participe en *dus* pour exprimer le *but*, la *destination*. Plusieurs de ces verbes, et surtout *curare*, peuvent se traduire par *faire* :

Pueris sententias *ediscendas damus* (Sén. ep.), nous donnons des sentences à apprendre aux enfants (= nous faisons apprendre etc). Consul ædem fortunæ *faciendam locavit* (T. L.), le consul fit construire un temple à la Fortune. Hunc Fabricius *reducendum curavit* (fit reconduire) ad Pyrrhum (Cic.). — Clodius provincias *diripiendas* consulibus *permisit* (Cic.). Diomedon Epaminondam pecunia *corrumpendum susceperat* (C. N.).

Rem. On trouve aussi, mais rarement, la construction active avec *ad* et le gérondif : Cæsar oppidum *ad diripiendum* illis *permisit*, César leur donna la ville à piller. — Scævola nemini se *ad docendum dabat* (Cic.).

Il faut remarquer qu'avec *dare, ministrare, habere*, on a l'infinitif pour exprimer *donner à, avoir à,* etc., dans les expressions : Alicui *bibere dare* (Tér.), *ministrare* (Cic.), donner, présenter à boire ; hæc fere *dicere habui* de natura deorum (Cic.), voilà à peu près ce que j'ai eu à dire de la nature des dieux.

---

3. DU GÉRONDIF.

§ 176. SIGNIFICATION DU GÉRONDIF.

Le gérondif est un substantif verbal, qui a le génitif, le datif, l'accusatif et l'ablatif. Il tient lieu d'une déclinaison de l'infinitif présent actif.

N. *Legere* juvat, lire fait plaisir.

G. Sapientia est ars *vivendi* (Cic.), la sagesse est l'art de la vie.

D. Est autem utilis nitrosa (aqua) *bibendo* (Pl. n. h.), l'eau nitreuse est bonne à boire.

Acc. *Vincere* scit Hannibal (T. L.), Hannibal sait vaincre. Homo ad *agendum* est natus (Cic.), l'homme est né pour agir.

Abl. Mens *discendo* alitur (Cic.), l'âme se nourrit de l'instruction. Discrepat a *timendo* confidere (Cic.).

Le gérondif ayant la signification transitive comme le verbe dont il est formé, on peut, s'il est suivi de son complément, changer la construction active en construction passive, ex. : Consuetudo *immolandi homines* = consuetudo *immolandorum hominum* (Cic.), l'usage d'immoler des hommes. Comme on le voit, le complément à l'accusatif se met au même cas que le gérondif ; celui-ci se change en participe en *dus (a, um)*, et s'accorde avec le substantif.

Ce changement de la construction active en construction passive peut toujours avoir lieu, s'il n'y a pas à craindre de double sens, c'est-à-dire si le *genre* du nom peut facilement être reconnu. Ainsi, on ne l'emploie généralement pas, si le complément du gérondif est un adjectif neutre. On dit : ars vera dijudicandi (Cic.), et non pas verorum dijudicandorum, parce qu'on ne pourrait pas reconnaître le genre de *verorum*.

Rem. 1. Le gérondif se met avec le cas que le verbe régit. Cependant les verbes *glorior, vescor, utor, fruor, fungor, potior*, sont quelquefois employés au participe en *dus*, comme s'ils gouvernaient l'accusatif (v. § 120, rem.):

Quæ *utenda* acceperis (Cic.). Oculus... probe affectus ad suum munus *fungendum* (Cic.). In spem *potiundorum* castrorum venerunt (Cés.).

C'est très-exceptionnellement qu'on les trouve ainsi, dans la bonne prose, avec *esse;* dans la phrase : sapientia non paranda nobis solum, sed *fruenda est* (Cic.), *fruenda* est amené par *paranda*.

2. Le gérondif semble quelquefois être pris dans un sens passif, mais, en y regardant de près, on peut voir qu'il ne perd jamais sa signification propre. Souvent on peut sous-entendre le complément; quelquefois il faut changer le gérondif en une proposition complète. En français, les substantifs en *ment* ou en *ion* s'emploient quelquefois d'une manière analogue, et traduisent parfaitement le gérondif, qui n'est lui-même qu'un substantif verbal :

Nunc ades ad *imperandum* vel ad parendum potius (Cic.), soyez prêt au commandement, je veux dire, soyez prêt à obéir. *Censendi* causa hæc frequentia convenit (pour le recensement, pour se faire recenser) (Cic.). Spes *restituendi* nulla erat (C. N.), il n'y avait pas d'espoir de rétablissement, de la rétablir. Principium *movendi* (Cic.), le principe du mouvement.

---

§ 177. DU GÉNITIF DU GÉRONDIF.

Le génitif du gérondif se met avec des substantifs pour les déterminer, et avec les adjectifs qui gouvernent le génitif (v. § 186) :

Sapientia ars *vivendi* putanda est (Cic.), la sagesse doit être regardée comme l'art de la vie. Sum *cupidus* te *audiendi* (Cic.), je suis désireux de vous entendre.— Dumnorix, *insuetus navigandi*, mare timebat (Cés.).

Les abl. *causa* et *gratia* avec le gérondif se traduisent par *pour : docendi causa,* pour enseigner, *venandi gratia,* pour la chasse.

Si le verbe régit l'accusatif, on préfère généralement la construction passive avec le participe en *dus :*

Multi cupidi sunt *bellorum gerendorum* (Cic.), beaucoup sont désireux de faire la guerre. — Demosthenes *Platonis* studiosus *audiendi* fuit (Cic.). Natura *cupiditatem* ingenuit homini *veri videndi* (Cic.).

Rem. 1. Il est à remarquer que beaucoup de substantifs peuvent devenir attributs avec le verbe *esse;* alors, au lieu du gérondif, on met l'infinitif comme sujet : Corpora *curare* tempus erat (T. L.), ou bien aderat tempus corpora *curandi,* c'était le temps de soigner le corps.

Dans les poëtes, des substantifs avec *est* et les adjectifs du § 106 et d'autres se trouvent souvent avec l'infinitif, tandis qu'il faudrait en prose le gérondif au génitif ou bien à l'accusatif avec *ad : Audax* omnia *perpeti* (Hor.) = ad omnia perpetienda. *Avidus* committere pugnam (Ov.) = committendi.

2. Avec le génitif des pronoms personnels, on met régulièrement le génitif singulier du participe : Doleo Stoicos vestros Epicureis *irridendi sui* (et non pas *irridendorum*) facultatem dedisse (Cic.). Non vereor ne quis hoc me *vestri adhortandi* (et non pas *adhortandorum*) causa magnifice loqui existimet (T. L.). Copia *placandi* (et non pas *placandæ*, quoiqu'il s'agisse d'une femme) sit modo parva *tui* (Ov.). On explique cet usage en disant que *tui, vestri,* etc., sont réellement des génitifs singuliers neutres de *tuum, vestrum,* etc., ce qui t'appartient, ton être, c'est-à-dire toi ; ce qui vous appartient, etc.

On trouve aussi, avec le génitif du gérondif, *des substantifs au génitif pluriel* : Facultas *agrorum* latronibus *condonandi* (Cic.). Le gérondif, qui est un substantif verbal, se construit ici, comme tous les substantifs, avec un complément au génitif.

3. Avec le verbe *esse*, on construit aussi le génitif, non du gérondif, mais du part. en *dus, a, um* et d'un substantif, dans le sens de *tendre à;* cette construction a de l'analogie avec le *génitif de la qualité* (v. § 103) :

Ea *prodendi imperii Romani, tradendæ* Hannibali *victoriæ* sunt (T. L.), cela tend à trahir la république romaine, à livrer la victoire à Hannibal. Quod unum *exæquandæ* sit *libertatis* (T. L.).

Ce génitif se met aussi, sans le verbe *esse*, avec un substantif, dans le sens de *servir à : Exercitum opprimundæ libertatis* habet (Sall.) = qui est opprimundæ libertatis, il a une armée qui sert à opprimer la liberté. — On pourrait aussi dire *pour opprimer,* en faisant exprimer à ce génitif le *but;* et c'est ainsi qu'il se traduit le plus souvent : Naves *dijiciendi operis* mittuntur (Cés.), on envoie des vaisseaux pour détruire l'ouvrage. Oratores *pacis petendæ* (pour demander) miserunt (T. L.), et avec le gérondif : unum *diem deliberandi* (un seul jour de réflexion, pour délibérer) postulavit (Cic.).

---

§ 178. DU DATIF DU GÉRONDIF.

Le datif du gérondif s'emploie pour marquer la *destination*, 1° avec certains verbes, comme *diem dicere,* fixer un jour pour, *præesse*, présider, *operam dare*, *intentum esse*, *studere,* s'appliquer à, *sufficere*, *satis esse*, suffire, et *esse* dans le sens de *être en état*, rarement dans celui de *servir à ;* 2° après certains adjectifs qui régissent le datif, comme *utilis, aptus, accommodatus,* etc.

Au datif du gérondif avec l'accusatif complément on préfère toujours, dans la meilleure prose, la construction passive avec le part. en *dus :*

Divites qui *oneri ferendo* essent (T. L.), riches capables de porter la charge. Quæ *obsidioni tolerandæ sunt* (ce qui doit servir à) ex agris convehunt (T. L.). — Meum laborem hominum *periculis sublevandis*

impertiam (Cic.). Tune *præesse agro colendo* flagitium putas? (Cic.) *Placandis diis dat operam* (Cic.). Mons *pecori bonus alendo* erat (T. L.).

Rem. 1. Dans la meilleure prose, les adjectifs cités plus haut s'emploient plus souvent avec *ad* et l'accusatif. Cicéron a un seul datif du gérondif avec *esse : solvendo civitates non erant*, les cités n'étaient pas en état de payer.

2. Le datif s'emploie dans le même sens après les noms de *dignités* et de *fonctions* : triumviros *agro dando* creat (T. L.), il nomme des triumvirs pour distribuer les terres ; decemviri *legibus scribendis* (T. L.), et après *comitia* : comitia *creandis decemviris* (T. L.).

---

§ 179. DE L'ACCUSATIF DU GÉRONDIF.

Le gérondif à l'accusatif dépend toujours d'une préposition, le plus souvent de *ad*, rarement de *in* ou de *ob*; dans les auteurs de l'empire, il se trouve quelquefois avec *inter*, très-rarement avec *ante*, *circa*. Si le gérondif a un complément à l'accusatif, il se change toujours, dans la meilleure prose, en participe :

Aristoteles ait hominem *ad intelligendum* et *ad agendum* esse natum (Cic.), Aristote dit que l'homme est né pour comprendre et agir. — Natura animum ornavit sensibus *ad res percipiendas* idoneis (Cic.). Flagitiosum est *ob* (pour) *rem judicandam* pecuniam accipere (Cic.).

---

§ 180. DE L'ABLATIF DU GÉRONDIF.

Le gérondif à l'ablatif se met, 1° sans préposition, comme *ablatif de manière* ou *de moyen*, 2° après les prépositions *in*, *ab*, *de*, *ex*, à la question *en quoi*, *de quoi*, *d'où*.

Dans le premier cas, il se change ordinairement en participe, s'il est accompagné de l'accusatif; dans le second, ce changement a toujours lieu dans la meilleure prose.

Il faut excepter qu'on peut dire aussi : *in suum* cuique tribuendo (Cic.), pour *in suo* etc.; on conserve aussi l'accusatif, s'il y a un accusatif attributif : *hostem* se fatendo (T. L.).

1° Hominis mens *discendo* alitur (Cic.), l'âme humaine se nourrit de l'instruction. Valetudo sustentatur *prætermittendis voluptatibus* (Cic.). Senex *vincendo* factus (T.L.), devenu vieux en remportant des victoires.

2° Multi *in amicis eligendis* negligentes sunt (Cic.), beaucoup sont négligents dans le choix des amis. — Epicurus nihil *de dividendo* docet (Cic.). *Ab oppugnandā* (*Neapoli*) Pœnum absterruere conspecta mœnia (T. L.). *Ex providendo* appellata est prudentia (Cic.).

Rem. Le gérondif se met rarement avec *pro*, et plus rarement encore avec *cum* : Asdrubal, *pro* ope *ferenda* sociis (*au lieu* de secourir ses alliés), pergit ipse ire ad urbem oppugnandam (T. L.). Est secundum naturam *pro* omnibus gentibus *juvandis* (*pour* aider toutes les nations) maximos labores suscipere (Cic.). Scribendi ratio conjuncta *cum* loquendo est (Quint.).

---

4. DES SUPINS.

§ 181. DU SUPIN EN UM.

Les supins sont des substantifs verbaux qui s'emploient, dans certaines combinaisons, comme cas de l'infinitif.

Le supin en *um* régit le cas du verbe auquel il appartient. Il se met après les verbes qui marquent un mouvement vers un lieu, pour exprimer le *but* du mouvement :

Hannibal *patriam defensum revocatus est* (C. N.), Hannibal fut rappelé pour défendre la patrie. — Lacedæmonii Agesilaum *bellatum miserunt* in Asiam (C. N.).

Rem. 1. Au lieu du supin, on emploie généralement d'autres tournures ; ainsi au lieu de : castra *oppugnatum* missus est (il fut envoyé pour assiéger le camp) on peut dire : *ad oppugnanda castra, castrorum oppugnandorum causa, ut* ou *qui oppugnaret castra*. Le participe futur *oppugnaturus castra* se rencontre moins souvent.

2. Au lieu du part. fut. act. avec *esse*, on trouve, mais non pas dans Cicéron, *ire* avec le supin, littéralement : aller pour faire, et de là *aller* ou *vouloir* faire : In mea vitā tu tibi laudem *is quæsitum* (Tér.), vous voulez (allez) chercher la gloire au prix de ma vie? Bonorum præmia *ereptum eunt* (Sall.), ils viennent ravir les récompenses des gens de bien.

Quelquefois cette tournure s'emploie dans le même sens que le verbe seul : Obtestatus filium ne gentem universam *perditum iret* = *perderet* (T. L.).

---

§ 182. DU SUPIN EN *u*.

Le supin en *u*, qu'on rattache ordinairement à la voix passive, appartient aussi bien à la voix active. Il ne régit pas de cas ; on l'emploie avec *fas est*, *nefas est*, *opus est*, et avec quelques adjectifs après lesquels on demande *sous quel rapport ?*

Ce sont surtout les adj. suivants : *optimus*, *jucundus*, *facilis*, *difficilis*, *honestus*, *turpis*, *incredibilis*, *mirabilis*, *crudelis*, *nefarius*.

Il n'est cependant qu'un petit nombre de supins en *u* qui soient d'un usage ien fréquent en prose ; ce sont surtout : *dictu*, *auditu*, *cognitu*, *factu*, *inventu*,

memoratu, et enfin *natu*, qui accompagne les adjectifs *grandis, magnus, major, maximus, minor, minimus*, pour marquer l'âge : *maximus natu*, l'aîné.

Turpe quidem *dictu*, sed... (Ov.), il est honteux de l'avouer, mais... Quod *scitu opus est* (Cic.), ce qu'on a besoin de savoir (Cic.). — Videtis *nefas* esse *dictu* miseram fuisse Fabii senectutem (Cic.). O rem cum *auditu crudelem*, tum *visu nefariam* (Cic.).

Rem. Avec *facilis, difficilis* et *jucundus*, les meilleurs auteurs aiment à construire le gérondif avec *ad* : Verbis *ad* audiendum *jucundis* (Cic.), des paroles agréables à entendre ; cibus facillimus *ad* concoquendum (Cic.), ou l'infinitif actif, qui devient alors le *sujet*, ex. : facile est æstimare (Sén.). V. pour *dignus*, § 155, 4, et pour *opus* est, v. § 119.

TROISIÈME PARTIE.

PARTICULARITÉS DE LA SYNTAXE LATINE.

I. SYNTAXE SPÉCIALE DES PARTIES DU DISCOURS.

§ 183. DU SUBSTANTIF.

1. En latin, plus souvent qu'en français, on emploie des substantifs abstraits au pluriel : *Proceritates arborum* (Cic.), la hauteur des arbres. Multorum civium *neces* (Cic.), la mort de beaucoup de citoyens. En s'exprimant ainsi, on pense à chaque arbre en particulier, etc.

Quelquefois ces substantifs au pluriel deviennent pour ainsi dire *concrets*, et désignent *différentes sortes*, *différents cas*, *des faits répétés*, surtout s'ils sont accompagnés d'un gén. pl. qui les détermine : *formido*, l'épouvante, *formidines* (Cic.), les épouvantails ; *sessiones* quædam contra naturam sunt (Cic.), il y a des manières de s'asseoir contraires à la nature ; *præsentiæ* deorum (Cic.), la présence, les *apparitions* des dieux ; *domesticæ fortitudines* (Cic.), traits de courage civil ; somnus et ceteræ *quietes* (Cic.), le sommeil et les autres manières de se reposer ; sibi habeant juvenes arma, *natationes*, *cursus* (Cic.), que les jeunes gens gardent pour eux les armes, la natation, la course (les exercices de natation, etc.).

Les substantifs qui expriment la *matière* se trouvent aussi au

pluriel pour marquer *différentes sortes, différentes parties*, ou des *ouvrages* faits de telle ou telle matière : *ligna*, des bois, sortes ou morceaux de bois; *æra* (Virg.) choses faites d'airain; *pices*, morceaux ou sortes de poix; *ceræ*, des tablettes enduites de cire.

Il faut aussi remarquer le pluriel des substantifs *concrets* qui désignent des objets appartenant à *différentes* personnes (ou choses) et qui ne s'emploient en français qu'au singulier : Juvenes *corpora* oleo perunxerunt (Cic.), les jeunes gens se frottèrent *le corps* avec de l'huile ; (aqua) erat *pectoribus* tenus (T. L.), ils avaient de l'eau jusqu'*à la poitrine; capita* eorum præcidi jussit, il ordonna de leur couper *la tête;* Ligures *terga* dederunt (T. L.); grues in tergo prævolantium *colla* et *capita* reponunt (Cic.).

Rem. Nous avons vu (§ 30, 2) dans quel cas on peut employer les noms propres au pluriel; voici des exemples : Nec tamen omnes possunt esse *Scipiones* aut *Maximi* (Cic.), tous les hommes ne peuvent être des Scipions ou des Fabius (= des héros). Quoniam *Fabricios* mihi auctores, et *Africanos, Maximos, Catones, Lepidos* protulisti (Cic.), puisque tu m'as cité comme modèles des Fabricius, des Scipion, des Fabius, des Caton, des Lépide.

2. Le singulier latin se met souvent pour le pluriel français, lorsqu'on désigne les produits de la terre, le bétail, les soldats, les partis ennemis : Fabā Pythagoræi abstinuere (Cic.), les P. ne mangeaient pas de fèves. Villa abundat *porco*, *gallina* (Cic.), ma campagne a en abondance des porcs, des poules. Ager, *arbore* infecundus (Sall.). *Pedite* uti (T. L.), se servir de fantassins, de l'infanterie. *Eques* maxime resistebat (T. L.), la cavalerie résistait le plus. Ces mots ont le sens collectif. C'est dans le même sens qu'on emploie le singulier des noms propres de peuples, tandis qu'en français il faut souvent le pluriel ou le nom du pays : *Romanus* (les Romains) affectabat Siciliam. *Veienti Fidenatique* (les Véiens et les Fidénates) plus spei in trahendo bello (T. L.).

3. Au lieu des substantifs abstraits *pueritia*, *juventus*, *senectus*, *consulatus*, etc. avec la préposition *in*, on aime à employer les substantifs concrets *puer, adolescens, juvenis, senex*, etc. : Furius *puer* (en son enfance) didicit quod discendum fuit (Cic.). (Cato) *senex* historias scribere instituit (C. N.).

4. On trouve aussi des substantifs abstraits pour des substantifs concrets, quelquefois contrairement à l'usage en français : *servitium* (Cic.), les esclaves, la domesticité, *latrocinium*, les

voleurs (Cic.), *remigium* (T. L.), les rameurs. Per *ignaviam* (hommes lâches) et vana ingenia (Sall.). *Nobilitatem et dignitates* hominum (Cic.), la noblesse et les personnes de distinction. Omnes *honestates* civitatis, omnes ordines (Cic.) = toutes les notabilités.

5. On emploie quelquefois substantivement au singulier de véritables adjectifs pour désigner des personnes; ainsi on dit dans le sens *collectif* : *iracundus*, un homme irascible, *stultus*, le sot, *sapiens*, le sage, *bonus*, l'homme de bien, *sciens*, le connaisseur, *liber*, l'homme libre, *eloquens*, *ingeniosus*, *nocens*, *innocens*, etc. Comme on voit, l'usage diffère quelquefois en français.

L'adjectif au singulier se trouve plus souvent comme substantif, quand on marque un contraste, ou une comparaison :

Imparem libertatem Romæ *diti* ac *pauperi*, *honorato* atque *inhonorato* esse (T. L.), que la liberté à Rome n'est pas la même pour le riche et le pauvre, pour celui qui est en dignité, et pour celui qui ne l'est pas.

REM. On a déjà vu les expressions *arrogantis*, *dementis* est, où l'adj. est pris substantivement (§ 111, 2, rem.), et les part. présents employés au lieu d'une proposition relative (§ 172) : Nihil difficile est *amanti* (Cic.), rien n'est difficile à celui qui aime ; corpus *dormientis* (Cic.), le corps d'un homme qui dort.

On emploie plus souvent substantivement le *pluriel masculin* pour désigner une classe déterminée de personnes. Ainsi l'on dit en latin, comme en français : *docti*, les savants, *pauperes*, les pauvres, *divites*, *indocti*, *eruditi*, *veteres*, *stulti*, *viventes*, *mortui*, etc. Souvent l'usage diffère dans les deux langues ; ainsi l'on dit en latin : *sicci* (les hommes sobres), *diserti*, *cœlestes*, *pudici*, etc.

Le neutre singulier de certains adjectifs, surtout de ceux de la 2[de] déclinaison, s'emploie le mieux substantivement dans un sens abstrait : *dilucidum*, la clarté, *probabile*, la vraisemblance, *bonum*, le bien, *verum*, la vérité, le vrai, *pulchrum*, *honestum*, etc. Le génitif est surtout usité, mais presque toujours après un mot partitif (v. § 104, 2, rem. 1) : species deorum quæ *nihil concreti* habeat, *nihil solidi* (Cic.). Natura *justi* et *æqui* mater (Cic.).

REM. Avec les prépositions, on emploie substantivement à l'accusatif et à l'ablatif singuliers un grand nombre d'adjectifs, surtout pour marquer le lieu. En français, on les rend souvent par un substantif, ou par un adjectif et un substantif : *in angustum* (embarras) venire (Cic.) ; *in privato* (Cic.), dans une maison particulière; in *sicco* (dans un endroit sec) sternere corpora (T.L.) ; cedere *in* tutum (T. L.), se mettre en sûreté; *in* incerto habuere (Cic.), ils furent dans l'incertitude. v. 184, 3, rem.

On emploie plus souvent comme substantif le neutre pluriel, non seulement de la 2[de], mais encore de la 3[e] déclinaison ; il désigne presque toujours des objets concrets : *honesta, pulchra, turpia, utilia*, des choses ou des actions honnêtes, etc., *bona*, les biens (abstrait et concret), per *neglecta* (T. L.), par les endroits non gardés ; nitentes per *ardua* (T. L.). Le neutre pluriel est rare, dans la bonne latinité, aux cas qui ne permettent pas de reconnaître le genre : *Ambiguorum* duo genera sunt (Cic.). *Dire la vérité* se rend par *vera* ou *verum* dicere, et non pas par *veritatem*.

Rem. 1. Les véritables adjectifs pris substantivement ne peuvent pas être traités *sous tous les rapports* comme des substantifs ; par exemple, on ne les modifie guère par d'autres adj. qualificatifs, comme dans cette phrase : de *callido* improbo quærimus (Cic.). Mais on les fait souvent accompagner d'adj. déterminatifs : *pauci, aliquot, quidam, omnes boni*. On ne dirait pas verus doctus, un vrai savant, mais *vere* doctus ; de même : *vere* Romanus, un vrai Romain ; un plus grand *savant* = *homo doctior*, les plus grands savants = *doctissimi*, et plus souvent, *homines doctissimi ;* beaucoup de savants se rend le mieux par *multi et ii docti*.

2. Tite-Live et Tacite emploient le neutre du participe passé comme un véritable substantif : Propter crebrius de cælo *lapidatum* (T. L.), à cause des fréquentes pluies de pierres. Sed ante omnia refellit falsum imaginis titulum paucis ante annis *cautum* (la défense faite quelques années auparavant), ne tribunis collegam cooptare liceret (T. L.). Accessit callide *vulgatum* (le bruit habilement répandu) decumari legiones (Tac.).

6. *Nemo* (non pas nullus) et *nec quisquam* se mettent avec les noms de peuples et avec des adjectifs que nous prenons substantivement en français : *nemo Gallus*, aucun Gaulois, *nec quisquam Romanus*, aucun Romain, *nemo doctus*, aucun savant.

Nemo se met aussi adjectivement pour *nullus : Nemo vir bonus* (Cic.), aucun homme de bien. On a même *hominem neminem* (Cic.), quoique *nemo* vienne de *ne homo*.

Les adjectifs *nullus* et *ullus* s'emploient substantivement pour *nemo* et *quisquam*. *Nullius* se trouve surtout pour *neminis*, qui est hors d'usage, et *nullo* pour *nemine ; nulli* pour *nemini*, très-fréquent dans César et Tite-Live, est rare dans Cicéron.

7. *Nihil* s'emploie pour *non*, mais il a plus de force et répond à *nullement, en aucune manière :* Thebani *nihil* moti sunt (T. L.), les Thébains ne s'en émurent *nullement*. *Nihil* ego te accusavi (Cic.), je ne vous ai nullement accusé.

Nihil s'emploie souvent en parlant de personnes dans les compa-

raisons : Peripatetici, quibus *nihil* est eruditius (Cic.). On a de même en français : *Rien* n'est plus sage que nous, dit l'abeille (Fén.).

8. Quelques substantifs servent fréquemment à des périphrases, et s'expriment rarement en français : tels sont *res*, *animus*, *corpus*, *ratio* : desperatio *rerum* (T. L.), le désespoir ; virtus *animi* (Cic.), le courage ; perturbationes habet *ratio comitiorum*, les comices (Cic.) ; propter *rationem* belli Gallici (Cic.), à cause de la guerre des Gaules. — *Animus* et *corpus* se mettent au lieu du pronom : *corpus* imponere lecto ; *animum* continere, se contenir ; on dit de même : *pedem* referre, se retirer, *terga* vertere, fuir. On trouve dans Tacite : *Terga vertit in suos*, il s'enfuit vers les siens.

9. Le nom de certains pays n'étant pas usité en latin, les noms de peuple s'emploient comme les noms de pays : *in Sabinis*, *in Volscis*, dans le pays des Sabins, etc. On trouve aussi des noms de peuple construits avec des verbes qui ne se mettent ordinairement qu'avec des noms de pays : *Samnis devastatur* (le territoire des S.).

Les substantifs verbaux se construisent avec l'accusatif et avec l'ablatif de lieu : Præclara *Mutinā eruptio* (Cic.), célèbre sortie de Modène ; *introitus Smyrnam* (Cic.), l'entrée à Smyrne, *domum reditus* (T. L.), retour à la maison ; *Narbone reditus* (Cic.) ; *mansio* Formiis (Cic.). On a aussi des substantifs verbaux avec des prépositions : *ante oculos trucidatio* civium (Cic.), le massacre des citoyens sous vos yeux. On a aussi l'accusatif de la durée : *Dies quindecim* supplicatio decreta est (Cés.).

10. Les substantifs verbaux se construisent aussi quelquefois avec le cas que régit le verbe dont ils sont dérivés. Dans Plaute, on trouve l'accusatif : Quid tibi *hanc curatio* est rem ? Mais la prose classique n'emploie que le datif et l'ablatif : Justitia est obtemperatio *scriptis legibus* (Cic.). Exercitus nostri interitus *ferro*, *fame*, *frigore* (Cic.). Comme on l'aura remarqué, beaucoup de ces tournures se trouvent aussi en français.

---

§ 184. DE L'ADJECTIF, DU PRONOM ET DE L'ADJECTIF-PRONOM.

1. **L'adjectif au lieu de l'adverbe.** En latin, les adjectifs s'emploient souvent quand le français se sert d'un adverbe ou d'une préposition avec son complément ; ce sont surtout les adj. qui marquent une disposition d'esprit : *lætus*, avec joie, *libens*, volontiers, *invitus*, *trepidus*, etc., et les participes employés comme

adjectifs : *sciens*, sciemment, *mortuus*, après sa mort, *absens*, *præsens*, etc., et d'autres comme *tacitus*, en silence, *frequens*, souvent, *sublimis*, dans les airs, *rarus*, rarement, etc. :

Illi haud *timidi* resistunt (Sall.), ils ne résistent pas timidement. Senatus *frequens* convenit (Cic.), le sénat s'assembla en grand nombre. *Rari* se ostendunt (Cic.), ils se montrent en petit nombre. Nihil facit *invitus*, nihil *coactus* (Cic.), il ne fait rien malgré lui, rien par contrainte. De *universa* philosophia dictum est in Hortensio (Cic.), =de la philosophie en général. *Iratus* dixisti (Cic.), tu l'as dit dans la colère. Nemo fere saltat *sobrius* (à jeûn), nisi forte insanit (Cic.). — Socrates venenum *lætus* et *libens* hausit (Sén.).

Rem. 1. Tous ces adj. modifient le sujet par rapport à un cas donné qui est exprimé par le verbe. Il faut se servir de l'adverbe si la modification ne peut se rapporter qu'au verbe : Quam *fœde*, quamque *inulti* perierint (Sall.).

2. Il faut remarquer ici que beaucoup d'adjectifs (et d'adverbes) négatifs se rendent par *sans* et l'infinitif : legati *inanes* revertuntur (Cic.), les députés retournent sans avoir rien obtenu, *ignarus, inscius,* sans le savoir, *insperans,* sans l'espérer, *imparatus*, sans y être préparé, *negligens*, *negligenter,* sans s'appliquer, *incautus, incaute,* sans prendre ses précautions, noctem ducit *insomnem*, il passe la nuit sans dormir, *inauditus*, sans avoir été entendu.

2. Au lieu des adverbes *prius*, *primum* (d'abord), *postremum* (en dernier lieu), *modo*, *solum*, *tantum* (seulement), on emploie fréquemment les adjectifs *prior*, *primus*, *princeps*, *postremus*, *solus*, *unus*, en modifiant ainsi le substantif et non le verbe :

Priori Remo (d'abord à Rémus) augurium venisse fertur (T. L.). Scævola *solos* novem menses Asiæ præfuit (Cic.) = *seulement* neuf mois.

3. Les expressions *le haut*, *le bas*, *le milieu*, *le commencement*, *la fin*, etc., se rendent ordinairement par des adjectifs :

Media æstate, *extrema* hieme (Cic.), au milieu de l'été, à la fin de l'hiver. In *ultima platea*, au bout de la rue (Tér.). *Prima luce*, au commencement du jour. *Summus mons* (le sommet, le haut de la montagne) a Labieno tenebatur (Cés.). *Ima* arbor, le pied de l'arbre; in *infimo* monte, au bas de la montagne.

Rem. On trouve, surtout dans Tite-Live et dans les autres auteurs postérieurs, ces adjectifs employés substantivement avec le génitif : *Æstatis extremo*, *extrema agminis*, *in immensum altitudinis* (T. L.). Cicéron a aussi *ad extremum* vitæ = ad extremam vitam.

4. **L'adjectif dérivé.** Pour exprimer le nom de la ville ou du pays où l'on est né, Cicéron se sert généralement de l'adjectif dérivé de ce nom : Gorgias *Leontinus*, Gorgias de Léontium. On trouve aussi *ab* : Turnus Herdonius *ab Aricia*, d'Aricie (T. L.), et

même l'ablatif seul : Magius *Cremonā* (Cés.), Magius de Crémone. L'abl. du nom de la tribu à laquelle on appartient est très-usité : Verres *Romilia*, V. de la tribu Romilienne.

Rem. On n'*aime* pas, en prose, à ajouter immédiatement à un nom propre un adjectif *qualificatif;* ainsi le prudent Agrippa, la célèbre Arria, se rendront le mieux par *Agrippa, vir prudentissimus ; Arria, femina clarissima.* On trouve cependant : doctus Hesiodus (Cic.), Crassi eloquentis et jurisperiti (Cic.), surtout si *ille* est exprimé : sapienti *illi* Catoni (Cic.). La timide brebis, quand on veut désigner toute l'espèce, ne se rendrait pas bien non plus par *timida ovis,* mais bien par ovis, animal timidissimum. Cf. le génitif et l'ablatif de la qualité, §§ 103 et 123.

5. On aime à employer, au lieu des noms propres, les adjectifs qui en sont dérivés pour exprimer *de*, *dans*, etc. : pugna *Marathonia*, la bataille de Marathon; *Ciceroniana* elegantia, l'élégance de Cicéron; Ulysses *Homericus*, Ulysse dans Homère; bellum *Mithridaticum*, *Cimbricum*, la guerre contre Mithridate, la guerre des Cimbres; prælium *Cannense*, la bataille de Cannes.

Rem. 1. On aime aussi à se servir des adjectifs possessifs au lieu des pronoms compléments d'une préposition : Multas litteras *tuas* (pour a te) uno tempore accepi (Cic.). Quamquam ea quoque de re duo sunt *nostri* libri (Cic.), quoiqu'il y ait aussi sur ce sujet deux livres de moi.

On emploie souvent aussi l'adjectif dérivé d'un nom commun, quand en français on se sert d'un substantif : bellum *servile,* la guerre des esclaves. Mercator *frumentarius,* un marchand de blé. Metus *hostilis,* la crainte des ennemis (Sall.). Decemviralis invidia, la haine pour les décemvirs (T. L.). Iter *campestre,* chemin par la plaine (Cés.). *Herilis* filius, le fils du maître.

2. Le comparatif latin ne se rend pas toujours par le comparatif français; ainsi *loquacior,* peut signifier plus loquace qu'il ne faut, *trop loquace,* ou bien *assez loquace; liberius,* trop librement, ou assez librement : Senectus est naturā *loquacior* (Cic.). Themistocles *liberius* vivebat (C. N.).

6. **Nullus**, accompagnant un substantif, lui donne quelquefois la signification du contraire de ce qu'il désigne, ou se rend par les mots *absence*, *manque :* multa me dehortantur a vobis : opes factionis, vestra patientia, *jus nullum*, l'absence de toute justice (Sall.). Virtutes vitia æquabant : inhumana crudelitas, *nullus* deum *metus* (l'impiété), *nulla religio*, le manque de conscience (T. L.).

Nullus s'emploie pour *non*, mais nie avec plus de force :

Misericordia quæ tibi *nulla* debetur (Cic.), la pitié qui ne vous est nullement due.

7. **Unus** se construit avec le superlatif pour le renforcer; on augmente encore la force en ajoutant *omnium* :

Eloquentia res *una* est *omnium* difficillima (Cic.), l'éloquence est sans contredit la chose la plus difficile. Scævolam *unum* nostræ civitatis *præstantissimum* audeo dicere (Cic.).

8. **Sexcenti**, six cents, s'emploie pour exprimer d'une manière indéterminée un grand nombre, comme souvent en français le mot *mille* :

Post a Pompeii procuratoribus *sexcentis* premi cœptus est (Cic.), après il commença à être pressé par une infinité d'agents de Pompée.

On emploie dans le même sens *mille* et surtout *millies* :

Moreretur prius *millies* Gracchus quam... (Cic.).

9. **Ipse** répond très-souvent aux expressions françaises *précisément, ni plus ni moins, seulement* :

Cato mortuus est annis octoginta sex *ipsis* ante me (Ciceronem) consulem (Cic.), Caton est mort *précisément* quatre-vingt-six ans avant mon consulat.

10. *Ipse*, construit avec les pronoms personnels, s'accorde avec le sujet du verbe, si c'est l'idée exprimée par le sujet qu'on veut faire ressortir; il s'accorde au contraire avec le pronom complément, quand on veut l'opposer à d'autres compléments :

Junius necem *sibi ipse* conscivit (Cic.), Junius lui-même se donna la mort. Cn. Pompeium omnibus, Lentulum *mihi ipsi* antepono (Cic.), je mets Pompée avant tout le monde, et Lentulus avant moi-même.

Cicéron aime généralement à employer *ipse* au nominatif, lors même qu'il l'oppose à un mot qui sert de complément :

Te consolor, cum *ipse me* non possim (Cic.), je vous console, tandis que je ne saurais me consoler moi-même.

On pense à *ipsum* opposé à *te*.

Rem. *Ipse* se trouve même, mais non dans Cicéron, au nominatif avec l'ablatif absolu : cum dies venit, causā *ipse* pro se dictā, damnatur (T. L.).

Ipse, accompagnant les adjectifs possessifs, se met ordinairement au cas du sujet : Tuam *ipse* causam defendis, tu défends ta propre cause; on pourrait dire tuam *ipsius*, d'après le § 102. Nec hostes modo timebant, sed *suosmet ipsi* cives (T. L.) = *suos ipsorum*.

11. **Is**, quand il n'est pas le corrélatif de *qui* (is-qui), rappelle le substantif qui précède, et se traduit le plus souvent par *il* :

Dionysius, servus meus, aufugit; *is* est in provincia tua (Cic.), mon esclave s'est enfui; il est dans votre province.

Au lieu de répéter, comme en français, un nom dans la même proposition en y ajoutant une modification, on dit *et is*, *atque is*, *isque*, *is quidem*; avec la négation, *nec is*; pour marquer l'opposition ou une restriction, *sed is* :

Hoc multi, *et ii* docti, sæpe fecerunt (Cic.), beaucoup de gens *et des gens* fort savants l'ont souvent fait. Erant in Torquato plurimæ litteræ, *nec eæ* vulgares (Cic.), Torquatus avait beaucoup de littérature, et *une littérature* peu commune.

12. **Idem** a souvent la même signification que *etiam*, et peut se rendre par *aussi*, *en même temps* :

Haec *eadem* (castella) noctu præsidiis tenebantur (Cés.), ces forts étaient *aussi* occupés la nuit par des garnisons. Qui fortis est, *idem* (est aussi) est fidens (Cic.). Nihil est liberale, quod non *idem* justum (Cic.).

Il peut aussi signifier *cependant, tout à la fois* :

Epicurus cum optimam naturam Dei esse dicat, negat *idem* (nie cependant) esse in Deo gratiam (Cic).

13. **Ille** désigne en général l'objet qui est le plus éloigné par rapport au temps ou à l'espace; *hic* désigne ce qui est le plus rapproché : Q. Catulus non antiquo *illo* more, sed *hoc* nostro fuit eruditus (Cic.).

Ille rappelle souvent ce qui est généralement connu, et peut quelquefois exprimer la célébrité, l'éloge, l'affection, tandis que *iste* marque quelquefois l'improbation, l'aversion, le mépris :

Quem *ille* (ce grand homme) moriens apud Mantineam non cum quadam admiratione delectat? (Cic.) Vafer *ille* Sisyphus (Hor.), ce rusé Sisyphe. Ubi sunt *isti* (ces gens), qui iracundiam utilem dicant (Cic.).

Ille se trouve avec un interrogatif ou même avec *hic* pour indiquer ce dont il a été question ou ce qui est connu, célèbre : *quænam illa*..... scelera vidistis! (Cic. Sat. 24) quels forfaits vous avez vus! Instat *hic* nunc *ille* annus egregius (Cic.). *Hunc illum* poscere fata reor (Virg.). *Illum* indique un personnage dont il a été question.

14. **Ille-hic**, se rapportant à deux noms exprimés dans une proposition précédente, s'emploient comme *celui-là*, *celui-ci*, *hic* désignant l'objet nommé en dernier lieu, comme le plus proche, *ille*, l'objet nommé en premier lieu, comme le plus éloigné :

Cæsar beneficiis atque munificentia magnus habebatur, integritate vitæ Cato; *ille* (le premier = celui-là) mansuetudine et misericordia clarus factus, *huic* (le second = celui-ci) severitas dignitatem addiderat (Sall.).

Ce rapport n'existe pas dans l'exemple suivant : At est (senex) eo meliore condicione quam adolescens, cum id quod *ille* (le jeune homme) sperat *hic* (le vieillard) assecutus est (Cic.), le vieillard se trouve dans une meilleure condition que le jeune homme ; l'un possède déjà ce que l'autre espère.

C'est que, *quelquefois* avec *ille-hic*, comme généralement avec *hic-ille*, *hic* désigne l'objet qui est le plus *rapproché par l'idée* de celui qui parle, c'est-à-dire l'objet qui est pour lui le plus important, celui dont il est surtout question. Ainsi *hic-ille* s'emploie, contrairement à l'usage en français, pour marquer par *hic* l'objet nommé en premier lieu, par *ille* celui qui est nommé le dernier :

Melior tutiorque est certa pax, quam sperata victoria : *hæc* (= pax) in tuā, *illa* (= victoria) in deorum potestate est (T. L.) (Hannibal, qui prononce ces paroles, s'intéresse surtout à la paix) une paix certaine est meilleure et plus sûre qu'une victoire qu'on espère ; l'une est entre nos mains, l'autre au pouvoir des dieux. Cave Catoni anteponas quem Apollo sapientissimum judicavit : *hujus* enim facta, *illius* dicta laudantur (Cic.), gardez-vous de préférer à Caton celui qu'Apollon a déclaré le plus sage, car le premier est loué pour ses actions, le second pour ses paroles.

15. **Qui, quæ, quod.** Les *propositions relatives* prennent souvent des formes tout à fait étrangères au génie de la langue française.

Souvent le substantif est attiré dans la proposition relative, surtout si elle commence la phrase :

Quam quisque norit *artem*, in hac se exerceat (Cic.). *Quem* ceperant *montem*, herbidus erat (T. L.).

L'adjectif est également attiré par le relatif :

De servis suis, *quem* habuit *fidelissimum*, ad Xerxem misit (C. N.).

Le substantif *apposé* est surtout attiré par le relatif :

Eodem anno Cumæ, *quam* Græci tunc *urbem* habebant, capiuntur (T. L.), la même année on s'empare de Cumes, ville que possédaient alors les Grecs. Rufus, *quo* ego uno *equite* Romano familiariter utor (Cic.), R., le seul chevalier romain avec lequel je sois intimement lié.

Esse avec *qui* et un substantif, soit au nominatif, soit à l'abl. de la qualité, s'emploie au lieu de *pro (selon, eu égard à, vu) :*

Qui meus in te *amor est* (Cic.), vu mon attachement pour vous. Quā prudentia es (vu votre prudence), nihil te fugit (Cic.).

On pourrait dire : *pro meo in te amore, pro tua prudentia.*

Souvent le relatif commence une phrase en s'accordant avec le substantif à côté duquel il se trouve placé, au lieu de lui servir de complément au génitif en s'accordant avec un autre substantif :

Adversum Gallos male pugnatum; *quo metu* (= cujus rei metu) Italia omnis contremuerat (Sall.), on livra un combat malheureux aux Gaulois, *ce qui causa une grandē terreur* dans toute l'Italie. Hostes repente invadit; *quo* pavore *injecto*, cædes minor, quia pauciores (T.L.), il attaqua subitement les ennemis et les remplit de terreur; le massacre fut moindre qu'auparavant, parce qu'ils étaient moins nombreux.

Rem. On emploie de la même manière le démonstratif : quo faciliorem nobis cognitionem rerum cælestium, eo majorem cognoscendi cupiditatem dabunt. *Hæc* enim pulchritudo (la beauté des choses célestes) philosophiam excitavit (Cic.). *Hæc* est mis, comme s'il avait déjà été question de *pulchritudo* dans la phrase précédente.

Le relatif peut se mettre avec un participe (souvent à l'ablatif absolu), tout en exerçant son influence sur le verbe qui suit. En français, il faut avoir recours à une autre tournure :

Non sunt ea bona dicenda, *quibus abundantem* licet esse miserrimum (Cic.), on ne doit pas nommer bien ce qu'on peut avoir en abondance, sans en être moins malheureux. Dixit se auctores habuisse sceleris illos viros, *quibus* e civitate *sublatis* civitas stare non possit (Cic.), il dit qu'il a été conseillé dans son crime par des hommes dont la mort causerait la ruine de la république.

Rem. 1. Dans les propositions relatives doubles, Cicéron abandonne souvent la construction avec le relatif pour continuer avec l'adjectif démonstratif :

Omnes tum fere, *qui* nec extra hanc urbem vixerant, *nec eos* aliqua barbaries domestica infuscaverat, recte loquebantur (Cic.).

2. Les poëtes mettent souvent le substantif au même cas que le relatif, au lieu de l'exprimer à un autre cas dans la proposition principale : *Urbem quam* statuo, vestra est (Virg.) Scripta *quibus* comœdia prisca *viris* est (pour illi viri, quibus) (Hor.). Cette construction se trouve aussi dans une certaine mesure en prose : *quæ* prima innocentis mihi *defensio* est oblata, suscepi (Cic.).

3. Les adv. relatifs de lieu *quo, ubi, unde*, peuvent avoir pour antécédent l'adjectif-pronom *is (ille)* ou un mot qui désigne une personne en général :

Potest fieri ut *is unde* te audisse dicis iratus dixerit (Cic.), il peut arriver que celui *de qui* tu l'as entendu l'a dit en colère. Præter te *nemo* fuit *unde* nostrum jus obtineremus (Cic.).

Les adv. relatifs de lieu se mettent souvent après les noms de villes, au lieu des adjectifs relatifs. Les poëtes leur donnent même pour antécédent le nom d'une personne déterminée : multaque merces, *Unde* potest, tibi defluat æquo Ab Jove (Hor.). *Unde* se rapporte à *Jove*.

17. **Quidam**, un certain, répond souvent au français *un* : *Quidam* ex advocatis (un des témoins) intelligere se dixit non id agi ut verum inveniretur (Cic.).

Quelquefois il est nécessaire de mettre *quidam, aliquis,* etc., avec le substantif pour marquer qu'il est pris dans un sens indéterminé, c'est-à-dire pour exprimer *un, une* : amicus *quidam* patris, un ami de mon père, mais *amicus* patris = l'ami de mon père; amicus *quidam* meus, un ami à moi, un mien ami.

Quidam ne sert souvent qu'à affaiblir la signification des substantifs et des adjectifs, surtout lorsqu'ils ne sont pas pris dans leur sens propre. *Quidam* répond alors aux expressions françaises *une spêce de, en quelque sorte, pour ainsi dire*, etc.; dans ce sens, il est quelquefois accompagné de *quasi* :

Bene constitutæ civitatis *quasi* alumna *quædam* est eloquentia (Cic.), l'éloquence est comme le nourrisson d'un état bien ordonné.

Quidam, avec un adjectif, peut aussi se rendre par *vraiment, tout à fait* :

Incredibilis *quædam* ingenii magnitudo (Cic.), nne grandenr de génie vraiment incroyable. — Admirabilis *quædam* exardescit benevolentiæ magnitudo (Cic.).

18. **Quis (qui)** se met *ordinairement* au lieu de *aliquis* avec *si, nisi, ne, num, cum*, et avec les relatifs (v. § 51, rem. fin); dans certains cas, on le traduit plutôt par *on* (ou par *un, une*) que par *quelque, quelqu'un* :

Potest *quis* errare aliquando (Cic.), on peut se tromper quelquefois· Si *quis* (un, quelque) rex fecisset aliquid in civem Romanum ejusmodi, nonne publice vindicaremus? (Cic.)

Entre *quis* et *aliquis* il y a cette différence que la signification du premier est affaiblie, et c'est pour cela qu'on emploie surtout *aliquis*, *aliquid* après les conjonctions *si*, *nisi*, etc., quand on veut appuyer sur les mots *quelqu'un*, *quelque chose*, et marquer un contraste, une opposition :

Si nunc *aliquid* assequi se putantur (Cic.), s'ils croient obtenir maintenant un résultat important. — *Si aliquid* de summa gravitāte Pompejus, *multum* de cupiditate Cæsar remisisset (Cic.).

Pour traduire *aliquis* dans ces sortes de phrases, on peut quelquefois se servir de l'expression *en effet*, *réellement* :

Sensus moriendi si *aliquis* esse potest (Cic.), si le sentiment de la mort peut exister réellement.

Rem. *Quispiam* est plus indéterminé que *aliquis*, un peu moins que *quis*. Il est le plus souvent pris substantivement :

Cum aliquis *quempiam* nominasset, multo major clamor exoriebatur (T. L.), si quelqu'un prononçait un nom au hasard, des clameurs bien plus fortes s'élevaient.

19. **Quisquam** et **ullus** s'emploient généralement dans les phrases négatives dans lesquelles toute la pensée exprimée est niée, et dans les phrases interrogatives ayant le sens d'une négation :

Nego esse *quidquam* a testibus dictum, quod vestrum *cuipiam* esset obscurum (Cic.), j'affirme que les témoins n'ont rien dit qui fût obscur *à qui que ce soit* d'entre vous. *Neque* me *quisquam* agnovit (Cic.), et personne ne m'a reconnu. — Num censes *ullum* animal quod sanguinem habeat sine corpore esse posse? (Cic.)

Rem. Si une partie de la phrase est seulement niée, on met *aliquis, quispiam, quis*, comme substantifs, et *aliqui* comme adjectif : Videant consules ne respublica *quid* detrimenti capiat. On met surtout *quis*, et non pas *quisquam*, après les conjonctions négatives *ne, neve*, et après l'interrogation négative *num*.

Quisquam et *ullus* s'emploient aussi dans les phrases affirmatives, surtout après *si*, au lieu de *quis* ou *aliquis*, pour exprimer avec force une incertitude :

Si *quisquam* est timidus, is ego sum (Cic.), s'il y a un homme au monde qui soit timide, c'est moi. Si *ulla* (si jamais) mea apud te commendatio valuit, hæc ut valeat rogo (Cic.). Quamdiu *quisquam* erit qui te defendere audeat, vives (Cic.), tant qu'il y aura une *personne au monde* qui ose te défendre, tu vivras.

20. **Quisque**, *chacun en particulier, chacun pour soi*, diffère de *quivis, quilibet*, qui signifient *tout, qui l'on voudra*. *Quivis*, d'après sa composition, fait supposer un choix; *quilibet* exprime plutôt le hasard; mais *quivis*, comme *quilibet*, a quelquefois la signification de *le premier venu* :

Quod *cuique* obtigit, id *quisque* teneat (Cic.), que chacun s'en tienne à ce qui lui est échu. *Quivis* homo potest *quemvis* turpem de *quolibet* rumorem proferre (Cic.), le premier venu peut répandre sur tout homme toutes sortes de méchants bruits.

On aime à mettre *quisque* :

1° Après un superlatif au singulier (*sapientissimus quisque*) ou au pluriel neutre :

Epicureos *doctissimus quisque* contemnit (Cic.), les hommes les plus savants méprisent les Epicuriens.

Rem. Avec des superlatifs *irréguliers* et avec des substantifs qui n'ont que le pluriel, on trouve aussi *quisque* au pluriel masculin ou féminin : *proximi quique; litteras* longissimas *quasque* (Cic.)'.

Il y a dans cette expression un sens de proportionnalité, de comparaison; ce sens est plus clairement exprimé, si l'on ajoute un second superlatif :

Maximo cuique beneficio *plurimum* debetur (Cic.), aux plus grands bienfaits est due la plus grande reconnaissance. *Optimus quisque maxime* posteritati servit (Cic.), plus on est éminent, plus on a en vue la postérité. *Maximæ cuique* fortunæ *minime* credendum est (T. L.), c'est à la fortune la plus grande qu'il faut le moins se fier (ou plus la fortune est grande, moins il faut s'y fier).

2° Après un nombre ordinal : *Quinto quoque* anno ludi celebrabantur (chaque cinquième année, tous les cinq ans).

3° Après des adj. déterm. et des adv. relatifs et interrogatifs :

Theatrum ut commune sit, recte tamen dici potest ejus esse eum locum *quem quisque* occuparit (Cic.), quoique le théâtre soit pour tout le monde, on peut dire avec raison qu'à chacun appartient la place qu'il a d'abord occupée. — Magni interest *quos quisque* audiat quotidie (Cic.). Vallum sumpsēre *unde cuique* proximum fuit (T. L.).

4° Avec *se* et *suus*, et ordinairement après ces mots :

Suum quisque noscat ingenium (Cic.). *Sibi quisque* primum itineris locum petebat (Cés.).

Rem. Dans ces sortes de combinaisons, *quisque* se trouve même au nominatif avec l'ablatif absolu : Multis *sibi quisque* imperium petentibus (Sall.).

Quisque s'appuie sur le mot précédent, comme une espèce d'enclitique. *Unusquisque* a plus de force : Natura trahit *unumquemque* ad discendum, la nature pousse chacun à s'instruire.

Quotusquisque (littéralement : le quantième chaque fois) signifie *combien*, dans le sens de *combien peu* : *Quotocuique* eadem honestatis cura secreto, quæ palam? (Pl. j.)

21. **Quis ut, quis quem**, etc. On trouve dans la même proposition l'interrogatif *quid* et la conjonction *ut* : Incipite mirari cur pauci jam vestram suscipiant causam. *Quid ut* a vobis sperent? étonnez-vous que peu d'hommes prennent en mains votre cause. Que pourraient-ils espérer de vous? (mot à mot : pour espérer quoi?)

Une seule proposition peut renfermer deux mots interrogatifs :

Uter utri insidias fecit? (Cic.) qui des deux a dressé des embûches à l'autre? — Considera *quis quem* fraudasse dicatur (Cic.). Clodium si

interficere voluisset Milo, *quantæ quoties* occasiones, quam præclaræ fuerunt ! (Cic.).

Une autre différence entre le français et le latin, c'est que le mot interrogatif peut accompagner un participe, et néanmoins exercer son influence sur le verbe subordonné :

Atticus notavit qui, a *quo ortus*, *quos* honores, *quibus*que temporibus cepisset (C. N.). Atticus nota chaque personnage, de qui il sortait, quelles dignités il avait exercées et en quel temps. Percunctatus est *unde profecti quidve quærentes* in agrum Laurentem exissent (T.L.), il demanda d'où ils venaient et quel était leur but en venant sur le territoire Laurentin.

REM. *Quid* a souvent la signification de *pourquoi, en quoi :* Quæris *quid* ego Catilinam metuam (Cic.), tu demandes pourquoi je crains Catilina.

22. **Uterque**, l'un et l'autre (chacun pour soi, de son côté), ne s'emploie *généralement* au pluriel (*utrique*) que lorsqu'il y a pluralité des deux côtés ; ainsi l'on dit : uterque dux, exercitus, populus, l'un et l'autre général, etc., mais *utrique duces*, les généraux des deux côtés. Cependant le pluriel se trouve aussi quelquefois, lorsqu'il ne s'agit que de deux unités : *Utræque* (uxores) perierunt (Cés.), ses deux femmes périrent. Binos habebam (scyphos); jubeo promi *utrosque* (Cic.).

Ambo signifie *les deux*, *tous deux* (ensemble) : *Duæ* res in prætura desideratæ sunt, quæ *ambæ* in consulatu Murenæ profuerunt (Cic.).

23. **Alius**, répété à un autre cas ou joint à un de ses adverbes, s'emploie d'une manière particulière dans une seule et même proposition, que nous rendons ordinairement en français par deux propositions en répétant les mots *un — autre :*

Virtutum in *alia alius* mavult excellere (Cic.), *les uns* aiment mieux exceller dans *une* vertu, *les autres* dans une *autre. Aliter alii* cum suis vivunt (Cic.), les uns vivent d'une manière avec leurs parents, les autres d'une autre. *Aliis aliunde* periculum est, les uns sont menacés d'un côté, les autres d'un autre.

Quand il ne s'agit que de deux, on dit *alter-alter*, l'un-l'autre :

Noxii ambo *alter* in *alterum* causam conferunt (T. L.), tous deux coupables, ils s'accusent réciproquement, l'un accuse l'autre.

Alius et ses dérivés, répétés dans deux propositions différentes, servent à lier ces propositions, et le second *alius* a le même sens que *ac*, *atque*, en français *que :*

Aliter loquitur, *aliter* scribit, il parle autrement qu'il n'écrit. *Aliud* loquitur, *aliud* sentit, il parle d'une façon et pense d'une autre.

24. **Nos=ego.** Le pluriel du pronom de la première personne est souvent employé au lieu du singulier, comme en français; ainsi l'on dit *nos* pour *ego*, comme aussi *noster* pour *meus*. On peut aussi mettre le verbe à la première personne du pluriel, sans que le pronom soit exprimé : Sex libros de republica tunc *scripsimus*, cum gubernaculum reipublicæ *tenebamus* (*nous avons écrit* = j'ai écrit) (Cic.). Les deux nombres se trouvent même employés dans la même phrase : Memorare *possem*..., ni ea res *nos* longius ab incepto traheret (Sall.).

Rem. Le génitif *mei* peut aussi être remplacé par *nostri*, mais jamais par *nostrum*, car ce dernier génitif ne se dit que de plusieurs. — On ne pourrait pas dire *vos* pour *tu*, comme en français.

25. **Inter se** et **inter ipsos** marquent la réciprocité. *Inter se* se rapporte à un sujet ou à un complément, et se met avec des verbes et des adjectifs qui permettent un rapport réciproque : Ratio et oratio *conciliat inter se* homines (Cic.), la raison et la parole unissent les hommes entre eux. Res *inter se diversæ*, *contrariæ*, etc. *Inter ipsos* se met avec des substantifs : hominum *inter ipsos* societas; orta est *inter ipsos seditio*.

Avec *inter se*, entre eux, on n'exprime pas un second pronom, comme en français :

Inter se aspiciebant (Cic.), ils *se* regardaient *entre eux*. Cicerones pueri amant *inter se* (Cic.), les jeunes Cicérons s'aiment.

26. **Sui, sibi, se** et **suus**, etc. Le pronom réfléchi de la troisième personne s'emploie dans une proposition principale pour marquer un rapport avec le sujet. On le traduit tantôt par le pronom réfléchi *se*, *soi*, tantôt par *le*, *la*, *lui*, *leur*, *lui-même*, etc. :

Colenda est *justitia* per *sese* (Cic.), il faut pratiquer la justice pour *elle-même*. Senatui *populus ipse* regendi *sui* potestatem tradidit (Cic.), le sénat a reçu du peuple lui-même le pouvoir de *le* gouverner. Hominem *sibi* carissimum *audiat*, qu'il écoute un homme qui *lui* est très-cher (Cic.). Deforme est de *se* prædicare (Cic.), il est indécent de se vanter (sujet sous-entendu *aliquem*). Voy. § 160, 3.

Rem. Le pronom réfléchi se rapporte aussi au complément, si le complément représente le sujet logique : Spes omnis consistebat *Datami* in *se* (C. N.). Le sujet logique est *Datames;* c'est comme s'il y avait : Datames spem ponebat in *se*, Datame n'avait de l'espoir qu'en lui-même.

Le pronom réfléchi, s'emploie aussi, quoiqu'il ne se rapporte pas au sujet, lorsqu'il sert à former un verbe réfléchi, comme *se recipere*, se retirer, *se tradere*, se rendre, et d'autres expressions semblables, comme *sibi* conscium esse, etc. : Romani hostibus *sui* colligendi facultatem non relinquunt, les Romains ne laissent pas aux ennemis la faculté de se rassembler. Dans la phrase : Ratio et oratio conciliat inter *se* homines (Cic.), il y a une idée de réciprocité. Voy. 25.

L'adjectif possessif *suus, a, um,* peut se rapporter, soit au *sujet*, soit au *complément*, surtout si ce complément précède; *suus* prend souvent le sens de *propre, particulier :*

Bestiis homines uti ad utilitatem *suam* possunt sine injuria (Cic.), les hommes peuvent pour leur usage se servir des bêtes sans injustice. *Sui* cuique mores fingunt fortunam (C. N.), c'est par ses mœurs que chacun se forme sa fortune. Desinant insidiari domi *suæ* consuli (Cic.), qu'ils cessent de tendre des embûches au consul dans sa propre maison. Timoleon *civibus veteribus sua* restituit (leurs biens) (C. N.). Cæsarem *sua* natura mitiorem facit (Cic.). Contentum esse rebus *suis* maximæ sunt divitiæ (Cic.). Le sujet de *esse* est *quempiam* sous-entendu.

Rem. On dit : vidi Socratem *et* discipulos *ejus*, parce que la conjonction *et* sert proprement à lier ensemble deux propositions indépendantes (vidi S. et vidi discipulos ejus). Mais on dit : vidi Socratem *cum* discipulis *suis*, l'adj. possessif devant se rapporter au complément, parce que *cum* unit intimement, dans la même proposition, les deux termes *discipulis* et *Socratem*.

C'est pour une raison semblable qu'avec les verbes qui signifient *envoyer, retenir, trouver dans un lieu*, on construit *suus, a, um,* se rapportant au complément, avec les prépositions *in* et *ad* (ou avec *ab*, si le verbe marque l'éloignement) : Cæsar *Fabium* cum legione in *sua* remittit hiberna (Cés.). Consules *hostem* in *sua* sede in Algido inveniunt (T. L.). On mettrait cependant *ejus*, si *suus* pouvait donner lieu à un double sens ; ainsi dans la phrase : *ad* eum (socerum) filiam *ejus* adduxit (Cic.), il lui amena sa fille, *suam*, à la place de *ejus*, pourrait se rapporter au sujet, d'après la règle générale.

Avec les autres prépositions, *suus*, (*a, um*) se met pour marquer un rapport avec le sujet, *ejus*, pour marquer un rapport avec le complément :

Ciceronem *pro ejus* merito laudat (Cés.). Deum agnoscis *ex* operibus *ejus* (Cic.). Dans la phrase : Fabius a me diligitur propter summam *ejus* humanitatem (Cic.), le sujet logique est *ego :* (ego) diligo Fabium.

27. Dans les propositions subordonnées, *sui, sibi, se* et *suus, a, um,* se rapportent au sujet de la proposition principale, si les propositions subordonnées sont avec elle dans un rapport intime et nécessaire; telles sont, par exemple, celles qui expriment une intention, une interrogation indirecte, etc., et toutes celles qui

énoncent la pensée du sujet de la proposition principale. Ces propositions sont généralement construites au subjonctif :

Orator pervestiget *quid sui* cives cogitent (Cic.), que l'orateur s'enquière de ce que pensent ses concitoyens. Tibi gratias agit *quod* me *sibi dederis* (Pl. ep.), elle te remercie de ce que tu m'as donné à elle (pensée du sujet de la proposition principale). — Hannibal eo ipso, *quod* adversus *se* dux potissimum *lectus esset*, præstantem virum (Scipionem) credebat (T. L.). Cæsar legatis mandavit *ut*, quæ diceret Ariovistus, ad *se* (lui) referrent (Cés.). Fonteius eadem se solatia suis relinquere arbitrabatur, *quæ suus* pater *sibi reliquisset* (Cic.). Rogatus sum a matre tua ut venirem ad *se* (Cic.) (= mater tua rogavit; *mater* est le sujet logique).

Rem. Dans la phrase : Pætus omnes libros, quos frater *ejus reliquerat*, mihi donavit, il n'y a pas de liaison intime, parce qu'on n'exprime pas l'intention du sujet de la proposition principale ; il en est autrement si je dis : Pætus omnes libros quos frater *suus reliquisset* mihi donavit (Cic.).

Quand, avec *ut*, on exprime une simple conséquence, et non pas une intention, on n'emploie pas *sui, sibi, se* : Neminem adeo infatuare potuit *ut ei* nummum ullum crederet (Cic.), il n'a pu rendre personne assez sot pour lui confier un écu (simple conséquence). Ligarius in provincia pacatissima ita se gessit ut *ei* pacem esse expediret (Cic.).

Suus (*a, um*) se rapporte ordinairement au sujet des propositions subordonnées avec *ut*, lorsqu'elles dépendent des verbes signifiant *persuader*, *conseiller*, *exhorter*, *exciter* :

Cæsar milites *cohortatur ut suæ* pristinæ virtutis memoriam *retinerent* (Cés.).

Rem. 1. Avec le verbe *prier*, *suus* (a um) se rapporte plus souvent au sujet du verbe principal qu'au sujet du verbe subordonné : Vercingetorigem Averni circumsistunt atque *obsecrant* ut *suis* (Avernorum) fortunis consulat (Cic.).

2. Lorsque *sui* (*sibi, se*) et *suus* (*a, um*), dans la prop. subordonnée, se rapportent à des mots différents, il faut quelquefois, pour saisir leur rapport, considérer séparément et en elle-même la prop. subordonnée. Le plus souvent, du reste, la suite des idées suffit pour lever tout doute : Agrippa Atticum orabat ut *se* (Atticum) *sibi* (Agrippæ) *suis*que (Attici) reservaret (C. N.). On dit : Atticus *se* reservat *suis*. Tarquinius *orabat* Tarquinienses ne *se* (le) cum liberis ante oculos *suos* (Tarquiniensium) perire sinerent (T. L.). On dit : Tarquinienses aliquem ante oculos *suos* perire sinunt. Ariovistus ad Cæsarem legatos mittit, uti ex *suis* (Cæsaris) legatis aliquem ad *se* (lui) mitteret (Cés.). On dit : Cæsar mittit ex *suis* legatis. Scythæ petebant ab Alexandro ut regis *sui* (Scytharum) filiam matrimonio *sibi* (Alexandro) jungeret (Q. C.). On dit : Alexander *sibi* jungit.

3. En employant *ipse*, on évite toute ambiguité. Si *ipse* est le sujet de la proposition subordonnée, le pronom qui l'accompagne s'y rapporte toujours : Neque prius Lacedæmonii vim adhibendam putaverunt quam *se ipse* indicasset (C. N.). *Se* sans *ipse* se rapporterait à Lacedæmonii. Natura movet infantem ut *se ipse* diligat (Cic.). Cæsar temeritatem militum reprehendit, quod *sibi ipsi judicavissent* quid agendum videretur (Cés.). — Les cas obliques de *ipse*, mis pour *sui* (*sibi, se*) et pour l'adj. poss., se rapportent au sujet de la prop. princ., et marquent toujours une forte opposition; si le terme opposé est exprimé par *suus*, ce mot se rapporte au sujet de la prop. subord. : Cæsar quæsivit cur de *sua* (militum) virtute, aut de *ipsius* (Cæsaris) diligentia desperarent (Cés.). Persæ pertimuerunt ne Alcibiades ab *ipsis* (a Persis) descisceret, et cum *suis* (Atheniensibus) in gratiam rediret (C. N.). *Ipse* peut être mis pour les cas obliques de *is*, et se rapporte alors, comme *is*, au mot le plus proche : Habemus a Cæsare, sicut *ipsius* dignitas et majorum *ejus* amplitudo postulabat, sententiam, etc. (Cic.).

4. On trouve des phrases où les règles précédentes ne sont pas observées. L'auteur parle alors ordinairement de son point de vue à lui et non de celui du sujet de la phrase : Verres Milesios navem poposcit, quæ *eum* præsidii causa Myndum prosequeretur (Cic.), l'auteur n'énonce pas ici le motif de la demande comme donnée par Verrès. Pompeius omnes in castris continuit, quo occultior esset *ejus* adventus (Cés.), motif ajouté par l'auteur. Ligarius nihil egit aliud quam ut tui *eum* studiosum judicares (Cic.). D'autres exemples se laissent ramener à ces règles : Solo Pisistrato quærenti qua spe fretus *sibi* (lui) obsisteret respondit : Senectute (Cic.). C'est comme s'il y avait : cum quæreret Pisistratus.

28. Dans la construction de l'infinitif avec l'accusatif sujet, *sui*, *sibi*, *se*, et *suus*, *a*, *um*, se rapportent au sujet du verbe dont l'infinitif dépend :

Insidias *sibi* fieri *intellexit*, il comprit qu'un piége *lui* était tendu. — Animus sentit *se sua* vi moveri (Cic.). *Camillus* mihi scripsit te *secum* (avec lui) locutum esse (Cic.). Homerum *Colophonii* civem esse dicunt *suum* (Cic.). *Ariovistus* respondit omnes Galliæ civitates contra *se* (lui) castra habuisse (Cés.). *Faustulo* spes fuerat (= Faustulus speraverat) regiam stirpem apud *se* (lui) educari (T. L.). Audivistis ex Favonio Clodium *sibi* dixisse (Cic.).

Rem. Dans les deux dernières phrases, *Faustulus* et *Favonius* sont les sujets logiques. — Dans la phrase : A Curione mihi nuntiatum est *eum* ad me venire (Cic.), *eum* montre qu'on ne pourrait pas tourner par *Curio nuntiavit*, mais que le sens est : de la maison de Curion vint un message. Dans la phrase : Siculi me sæpe esse pollicitum dicebant commodis *eorum* me non defuturum (Cic.), on dit *eorum*, parce que defuturum (esse) ne dépend pas du verbe principal, mais de pollicitum (esse), qui a pour sujet *me* (Ciceronem).

Sui, *sibi*, *se*, et *suus*, *a*, *um*, peuvent aussi représenter le sujet de l'infinitif ; c'est ce qui arrive toutes les fois qu'on devrait s'en servir si l'on changeait l'infinitif en proposition indépendante :

Ariovistus respondit *populum* Romanum ad *suum* arbitrium imperare consuesse (Cés.). *Ariovistus* respondit *neminem* secum (avec lui) sine *sua* pernicie contendisse (Cic.). Cæsar questus est milites *se* recepisse.

Rem. 1. Les propositions indépendantes seraient : p. R. ad *suum* arbitrium imperare consuevit ; nemo sine *sua* pernicie contendit ; milites *se* receperunt (verbe réfléchi *se recipere*). Dans la phrase : Cæsar questus est milites *se* deseruisse, *se* doit se rapporter à César, d'après la règle générale (milites Cæsarem deseruerunt).

2. Ces règles s'appliquent également aux propositions qui sont subordonnées à l'infinitif : Ariovistus respondit magnam *Cæsarem* injuriam facere *qui suo* (Cæsaris) adventu vectigalia *sibi* (Ariovisto) deteriora faceret (Cés.). (*Ariovistus* respondit Cæsarem *suo* adventu vectigalia *sibi* deteriora facere). Ariovistus respondit nos esse iniquos qui in *suo* (Ariovisti) jure *se* (Ariovistum) interpellaremus (Cés.).

3. Il faut encore remarquer, par rapport au discours indirect, ce qui suit : dans les propositions subordonnées avec *ut*, *ne*, ou avec un mot interrogatif, ou avec *quam* qui suit le comparatif, quelquefois dans celles qui commencent avec *si* ou *quod* ou des mots de signification semblable, on emploie *is* au lieu de *sui*, *sibi*, *se*, et de *suus*, si le verbe dont dépendent ces propositions est mis lui-même (à l'infinitif ou au subjonctif) sous la dépendance d'un autre verbe :

Helvetii Allobrogibus sese persuasuros existimabant, vel vi coacturos, *ut* per *suos* (Allobrogum) fines *eos* (Helvetios) ire paterentur (Cés.). (Mais on dit : Helvetii Allobrogibus *persuadent* vel vi *cogunt ut* per *suos* fines *se* ire p.) Cæsar certior fiebat omnes Belgas contra populum R. conjurare, *quod vererentur* ne, omni pacata Gallia, ad *eos* (Belgas) exercitus noster adduceretur (Cés.). Mais on dit : Verebantur Belgæ ne exercitus noster ad *se* adduceretur.

---

§ 185. DU VERBE.

1. Le verbe réfléchi se traduit quelquefois au moyen du verbe *laisser* : *Se* a munere suo non impedit (Cic.), il ne se laisse pas détourner de ses fonctions.

Le passif latin se rend souvent par le réfléchi français ou la tournure plus longue *je me laisse*, *je me vois*, avec un infinitif ou un participe (V. *pati* et *sinere* signifiant *laisser*, § 167, 1) :

Ad genua *provolvi* (T. L.), se jeter aux genoux. Multitudinis judicio *feruntur* (Cic.), ils se laissent entraîner par le jugement de la foule. Sine gemitu *aduruntur* (Cic.), ils se laissent brûler sans gémissements. *Cogor*, je me vois forcé; *impedior*, je me trouve empêché. Opinione vulgi *rapimur* (nous nous laissons entraîner) in errorem (Cic.). *Exorari* (Cic.), se laisser fléchir. Neque enim ulli patientius *reprehenduntur* (se laissent blâmer) quam qui maxime laudari merentur (Pl. ep.).

V. § 135, rem. 1, les v. *vouloir*, se *proposer*, etc., exprimés par l'imparfait.

2. Le verbe *faire* suivi d'un infinitif ne doit pas toujours être exprimé en latin :

Naves *facit* humiliores (Cés.), il fait construire des vaisseaux moins hauts. Cimon complures pauperes mortuos suo sumptu *extulit* = fit ensevelir (C. N.). — Frumentum exercitui navibus *supportabat* (Cés.).

3. Au lieu d'un substantif, on emploie souvent un verbe avec un relatif, une conjonction ou un interrogatif :

Pictores et ei *qui signa fabricantur* (Cic.), les peintres et les statuaires. *Qui sub regno sunt* ou bien *hi qui parent* (Cic.), les sujets. Ea *quæ sentit* (Cic.), ses sentiments. *Quidquid increpuit* pertimescere (Cic.), trembler à tout bruit. Is *qui* tibi has litteras *reddit*, le porteur de cette lettre. Statui exspectandum esse, si quid certius afferretur (Cic.) = des avis plus certains. Quoad te, *quanti proficias*, non pænitebit (Cic.), aussi longtemps que tu es content de tes progrès. *Ii qui audiunt*, les auditeurs; *qui judicant*, les juges; *qui sequuntur alterum* les partisans; ea *quæ visenda* sunt, les curiosités.

4. On emploie quelquefois deux verbes plus ou moins synonymes pour s'exprimer avec plus de force. Pour les rendre en français, il faut quelquefois avoir recours à un adverbe :

Divellere ac distrahere, séparer violemment; te semper *amavi dilexi*que, je vous ai toujours tendrement aimé; *fundere et fugare*, mettre complétement en fuite; *deposcere atque expetere*, demander avec instance; annulus *fractus* et *comminutus*, un anneau brisé en petits morceaux.

5. Il y a aussi certains verbes latins qui ont ce qu'on appelle une *significatio prægnans*, c'est-à-dire qu'ils renferment l'idée d'un autre verbe qui donne lieu à une tournure française moins concise :

Miranti Hannibali quæ res moraretur agmen nuntiatur... (T. L.), comme Hannibal *demandait avec étonnement* ce qui arrêtait la marche, on lui annonce... *Raptæ* prope inter arma nuptiæ (T. L.), mariage *con-*

clu à la hâte au milieu des combats (pour ainsi dire *enlevé*). *Excusavit* propinquitatem (Cic.), il a allégué pour excuse sa parenté (il s'est excusé sur). Bina in latino (agro) jugera, ita ut dodrantem ex Privernati *complerent*, data (T. L.), on donna à chacun deux arpents dans le Latium, *en y ajoutant comme complément* trois quarts d'arpents de terrain Privernate. Subsidia Camillus *firmat* (T. L.), Camille *établit* une *forte* réserve (et non pas *fortifie*). Ad multitudinem inconditam *exonerandam* (T.L.), pour *débarrasser la ville* d'une multitude indisciplinée (éloigner afin de débarrasser). Totum murum ex omni parte turribus *contabulaverant* = contabulatis turribus instruxerant (Cés.), ils avaient de tous côtés garni le mur de tours couvertes de planches (il dit du mur ce qui se dit proprement des tours).

6. Les mots *appelé, prétendu, comme on dit*, se rendent par *quem, quam, quod vocant,* ou *qui*, *quæ, quod dicitur, vocatur* :

Utilitas ea *quæ dicitur* (Cic.), cette prétendue utilité. Lex ista *quam* vocas (Cic.), ta prétendue loi. *Quæ* harmonia a musicis *dicitur* in cantu, ea est in civitate concordia (Cic.), *ce qui est appelé* par les musiciens harmonie dans le chant, dans la cité, c'est la concorde. Ad Spelæum, *quod vocant*, biduo moratus (T. L.), s'étant arrêté deux jours dans un lieu appelé Spélée.

---

§ 186. DE L'ADVERBE.

1. **Partim-partim** s'emploie quelquefois comme sujet dans le sens de *les uns, les autres,* et prend le verbe au pluriel ; l'accord en genre se fait avec le génitif (ou avec l'abl. régi par *ex*) qui accompagne *partim :*

Cum *partim e nobis* ita *timidi* sint, ut... *partim* ita a republica *aversi*, ut... (Cic.). *Bonorum partim necessaria, partim* non *necessaria* sunt (Cic.).

Partim est aussi complément, et répond à *partem :*

Partim copiarum (une partie de ses troupes) ad tumulum expugnandum mittit, *partim* ipse ad arcem ducit (T. L.).

2. **Ita** suivi de *ut* s'emploie souvent dans un *sens restrictif.* La restriction est quelquefois plus clairement indiquée par l'addition de *tamen.* En français, on a recours à différentes tournures pour exprimer le même sens :

Eques *ita* institit agmini *ut*, donec lucesceret, prœlio abstineret (T. L.), la cavalerie suivit de près l'armée en marche, *de manière cependant* à ne pas attaquer avant qu'il fît jour. Hortensii ego ingenium

ita laudo *ut* non pertimescam (Cic.), je loue le talent d'Hortensius, mais je ne le crains pas (= sans le craindre). *Ita* vos iræ indulgere oportet *ut* potiorem ira salutem vestram habeatis (T. L.), il ne faut vous abandonner à la colère qu'à la condition de lui préférer votre salut.

Cf. Pascal : Les princes ne peuvent agir de la sorte, parce qu'ils sont *tellement* ministres de Dieu, qu'ils sont hommes *néanmoins*, et non pas dieux.

Rem. *Ita non* s'emploie dans le sens de *si peu :* Græcos *ita non* amas, ut ne ad villam quidem tuam via græca ire soleas (Cic.).

3. **Tantum quod** veut dire *à peine* ou *précisément :*

Tantum quod ex Arpinati veneram, cum mihi a te litteræ redditæ sunt (Cic.), j'arrivais *à peine* (ou *précisément*) de ma terre d'Arpinum, lorsque votre lettre m'a été remise.

4. **Tantum non** et **modo non** ont la signification de *presque :*

Cum vineæ *tantum non* jam injunctæ mœnibus essent (T. L.), lorsque les mantelets étaient déjà presque appliqués aux murs. *Modo non* montes auri pollicens (Tér.), promettant presque des montagnes d'or.

Tantum non signifie aussi littéralement *seulement pas,* lorsque *non* se rapporte uniquement au verbe : bellum ita gessit ut *tantum non* defuisse fortunæ videretur (T. L.), il fit la guerre de manière à paraître *seulement* n'avoir *pas* failli à la fortune.

5. **Haud,** dans la meilleure prose, est surtout employé avec des adverbes et des adjectifs (*haud parvus*, pas petit, *haud procul*, pas loin), et ne se trouve guère avec des verbes ; il n'y a que l'expression : *haud scio an,* je ne sais si... ne... pas, qui soit très-usitée. *Haud* semble avoir un caractère subjectif, c'est-à-dire exprimer la négation comme reposant sur l'opinion de celui qui parle, et veut dire : d'après mon opinion, non ; *haud* peut ainsi nier plus fortement ou plus faiblement que *non,* et répond tantôt à *assurément pas,* tantôt à *pas tout à fait.* Cependant il n'y a souvent pas de différence entre *haud* et *non.*

6. **Ne**, **nonne**, **utrum**, etc. Une interrogation qui porte sur toute la phrase s'introduit par les adverbes interrogatifs *nĕ*, *nonne, num, utrum, an.*

1° *Ne* se met après le mot qui a l'accent, et s'y ajoute. Quand on interroge avec *ne,* la réponse peut être affirmative ou négative :

Me*ne* istud facere potuisse putas ? crois-tu que moi j'aie pu faire cela ? l'accent tombe sur *me*, et l'on attend ici pour réponse : *non.* — Vides*ne*

ut in proverbio sit ovorum inter se similitudo ? (Cic.) vois-tu comme la ressemblance des œufs est devenue proverbiale? La réponse est ici affirmative.

2° Dans le second exemple, ou aurait pu mettre *nonne vides*, car, après *nonne*, on attend toujours une réponse affirmative :

Canis *nonne* similis lupo ? (Cic.) le chien n'est-il pas semblable au loup?

3° *Num* s'emploie, si l'on suppose que la réponse sera négative :

Num negare audes ? (Cic.) Oses-tu nier ? = tu n'oses certes pas nier.

Rem. Il en est de même des composés qui renforcent l'interrogation : *numne, numquid, numquidnam,* ainsi que des composés de *ec,* comme *ecquid* : *numquid* vos duas habetis patrias ; est-ce que vous avez par hasard deux patries? *quid* a ici la signification du grec *ti*, en quelque chose, peut-être. *Ec* vient de la particule interrogative *en,* qui se trouve souvent dans le sens de *num* avec *unquam : En unquam* audistis ? (Tér.). Après *ecquid* vient souvent aussi une réponse affirmative : *Ecquid* animadvertis horum silentium ? (Cic.).

4° *Utrum*, conformément à sa dérivation (de *uter*, qui des deux ?), s'emploie dans l'interrogation double. Le premier membre commence par *utrum*, le second par *an :*

Utrum unus, *an* plures sunt mundi ? Y a-t-il un ou plusieurs mondes ?

Au lieu de *utrum*, on peut mettre *num* ou bien *ne,* qui s'ajoute au mot sur lequel porte particulièrement l'interrogation :

Mortalis*ne*, *an* immortalis animus humanus ? l'âme humaine est-elle mortelle ou immortelle? *Num* furis, *an* ludis me? Est-ce que vous êtes en délire, ou plutôt vous moquez-vous de moi ?

Rem. 1. On voit que *num-an* n'est une double interrogation que par la forme, car *num* indique déjà clairement que la réponse au premier membre sera négative ; il ne reste donc que la seconde interrogation, et *an* se rend par *ou plutôt*. Du reste *num-an* est rare et ne s'emploie guère qu'en poésie.

2. Le premier membre peut aussi s'énoncer sans adv. interrogatif : Eloquar, *an* sileam ? (Virg.).

3. On renforce *utrum* en ajoutant *ne* au premier mot sur lequel porte l'interrogation : *utrum* censemus animos per *sene* ipsos moveri, *an*, etc. (Cic.). Dans la phrase : *utrum* esset illis utilius, suis*ne* servire, *an* populo Romano obtemperare (Cic.), *utrum* n'est pas adverbe, mais adj. interrogatif : lequel des deux ?

Si le second membre n'est énoncé que par *ou non*, on le rend par *an non* ou *necne* : Num tabulas habet, *an non ?* (Cic.) Sunt hæc tua verba, *necne?* (Cic.). Pour opposer plus fortement les deux membres, on peut répéter le mot sur lequel appuie surtout l'interrogation : dicam huic , *an non* dicam ? (Tér.).

7. **An** *dans l'interrogation directe*. On a vu que *an*, que nous avons traduit par *ou*, *ou plutôt*, commence le second terme de la double interrogation. Dans l'interrogation simple (directe), on ne peut employer *an (anne, an vero)*, à moins que cette interrogation ne se rattache à une assertion précédente, ou même qu'on ne puisse sous-entendre une première interrogation. Si je dis : non equidem hoc dixi, *an* putas me dementem esse ? je ne l'ai pas dit, *ou bien* pensez-vous que je sois insensé? je puis sous-entendre devant *an*: credisne mihi ? me croyez-vous ? On voit que le français *ou bien* rend exactement le sens de *an* :

Quod si scisset quam sententiam dicturus essem, remisisset aliquid profecto de severitate. *An* me censetis decreturum fuisse ut parentalia cum supplicationibus miscerentur? (Cic.), s'il avait su quel serait mon avis, il aurait été sans doute moins sévère; *ou bien* pensez-vous que j'aurais décidé que les funérailles fussent mêlées aux supplications?

Ces sortes de phrases ont un sens négatif; c'est comme s'il y avait : vous ne pensez certes pas que...

Il arrive aussi que la proposition de *an*, après une première interrogation, a un sens affirmatif; on peut alors ajouter en français *ne pas*, si l'on veut exprimer clairement l'affirmation :

Quidnam beneficio provocati facere debemus? *an* imitari agros fertiles, qui multo plus efferunt quam acceperunt? (Cic.), à quoi nous trouvons-nous engagés par un bienfait ? *ne* devons-nous *pas* imiter ces champs fertiles qui rendent beaucoup plus qu'ils n'ont reçu ?

C'est comme s'il y avait : *num* aliud facere debemus, *an* imitari? et pour le sens : nous devons imiter.

An peut souvent se rendre par *peut-être*, *donc*, *mais* :

Quid dices? *an* bello fugitivorum Siciliam virtute tua liberatam? (direz-vous *peut-être*?) (Cic.). Oratorem irasci minime decet. *An* tibi irasci tum videmur (nous crois-tu peut-être en colère?), cum quid vehementius dicimus? (Cic.). Certe ita (carere mortuos vitæ commodis) dicant necesse est. *An* potest is qui non est re ulla carere? (Cic.), ils le disent nécessairement. *Mais* celui qui n'est pas, peut-il manquer de quelque chose ? Quasi vero non necesse sit nobis Gergoviam contendere. *An* dubitamus (pouvons-nous *donc* douter) quin Romani jam ad nos interficiendos concurrant ? (Cés.)

Observations sur la réponse à une interrogation. 1. La réponse à l'interrogation qui porte sur une phrase entière se fait ordinairement, si elle est affirmative, en répétant le verbe : Tu*ne* negas ? *Nego* hercle vero (Plaut.). Niez-vous? oui certainement. Estne populus in sua potestate? *Est* (T. L.).

L'affirmation se fait encore par *etiam*, *ita* (*ita est*), *vero*, *verum*, *ita enim vero*, *sane*, *sane quidem*, *omnino*, *certe*, *admodum* :

Hæcine tua domus est? *ita*, inquam (Plaut.). Facies? *verum* (Tér.).
Huic ego : studes? inquam. Respondit : *etiam* (Pl. ep.).

Le pronom s'exprime souvent devant *vero* :

Dicamne, quod sentio? *tu vero* (certainement).

2. La réponse négative se fait par la répétition du verbe, en y ajoutant *non*, ou bien par *non* seul, *non ita*, *nihil*, *minime*, *nihil, minus*; ou, pour nier plus fortement, par *non vero, minime vero, non hercle vero* :

An existimatis Gallos hic versari animo demisso? *Nihil vero minus* (Cic.). Possumusne igitur tuti esse? *Non possumus* (Cic.).

3. Avec *immo* on peut affirmer ou nier; on l'emploie :

1° Quand on veut renforcer l'affirmation dans le sens de *oui certainement, bien plus* :

Non patria præstat omnibus officiis? *Immo vero* (certainement) (Cic.). Causa igitur non bona est? *Immo* optima (elle est excellente) (Cic.).

2° ou quand on veut nier en rectifiant l'énoncé de l'interrogation, ou en affirmant le contraire :

Curre ad Pamphilum; dic me orare, ut veniat. Ad te? *Immo ad* Philumenam (Tér.) (*Non*, chez Philumène). — Venit an Cluvium. Quem hominem? levem? *immo* gravissimum (Cic.) = au contraire, un homme très-grave.

4. On voit par ces exemples que, pour interroger, on n'a pas toujours besoin d'exprimer un mot interrogatif, la manière d'accentuer la phrase peut suffire. L'interrogation (comme cela arrive aussi quelquefois avec *ne*) exprime alors souvent le doute et l'étonnement, et l'on attend, si elle est négative, une réponse affirmative; si elle ne contient pas de négation, une réponse négative : Infelix est Fabricius quod rus suum fodit? (Cic.) Non pudet philosophum in eo gloriari quod hæc non timeat? (Cic.) V. § 154, *Interrogations indirectes*.

5. Si la réponse à une interrogation ne se fait pas par une phrase complète, mais par un mot, il faut que ce mot prenne la forme qu'il aurait dans une phrase complète :

Qua in urbe est pater? *Lugduni*. Cujus hoc interest? *tuā*.

On dit *Lugduni, tuā*, parce qu'on sous-entend *est, interest*.

8. **An** dans l'interrogation indirecte. Nous avons parlé de *num*, *ne, nonne*, *utrum-an*, *ne-an* dans l'interrogation indirecte, § 154, rem. 4 et 5; il nous reste à voir un emploi spécial de *an* interrogeant indirectement.

On s'en sert après les expressions *dubito*, *dubium est*, il y a doute, *incertum est*, il est incertain, *hæsito*, j'hésite, *haud scio*, *nescio*, je ne sais, et d'autres semblables qui expriment une *incertitude*, un *doute*, mais après lesquelles on est plutôt porté à affirmer qu'à nier. On traduit *an* par *si-ne-pas* :

Haud scio an plerique nostrorum oratorum ingenio plus valuerint quam doctrina (Cic.), je ne sais si la plupart de nos orateurs *n'ont pas eu* plus de talent naturel que de théorie. *Dubito an* hunc primum omnium ponam (C. N.), je ne sais si je ne le placerai pas le premier de tous, c'est-à-dire je suis porté à le placer le premier de tous.

Les expressions *nescio an, haud scio an* (je ne sais si-ne-pas) renferment donc pour le sens une assertion modeste, une présomption que *quelque chose est*, et peuvent quelquefois se rendre par *peut-être :*

Quæ fuit unquam in ullo homine tanta constantia? Constantiam dico? *nescio an melius* patientiam possim dicere (peut-être dirais-je mieux patience, *littéralement :* je ne sais si je ne puis pas mieux dire patience) (Cic.). Ingens eo die res, *ac nescio an* maxima illo bello gesta sit (T. L.), dans cette journée s'accomplit un événement immense, et *peut-être* le plus mémorable de cette guerre. *Littéral. :* et je ne sais si ce ne fut pas l'événement le plus grand de cette guerre.

Pour exprimer la présomption que quelque chose *n'est pas*, il faut ajouter *non* dans la proposition subordonnée, ou bien exprimer la négation par *nemo, nullus, nihil, nunquam :*

Dubitat *an* turpe *non* sit (Cic.), littéralement : il ne sait si ce n'est pas non honteux; c.-à-d. il est porté à croire que ce n'est pas honteux, il doute que ce soit honteux. Tanti tibi honores habiti sunt, quanti *haud scio an nemini* (Cic.) ,personne *peut-être* n'a été honoré comme vous (je ne sais si *quelqu'un* a été honoré, je doute que quelqu'un ait été honoré comme vous). Num igitur eorum senectus miserabilis fuit? *haud scio an nulla* beatior possit esse (Cic.), est-ce qu'ils ont donc eu une vieillesse misérable? je doute qu'il y en ait de plus heureuse.

REM. 1. Rarement, même dans les auteurs postérieurs à Cicéron, les expressions *nescio, haud scio an*, ont un sens négatif, comme dans cet exemple de Quinte-Curce : Dubitabat *an* Macedones per tot naturæ difficultates secuturi essent; il ne savait si les Macédoniens le suivraient (= il craignait qu'ils ne le suivissent pas).

2. Il faut encore remarquer que *an* est quelquefois employé sans verbe dans le sens de *ou :*

Themistocles, cum ei Simonides, *an* quis alius (ou peut-être un autre), artem memoriæ polliceretur (Cic.). Nos hic te ad mensem januarium exspectamus, ex quodam rumore, *an* ex litteris tuis ad alios missis (Cic.).

3. *Si* s'emploie quelquefois pour *num* dans l'interrogation indirecte, comme le *si* français (Philopœmen quæsivit *si* incolumis Lycortas evasisset, T. L.), mais rarement en prose, si ce n'est après *exspecto,* et les verbes qui signi-

fient *essayer* (*experior, tento, conor*): *Tentata* res est *si* primo impetu capi Ardea posset (T. L.). Sans que ces verbes soient exprimés, on emploie ainsi *si* avec le subj. de *posse* (*velle*) dans le sens de *pour essayer, pour voir si :* Hostes circumfunduntur ex omnibus partibus, *si* quem aditum reperire *possint* (Cés.).

---

§ 187. DES CONJONCTIONS.

1. **Et, que, atque, ac,** etc. *Ac* ne se met pas devant les voyelles, ni devant *h*. *Que* ne se met qu'après le second des deux mots qu'il unit.

On aime à lier par *et* les mots (et les membres de phrase) qu'on regarde comme différents, et dont l'un n'a pas plus d'importance que l'autre; par *que* on unit ceux entre lesquels il existe quelque rapport ou que l'on considère comme ne formant qu'un seul tout : Excellentissimi reges Cyrus *et* Darius (C. N.). Solis *et* lunæ reliquorum*que* siderum ortus. L'expression *senatus populusque Romanus* forme comme un seul tout; de là aussi le verbe au singulier.

Atque (de *ad* et *que*, *et en outre*) a plus de force. On l'emploie donc principalement, quand on veut établir une gradation, marquer une opposition, ou, en général, appeler l'attention sur le mot lié à un mot précédent : Omnes, servi *atque* liberi (C. N.). Alii intra mœnia *atque* (et même) in sinu urbis sunt hostes (Cic.). Rem difficilem *atque* omnium difficillimam (Cic.). Honesta *atque* inhonesta (opposition) (Cic.). Hebeti ingenio *atque* nullo (gradation) (Cic.).

Rem. Pour mieux marquer la gradation, on peut ajouter *adeo* ou *etiam* à *atque :* Verres tot annis *atque adeo* sæculis inventus est (Cic.), après tant d'années, bien plus, après tant de siècles, il s'est trouvé un Verrès. Il ne faut pas oublier que souvent on peut lier les mêmes mots avec *atque, et* ou *que,* selon *l'idée que l'on veut exprimer,* et que souvent aussi on peut employer indifféremment *et* ou *que* : mari terrāque (Cic.). Mari et terra (Cic.). Cicéron dit encore: rerum divinarum *et* humanarum, divinarum humanarum*que*, divinarum *atque* humanarum.

Atque, en tête d'une proposition, peut marquer la transition et fait ressortir ce qu'on énonce : *atque* hæc mea quidem sententia est, *et maintenant* voici mon avis.

Ac est l'abréviation de *atque*, mais dans la liaison *des mots* il ne conserve pas toujours sa force et s'emploie alternativement avec *et.*

Et, que et *atque* prennent quelquefois le sens de *mais* ou *cependant :* huic ille primum suasit, *ne* se moveret, *et* exspectaret (C. N.), il lui conseilla d'abord de ne rien entreprendre *et* (*mais*) d'attendre. Summa jam senectute est, *et* (et cependant) quotidie commentatur (Cic.).

On peut mettre *ac*, *atque*, au lieu du relatif, après *idem*, si le verbe est le même dans les deux propositions. Ainsi au lieu de : servi moribus *eisdem* erant *quibus* dominus (Cic.), les esclaves avaient les mêmes mœurs que leur maître, je puis dire : *eisdem ac* dominus. Est erga te *idem ac* fuit (Tér.), il est envers vous le même qu'il a été.

Ac et *atque* servent aussi à exprimer une comparaison après *similis*, *talis*, *totidem*, *æque*, *juxta*, *perinde*, *pariter*, *alius*, *aliter*, *contrarius* :

Honor *talis* paucis est delatus *ac* mihi (Cic.), peu ont été honorés comme moi. Non *aliter* scribo *ac* sentio, je n'écris pas autrement que je pense. — Miltiades *totidem* cum navibus *atque* erat profectus Athenis rediit (C. N.). Hostes jactabant *similem* pavorem Romæ fore *ac* bello gallico fuerit (T. L.). Verres *contrarium* decernebat *atque* paulo ante decreverat (Cic.). *Aliter atque* ostenderam facio (Cic.). Non dixi *secus ac* sentiebam (Cic.). *Alia* ratione est bellum gerendum *atque* antea gestum est (Cés.).

Rem. *Quam* est moins usité, excepté après *alius*, *aliter*, accompagnés d'une négation : Virtus *nihil aliud* est *quam* in se perfecta natura (Cic.). — En poésie, *alius* se met quelquefois avec un ablatif : Neve putes *alium patiente bonoque* beatum (Hor.). — Les poëtes mettent après les comparatifs *ac* et *atque* pour *quam* : Artius *atque* hedera (Hor.). V. *nihil aliud nisi*, § 187, 11.

Neque, composé de *ne* et de *que*, est la même chose que *et non*. On emploie *neque* pour ajouter une *proposition* négative : Rapimur in errorem, *nec* vera cernimus) (Cic.); *et non* (*ac non*), quand l'ensemble de la phrase est affirmatif, et qu'on n'en veut nier qu'un mot, qu'une idée : Patior, *et non* moleste fero (Cic.). Constanter *ac non* timide pugnatum est (Cés.).

On trouve aussi *et non* dans le second membre d'une phrase, quand dans le premier se trouve déjà *et* :

Manlius *et* semper me coluit, *et* a studiis nostris *non* abhorret (Cic.).

Rem. 1. Dans ce dernier cas, on pourrait cependant remplacer *et non* par *neque*. — *Nec non*, dans les meilleurs prosateurs, s'emploie pour unir des propositions et non de simples mots.

2. *Nec* signifie rarement *pas même* : Quod... se negat Epicurus *nec* suspicari (Cic.), Epicure dit qu'il ne se l'imagine même pas.

3. *Et non* et *nec* peuvent quelquefois se rendre en français par *sans que* : Multi probant oratores et poetas, *nec* intelligunt (sans les comprendre) (Cic.). Fieri potest ut recte quis sentiat, *et* id quod sentit polite eloqui *non* possit = *sans* pouvoir énoncer élégamment ses pensées (Cic.).

3. *Aut* marque une exclusion ou une différence essentielle entre deux choses :

Qui fructus *aut* quæ commoditas percipi potest? (Cic.) quel fruit ou quel avantage peut-on en tirer ? — Audendum est aliquid *aut* omnia patienda (T. L.).

Vel (de *velle*, vouloir) exprime une simple distinction entre deux expressions, et Cicéron s'en sert surtout pour *rectifier*, ordinairement avec *potius*, *etiam* :

Summum bonum a virtute profectum *vel* (ou plutôt) in ipsa virtute positum (Cic.). Laudanda est *vel etiam* amanda vicinitas (Cic.). Ejusmodi conjunctionem tectorum oppidum *vel* urbem appellarunt (Cic.).

Rem. 1. *Ve*, qu'on ajoute à un mot, est plus faible et marque toujours que le choix est indifférent : Consules alter ambo*ve* faciant (Cic.), que les consuls, tous deux ou l'un des deux, fassent.

2. *Aut* et *ve* servent, dans les phrases négatives, à continuer la négation, tandis qu'en français on met ordinairement *ni :*

Hunc nec hosticus auferet ensis, nec laterum dolor, *aut* tussis (Hor.), il ne mourra ni par le fer de l'ennemi, ni d'un point de côté, *ni* d'un catarrhe. Nec recito cuiquam nisi amicis, non ubivis coram*ve* quibuslibet (Hor.), je ne lis qu'à mes amis, et non partout *ni* devant tout le monde.

4. On peut répéter les conjonctions pour appeler plus fortement l'attention sur les mots ou sur les propositions : *Et-et*, et-et, aussi-que, aussi bien-que; *et-que* est rare, et ne se trouve pas avant l'empire; il en est de même de *que-et*, qui ne lie que des mots.

Rem. *Que-que*, pour lier deux mots, est rare en prose : Se*que* rem*que* publicam curabant (Sall.). Cependant *que* répété se trouve souvent avec des relatifs : *Quique* optime dicunt, *quique* id facillime facere possunt (Cic.).

Des phrases négatives (en français *ni-ni*) sont unies par :
Neque-neque ou *nec-nec*, *neque-nec*, *nec-neque* (rare).
Des phrases affirmatives et négatives le sont par :
Et-neque (*nec*), *neque* (*nec*)-*et*, *nec* (*neque*)-*que* (plus rare).

5. *Aut-aut* (ou-ou) oppose deux choses dont l'une exclut l'autre ou qu'on regarde comme essentiellement différentes : *Aut* prodesse volunt *aut* delectare poetæ (Hor.), les poëtes veulent être utiles ou amuser. Omne enuntiatum *aut* verum est *aut* falsum (Cic.), toute proposition est vraie au fausse.

Rem. Les subdivisions d'une négation générale se marquent par *neque-neque* ou *neve-neve : Nemo* unquam *neque* poeta *neque* orator fuit, qui quem-

quam meliorem quam se arbitraretur (Cic.). — *Aut-aut*, au lieu de *neque-neque* pour continuer une négation générale, est une rare exception : *Nemo aut* miles *aut* eques a Cæsare ad Pompeium transierat (Cés.).

Vel-vel (soit-soit) marque une différence entre deux expressions, ou indique que le choix entre deux choses est indifférent :

Miltiades dixit regem *vel* hostium ferro *vel* inopia interiturum (C. N.). *Vel* imperatore *vel* milite me utimini (Sall.).

On peut sous-entendre : ou de toute autre manière; s'il y avait *aut-aut*, il n'y aurait de choix qu'entre deux.

6. **Cum-tum** signifie non-seulement — mais encore. Par *tum*, on fait ressortir ce qui est énoncé dans la seconde proposition; souvent, pour appuyer encore davantage, on ajoute *vero*, *certe*, *maxime*, *præcipue*, *in primis*, *etiam* :

Volvendi sunt libri, *cum* aliorum, *tum in primis* Catonis (Cic.), il faut lire les ouvrages des anciens auteurs, et surtout ceux de Caton. Ex victoria, *cum* multa mala, *tum certe* tyrannis existet (Cic.), la victoire donnera lieu, non-seulement à beaucoup de maux, mais encore à la tyrannie.

Rem. *Cum-tum* signifie proprement *lorsque-alors*; *cum* peut être accompagné d'un verbe, la proposition de *tum* exprimant le cas particulier sur lequel on veut appeler l'attention : Quæ (virtus) *cum* in paucis *est*, *tum* in paucis judicatur et cernitur (Cic.), non-seulement ce mérite se trouve chez un petit nombre, *mais encore* n'est découvert et reconnu que chez très-peu de gens.

7. **Non modo — sed etiam** (ou *non solum*, *non tantum-verum etiam*), non-seulement — mais encore, s'emploie ordinairement pour exprimer une gradation du moins au plus :

Non modo ductores nostri, *sed* universi *etiam* exercitus ad non dubiam mortem concurrerunt (Cic.). *Non solum* natura et moribus, *sed etiam* studio et doctrina sapientes (Cic.).

On dit aussi *non modo*, *solum—sed*, sans *etiam*. L'expression *non modo—sed* peut marquer une gradation du plus au moins et se traduit quelquefois par *je ne dis pas*, *mais* :

Tali animo *non modo* eques Romanus, *sed* quivis liber esse debet (Cic.), ces sentiments doivent être le partage, non seulement d'un chevalier romain, mais de tout homme libre. — Omnibus negotiis *non* interfuit *solum*, *sed* præfuit (Cic.).

Quæ civitas est in Asia quæ *non modo* imperatoris aut legati, *sed* unius tribuni militum animos ac spiritus capere possit? (Cic.) quelle est la cité de l'Asie qui soit capable de supporter l'orgueil insolent *je ne dis pas* d'un général ou d'un lieutenant, *mais* d'un seul tribun ?

Rem. On peut dire aussi en latin *non dico-sed :* Nihil est contra hanc rempublicam *non dico* factum, *sed* nihil omnino excogitatum (Cic.).

8. Les deux propositions peuvent être négatives, c'est-à-dire être liées par *non modo non*, *sed ne-quidem*, *non-seulement-ne-pas*, *mais-ne-pas : Non modo* tibi *non* irascor, sed *ne* reprehendo *quidem* factum tuum (Cic.), non-seulement je ne suis pas fâché contre vous, mais je ne critique pas même votre action. Dans ce cas, on supprime ordinairement le second *non*, quand le verbe de la *seconde proposition* sert aussi à la première ; car la négation dans *ne quidem* affecte les deux propositions :

Non modo irasci, sed *ne* dolere *quidem* licet (Cic.), non-seulement on ne peut se fâcher, mais pas même s'affliger. Dolere *non modo* summum (loin d'être le plus grand mal), sed *ne* malum *quidem* esse philosophi affirmant (Cic.).

Rem. C'est comme s'il y avait : sed etiam dolere *non* licet. La place des propositions se trouve aussi intervertie : *Ne* sues *quidem* id velint, *non modo* ipse (Cic.), les porcs n'en voudraient pas même, bien moins un homme.

Il en est de même, si dans la seconde proposition il y a *sed vix :*

Hæc genera virtutum *non solum* in moribus, *sed vix* jam in libris reperiuntur (Cic.), ces vertus, loin de vivre dans nos mœurs, se rencontrent à peine dans les livres.

On emploie toujours *non modo non*, si le verbe commun aux deux propositions est exprimé dans la première, ou si chaque proposition a son propre verbe, comme dans le premier exemple cité plus haut :

Non modo... recuperare *non* potui, verum *ne* causam *quidem* elicere... (Cic.). *Non modo* frumenta in agris matura *non* erant, *sed ne* pabuli *quidem* satis magna copia suppetebat (Cés.).

Enfin, il est à remarquer que, si la négation ne doit pas se rendre par *non*, mais par *nemo*, *nihil*, *nunquam*, ou par un autre mot négatif, elle est *généralement* conservée :

Quibus *nihil non modo* de fructu, *sed ne* de bonis *quidem* suis reliqui fecit (Cic.).

9. **Non magis quam**, *pas plus que* = *aussi bien que*, marque l'égalité, mais s'emploie d'une manière particulière, pour faire ressortir ce qui suit *quam;* pour obtenir le même sens avec *aussi bien que*, il faut transposer les termes ou bien prendre une autre tournure :

Non patrum *magis quam* plebis studiis consul factus (T. L.), la

faveur du peuple, aussi bien que celle des sénateurs, le fit consul. Trepidatum igitur, *non* in agris *magis quam* in urbe, est (T. L.), la terreur fut aussi grande à la ville qu'aux champs.

Rem. On remarquera que, dans ces phrases avec *non magis quam*, les deux termes de la comparaison sont affirmés. S'ils étaient niés, il faudrait une autre tournure en français : *Non magis* mihi *deerit* inimicus quam Verri *defuit* (Cic.), les ennemis ne me manqueront pas plus qu'ils n'ont manqué à Verrès.

10. **Ut, sicut-ita**. Cette expression sert à établir une comparaison entre deux propositions, mais on fait souvent bien de la rendre en français par *si* ou *quoique — cependant ; à la vérité — mais* :

Ut errare potuisti, *sic* decipi te non potuisse quis non videt ? (Cic.) *bien que* vous ayez pu vous tromper vous-même, tout le monde voit qu'on n'a pu vous tromper. Pleraque Alpium ab Italia, *sicut* breviora, *ita* arrectiora sunt (T. L.), la pente des Alpes est généralement moins longue du côté de l'Italie, *mais* elle est plus roide.

11. **Nisi** reçoit, par la suppression de son verbe, la signification de *excepté*, après des négations ou dans les interrogations négatives :

Intelligi potest *nullum* esse imperium tutum *nisi* benevolentia munitum (C. N.).

Nisi quod signifie excepté que, si ce n'est que :

Cum Patrone Epicureo mihi omnia sunt, *nisi quod* in philosophia vehementer ab eo dissentio (Cic.), tout est commun entre Patron l'épicurien et moi, excepté qu'en philosophie je suis tout à fait d'un autre avis.

Nisi quod ne marque souvent qu'une restriction, et doit se traduire par *mais, toutefois, seulement* :

Prædia valde me delectant, *nisi quod* meære... alieno obruerunt (Cic.), je suis enchanté de mes campagnes, *seulement* elles m'ont criblé de dettes.

12. **Nihil aliud nisi** et **nihil aliud quam** diffèrent. Dans la première expression *nisi* se rapporte à *nihil* et exclut ; dans la seconde *quam* se rapporte à *aliud* et compare :

Nihil aliud nisi pax quæsita videtur (Cic.), on paraît *ne chercher que* la paix. Lysander *nihil aliud* molitus est *quam* ut civitates in sua teneret potestate (C. N.), Lysandre ne travailla à rien autant qu'à mettre les cités sous sa dépendance.

Rem. Dans le premier exemple, on pourrait retrancher *aliud*, et *nihil nisi* conserverait le même sens ; on pourrait aussi dire *nihil aliud quam* pax quæsita videtur, et l'on aurait le sens : on paraît ne désirer rien *tant que* la paix.

Nihil aliud nisi ou *quam*, avec *facere* et *agere*, donnent lieu à la tournure française de *que* avec un infinitif :

Nihil aliud *fecerunt nisi* rem *detulerunt* (Cic.), ils n'ont rien fait d'autre *que dénoncer* la chose. — Si Torquatus Sullam solum accusaret, ego quoque nihil aliud *agerem nisi* eum defenderem (Cic.).

13. Après une proposition entre parenthèses ou toute autre proposition qui vient déranger la construction, ou après plusieurs propositions subordonnées qui ont presque fait oublier le commencement de la phrase, on se sert, pour plus de clarté, des conjonctions *igitur, itaque, ergo, verum, verumtamen, sed, sed tamen, nam*, pour continuer la proposition principale, pour rattacher la fin de la phrase au commencement. En français, on peut employer *dis-je*, etc. ; en latin, on trouve quelquefois aussi *inquam :*

Verum hoc ego quæro, qui potuerunt ista ipsa lege quæ de proscriptione est, sive Valeria est, sive Cornelia (non enim novi, nec scio), *verum* ista ipsa lege bona Sex. Roscii vendere qui potuerunt? (Cic.), mais je demande comment, d'après la loi même de la proscription, que ce soit la loi Valéria ou Cornélia, car je ne l'ai jamais bien connue, comment, *dis-je*, les biens de Roscius ont pu être vendus? Atque hoc ego plus oneris habeo quam qui ceteros accusarunt (si onus est id appellandum quod cum lætitia feras ac voluptate), *verum tamen* hoc ego amplius suscepi quam ceteri (Cic.), je m'impose même un plus grand fardeau que les autres accusateurs (si l'on doit appeler fardeau ce qu'on porte avec plaisir et avec joie), mais *enfin*, ma charge est plus pesante que celle des autres. — Si quis est paullo ad voluptates propensior, modo ne sit ex pecudum genere, sunt enim quidam homines non re, sed nomine, *sed* si quis est paullo erectior..., occultat... (Cic.).

14. *Quia* et *quod* diffèrent de *quoniam* comme *parce que* diffère de *puisque*, c'est-à-dire que *quoniam* sert à indiquer, dans la proposition subordonnée, une circonstance dont la proposition principale contient la *conséquence*.

II. DE QUELQUES FIGURES DE SYNTAXE.

§ 187[a]. ATTRACTION, ANACOLUTHE, HENDIADYS, ZEUGMA.

Nous ne parlerons que des figures dont la connaissance est surtout utile à l'intelligence de la phrase.

1. **Attraction** et **Anacoluthe**. Le verbe à l'infinitif dans la proposition principale, au lieu d'être répété à l'indicatif ou au

subjonctif dans la proposition relative, est supprimé, et son sujet se met à l'accusatif comme le sujet de l'infinitif :

Antonius aiebat *se* tantidem *æstimasse quanti Sacerdotem* = quanti Sacerdos æstimasset (Cic.), Antonius prétendait avoir fait la même estimation que Sacerdos. — *Te* suspicor iisdem rebus quibus *me ipsum* interdum gravius commoveri (Cic.) = quibus ego ipse commoveor.

C'est par *attraction*, comme on dit, que le sujet du second verbe se met au même cas que le sujet de l'infinitif qui précède.

Cette construction par *attraction* se trouve souvent dans les comparaisons avec *quam* comme nous l'avons vu au § 127. Elle est rare avec l'infinitif, lorsque dans la proposition de *quam* il y a un verbe nouveau :

Affirmavi quidvis *me* potius perpessurum *quam* ex Italia *me exiturum* (Cic.) = quam ut ex Italia exirem.

L'attraction a quelquefois lieu avec le participe :

Hannibal Minucium pari *ac dictatorem* dolo *productum* in prœlium fugavit (C. N.). Raptim *quibus quisque poterat* elatis exibant (T. L.) = iis elatis quæ quisque poterat efferre.

Il y a des attractions imitées du grec, mais elles sont très-rares :

Judice, *quo* nosti, populo (Hort.) = *quem* nosti. Hoc confirmamus illo augurio, *quo* diximus (Cic.). *Illo*, *quo* reris, grandius illud erit (Ov.).

2. Les phrases suivantes sont quelquefois expliquées par l'*attraction* ; on peut y voir une espèce d'*anacoluthe*, ce qui veut dire que la fin de la phrase ne répond pas grammaticalement au commencement :

Nosti *Marcellum* quam tardus sit (Cic.). *Rem frumentariam*, ut satis commode supportari posset, timebant (Cic.). Sanguinem, bilem, ossa... videor posse dicere *unde* concreta sint (Cic.). Metuo *fratrem* ne intus siet (Tér.).

On commence par un accusatif, comme si l'on voulait construire un infinitif avec l'accusatif sujet; dans une construction régulière, l'accusatif deviendrait le sujet de la proposition subordonnée.

Il y a des anacoluthes plus forts :

Si, ut Græci dicunt, *omnes* aut Graios *esse* aut barbaros, vereor ne barbarorum rex fuerit (Cic.). Régulièrement : *si... omnes sunt.* Quoniam non nobis solum nati sumus, *atque*, ut placet Stoicis, quæ in terris gignantur, ad usum hominis omnia *creari*, in hoc naturam debemus ducem sequi... (Cic.); *creari* dépend du verbe subordonné *placet*, au

lieu de *atque omnia creantur*. Voici un anacoluthe après une parenthèse (v. § 187, 13) : Utile videbatur Ulixi, ut quidam poetæ tragici prodiderunt (nam apud Homerum, optimum auctorem, talis de Ulixe nulla suspicio est), *sed* insimulant eum tragœdiæ simulatione insaniæ militiam subterfugere voluisse (Cic.). *Utile videbatur* demande *militiam subterfugere.*

Quelquefois le commencement de la phrase annonce deux *et* ou deux *sive*, *neque*, etc., dont le second est ensuite supprimé par un changement de construction :

Quamobrem, *sive* sensus extinguitur.... quis me beatior ? *Sin* vera sunt (pour *sive* vera sunt), quæ dicuntur, migrationem esse mortem, etc. (Cic.). Nam *et* ille apud Trabeam voluptatem animi nimiam lætitiam dicit *eandem*, *quam* ille Cæcilianus, qui omnibus lætitiis lætum esse se narrat (Cic.); pour *et* ille apud Trabeam, *et* ille apud Cæcilium, et ce personnage dans Trabéa appelle..., et cet autre dans Cécilius, qui...; *eandem* ajouté a fait changer la construction; car ce personnage dans Trabéa appelle du nom de joie une extrême volupté d'esprit, aussi bien que cet autre dans Cécilius, qui dit qu'il est joyeux de toutes les joies.

3. **L'hendiadys.** L'emploi de deux substantifs liés par la conjonction *et* (*atque*, *que*), au lieu d'un seul substantif avec un adjectif ou avec un complément au génitif, forme une figure qu'on appelle *hendiadys* (ἓν διὰ δυοῖν) :

Æstu febrique (Cic.), par une fièvre brûlante. *Oblectationi oculisque* (Tac.) = oblectationi oculorum, pour réjouir les yeux. *Veteranos coloniamque* deducere (Tac.), conduire une colonie de vétérans. Clamor et admiratio populi (Cic.), cris d'étonnement du peuple.

4. **Zeugma.** Souvent deux ou plusieurs noms dépendent d'un verbe qui ne convient qu'à un seul de ces noms; il faut par conséquent sous-entendre avec les autres un verbe qui est souvent tout à fait différent; c'est une figure qu'on appelle *zeugma :*

Vadit in eundem carcerem, atque in eundem scyphum Socrates (Cic.), Socrate entre dans la même prison pour boire dans la même coupe. Alii naufragio (sous-ent. periisse), alii a servulis ipsius interfectum eum scriptum reliquerunt (C. N.). Ut non cetera solum ex agris (sous-ent. ferrentur), sed pecus quoque omne in urbem *compelleretur* (T. L.).

Nous parlerons au § 192 (fin) de l'anaphore et de l'entre-croisement.

§ 188. DU PLÉONASME.

1. Nous ne nous occupons du pléonasme qu'au point de vue syntaxique, et nous le faisons consister dans l'emploi de mots dont il semble qu'on puisse se passer pour exprimer complétement sa pensée. Mais il ne faut pas oublier que le pléonasme résulte souvent de la recherche de la clarté, et que certaines expressions qui pourraient nous paraître trop prolixes ont été consacrées par l'usage des meilleurs auteurs.

2. Le substantif *homo* nous paraît souvent surabondant avec des substantifs qui marquent l'âge, l'état, la nationalité : *Homine gladiatore* (Cic.). *Hominem senem* (Tér.). *Homines Prisci Latini* (T. L.), les anciens Latins. *Hominibus Gallis* brevitas Romanorum contemptui est (Cés.), les Gaulois méprisent la petite taille des Romains.

3. Le substantif qui précède le relatif se répète souvent avec celui-ci, soit pour y appuyer davantage, soit dans un but de clarté :

Castella viginti tria facta; *quibus in castellis* stationes ponebantur (Cés.). Cæsar intellexit *diem* instare *quo die* frumentum militibus metiri oporteret (Cés.). Si quod *tempus* accidisset *quo tempore* aliquid a me requirerent (Cic.). Causam dicit *ea lege qua* lege senatores soli tenentur (Cic.).

Rem. 1. Dans la phrase : litteras misit de *villico* Septimii, hominis ornati, *qui villicus* cædem fecerat (Cic.), la répétition de *villicus* est tout à fait nécessaire.

2. On répète aussi le même verbe au part. passé, alors qu'en français on emploie *et, alors*, etc. :

Exercitum fundit fugatque, *fusum* persequitur (T. L.) = *et* le poursuit. Facit æquo loco pugnandi potestatem; *potestate facta* Afranius copias educit (Cés.) = *alors* Afranius, de son côté, fit sortir ses troupes.

On dit ordinairement *pridie, postridie ejus diei*, la veille, le lendemain.

4. Les adjectifs démonstratifs s'emploient fréquemment par pléonasme : Plato Titanum e genere statuit eos *qui*, ut illi cælestibus, sic *hi* adversentur magistratibus (Cic.). *Hi* a été amené pour être opposé à *illi*. Dans la phrase : *Nunc illos*... monitos *eos* volo, le démonstratif est répété, parce que *illos* se trouve séparé de *volo* par quatre propositions subordonnées (Cic. Cat. 2, 12).

5. *Ille* et *is* paraissent souvent surabondants devant *quidem*; on peut cependant dire qu'ils le renforcent :

Apollonius in Hispaniam maxime *ille quidem* suo consilio, sed etiam me auctore profectus est (Cic.). On traduit seulement *quidem*.

Is, ille, idem s'ajoutent souvent pour la clarté et la précision :

Negabis... te eum quem Sacerdos... absolvisset, *eundem* condemnasse? (Cic.)

6. *Unus* s'ajoute pour renforcer, et n'est pas surabondant : Neminem *unum* esse cujus magis operā putet rem restitutam (T. L.).

7. On répète, en règle générale, la préposition devant le second des deux substantifs liés par *et*, si l'on veut isoler ou faire ressortir l'idée exprimée : Deinceps *de* beneficentia ac *de* liberalitate dicatur (Cic.). Orationes efflagitatas *pro* Scauro et *pro* Plancio absolvi (Cic.). Dans ce dernier exemple, la répétition de *pro* montre qu'il y a un discours pour Sc. et un autre pour Pl. Avec *et-et, aut-aut, vel-vel, non minus-quam, non solum-sed etiam*, etc., il est naturel qu'on répète la préposition, puisqu'on appuie sur les deux termes, puisqu'on veut marquer un contraste, etc. : Ut eorum, *et in* bellicis *et in* civilibus officiis vigeat industria. *Ut in* vita, sic *in* oratione nihil est difficilius quam quid deceat videre (Cic.).

Rem. C'est peut-être aussi pour bien distinguer les mots opposés que Cicéron répète la préposition *inter* avec le verbe *interest, il y a une différence entre :* Nihil *inter* te atque *inter* quadrupedem interest (Cic.). A cet exemple on peut comparer le suivant : Quid *inter* eum et vel Pyrrhonem vel Aristonum interesset (Cic.). Tite-Live répète *inter* avec d'autres verbes : Certatum *inter* Ap. Claudium maxime ferunt et *inter* P. Decium V. § 189, 14, la préposition sous-entendue.

8. *Sibi*, ajouté à *suo*, est surabondant : Ignorans *suo sibi* servit patri (Plaut.) = son propre père.

9. *Potius* et *magis* sont surabondants avec les comparatifs et avec *malle*, *præstare :*

Ab omnibus se desertos *potius* quam abs te defensos *malunt* (Cic.). Qui *magis* vere vincere quam diu imperare *mallet* (T. L.). Themistocli fuit *optabilius* oblivisci posse *potius* quam meminisse (Cic.).

Prius, ante et *rursus*, employés avec des verbes qui sont composés de *præ, ante, re,* forment un pléonasme de même nature : *Præ*occupatos jam *ante* ab Hannibale Gallorum animos esse (T. L.). Fama *prius præ*cepta res erat (T. L.).

Hoc se trouve par pléonasme avec un comparatif : Quid *hoc* miserius *quam* eum fieri consulem non posse? (Cic.).

10. L'emploi de propositions formées avec *ut* ou *cum* et le subjonctif, lorsqu'on rapporte indirectement les paroles de quelqu'un, constitue une manière prolixe de s'énoncer, étrangère au français :

Sæpe ex socero meo audivi *cum is diceret*... (Cic.), j'ai souvent entendu dire à mon beau-père que... Ita locutus est *ut*... se *diceret* anteferre (Cic.). Populum in eum metum adduxisti *ut pertimesceret*... (Cic.).

11. Les verbes signifiant *penser, croire,* se trouvent, par pléonasme, dans les propositions subordonnées, lorsqu'un mot de même signification est déjà exprimé :

Ratio ipsa in hanc *sententiam* ducit, *ut existimem*... (Cic.) = me fait penser que... *Cogitate* nunc..., quid ex ceteris locis exportatum *putetis* (Cic.) = exportatum sit, calculez ce qui a été exporté des autres lieux.

Licet forme aussi un pléonasme, lorsqu'il dépend des verbes *concedere* et *permittere* :

Quacunque velint, vagari *ut liceat conceditur* (Cic.). Italiam suis coloniis ut complere *liceat permittitur* (Cic.).

12. Il faut surtout remarquer un pléonasme formé par *videri* dans les propositions subordonnées :

Restat, ut de imperatore... deligendo... dicendum esse *videatur* (Cic.) = dicendum sit, il me reste à parler du choix du général.

13. *Et* n'est pas surabondant entre *multi* et un autre adjectif, comme on pourrait le croire en traduisant *multi* par *beaucoup* :

Multa et præclara, beaucoup d'actions illustres.

---

§ 189. DE L'ELLIPSE.

Nous nommons *ellipse* la suppression d'un ou de plusieurs mots qui nous paraissent nécessaires à la construction régulière d'une proposition.

1. **Ellipse d'un substantif.** Les mots *fils, fille, épouse* peuvent être supprimés en latin entre deux noms propres dont l'un est déterminé par l'autre au génitif. Ce n'est pas là à proprement parler une ellipse, et dans quelques langues modernes on procède de la même manière :

Cæcilia Metelli (Cic.), Cécilia, fille de Métellus. *Hannibal Gisgonis* (C.N.), H., fils de Gisgon. *Terentia Ciceronis*, T., épouse de C.

Une véritable ellipse se trouve dans *ad Jovis Statoris* (T. L.), près du temple de Jupiter Stator, et d'autres expressions semblables, où *templum* (ou *ædes*) est sous-entendu entre la préposition et le nom de la divinité.

L'emploi de certains adjectifs suppose aussi une ellipse du substantif :

tertia, un tiers, *decuma*, le dixième (sous-ent. *pars*).
primæ, le premier rôle, *secundæ*, le second rôle (sous-ent. *partes*).
tertiana, la fièvre tierce, *quartana*, la fièvre quarte (sous-ent. *febris*).
frigida, de l'eau froide, *calida*, de l'eau chaude (sous-ent. *aqua*).
porcina, de la chair de porc, *bubula*, de bœuf (sous-ent. *caro*).
altum, la haute mer (sous-ent. *mare*); — *natalis* (sous-ent. *dies*).
hiberna, camp d'hiver; *æstiva*, camp d'été (sous-ent. *castra*).
Pompeianum (sous-ent. *prædium*), ma campagne de Pompéi.
in Tusculano, dans ma maison de Tusculum.
in quatuordecim sedere (sous-ent. *ordinibus*), occuper une place au spectacle sur les quatorze bancs destinés aux chevaliers.
repetundarum (sc. pecuniarum) *accusare*, accuser de concussion. — *latinæ* (sc. *feriæ*); — *circenses* (sc. ludi).

2. Avec certains verbes transitifs, on sous-entend le substantif complément :

Hannibal in Etruriam *ducit* (T. L.), Hannibal marche sur l'Etrurie (sous-ent. *exercitum*). *Conscendere* bona tempestate (Cic.), s'embarquer par un beau temps (sous-ent. *naves*). *Flectere* ad Oceanum (T. L.), sous-entendu *iter*.

Un substantif est quelquefois sous-entendu à un autre cas :

Odi odioque sum Romanis (T. L.), je hais les Romains et je leur suis un sujet de haine. Imitari (sc. *bonos*) quam invidere bonis malebant.

3. A un infinitif qui n'a pas de sujet exprimé, on joint quelquefois un verbe subordonné à la 3e personne du singulier, sans sujet déterminé; en français l'on dit *on* (v. § 162, 3) :

Neque mihi præstabilius quidquam videtur quam posse dicendo hominum voluntates impellere quo *velit* (où l'on veut), unde autem *velit* deducere (Cic.).

REM. 1. On trouve *inquit* employé ainsi et formant une proposition principale, quand l'écrivain, faisant lui-même une objection, la présente comme venant d'une personne quelconque : Nondum gustaverat, *inquit* (dit-on), vitæ suavitatem (Cic.).

2. On peut sous-entendre le même substantif, s'il dépend d'une préposition : Non conferam vitam tuam *cum* illius (sous-entendu vita).

Quelquefois on trouve au cas que régit le verbe ou la préposition le nom de personne qui devrait être au génitif comme complément d'un substantif sous-entendu : Si cum *Lycurgo* nostras leges conferre volueritis (Cic.) = cum Lycurgi legibus.

4. **Is (ea, id)** est fréquemment sous-entendu devant le relatif *qui (quæ, quod)*, quand ils doivent l'un et l'autre se trouver au même cas ; moins souvent, lorsqu'ils sont à un cas différent :

Miseranda vita (sc. eorum), *qui* se metui quam amari malunt (Cic.).

Rem. Quelquefois on sous-entend aussi le relatif, lorsqu'on devrait le répéter à un autre cas : Bocchus cum peditibus, *quos* filius ejus adduxerat, neque in priore pugna adfuerant, Romanorum aciem invadunt (Sall.).

Très-souvent la proposition relative précède la proposition principale :

Quibus hæc sunt communia, (sous-ent. *ii*) civitatis ejusdem habendi sunt (Cic.).

Rem. Dans cette dernière construction surtout, l'adjectif déterminatif n'est exprimé au même cas que le relatif, que lorsqu'on veut appeler l'attention sur l'objet désigné :

Neu, quod iniquitas loci attulisset, *id* virtuti hostium tribuerent (Cés.).

Devant les autres adjectifs relatifs comme *quantus*, *qualis*, etc., on aime en général à supprimer l'antécédent, s'il peut facilement se sous-entendre. Tite-Live dit même : Prœlium fuit, *quale* inter fidentes sibi ambo exercitus (pour *tale*, *quale* esse debuit), le combat fut ce qu'il devait être entre deux armées pleines de confiance en elles-mêmes. Equitum pedestre prœlium, *quale* jam haud dubia hostium victoria, fuit, pour fuit *tale*, *quale* esse debuit (T. L.), le combat des cavaliers à pied fut tel qu'il devait être, lorsque la victoire des ennemis n'était plus douteuse.

5. Si *is (ea, id)* représente les pronoms français *le*, *la*, *lui*, on le sous-entend encore, toutes les fois qu'il est construit au même cas que le nom précédent qu'il représente :

Non vaco somno, sed succumbo (sous ent. *ei*) (Sén.), je ne me livre pas au sommeil, mais j'y succombe.

Rem. Construit à un autre cas que le nom qu'il représente, il est moins souvent sous-entendu : Adolescentes refrenandi potius *a gloria* quam (sous-ent. *ad eam*) excitandi fuerunt (Cic.).

6. **Ellipse d'un verbe.** *Est*, *sunt* et *esse* sont fréquemment sous-entendus :

Summum jus, summa injuria (Cic.), le droit rigoureux est la plus grande injustice. Strato physicum se voluit (Cic.), sc. *esse*, Straton se donna pour un physicien. — Hæc leviora, illa vero gravia (Cic.), sc. *sunt*. Rerum deinde divinarum habita cura (T. L.), sc. *est*.

Esse est surtout fréquemment sous-entendu, s'il sert à former l'infinitif d'autres verbes : Se venturum dixit (sc. *esse*) (v. surtout cette ellipse après certains verbes au § 161, 4, rem. 2).

On trouve même *esse* sous-entendu avec le pronom sujet à l'infinitif du futur : Si quando iis ludentes minamur præcipitaturos alicunde = nos præcipitaturos esse eos (Cic.), si on les menace en badinant de les précipiter de quelque part.

Plus rare est l'ellipse de *erat*, *fuit*, *sit* :

Quousque audebunt dicere quidquam utile quod non honestum (Cic.), sc. *sit*. Satis eloquentiæ (in Catilina), sapientiæ parum (Sall.), sc. *erat*.

7. L'ellipse des verbes signifiant *dire*, *penser*, *répondre*, et d'autres semblables est très-fréquente :

Sed nimis multa (Cic.), sous-ent. *loquor*. Non soleo temere contra Stoicos (Cic.), sous-ent. *dicere, disputare*. Ad ea primum, si videtur (Cic.), sous-ent. *respondeatur*. De quo alias, nunc quod necesse est (Cic.), sous-ent. *dicam*. Quid multa? ne multa; sc. *dicam*. Bona verba (Tér.), sc. *dicas*. Scite enim Chrysippus (sc. *dicit*) (Cic.).

Avec *quid? quid tum?* on peut sous-ent. *censes*, *sequitur*, etc.

Quid quod est pour : quid de eo dicam quod, que dirai-je de ce que, ce n'est pas tout, il y a plus :

Quid quod salus sociorum in periculum vocatur? (Cic.) ce n'est pas tout, le salut de nos alliés est en danger.

8. D'autres verbes se trouvent fréquemment supprimés dans les phrases où le sens est suffisamment clair : Nihil ad rem, nihil ad me (Cic.), sc. *attinet*. Quæ cum dixisset, finem (Cic.), sc. *fecit*. Dii meliora (Cic.), sc. *dent*. Jus Minervam (Cic.), sc. *docet*. Quorsus hæc? sc. *pertinent*. Ne multis, sc. *verbis utar*.

Avec *quo mihi?* et un accusatif (à quoi bon, à quoi me sert), on peut sous-entendre *prodesse*, *dare*, etc. *(quo = cui)* : Martis vero signum *quo* mihi pacis auctori? (Cic.) à quoi me sert une statue de Mars, à moi artisan de la paix? (sc. *prodest*). Quo tibi (sc. prodest) pretiosas sumere vestes? (Ov.) — *Quo mihi* s'emploie aussi sans accusatif : quo mihi, si purpura fulgeat? (Prop.) à quoi me servirait l'éclat de la pourpre?

9. *Facere* et *fieri* sont souvent sous-entendus, surtout dans de petites phrases : Titurius trepidare cohortesque disponere; hæc tamen ipsa timide (sous-ent. *faciebat*) (Cés.). Quæ cum dixisset, finem ille (sous-ent. *fecit*) (Cic.). Negas sine deo posse quidquam (sous-ent. *fieri*) (Cic.).

On sous-entend le verbe *facere* ou *agere* avec les locutions *nihil aliud*, *quid aliud quam*, nous ne faisons que, faisons-nous autre chose que, etc. :

Vincam silentium, et, *si nihil aliud* (sous-ent. *efficiam*), certe gemitu interpellabo (Cic.).

Il en est de même de *nihil amplius*, *nihil minus quam* :

Apparebat *nihil minus quam* vereri (Scipionem) ne quid obstaret gloriæ suæ (T. L.), il était évident que Scipion était loin de craindre...

10. Quelquefois il faut sous-entendre *je dis, je déclare,* pour établir clairement la liaison de deux propositions; dans ce cas, la proposition qui précède commence ordinairement par *ne*. *Ut*, dans la proposition qui suit, doit s'expliquer quelquefois aussi par une ellipse :

Ne forte omnia condita fuisse videantur; quæ inveniri potuerunt, inventa sunt, judices (Cic)., qu'on ne s'imagine pas que tout soit resté caché; tout ce qui pouvait être trouvé, je l'ai trouvé (pour qu'on ne s'imagine pas que tout soit resté caché, *je déclare*, etc.) Quare, *ne* tibi hunc honorem a me haberi forte mirere, nulla me ad id causa impulisset, nisi (sous-ent. *hoc agerem*) *ut* ferocitatem tuam istam frangerem (Cic.), pour que tu ne sois pas étonné que je te fasse cet honneur, je dirai qu'aucune raison n'eût pu m'engager à le faire, si je n'avais voulu réprimer ton insolence.

Rem. La forme grammaticale de la phrase montre quelquefois qu'il y a ellipse d'un verbe (demander, par exemple) : Nisi enim id *faceret* (philosophia), cur Plato Ægyptum *peragravit?* si la philosophie ne produisait pas cet effet, pourquoi Platon aurait-il parcouru l'Égypte? *Faceret* et *peragravit* ne se correspondent pas grammaticalement; on peut suppléer : il faudrait se demander.

11. Les verbes signifiant *aller* et *venir* se sous-entendent aussi :

Appius in Ciliciam cogitat (Cic.), sc. *ire*. Itaque ad Pisonem omnes (Cic.), sc. *venerunt*. Ad fratrem promiserat (Cic.), sc. *venire*.

Rem. *Præsertim cum,* qui doit quelquefois se traduire par *quoique*, peut s'expliquer par une ellipse semblable : Inventus est nemo præter Antonium, *præsertim cum* tot essent circum hastam illam qui alia omnia auderent (Cic.), personne ne se trouva (pour enchérir), excepté Antoine, *quoiqu'il* y eût à cette enchère tant de gens prêts à tout oser (= mirabile dictu, *præsertim cum,* chose étonnante, surtout puisque).

12. Il arrive souvent aussi que le verbe d'une première proposition doit être sous-entendu sous une autre forme dans une proposition suivante (c'est ce qu'on appelle aussi *syllepse)* :

Hæc si ego *dixero*, incredibilia videbuntur; si vos (sous-ent. *dixeritis*), facile fidem invenerint (Cic.).

Cf. Despréaux me paraît très-habilement forger les siens (ses vers); Racine les jeter parfaitement en moule; et *vous, les créer*. (Lettre de d'Alembert.)

Souvent aussi, le verbe de la seconde proposition est sous-entendu sous une autre forme dans la première :

Sextium quanti facere debeam, et tu et omnes homines sciunt (Cic.). L. Luculli virtutem quis (sous-ent. *imitatus est?*), at quam multi villarum magnificentiam *sunt imitati* (Cic.).

Rem. 1. On trouve même un verbe sous-entendu à un autre temps : Olim cum regnare existimabamur, non tam ab ullis (sous-ent. *observabar*) quam hoc tempore *observor* a familiarissimis Cæsaris omnibus (Cic).

2. L'ellipse du verbe explique aussi une construction particulière de *quam qui* avec le superlatif : Tam mihi gratum id erit *quam quod gratissimum* (Cic.), ce sera pour moi la chose du monde la plus agréable (pour : quam illud quod est gratissimum). Tam enim sum amicus reipublicæ *quam qui maxime* (Cic.). — *Ut qui* s'emploie de la même manière, si *tam* ne précède pas : Deliberatio affectus, *ut quæ* maxime, postulat (Quint.).

Après des mots négatifs, on sous-entend des mots affirmatifs :

Qui fit, Mæcenas, ut nemo, quam sibi sortem Seu ratio dederit, seu fors objecerit, illa Contentus vivat, *laudet* diversa sequentes (sous-ent. *quisque*).

13. Le verbe de la proposition priucipale se sous-entend à l'infinitif dans la proposition relative : *Imitamur*, quos cuique visum est (Cic.), sc. *imitari*.

Dans la construction de l'*infinitif avec l'accusatif*, on sous-entend, dans la proposition relative qui sert à établir une comparaison, l'infinitif de la proposition principale et le verbe qui le régit :

C. Cæsarem non eadem de republica sentire *quæ me* scio (Cic.). Se non *idem* videt consecutum *quod* alium (sous-ent. consecutum esse videt) (Cic.).

14. **Ellipse de la préposition.** On supprime régulièrement la préposition devant le second de deux substantifs liés par *et*, s'ils se confondent pour ainsi dire en une seule idée :

Quæro cur me *a* clarissimis viris *ac* principibus civitatis secernas (Cic.), je demande pourquoi tu me sépares des hommes les plus illustres, les premiers de la république. Exercenda (juventus) *in* labore patientia*que* (Cic.).

Rem. Dans la première phrase, le mot *principibus* n'est pas différent de *viris clarissimis*, il en est pour ainsi dire l'apposition. A plus forte raison ne doit-on pas répéter la préposition, lorsqu'il y a une véritable apposition : Cum duobus ducibus decertatum est, *Pyrrho et Hannibale* (Cic.).

Il y a une véritable ellipse lorsqu'on sous-entend, devant le relatif, la préposition qui accompagne l'antécédent du relatif, le

verbe étant le même dans les deux propositions : Ego *in* ista *sum* sententia *qua* te *fuisse* semper scio (Cic.). De même après *quam* : Tarditatis causa *in* senatu magis fuit *quam tribunis* (T. L.).

Rem. Il y a des ellipses plus rares : *A* rebus gerendis senectus abstrahit. — Quibus (s. *a*)? An iis (s. *ab*) quæ juventute geruntur et viribus? (Cic.)

On en trouve d'autres en poésie : Quæ nemora aut quos agor *in* specus? (Hor.) pour *in* quæ nemora aut *in* quos specus agor, dans quel bois, dans quel antre suis-je transporté? Fœdera regum vel Gabiis vel *cum* rigidis æquata Sabinis (Hor.), les traités conclus par les rois avec Gabies ou avec les durs Sabins.

15. L'**Asyndéton.** La suppression de la conjonction copulative forme une figure de syntaxe qu'on appelle *Asyndéton.*

On sous-entend souvent *et* entre deux noms propres de fonctionnaires : Intercedit M. Antonius, Q. Cassius, tribuni plebis (Cés.).

Et est quelquefois sous-entendu entre d'autres mots étroitement liés entre eux par l'analogie de leur signification :

Commendare judicibus, magistratibus (Cic.). Hortantur, orant milites (T. L.).

Et est sous-entendu dans un exposé rapide de faits, et surtout dans la gradation :

(Regulus) in senatum *venit*, mandata *exposuit*, sententiam ne diceret *recusavit* (Cic.). Ex cupiditatibus odia, discordiæ, seditiones, bella nascuntur (Cic.).

Rem. Quand il y a plus de deux mots, on aime aussi à répéter *et* devant tous : Stultitiam *et* temeritatem *et* injustitiam *et* intemperantiam dicimus esse fugienda (Cic.).

III. RÈGLES DE LA CONSTRUCTION.

§ 190. DE LA PLACE DES MOTS DANS LA PROPOSITION.

1. Comme en français, le sujet se met en tête de la proposition : Sol efficit ut omnia floreant (Cic.). L'attribut peut se mettre après le verbe : Homines sunt *mortales,* mais le plus souvent il précède : Vita *brevis* est (Cic.). Numa *rex* creatus est (C. N.). Hæc vita *mors* est (Cic.).

En général, on met entre le sujet et le verbe tous les mots complétifs, devant le verbe le complément direct, devant celui-ci le complément indirect, lequel est précédé des déterminations de

lieu, de temps, de cause, de moyen; verbo sensum cludere, dit Quintilien, multo, si compositio patiatur, optimum est; in verbis enim sermonis vis :

Hi omnes lingua, institutis, legibus inter se *differunt* (Cés.). *Hi* propter propinquitatem et celeritatem hostium nihil jam Cæsaris imperium *exspectabant* (Cés.). *Hannibal* recto itinere per Umbriam usque ad Spoletum *venit* (T. L.). *Fulcinius* uxori grande pondus argenti matrique partem majorem *legavit* (Cic.).

Rem. Cette règle est purement grammaticale. Il est bon que les élèves l'observent, dès qu'ils commencent à faire des thèmes. Les auteurs s'en écartent pour beaucoup de raisons, même pour des raisons *d'harmonie;* sed si id (verbo sensum cludere) asperum erit, cedet hæc ratio *numeris* (Quint.). Cf. Die Wortstellung der lateinischen sprache v. Dr. Fr. Raspe.

2. La règle qui précède doit être modifiée, quand il y a dans la phrase un mot sur lequel on veut particulièrement appuyer. Si ce mot doit recevoir une force particulière de la vivacité du sentiment, ou de l'énergie de la pensée qu'il exprime, ou du contraste qu'il forme avec un autre mot exprimé ou sous-entendu, on le met en tête de la phrase :

Donis impii ne placare audeant Deos (Cic.). *Debemur* morti nos nostraque (Hor.). *Concordia* parvæ res crescunt, *discordia* maximæ dilabuntur (Sall.). *Dicebat* melius, quam scripsit Hortensius (Cic.). *Magna* vis est conscientiæ (Cic.). Tantum cibi et potionis adhibendum ut *reficiantur* vires, non opprimantur (Cic.).

3. S'il y a des mots dont la valeur est telle qu'il importe que l'esprit les saisisse et que la mémoire les retienne le mieux, on les met à la fin :

Quorum vobis habenda est ratio *diligenter* (Cic.). Quanti me faciat, esse hominem qui ignoret arbitror *neminem* (Cic.). Gallia est omnis divisa in partes *tres* (Cés.). Facilius in morbos incidunt *adolescentes* (Cic.). Appellata est ex viro *virtus* (Cic.). Sublata igitur ægritudine, sublatus est *metus* (Cic.). Omnis actio vacare debet *temeritate* et *negligentia* (Cic.). Ut tibi necesse esset in conspectu populi Romani vomere *postridie* (Cic.).

Que l'on compare encore les deux phrases : *Cito arescit* lacrima, præsertim in alienis malis (Cic.). Nihil rerum ipsa natura voluit magnum effingi *cito* (Quint.). La première est l'expression d'un sentiment profond, qui fait mettre *cito* avec son verbe tout au commencement. Il faut lui donner la même place en français, si

l'on veut conserver à l'expression toute sa force : c'est bien vite que sèchent les larmes. La seconde est une réflexion où *cito*, venant à la fin et après son verbe, appelle particulièrement l'attention : la nature elle-même n'a pas voulu que rien de grand pût se faire en peu de temps.

Rem. 1. *Est* se met immédiatement après le sujet dans les définitions : Inventio *est* excogitatio rerum verarum aut verisimilium (Cic.). Dans les phrases *est Deus, est insula quæ*, le verbe, mis en tête, affirme particulièrement l'existence ; dans la phrase *jacet corpus* dormientis, ut mortui, *viget* autem et *vivit animus* (Cic.), les verbes ont l'accent et sont opposés l'un à l'autre.

2. Les conjonctions, les relatifs, les mots interrogatifs, qui se mettent ordinairement en tête de la proposition, se trouvent aussi après un mot plus important qu'on veut *particulièrement faire ressortir* : Si sic ageres, *neminem ut* prætermitteres (Cic.). *Patrem vita privare si* per se scelus est (Cic.). *Tarentum* vero *qua* vigilantia, *quo* consilio recepit ! (Cic.).

On peut faire ressortir les compléments en mettant l'un au commencement, l'autre à la fin : *Parvis copiis* bella gesta cum *opulentis regibus* (Sall.).

Quand le verbe est composé avec *est*, on fait ressortir le mot qui a l'accent en le mettant devant *est* qui finit la proposition : Ille reprehensus a *multis* est (Cic.). Negligenda *mors* est (Cic.). Consuetudo imitanda *medicorum* est (Cic.).

4. Le complément peut suivre le substantif ou l'adjectif dont il dépend, mais on le fait le plus généralement précéder, surtout si l'on veut y appeler l'attention. Je puis donc dire *studium* veritatis, l'amour de la vérité, mais en disant *veritatis* studium, je fais ressortir le mot vérité. *Sapientia vestra* fretus (Cic.). Homo particeps *rationis et orationis* (Cic.). *Corporis* dolorem, *animi* morbum (Cic.). Vita *insidiarum* plena (Cic.).

Il en est de même de l'adverbe : Hoc *longe alio* spectabat (Cic.). Narrare *memoriter* et *jucunde* (Cic.).

Rem. La place du génitif est arrêtée par l'usage dans certaines expressions ; on dit : magister *equitum*, tribunus *plebis*, tribuni *militum consulari potestate*, *senatus* auctoritas, *plebis* scitum ; Miltiades, *Cimonis* filius ; Sicinius, *Pompei ex filia* nepos.

Nous avons déjà vu que *causa* et *gratia* doivent suivre leur complément. Il y a, dans Cicéron, très-peu d'exceptions à cette règle.

Si plusieurs génitifs dépendent d'un substantif, on met ordinairement d'abord le génitif *subjectif* (v. § 102, rem. 1) et on les sépare par le substantif dont ils dépendent : Pro veteribus *Helvetiorum* injuriis *populi Romani* (Cés.), pour les anciennes injures faites au peuple romain par les Helvétiens.

5. Le qualificatif peut se mettre avant ou après le substantif qu'il modifie. Il se met avant, quand il doit essentiellement déterminer l'idée du substantif ou marquer un contraste :

Simulata captus est amicitia (C. N.). *Eximia forma* pueros (Cic.). *Tuscus* ager Romano adjacet (T. L.).

On peut faire ressortir deux adj. en mettant l'un avant le substantif et l'autre après : *Magnum* opus omnino et *arduum* (Cic.).

L'adjectif qui modifie deux ou plusieurs substantifs se met ordinairement avant le premier ou après le dernier : *summo* ingenio, opera, gratia, nobilitate (Cic.). *Regium* ornatum nomenque sumpserunt (C. N.). Integritate, virtute, constantia *singulari* (Cic.). *Nefarii* sceleris ac parricidii (Cic.). De saltu agroque *communi* (Cic.).

Il se met rarement entre les deux : Vir et consilii *magni* et virtutis (Cés.). Hominis utilitati agri *omnes* et maria parent (Cic.).

Rem. Ce qui peut faciliter pour les élèves la traduction des auteurs, c'est la règle que l'adjectif, placé avant le premier ou après le dernier substantif, se rapporte toujours à tous, à moins que le sens ne s'y oppose. Le sens s'y oppose dans les exemples suivants : in agro locisque *desertis* (Cic.). *Magni* commeatus et vestimenta (T. L.).

On aime à mettre entre l'adjectif et son substantif tout ce qui sert à déterminer l'un ou l'autre :

Summum *eloquentiæ* studium; nocturnus *in urbem* reditus; omnis *quæ me angebat de republica* cura (Cic.); pro tuis summis *in rempublicam* meritis (Cic.); maxima *post hominum memoriam* classis (C. N.); injustus *in pace* rex (T. L.).

On peut aussi séparer l'adjectif et le substantif par des mots qui ne les déterminent pas, mais alors c'est pour appuyer particulièrement sur l'adjectif ou sur le substantif :

Objurgationes etiam nonnunquam incidunt *necessariæ* (Cic.). *Admirabilis* quædam exardescit benevolentiæ *magnitudo* (Cic.). *Tantam* ingenuit animantibus conservandi sui natura *custodiam* (Cic.).

Rem. 1. Dans beaucoup d'expressions, l'adjectif a une place consacrée par l'usage : *Civis Romanus, populus Romanus, forum Julium, jus civile, æs alienum, res familiaris, dii immortales, pontifex maximus, genus humanum, via Appia, pro virili parte, Bona Dea, etc.* On ne s'écarte de cet usage que pour des raisons spéciales.

2. La préposition sépare l'adjectif du subst., si l'on veut faire ressortir l'adj. : Magno *cum* metu (Cic.). Entre une préposition et son complément, on

peut intercaler des génitifs, des adverbes qui déterminent le mot qui suit, ou même des conjonctions : Ad *beate* vivendum (Cic.). Ad *judiciorum* certamen (Cic.). Officia pertinent ad *earum rerum quibus utuntur homines* facultatem (Cic.). Post *autem* Alexandri magni mortem (C. N.). *in*que *eam* prædam (Tac.) *Ex*que his (Cic.).

3. Il est à remarquer que la préposition *per*, signifiant *par, au nom de*, quand on conjure, supplie, est séparée de son complément par l'accusatif de la personne qu'on supplie, ex. : *Per* ego te *deos* oro (Tér.). Le complément est quelquefois remplacé par une proposition relative : per quidquid deorum est (T. L.), au nom de tous les dieux. On supprime aussi oro : Nolite, judices, *per vos* liberos vestros (sc. oro), inimicis meis dare lætitiam (Cic.).

6. Les noms de *dignités*, de *fonctions*, et d'autres mots qui sont en *apposition* avec un nom propre, occupent ordinairement la seconde place : Ætnæ *montis* incendium (Just.), l'incendie du mont Etna. Coti *regis* filia (C. N.), la fille du roi Cotus. Bibulus consul, le consul Bibulus. A littera (Cic.), la lettre A. Cato ex Sardinia *Ennium poetam* deduxerat (C. N.). Mais on dit toujours *urbs Roma*, *ludi Floralia, tragœdia Thyestes.*

Le mot apposé se met cependant avant le nom propre, si l'on veut le faire ressortir : *Ipse augur* Tib. Gracchus auspiciorum auctoritatem confessione errati sui comprobavit (Cic.). *Duo fulmina* nostri imperii, Gn. et P. Scipiones extincti sunt (Cic.). *Duo consules*, C. Terentius et L. Paulus Æmilius (C. N.).

7. On aime à mettre ensemble, pour les faire ressortir, deux mots qu'on oppose l'un à l'autre :

Vi vis illata defenditur (Cic.), on repousse la force par la force. Proxime et secundum deos *homines hominibus* utiles esse possunt (Cic.). Ex *falsis verum* effici non potest (Cic.). *Mortali immortalitatem* non arbitror contemnendam (Cic.). *Homines hominum* causa generati sunt, ut ipsi inter se *aliis alii* prodesse possint (Cic.).

On procède de même pour les adj. possessifs et les pronoms :

Tuas mihi litteras gratissimas fore (Cic.). Quid quod *tu te ipse* in custodiam dedisti? (Cic.) Ista *mihi tua* fuit perjucunda... digressio (Cic.).

Rem. On aime aussi à intercaler le pronom entre d'autres mots étroitement liés : Res tuæ quotidie faciliores *mihi* et meliores videntur (Cic.).

On peut aussi opposer deux mots l'un à l'autre, en mettant l'un au commencement, l'autre à la fin :

Errare me hercule malo cum Platone, quam cum istis *vera sentire* (Cic.). *Milvo* est quoddam quasi naturale bellum cum *corvo* (Cic.).

Quand on oppose *deux mots* à deux autres mots, on aime à mettre ensemble ceux qui marquent le contraste le plus fort, et les deux autres au commencement et à la fin :

Duplex est considerandi via, quorum *altera* est LONGIOR, BREVIOR *altera* (Cic.). Non video quomodo sedare possint *mala* PRÆSENTIA PRÆTERITÆ *voluptates* (Cic.). Pro *vita* HOMINIS nisi HOMINIS *vita* reddatur (Cic.). *Ratio* nostra CONSENTIT, PUGNAT *oratio* (Cic.). Cimbri et Celtiberi *in prœliis* EXSULTANT, LAMENTANTUR *in morbo* (Cic.). *Fragile* CORPUS ANIMUS *sempiternus* movet (Cic.).

C'est une figure appelée *entre-croisement* (χιασμός).

8. **Non,** se rapportant à un seul mot, se met devant ce mot : Hæc oratio suscepta *non de te* est, sed de genere toto (Cic.). Si la négation tombe sur toute la phrase, on met *non* en tête de toute la phrase ou immédiatement avant le verbe qui la représente : Quoniam libere loqui *non* licet, tacite orant (Cic.). *Non* ergo erunt... audiendi (Cic.).

9. **Quidem** fait ressortir le mot qui précède :

Nunc quidem profecto Romæ es (Cic.), maintenant du moins tu es à Rome. *Ista quidem* vis est (Suét.), c'est là de la violence. Absurdum *id quidem* (Cic.), cela est assurément absurde.

Quidem est attiré par le pronom, et se trouve par conséquent quelquefois éloigné du mot qu'il devrait accompagner : Tibique persuade esse *te quidem* mihi carissimum, sed multo fore cariorem, si... (Cic.) (au lieu de *te carissimum* quidem mihi esse).

Ne-quidem. On met toujours entre *ne* et *quidem* ce qu'on veut faire ressortir :

Ne respublica *quidem* volet (Cic.). *Ne* cum esset factum *quidem* (Cic.). Hac vi non utatur, *ne* si exploratum *quidem* habeat (Cic.).

10. *Inquit,* employé pour citer les propres paroles de quelqu'un, se met toujours après un ou plusieurs mots du discours cité ; s'il a un sujet exprimé, ce sujet se met après : Perge vero, inquit Mucius (Cic.). Si le sujet est accompagné d'un participe, il précède et *inquit* seul est intercalé dans le discours cité : Cæsar, prolapsus in egressu navis : teneo te, inquit, Africa (Suét.). *Ait* s'emploie de la même manière, mais ce verbe peut aussi s'employer avant les paroles citées.

§ 191. DE LA LIAISON DES PROPOSITIONS.

1. La liaison des propositions et des phrases est souvent plus intime en latin qu'en français. Ainsi, au lieu de coordonner deux propositions par *et*, *mais*, etc., on les subordonne souvent l'une à l'autre par *cum-tum*, *ut-ita* :

Cum autem omnium rerum simulatio est vitiosa..., *tum* amicitiæ repugnat maxime (Cic.), la dissimulation est mauvaise en toutes choses, mais elle est surtout fatale à l'amitié. *Ut* nihil boni est in morte, *sic* certe nihil mali (Cic.), la mort n'est pas un bien, mais elle n'est assurément pas un mal.

Rem. Il n'est pas inutile de faire remarquer qu'on établit une liaison, non-seulement par des conjonctions, des relatifs, etc., mais encore en plaçant au commencement de la phrase d'autres mots qui marquent un rapport avec ce qui précède, comme par exemple : Gallos ab Aquitanis Garumna flumen, a Belgis Matrona et Sequana dividit. *Horum* omnium fortissimi sunt Belgæ. Hannibal tres exercitus maximos comparavit. Ex *his* unum in Africam misit (C. N.).

2. Les relatifs (adj. et adv.) sont le plus souvent préférés à la conjonction *et* avec le démonstratif ; ainsi *qui* s'emploie pour *et is*, *qualis* pour *et talis, ubi* pour *et ibi, quo* pour *et eo*, etc. Ils tiennent aussi lieu d'autres conjonctions avec le démonstratif; par exemple, *qui = is autem, igitur, enim :*

Res loquitur ipsa, *quæ* semper valet plurimum (Cic.), la chose parle d'elle-même, *et* cela est toujours important. Cum Pompeio nullis in aliis, nisi de republica, sermonibus versatus sum ; *quæ* (= ea autem) non possunt scribi, nec scribenda sunt (Cic.). Virtuti opera danda est ; sine *qua* (car sans elle) amicitiam consequi non possumus (Cic.).

On dit de même avec une conjonction de subordination : *quod cum*, *quod si, quod quamvis*, etc., pour *et cum hoc, et si hoc, et quamvis hoc*, ou *cum autem hoc,* etc. :

Illa Stoicorum de se opinio firma in Rutilio et stabilis inventa est. *Qui cum* (= nam is cum) innocentissimus in judicium vocatus esset, oratorem adhibere noluit (Cic.). *Quod si* acciderit, non dubitat quin brevi sit Troja peritura (Cic.). *Quæ* (futura) *quia* certa esse non possunt, conficiuntur angore et metu (Cic.).

3. Dans une phrase de plusieurs propositions, le relatif se met très-souvent avec la proposition subordonnée :

A quo (Catone) *cum* quæreretur quid maxime in re familiari expediret, *respondit :* bene pascere (Cic.). On pourrait dire : *qui*, cum ex eo quæreretur..., respondit.

Il peut y avoir, surtout quand l'antécédent du relatif précède, deux propositions subordonnées dont la première renferme, outre le relatif, une conjonction, un mot interrogatif, ou un second relatif; il y a donc une proposition subordonnée par un mot qui n'en fait pas grammaticalement partie, ce qui constitue une tournure tout à fait étrangère à la langue française :

Id bonum solum est *quo qui* potiatur necesse est beatus sit (Cic.), le seul bien est celui qu'on ne peut posséder sans être heureux. An adolescentem discere ea mavis *quæ cum* præclare didicerit nihil *sciat?* (Cic.) où préférez-vous que le jeune homme apprenne ce qu'il peut avoir appris parfaitement sans rien savoir. Esse permulta (dixisti) *quæ* orator *nisi* a natura haberet non multum a magistro adjuvaretur (Cic.), tu as dit qu'il y a beaucoup de qualités que l'orateur doit tenir de la nature, et sans lesquelles le maître ne saurait être d'un grand secours. *Quo si* civitas careat, ob eam ipsam causam quod eo careat, pro nihilo habenda sit, id estne numerandum in bonis? (Cic.) Doit-on compter au nombre des biens ce dont l'État ne peut pas manquer sans être regardé comme nul par cela même qu'il en manque? — Puer infici debet iis artibus *quas si*, dum est tener, imbiberit ad majora veniet paratior (Cic.).

4. De cette habitude de lier les propositions par les relatifs est sans doute venue la construction de *quod* devant certaines conjonctions, sans servir à autre chose qu'à établir une liaison plus forte. *Quod* se met ainsi le plus fréquemment avec les conjonctions *si*, *nisi*, *etsi*, mais aussi avec *quia*, *quoniam*, *ut*, *ne*, *utinam*, quelquefois avec *cum*. *Quod si* peut se rendre par *que si*, *et si*, *si donc*, etc., mais le plus souvent, avec les autres conjonctions, *quod* est intraduisible :

Tyranni coluntur simulatione duntaxat ad tempus. *Quod si* ceciderint (*aussi* lorsqu'ils tombent), tum intelligitur quam fuerint inopes amicorum (Cic.). *Quodquoniam* (sapiens) nunquam fallitur in judicando, erit in mediis rebus officium (Cic.).

Rem. On trouve même, mais très-rarement, *quod* placé ainsi devant un autre relatif: *Quodqui* ab illo abducit exercitum, præsidium firmissimum adimit reipublicæ (Cic.).

5. On aime aussi à lier les propositions par *nec* et *neque*, au lieu de *et* suivi d'une négation, pourvu que la négation n'affecte pas uniquement un mot. V. des exemples § 187, 5.

---

§ 192. DE LA PÉRIODE.

1. Nous avons vu que, dans la proposition simple, on met ordinairement entre le sujet et le verbe tous les mots complétifs. On aime de même à intercaler dans la proposition principale la proposition subordonnée :

Homines imperiti facilius, *quod stulte dixeris*, reprehendere, quam *quod sapienter* tacueris, laudare possunt (Cic.).

Si les deux propositions ont le même *sujet*, on le met en tête, et on le fait suivre de la proposition subordonnée :

Hostes, ubi primum nostros equos conspexerunt, impetu facto celeriter nostros *perturbaverunt* (Cés.). At vero Veturius et Postumius, *cum* iterum consules essent, *quia* pacem cum Samnitibus fecerant, *dediti sunt* his (Cic.).

2. La même règle s'applique au complément direct des deux verbes :

Mortem qui leviorem *faciunt*, somno simillimam volunt esse (Cic.).

Le sujet et le complément communs aux deux propositions se mettent en tête, et la proposition subordonnée au milieu :

Alexandrum omnes, ut maxime *metuerunt*, item plurimum *dilexerunt* (Cic.).

Rem. Le sujet de la proposition principale peut figurer comme complément dans la proposition subordonnée, ou bien le complément du verbe principal commençant la phrase, revient comme sujet de la proposition subordonnée :

Rex Prusias, cum Hannibali apud *eum* exulanti depugnare placeret, negabat se audere, quod exta prohiberent (Cic.). *L. Manlio,* cum dictator fuisset, tribunus plebis diem dixit (Cic.).

3. La proposition relative précède souvent l'adjectif (ou adverbe) démonstratif; cela arrive surtout si l'on veut y appuyer :

Te quæso ut, *qualem* te jam antea populo Romano præbuisti, *talem* te nobis impertias (Cic.). Tempus est hujusmodi ut, *ubi* quisque sit, *ibi* esse minime velit (Cic.).

Rem. C'est ainsi qu'on construit bien souvent *quot-tot*, *quantum-tantum*, *quam-tam*, *quo-eo*, *tamquam*, *ut-ita*, *sic*, *cum-tum* : Si valebis, *cum* recte navigari poterit, *tum* naviges (Cic.). Ut, *tamquam* hosti, *sic* obsistas dolori (Cic.). Quodsi, *quam* audax est ad conandum, *tam* esset obscurus in agendo.

On peut aussi conserver l'ordre naturel en mettant le relatif après son antécédent; les phrases qui ont deux relatifs dont l'un est subordonné à l'autre, méritent surtout l'attention :

Quare æquum esse *illos* viros bonos mittere, *quibus* fides haberetur, *qui* rem explorarent (Cic.), qu'il était donc juste qu'ils envoyassent des hommes de bien, en qui on eût confiance, pour s'assurer du fait. *Nihil* erat cujusquam, *quod* quidem ille adamasset, *quod* non suum fore putaret (Cic.).

La deuxième proposition relative ne se rapporte pas à la proposition principale seule, mais à la proposition principale déterminée par la première proposition relative.

Voy. la suppression du démonstratif, § 189, 4.

Rem. Il arrive aussi qu'une proposition principale, ordinairement courte, est intercalée dans la proposition subordonnée ; celle-ci, commençant et finissant la phrase, appelle surtout l'attention :

Quas autem res casus offert, magna stultitia est *earum* rerum deos facere effectores (Cic.), ce qui est produit par le hasard, ce serait une grande folie de l'attribuer aux dieux.

4. La période ne doit pas être trop longue, afin qu'on puisse facilement en saisir l'ensemble ; sit aperta, dit Quintilien, ut intelligi possit ; non immodica, ut memoria contineri. Il doit y avoir aussi une juste proportion entre la longueur des différents membres de la période. La période suivante est un modèle sous ce rapport, comme aussi sous celui de la clarté, malgré sa longueur :

Etsi, quantum ex tuis litteris intelligere potui, videbam te hanc epistolam, cum ad urbem esses, esse lecturum refrigerato jam levissimo sermone hominum provincialium : || tamen, cum tu tam multis verbis ad me de improborum oratione scripsisses, faciendum mihi putavi ut tuis litteris brevi responderem (Cic.).

On voit que Cicéron allonge, à la fin, la phrase principale, afin d'arrondir la période.

Voici encore deux périodes entre les membres desquelles il n'y a pas de disproportion :

Hic equitibus profligatis, interfecto duce Cratero, multis præterea et maxime nobilibus captis, pedestris exercitus, quod in ea loca erat deductus ut invito Eumene elabi non posset, pacem ab eo petiit (C. N.). Etsi vereor, judices, ne turpe sit pro fortissimo viro dicere incipientem timere, minimeque deceat, cum T. Annius ipse magis de reipublicæ salute quam de sua perturbetur, me ad ejus causam parem animi magnitudinem afferre non posse : || tamen hæc novi judicii nova forma terret oculos, qui, quocunque inciderunt, veterem consuetudinem fori et pristinum morem judiciorum requirunt (Cic.).

5. Nous avons vu (§ 190, 7) la forme la plus simple de l'entre-croisement (χιασμός); en voici un de trois membres :

Adeoque post Caudinam pacem animi mutaverant, ut clariorem *inter Romanos* DEDITIO POSTUMIUM quam PONTIUM INCRUENTA VICTORIA inter *Samnites* faceret (T. L.).

Il est évident que cette figure, consistant à faire ressortir, par la place qu'ils occupent, des mots qui sont opposés entre eux, ne doit pas être prodiguée. Ce qui peut lui faire contrepoids dans le discours, c'est la figure contraire, l'*anaphore*, qu'on fait consister, non-seulement dans la répétition des mêmes mots au commencement de plusieurs propositions (*tibi* aras, *tibi* seris, *tibi* metis. *Plaut.*), mais dans la répétition de la même construction dans une seule phrase ou dans plusieurs; elle présente donc un contraste entre le fond et la forme (même forme pour des idées différentes), tandis que, dans l'entre-croisement, les mots sont opposés par le fond et par la forme ou la place qu'ils occupent :

Multa palam domum suam *auferebat*; *plura* clam de medio *auferebat*; non *pauca* suis adjutoribus large effuseque *donabat*; *reliqua*, constituta auctione, *vendebat* (Cic.)

Quibus corpus voluptati, anima oneri fuit (Sall.). Ubi pro labore desidia, pro continentia et æquitate lubido atque superbia invasere

Ces figures peuvent être combinées d'une foule de manières :

Luget senatus, mæret equester ordo, tota civitas confecta senio est (Cic.). Cur aut discere turpe est, quod scire honestum est, aut quod nosse pulcherrimum est, id non gloriosum docere? (Cic.). Exagitabantur omnes ejus fraudes atque fallaciæ; tota vita in ejusmodi ratione versata reperiebatur; egestas domestica, quæstus forensis in medium proferebatur; nummarius interpres pacis et concordiæ non probabatur (Cic.).

Dans les deux premiers exemples, on commence par des propositions anaphoriques, et l'on finit par un entre-croisement. Dans le troisième, c'est l'inverse.

REM. Des vers réguliers dans la prose sont regardés comme un défaut par les rhéteurs (versus in oratione si efficitur conjunctione verborum, vitium est Cic.); on en trouve cependant quelquefois. Ce qu'il faut surtout éviter, c'est de terminer la phrase par la fin d'un vers hexamètre. Il vaut mieux finir par un double trochée (— ◡ — ◡) : ārbĭtrātur ou par un creticus (— ◡ —) : āuxĕrānt. Cicéron affectionnait beaucoup le pæon primus cum spondeo (— ◡ ◡ ◡ — ◡) : esse videatur.

§ 193. CALENDRIER ROMAIN.

Le mois des Romains a trois jours qui portent des noms particuliers : les *calendes*, les *nones* et les *ides* (*Calendæ*, *Nonæ*, *Idus*, substantifs féminins avec lesquels s'accordent les noms des mois, qui s'emploient adjectivement). Les *calendes* sont le premier de chaque mois ; les *nones* (ainsi nommées parce qu'elles tombent le neuvième jour avant les ides, selon la manière de compter des Romains) sont le 7 et les *ides* le 15 dans les mois de mars, mai, juillet, octobre ; dans les autres mois, elles répondent respectivement au 5 et au 13. Pour désigner les autres jours, on détermine le jour *avant* l'un ou l'autre de ces trois jours fixes. Pour cela, il faut remarquer que le mois de février a 28 jours dans les années communes ; que les mois d'avril, de juin, de septembre et de novembre en ont 30, et les autres, 31. En comptant les jours avant les calendes, les nones ou les ides, on y comprenait celui duquel on commençait à compter ; ainsi le troisième jour avant les nones, c'est-à-dire avant le 5, n'est pas le second jour du mois, c'est le troisième. De là la règle pratique que, pour compter les jours du mois, il faut ajouter 1 au nombre dont on veut soustraire. Si le jour fixe avant lequel on compte les autres jours est le premier du mois suivant, il ne suffit pas d'ajouter 1 au nombre des jours du mois courant, il faut tenir compte des calendes dans la soustraction, c'est-à-dire il faut ajouter 2 au nombre des jours du mois courant et en soustraire le nombre indiqué. Ainsi *dies tertius ante Calendas Julias*, le troisième jour avant les calendes de juillet, est le 29 juin ; car le mois de juin a 30 jours, ajoutez 2 = 32, retranchez 3, reste 29. Dans les années bissextiles, ou, d'après l'expression romaine, chaque cinquième année, le mois de février a 29 jours ; le jour qu'on ajoute ne se place pas à la fin du mois comme maintenant, mais après le 23 février, de manière que le 24 février, c'est-à-dire le *sixième* jour avant les calendes de mars, s'écrit deux fois. *Die sexto ante kal. Martias* signifiant donc le 24 février, *die bissexto ante kal. Martias* désigne le 25 février. De là l'année elle-même prend le nom de *annus bis sextus.*

Le jour qui précède immédiatement les calendes, les nones et les ides est toujours désigné par *pridie;* ainsi *pridie* kal. Jan. signifie le 31 décembre. Le second jour avant les jours fixes doit s'exprimer par *dies tertius* d'après la manière de compter des Romains ; ainsi *die tertio* ante kalendas Januarias désigne le 30 décembre.

Pour abréger, on supprime *die* et *ante*, et l'on dit : *tertio Calendas Januarias*, ou avec des chiffres : III Calendas Januarias. On emploie aussi l'expression *ante diem tertium Calendas* ou en abrégé a. d. III Cal. *Diem* ne dépend pas de *ante;* on peut l'expliquer par le § 89 ; *ante* a été séparé de *Calendas*, qui en dépend.

L'expression *ante diem* doit être regardée comme un substantif invariable, puisqu'elle peut être précédée de prépositions qui veulent l'accusatif ou l'ablatif : *In ante dies* octavum et septimum Calendas Octobres (T. L.), pour le huitième et le septième jour avant les calendes d'octobre. Il en est de même de *pridie :* usque *ad pridie* Nonas Majas (Cic.). *Pridie*, la veille, et *postridie*, le lendemain, se mettent ou avec le génitif, comme par ex. *pridie ejus diei*, ou avec l'accusatif, quand il s'agit des jours fixes et des fêtes : *pridie Idus*, *pridie Compitalia*, *pridie natalem*.

Nous donnons aux mois les mêmes noms que les Romains, à l'exception que, sous la république, ils disaient *Quintīlis* et *Sextīlis* au lieu de *Julius* et *Augustus*, noms qui ne furent créés que sous l'empereur Auguste.

Voici le calendrier moderne comparé avec l'ancien.

Jours de nos mois.	Mars, mai, juillet et octobre, de 31 jours.		Janvier août et décembre, de 31 jours.		Avril, juin, septembre et novembre, de 30 jours.		Février a 28 jours	
1	*Calendis.*		*Calendis.*		*Calendis.*		*Calendis.*	
2	VI		IV	ante Nonas.	IV	ante Nonas	IV	ante Nonas
3	V	ante Nonas.	III		III		III	
4	IV		Pridie Nonas.		Pridie Nonas.		Pridie Nonas.	
5	III		*Nonis.*		*Nonis.*		*Nonis.*	
6	Pridie Nonas.		VIII		VIII		VIII	
7	*Nonis.*		VII		VII		VII	
8	VIII		VI		VI		VI	
9	VII		V	ante Idus.	V	ante Idus.	V	ante Idus.
10	VI	ante Idus.	IV		IV		IV	
11	V		III		III		III	
12	IV		Pridie Idus.		Pridie Idus.		Pridie Idus.	
13	III		*Idibus.*		*Idibus.*		*Idibus.*	
14	Pridie Idus.		XIX		XVIII		XVI	
15	*Idibus.*		XVIII	ante Calendas (du mois suivant).	XVII	ante Calendas (du mois suivant).	XV	ante Calendas Martias.
16	XVII	ante Calendas (du mois suivant).	XVII		XVI		XIV	
17	XVI		XVI		XV		XIII	
18	XV		XV		XIV		XII	
19	XIV		XIV		XIII		XI	
20	XIII		XIII		XII		X	
21	XII		XII		XI		IX	
22	XI		XI		X		VIII	
23	X		X		IX		VII	
24	IX		IX		VIII		VI	
25	VIII		VIII		VII		V	
26	VII		VII		VI		IV	
27	VI		VI		V		III	
28	V		V		IV		Pridie Calendas Martias.	
29	IV		IV		III			
30	III		III		Pridie Calendas (du mois suivant).			
31	Pridie Calendas (du mois suivant).		Pridie Calendas (du mois suivant).					

§ 194 POIDS, MONNAIES ET MESURES DES ROMAINS.

1. La livre romaine (*libra*) se divise en douze parties (*unciæ*), dont la somme, considérée comme unité, s'appelle *as*. Elle vaut 327 grammes, ou à peu près 2/3 de livre de Paris.

Voici les noms des fractions de l'as : un douzième d'as s'appelle *uncia*; 2/12 d'as = *sextans*, c'est-à-dire 1/6; 3/12 = *quadrans*, c.-à-d. 1/4; 4/12 = *triens*, c.-à-d. 1/3; 5/12 = *quincunx;* 6/12 = *semis* ou *semissis*, c.-à-d. la moitié de l'as ; 7/12 = *septunx;* 8/12 = *bes* ou *bessis;* 9/12 = *dodrans;* 10/12 = *dextans* ou *decunx;* 11/12 = *deunx*. Ces dénominations reçoivent diverses applications; ainsi, par ex., l'on dit qu'un homme est *heres ex asse*, c.-à-d. héritier universel, *ex dodrante*, c.-à-d. pour les 9/12, *ex deunce*, pour les 11/12 du tout.

Les multiples de l'as sont : *dupondius* (duo pondo), 2 as ; *sestertius* (contracté de *semistertius*), 2 as 1/2 ; *tressis,* 3 as ; *octussis,* 8 as ; *decussis,* 10 as ; *centussis,* 100 as.

2. Chez les Romains, le bétail servait primitivement à estimer la valeur des choses (*pecunia* vient de *pecus*, bétail). Ils eurent ensuite une monnaie de cuivre; c'étaient d'abord des morceaux de cuivre sans empreinte (*æs rude*); plus tard, sous la république, on y mit la figure d'un bœuf, d'un mouton, etc. (*æs signatum*). L'*as*, comme monnaie, pesait à peu près une livre romaine; de là *as libralis* ou *æs grave*. Pour exprimer plusieurs milliers d'as, on supprimait le mot *asses* et l'on ajoutait *æris : centum millia æris*, cent mille as ou cent mille livres de cuivre (T.L.). Mais quand la livre romaine devint une monnaie avec empreinte, son poids fut réduit à 10 onces; ce poids s'abaissa graduellement jusqu'à 8 onces 1/2. et, à la fin, vers le commencement de l'empire, il fut réduit à 1/3 d'once,

En fait de *monnaies d'argent*, on eut, peu avant la première guerre punique, le *denier* (*denarius*), valant d'abord 10 *as*, et ensuite 16 *as*, après la réduction de l'as. Un demi-denier s'appelle *quinarius*, un quart de denier, *sestertius*, c'est-à-dire 2 1/2 as au commencement (de là représenté par IIS ou H-S = 2 1/2), mais valant quatre as, lorsque le denier valait 16 as. Il y avait des monnaies d'argent plus petites : *libella* = 1/10 de denier ; sembella = 1/20 de denier; teruntius = 1/40 de denier ou 3 onces de vieille monnaie de cuivre, et 4 onces de la même monnaie réduite.

Le denier et le sesterce, comparés à notre monnaie, avaient des valeurs différentes selon les époques. Le plus ancien denier valait 1 fr. 25 c., et le sesterce, 0-25^{c}; au commencement de l'Empire le denier ne valait plus que 87 c. à peu près, et le sesterce environ 21 c. (v. Hultsch. gr. u. rœm. metrologie).

Le *sesterce* était à la fois une monnaie réelle et la principale *monnaie de compte* des Romains; il s'appelle aussi tout simplement *nummus*. Au lieu de *mille sestertii*, on dit aussi bien *mille sestertium* (= sestertiorum). On s'habitua peu à peu à regarder le mot *sestertium* qui accompagne *mille* comme un substantif neutre, et l'on disait *unum sestertium, septem sestertia, bina sestertia*, pour *unum mille sestertium*, mille sesterces, *septem millia sestertium*, sept mille sesterces, *duo millia sestertium*, deux mille sesterces.

Un million s'exprime par la multiplication: *decies centena millia sestertium*, ou simplement *decies* en supprimant les mots *centena millia; centies* = 10 millions; *millies* = 100 millions. On emploie comme un substantif neutre qui n'a que le singulier, l'expression *decies sestertium* (un million de sesterces), ainsi que les autres expressions composées de *sestertium* et de l'adverbe de nombre: H-S decies *numeratum* est (Cic.). Amplius H-S *ducenties acceptum* hereditatibus rettuli (Cic.). Plus tard on déclina même *sestertium* : Senatorum censum *duodecies sestertio* taxavit (Suét.), il fixa le cens des sénateurs à 1,200,000 sesterces. Argenti ad summam *sestertii decies* in ærarium rettulit (Liv.). Bononiensi coloniæ, igni haustæ, subventum *centies sestertii* largitione. (Tac.).

3. *La mesure de longueur* des Romains était le *pied* (*pes*), équivalant à 0,296 mètres. Le pied, comme unité (*as*), se divise en douze *onces* ou en 16 doigts(*digitos*). Le *palme* (*palmus*) était 1/4 de pied ou 4 *digiti*, c.-à-d. la largeur de la main, mais plus tard ce nom marquait une longueur de 3/4 de pied. — Parmi les mesures plus grandes, on a le *palmipes*, un pied et un palme, c.-à-d. 1 1/4 de pied; le *cubitus* (coudée) = 1 1/2 pied; le *passus* (pas) = 5 pieds, ou 1,48 mètres; l'*actus* = 120 pieds, ou 35,548 mètres.

Le *stadium* grec a 600 pieds grecs, 625 pieds romains.

Sur les routes romaines se trouvaient des bornes milliaires (*lapides*) à des distances de 1000 pas; elles marquaient ainsi des *milles* romains de 5000 pieds, ou de 8 stades, ou de 1478,70 mètres. Une *leuca*, lieue gauloise, vaut 1 1/2 mille romain.

4. Le *jugerum* (*as*) est une mesure agraire de 28,800 pieds romains carrés, ou de 240 pieds de longueur et 120 pieds de largeur, et équivaut à 25,27434 ares, à peu près 1/4 d'hectare.

5. L'*amphore* ou le *quadrantal* est une mesure de capacité pour les liquides, d'un pied romain en tout sens, et contient 2 urnes (urnæ), = 8 conges (congii), = 48 setiers (sextarii), = 96 hémines (heminæ), = 192 quartarii, = 576 cyathes (cyathi) ou bien 25,89 litres. Le *setier* (*sextarius*), la mesure la plus usitée, équivaut à peu près à un demi-litre, et

contient 12 *cyathes*, les parties du setier prennent les mêmes noms que les onces ou parties de l'as. Ainsi un *sextans*, *quadrans*, *triens* vini = 1/6, 1/4, 1/3 d'un setier = 2, 3, 4 cyathes.

6. Les matières sèches ont pour mesure principale le *modius* ou boisseau romain, qui est le tiers de l'amphore, et contient par conséquent 16 setiers ou *sextarii* = 8,63 litres.

---

§ 195. ABRÉVIATIONS.

A. Aulus.
Ap. Appius.
C. ou G. Gajus.
Cn. ou Gn. Cnæus ou Gnæus.
D. Decimus.
K. Kæso ou Cæso.
L. Lucius.
M. Marcus.
M'. Manius.
Mam. Mamercus.
N. Numerius.
P. Publius.
Q. ou Qu. Quintus.
S. ou Sex. Sextus.
Ser. Servius.
Sp. Spurius.
T. Titus.
Ti ou Tib. Tiberius.

Æd. Ædilis.
C. Cal. ou kal. Calendæ.
Cos. Consul.
Coss. Consules.
D. Divus.
Des. Designatus.
Eq. Rom. Eques Romanus.
F. filius.
Id. Idus.
Imp. imperator.
Leg. legatus ou legio.
Non. Nonæ.
O. M. Optimus maximus.
P. C. Patres conscripti.
Pont. Max. Pontifex Maximus.
P. R. Populus romanus.
Pr. Prætor.
Præf. Præfectus.
Proc. Proconsul.
Resp. Respublica.
S. Senatus.
S. C. Senatus consultum.
S. P. Q. R. Senatus populusque Romanus.
Tr. Tribunus.
Tr. pl. Tribunus plebis.

A. u. c. Anno urbis conditæ.
A. D. Ante diem.
B. M. Bene merenti.
D. D. Dono dedit.
D. D. D. Dat dicat dedicat.
D. M. Diis manibus.
D. S. De suo.
D. S. P. P. De sua pecunia posuit.
F. C. Faciendum curavit.
Ictus. Jurisconsultus.
L. M. Lubens merito.
Quir. Quirites.
Q. B. F. F. Q. S. Quod bonum felix faustumque sit.
S. Salutem.
S. D. P. Salutem dicit plurimam.
S. V. B. E. E. V. Si vales, bene est, ego valeo.

TABLE DES LOCUTIONS FRANÇAISES.

TABLE

DES RÈGLES, DES FORMES ET DES EXPRESSIONS LATINES.

D.

E.

H.

I.

J.

L.

O.

S.

T.

U.

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

LEXIGRAPHIE.

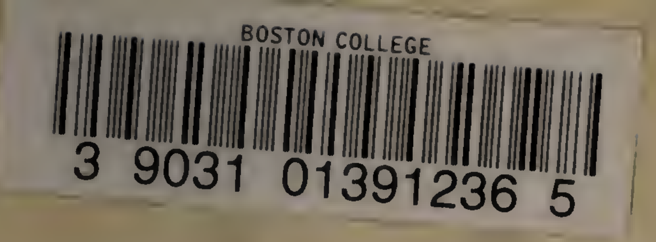
*

DEUXIÈME PARTIE.

SYNTAXE.

V.

Date Due


BOSTON COLLEGE
3 9031 01391236 5

